IXOBOX N°1

KIT1

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

échelle 1/32

ixoCOLLECTIONS

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

La situation du réseau SNCF à la Libération 3

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La locomotive du train qui valait 10 000 000 dollars ! 6

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°1

Kit 1 7

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G.Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Chine par Premium and Collectibles Trading Ltd. Avenida do Dr Francisco Vieira Machado, 431-487, Edificio Nam Fung, Macau.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé , dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

FR | BE | CA
LE TRI FACILE
EMBALLAGES + PLASTIQUES
BAC DE TRI
Séparez les éléments avant de trier

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 Euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande
Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.
2.2 Refus d'honorer la commande par la Société
La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.
2.3 Paiement de la commande
Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation
En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.
5.2 Retour des produits
Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.
5.3 Résiliation d'un abonnement
Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LA SITUATION DU RÉSEAU SNCF À LA LIBÉRATION

Dans une France coupée en deux par la ligne de démarcation, seul le chemin de fer peut circuler sans solution de continuité. Un paradoxe historique et un symbole représentés par le cas de la gare d'Avricourt, entre Paris et Strasbourg, qui retrouve sa situation de gare frontière qu'elle a connue entre 1871 et 1918 !

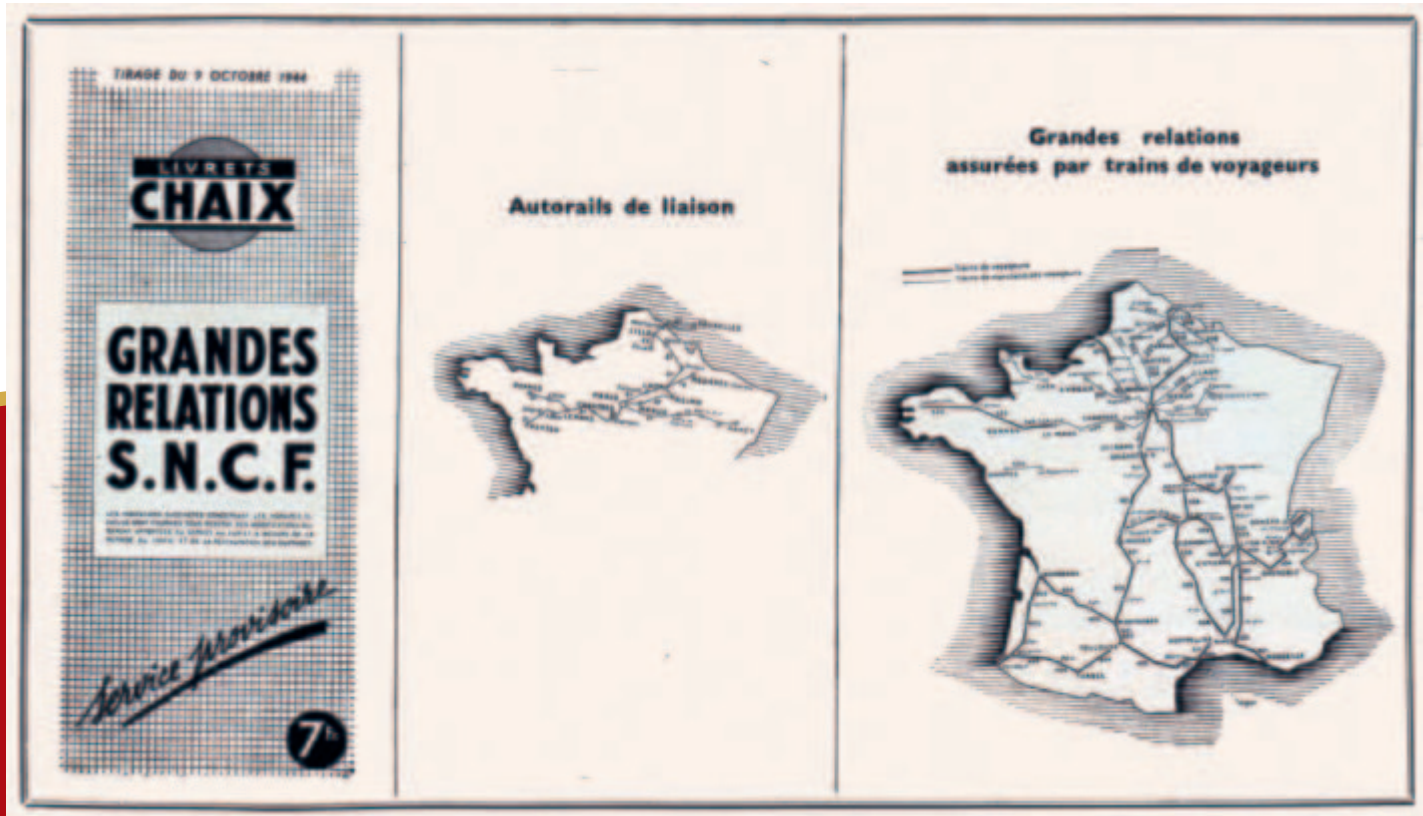

Sur la plupart des grandes lignes ne circulent qu'un train de jour et un de nuit : très lentement, surchargés au maximum, avec jusqu'à quinze voyageurs par compartiment dans une rame qui comprend jusqu'à vingt ou même vingt-cinq voitures par train ! Le trajet de nuit de Paris à Lyon demande 12 heures par exemple avec une locomotive type 140 pour trains de marchandises, deux voitures et trente wagons de marchandises. Le livret « Chaix » de 1944 ne compte que 12 pages, et ne donne plus aucune garantie d'horaire.

Ci-contre : Très rare document de collectionneur, un livret horaire Chaix publié par la SNCF en octobre 1944, alors que la France est en pleine guerre avec le débarquement des Alliés en Normandie. Le service est qualifié de « provisoire » !

Ci-dessus : *Vision hallucinante d'un magnifique grand pont à « tablier-cage inférieur » dynamité en plusieurs points. Il est possible qu'il s'agisse des viaducs sur la Marne, en grande banlieue est de Paris.*

Ci-contre : *À la veille du débarquement du 6 juin 1944, seuls l'Empire colonial français (sauf l'Indochine) et la Corse (depuis octobre 1943) sont libérés et la totalité du territoire national est libre le 8 mai 1945. À cette date précise, comme le montre la carte ci-contre, le réseau de la SNCF est pratiquement inutilisable sur de longues distances.*

UN RÉSEAU PRESQUE ENTIÈREMENT DÉTRUIT

Si nous regardons la carte du réseau SNCF de 1944 on découvre que, sur les très rares lignes encore actives, il est par exemple possible d'aller de Paris à Bordeaux, mais sans passer par Orléans dont le pont sur la Loire est coupé. Il faut alors passer par Nevers, Chagny, Lyon, Le-Teil, Nîmes, et on remonte à travers le Massif-central jusqu'à Clermont-Ferrand, puis on redescend à Limoges, Montauban, puis on remonte jusqu'à Bordeaux, soit près de 1 500 km de trajet et 24 heures de voyage… Les agents de l'exploitation sont incroyablement actifs et, tout en gênant sans cesse les mouvements des trains roulant pour l'occupant, ils accélèrent les autres, tandis que ceux de la voie reconstruisent à temps ponts et aiguillages pour les trains « utiles » passant sur des ouvrages d'art qui seront détruits de nouveau peu après.

Crédit : doc. revue « Chemins de fer » AFAC.

Ci-dessus : *Locomotive légère type 140-U américaine (moins connue que les 141-R) pour trains de marchandises, débarquée à Cherbourg en 1944.*

Ci-contre : *La très étonnante rapidité avec laquelle les cheminots de la SNCF réparent les grandes lignes du réseau national français entre septembre et décembre 1944, soit quatre mois ! Et pensons que cela se fait avec des outils à la main, des échelles, des tas de pierres, et des cales en bois.*

UNE RECONSTRUCTION FAITE DERRIÈRE LA PROGRESSION DES ALLIÉS

L'armée ennemie, les armées des alliés, les résistants : tout le monde a ses bonnes raisons pour détruire le réseau ferré français. Mais la surprise est une reconstruction d'une rapidité et d'une efficacité surprenantes.

Les difficiles années 1943 et 1944 voient une SNCF rétablissant ses lignes immédiatement derrière les progressions des troupes alliées. C'est ce qui se passe le 28 août 1944, trois jours après l'entrée des troupes du général Leclerc dans Paris : le premier train provenant de Cherbourg entre en gare de Saint-Lazare, mais, c'est vrai, en passant par Mézidon, Alençon, Le Mans, Chartres, Dreux et Maintenon. Au 1er octobre 1944, on peut se rendre de Paris à Lyon, puis Marseille, ou dans le Nord, par des itinéraires très indirects mais en service.

En 1945, la circulation des trains n'est que de 30% par rapport à celle de 1939 et en 1948 elle est de 70% seulement. Le grand problème est le manque de locomotives : si le parc de 17 000 à 18 000 locomotives d'avant-guerre est réduit à 12 000 restées sur le sol français, à peine 3 000 passent pour réellement utilisables, et non les autres, faute de pièces, faute de temps et de lieux pour les réparer, faute d'hommes également pour opérer ses réparations.

Ci-contre : *Réparation très sommaire d'un ouvrage d'art, peut-être sur la Seine, avec des étais, des échafaudages, des poutres. Deux locomotives servent de « test ».*

AILLEURS,
À LA MÊME ÉPOQUE

LA LOCOMOTIVE DU TRAIN QUI VALAIT 10 000 000 DOLLARS !

Ce train est le « Twentieth Century » américain qui, à partir des dernières années 1930, possède une locomotive extraordinaire, du type 232, la « J3a », avec un carénage spectaculaire, dont la ligne cherche avant tout à affirmer l'image de marque de la compagnie.

L'HEURE DES DESIGNERS

Peut-être le plus grand d'entre eux s'appelle Raymond Loewy. Il a tout dessiné, des automobiles Studebaker à la bouteille de Coca-Cola. Mais en face de lui, il y a un autre géant : Henry Dreyfuss, et le choix de la New-York Central Lines est en fin de compte très payant car la fameuse locomotive J3a en forme d'obus de Dreyfuss éclipse totalement la locomotive un peu trop ronde et lourdement enveloppée de Loewy. En outre, Dreyfuss a su concevoir, par le jeu des vitres, des miroirs et des cloisons, des voitures qui semblent très spacieuses et très dégagées, faisant oublier que l'on est dans un train. C'est bien le « Twentieth Century » de Dreyfuss qui triomphe dans cette lutte.

LE TRAIN LE PLUS LUXUEUX « IN THE WORLD »

En 1926, le « Century » rapporte 10 millions de dollars. Le parc se compose de 122 voitures et de 24 locomotives type 232 ou « Hudson ». Les trains se succèdent toute la journée, et le président de la New-York Central Lines, toujours, se fait remettre personnellement chaque jour un rapport sur le respect des horaires, les incidents, les retards, le nombre de voyageurs transportés. Le train reste donc sous les feux de la rampe, tant hiérarchique que médiatique… Leur vitesse moyenne est emblématique du « a mile a minute », soit 96 km/h, ce qui demande des pointes à plus de 160 km/h.

Ci-contre : *Magnifique et emblématique locomotive type 232, série « J3a » du réseau du New-York Central RR vue en 1940. Son carénage est le chef d'œuvre du « designer » Henry Dreyfuss (1904-1972).*

Assemblage de la porte de boîte à fumée et de la commande de distribution

IXOBOX N°1

Les pièces du kit numéro 1

1A Macaron SNCF
1B Porte de boîte à fumée
1C Cadre de porte
1D Charnières (x 2)
1E Renfort de porte
1F Poignée de fermeture
1G Biellette de commande de distribution
1H Coulisse de distribution
1I Biellette de l'excentrique
1J Roue motrice Boxpok
1K Plaque
AP M1,7 x4mm (x 4)
KM M1,4 x4mm (x 2)
LM M1,4 x5mm (x 2)
WP M 1,4 x7mm (x 3)
Tournevis cruciforme

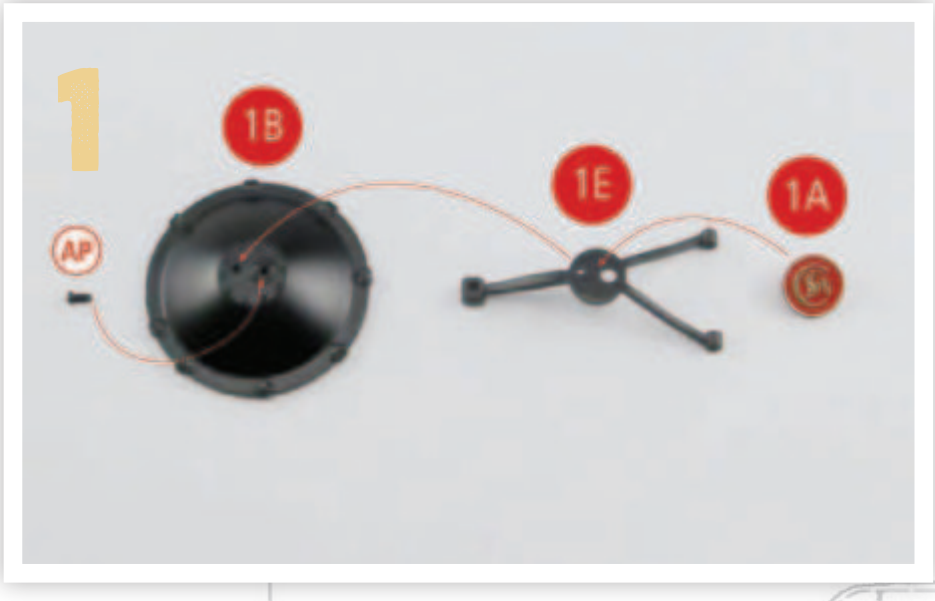
1
1B
1E
1A
AP

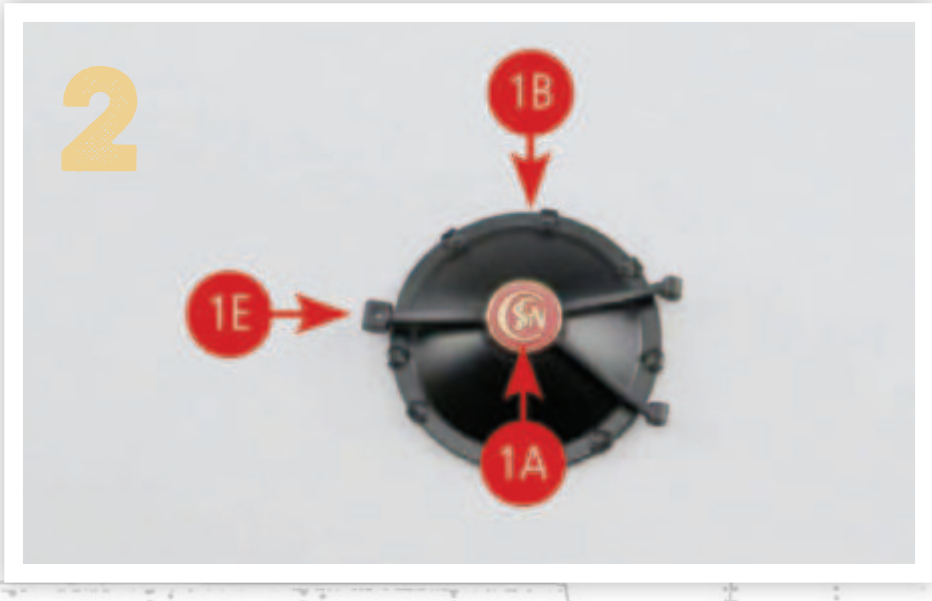
2
1B
1E
1A

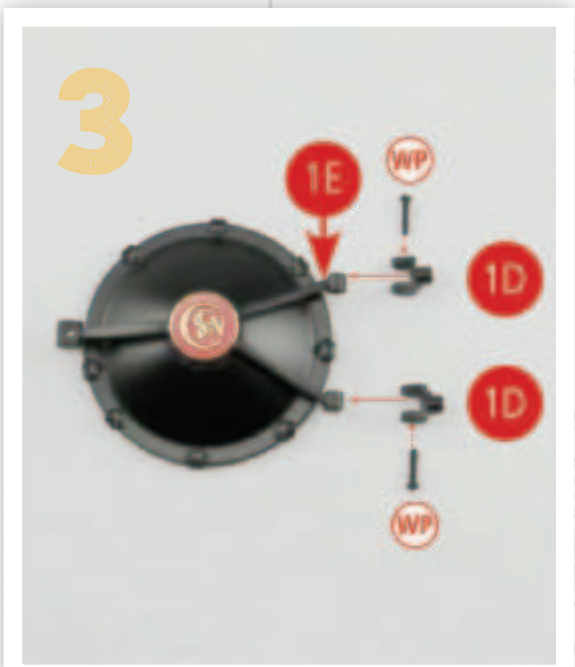
3
1E
WP
1D
1D
WP

4

1C
AP
1B
AP
5

6

7

8

9

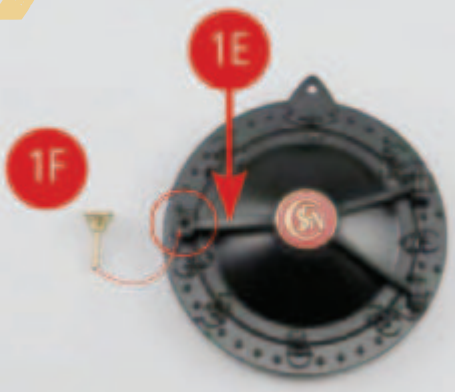

10

11

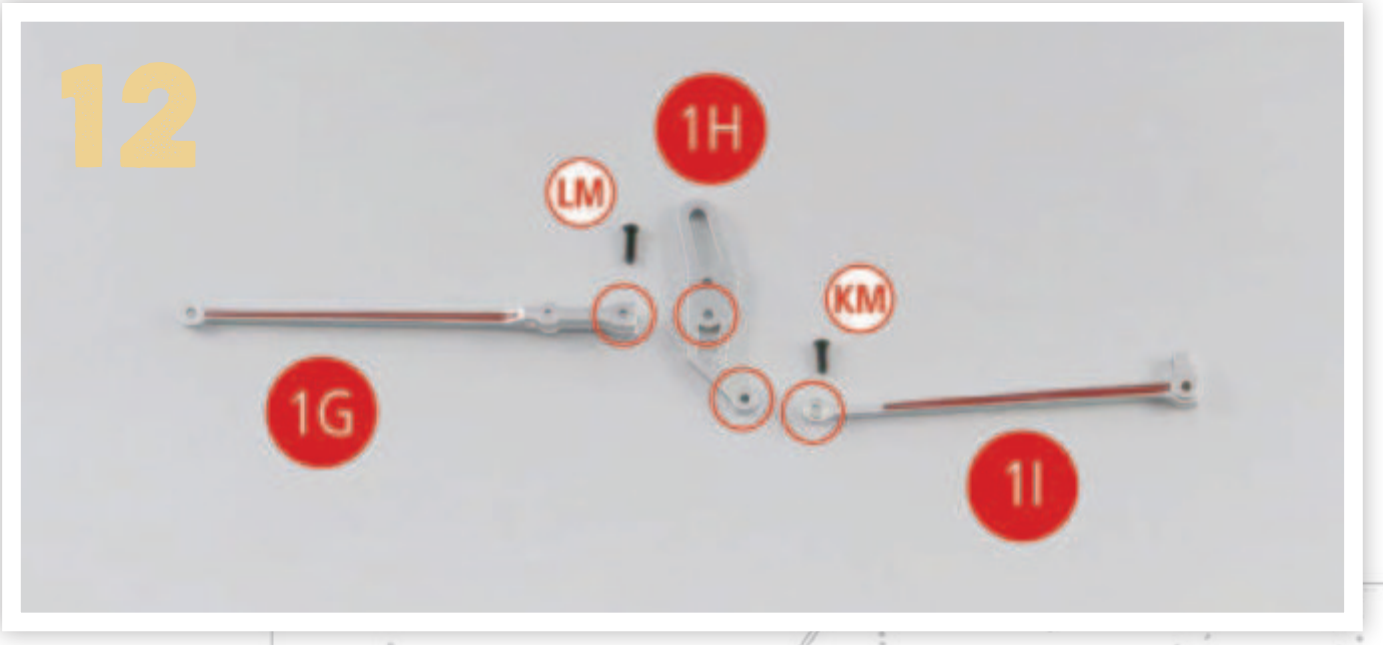
12
1H
LM
KM
1G
1I

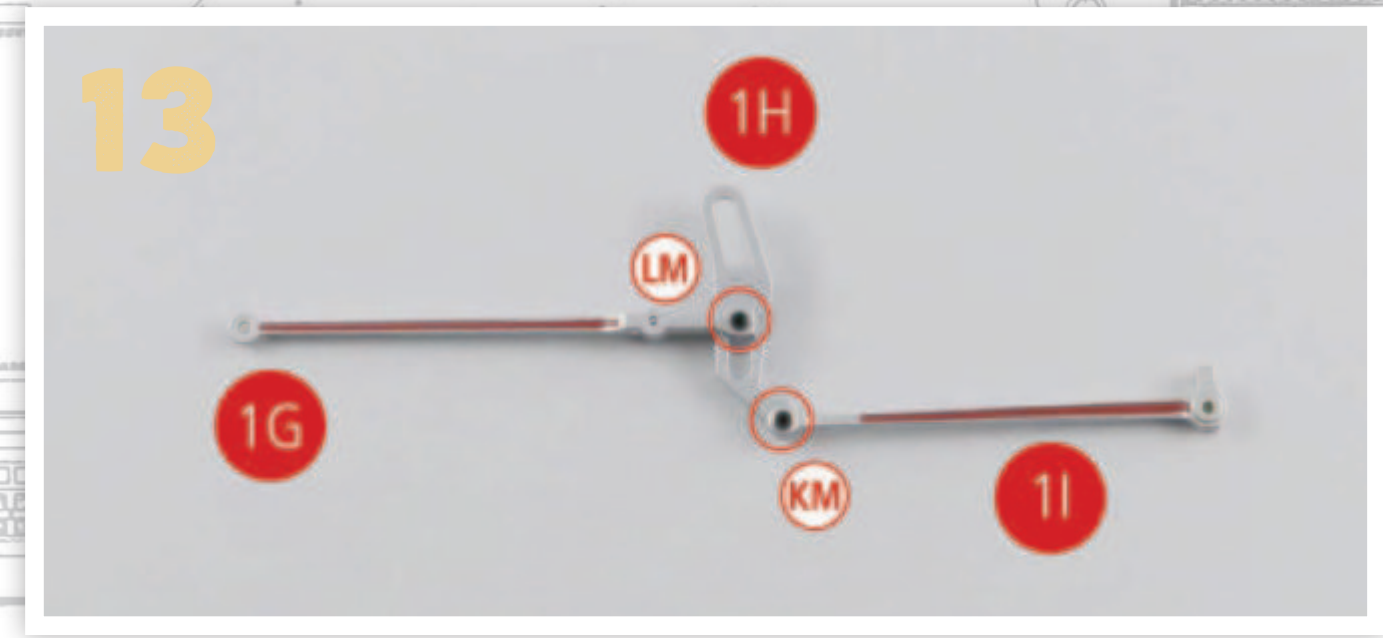
13
1H
LM
1G
KM
1I

VUE FINALE

TOUTE UNE ÉPOQUE

Crédit : document HM Petiet.

Locomotive type 230.K, N° 249, datant de 1908. Il s'agit de la série de vitesse 103 à 280 dite « type K Est », vue ici en gare de Troyes, vers 1950. Une 141-R est visible sur la droite du cliché.

IXOBOX N°1

KIT 2

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

échelle 1/32

ixoCOLLECTIONS

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

À la découverte de la 141-R aux USA **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La 132 autrichienne, le magnifique chef-d'œuvre de Carl Gölsdorf **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°1

Kit 2 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G.Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Chine par Premium and Collectibles Trading Ltd. Avenida do Dr Francisco Vieira Machado, 431-487, Edificio Nam Fung, Macau.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé , dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

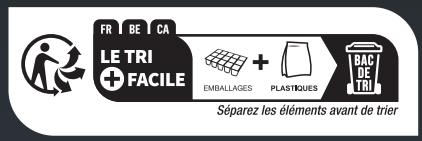

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 Euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Évry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande
Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.
2.2 Refus d'honorer la commande par la Société
La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.
2.3 Paiement de la commande
Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation
En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.
5.2 Retour des produits
Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.
5.3 Résiliation d'un abonnement
Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

À LA DÉCOUVERTE DE LA 141-R AUX USA

L'état du réseau français est tel, à la Libération, qu'il est impensable de l'exploiter sans un apport massif et sans précédent de locomotives neuves. Sur les 17 259 locomotives que possède la SNCF en 1938, l'occupant a « emprunté » 2 946 pour les besoins du réseau allemand et il en reste environ 6 000 qui sont en état de rouler.

Le reste, environ 10 000 locomotives, a été détruit par faits de guerre, ou est en attente de réparation pour une durée indéterminée, faute de pièces ou d'outils, voire pour cause d'ateliers détruits. Dès le 15 mai 1944, une mission française débarque à New York, menée par René Mayer, ministre et un des fondateurs de la SNCF en 1937. L'industrie américaine et canadienne est alors la seule au monde capable de produire 250 à 300 locomotives par mois. À cette même époque, on pense à étudier un type 141 ou « Mikado » qui est une locomotive mixte apte à tout faire avec des performances moyennes mais satisfaisantes au vu de l'urgence des besoins. Ce nombre sera toutefois limité à 1 340 locomotives, machines à simple expansion, car les firmes américaines et canadiennes ont déjà des carnets de commande bien remplis.

Ci-contre : Les voici enfin, ces « belles Américaines » et il ne s'agit pas d'automobiles, bien que ces locomotives soient l'équivalent ferroviaire de la fameuse Jeep de l'armée des USA. La traverse de tamponnement, la porte de boîte à fumée et les écrans en font presque des Françaises.

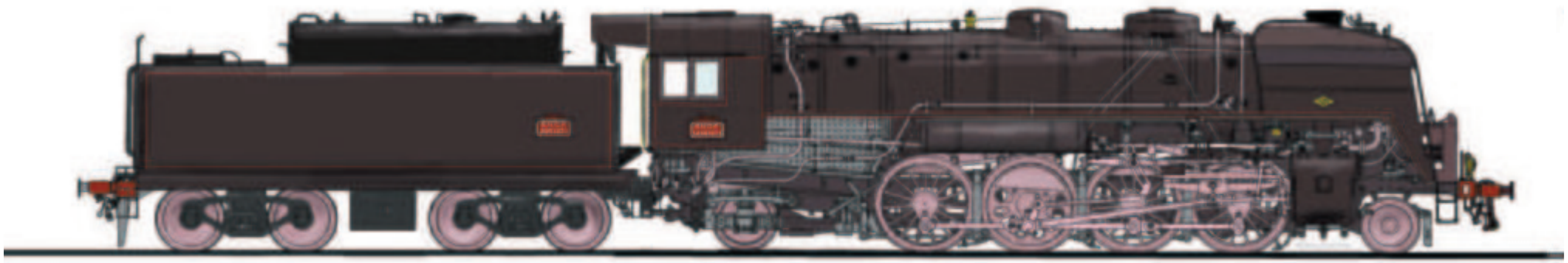

Ci-dessus : *Une « R » bien courante, mais ici en variante roues motrices à rayons (sauf le 3e essieu avec roues américaines « Boxpok ») et bissel arrière Cole. Version noire avec tender fuel.*

Ci-contre : *Il existe déjà aux USA de très nombreux types de 140 ou 141 lorsque la mission française se rend aux USA. Aucun type précis ne sera reproduit et la 141-R, inspirée par ces 140 ou 141, demandera une fabrication spéciale car elle a de nombreux équipements de type français.*

LES CHOIX DÉFINITIFS DE LA DEUXIÈME MISSION

Une deuxième mission, formée d'ingénieurs de la SNCF dirigée par Léguillé, Chef de la Division du Matériel de la région et comptant des dessinateurs de la Direction des Études de Locomotives (DEL) de la SNCF, part aux USA en décembre 1944 et définit ce qui sera la 141-R. Ce sera une locomotive simple, robuste, aux pièces largement et solidement dimensionnées, aux organes d'entretien commodes et peu coûteux. Ce seront surtout des locomotives faciles à conduire permettant le « service en banalité », c'est à dire sans équipe titulaire et pouvant être conduites en 3 x 8 par différentes équipes en continu.

Les Américains sont connus pour fabriquer des locomotives selon ces impératifs. Mais la mission française aura la charge d'augmenter ces caractéristiques américaines en demandant un foyer débordant et en acier, un chargeur mécanique (ou « stoker »), des roues à corps en acier moulé, un graissage à l'huile au lieu de la graisse, des graisseurs actionnés par des « épinglettes », un servomoteur pour le changement de marche, ou encore un rayon d'inscription en courbe minimal encore plus abaissé, passant des 105 m américains habituels à un 81 m : ce qui est inédit pour une locomotive de ce poids et de cette longueur. D'autres perfectionnements inconnus en France viendront faire école avec les 141-R, comme une confortable cabine de conduite à l'américaine bien fermée et offrant des sièges.

Seulement six mois après le démarrage des études, soit le 10 juillet 1945, la première 141-R sort des usines de la Lima Locomotive Works. En avril 1946, les 700 locomotives dites de la première tranche sont prêtes à rouler. Durant l'été de 1947, les 141-R 700 à 1220 sont livrées : une incroyable rapidité de production en série !

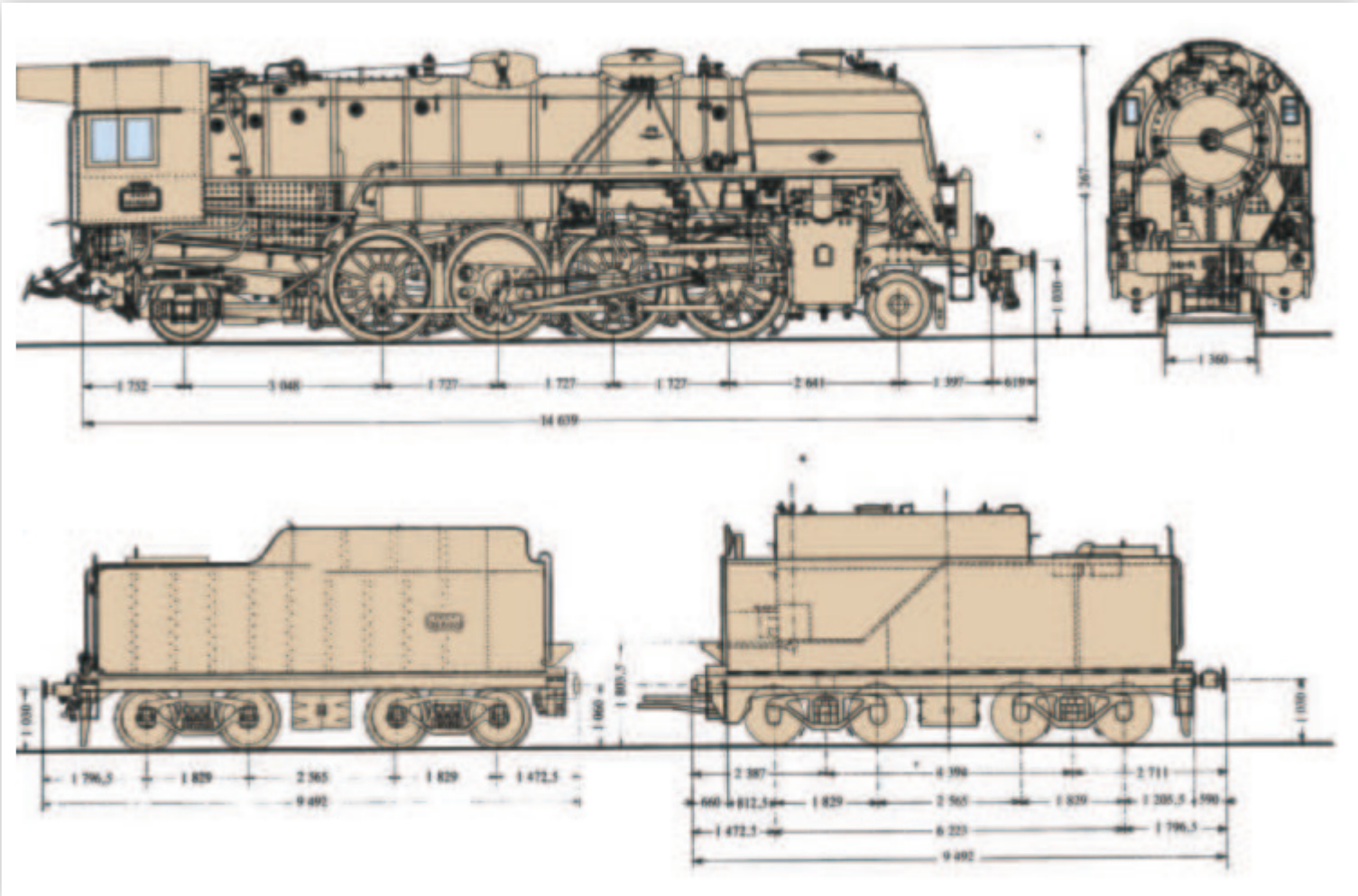

Ci-contre : *Un des schémas officiels de l'époque, sous sa forme « cotée » en millimètres, diffusé par la SNCF pour identification par les agents. Le tender est une version charbon (à gauche) ou fuel et coupe (à droite).*

AILLEURS,
À LA MÊME ÉPOQUE

LA 132 AUTRICHIENNE, LE MAGNIFIQUE CHEF-D'ŒUVRE DE CARL GÖLSDORF

Pays de montagnes, l'Autriche se doit d'offrir aux grands trains internationaux qui la traversent, des performances équivalentes à celles des réseaux des pays de plaine pour ne pas en réduire la vitesse. Mais l'empire austro-hongrois laisse en héritage un réseau aux voies médiocres, et il faut donc construire des locomotives à la fois puissantes, mais légères.

Crédit : Document Stogemayer, 1925.

GÖLSDORF ET LE PROBLÈME AUTRICHIEN

L'ingénieur Carl Gölsdorf (1861-1906) toutefois ne peut reconstruire les lignes austro-hongroises : il est ingénieur, chargé de la conception des locomotives. Et c'est par le biais de l'augmentation de la puissance des locomotives qu'il va résoudre le problème et parvenir à offrir, sur le réseau austro-hongrois, des performances à la hauteur.

En 1893, il crée une remarquable type 220, aussi performante que les 220 des autres réseaux européens qui sont beaucoup plus lourdes. Mais quand il faut passer à la locomotive type « Pacific », il faut bien accroître le poids pour disposer de la puissance de traction.

Et c'est là que Karl Gölsdorf montre ses capacités d'innovation : il inverse tout simplement le type « Pacific » ou 231 pour en faire une 132. Cette disposition d'essieux place sous le foyer, partie très lourde de la locomotive, deux essieux porteurs au lieu d'un seul et donc diminue la charge par essieu. Puis quand il faudra encore plus de puissance pour tirer de grands trains internationaux comme l' « Orient-Express », au lieu de créer une « Mountain » 241, l'ingénieur Adolph Giesl, disciple de Gölsdorf, créera une magnifique 142 qui sera une réussite.

Ci-dessus : *La magnifique type 142, série 214, faite en 1928 dans l'esprit Gölsdorf par son élève Adolphe Giesl. Cette machine est la seule autrichienne capable de tirer des trains rapides et lourds sur les dures rampes des Balkans.*

Ci-contre : *L'« Orient-Express » dans toute sa splendeur, bleu uni, remorqué par une 132 série 310 Gölsdorf de 1911. Quatre voitures et deux fourgons sont la limite permise par ces locomotives. Dans les années 1950, la composition est toujours la même.*

IXOBOX N°1

Assemblage du bissel avant et de la cheminée

Les pièces du kit numéro 2

2A	Faux essieu
2B	Roues
2C	Châssis du bissel avant
2D	Renfort de suspension gauche (L)
2E	Renfort de suspension droite (R)
2F	Renfort inférieur du bissel
2G	Ressort (x4)
2H	Suspensions
2I	Renfort des chasse-pierres
2J	Chasse-pierres gauche (L)
2K	Chasse-pierres droite (R)
2L	Barre de renfort gauche (L)
2M	Barre de renfort droite (R)
2N	Lest du bissel
2O	Cheminée
2P	Couvercle de cheminée
2Q	Poignée du couvercle de cheminée
AKP	M1,4 x4mm (x 3)
AM	M1,7 x4mm (x 10)
BM	M1,7 x5mm (x 5)
DM	M2,3 x4mm (x 3)
KM	M1,4 x4mm (x 5)
LM	M1,4 x5mm (x 3)
NP	M1,2 x4mm (x 5)
YM	M1,7 x5x5mm (x 5)

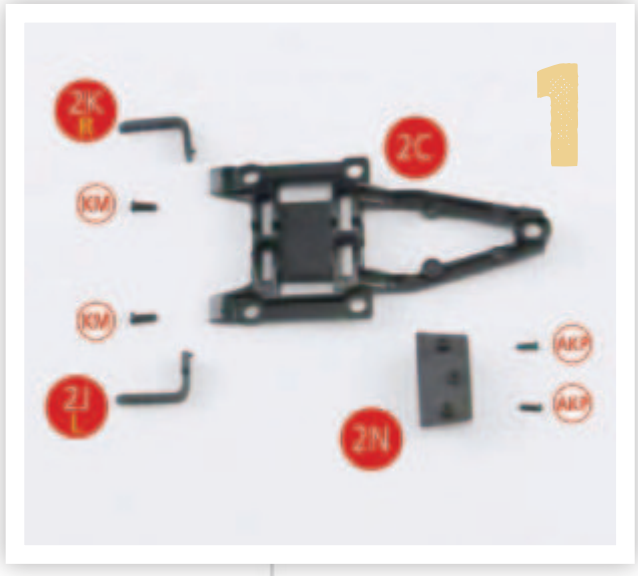
1
2K
2C
KM
KM
AKP
AKP
2J
2N

2
2K
KM
2C
KM
AKP
2J
2N

2N
2J
2C
KM
KM
2K
3

4
NP
2C
2I
NP

5
2C
NP
2K
NP
2J
2I

6
2K
2I
2J

7
2E
2A
2D
AM
AM

8
2E
2A
2D
AM
AM

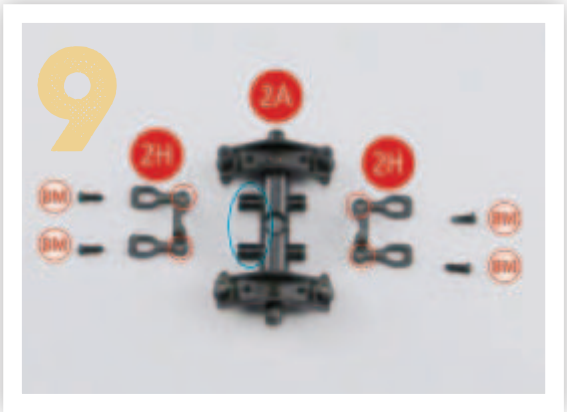
9
2A
2H
2H
BM
BM
BM
BM

10
2H
BM
BM
BM
BM

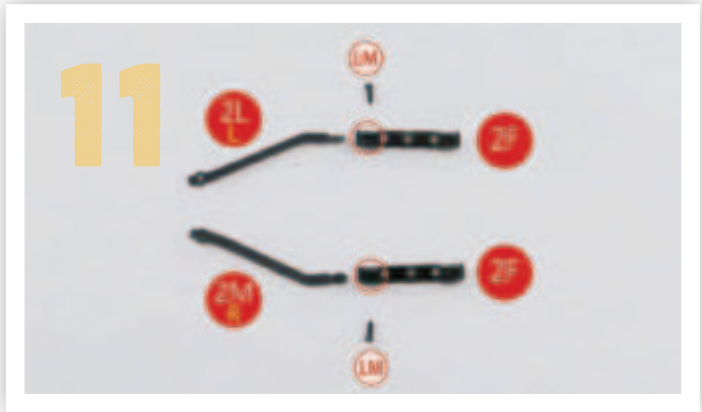
11
LM
2L
L
2F
2F
2M
R
LM

12
LM
2L
L
2F
2F
2M
R
LM

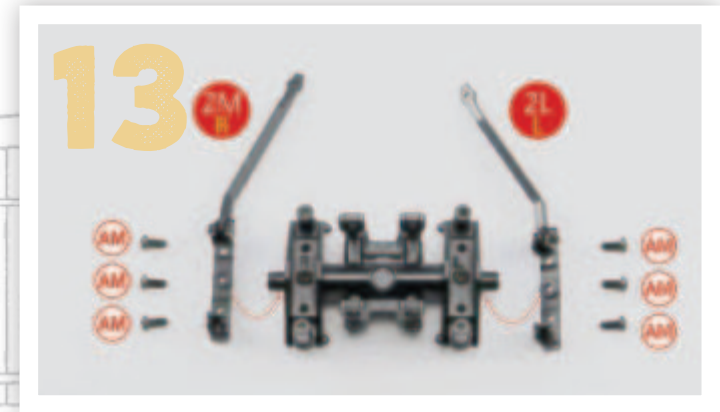
13
2M
R
2L
L
AM
AM
AM
AM
AM
AM

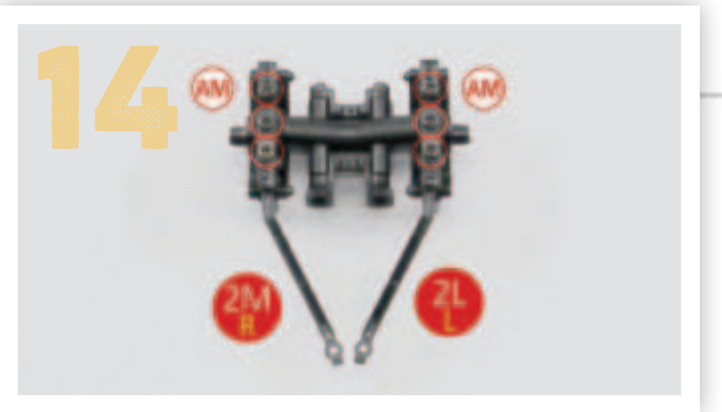
14
AM
AM
2M
R
2L
L

2G
2D
L
2G
2G
2L
L
2E
R
2G
2M
R
15

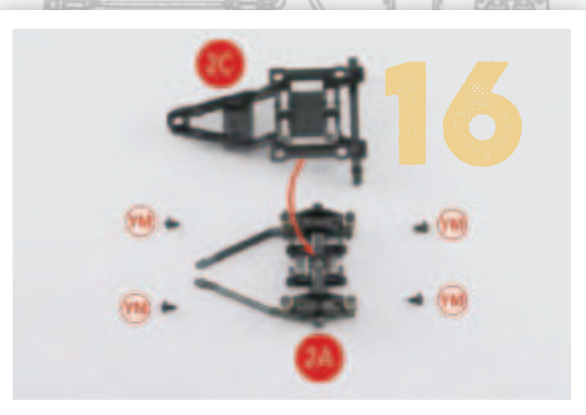
2C
16
YM
YM
YM
YM
2A

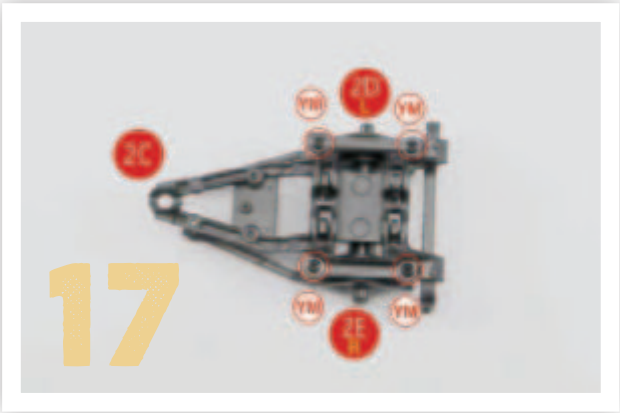
17
2C
2D
YM
YM
YM
YM
2E

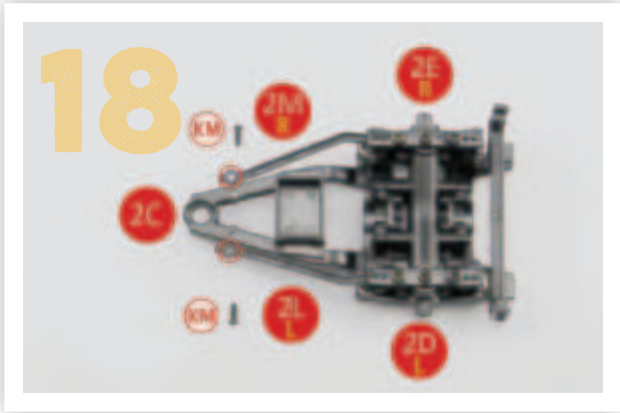
18
2C
2E
2M
KM
KM
2L
2D

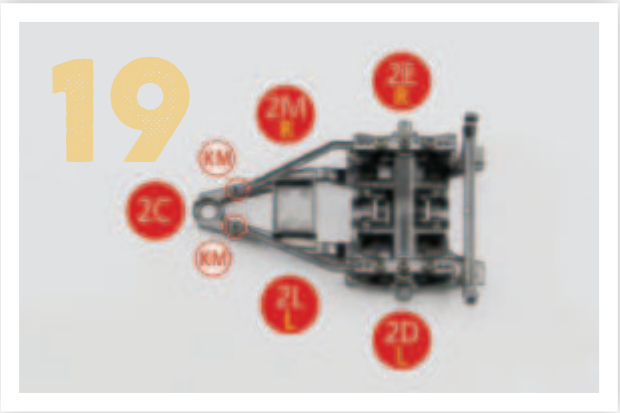
19
2C
2E
2M
KM
KM
2L
2D

20
2B
2B
DM
DM
2C

21
2B
2B
DM
2C

22
2Q
2P
2O

23
2P
2Q
2O

VUE FINALE

TOUTE UNE ÉPOQUE

Ambiance douce et silencieuse à bord du « train sur pneus » Paris-Strasbourg que la SNCF essaie en 1950. Le roulement désastreux des pneus qui « collent aux rails » décourage les locomotives les plus puissantes et met rapidement fin à l'existence de ce train et de tout ce qui roule sur des pneus sur rails.

IXOBOX N°1

KIT3

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

échelle 1/32

ixo COLLECTIONS

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

1 340 locomotives de 200 000 tonnes pour un voyage de 6 000 km **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La locomotive dont rêvait le IIIe Reich **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°1

Kit 3 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS

Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G.Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Chine par Premium and Collectibles Trading Ltd. Avenida do Dr Francisco Vieira Machado, 431-487, Edificio Nam Fung, Macau.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé , dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

FR BE CA
LE TRI + FACILE
EMBALLAGES + PLASTIQUES
BAC DE TRI
Séparez les éléments avant de trier

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 Euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande
Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.
2.2 Refus d'honorer la commande par la Société
La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.
2.3 Paiement de la commande
Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation
En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.
5.2 Retour des produits
Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.
5.3 Résiliation d'un abonnement
Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

1 340 LOCOMOTIVES DE 200 000 TONNES POUR UN VOYAGE DE 6 000 KM

Voilà les chiffres pour la plus grande opération de transport de locomotives neuves dans l'histoire des chemins de fer. Le Ministère de la Marine marchande français de l'époque fait confiance à un organisme mondial, le United Maritime Authority, *qui va planifier l'opération.*

Les bateaux « Texas » et « Lakehurst », transporteurs de tanks et d'artillerie pour l'armée américaine, longs chacun de 141 m et disposant d'une puissance de 8 000 CV assurent la liaison New York-Marseille : chacun accepte alors 38 locomotives et 38 tenders sur les quatre voies du navire.

Les fameux navires norvégiens du type « Bel » comme le « Belpamela », le « Belpareil » sont mis à contribution et transportent entre 17 et 70 ensembles locomotive et tender. D'autres bateaux comme les « Liberty Ships » et autres charbonniers à grande capacité sont également utilisés.

Ci-contre : Une rare vue du déchargement d'une 141-R à Cherbourg, en 1946, avec les « mâts de charge » du navire « Belpareil » qui assument la centaine de tonnes de la locomotive. On remarque que la cabine est dépourvue de sa « prolonge » de toiture et fermée par une épaisse plaque de contreplaqué.

Crédit : Keystone

Ci-dessus : *Vue de ce que l'on appelle une belle « pontée » de 141-R, prise sur le navire « Belpamela » à son arrivée au Havre, le 27 novembre 1946. Sur la droite, des tenders à fuel. On notera le démontage, mais pas systématique, des fragiles « chapeaux de dôme » en tôle qui craignent le transport et surtout le « grutage ».*

Ci-contre : *Le débarquement de la première 141-R à Marseille, la 141-R-466, le 17 novembre 1945. La locomotive est très abondamment pavoisée.*

SEULS QUATRE PORTS FRANÇAIS PEUVENT FAIRE FACE AU DÉFI

Détruits par la guerre, la presque totalité des ports français ne pourra accueillir les navires. Seuls Marseille (pour 276 locomotives et tenders), Cherbourg (793) et Saint-Nazaire (139) peuvent assurer le déchargement, car ils possèdent d'immenses grues flottantes pouvant soulever de 150 à 180 tonnes. Le port belge d'Anvers participera aussi au déchargement, et ses locomotives arriveront en France en roulant sur les réseaux SNCB et SNCF. Quelques navires type « Bel » purent accoster au Havre (90 locomotives et tenders). La 141-R-466 est la première à rouler sur le sol français à Marseille, le 17 novembre 1945, couverte de drapeaux tricolores.

Les 141-R sont soulevées d'une seule pièce avec interposition d'une poutre d'équilibrage. Le 1er mars 1946, 260 locomotives et leurs tenders sont débarqués. Deux ans plus tard, l'opération est terminée.

N'oublions pas que 17 locomotives et leurs tenders, les 141-R-1220 à 1235, plus la 141-R-1241, sont toujours au fond de l'Atlantique dans la coque du « Belpamela », suite à une tempête très violente au large de Terre-Neuve. On dit qu'il y en a « quelques-unes » aussi dans le port de Marseille.

LE VOYAGE ENTRE LES PORTS ET LES DÉPÔTS

Les locomotives arrivent déjà immatriculées et affectées aux différentes régions. Leur préparation et leur achèvement se font dans les grands ateliers

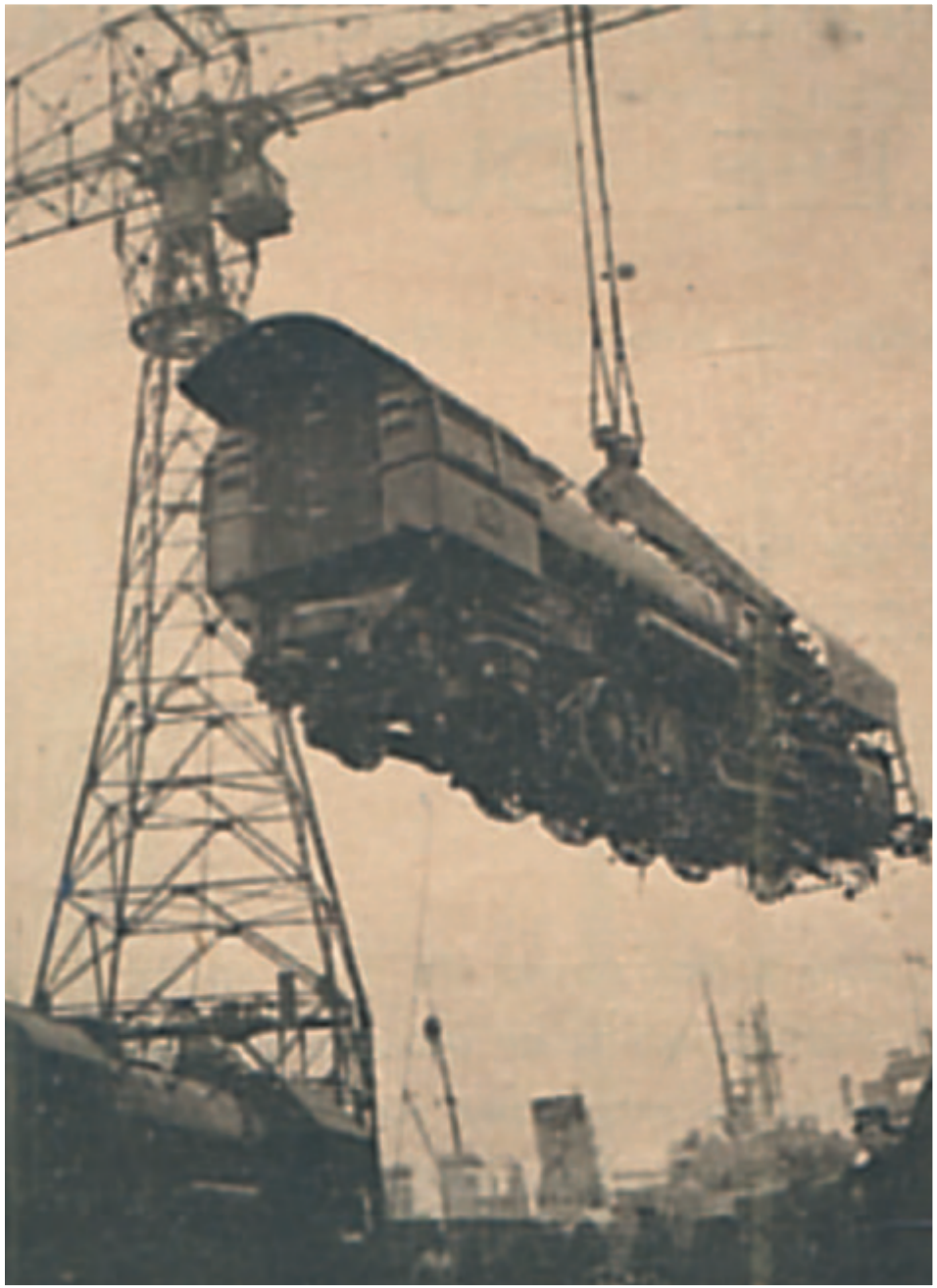

Crédit : Document RGCF

régionaux (Épernay, Bischheim, Sotteville-lès-Rouen, etc.) et non dans leurs dépôts, ce qui demande un acheminement collectif par des « trains de locomotives » remorquées par une locomotive déjà en service.

Il faut dire que les locomotives ont fait leur voyage débiellées, avec la cheminée fermée pour éviter que l'humidité de la mer n'envahisse les tubes des chaudières, tandis que les cabines de conduite sont fermées par l'arrière grâce à une paroi provisoire en planches. Elles n'ont donc pas encore leur prolonge de toit qui protège la plateforme de conduite : cette prolonge sera montée par les grands ateliers. Il faudra ensuite monter les bielles, un indicateur-enregistreur de vitesse (ou « mouchard »), les conduites et tubulures extérieures sur la chaudière démontées pour permettre le « grutage » dans les ports. Bref, le travail de préparation ne manque pas et demande plusieurs jours avant la mise en service très attendue.

Crédit : Document RGCF

Ci-contre : *Déchargement à Anvers en 1945 d'une 141-R avec un « ponton-grue » militaire américain flottant entre le navire « Vedby » et le quai.*

Ci-dessus : *À Anvers, en 1945, sur le navire « Vedby ». Les 141-R et les tenders attendent leur déchargement. À gauche, une poutre de levage est posée sur une locomotive.*

LA LOCOMOTIVE DONT RÊVAIT LE IIIe REICH

Le milieu des années 1930 est l'époque d'un véritable apogée pour les chemins de fer allemands : déjà durant l'entre-deux-guerres, le pouvoir national-socialiste avait fait des autoroutes une image de marque forte.

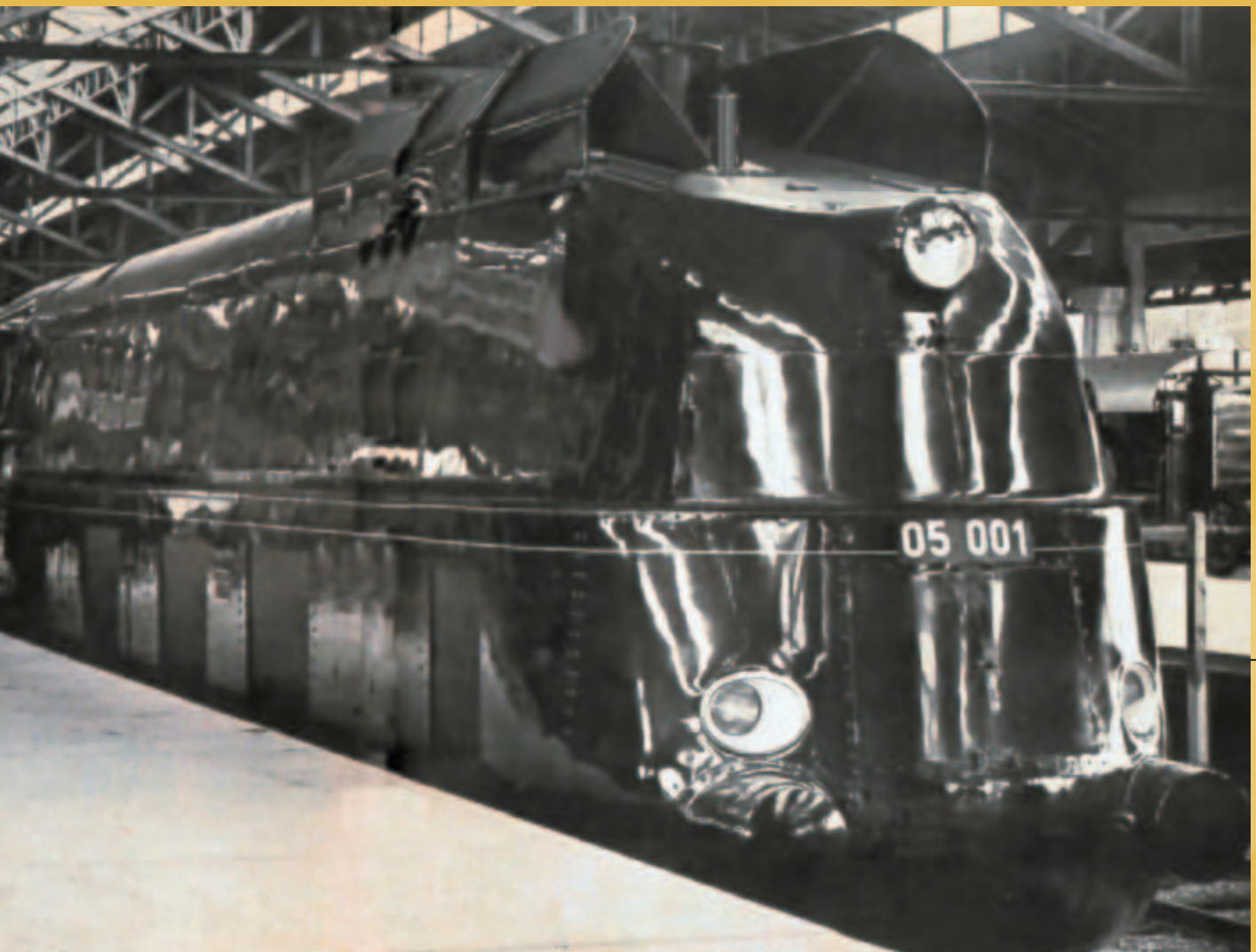

LA VITESSE, SYMBOLE DU PROGRÈS ALLEMAND

Les autorails Diesel très rapides comme le « Fliegender Hamburger » roulent à 160 km/h et réalisent des moyennes de plus de 120 km/h entre Hambourg et Berlin ! Ils sont remarqués dans le monde entier à l'époque. Ce n'est pas le cas des trains classiques, et les ingénieurs allemands pensent que la traction vapeur, avec des bonnes voies et du matériel remorqué léger, est apte elle aussi à atteindre de grandes vitesses.

En 1934, la « Deustche Reichsbahn » commande au constructeur Borsig une locomotive du type 232, série 05, capable d'atteindre 175 km/h avec un train de 250 tonnes. Elle est dotée d'une chaudière exceptionnelle. Les roues motrices ont un diamètre très important avec 2 300 mm. Trois locomotives sont construites : les 05001, 05002 et 05003.

LA 05001 AURA-T-ELLE UNE DESCENDANCE ?

La 05001 est essayée en juin 1935 entre Hambourg et Berlin et elle atteint 200,7 km/h avec un train de 205 tonnes : la puissance atteinte est de 3 137 ch. Mais le rendement est très faible car l'ensemble locomotive et tender absorbe à 200 km/h la presque totalité de la puissance. Cet essai montre que la pratique des grandes vitesses demande beaucoup d'énergie. Le Reich en restera là, mais la 05001 a été sauvée de la destruction : elle est aujourd'hui exposée au Musée de Nuremberg.

Ci-contre : *La superbe 05-001 carénée, première de la série 05, chef-d'œuvre du constructeur Borsig, est essayée en juin 1935 entre Hambourg et Berlin. Sauvée des destructions de la guerre, elle est préservée au musée de Nuremberg et sera adulée pendant les années 1950-1960.*

Montage de la traverse de tamponnement et du tablier avant

IXOBOX N°1

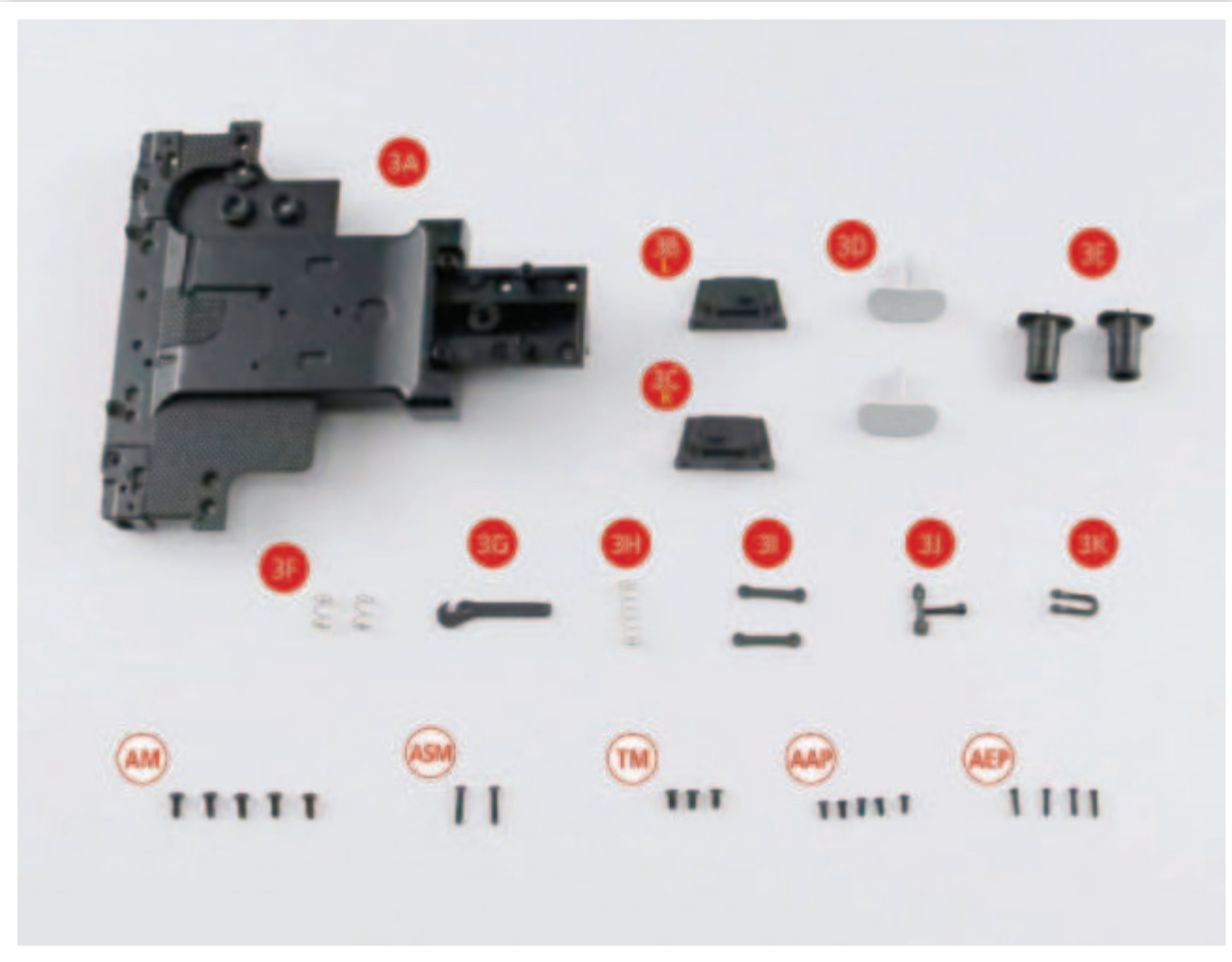

Les pièces du kit numéro 3

3A	Plateau de la traverse de tamponnement
3B	Support gauche (L)
3C	Support droit (R)
3D	Tampon (x 2)
3E	Boisseau des tampons (x 2)
3F	Buffer spring (x 2)
3G	Crochet de traction
3H	Ressort du crochet de traction
3I	Flasque (x 2)
3J	Tendeur à vis
3K	Manille
AAP	M1,4 x3mm (x 5)
AEP	M1,2 x5mm (x 4)
AM	M1,7 x4mm (x 5)
ASM	M1,4 x7mm (x 2)
TM	M1,7 x4mm (x 3)

1
3A
AM
AM
AM
AM
3C
R
3B
L

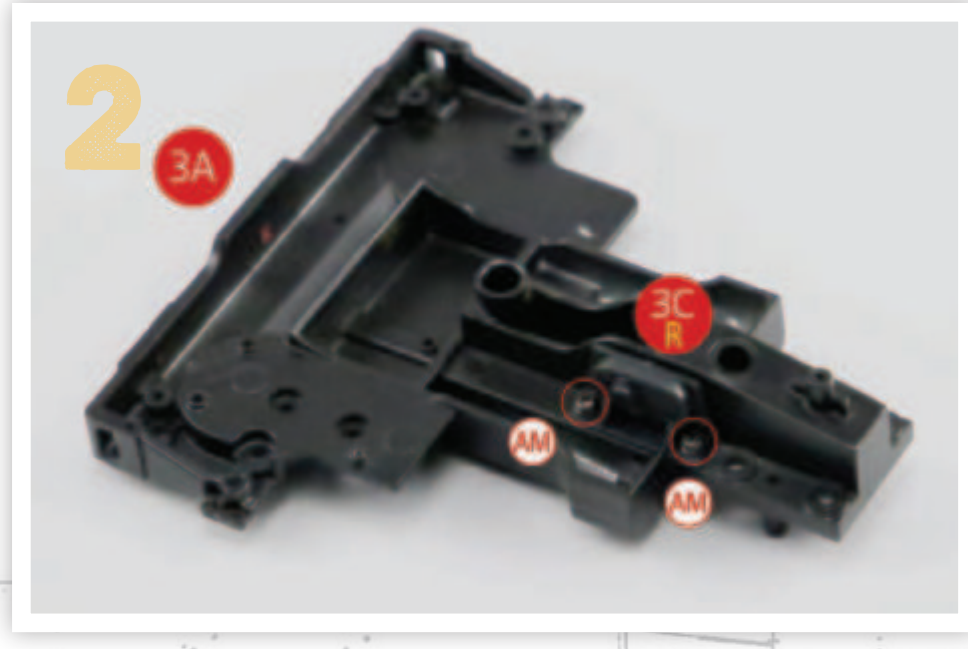
2
3A
3C
R
AM
AM

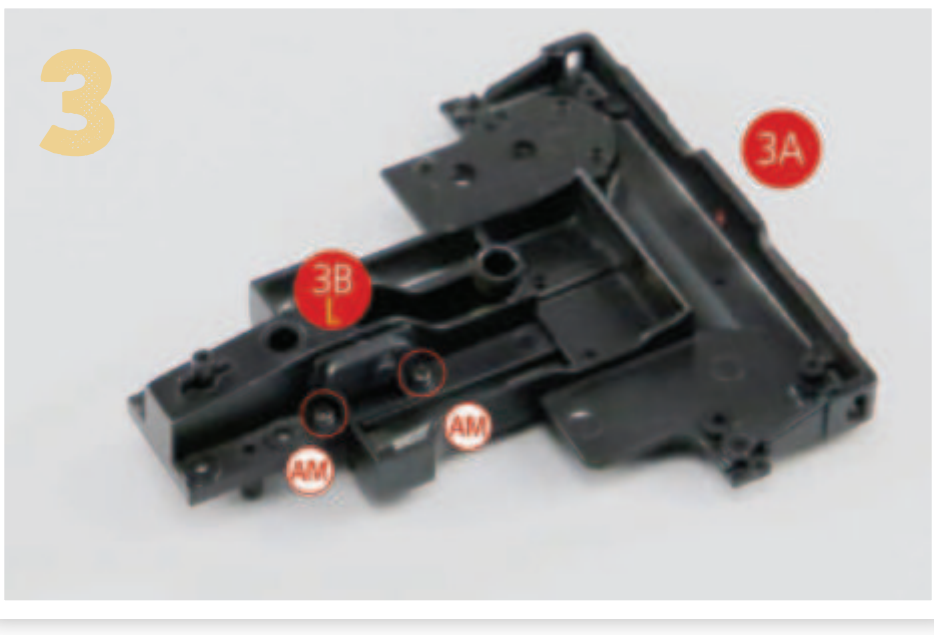
3
3A
3B
L
AM
AM

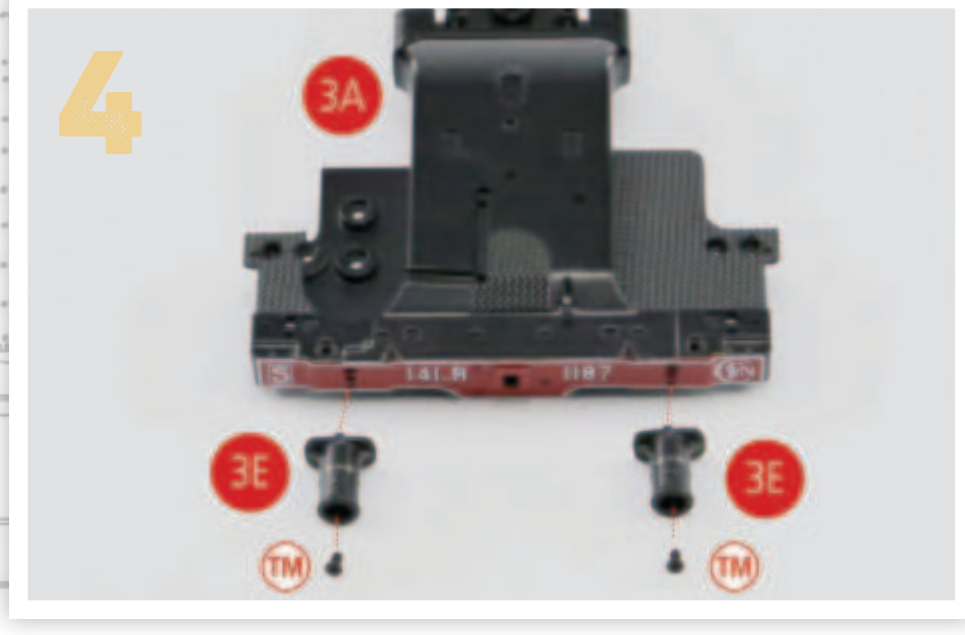
4
3A
3E
TM
3E
TM

5

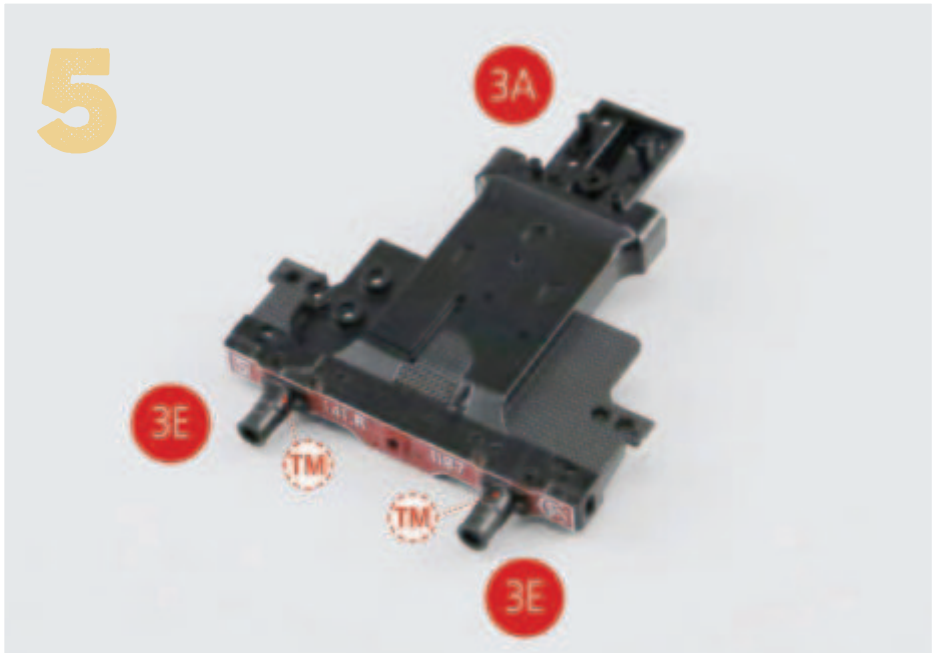
3A
3E
TM
TM
3E

6

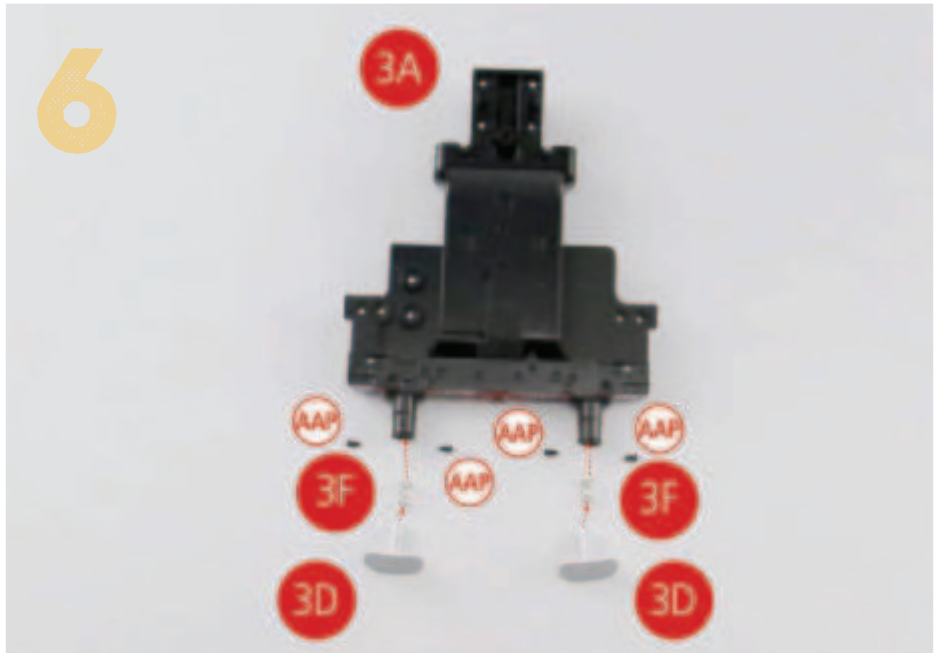
3A
AAP
AAP
AAP
AAP
3F
3F
3D
3D

7

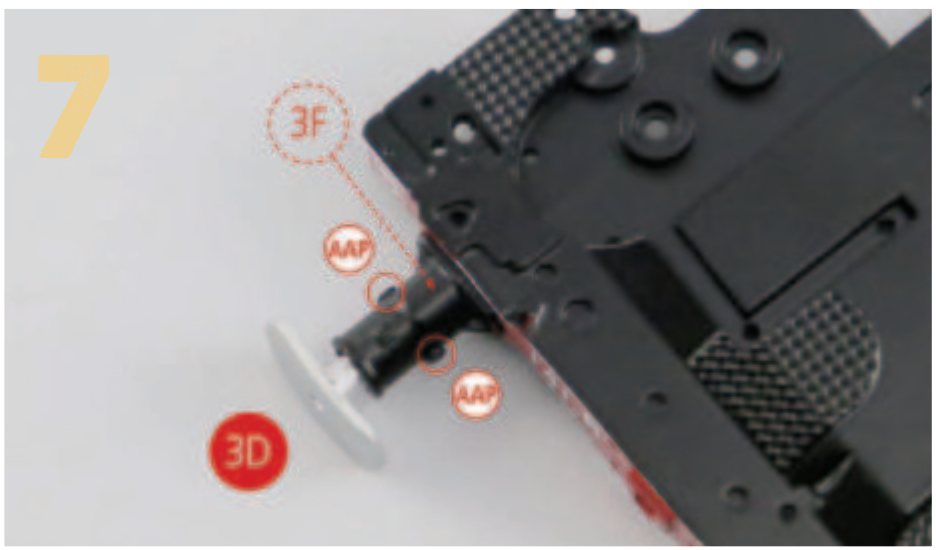
3F
AAP
AAP
3D

8

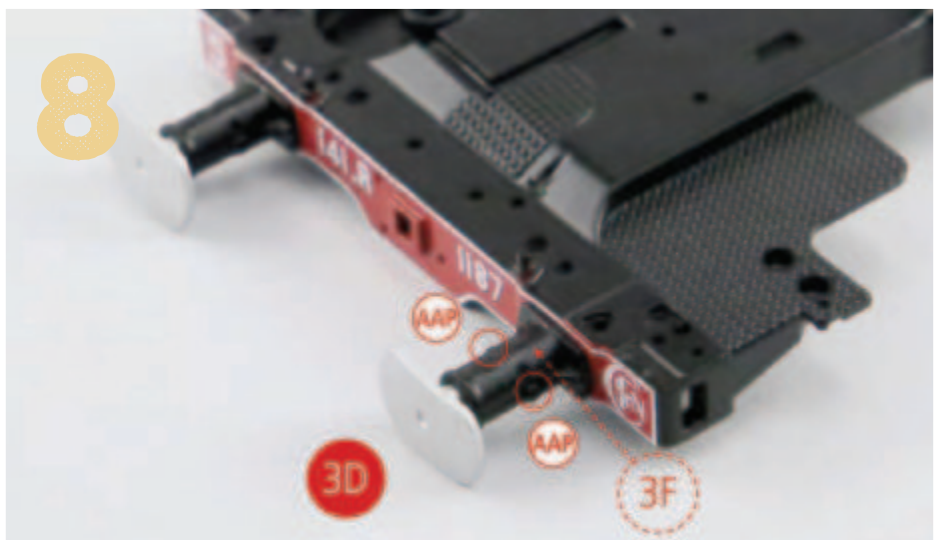
AAP
AAP
3D
3F

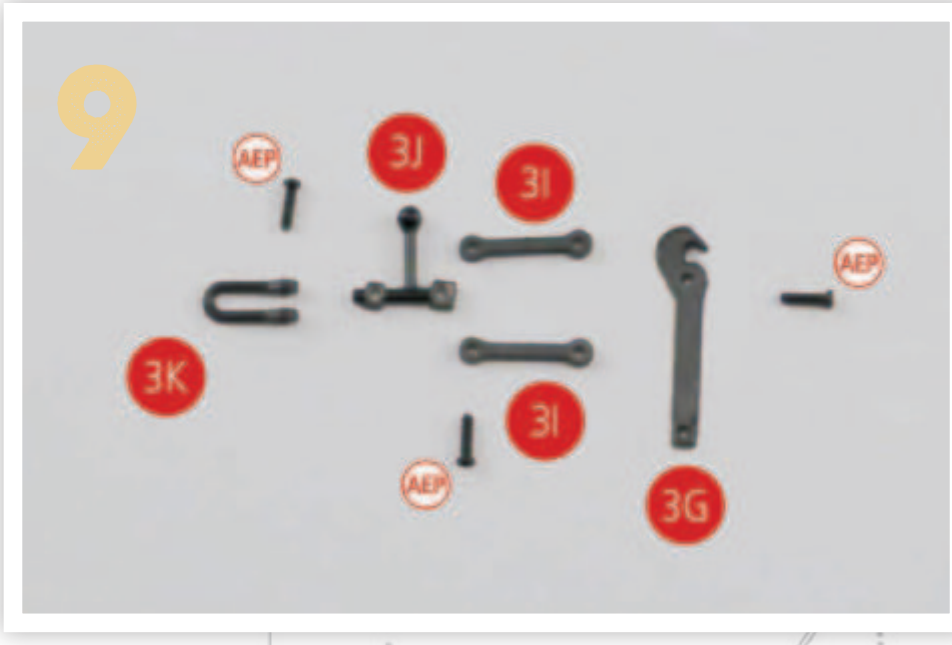
9
AEP
3J
3I
3K
3I
AEP
AEP
3G

10
3I
3J
AEP
AEP
AEP
3G
3I
3K

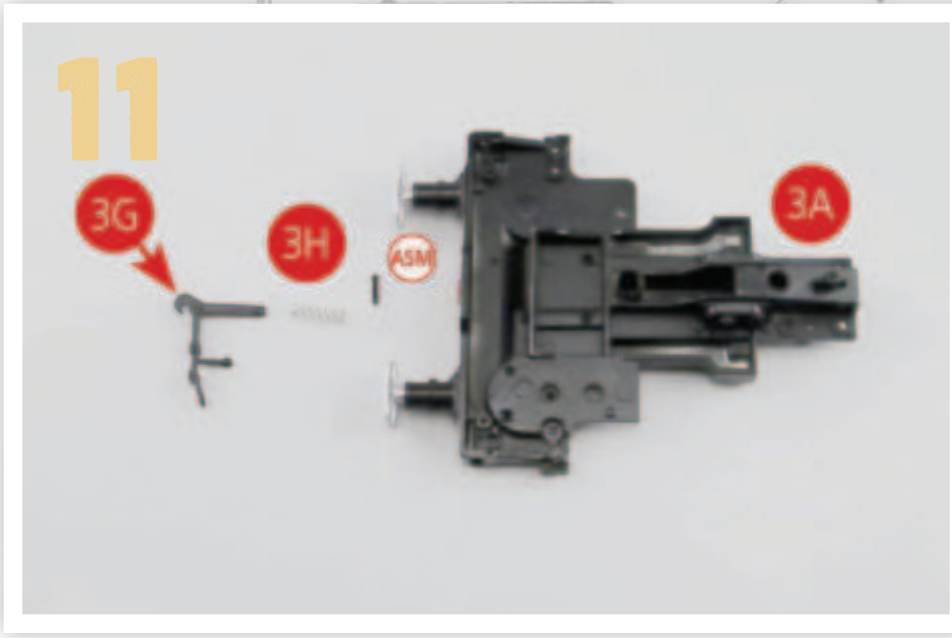
11
3G
3H
ASM
3A

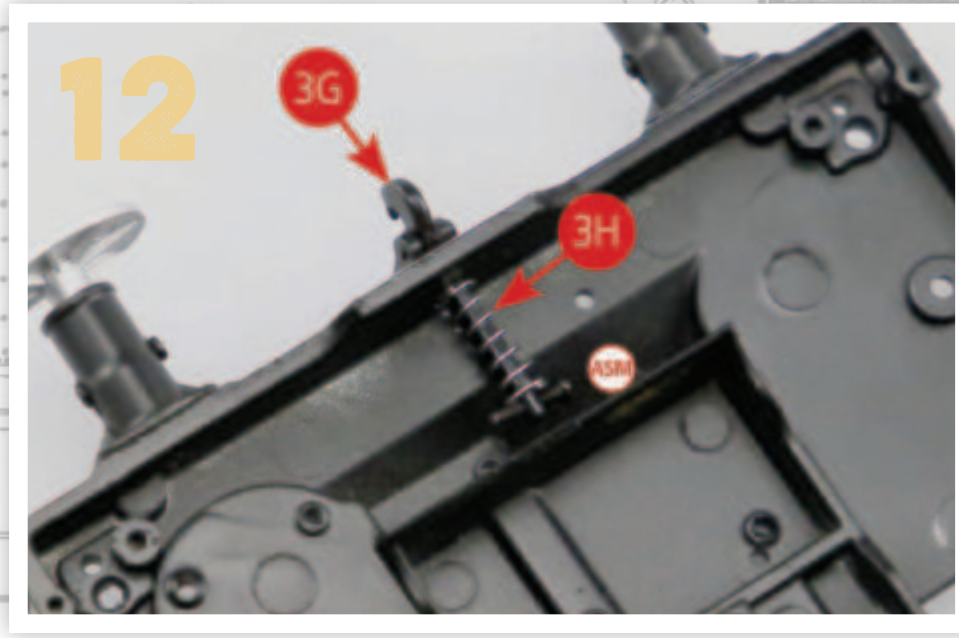
12
3G
3H
ASM

VUE FINALE

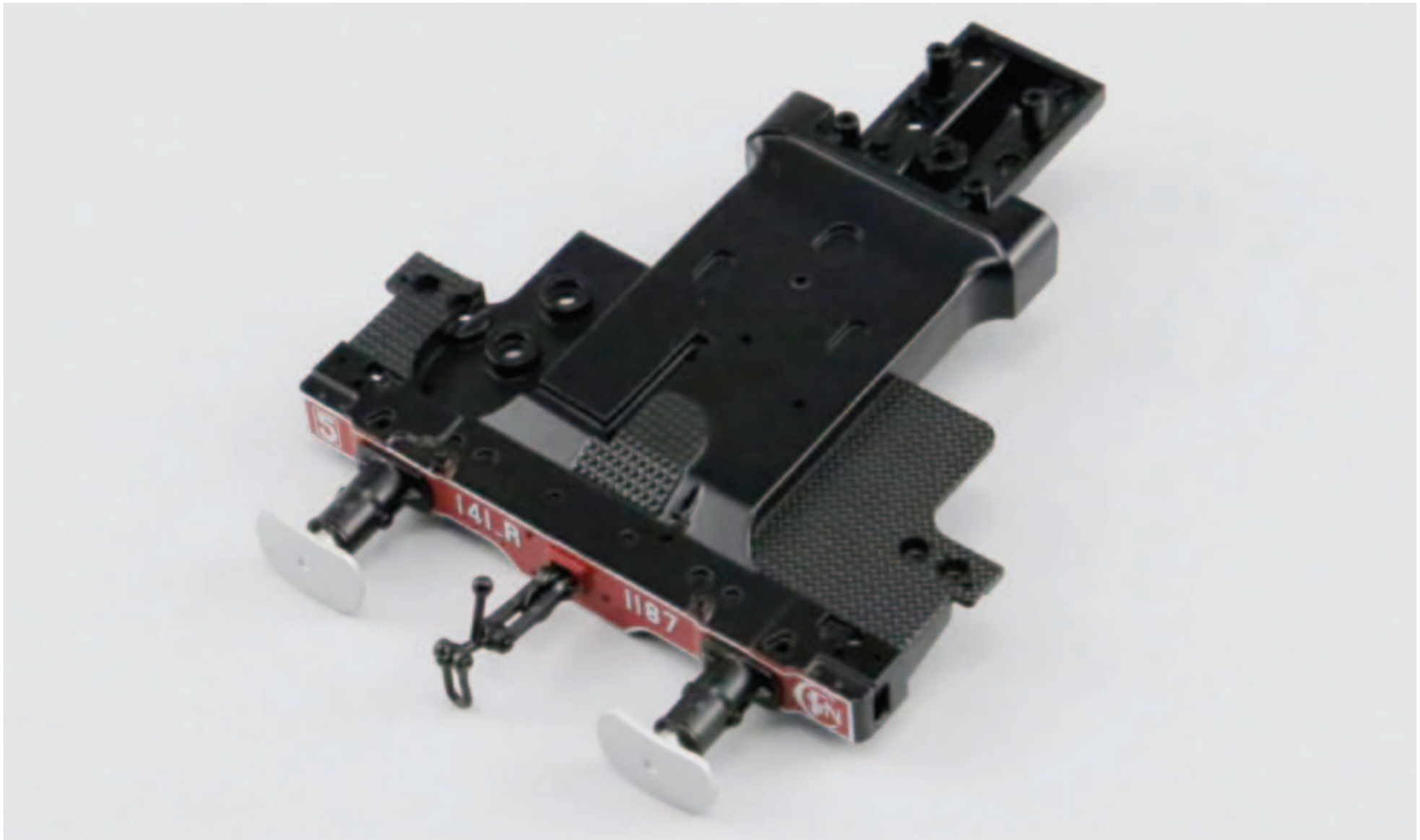

TOUTE UNE ÉPOQUE

La SNCF des années 1950 se voit dotée de bâtiments-voyageurs neufs dans le cadre des réparations d'après-guerre, comme ici à Épône-Mezières. Le chef de gare lève le « guidon » et prépare son sifflet pour donner le départ : le conducteur du vieux VH-Renault, datant de 1933, rêve déjà d'un bel autorail X-4300/4500 « moderne » mais il faudra attendre jusqu'en 1963.

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°4

KITS 13-14-15-16

échelle 1/32

ixoCOLLECTIONS

INFO SERVICE 05 61 34 39 39

M 02357 - 4 - F: 59,99 € - EY

+EY LOCOMOTIVE BOX

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Les 141-R et les trains de marchandises 3

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

Les locomotives de la série 111 à 400 du PLM 6

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°4

Kits 13-14-15-16 7

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G.Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé , dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

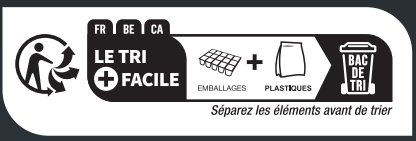

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 Euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Évry sous le numéro 852 934 090.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.

Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande

Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.

La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.

Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.

2.2 Refus d'honorer la commande par la Société

La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.

Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.

En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.

2.3 Paiement de la commande

Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.

La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.

Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation

En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.

Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.

5.2 Retour des produits

Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.

Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.

5.3 Résiliation d'un abonnement

Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.

La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.

Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.

Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.

En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.

La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.

Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.

La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.

Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.

Le Client dispose des droits suivants :

- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.

Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LES 141-R ET LES TRAINS DE MARCHANDISES

C'est surtout avec les trains de marchandises des années 1940 à 1970 que les 141-R vont faire la preuve de leurs qualités ; elles vont alors montrer que le régime dit de la « banalité » des équipes de conduite, passant d'une locomotive à une autre en fonction des exigences du service, est bien une réalité tout à fait possible dans une France où les équipes sont jalousement « titulaires » de leur locomotive.

Les qualités des 141 les rendent propices aux marchandises. La première caractéristique est le grand volume des chaudières donnant une vaporisation abondante et permettant le « décollage » facile des trains de marchandises qui sont, surtout à l'époque, très lourds et « mauvais rouleurs ». Les chaudières sont aussi par leur volume particulièrement aptes au traitement des eaux dit « TIA » (traitement intégral Armand, du nom de son ingénieur).

La seconde caractéristique est un châssis indéformable avec ses « coins de rattrapage de jeu » automatiques permettant de longs parcours sans vérification.

Ci-contre : Les 141-R se retrouvent, sur le réseau français, comme « bonnes à tout faire », mais le « tout » sera essentiellement d'innombrables trains de marchandises, longs et lourds, qui sont la seule solution pour redémarrer l'économie nationale. Ici un train de primeurs qu'il faut accélérer sans perdre de temps.

Ci-contre : *Une 141-R, en plein effort, en tête d'un lourd train sur la rampe de St-André-le-Gaz à Chabons, près de Grenoble. Cliché pris en 1967 par le regretté Yves Broncard, grand auteur et photographe ferroviaire. Le fourgon « M » est derrière le tender, pour le chef de train.*

La troisième caractéristique est le graissage mécanique automatique généralisé sur la locomotive, ce qui permet de longs parcours sans souci de surveillance et d'interventions, sans risque d'échauffements voire de pannes.

La quatrième caractéristique est un appareillage auxiliaire simple et robuste, et qui est d'un fonctionnement sûr avec un entretien peu onéreux. Les pompes d'alimentation en eau, les réchauffeurs d'eau, les injecteurs, les compresseurs, et même les turbodynamo sont mécaniquement robustes, simples, sûrs, et créent un climat de confiance et d'efficacité parmi les équipes de conduite ainsi qu'auprès des équipes d'entretien des ateliers.

LES CARACTÉRISTIQUES DES TRAINS DE MARCHANDISES QUE TIRENT LES 141-R

Ces trains peuvent atteindre des poids de l'ordre de 1 500 à 1 800 tonnes (soit jusqu'au double des poids habituels) et les 141-R peuvent les tirer en palier à 60 ou 70 km/h. Pour ce qui est des trains de messageries, qui doivent être plus rapides, les 141-R peuvent leur assurer une vitesse de 100 km/h avec un poids de 800 tonnes, ce qui, tout compte fait, est ce que font les 141-R avec des trains de voyageurs express.

Les parcours kilométriques journaliers des 141-R, dès les premières années de leur mise en service, s'avèrent

bien au-dessus de ceux des locomotives des séries d'avant-guerre. En décembre 1945 au dépôt de Châlons ou de Blainville, d'après M. Collardey et M. Rasserie, les moyennes journalières atteignent 190 km et même dépassent 200 km dans un grand nombre de dépôts : soit un kilométrage qui est environ le double des machines SNCF d'avant-guerre. Toutefois, les fameuses locomotives 141-P de la SNCF, étudiées pendant la Seconde Guerre mondiale, sauront se montrer plus puissantes que les 141-R avec leur 100 km/h, en dépassant facilement 3 200 ou 3 300 chevaux-vapeur. Les 141-R, elles, sont toujours restées en dessous de 2 900 chevaux-vapeur. Les « P » ont donc pu enlever des trains de marchandises plus lourds que les « R ».

LES 141-R « PÉTROLIÈRES » SONT PLUS PERFORMANTES QUE LES « CHARBONNIÈRES »

Un autre fait est à signaler dans le monde surprenant des 141-R : les machines transformées ou construites pour la chauffe au fuel, reçoivent des améliorations concernant leur roulement (roues Boxpok, boîtes à rouleaux aux essieux moteurs, etc.) et surtout se permettent une autonomie de 700 km ; soit le double sinon le triple de celle des machines à charbon qui parviennent quand même à une autonomie de 400 km déjà remarquable. On verra ainsi de nombreuses 141-R assurer des trains de marchandises rapides au long parcours avec le même brio que pour les trains de voyageurs express.

Ci-contre : *Un train de marchandises dit RO (pour « Régime ordinaire », anciennement « Petite vitesse ») avec ses wagons tous différents et affrétés à l'unité et partiellement remplis. C'est l'époque où, pour la « France profonde », le chemin de fer et la 141-R assurent tous les transports.*

AILLEURS,
À LA MÊME ÉPOQUE

LES LOCOMOTIVES DE LA SÉRIE 111 À 400 DU PLM

La disposition d'essieux type 121 est assez courante, vers la fin du XIXe siècle. Cette disposition, toutefois, n'apporta pas de grandes satisfactions, surtout dans le domaine de la stabilité. Mais les 111 à 400 du PLM apporteront une certaine dynamique, préparant le réseau aux locomotives de grande vitesse de type 220.

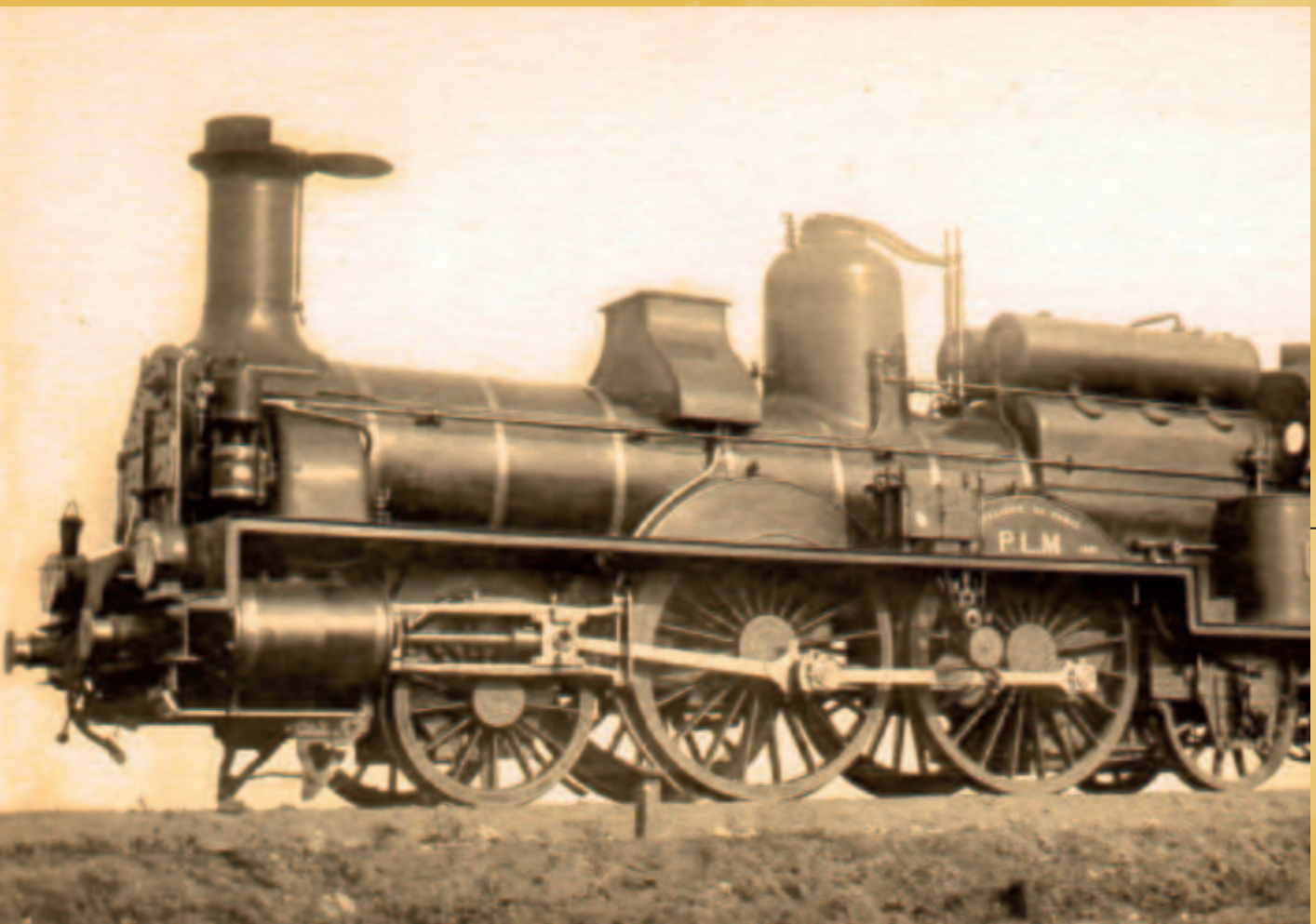

LE SUCCÈS EN FRANCE DU TYPE 121

C'est bien à l'ingénieur Forquenot, du réseau du PO, que l'on doit le développement du type 121 à partir du type 120. Les locomotives PLM série 111 à 141 sortent des ateliers de Paris et d'Oullins à partir de 1879 et seront construites jusqu'en 1884. Pour des locomotives pesant 52,4 tonnes, roulant à 90 km/h, équipées d'une chaudière timbrée à 11 kg/cm^2, le diamètre de leurs roues motrices est réduit à 2 mètres au lieu des 2,10 mètres d'origine.

LEUR CARRIÈRE

Pendant la première dizaine d'années de leur existence, de 1879 à 1889, ces machines sont les plus utilisées par le PLM pour la remorque des trains express, mais dès la décennie des années 1890 leur règne prend fin, à cause de l'apparition des locomotives de type 220. Vers 1910, elles ne sont plus au service des voyageurs des trains dits désormais « rapides ».

Ci-dessus : *Une 111-400 en tête d'un train de voyageurs régional, sur la Côte d'Azur, vers 1910. Le train est formé de voitures de types différents et on note un manque d'unité. La voie et le viaduc témoignent d'une construction soignée : la Côte d'Azur et son tourisme naissant avaient besoin de leur chemin de fer.*

Ci-contre : *La ligne élégante et très Belle Époque de la 111-400 fait déjà impression à la fin du XIXe siècle. L'absence de bogie avant sera un manque à la fois technique et esthétique auquel le PLM sera bien obligé d'apporter une solution peu avant 1900 avec les fameuses 220 « Coupe-vent ».*

Montage du cylindre droit

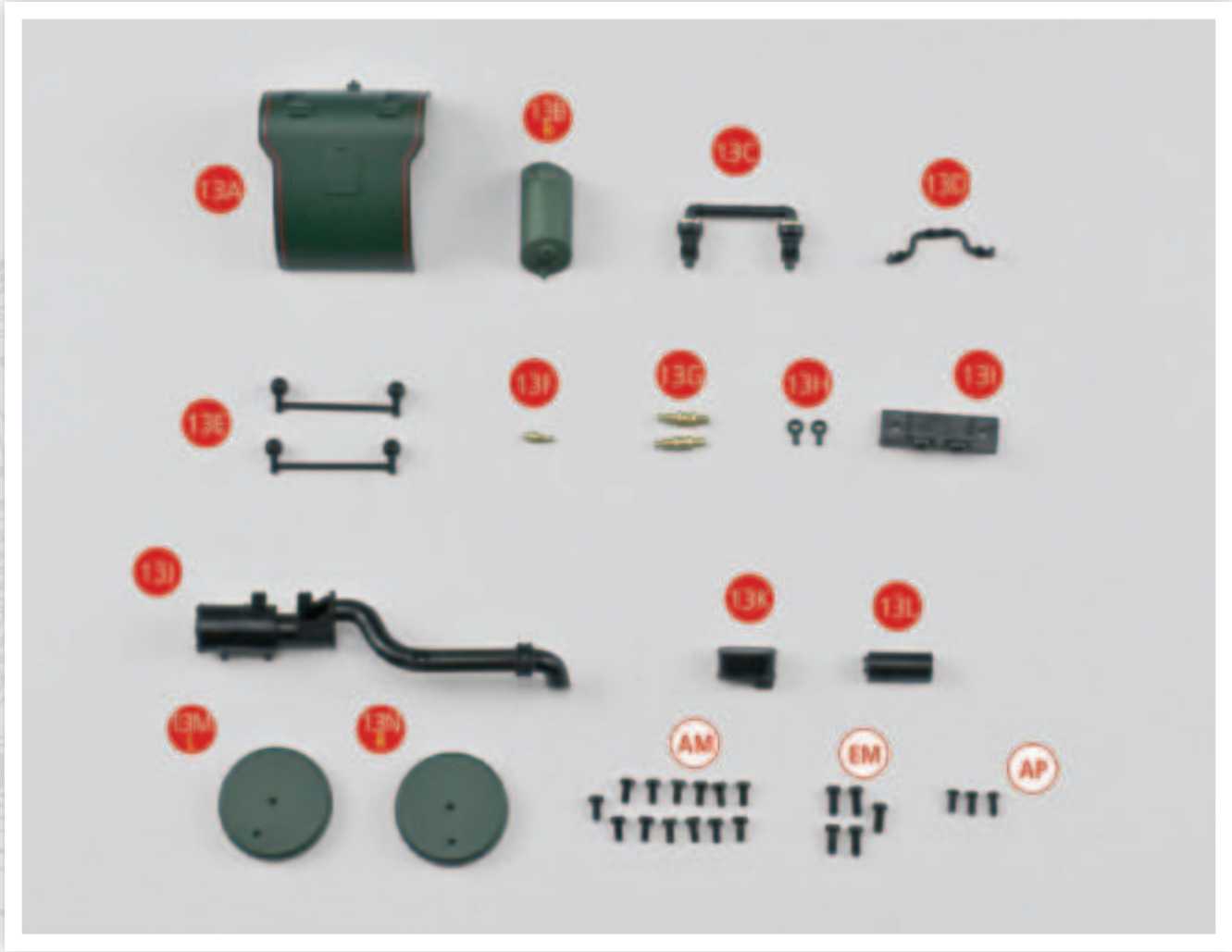

Les pièces du kit numéro 13

13A	Enveloppe de cylindre
13B	Passage de vapeur (R)
13C	By-pass
13D	Prise de vapeur des accessoires
13E	Robinets inférieurs des cylindres
13F	Petit purgeur
13G	Purgeurs gros débit (x2)
13H	Supports de tuyaux
13I	Renfort intérieur d'enveloppe de cylindre
13J	Turbodynamo
13K	Support du turbodynamo
13L	Capot du turbodynamo
13M	Joue du cylindre gauche (L)
13N	Joue du cylindre droit (R)
Vis AM	M1,7 x 4 (11 + 2)
Vis EM	M2,0 x 5 (4 + 1)
Vis AP	M1,7 x 4 (2 + 1)

1
13A
13B
R

2
AM
13A

3
13B
R
AP
13I
AP
13A

4
11A
13I
AM
AM

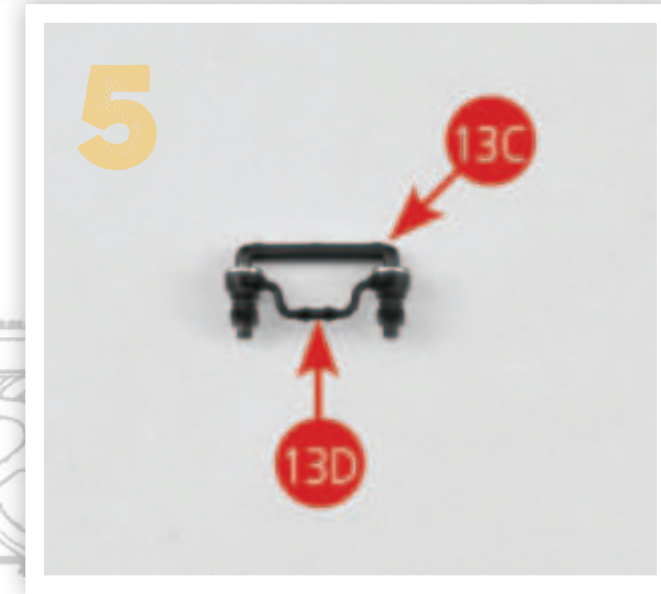
5
13C
13D

6
13C
13A

7

8

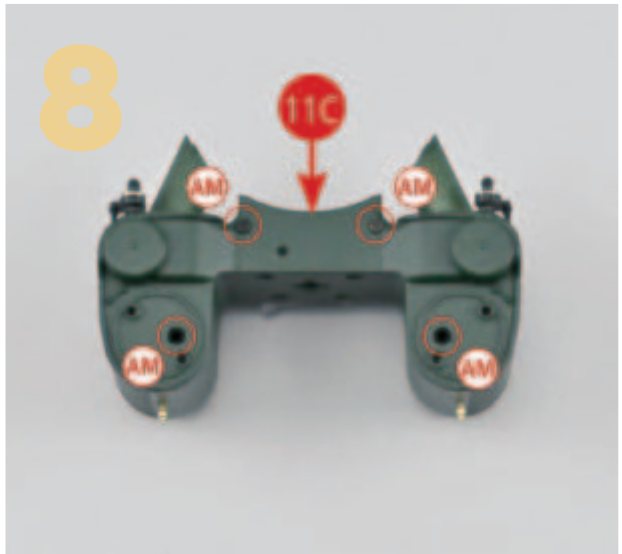

9

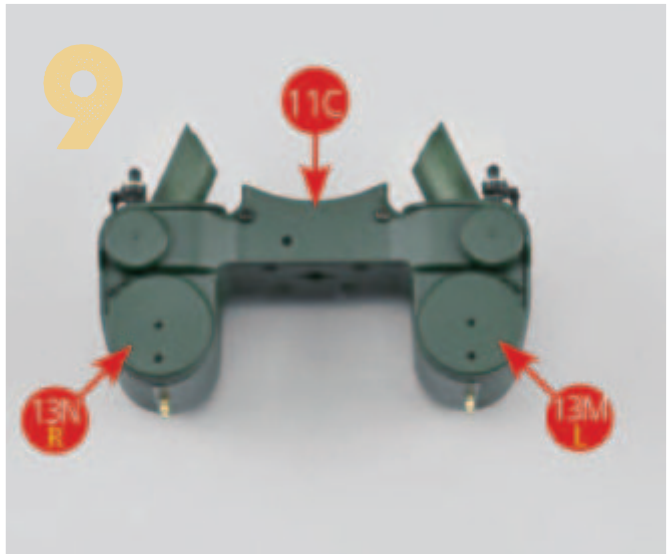

10

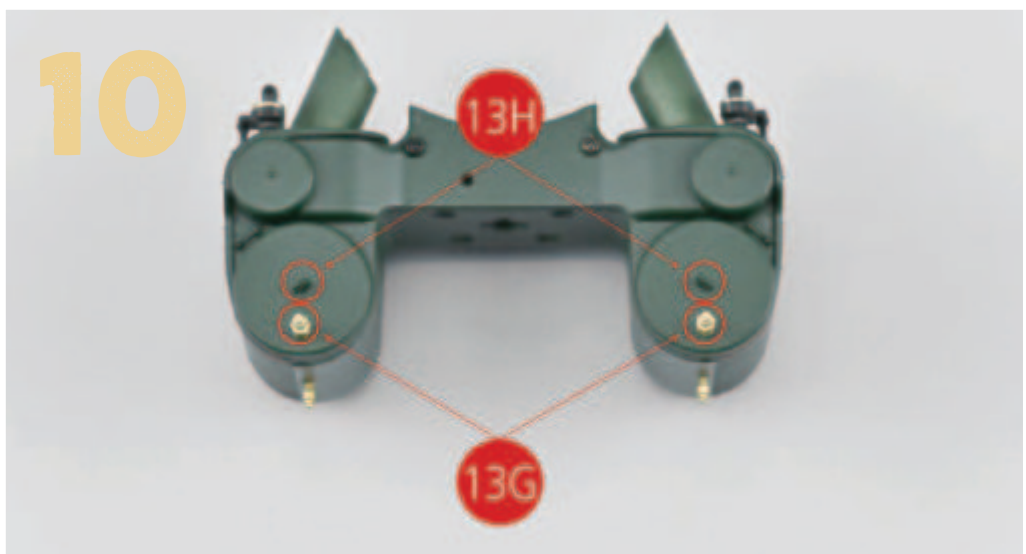

11

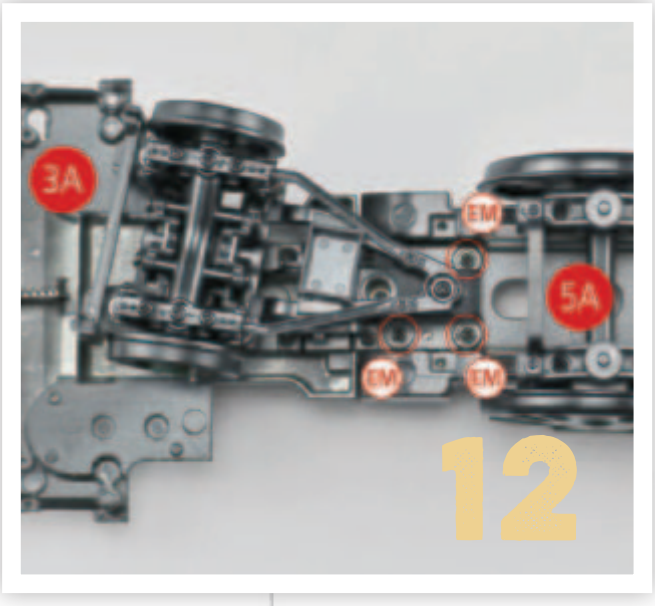
3A
EM
5A
EM
EM
12

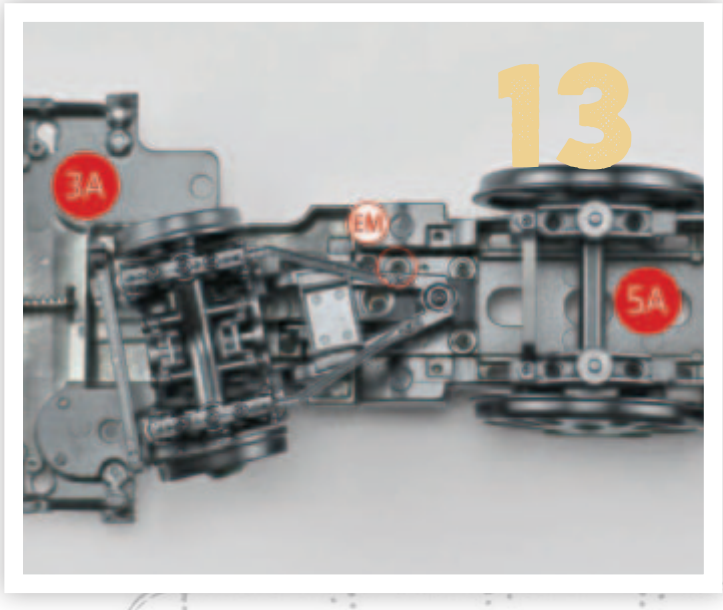
13
3A
EM
5A

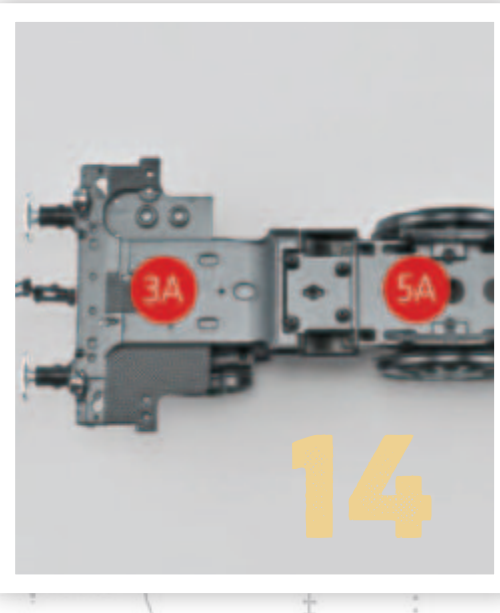
3A
5A
14

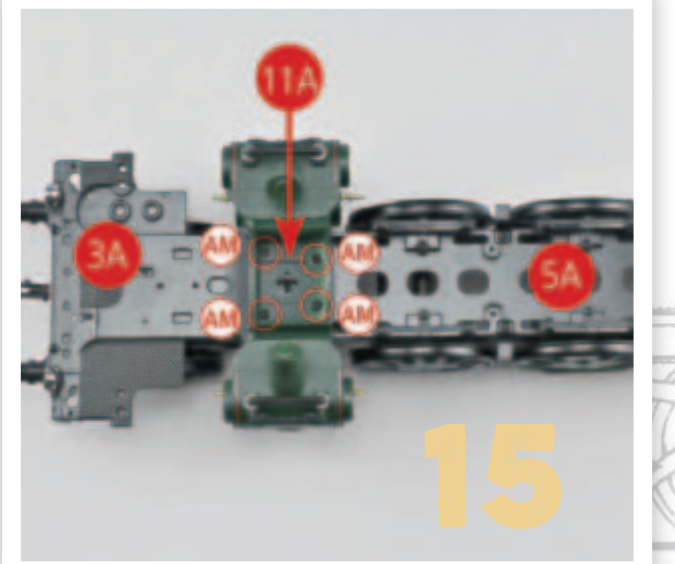
11A
3A
AM
AM
AM
AM
5A
15

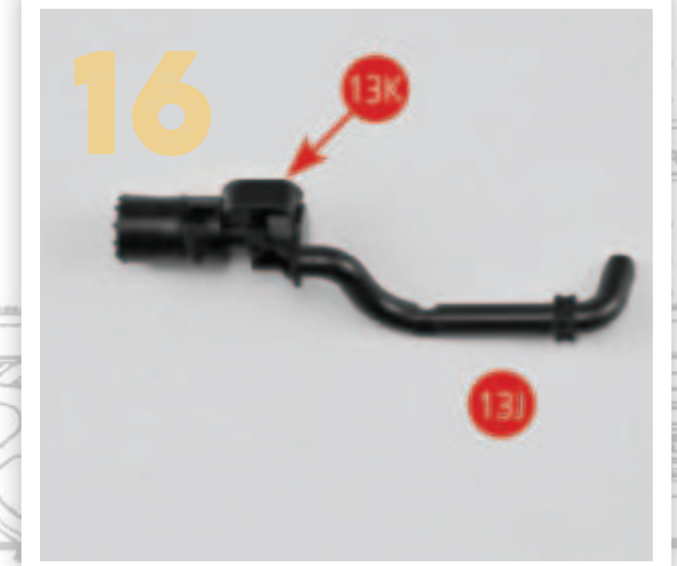
16
13K
13J

13L
13J
17

VUE FINALE

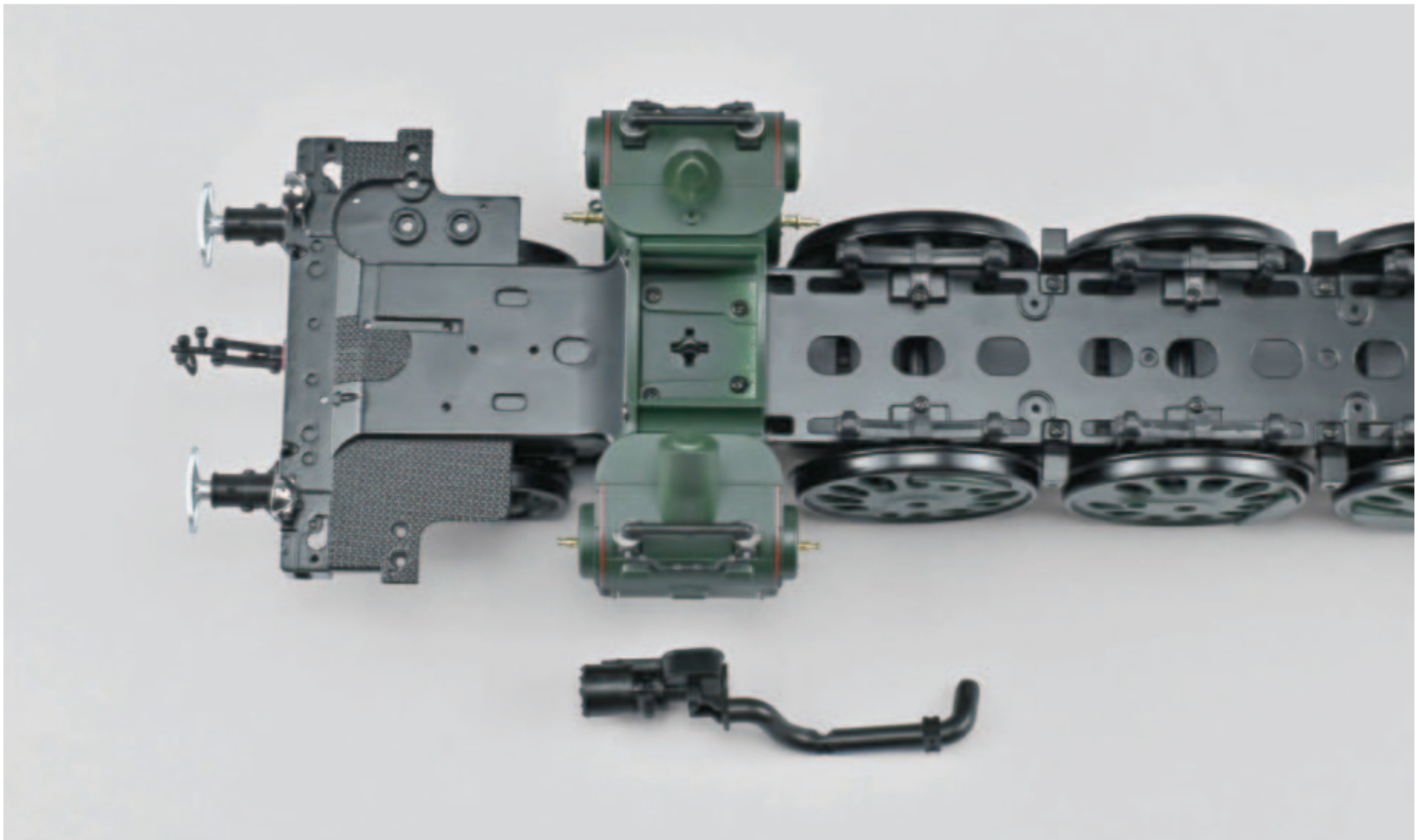

Montage de la bielle motrice gauche

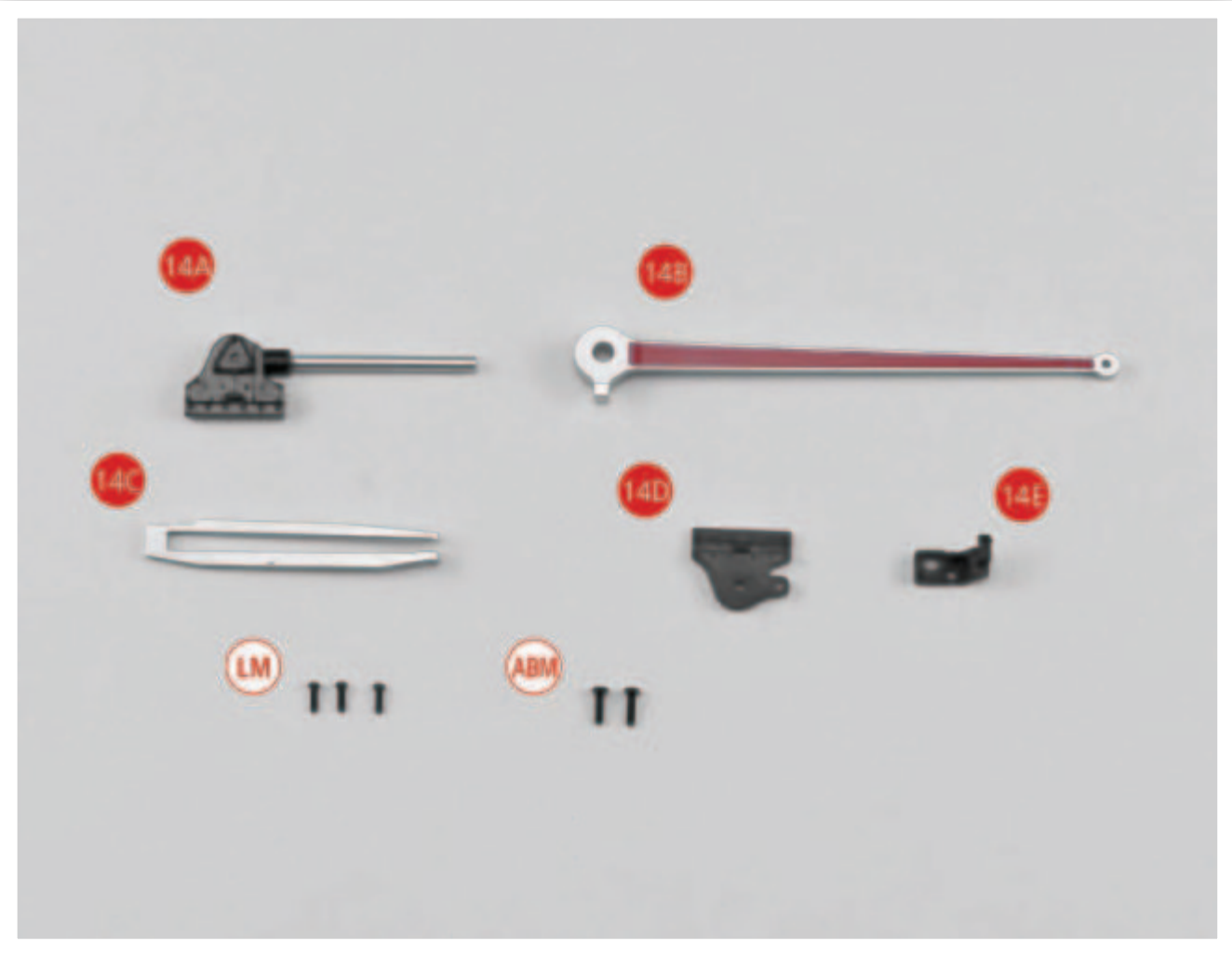

Les pièces du kit numéro 14

14A Tige de piston et crosse
14B Bielle motrice
14C Glissière
14D Contre-crosse
14E Support de biellette
Vis LM M1,4 x 5 (2 + 1)
Vis ABM M1,7 x 6 (1 + 1)

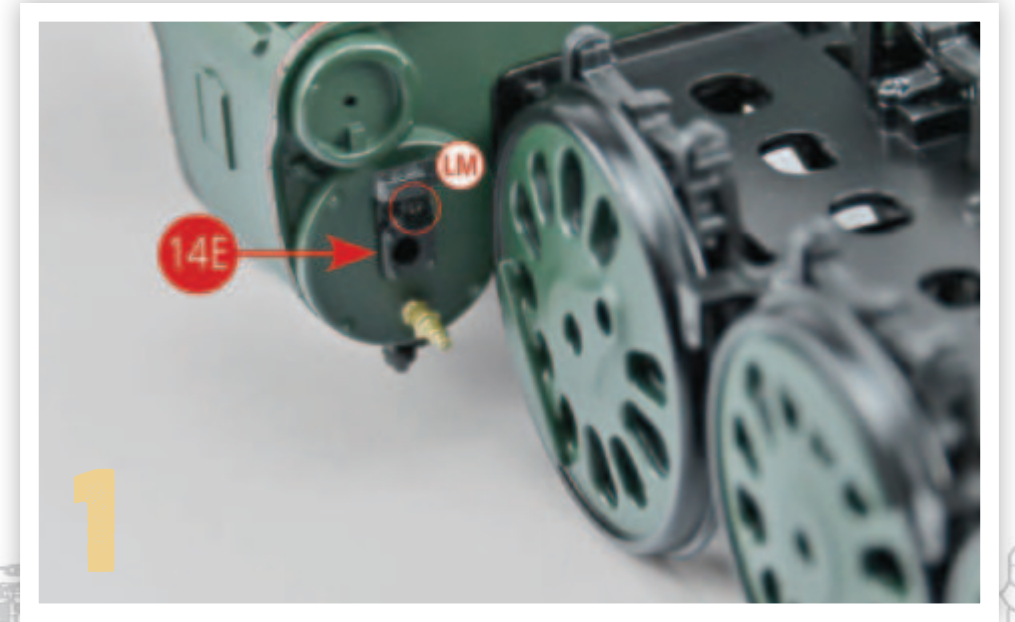
1
LM
14E

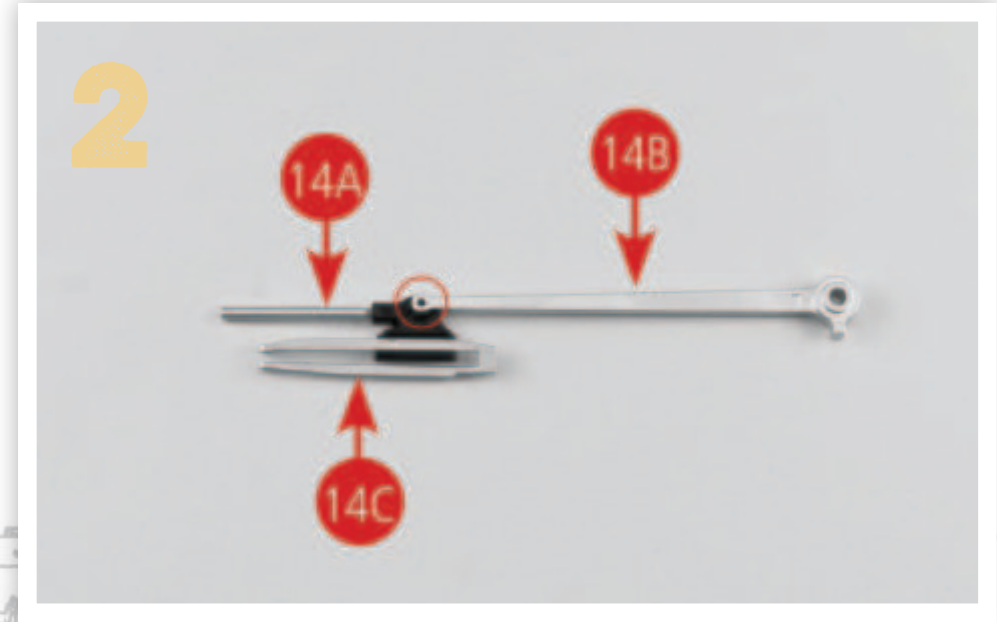
2
14A
14B
14C

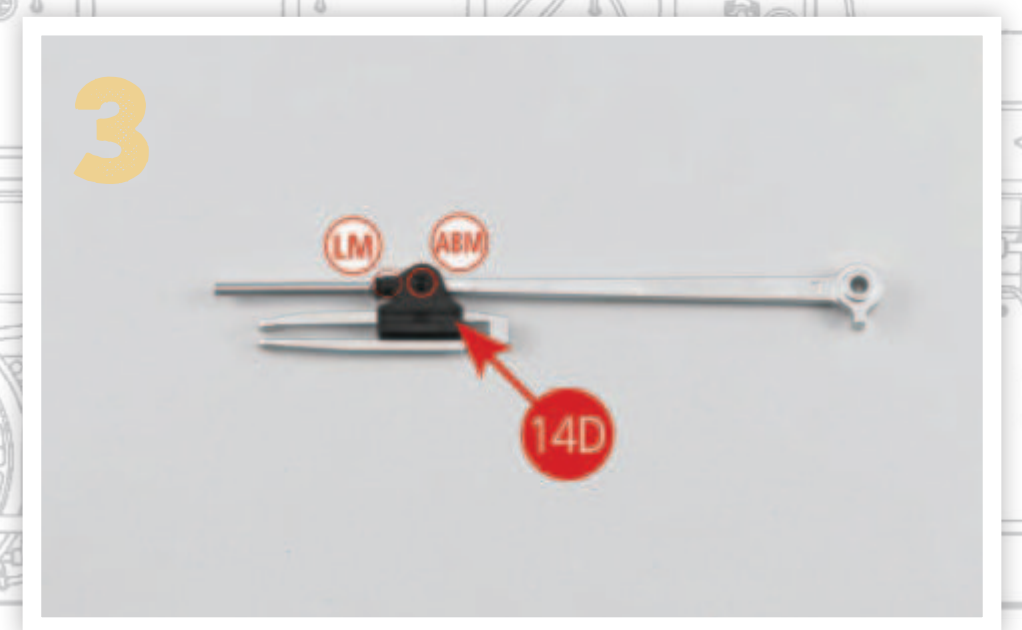
3
LM
ABM
14D

VUE FINALE

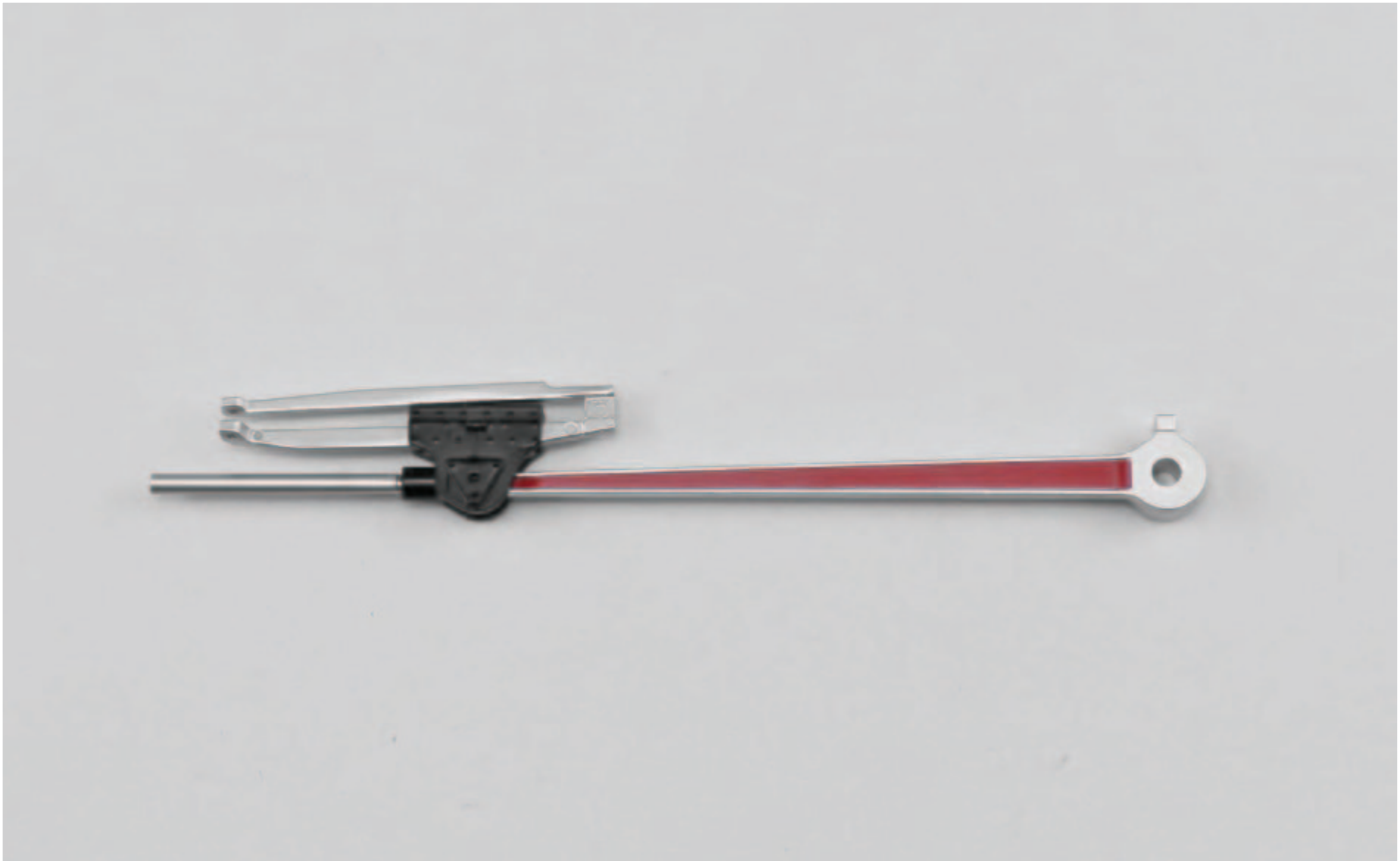

Montage et mise en place de l'embiellage gauche

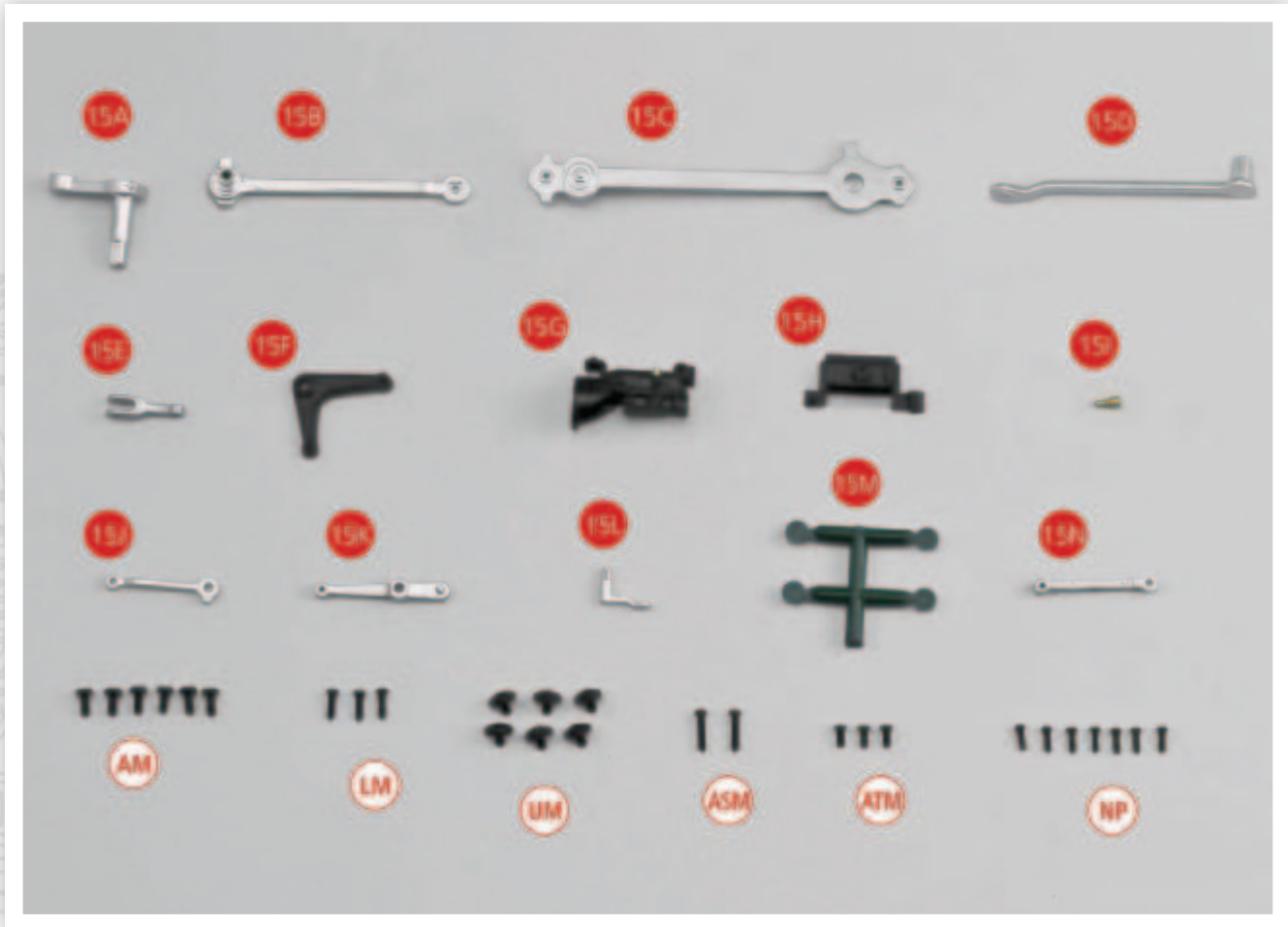

Les pièces du kit numéro 15

15A Maneton et contre-manivelle
15B Bielle de liaison d'extrémité
15C Bielle de liaison centrale
15D Bielle de liaison d'extrémité
15E Fourchette de prise de mouvement
15F Renvoi d'angle
15G Support du pendule
15H Dessus du support de pendule
15I Graisseur du pendule
15J Biellette de commande du pendule
15K Pendule
15L Levier de commande
15M Cache-vis des roues motrices
15N Biellette
Vis AM M1,7 x 4 (5 + 1)
Vis LM M1,4 x 5 (2 + 1)
Vis UM M1,7 x 3 x 5.5 (5 + 1)
Vis ASM M1,4 x 7 (1 + 1
Vis ATM M1,4 x 4 (2 + 1)
Vis NP M1,2 x 4 (6 + 1)

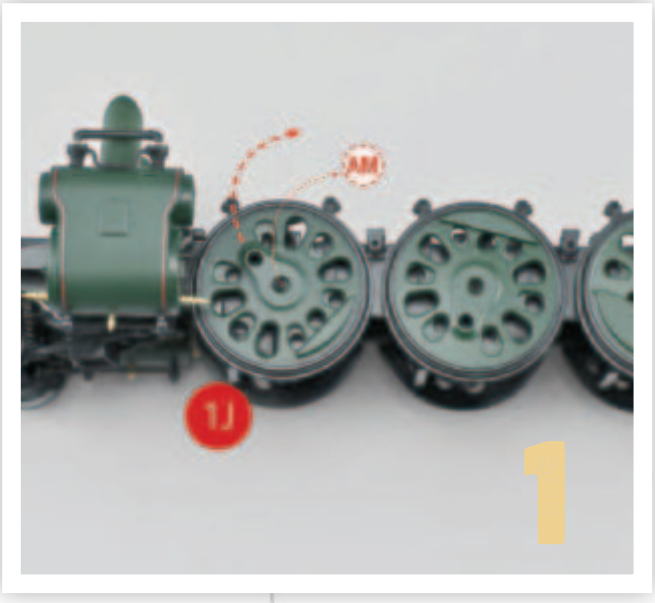
AM
1J
1

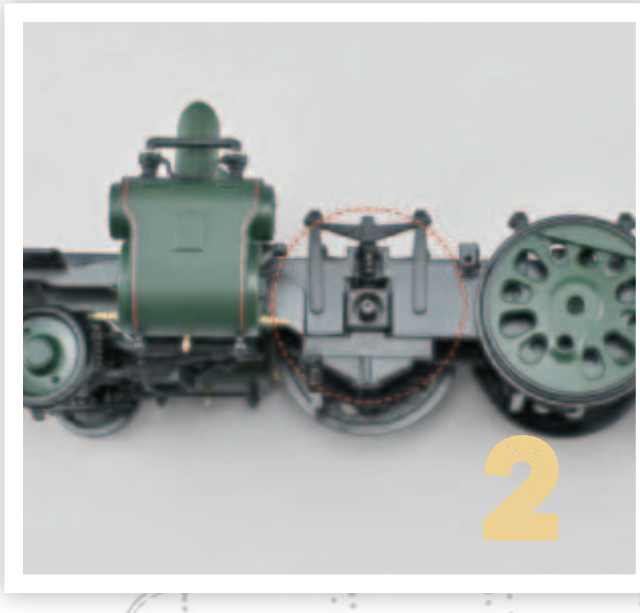
2

15D
UM
1J
3

4
15D
1J

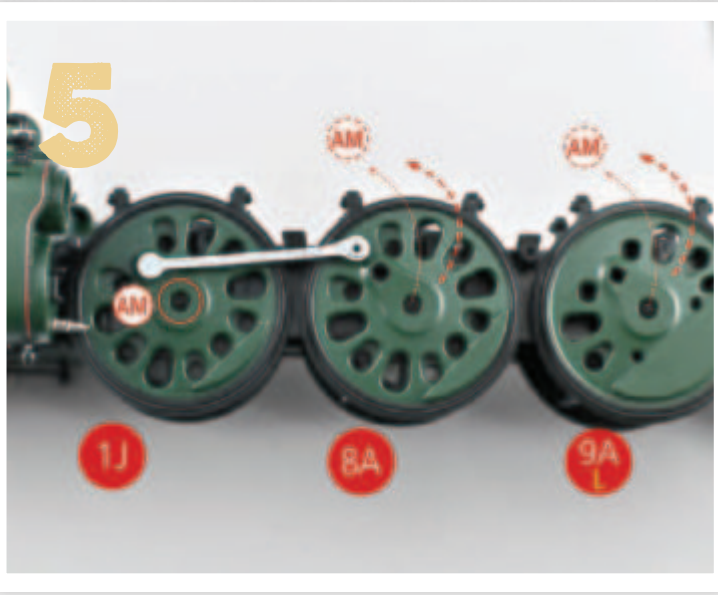
5
AM
AM
AM
1J
8A
9A

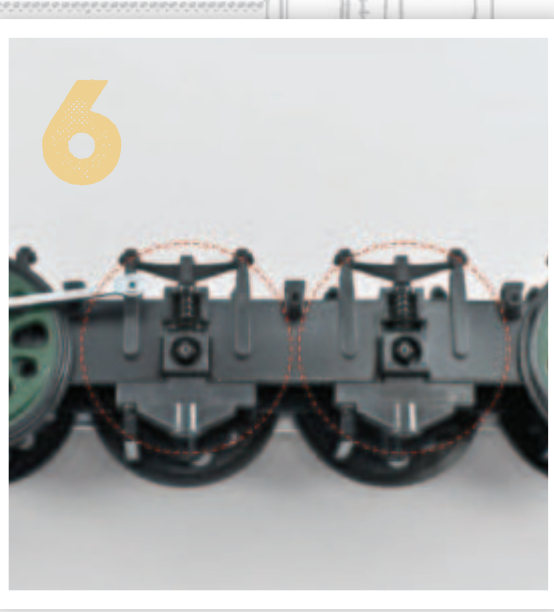
6

7
15C
UM
8A

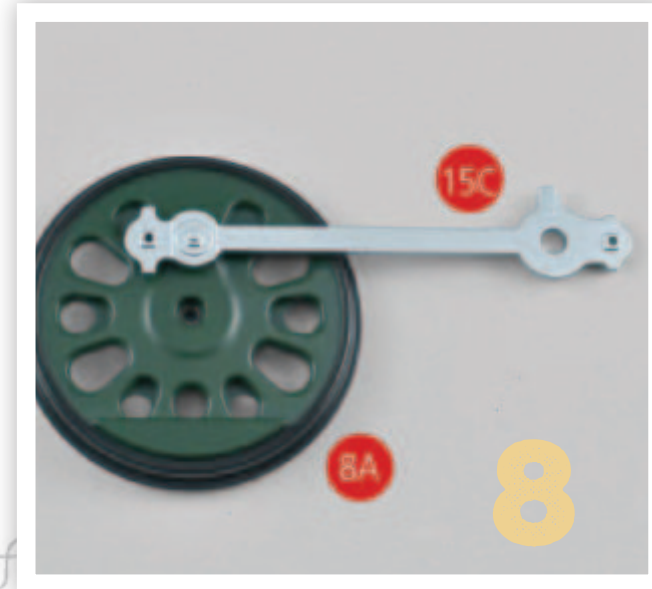
15C
8A
8

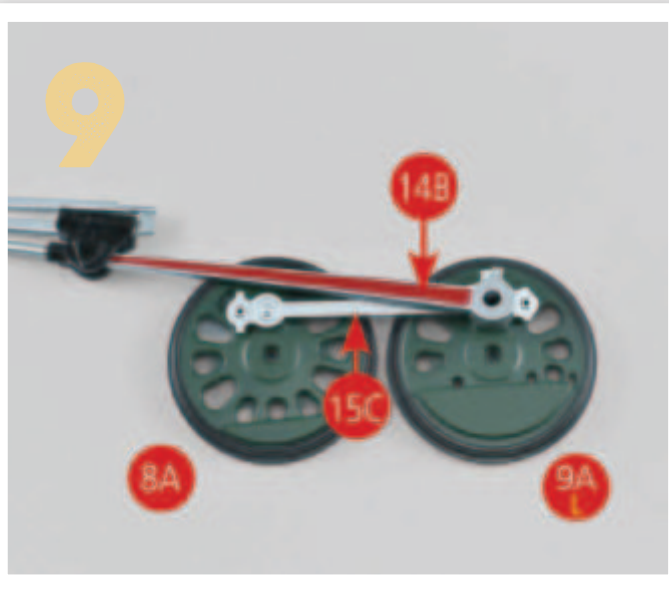
9
14B
15C
8A
9A
L

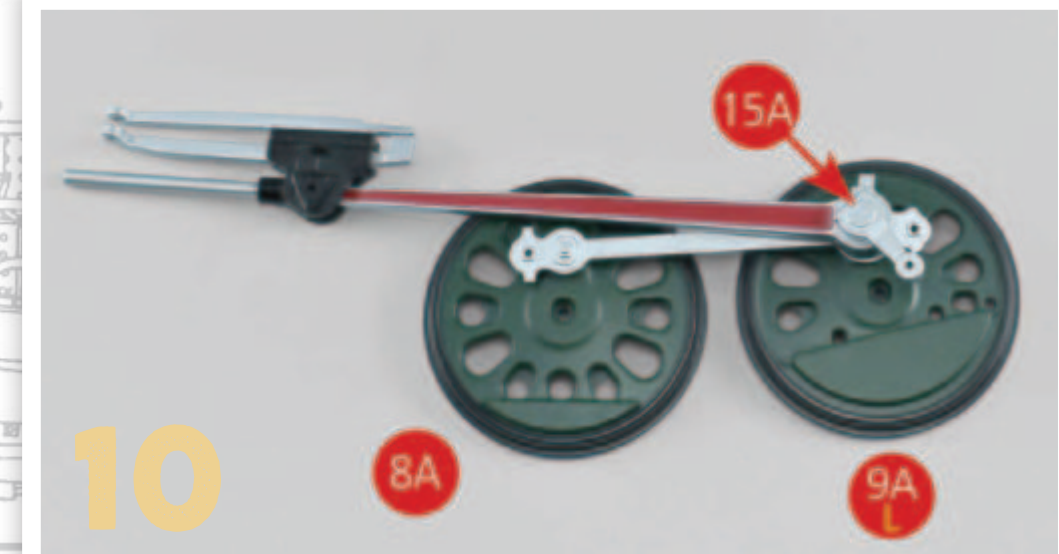
15A
10
8A
9A
L

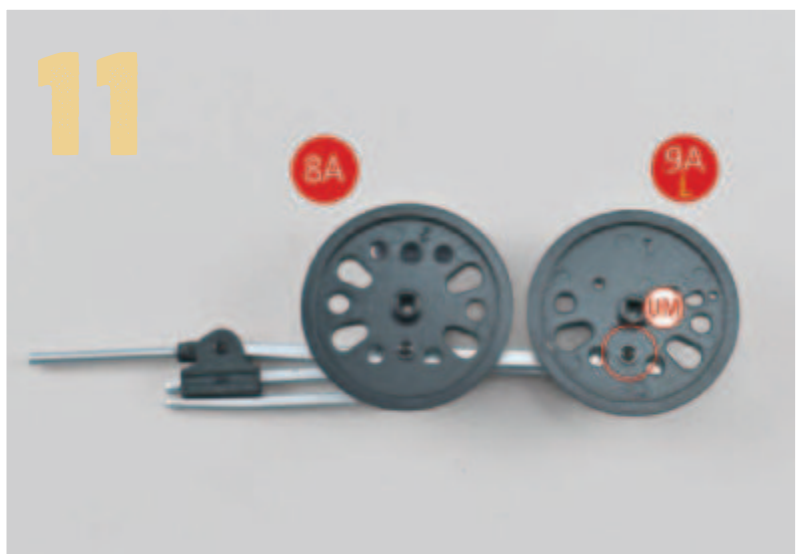
11
8A
9A
L
UM

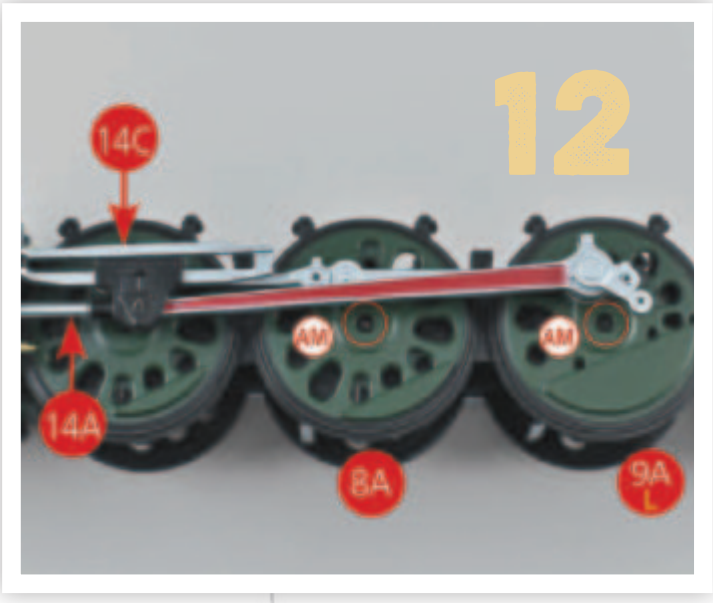
12
14C
14A
AM
AM
8A
9A
L

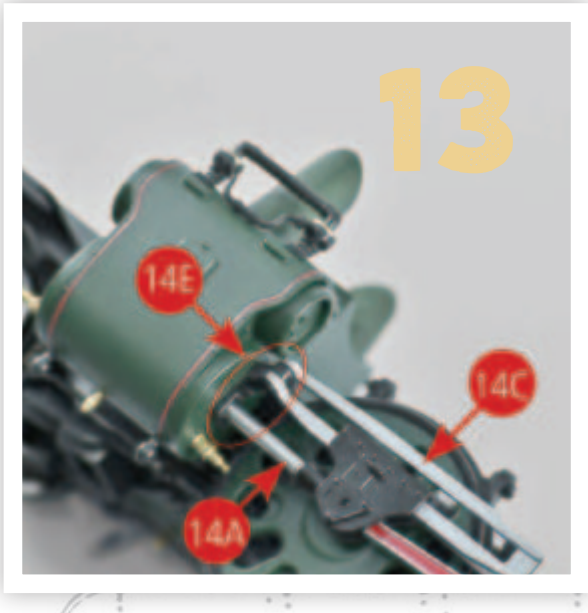
13
14E
14C
14A

14
AM
10A

15

16
15B
10A
UM

15B
10A
17

18
AM
10A

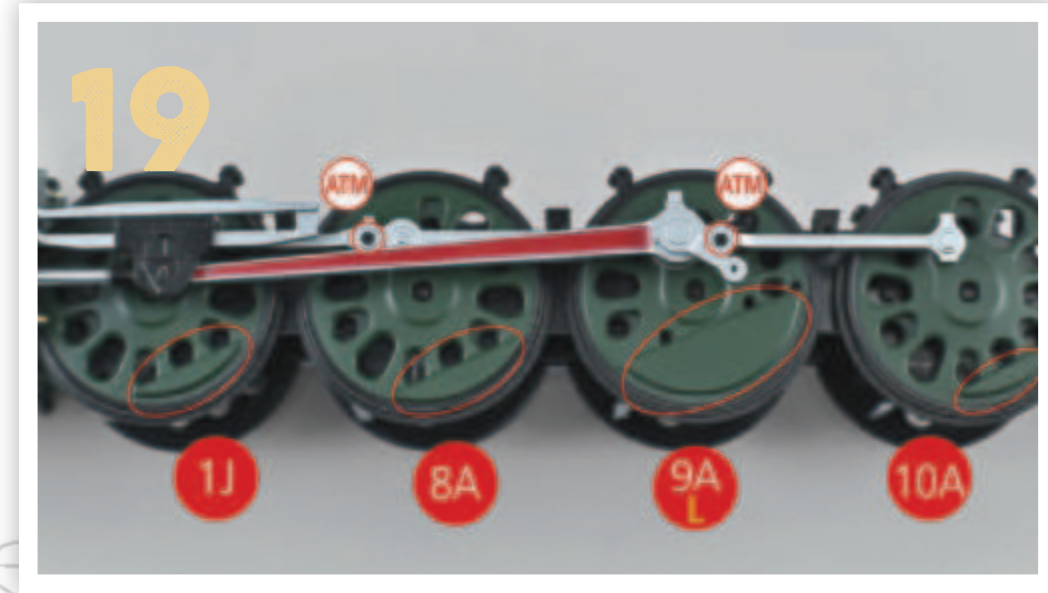
19
ATM
ATM
1J
8A
9A
L
10A

15M
20

21
15M

22
15M
15M
15M
15M

23
ASM
14C
14E

24
15H
NP
15G

25
15H
15I

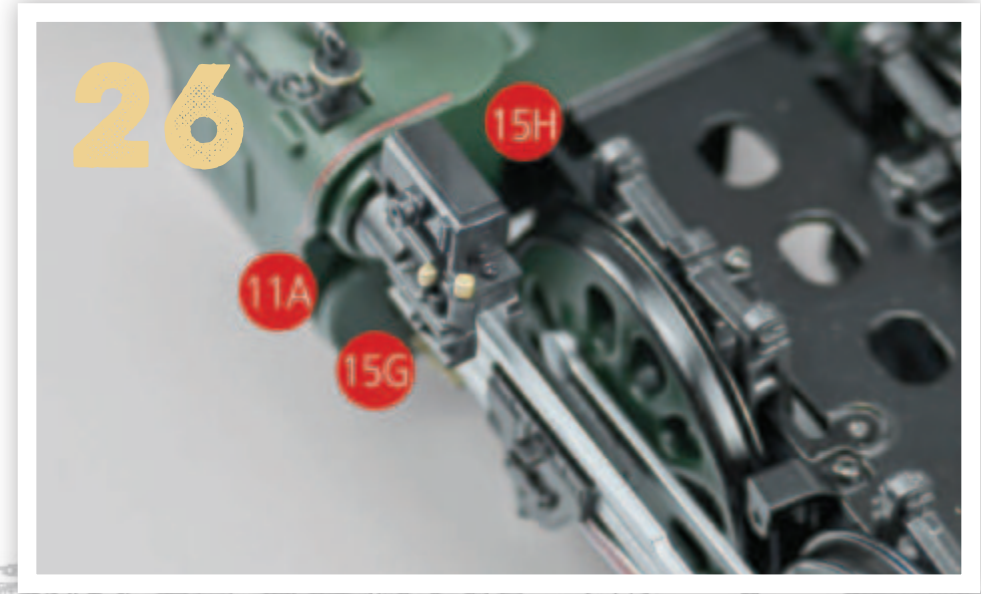
26
15H
11A
15G

15H
27
15G
UM
11A

28
15K
NP
15N

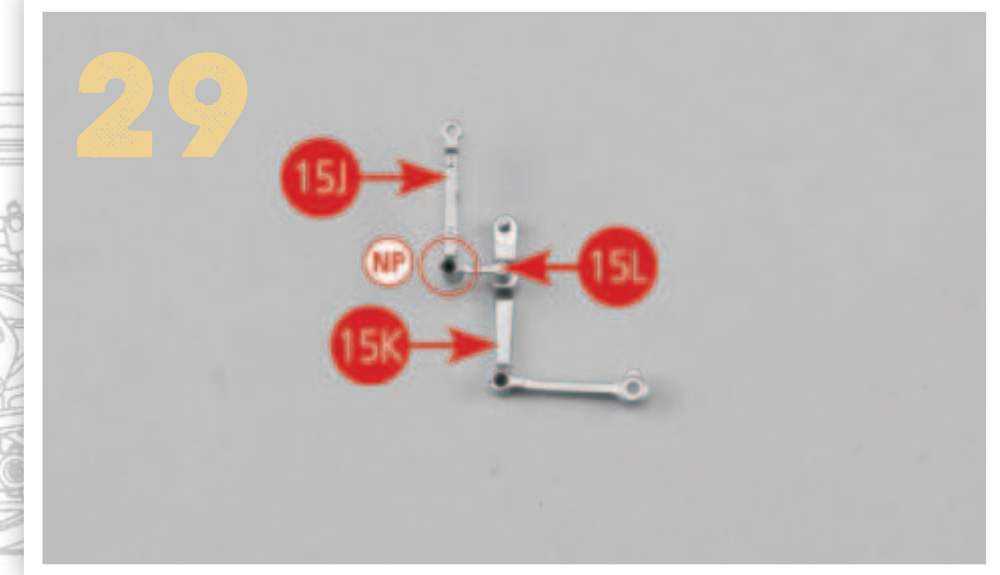
29
15J
NP
15L
15K

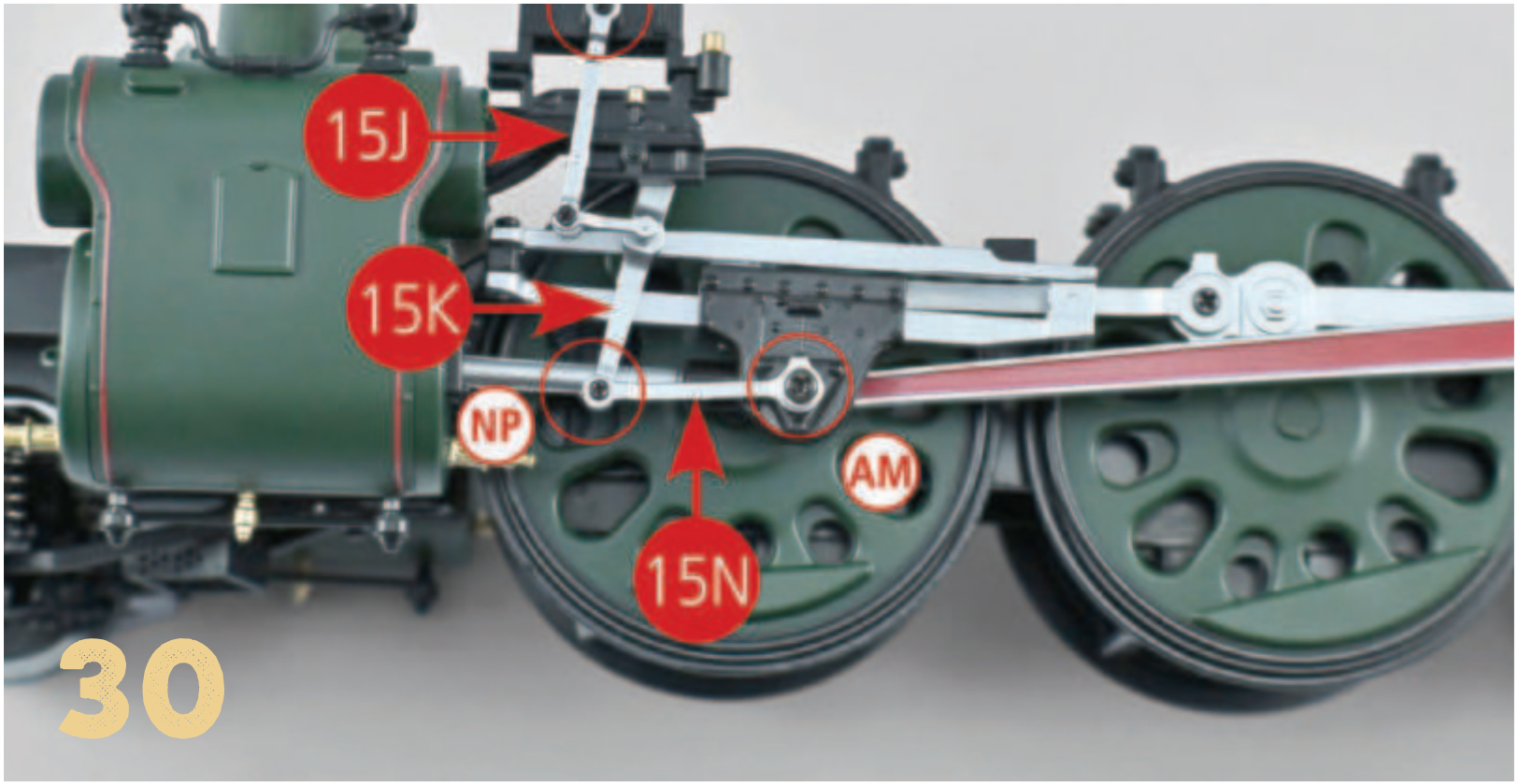
15J
15K
NP
AM
15N
30

15F
NP
15E
31

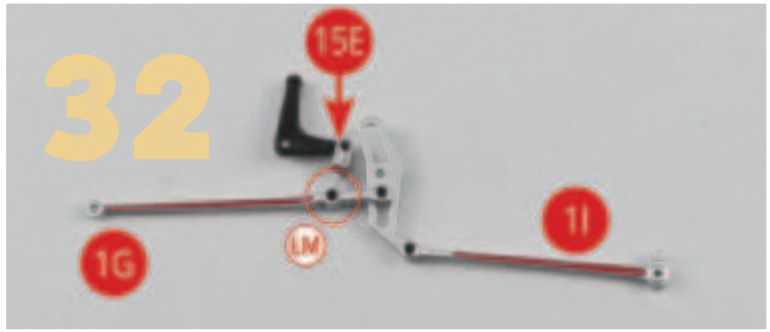
15E
32
1I
LM
1G

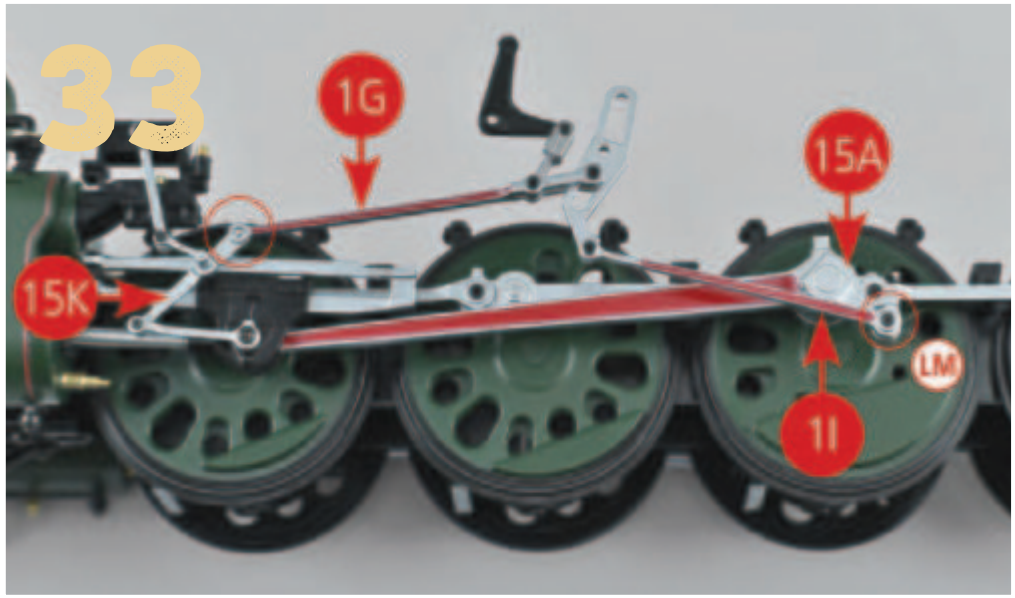
33
1G
15A
15K
LM
1I

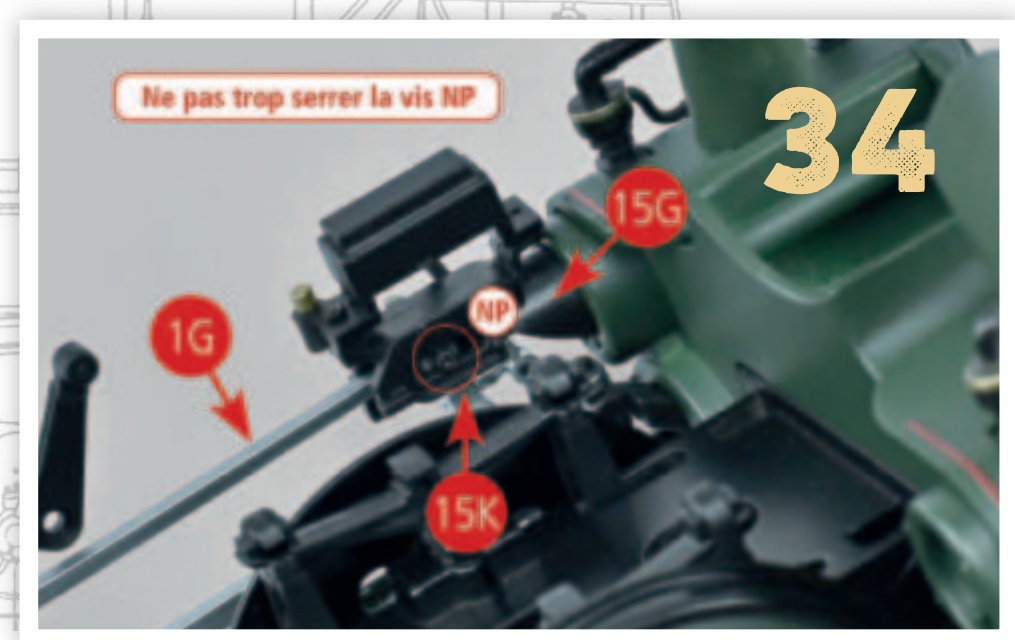
Ne pas trop serrer la vis NP
34
15G
NP
1G
15K

VUE FINALE

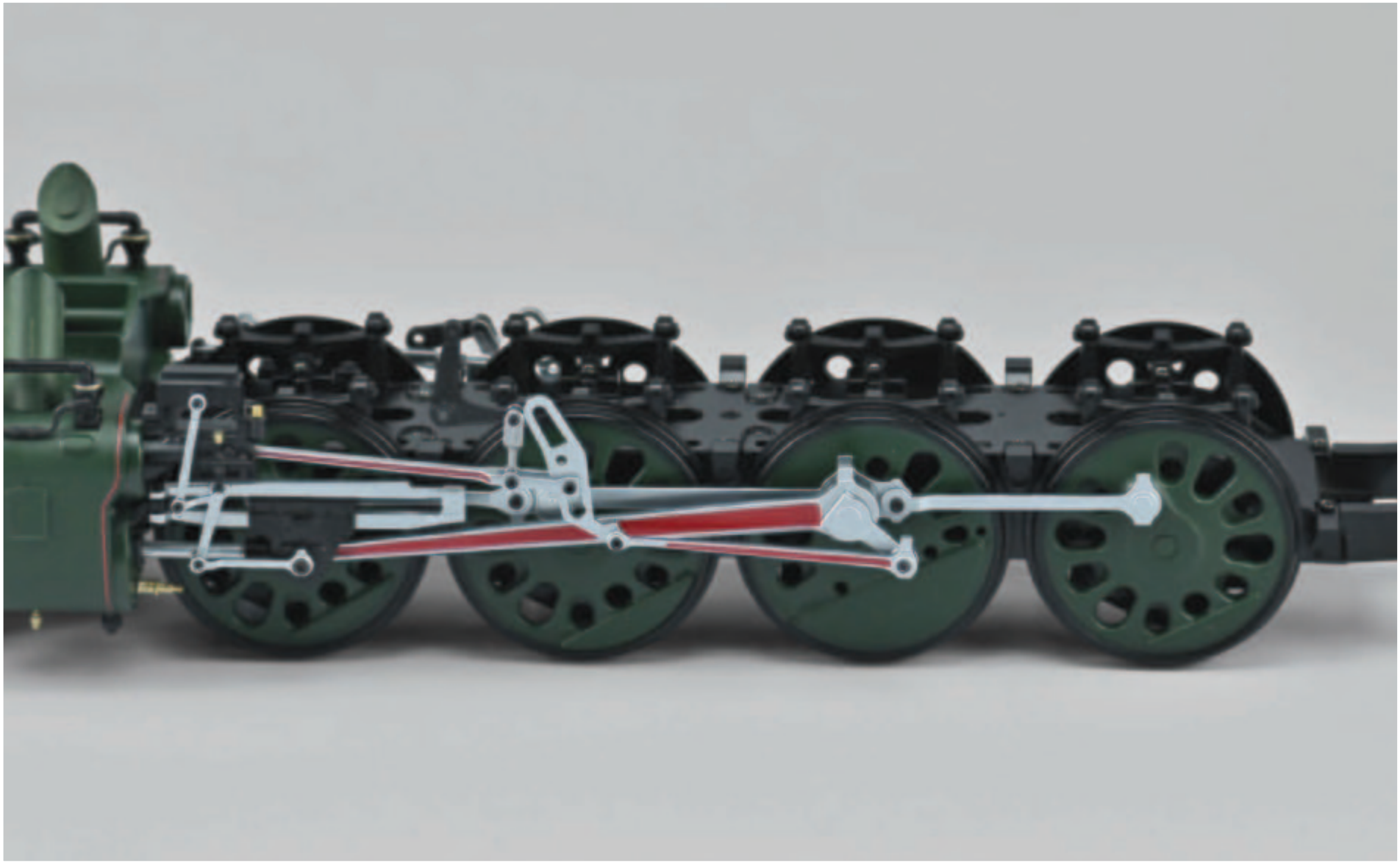

Montage de la bielle motrice et de la distribution droite

IXOBOX N°4

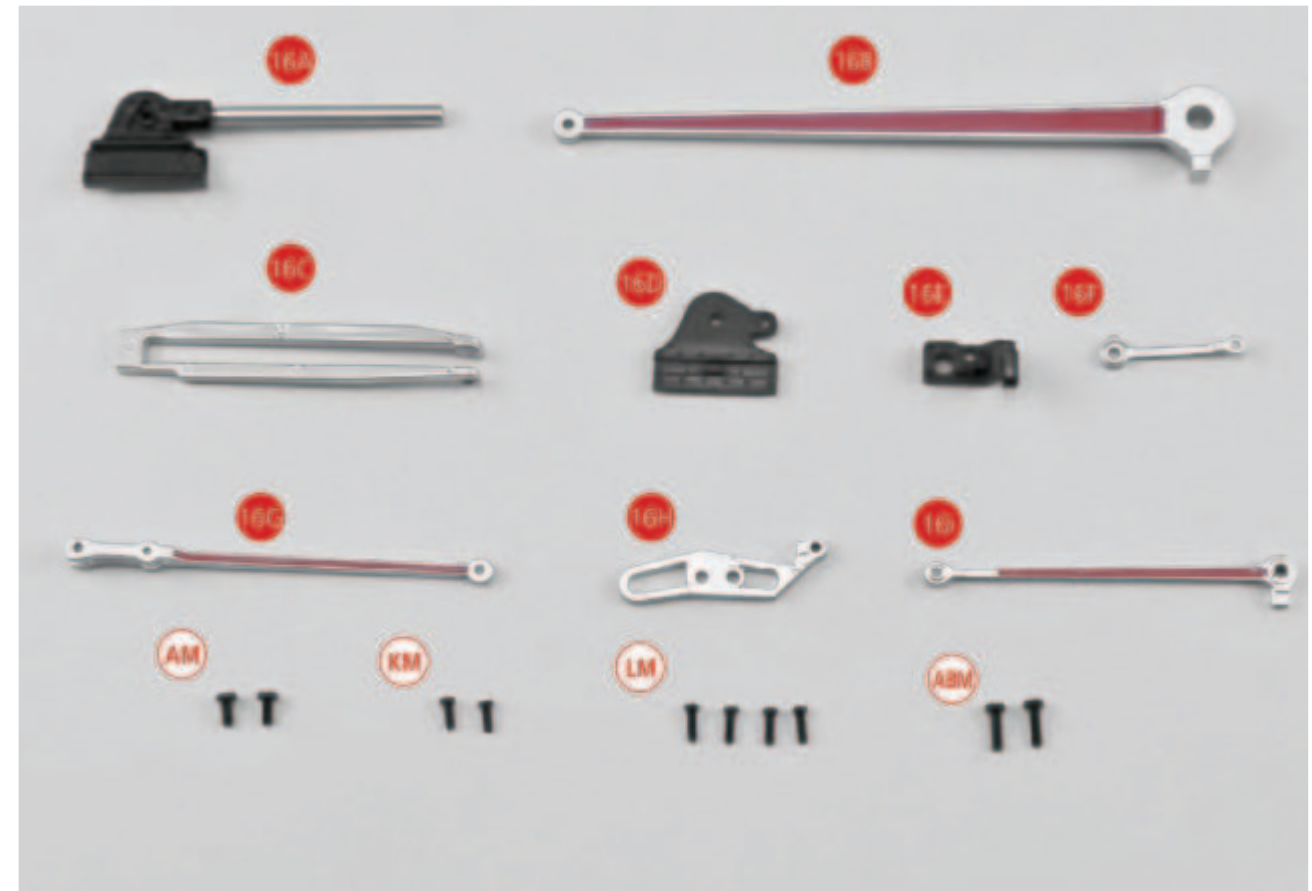

Les pièces du kit numéro 16

16A Tige de piston et crosse
16B Bielle motrice
16C Glissière
16D Contre-crosse
16E Support de biellette
16F Biellette de prise de mouvement
16G Bielle de commande de distribution
16H Coulisse
16I Bielle de commande de coulisse
Vis AM M1,7 x 4 (1 + 1)
Vis KM M1,4 x 4 (1 + 1
Vis LM M1,4 x 5 (3 + 1)
Vis ABM M1,7 x 6 (1 + 1)

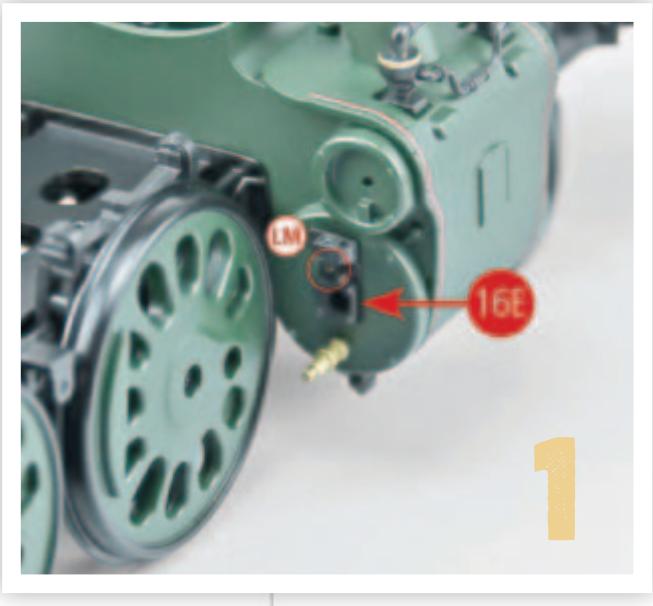
LM
16E
1

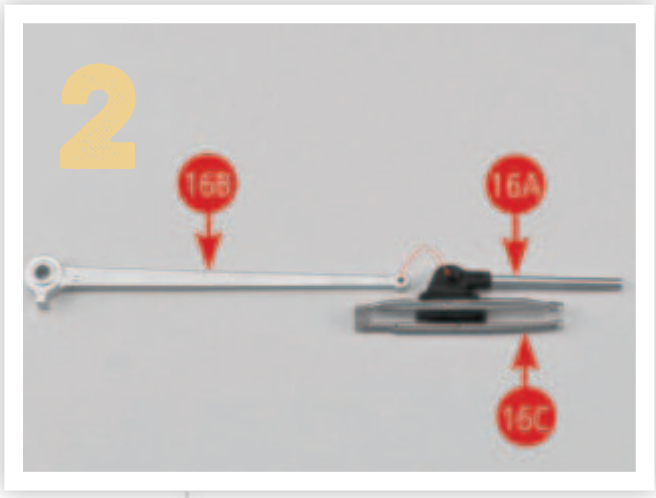
2
16B
16A
16C

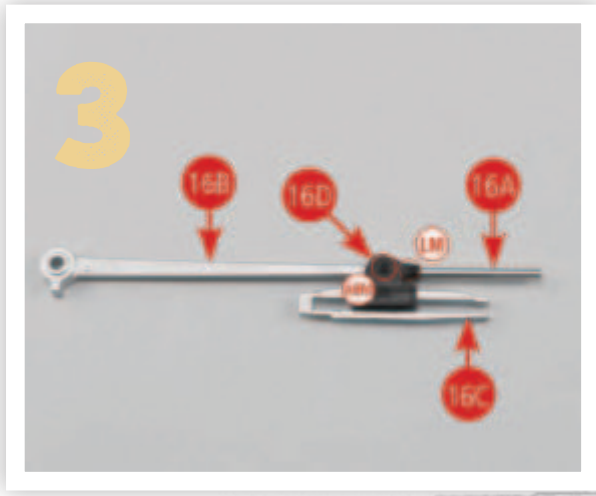
3
16B
16D
16A
LM
16C

4
16C
AM
16B
16F

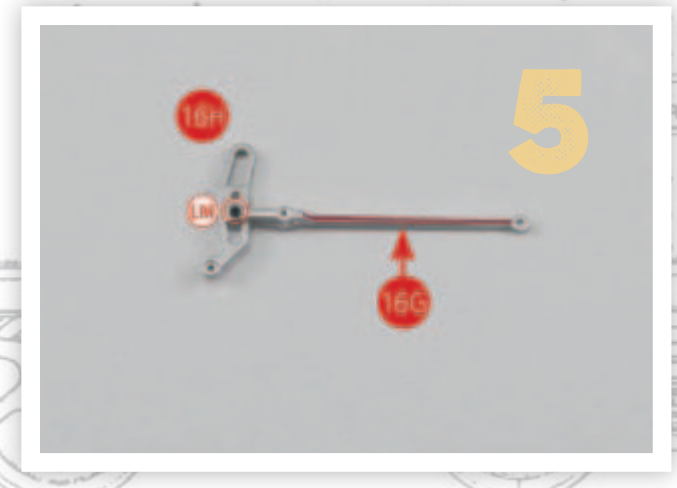
16H
5
LM
16G

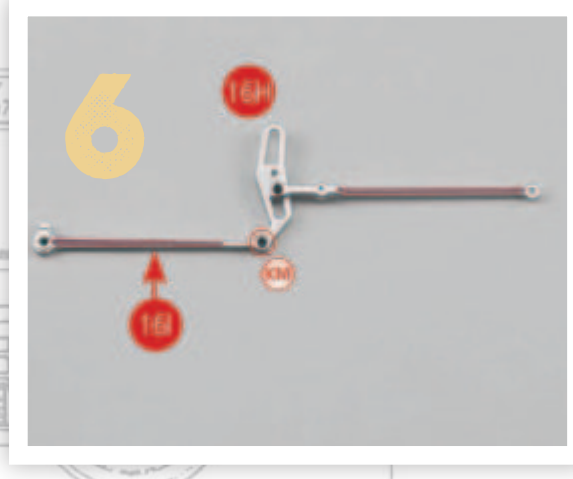
6
16H
XM
16I

VUE FINALE

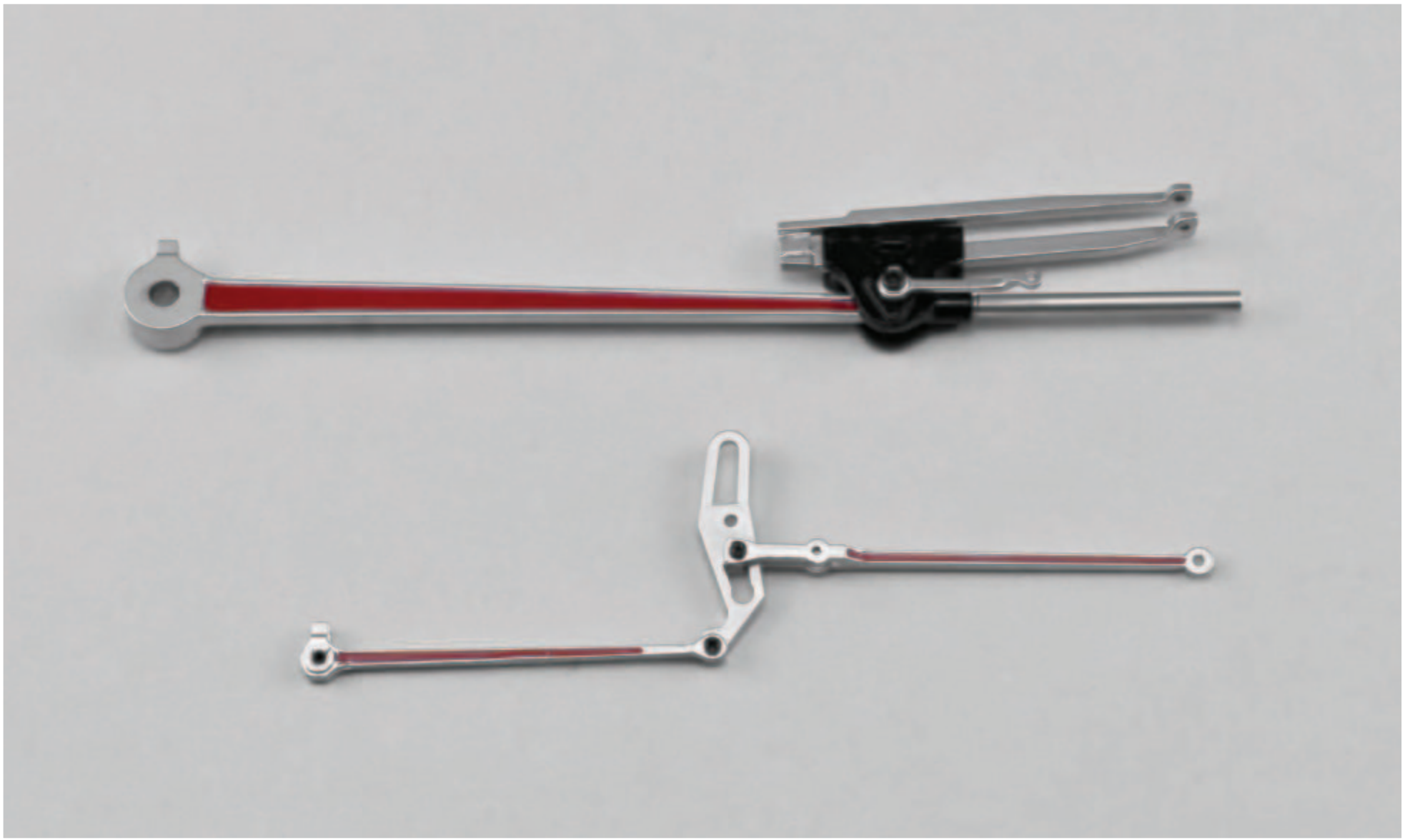

TOUTE UNE ÉPOQUE

Des très beaux trains circulent lors de l'âge d'or des 141-R qui en sont exclues pour leur 105 km/ h trop modestes. Ici les belles voitures DEV en acier inoxydable du Mistral attendent leur 241-P à la gare de Lyon qui assurera un bon 120 km/h. On voit, avec les caténaires, que déjà les 2D2 électriques permettent un 140 km/h. Les 141-R pourront toutefois assurer des trains de luxe entre Marseille et Nice où le tracé sinueux de la ligne impose un paisible 100 km/h.

IXOBOX N°5

KITS 17-18-19-20

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

échelle 1/32

ixoCOLLECTIONS

INFO SERVICE 05 61 34 39 39

M 02357 - 5 - F: 59,99 € - EY

+EY LOCOMOTIVE BOX

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

La 141-R et les lignes de montagne **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La plus belle locomotive française **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°5

Kits 17-18-19-20 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G.Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.
La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé , dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

FR BE CA
LE TRI FACILE
EMBALLAGES + PLASTIQUES
BAC DE TRI
Séparez les éléments avant de trier

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 Euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande

Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.

2.2 Refus d'honorer la commande par la Société

La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.

2.3 Paiement de la commande

Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation

En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.

5.2 Retour des produits

Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.

5.3 Résiliation d'un abonnement

Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LA 141-R ET LES LIGNES DE MONTAGNE

Contrairement aux routes qui ont des rampes qui se mesurent en centimètres par mètre, les chemins de fer, qui transportent des charges par centaines de tonnes avec une dépense énergétique dérisoire, n'acceptent que des rampes qui se mesurent en millimètres par mètre. Un train de 2 000 tonnes peut être tracté à 100 km/h par une locomotive diesel d'une puissance de 2 000 ch, soit un cheval par tonne ! Un camion de 40 tonnes demande 400 ch, soit 10 fois plus d'énergie.

Les rampes constituent un véritable enjeu du chemin de fer. De plus, contrairement au cas des moteurs diesel ou essence, la puissance des moteurs à vapeur décroit avec la vitesse : elle est donc maximale au départ (à l' « arraché ») du train et décroit rapidement ensuite si on accélère. C'est ainsi que la charge remorquée possible de 3 000 tonnes à 20 km/h, n'est plus que de 400 tonnes à 110 km/h. Mais à vitesse égale, la charge remorquée est divisée par 3 ou 4 si l'on passe du palier (absence de rampe) à une simple rampe de 10 mm par mètre.

Ci-contre : On ne leur aura rien épargné… et ces braves 141-R se retrouvent, dès leur mise en service, sur la redoutable et redoutée ligne de montagne dite « Ligne des Alpes », reliant Grenoble à Marseille par le col de la Croix-Haute et la vallée de la Durance. Ici une « R » reprend son souffle en gare de Clelles-Mens, près du col.

Ci-contre *Les voitures SNCF dites « DEV AO » (pour Division des Études de Voitures et Acier Ordinaire) ont, par leur date de naissance lors de l'immédiat après-guerre, été tractées par d'innombrables 141-R pour les trains régionaux à vitesse disons limitée. Ici une rare vue 141-R-1187 en 1975, lors d'une sortie d'amateurs, prise par J.H. Renaud.*

UN EXPLOIT SUR LA LIGNE DES ALPES

Si les 141-R n'ont jamais eu les honneurs des « belles marches » des Pacific ou des Mountain du fait de leur vitesse limitée, leur puissance, notamment en montagne, leur a valu de réaliser des exploits mémorables. Sur la ligne des Alpes, lors d'un grand départ en vacances de Pâques en 1962, le train spécial 11902 est remorqué par les BB diesel 66039 et 66040 du dépôt de Portes-lès-Valence, mais il « se plante » en courbe à la sortie de Gap, près du point kilométrique 264, ne pouvant affronter la rampe de 25 pour mille conduisant à La Freissinouse. Les deux locomotives diesel partent lamentablement, les moteurs chauffent, mais le train reste immobile. Il fallut demander « un secours par l'avant » et la seule locomotive disponible était une seule 141-R fuel, allumée, et en attente au dépôt de Veynes pour assurer un train jusqu'à Marseille-Blancarde, son dépôt d'attache. La machine arrive à 23 heures sur le « lieu de détresse » et elle est attelée en tête du train qui est formé de deux locomotives et

quinze voitures anciennes type OCEM du PLM ; soit quand même 875 tonnes en tout ! Sans aucun patinage, la 141-R démarre le train immédiatement, faisant entendre dans la nuit ses puissants coups d'échappement qui réveillent les garde-barrières et les chefs de gare.

DES EXPLOITS SUR LES LIGNES À FORTES RAMPES

Sur la ligne très sinueuse et accidentée de la Côte d'Azur, les 141-R se retrouvent en charge du fameux train « Mistral » dont le poids se situe entre 300 et 400 tonnes, selon les jours et les compositions, ou d'autres trains très lourds pesant jusqu'à 800 tonnes. Les trajets de Marseille à Toulon (67 km) ou de Toulon à Saint-Raphaël (94 km) sont couverts en 44 et 61 minutes respectivement, à des vitesses à peine supérieures à 90 km/h, peut-être, mais sur des parcours comportant des rampes très fortes de l'ordre de 8 pour mille. Même les Pacific ou les Mountain n'auraient pas fait mieux.

LES « R » EXCLUES DES LIGNES DU MASSIF-CENTRAL, DES CAUSSES, DES CÉVENNES

Ces lignes n'ont guère de « R » en circulation, car elles comportent de nombreux tunnels. Or les « R » ont un gabarit très généreux, bien rond, occupant au maximum l'espace disponible, si bien que, dans les tunnels, l'air circule mal autour des machines et dans l'abri de conduite la température atteint des sommets ! Les escarbilles sont entraînées par un violent déplacement d'air et envahissent les compartiments des trains de voyageurs. Les « R » seront, de ce fait, plutôt « tricardes » au sud de Nevers, notamment sur la ligne de Langeac dite « ligne des cent tunnels ».

Ci-contre : *Les photographies, notamment des 141-R, de Lucien-Maurice Vilain sont des grands classiques, toujours soigneusement mises en scène. Ici nous sommes sur le viaduc de Bonson, de la ligne des Alpes.*

LA PLUS BELLE LOCOMOTIVE FRANÇAISE

La locomotive 232 U 1 de type Hudson a officié de 1949 à 1960 en France sur le trajet Paris-Lille. Elle est toujours considérée aujourd'hui par les amateurs de chemins de fer comme une réussite esthétique tant ses lignes sont pures et aérodynamiques.

Pour beaucoup de cheminots et d'amateurs du monde entier, l'unique 232 U 1 fut la plus belle locomotive à vapeur française. Chef-d'œuvre de l'ingénieur Marc de Caso, construite en 1949, à une époque où la vapeur était pourtant déjà irrémédiablement condamnée, cette machine annonçait la nouvelle génération des locomotives à vapeur modernes. Mais elle est née trop tard à une époque où, définitivement, la traction vapeur était condamnée sur le réseau SNCF pour laisser la place à la traction électrique.

COMMENT SURPASSER LES PACIFIC ?

Construite en 1948 par les établissements Corpet-Louvet à la Courneuve, elle reçoit la quasi-totalité des perfectionnements disponibles à l'époque, plus des roulements à aiguille ou à rouleaux sur l'ensemble du mécanisme. C'est ainsi qu'elle est dotée d'équipements très sophistiqués comme un système de démarrage automatique dosant la vapeur dans les cylindres haute et basse pression, des boîtes à huile et coins de rattrapage automatique de jeux sur les bielles, etc. Longue de 15,7 m, pesant 131 tonnes, elle est capable de fournir 2 000 kW (2 800 ch) grâce à sa grille de foyer d'une surface de 5 175 m^2. Elle est mise en tête de trains rapides de plus de 560 tonnes pour le 120 km/h, et cette belle machine connaît une utilisation suivie sur la relation Paris-Lille.

Ci-contre : *La magnifique 232 U 1 vue, en service, à la gare du Nord dans les années 1950. Mise dans le roulement des Pacific Chapelon ou des 241-P qui ne lui faisaient pas de cadeau sur le plan des performances, la 232 U 1 a su tenir et ne pas trop solliciter les ateliers du dépôt de La Chapelle.*

Montage de l'embiellage droit

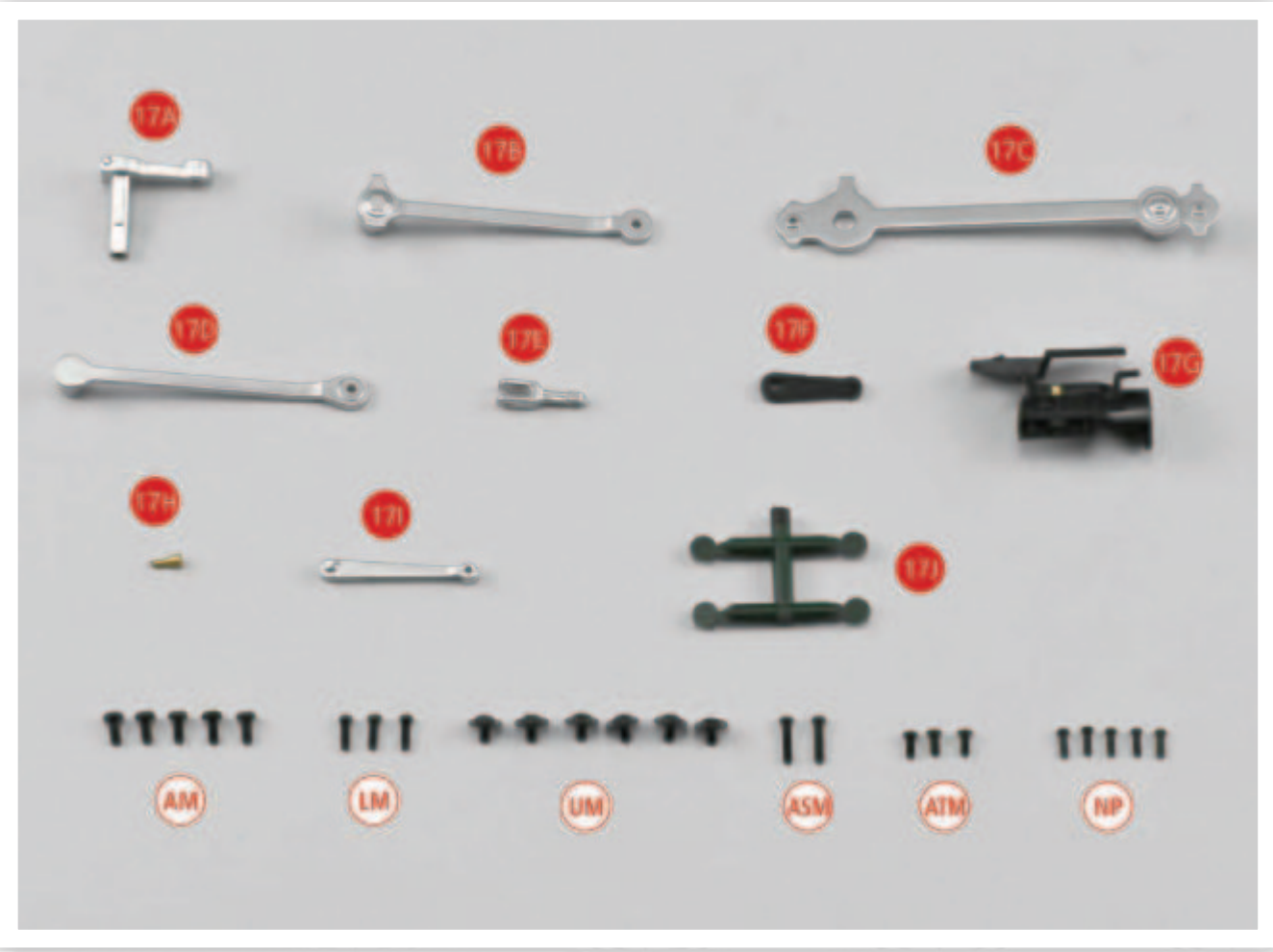

Les pièces du kit numéro 17

17A	Maneton et contre-manivelle droit
17B	Bielle de liaison d'extrémité droite
17C	Bielle de liaison centrale droite
17D	Bielle de liaison d'extrémité droite
17E	Fourchette de prise de mouvement
17F	Renvoi de mouvement
17G	Support du pendule
17H	Graisseur
17I	Pendule*
17J	Cache-vis des roues motrices
Vis AM	M1,7 x 4 (4 + 1)
Vis LM	M1,4 x 5 (2 + 1)
Vis UM	M1,7 x 3 x 5.5 (5 + 1)
Vis ASM	M1,4 x 7 (1 + 1)
Vis ATM	M1,4 x 4 (2 + 1)
Vis NP	M1,2 x 4 (4 + 1)

**Pièce détachée livrée avec le kit numéro 31*

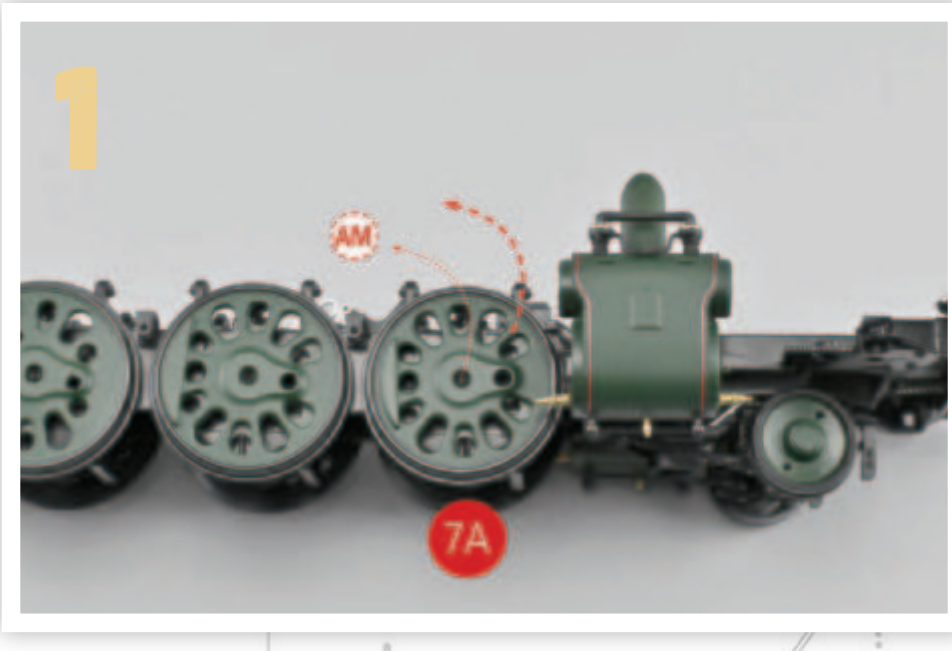
1
AM
7A

2

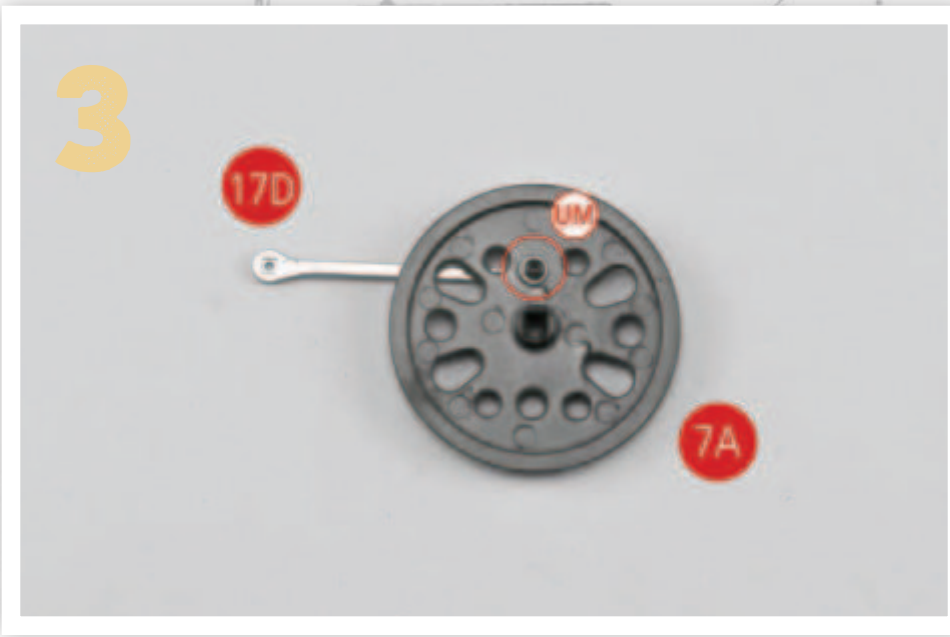
3
17D
UM
7A

4
17D
7A

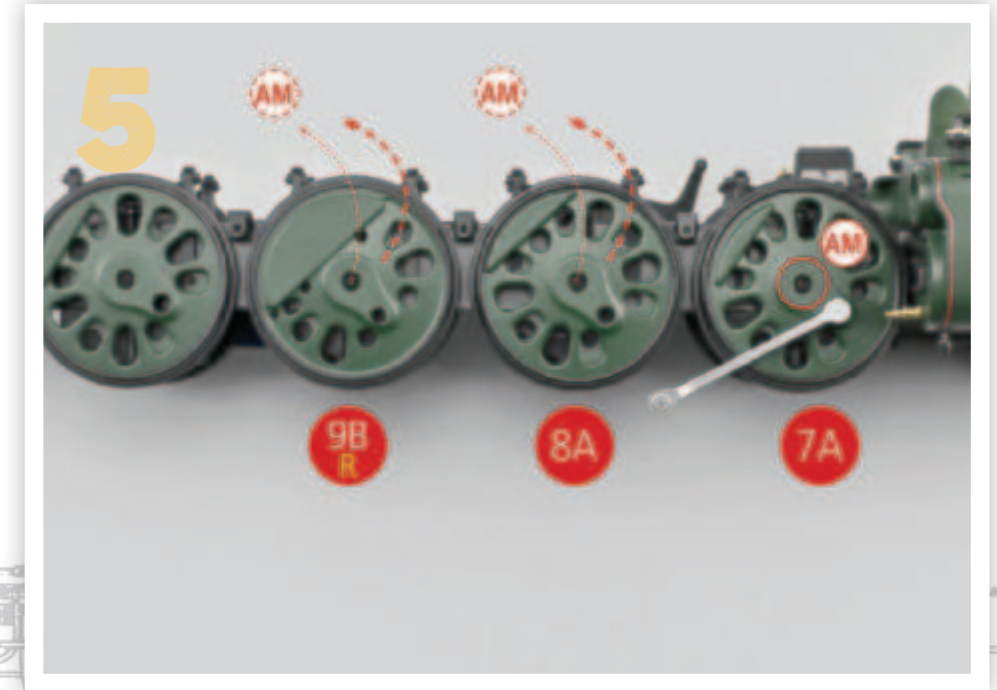
5
AM
AM
AM
9B
R
8A
7A

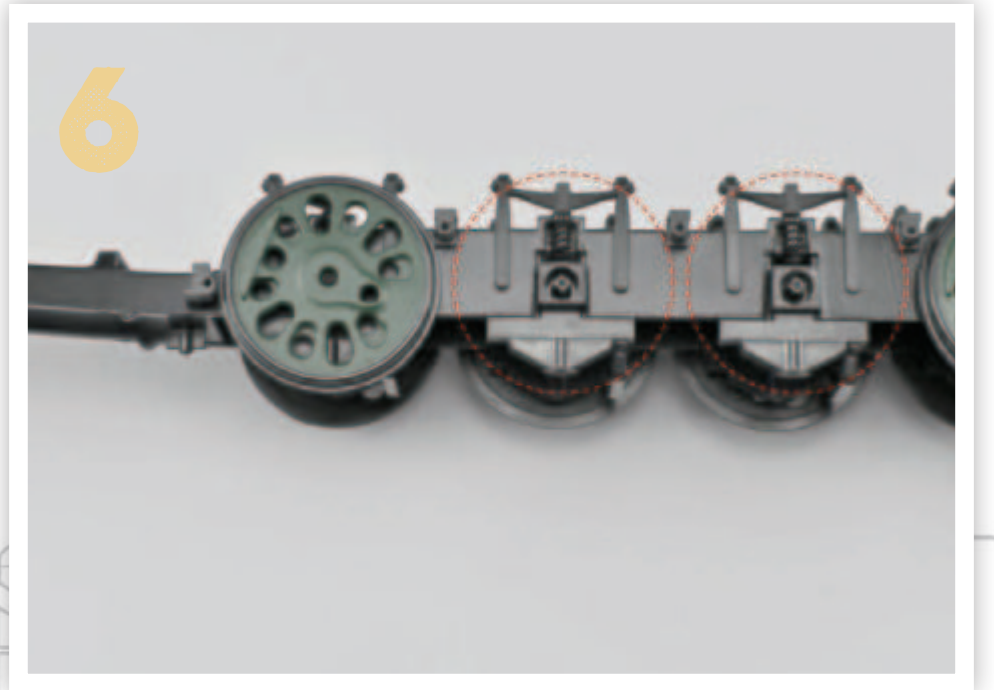
6

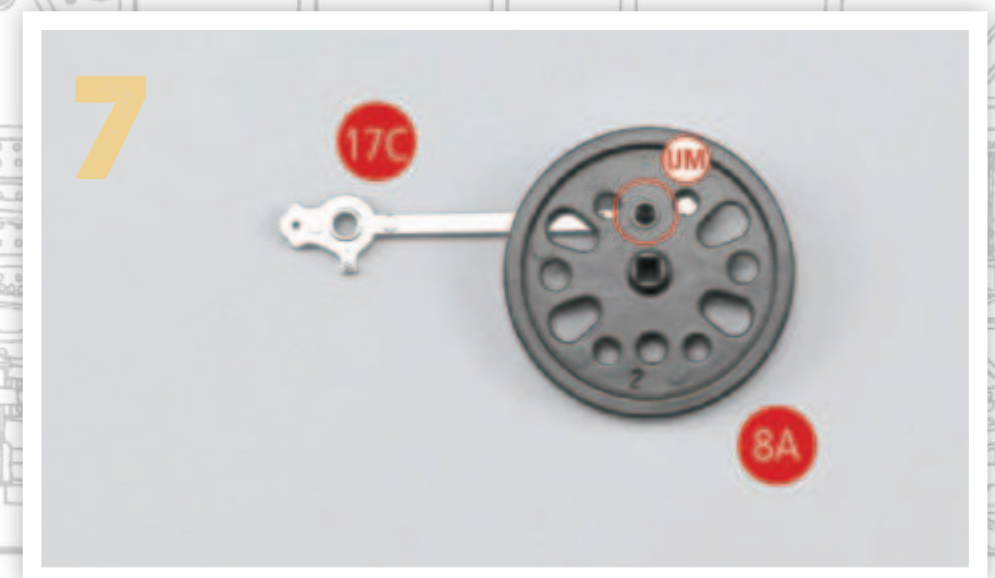
7
17C
UM
8A

8
17C
8A

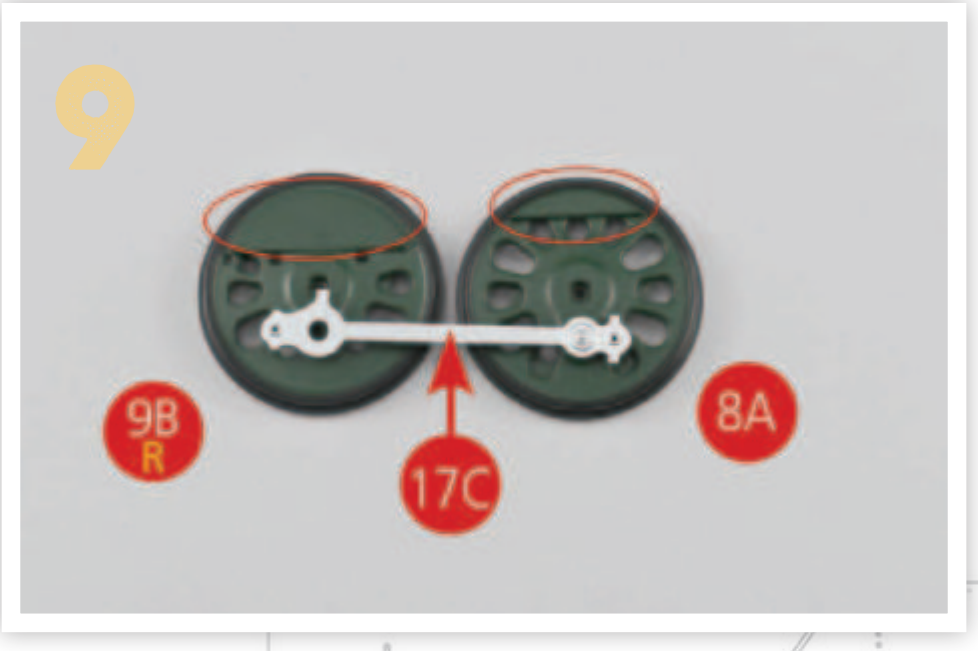
9
9B
R
17C
8A

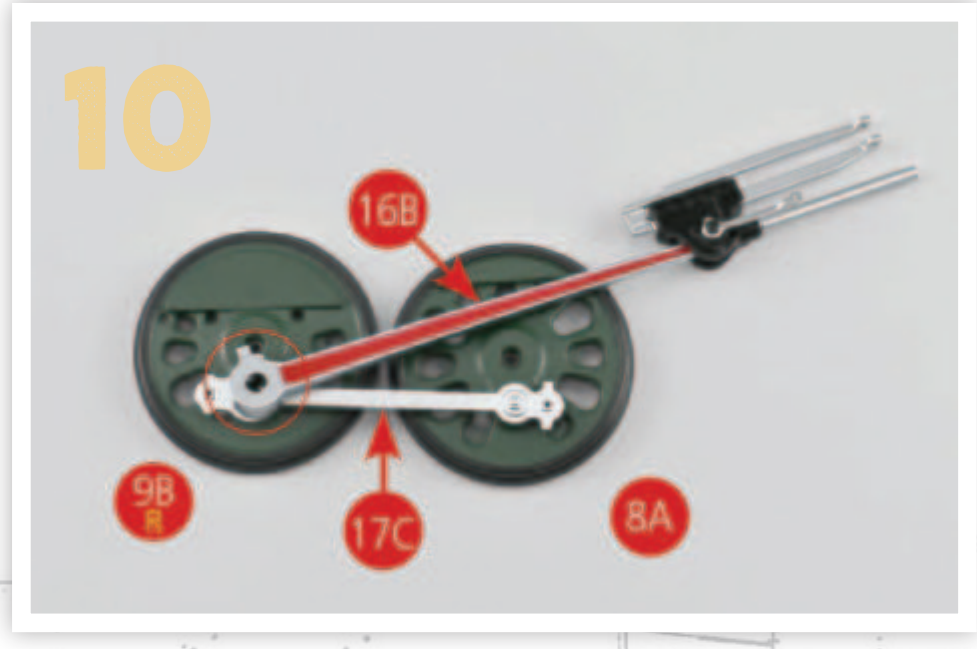
10
16B
9B
R
17C
8A

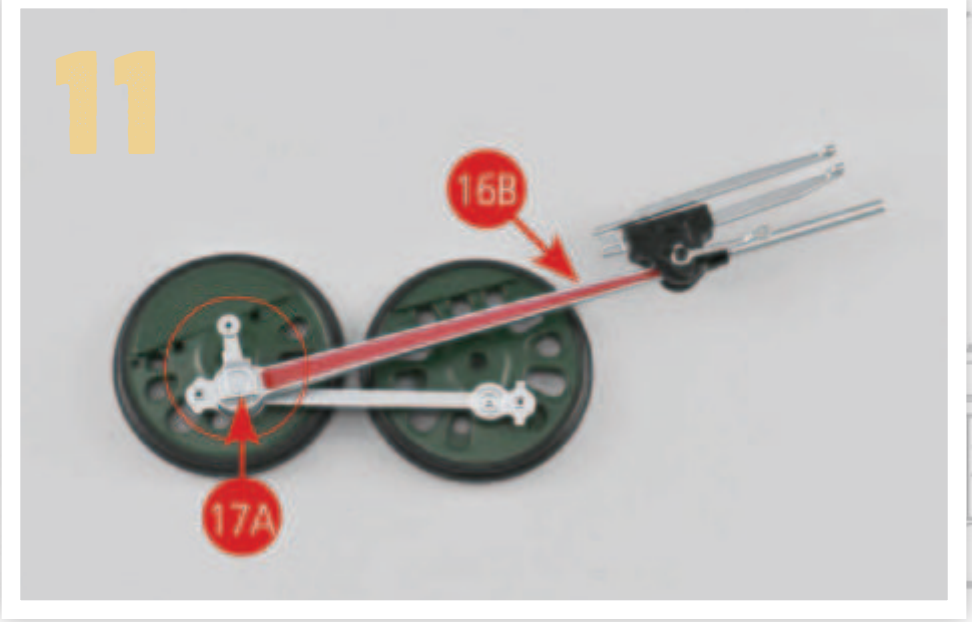
11
16B
17A

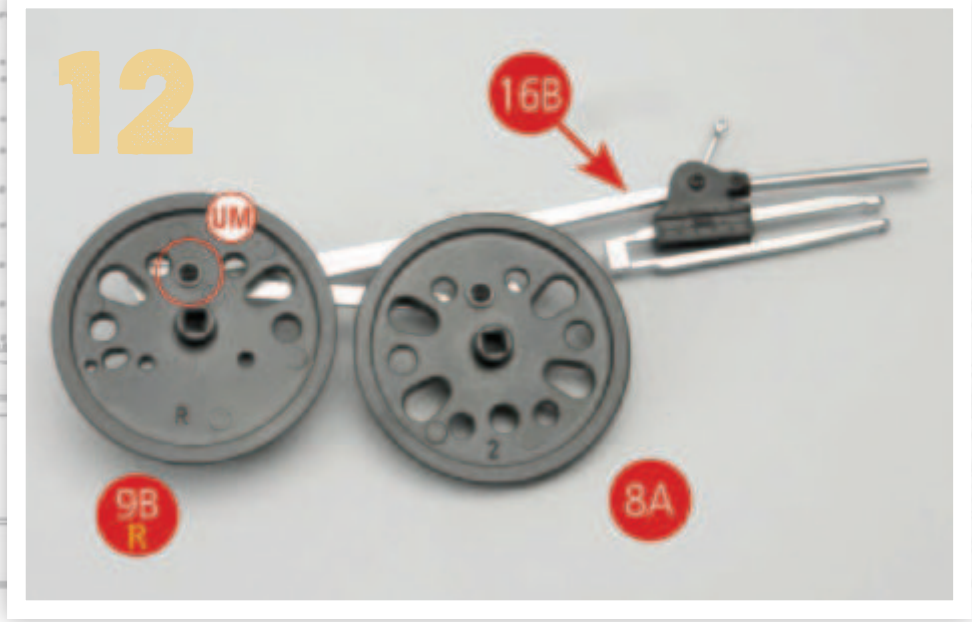
12
16B
UM
9B
R
8A

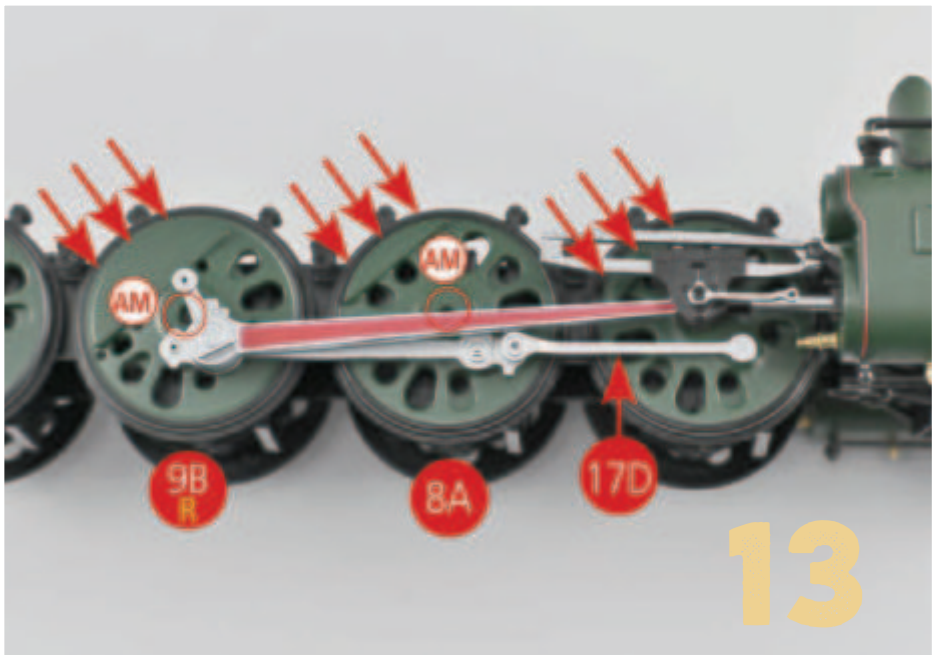
AM
AM
9B
R
8A
17D
13

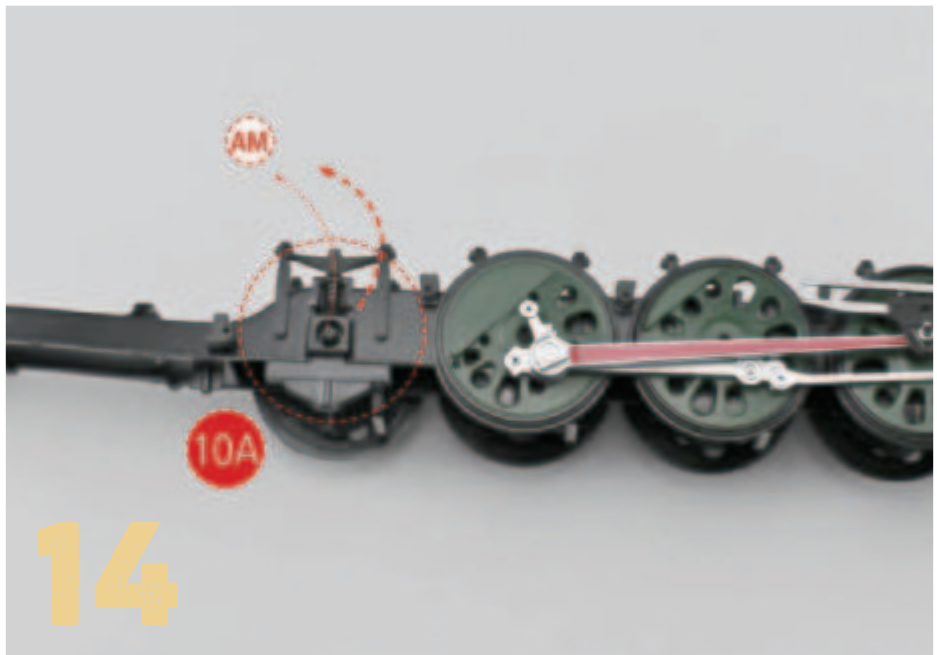
AM
10A
14

17B
UM
10A
15

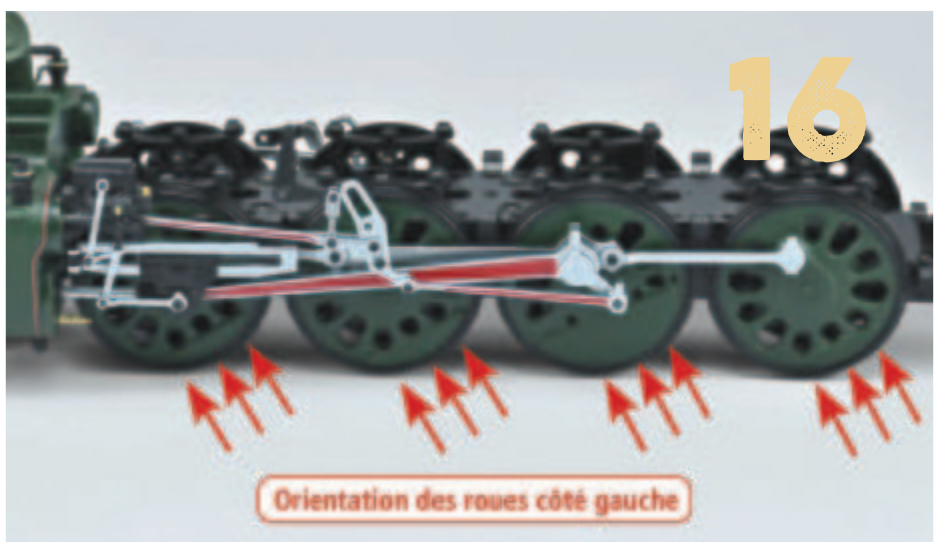
16
Orientation des roues côté gauche

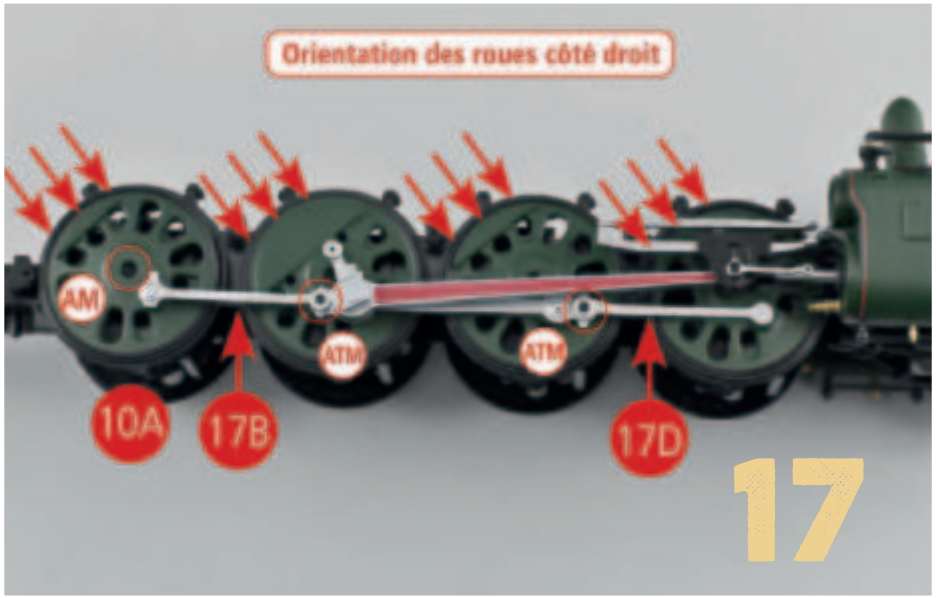
Orientation des roues côté droit
AM
ATM
ATM
10A
17B
17D
17

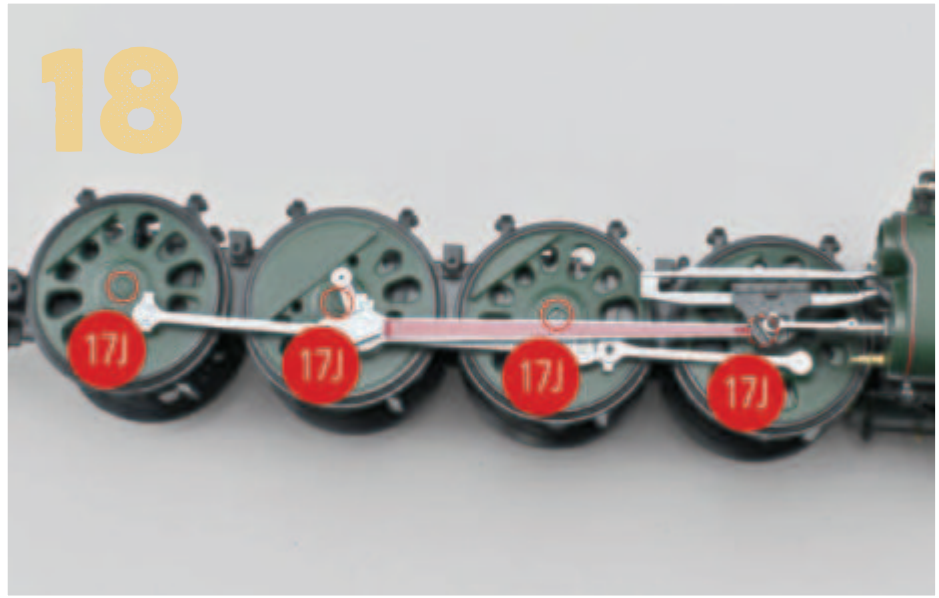
18
17J
17J
17J
17J

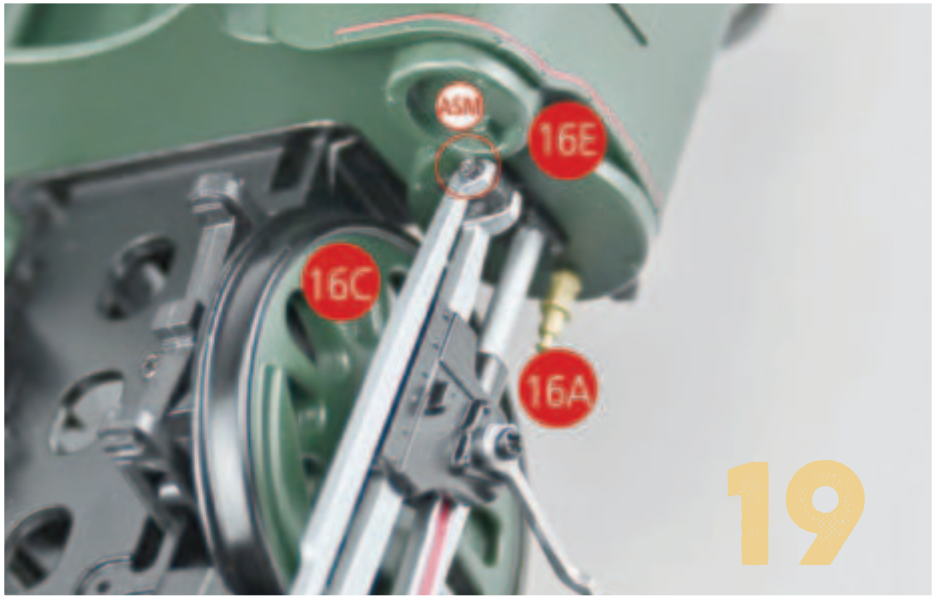
ASM
16E
16C
16A
19

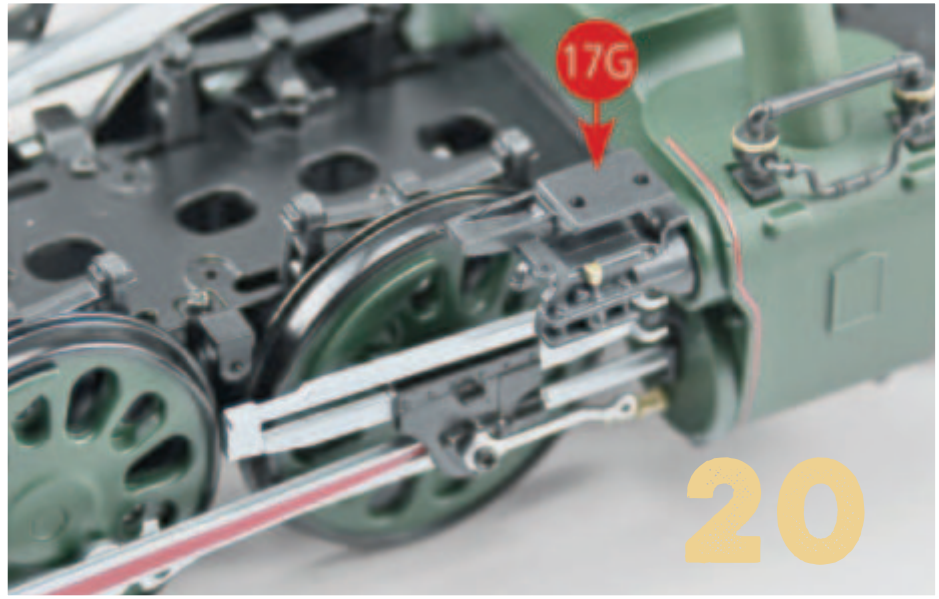
17G
20

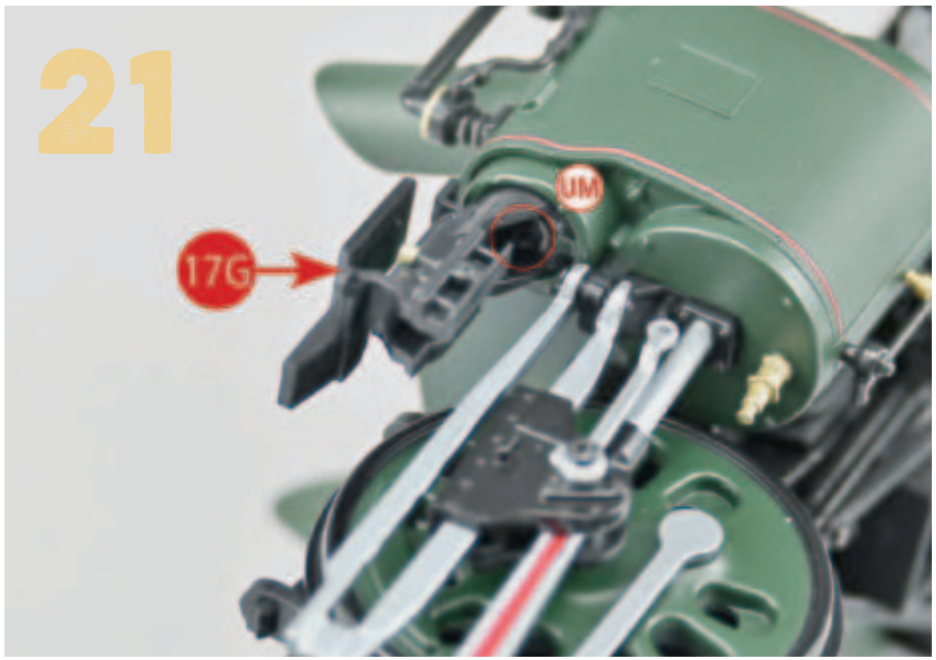
21
UM
17G

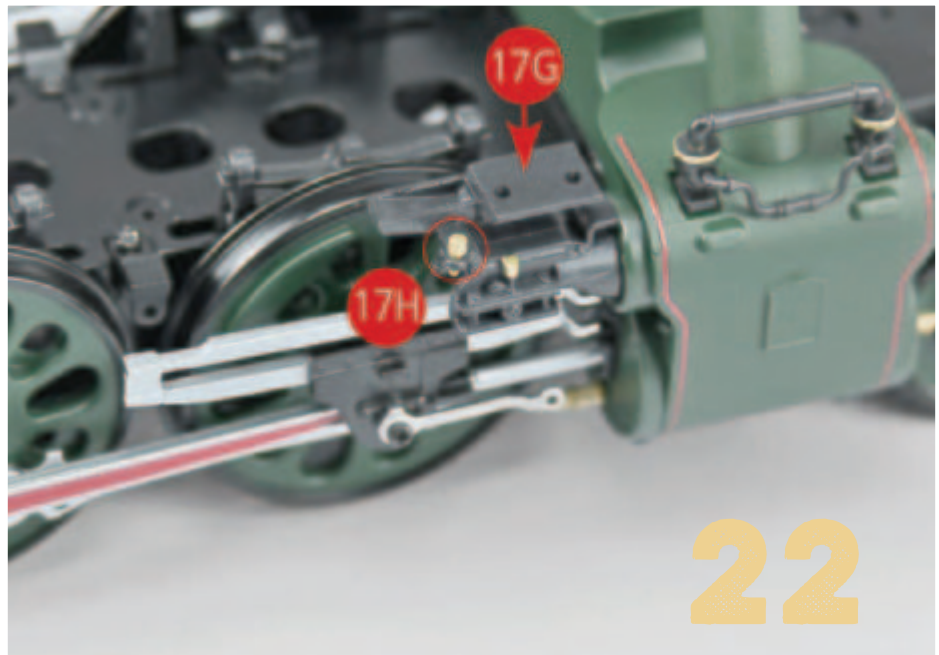
17G
17H
22

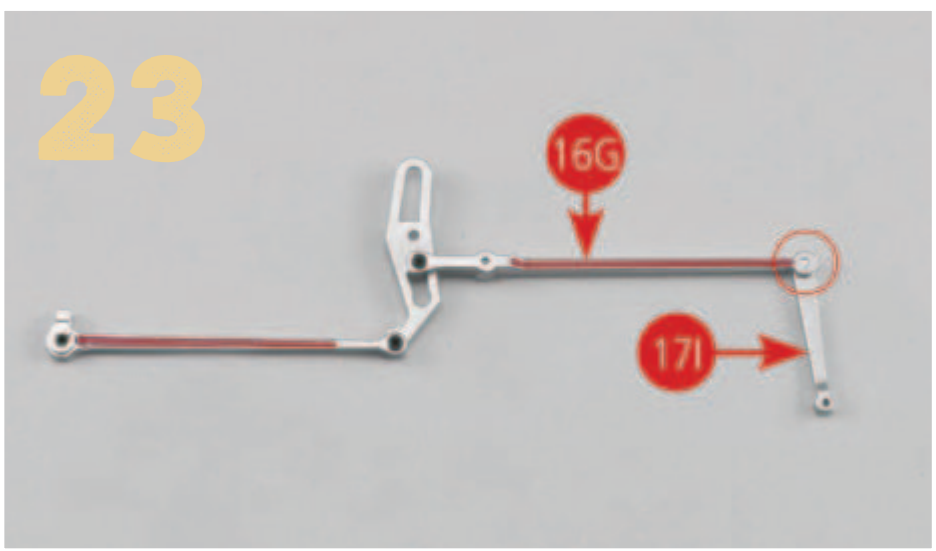
23
16G
17I

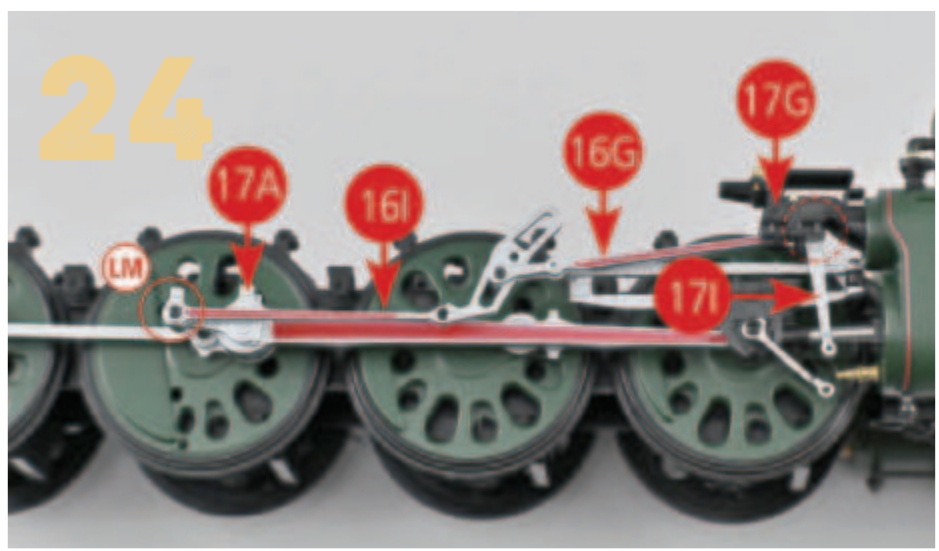
24
17A
16I
16G
17G
LM
17I

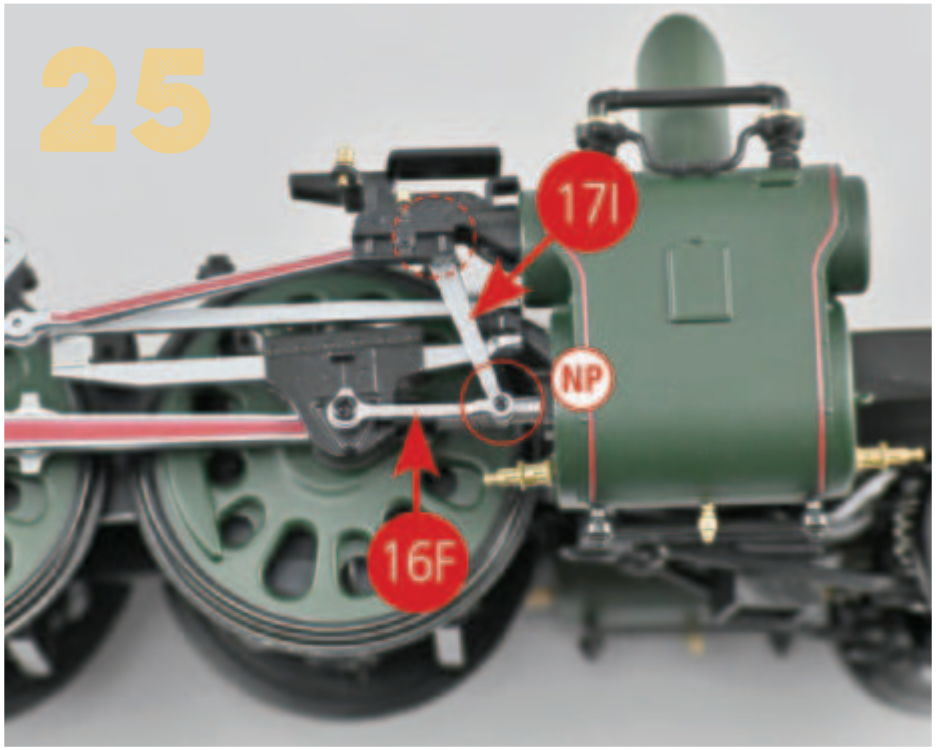
25
17I
NP
16F

26
Ne pas trop serrer la vis NP
NP
16G
17I

27
17F
NP
17E

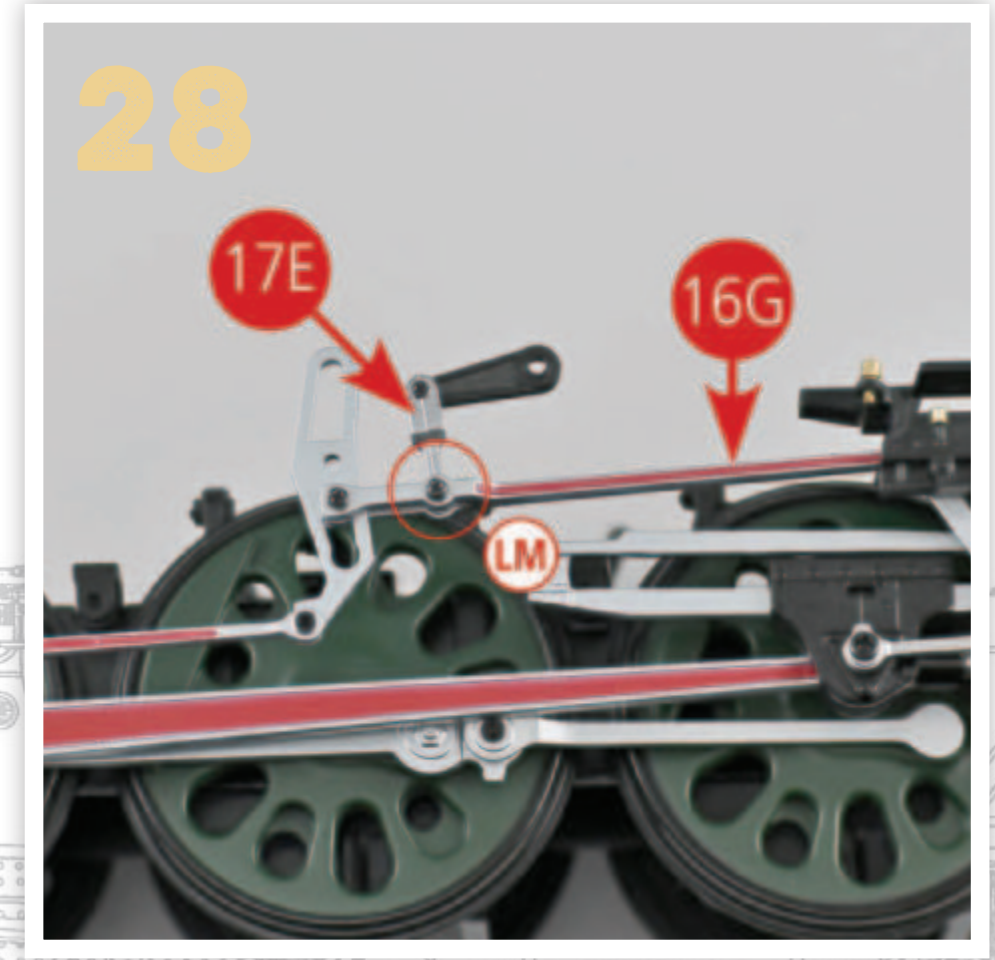
28
17E
16G
LM

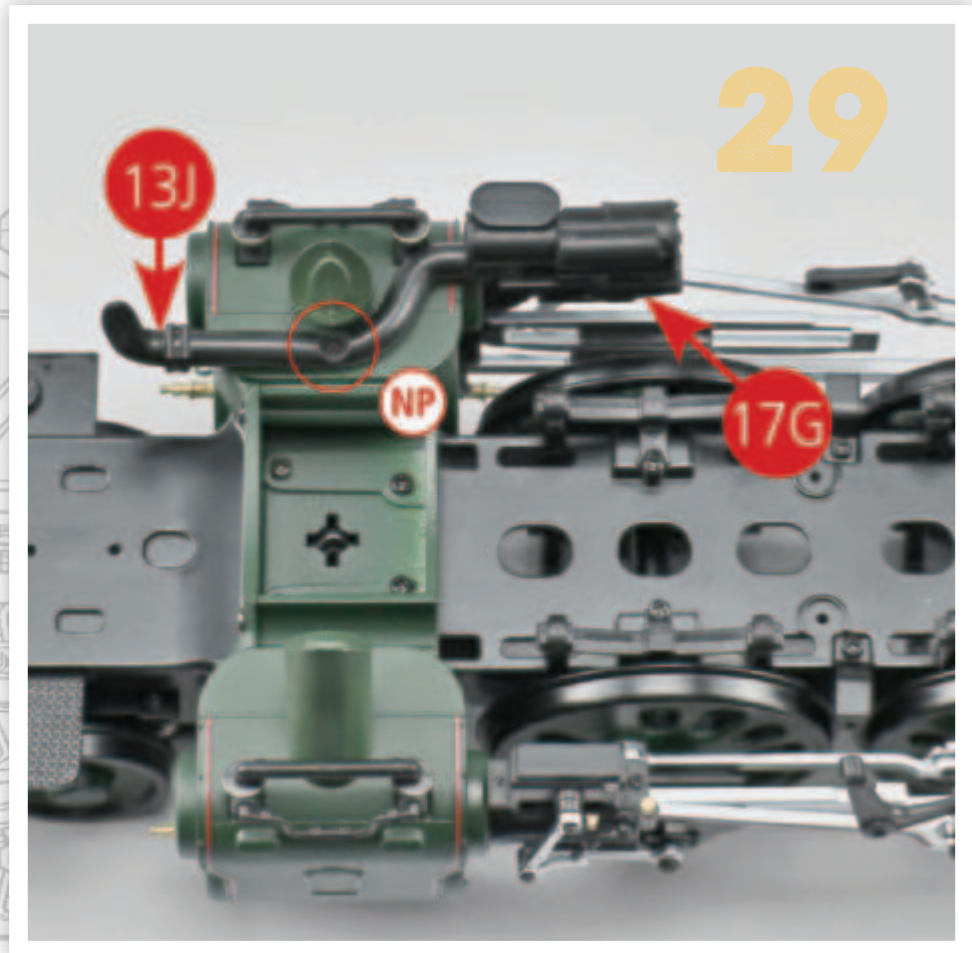
29
13J
NP
17G

VUE FINALE

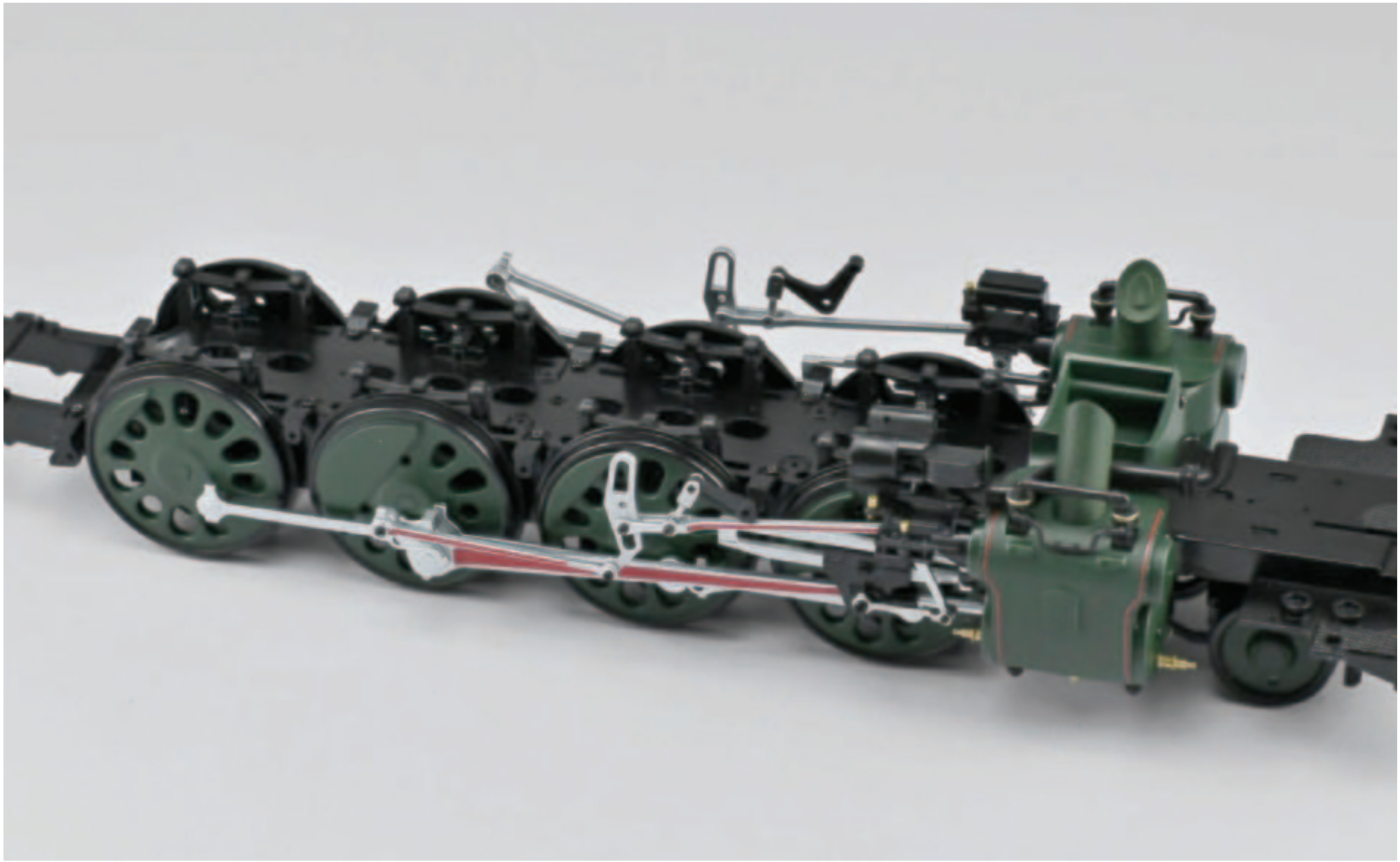

Construction et mise en place du berceau de la distribution

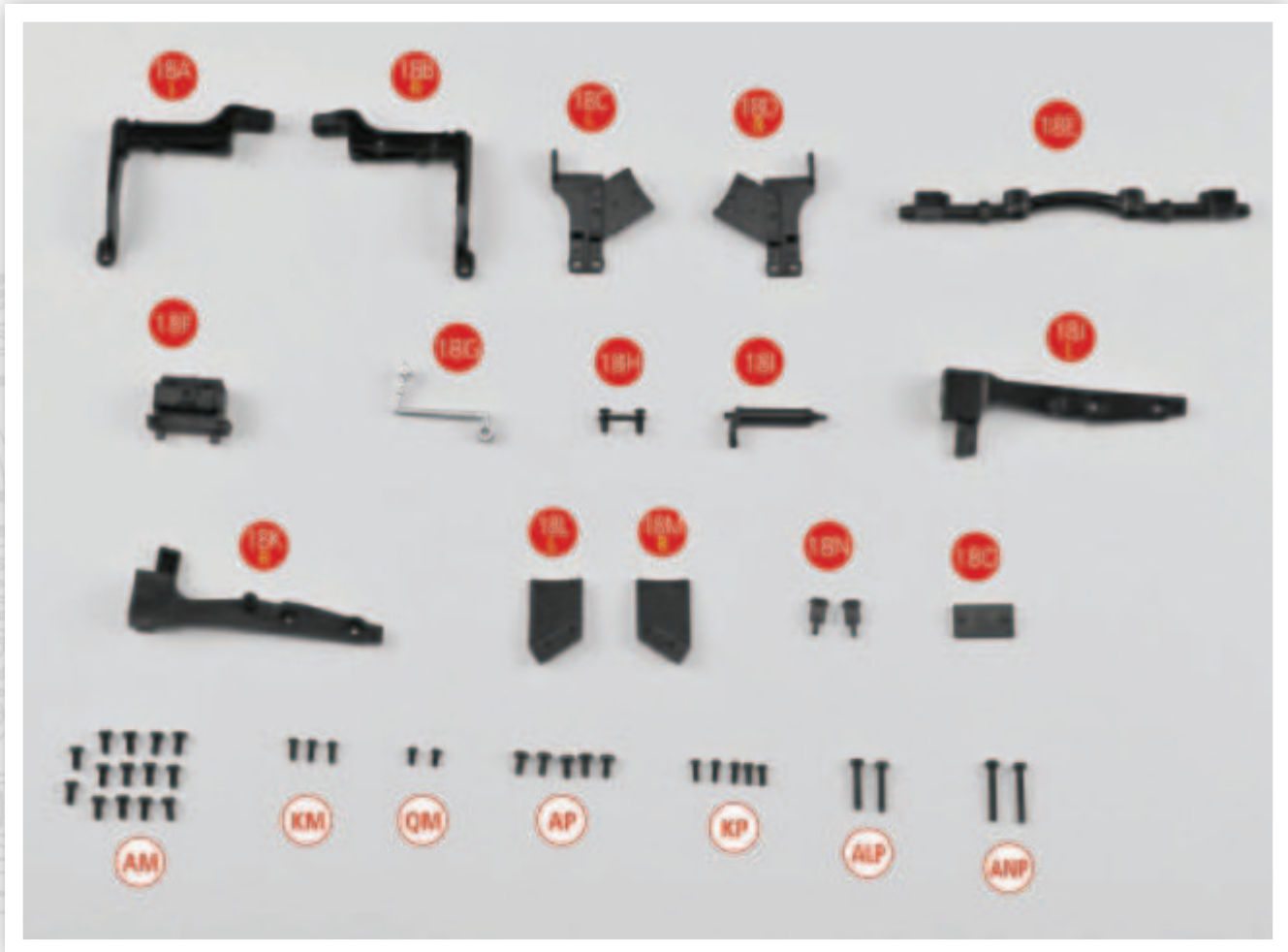

Les pièces du kit numéro 18

18A	Bras latéral gauche
18B	Bras latéral droit
18C	Support gauche
18D	Support droite
18E	Arbre de transfert de la distribution
18F	Graisseur
18G	Commande du graisseur
18H	Réglages du graisseur
18I	Réserve du graisseur
18J	Berceau gauche
18K	Berceau droit
18L	Support de chaudière gauche
18M	Support de chaudière droit
18N	Graisseurs (x 2)
18O	Couvercle
Vis AM	M1.7 x 4 (12 + 2)
Vis KM	M1.4 x 4 (2 + 1)
Vis QM	M1.4 x 3 (1 + 1)
Vis AP	M1.7 x 4 (4 + 1)
Vis KP	M1.4 x 4 (4 + 1)
Vis ALP	M1.7 x 10 (1 + 1)
Vis ANP	M1.7 x 12 (1 + 1)

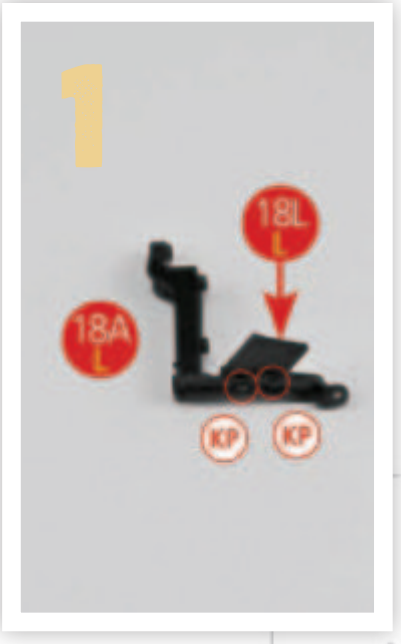
1
18L
L
18A
L
KP
KP

2
18A
L
AM
AM
18J
L

3
18I
OM
18C
L

4
18C
L
AP
AP
18J
L

5
18M
R
18B
R
KP
KP

18B
R
18K
R
AM
AM
6

7
18D
R
AP
AP
18K
R

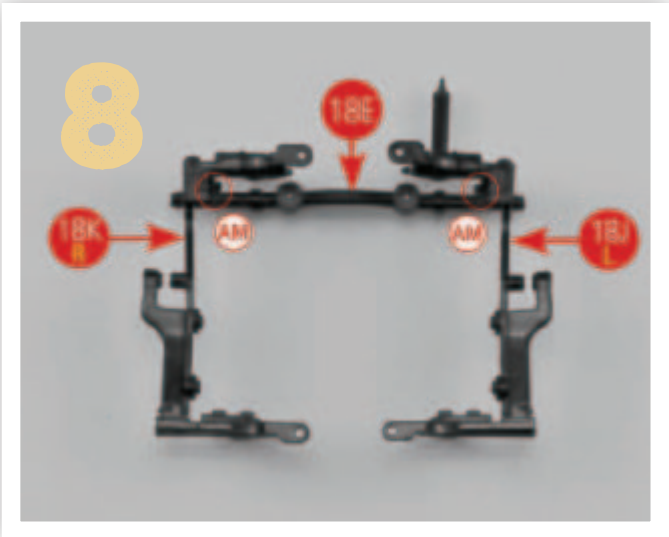
8
18E
18K
R
AM
AM
18J
L

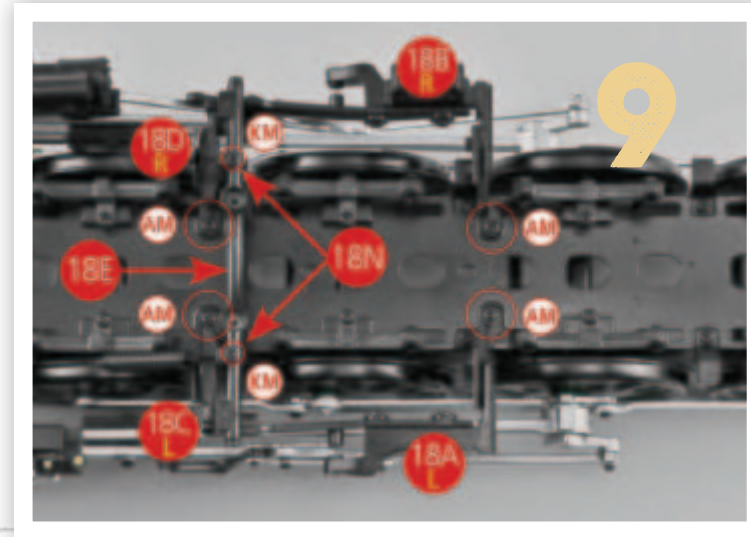
9
18B
R
18D
R
KM
AM
AM
18E
18N
AM
AM
KM
18C
L
18A
L

10
18F
18D

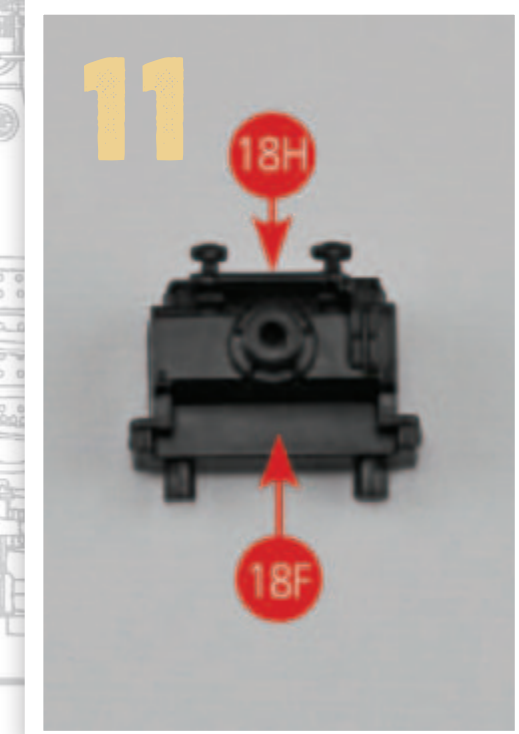
11
18H
18F

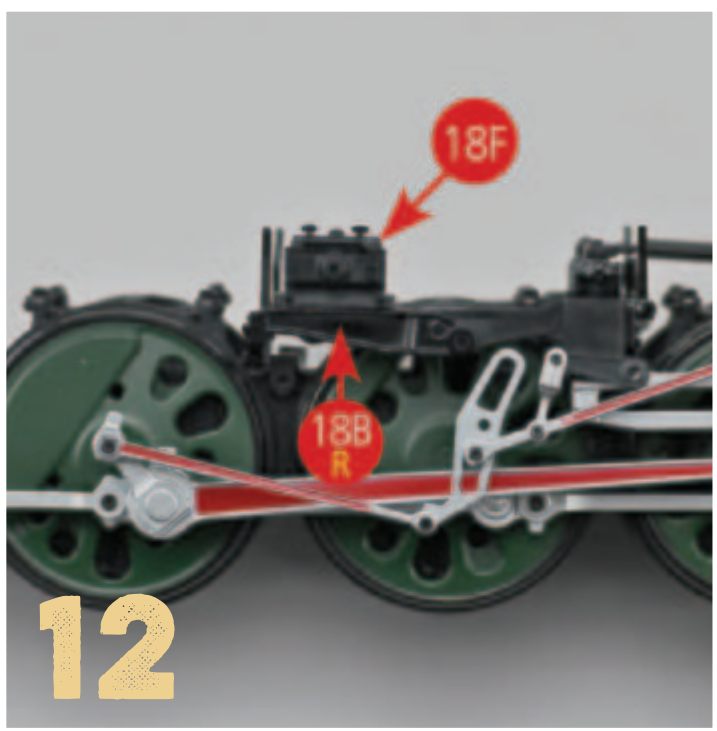
18F
18B
R
12

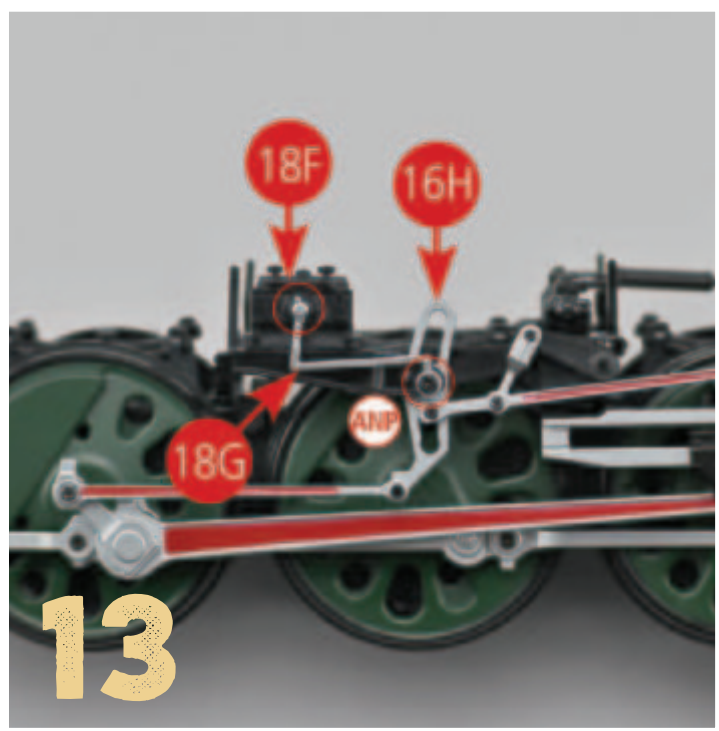
18F
16H
18G
ANP
13

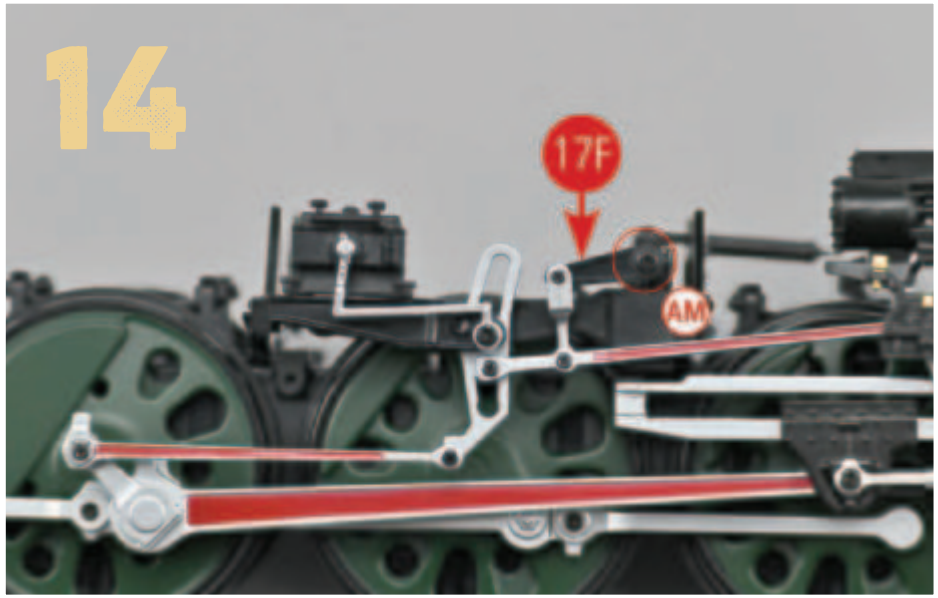
14
17F
AM

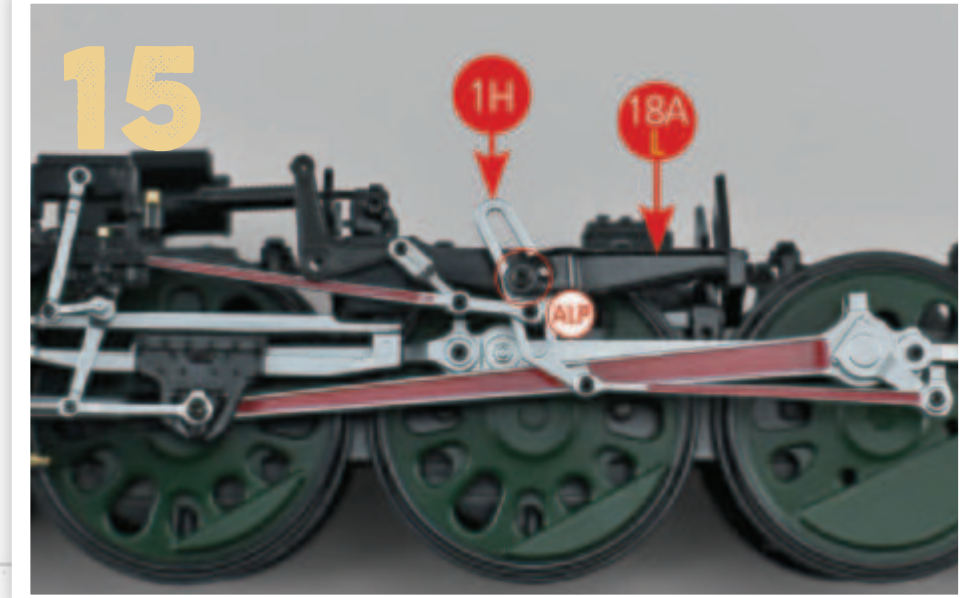
15
1H
18A
ALP

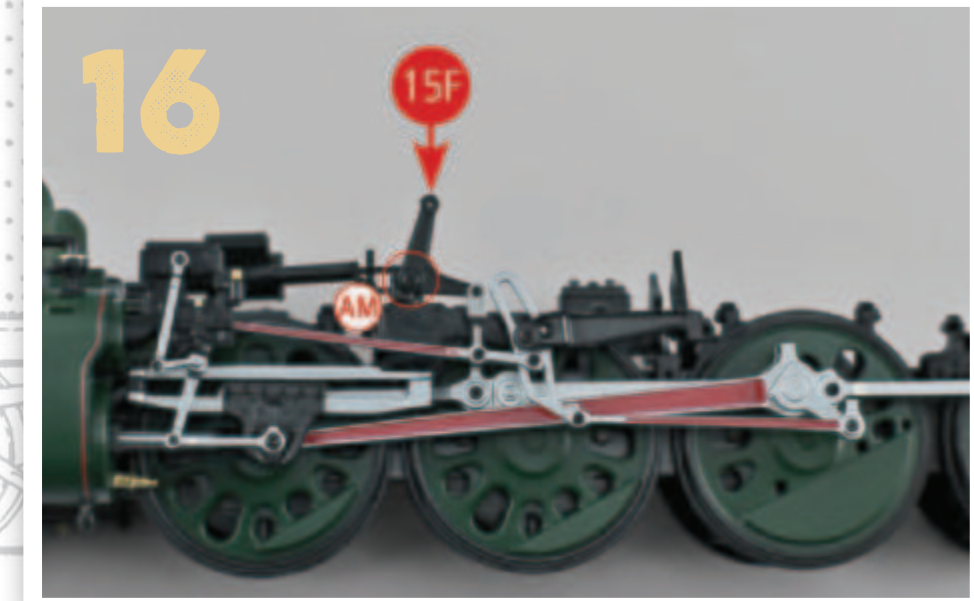
16
15F
AM

VUE FINALE

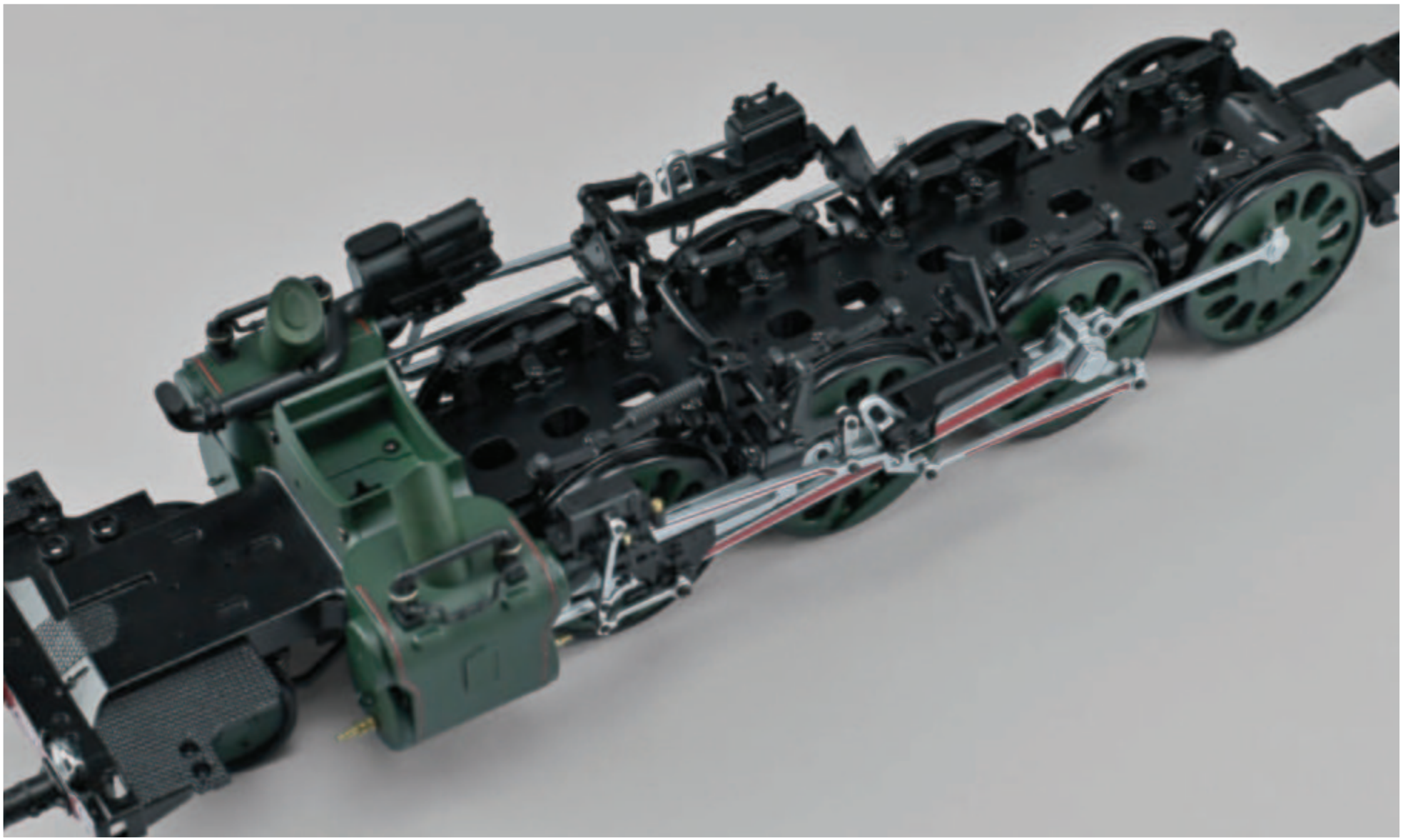

Réservoir d'air principal

Les pièces du kit numéro 19

19A	Moitié inférieure du réservoir
19B	Moitié supérieure du réservoir
19C	Tuyauterie
19D	Robinet de commande
Vis KP	M1,4 x 4 (2 + 1)

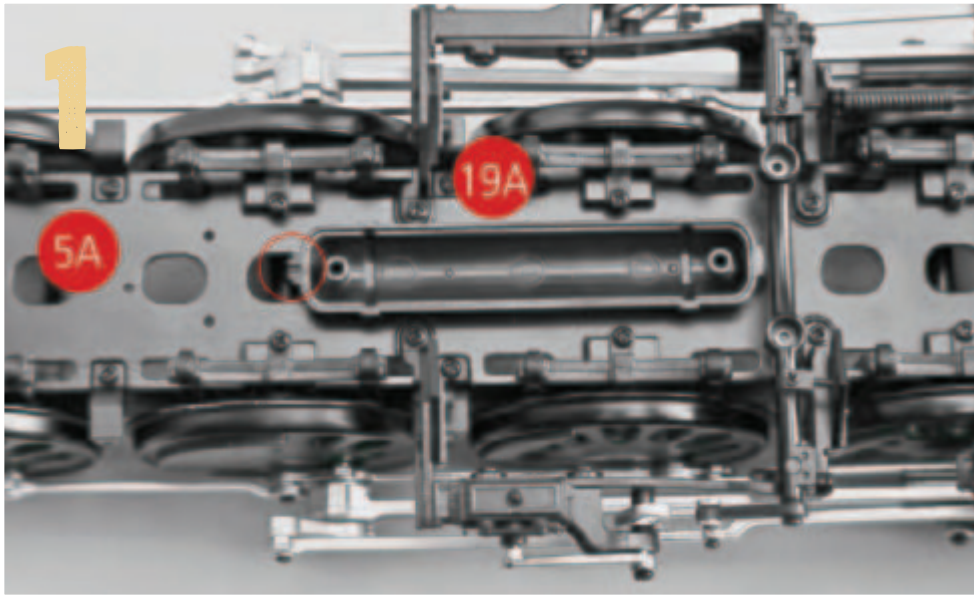
1
19A
5A

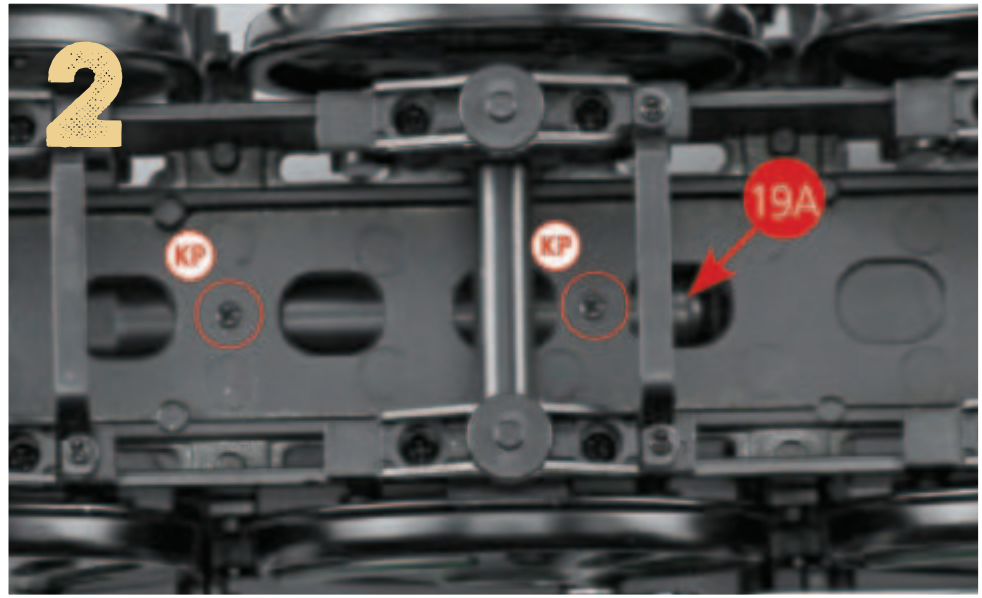
2
19A
KP
KP

3
19C
19D

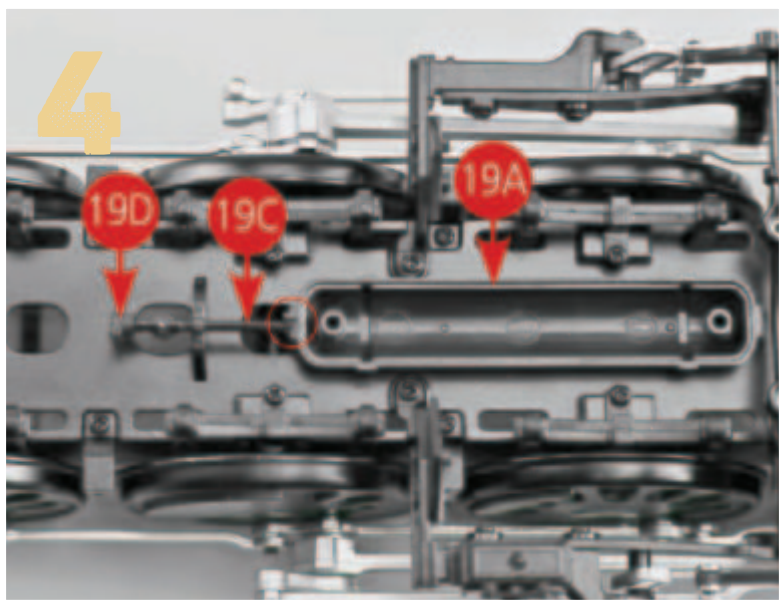
4
19D
19C
19A

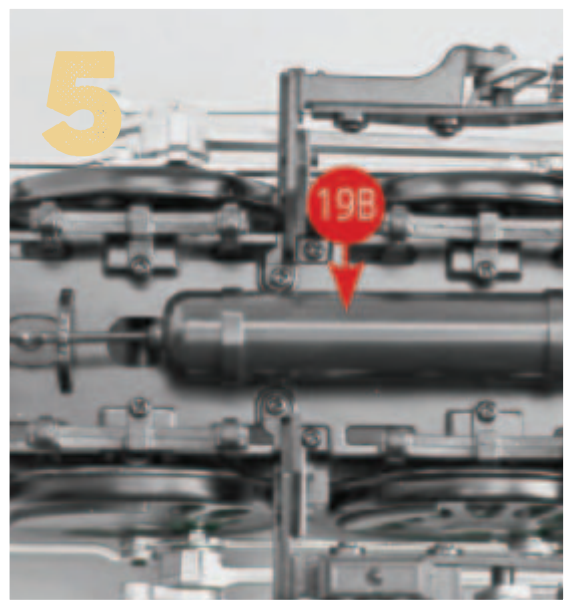
5
19B

VUE FINALE

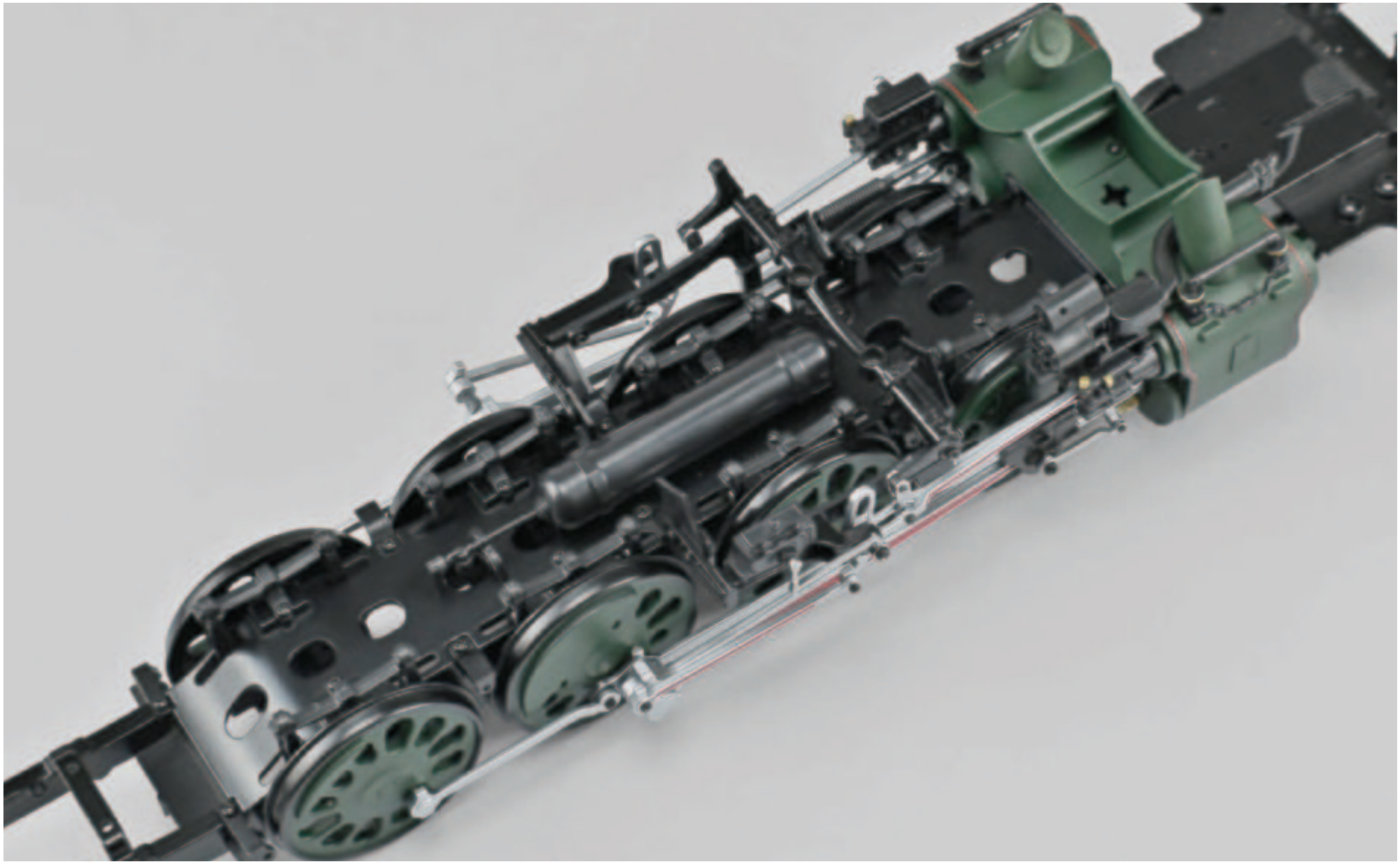

Bissel arrière type Delta

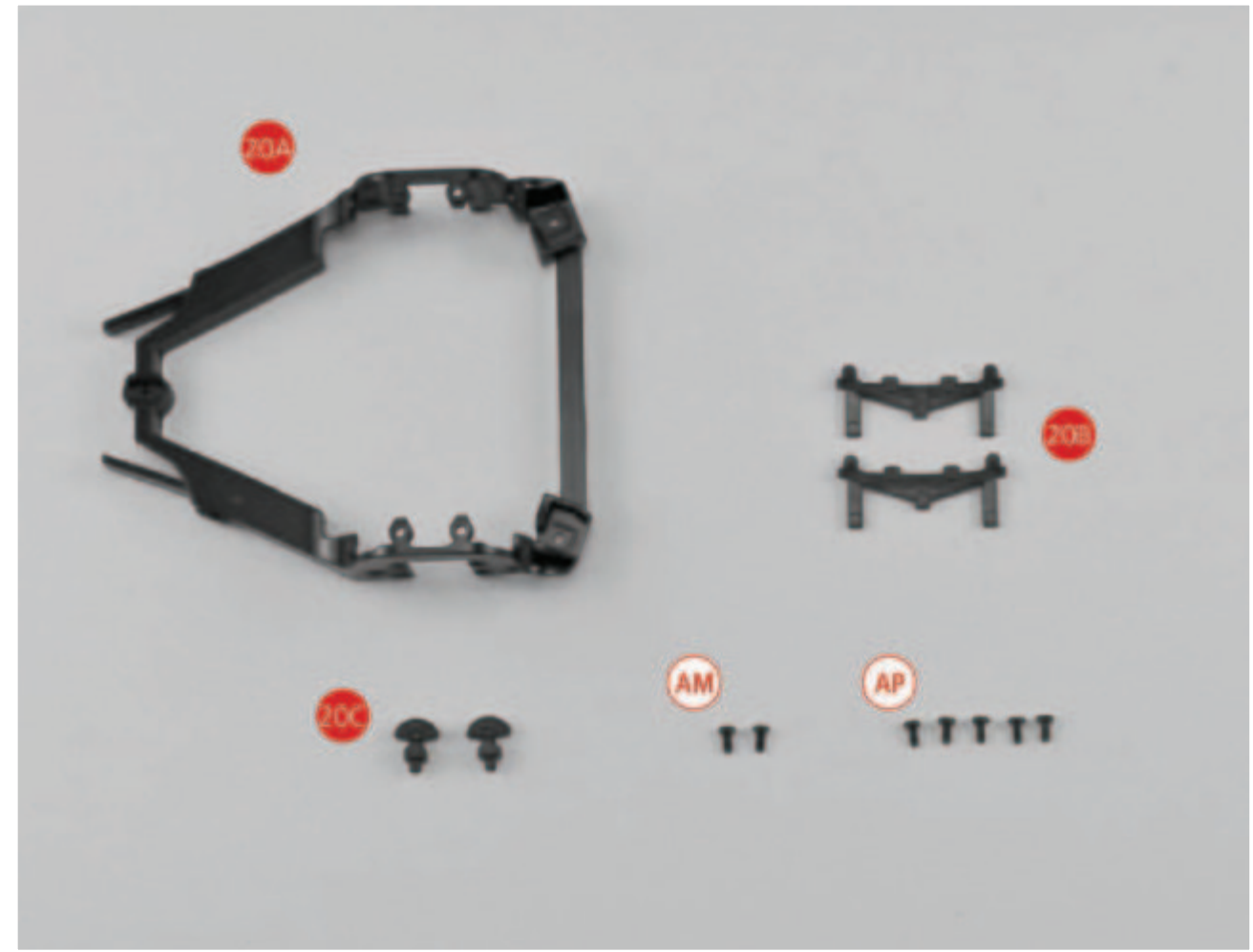

Les pièces du kit numéro 20

20A	Châssis de l'essieu porteur
20B	Suspension (x 2)
20C	Clés de démontage (x 2)
Vis AM	M1,7 x 4 (1 + 1)
Vis AP	M1,7 x 4 (4 + 1)

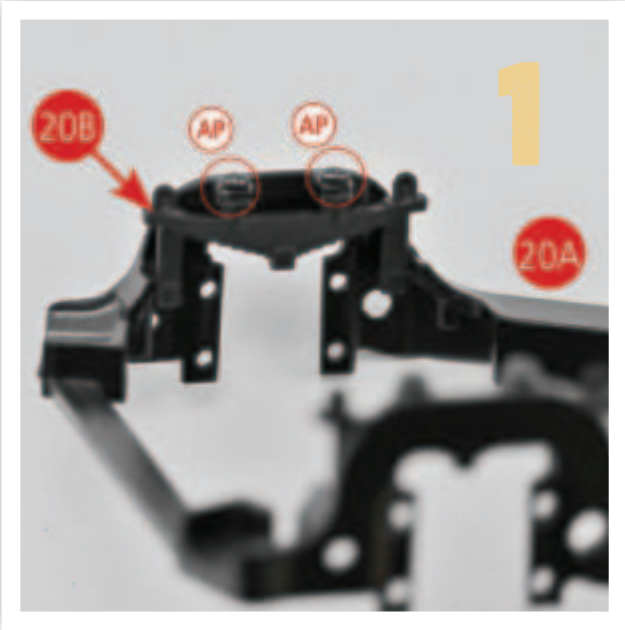
1
20B
AP
AP
20A

2
AP
AP
20B
20A

3
20A
20C
20C

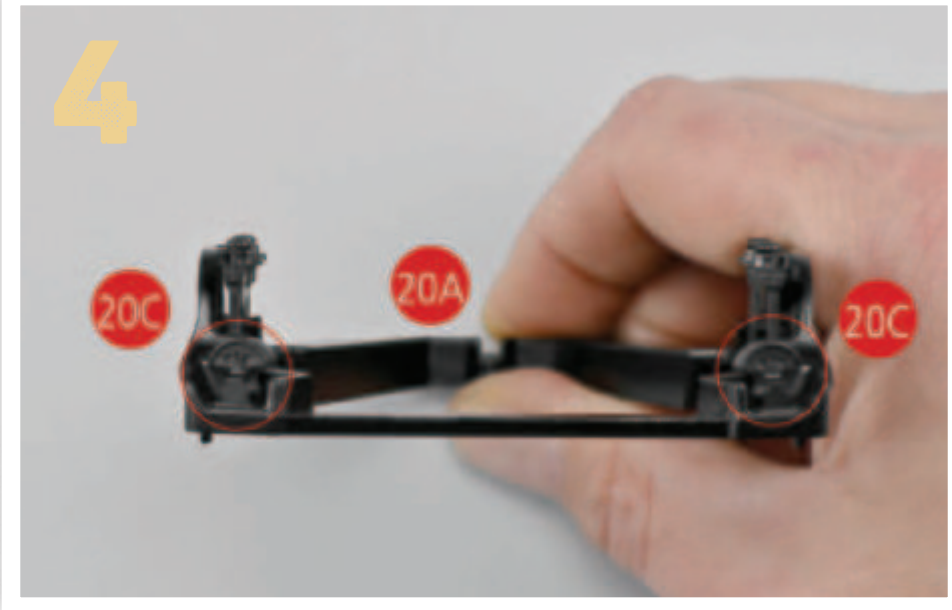
4
20C
20A
20C

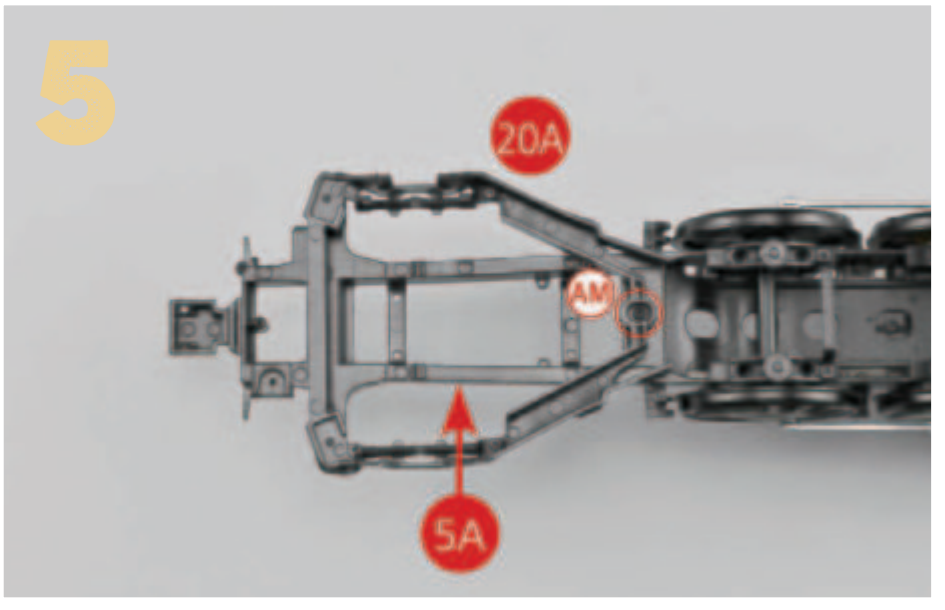
5
20A
AM
5A

VUE FINALE

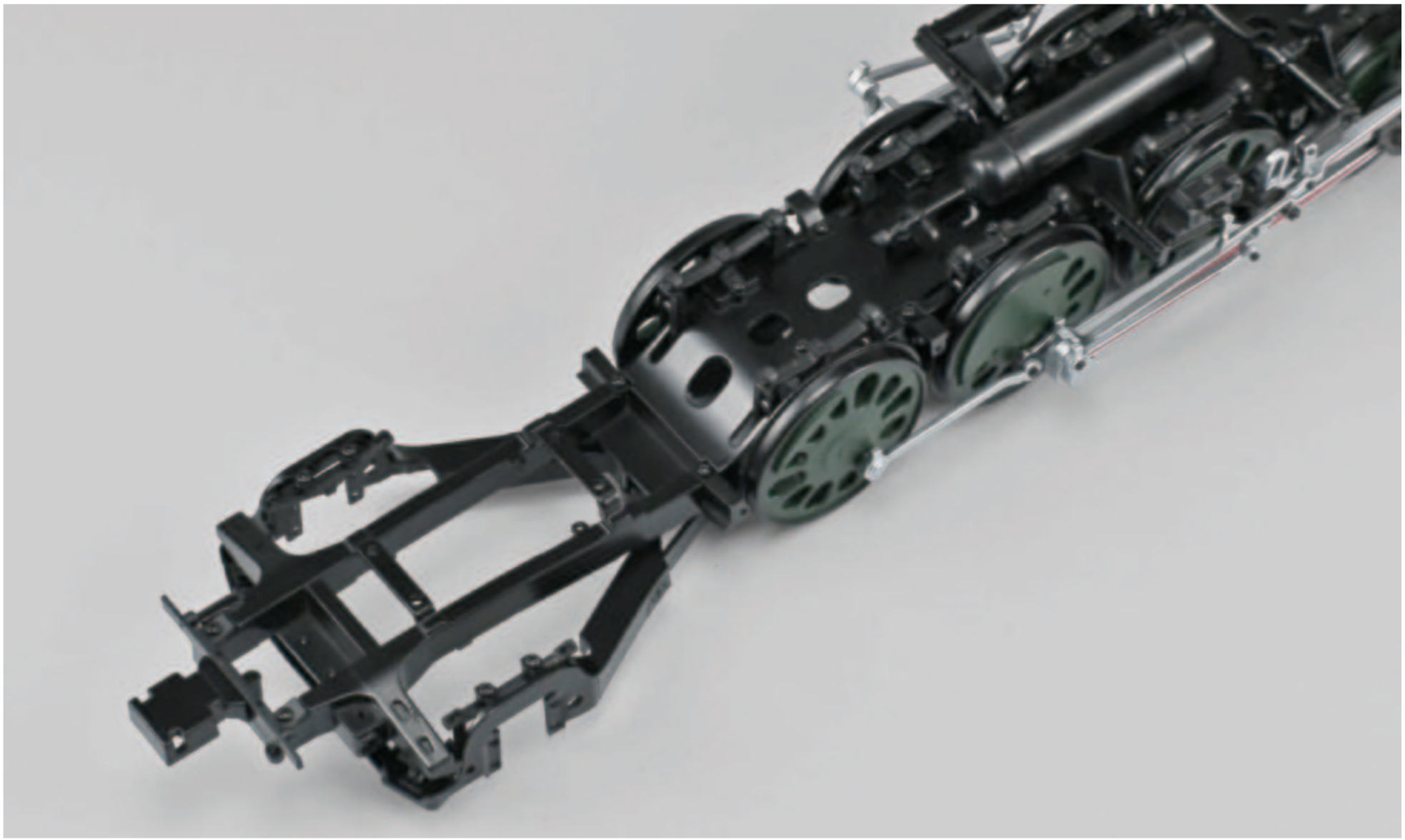

TOUTE UNE ÉPOQUE

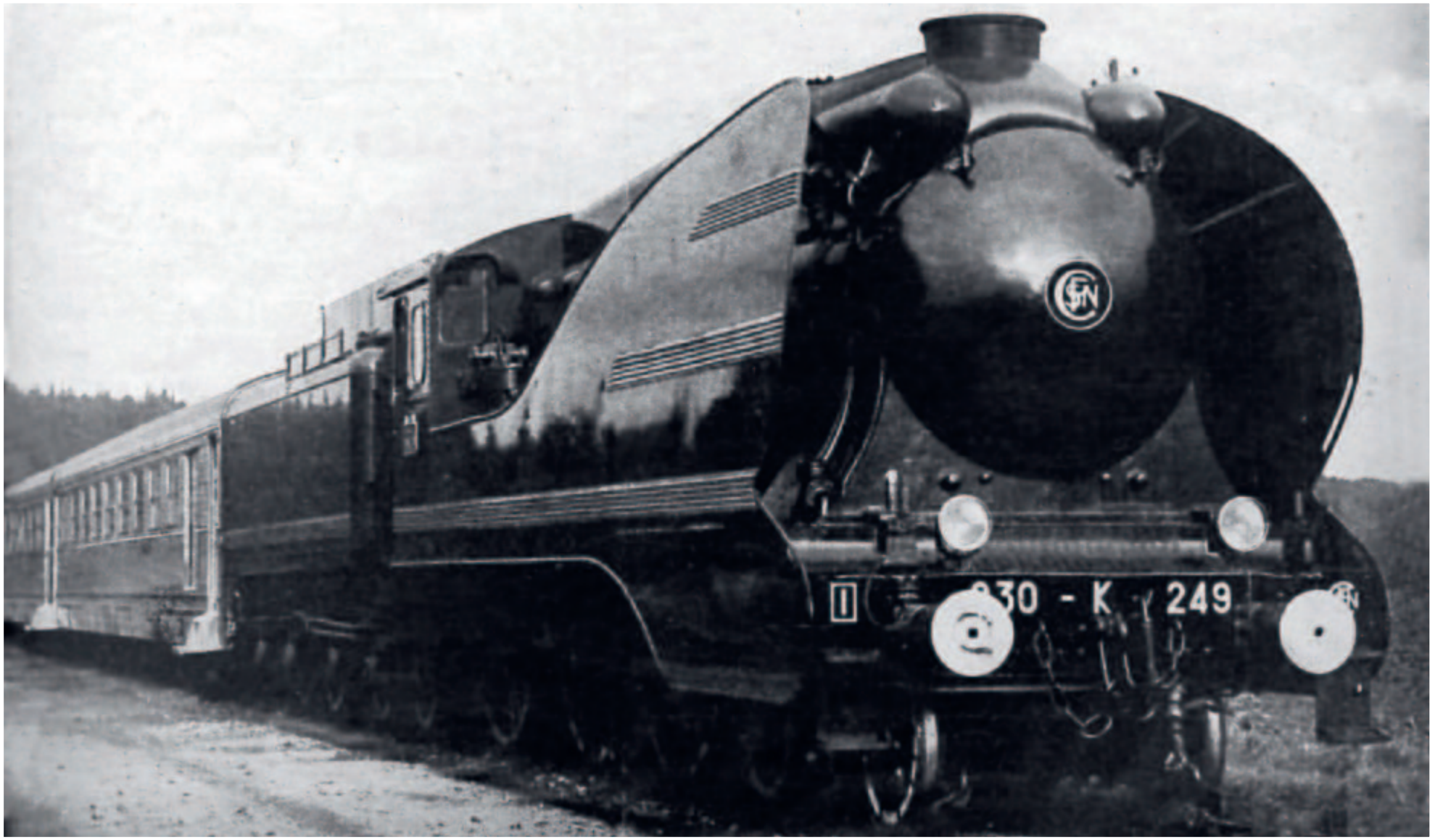

Fine coursière aux pieds légers, la 230-K-249, un peu carénée pour la circonstance, a été une des victimes désignées pour la traction, pénible, du « train sur pneus » que la SNCF essaie sur la ligne Paris-Strasbourg en 1949-1950. Ici le train est au dépôt, comme le montrent les escaliers d'accès déployés. Les autorails Bugatti font mieux, question vitesse.

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°6

KITS 21-22-23-24

échelle 1/32

INFO SERVICE 05 61 34 39 39

M 02357 - 6 - F: 59,99 € - EY

+EY LOCOMOTIVE BOX

ixo COLLECTIONS

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Les 141-R à la conquête de la Méditerranée 3

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La « Kriegslok » : l'effort de guerre jusqu'au bout des larmes 6

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°6

Kit 21-22-23-24 7

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G.Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.
La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé , dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

FR | BE | CA
LE TRI FACILE
EMBALLAGES + PLASTIQUES
BAC DE TRI
Séparez les éléments avant de trier

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 Euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande
Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.
2.2 Refus d'honorer la commande par la Société
La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.
2.3 Paiement de la commande
Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation
En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.
5.2 Retour des produits
Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.
5.3 Résiliation d'un abonnement
Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LES 141-R À LA CONQUÊTE DE LA MÉDITERRANÉE

Le « M » du PLM n'est pas celui de Marseille. Beaucoup de gens pensent que PLM veut dire « Paris, Lyon, Marseille », alors que le grand réseau se voulait le chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, car il avait des vues larges… Quand les 141-R naissent, le PLM a disparu, remplacé en 1938 par la SNCF. La ligne de la Côte d'Azur, qui prolonge celle de Paris à Marseille, offrira aux 141-R un champ d'action exemplaire, puisque son électrification ne se fera que tardivement, durant les années 1965 à 1970.

Placée sur la ligne que l'on appellera « impériale » parce qu'elle suit la rive du même nom sur la rive gauche du Rhône (en souvenir du Saint-Empire romain germanique), Marseille se développe rapidement, d'autant plus que la ligne est prolongée jusqu'à Nice en 1864 et Vintimille en 1869. En 1938, par exemple, année où le port de la Joliette est en plein travaux d'agrandissement et de transformation, le trafic est 10 fois plus important que celui des années 1850, avec 900 000 voyageurs et 10 millions de tonnes de marchandises transitant chaque année.

Ci-contre : La magnifique gare de Nice-ville est ouverte en 1864. Ce chef-d'œuvre de l'architecte Louis-Jules Bouchot est implanté sur l'avenue Thiers, d'où son nom de « gare Thiers » pour les Niçois. Elle est dans le style dit « espagnol » que l'on retrouve, par exemple, à Valenciennes.

Ci-dessus : *Le pont de La Voulte, sur la rive droite du Rhône, est le premier pont SNCF nouvellement construit après la Seconde Guerre mondiale, et relie directement la gare de La Voulte à celle de Livron (rive gauche). Ce pont marque le renouvellement du réseau français et l'introduction massive du béton armé.*

Ci-contre : *Sur la ligne de Miramas, l'étonnant pont pivotant de l'étang de Caronte permet le passage des navires de mer dont la hauteur aurait demandé avec un pont fixe de trop nombreux kilomètres de ligne sur remblai.*

LES GARES INNOMBRABLES DE MARSEILLE

La gare de Marseille Saint-Charles est au cœur du système ferroviaire de la grande ville. Comme elle est en cul-de-sac pour permettre son implantation au plus près de l'ancienne ville située dans un site accidenté, cette gare impose un arrêt et un rebroussement avec départ en sens inverse à tous les trains des grandes lignes desservant Marseille. C'est toujours le cas aujourd'hui pour les TGV de Paris à Nice faisant un arrêt à Marseille. Du temps de la vapeur et des 141-R et des 241-P, cette situation n'était pas spécifiquement gênante dans la mesure où, de toute manière, un changement de locomotive était nécessaire, et la manœuvre était même assez rapide, car la locomotive fournie par le dépôt de Blancarde pouvait être mise immédiatement en queue de rame pour le départ en sens inverse, laissant la locomotive venant de Valence ou d'Arles dégager ensuite la voie à quai.

Marseille-Arenc est une des plus grandes gares de petite vitesse du Réseau PLM pendant les années 1930 à 1950, grâce à ses annexes dites de « Joliette-Docks » et de « Voies des quais ». Elle dessert les différents bassins du port, et elle assure le transit avec les compagnies maritimes tout en étant une gare locale pour les industriels de toute la zone nord de l'agglomération marseillaise. Elle est aussi une importante gare de voyageurs concernée par le trafic de ce que l'on appelait à l'époque l'Outremer. Ses trains vont, sur les môles, assurer le service des paquebots desservant l'Algérie (Compagnie Générale Transatlantique), le Maroc (Compagnie Paquet), le Proche et l'Extrême-Orient (Messageries Maritimes), l'Inde et l'Australie (Compagnie Péninsulaire et Orientale). Enfin, c'est encore à Marseille-Arenc qu'arrivent les primeurs de l'Afrique du Nord qui en font ainsi un des plus gros centres français d'expéditions de légumes et de fruits.

LA FIN DU RÈGNE DES 141-R SUR LA CÔTE D'AZUR

Dans la région Méditerranée des années 1960, les 141-R restent l'unique série vapeur en service. L'électrification Marseille-Les Arcs coupe la traction vapeur du reste de la région et du dépôt de Nice dont les 141-R sont même interdites dans le nouveau souterrain de Monte-Carlo. Le dépôt de Marseille-Blancarde, qui fut très actif en traction vapeur, n'assure plus que quelques trains de marchandises en direction de la ligne des Alpes, jusqu'à Veynes et sur la ligne de la côte de l'Estaque vers Port-de-Bouc et Miramas.

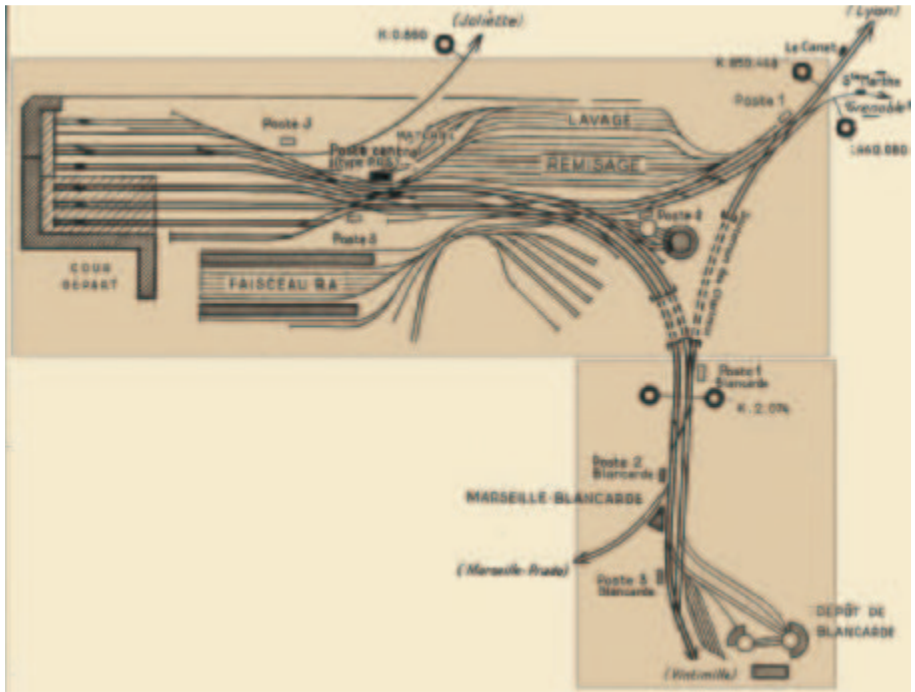

Ci-contre : *Le très intéressant plan des installations ferroviaires de Marseille, paru en 1955 dans* Géographie des Chemins de fer *de Henri Lartilleux, montre la complexité du système marseillais. Les gares de St-Charles, La Joliette ou du Vieux port sont notamment en cul-de-sac.*

Ci-dessus : *Le plan SNCF des voies de l'ensemble St-Charles et Blancarde montre que les trains allant de Paris à Nice ne peuvent desservir Marseille, sinon au prix d'un rebroussement dans la gare de St-Charles qui est en cul-de-sac. Ce sera un très grave inconvénient qui perdure aujourd'hui.*

LA « KRIEGSLOK » : L'EFFORT DE GUERRE JUSQU'AU BOUT DES LARMES

Cette locomotive allemande du type 150 est née de l'effort de guerre allemand, époque où l'urgence des besoins militaires a poussé les constructeurs de locomotives à refuser le classicisme des études prolongées pour faire « au plus vite » des locomotives simplifiées.

LA «52», UNE LOCOMOTIVE DIFFÉRENTE DES AUTRES

Les besoins militaires de l'Allemagne nationale-socialiste sont tels qu'il leur faut une locomotive capable de remorquer des trains pesant jusqu'à 1 200 tonnes, et roulant à une vitesse de 65 km/h. Ces locomotives forment la série 52.

Construite à environ 6 400 exemplaires dès les premiers mois, la « Kriegslok » reste la série la plus nombreuse au monde avec plus de 7 000 exemplaires si l'on compte la totalité de la production dans les pays occupés.

Toutes les pièces non indispensables sont supprimées : les échelles d'accès ou les systèmes perfectionnés comme des servomoteurs. On supprimera également les surchauffeurs, ou encore certains indicateurs dans la cabine. Les bielles sont faites de deux profilés en «T» soudés ensemble sur toute leur longueur pour donner un «H» : une audace simplificatrice qui aurait donné des sueurs froides aux ingénieurs des temps de paix. Le châssis est en tôle soudée : on oublie les longerons en barres d'acier ou le châssis en acier moulé. Ces locomotives sont tellement simples qu'elles peuvent être assemblées par n'importe quelle firme non spécialisée, et elles seront montées « en kit » partout en Allemagne.

Ci-contre : *La fameuse « Kriegslok » allemande, ou série 52, dans toute sa puissance et aussi son dénuement, puisqu'elle est privée de nombreux accessoires comme les échelles ou les rambardes. Ces 7 000 locomotives feront espérer la victoire.*

Assemblage de l'essieu du bissel Delta arrière

IXOBOX N°6

Les pièces du kit numéro 21

21A	Roues du bissel arrière (x 2)
21B	Corps d'essieu arrière
21C	Boîte d'essieu gauche
21D	Boîte d'essieu droit
21E	Couvercle de boîte d'essieu gauche
21F	Couvercle de boîte d'essieu droit
Vis AM	M1,7 x 4 (4 + 1)
Vis YM	M1,7 x 4 x 5 (2 + 1)
Vis KP	M1,4 x 4 (8 + 2)

1
21A
21B

2
21A
YM
21C
L

3
21A
21B

4
21A
YM
21D
R

5
KP
KP
KP
KP
20A
21E
L

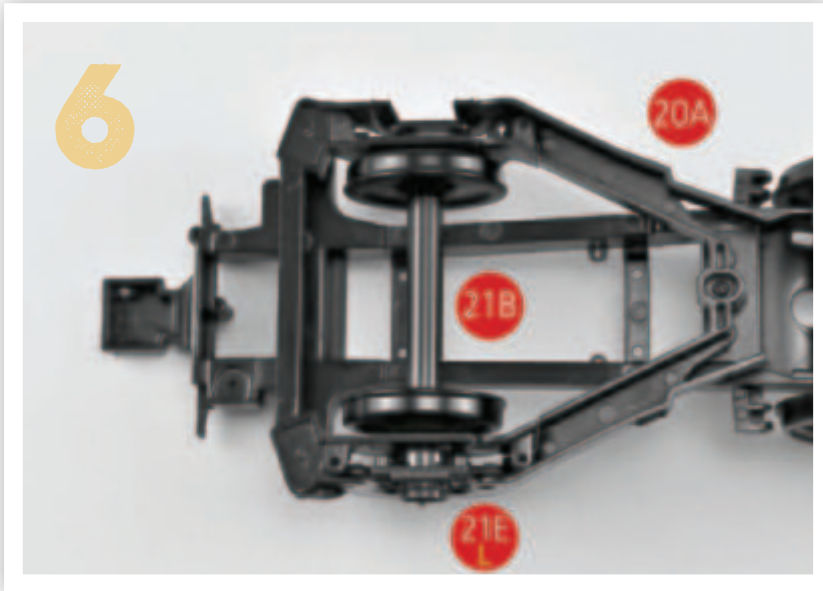
6
20A
21B
21E
L

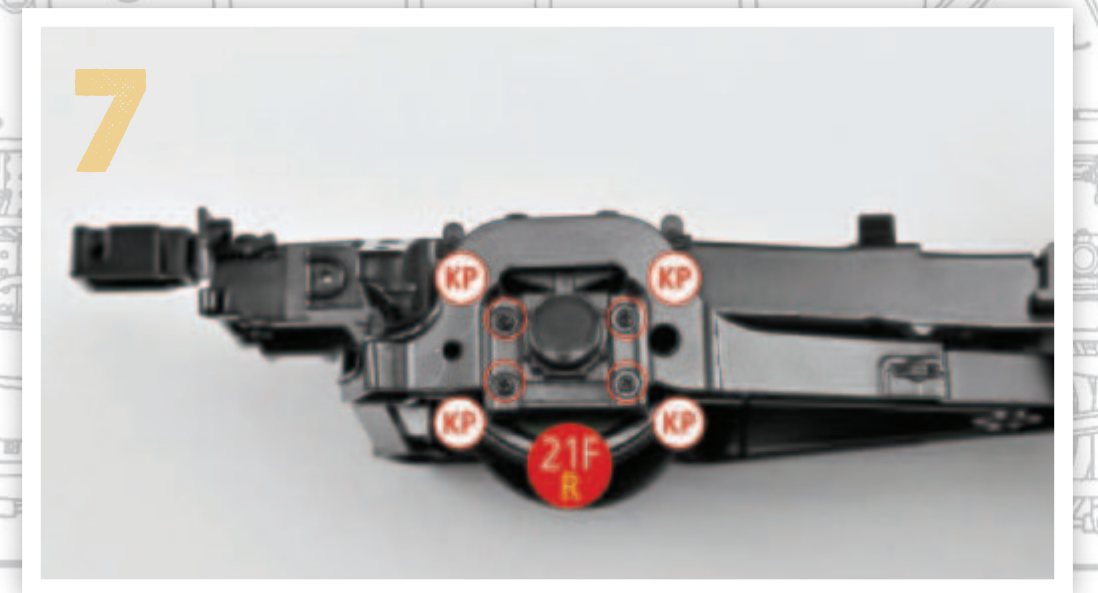
7
KP
KP
KP
KP
21F
R

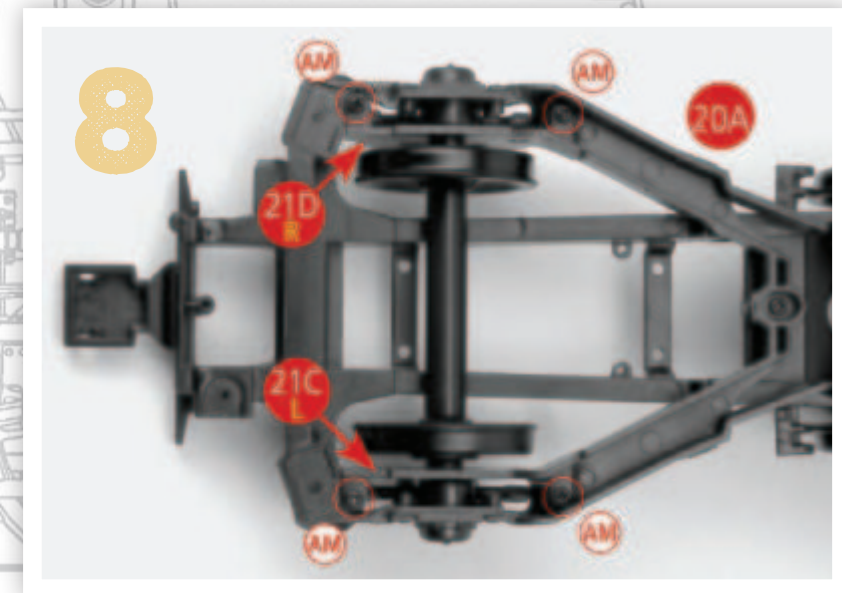
8
AM
AM
20A
21D
R
21C
L
AM
AM

VUE FINALE

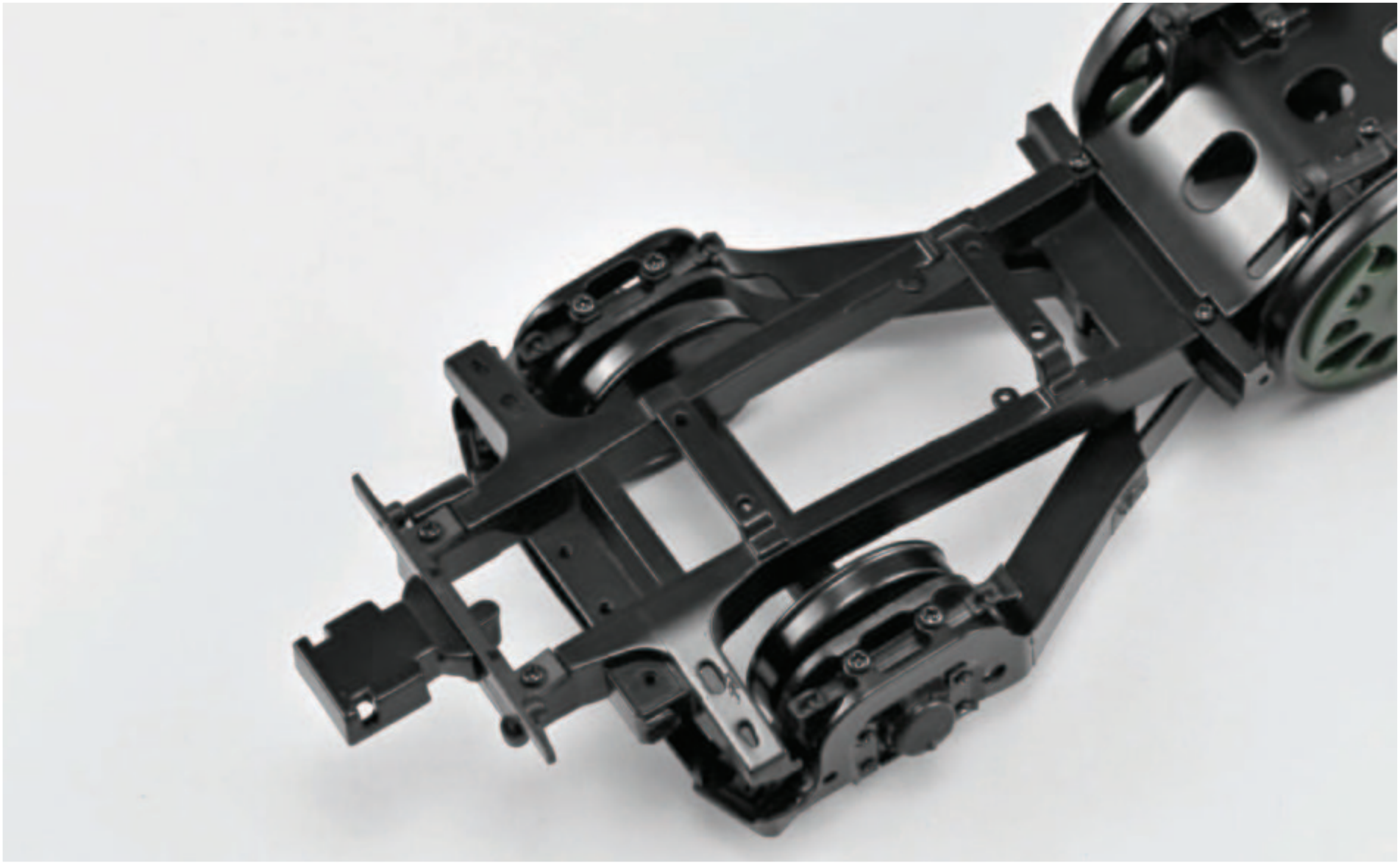

Assemblage de la pompe sur le tablier avant

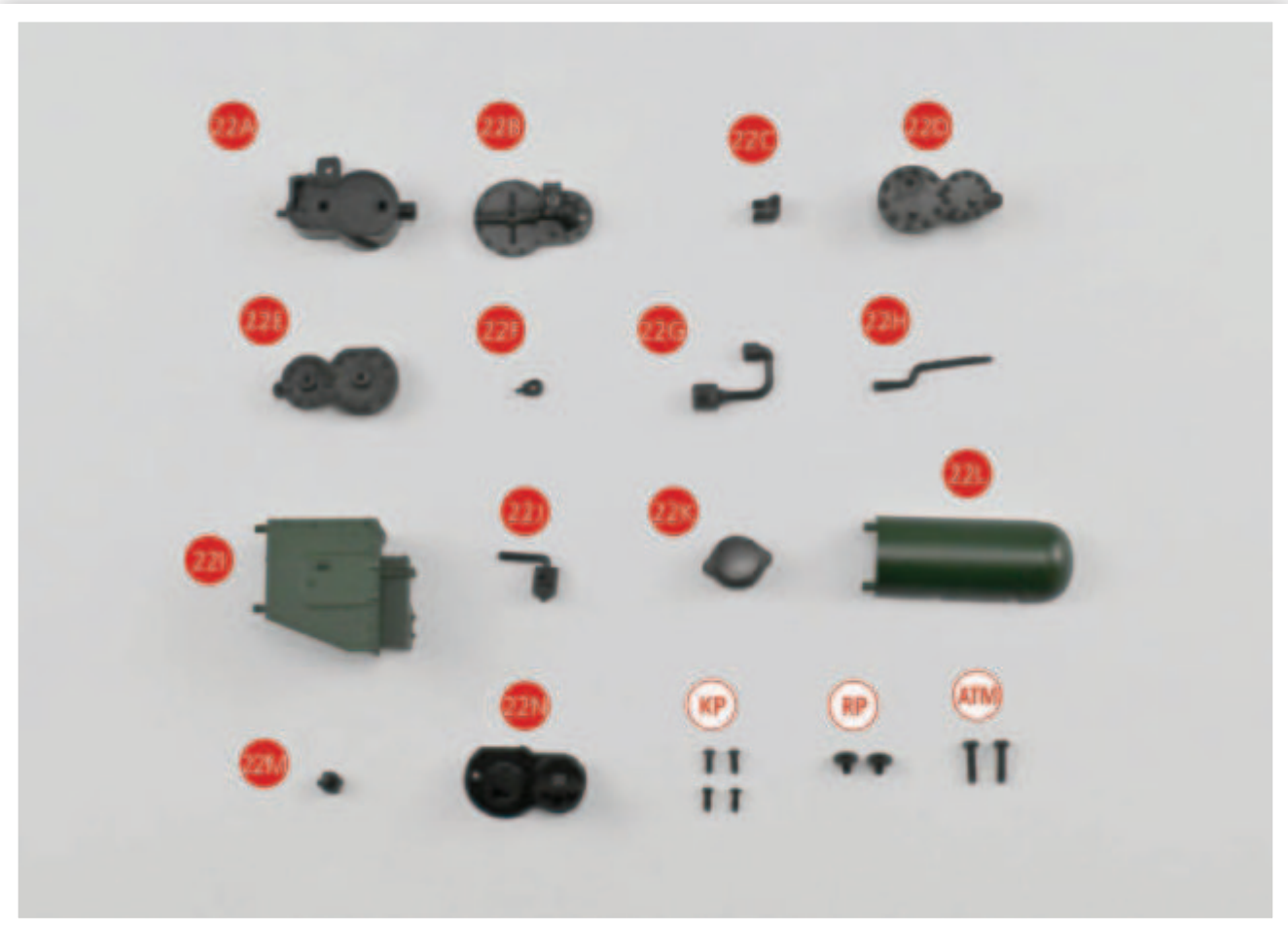

Les pièces du kit numéro 22

22A	Corps de la pompe
22B	Plateau inférieur du corps de pompe
22C	Pièce de liaison
22D	Haut de corps de pompe
22E	Bas de corps de pompe
22F	Anneau de maintien
22G	Tuyauterie d'alimentation
22H	Tuyauterie d'alimentation
22I	Support
22J	Vanne de mise hors circuit
22K	Couvercle
22L	Capot de protection
22M	Raccord
22N	Dessus du corps de pompe
Vis KP	M1,4 x 4 (3 + 1)
Vis RP	M1,7 x 3 x 5.5 (1 + 1)
Vis AT	M1,7 x 7 (1 + 1)

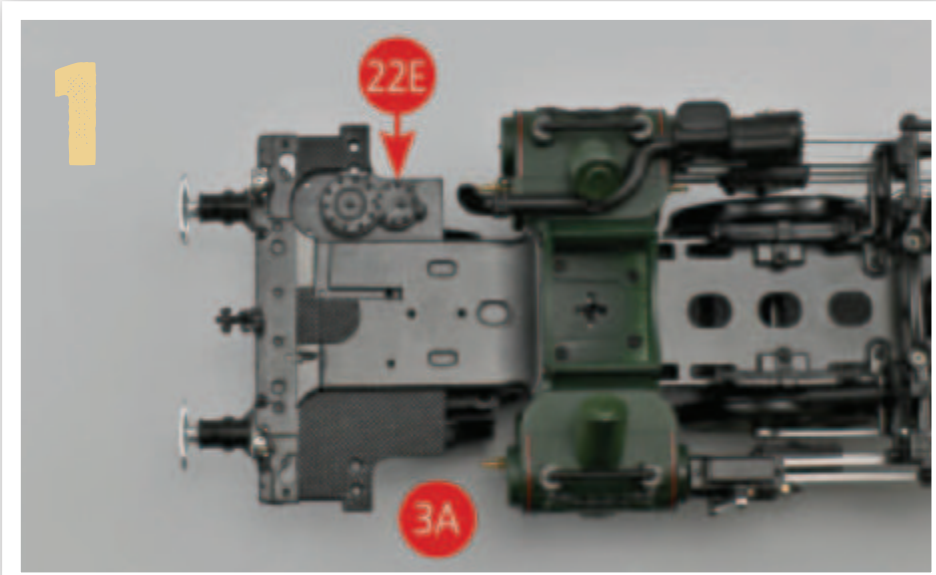
1
22E
3A

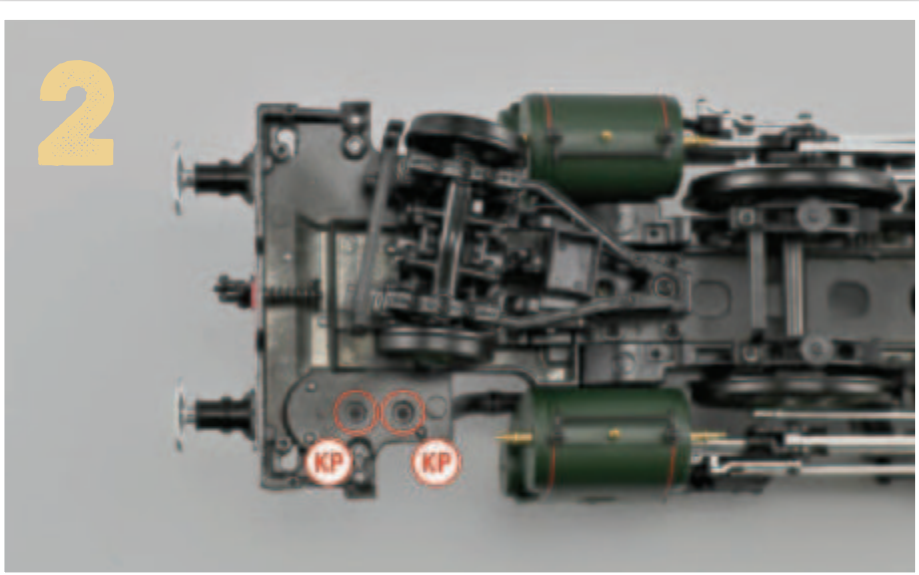
2
KP
KP

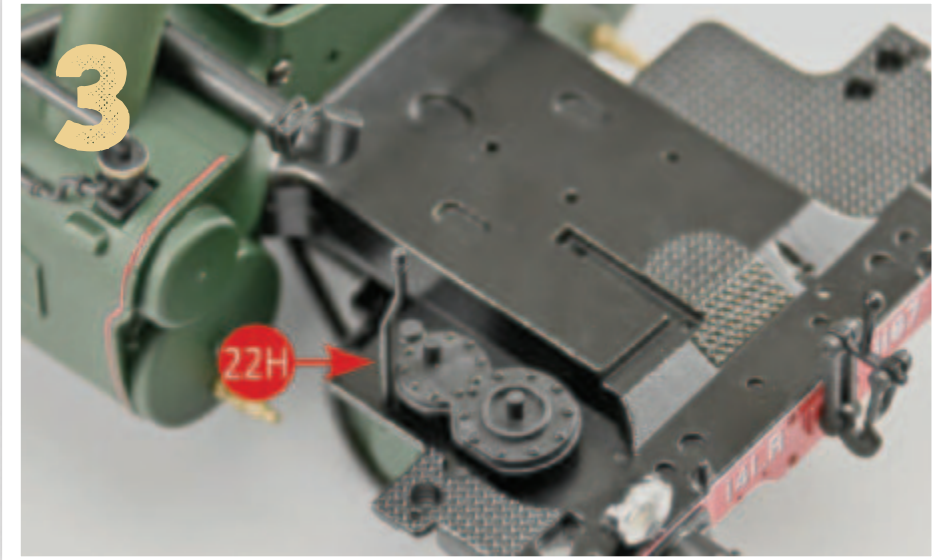
3
22H

4
22M
22D

5

6

7

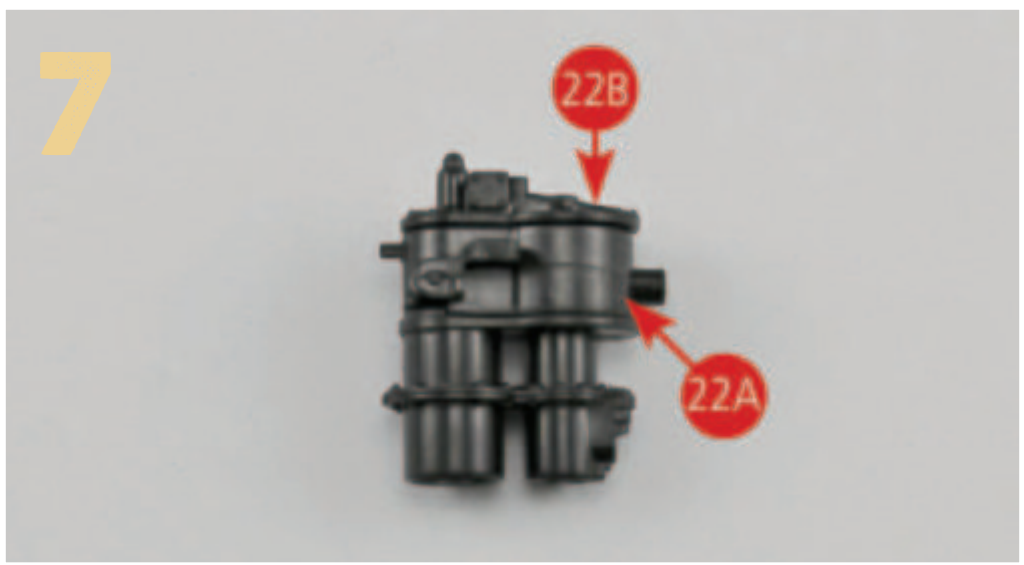

8

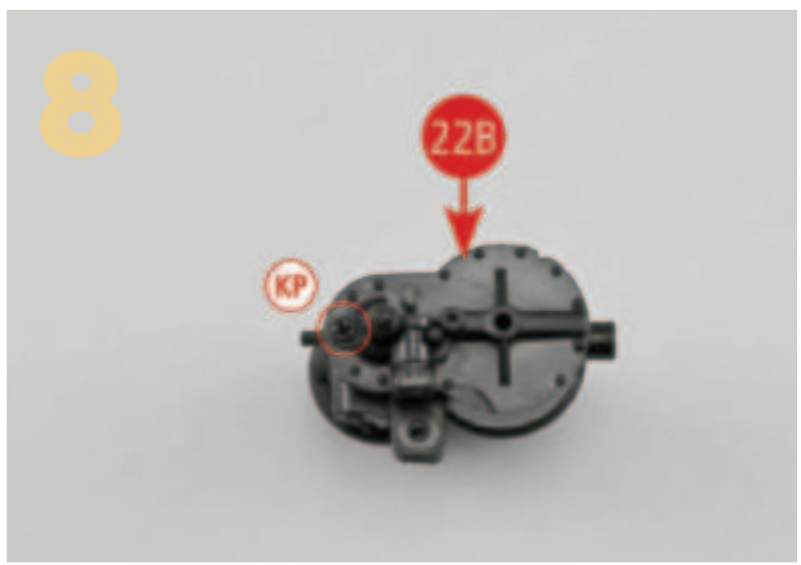

9
22F
AMP

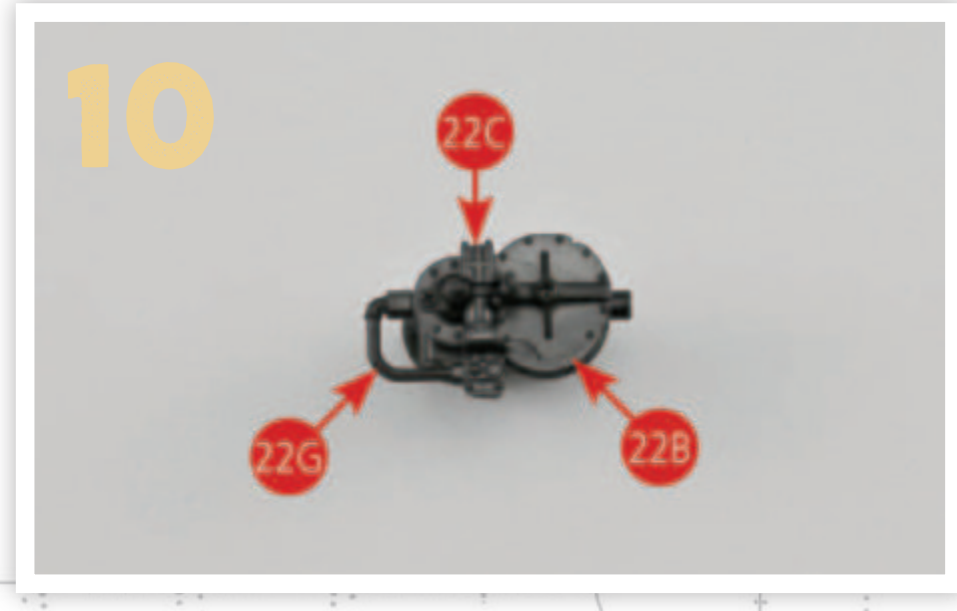
10
22C
22G
22B

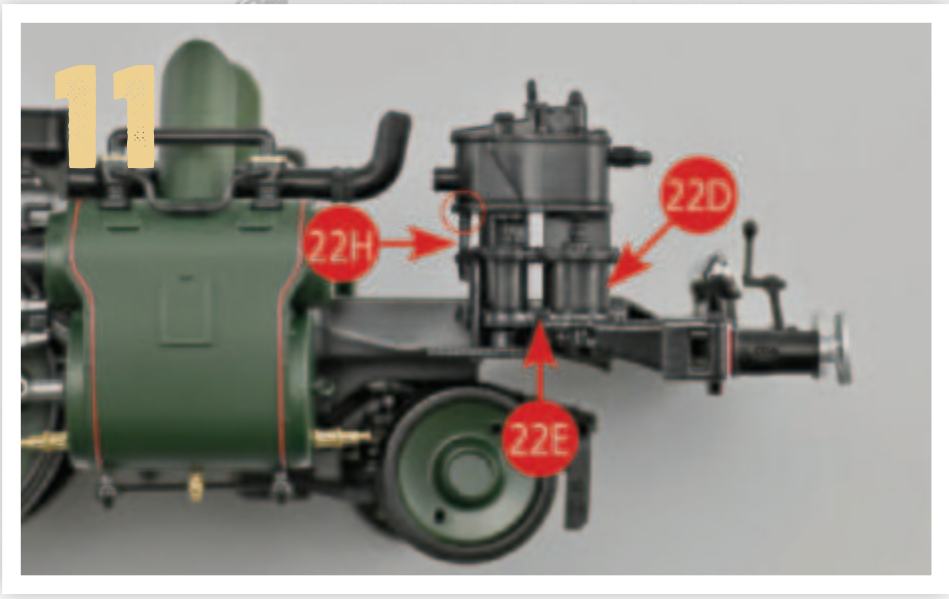
11
22H
22D
22E

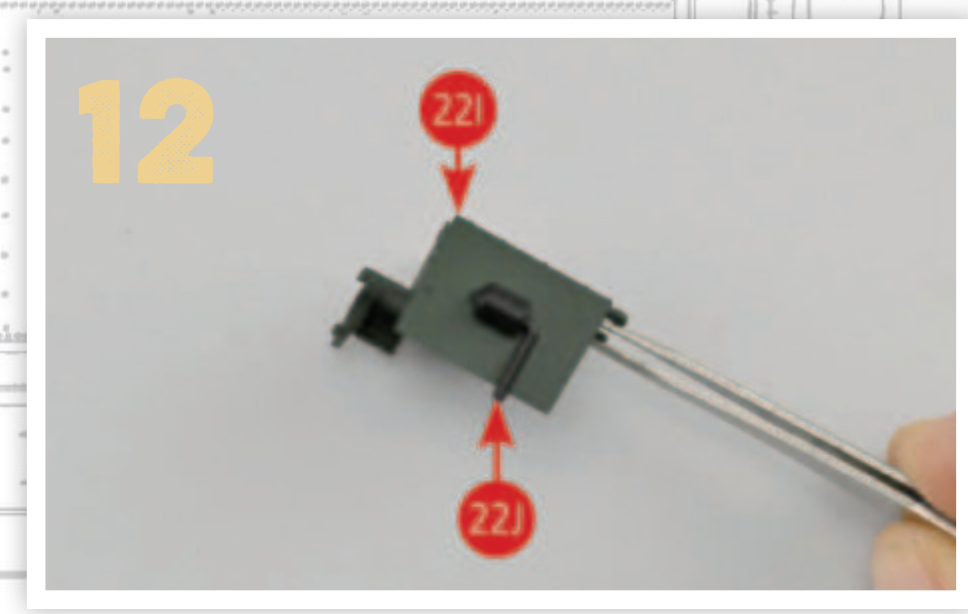
12
22I
22J

13

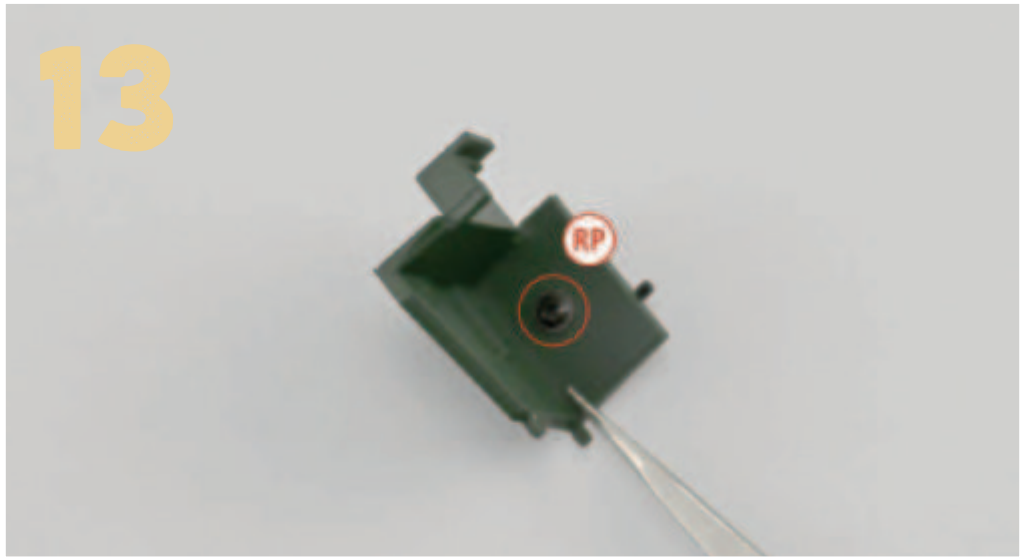

14

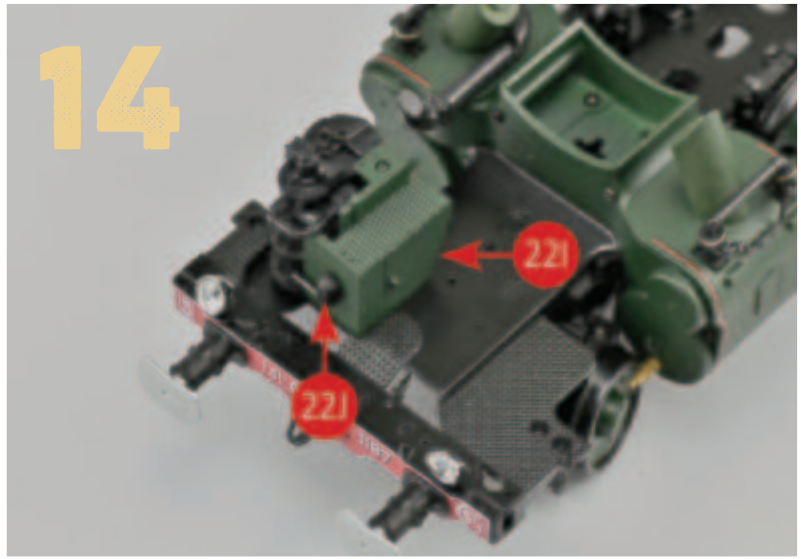

15

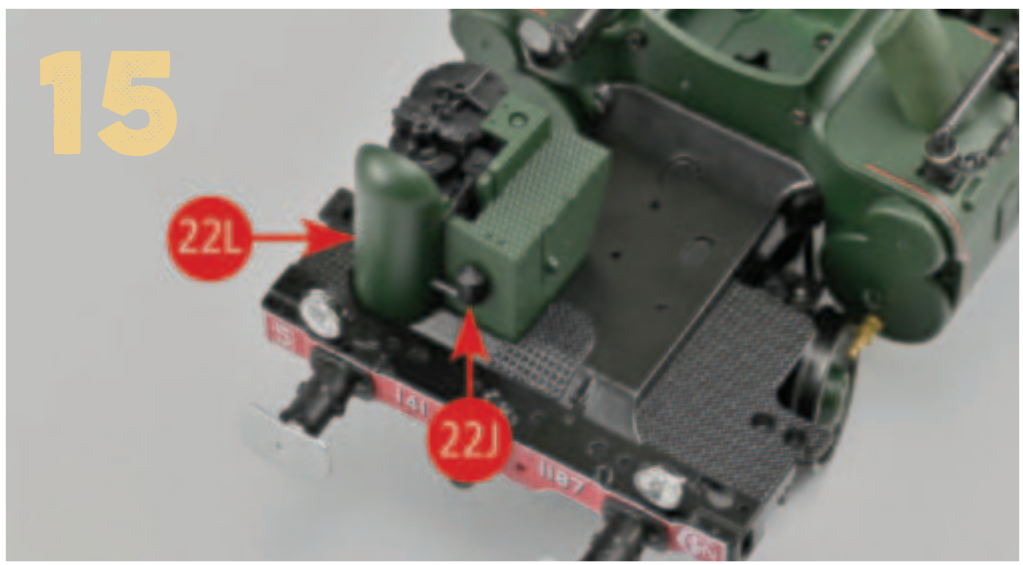

16

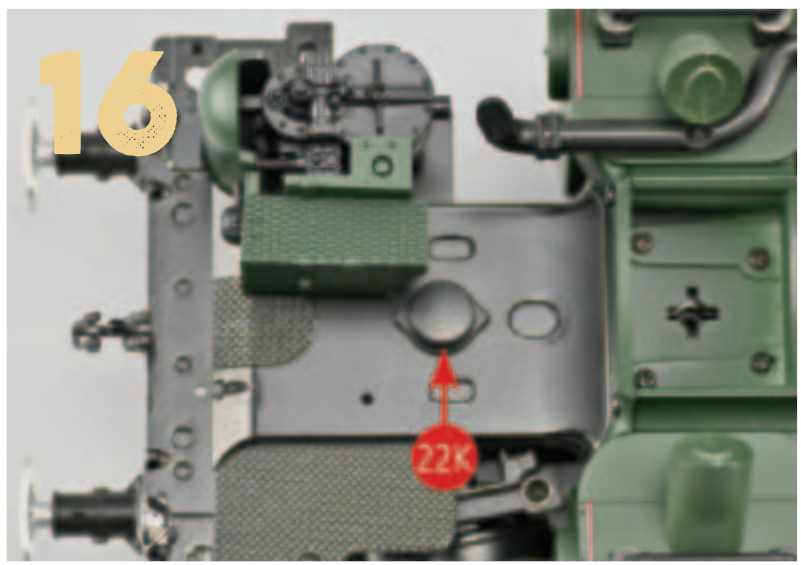

VUE FINALE

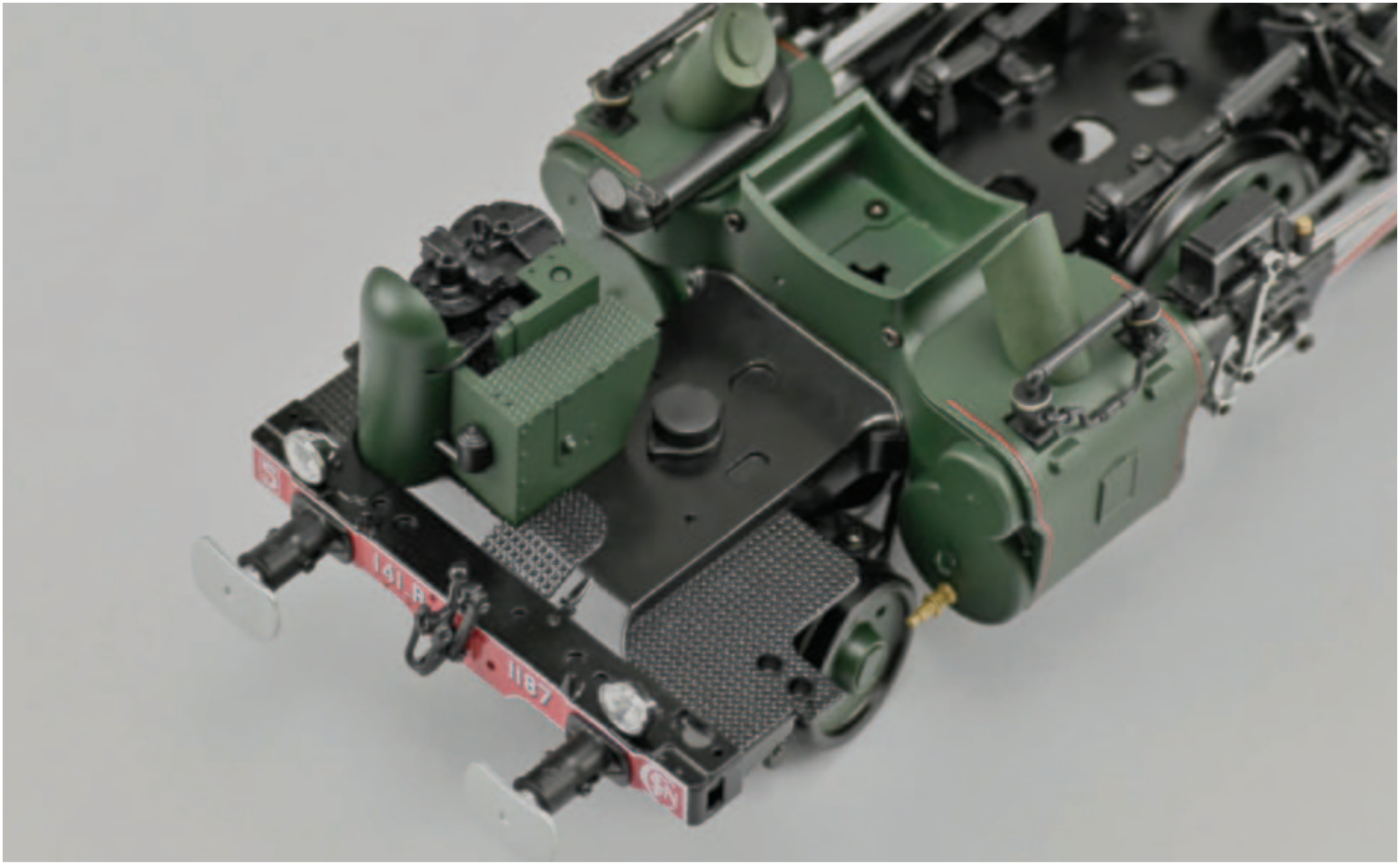

Mise en place de l'injecteur et des freins à l'arrière du châssis

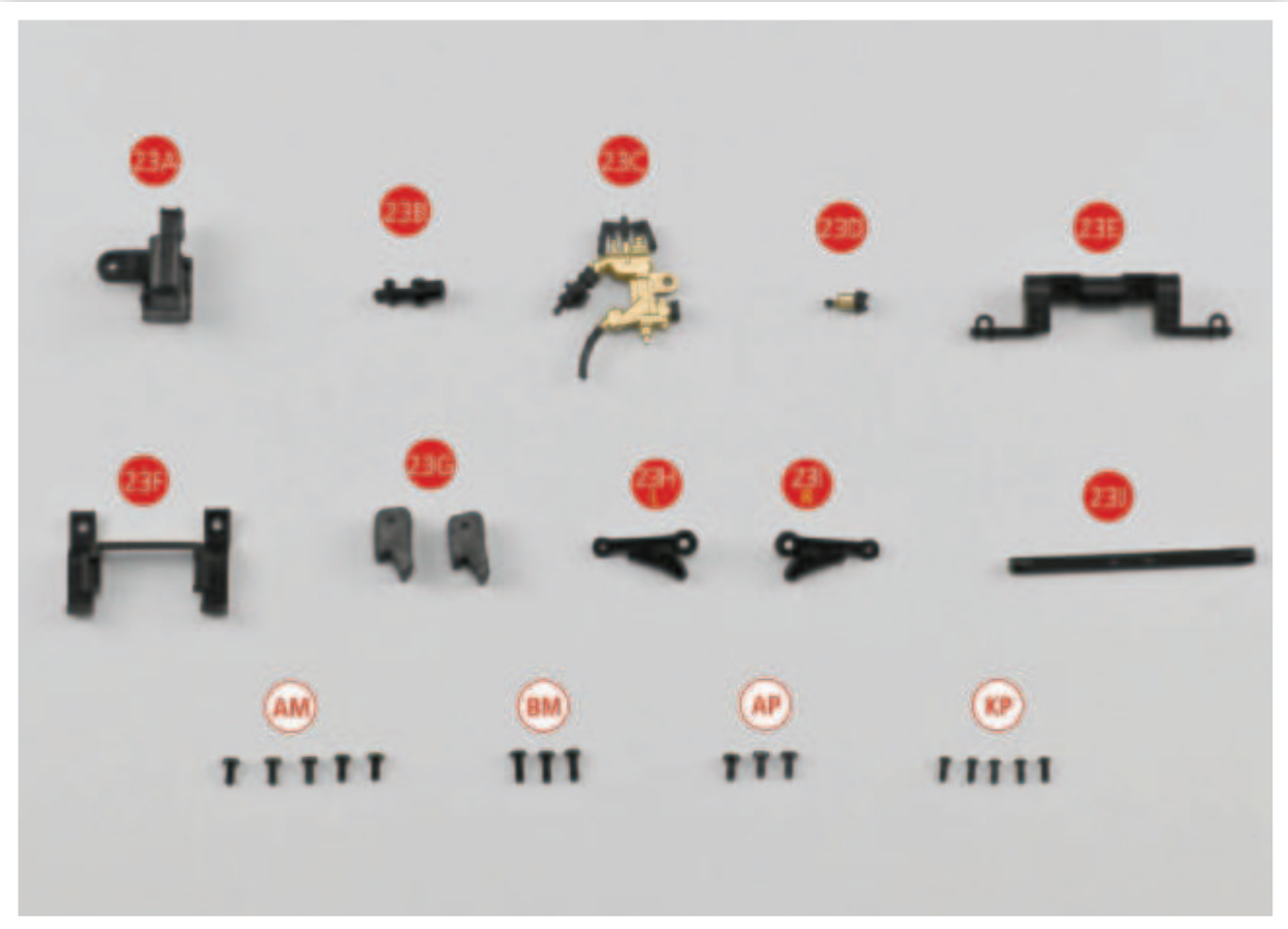

Les pièces du kit numéro 23

23A	Pompe à eau
23B	Raccord de pompe à eau
23C	Injecteur
23D	Raccord de l'injecteur
23E	Traverse de soutien
23F	Etrier
23G	Supports (x 2)
23H	Pendule et sabot de freinage gauche (L)
23I	Pendule et sabot de freinage droits (R)
23J	Barre de raccordement des sabots
Vis AM	M1,7 x 4 (4 + 1)
Vis BM	M1,7 x 5 (2 + 1)
Vis AP	M1,7 x 4 (2 + 1)
Vis KP	M1,4 x 4 (4 + 1)

1
23B
23A

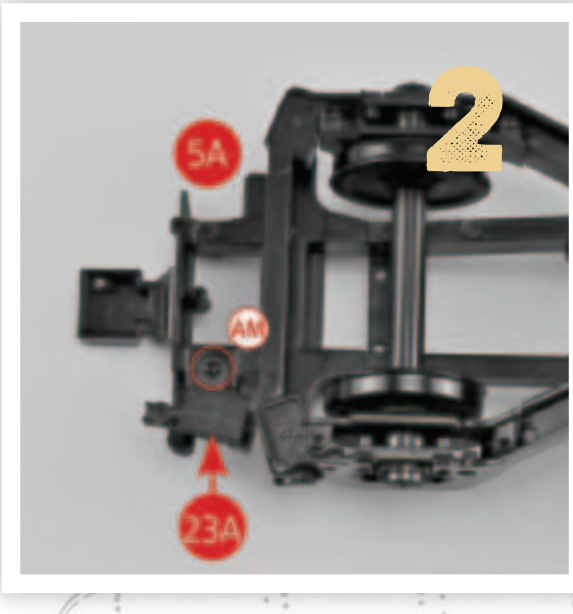
2
5A
AM
23A

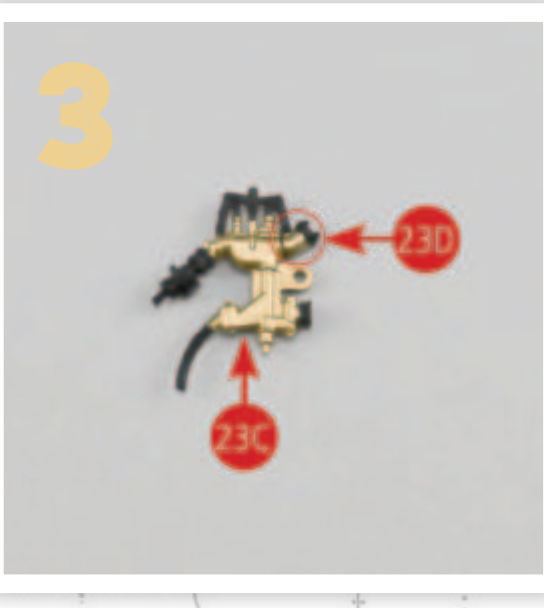
3
23D
23C

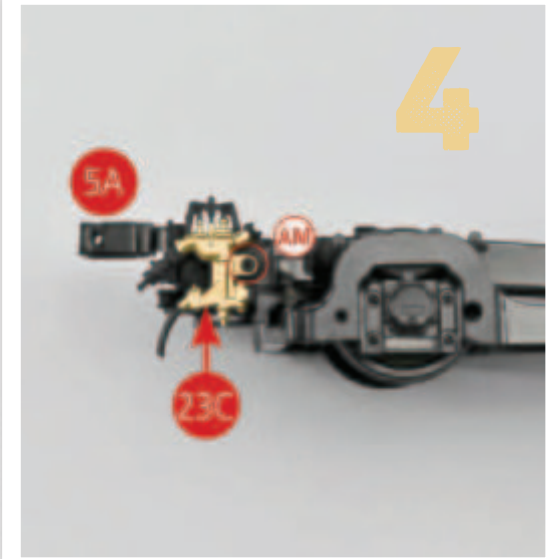
4
5A
AM
23C

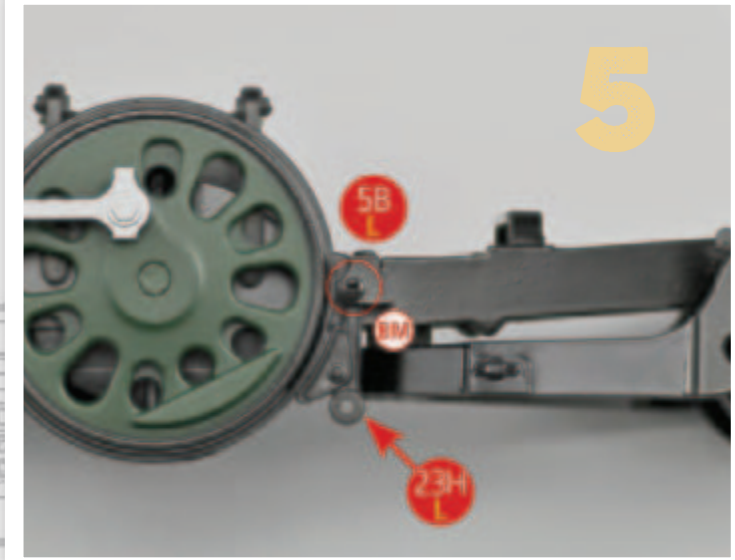
5
5B
BM
23H

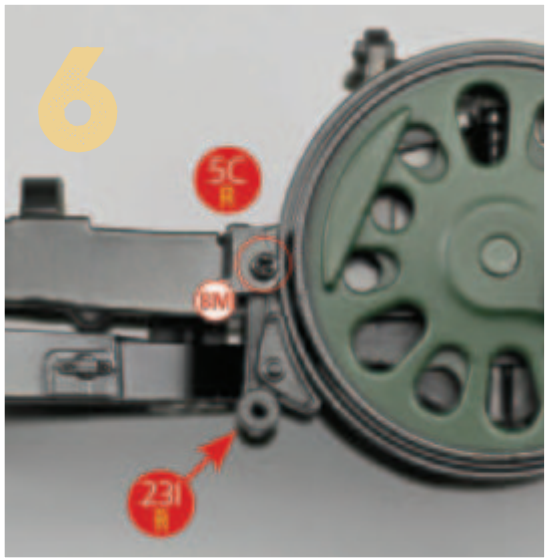
6
5C
BM
23I

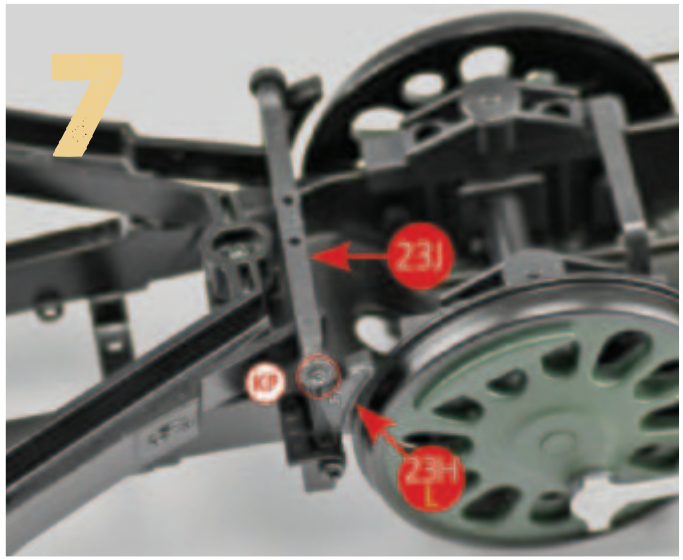
7
23J
KP
23H
L

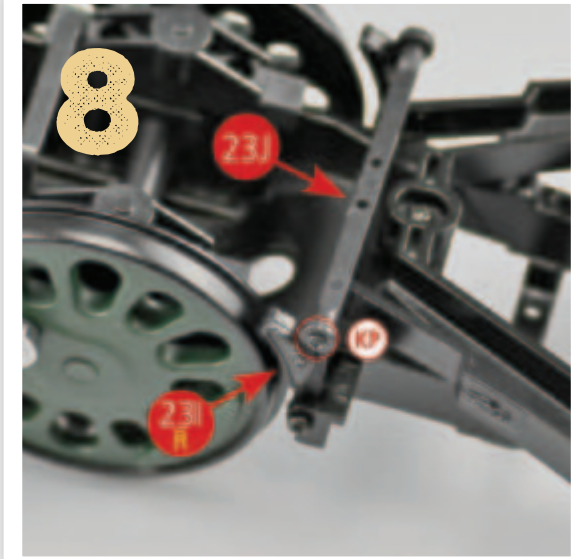
8
23J
KP
23I
R

23G
23G
23E
AP
AP
9

23E
KP
KP
23F
10

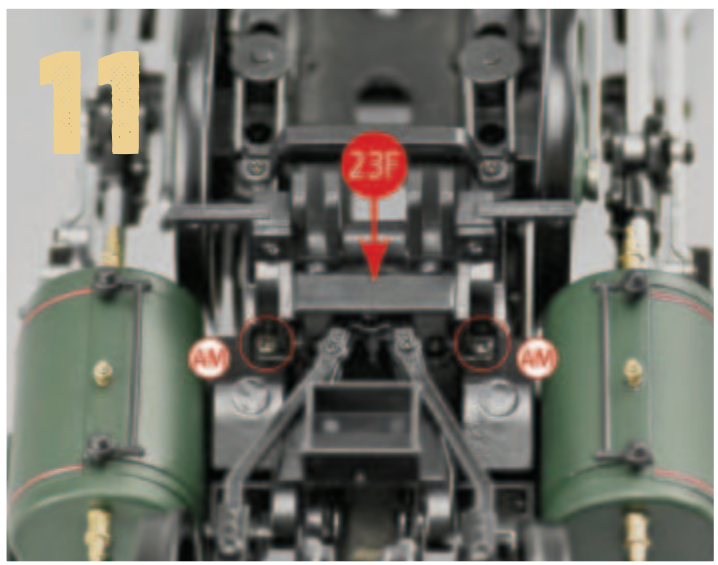
11
23F
AV
AV

23F
12

VUE FINALE

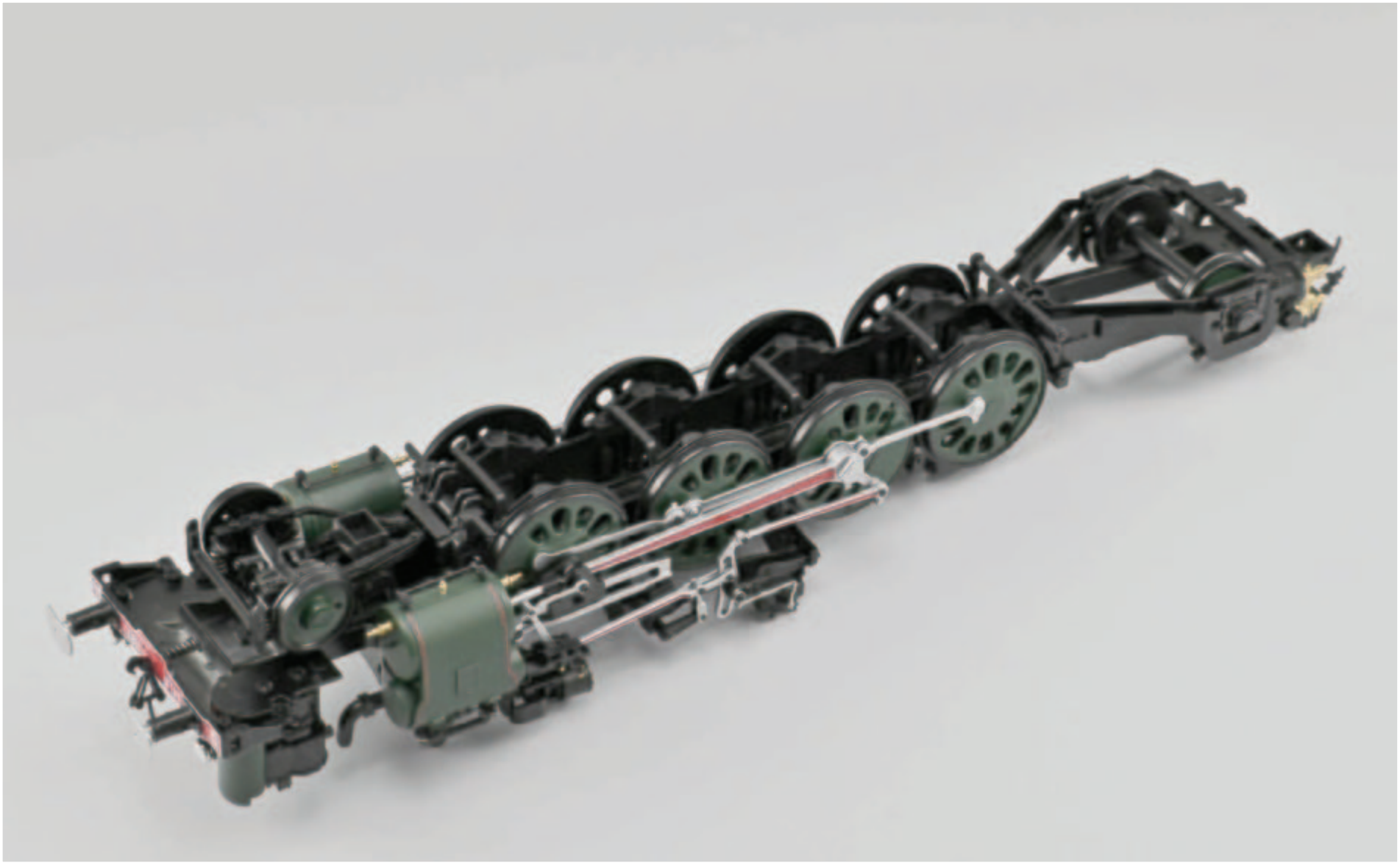

Assemblage de la première virole de la chaudière

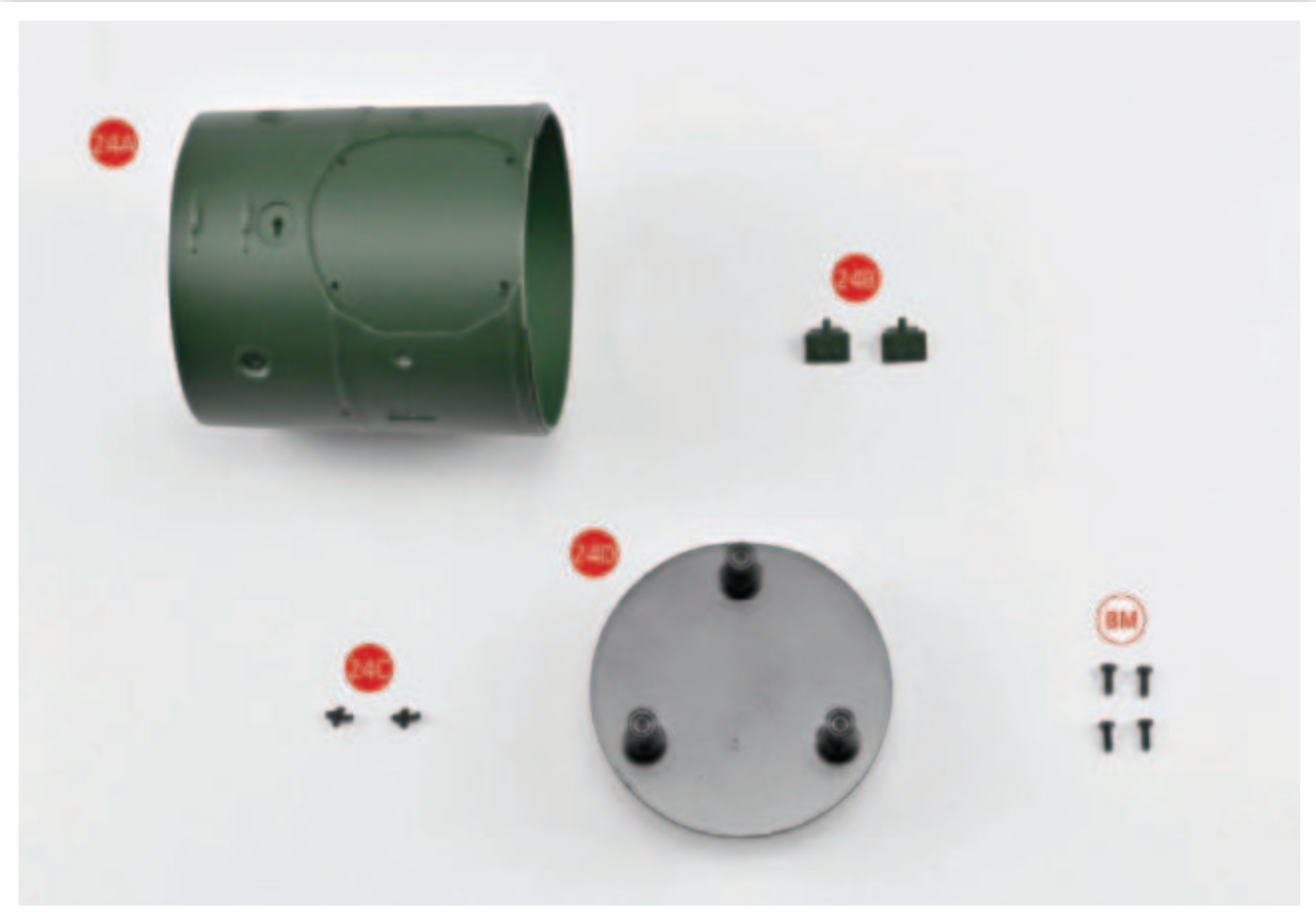

Les pièces du kit numéro 24

24A	Première virole
24B	Cale-pieds
24C	Poignées de trappe de visite
24D	Fond de virole
Vis BM	M1,7 x 5 (3 + 1)

24A
24D
1

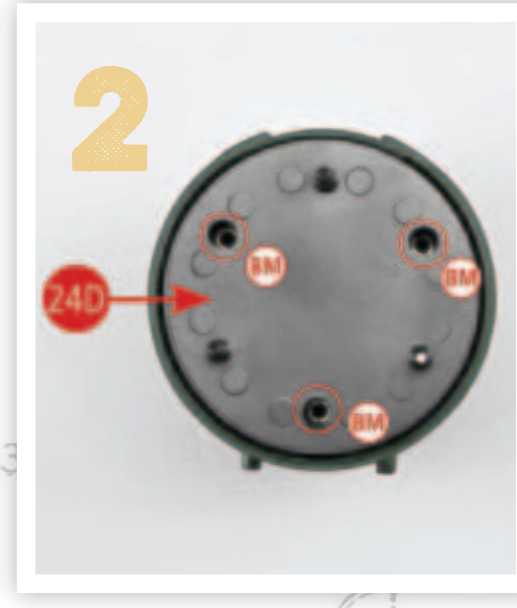
2
24D
3M
3M
3M

3
24B

4
24B

5
24B
24B

6
24C

7
24C

VUE FINALE

TOUTE UNE ÉPOQUE

Très belle scène d'époque, années 1948-1950, quand les voitures carénées dites « DEV » ou « Forestier » entrent en service sur les grandes lignes. Tout le monde, ou presque, porte un chapeau ou un foulard, sauf un beau jeune homme aux épaules larges et à la chemise voyante dont la chevelure, merci Roja, doit beaucoup à la brillantine.

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°7

KITS 25-26-27-28

échelle 1/32

INFO SERVICE 05 61 34 39 39

M 02357 - 7 - F: 59,99 € - EY

+EY LOCOMOTIVE BOX

ixo COLLECTIONS

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

La 141-R : Parisienne, certes, mais peu dans les gares chic **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La « Pacific » Chapelon du réseau du Nord **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°7

Kit 25-26-27-28 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G.Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.
La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé , dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

FR BE CA
LE TRI + FACILE
EMBALLAGES + PLASTIQUES
BAC DE TRI
Séparez les éléments avant de trier

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 Euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande
Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.
2.2 Refus d'honorer la commande par la Société
La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.
2.3 Paiement de la commande
Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation
En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.
5.2 Retour des produits
Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.
5.3 Résiliation d'un abonnement
Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LA 141-R : PARISIENNE, CERTES, MAIS PEU DANS LES GARES CHIC

On verra relativement très peu la 141-R sous les verrières des belles gares parisiennes, sa vitesse limite de 105 km/h l'éloignant des quais d'où partent les trains de voyageurs des grandes lignes. Les quelques années pendant lesquelles des trains rapides grandes lignes sont assurés en traction vapeur verront surtout le panache des « Pacific » PLM, Nord, ou Etat, et parfois celui des 241-P.

Les 141-R sont présentes, notamment à Vaires et Achères, pour les difficiles et ingrates tâches dévolues aux trains de marchandises, et elles ne s'approcheront guère plus près de Paris. C'est là que se termine une longue et lente course aux approches des grandes gares de triage entourant la capitale, et reliées entre elles par la ligne circulaire dite de la Grande Ceinture.

Ci-contre : La 141-R connaît surtout la traction des lourds trains de marchandises sur lesquels repose le redémarrage de l'économie française. Ici, près d'une locomotive de manœuvres, un train de « Traction avant » Citroën. L'essence et les pneus manquent encore, mais l'automobile prépare son grand retour.

LE PARCOURS SUR DES LIGNES QUI ONT SOUFFERT

La Seconde Guerre mondiale a relativement épargné la Grande Ceinture : les Allemands s'étant rendu compte de son importance pour leurs transports militaires. Les bombardements alliés entrainent peu de bouleversements importants pour la Grande Ceinture, mais les Allemands, en se retirant, provoquent de graves destructions, notamment aux viaducs de Saint-Léger, Nogent et aux ponts d'Athis, de Maisons-Laffitte, de Choisy, de Neuilly-sur-Marne et du Bourget.

Dès la Libération, la SNCF et les services du Génie américain entreprennent le rétablissement des ouvrages d'art. Jusqu'en 1945, la section de la Ceinture

Ci-dessus : *En attendant le nucléaire auquel personne ne croit, le charbon, chèrement importé, reste vital pour la France, comme ici sur le site de Vaires, près de Paris. Les 141-R remorqueront des milliers de tonnes de charbon chaque jour.*

Ci-contre : *Les grands triages entourant Paris seront le point de départ familier des 141-R en tête de trains interminables. Ici, près de Villeneuve-St-Georges, le site dit de Pompadour devient un grand carrefour routier.*

Bobigny-Noisy-le-Sec-Sucy-Bonneuil permet, en raison de la destruction du viaduc de Nogent-sur-Marne, la circulation des trains de la ligne Paris-Troyes. La section Epinay-Villetaneuse-Argenteuil est remise en service, tout comme celle de la ligne Paris-Mantes par Argenteuil interrompue par suite de la destruction du pont Eiffel, à Conflans. Peu à peu, et au fur et à mesure de l'arrivée de centaines de locomotives 141-R, les lignes de la région parisienne se reconstruisent pratiquement sous leurs roues : beaucoup vont rouler au pas, sur des ponts provisoires en bois, sur des lignes en reconstruction intégrale.

LES PROJETS DE LA SNCF : CHASSER LA VAPEUR DE LA RÉGION PARISIENNE

La SNCF, dans son plan d'électrification de l'immédiat après-guerre, a prévu l'électrification des sections Grande Ceinture de Valenton à Juvisy ; de Juvisy à Versailles-Chantiers et du court embranchement d'Orly à Massy-Palaiseau. Ce projet permettrait une véritable « unité technique » (terme d'époque pour désigner ce que l'on appellerait une standardisation ou une « interopérabilité » aujourd'hui) dans le Sud de la région parisienne. En effet, elle créerait une liaison entre Versailles-Chantiers (donc la ligne Paris-Chartres) avec la ligne de Sceaux à Massy-Palaiseau, et Juvisy (donc la ligne Paris-Orléans) et Valenton (donc la ligne Paris-Lyon) et éventuellement pourrait même toucher à la ligne électrifiée Vincennes-Sucy-Bonneuil par la section Valenton-Sucy. Cette continuité en traction électrique faciliterait grandement les échanges inter-régionaux et les parcours réciproques de pénétration. Les sections électrifiées Versailles Juvisy et Orly-Massy ainsi que Valenton-Juvisy sont effectivement mises en service en 1946-1947 et semblent confirmer, d'une manière définitive, que la Grande Ceinture sera une ligne pour les marchandises, ou ne sera pas, et que la traction vapeur en sera fermement exclue.

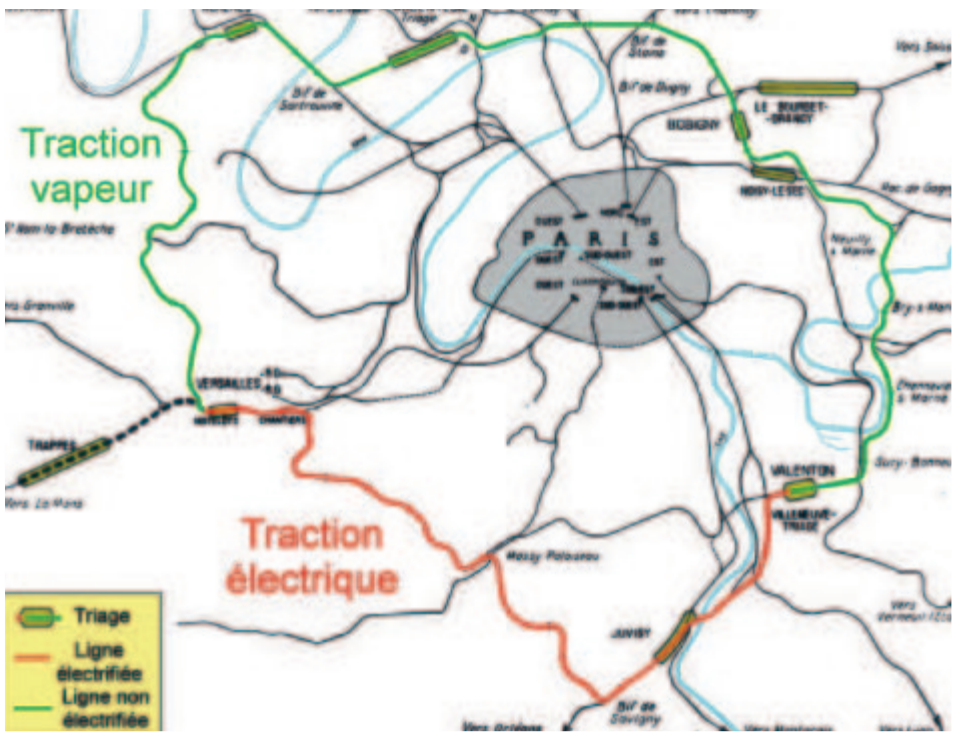

Ci-dessus : *Les 141-R des années 1940 à 1960 sont submergées par la demande et sont acheminées en urgence d'un triage à un autre où les attendent les lourds trains de marchandises. Ici deux « R » roulent dans un paysage enneigé.*

Ci-contre : *La Grande Ceinture, ligne circulaire à distance de Paris, relie les grands triages et coordonne le trafic marchandises national contournant la capitale. Mais l'électrification (en rouge) progresse et la vapeur se replie et quittera la Ceinture.*

LA « PACIFIC »
CHAPELON
DU RÉSEAU DU NORD

Superbe dans sa livrée chocolat à filets jaunes, la « Pacific » Chapelon Nord est une des locomotives les plus célèbres de l'histoire des chemins de fer dans le monde entier. Par ce qui semble être un tour de magie, Chapelon double la puissance de ces locomotives tout en réduisant la consommation en charbon et en eau.

LES IDÉES TRÈS PERSONNELLES DE CHAPELON

André Chapelon est un brillant centralien. La tradition du chemin de fer est de confier la conception des locomotives à des polytechniciens qui dessinaient des locomotives brillamment « calculées » mais souffrant de défauts sur le plan thermodynamique.

En 1929 André Chapelon fait transformer, dans les ateliers de la Compagnie du Paris-Orléans (PO) à Tours, une « Pacific », la N° 3566. Il double les sections de passage de vapeur et l'ensemble du circuit de vapeur depuis le régulateur jusqu'à l'échappement. Il double le degré de surchauffe en portant la température de la vapeur de 300 à 400°. Il double le vide dans la boîte à fumée en appliquant l'échappement Kylchap mis au point par l'ingénieur finlandais Kylälä et lui-même. Les puissances passent de 2 000 à 3 600 ch, et les économies d'eau atteignent 30%, tandis que les économies de charbon atteignent 20%.

C'est ainsi que le PO, suivi du Nord, auront des « Pacific » donnant 3 400 ch et des trains de 1 000 tonnes sont enlevés en souplesse et remorqués à plus de 120 km/h. Avant, c'étaient moins de 2000 ch, des trains de 300 tonnes et des vitesses qui atteignaient seulement 90 km/h.

Ci-contre : *Majestueuse, une « Pacific » Chapelon est prête, au dépôt de Calais, pour remorquer le prestigieux train de luxe « Flèche d'Or » jusqu'à Paris à plus de 130 km/h. Derrière elle, une « R » attend modestement de « faire son train » de messageries accéléré… à 100 km/h.*

Assemblage de la deuxième virole de la chaudière

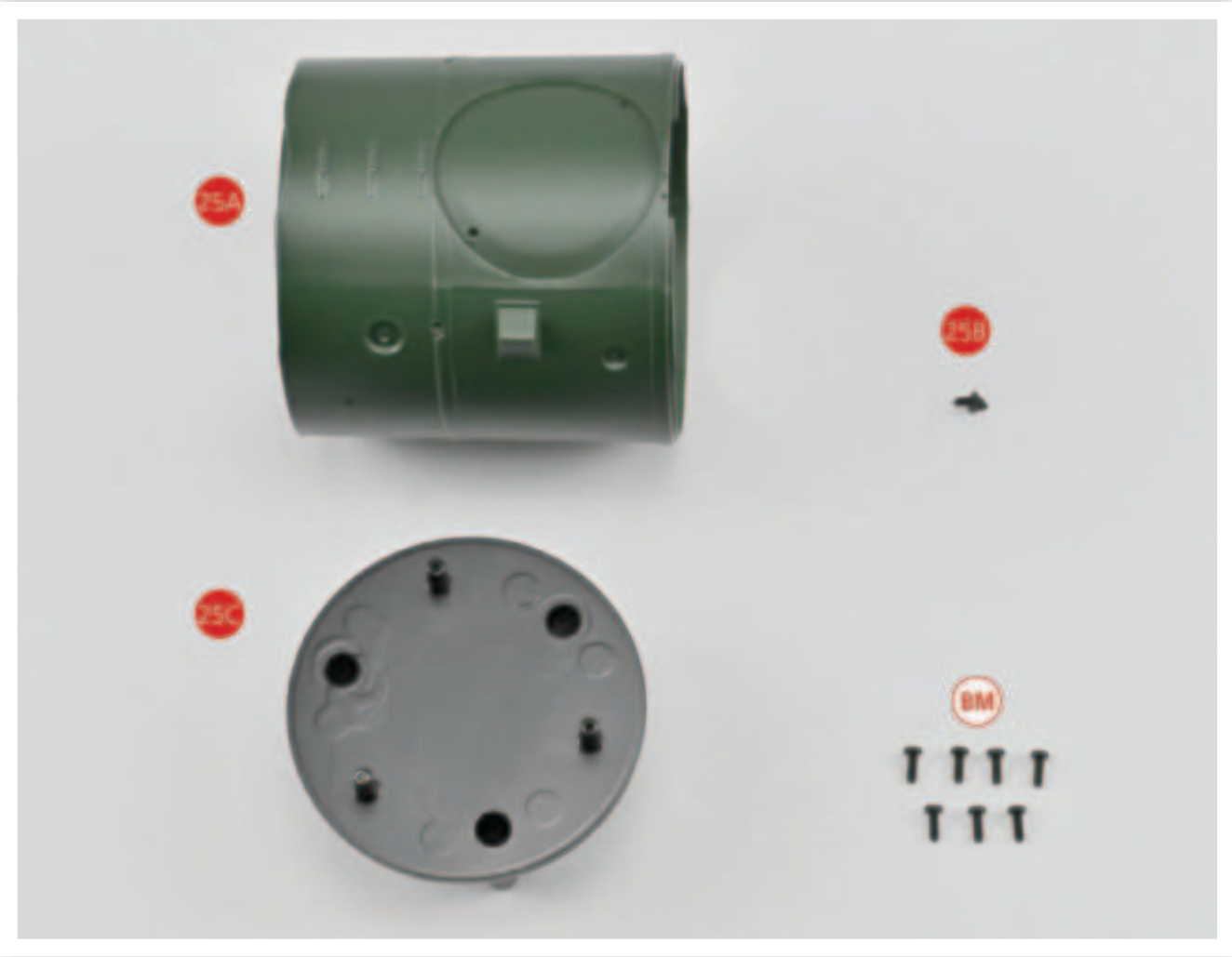

Les pièces du kit numéro 25

25A	Deuxième virole
25B	Poignée de trappe de visite
25C	Fond de virole
Vis BM	M1,7 x 5 (6 + 1)

24A
25A
1

24D
BM
25A
BM
BM
2

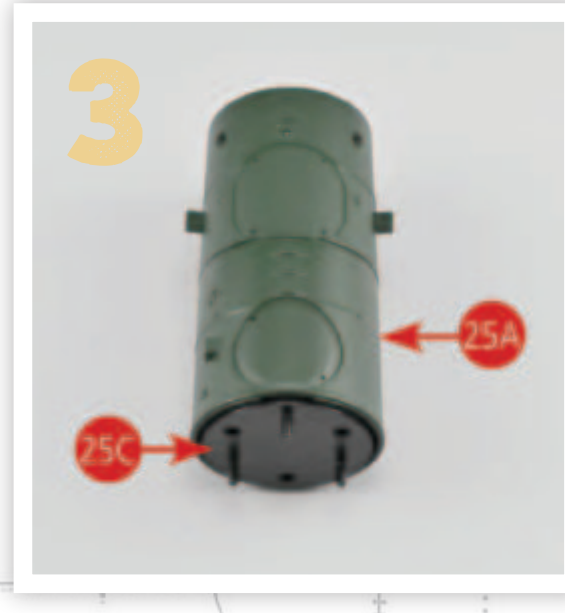
3
25A
25C

4
BM
BM
25C
BM

25A
25B
5

VUE FINALE

Assemblage de la troisième virole de la chaudière

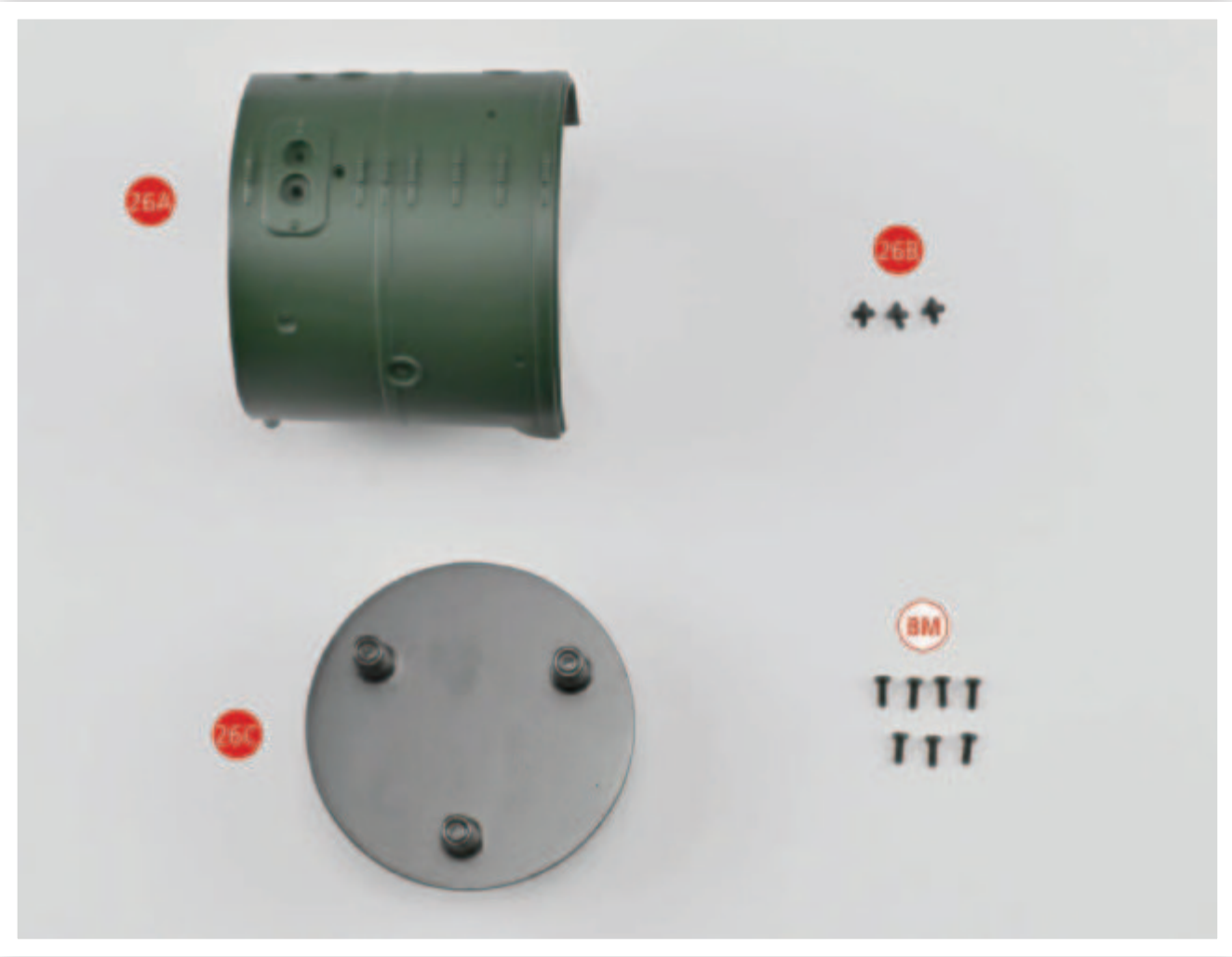

Les pièces du kit numéro 26

26A	Troisième virole de la chaudière
26B	Poignée de trappe de visite (x3)
26C	Fond de virole
Vis BM	M1,7 x 5 (6 + 1)

1

2

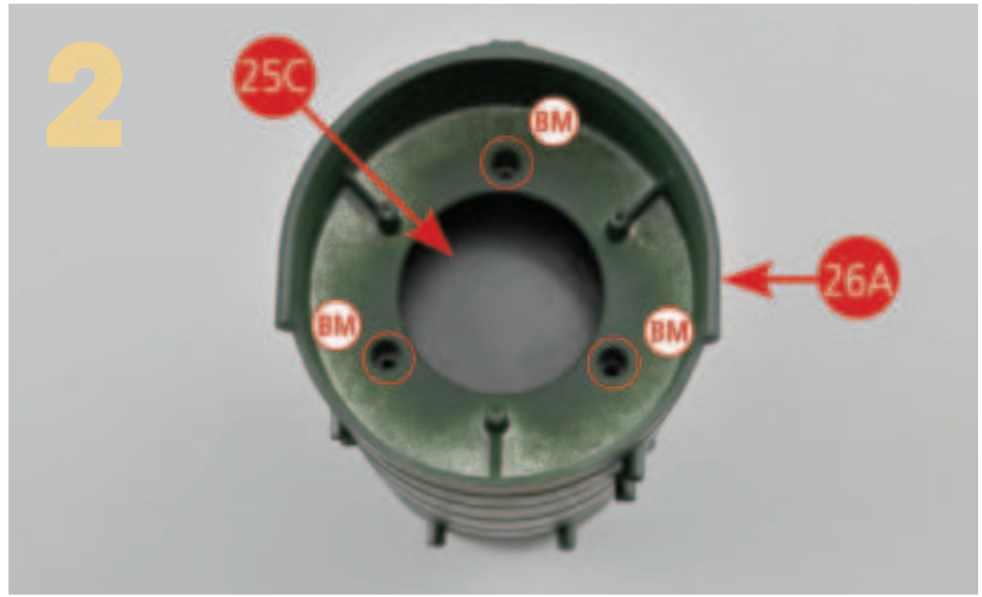

3

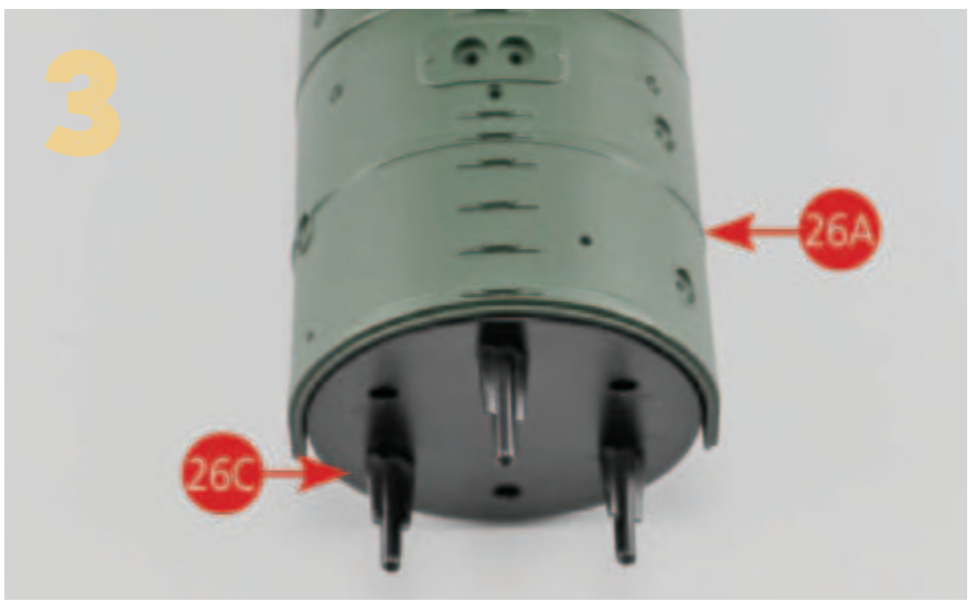

4

5

6

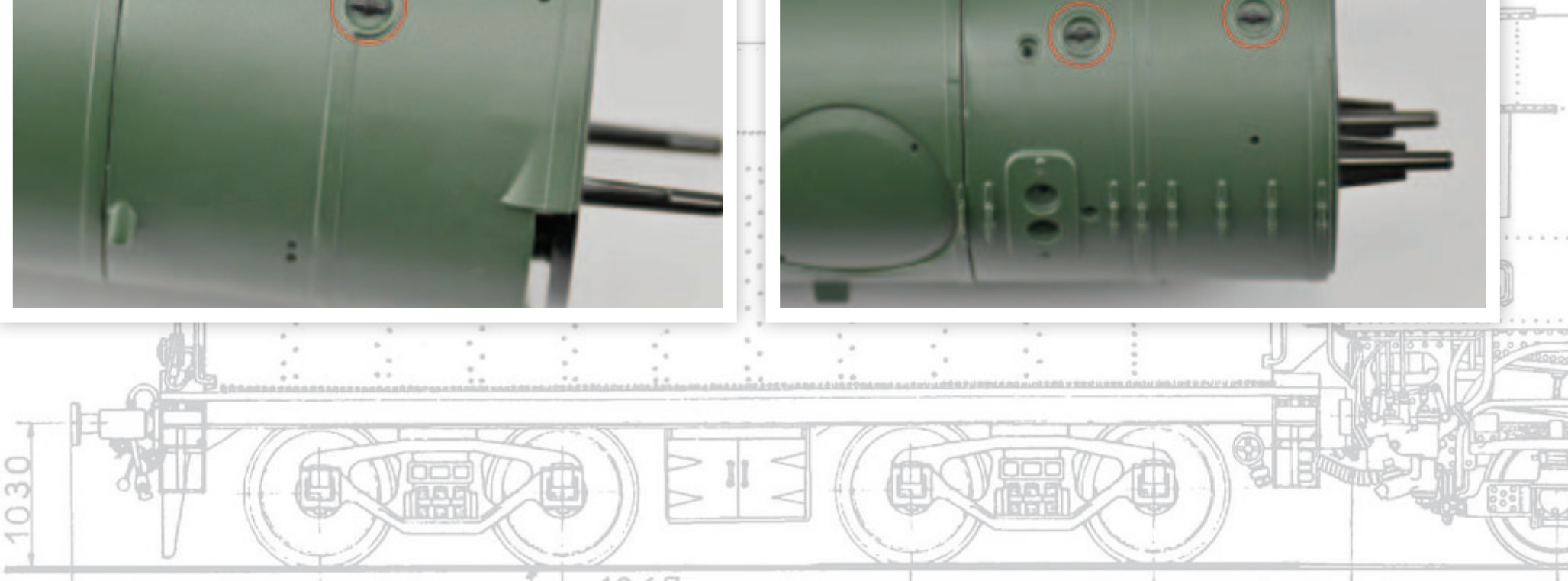

VUE FINALE

Assemblage du foyer

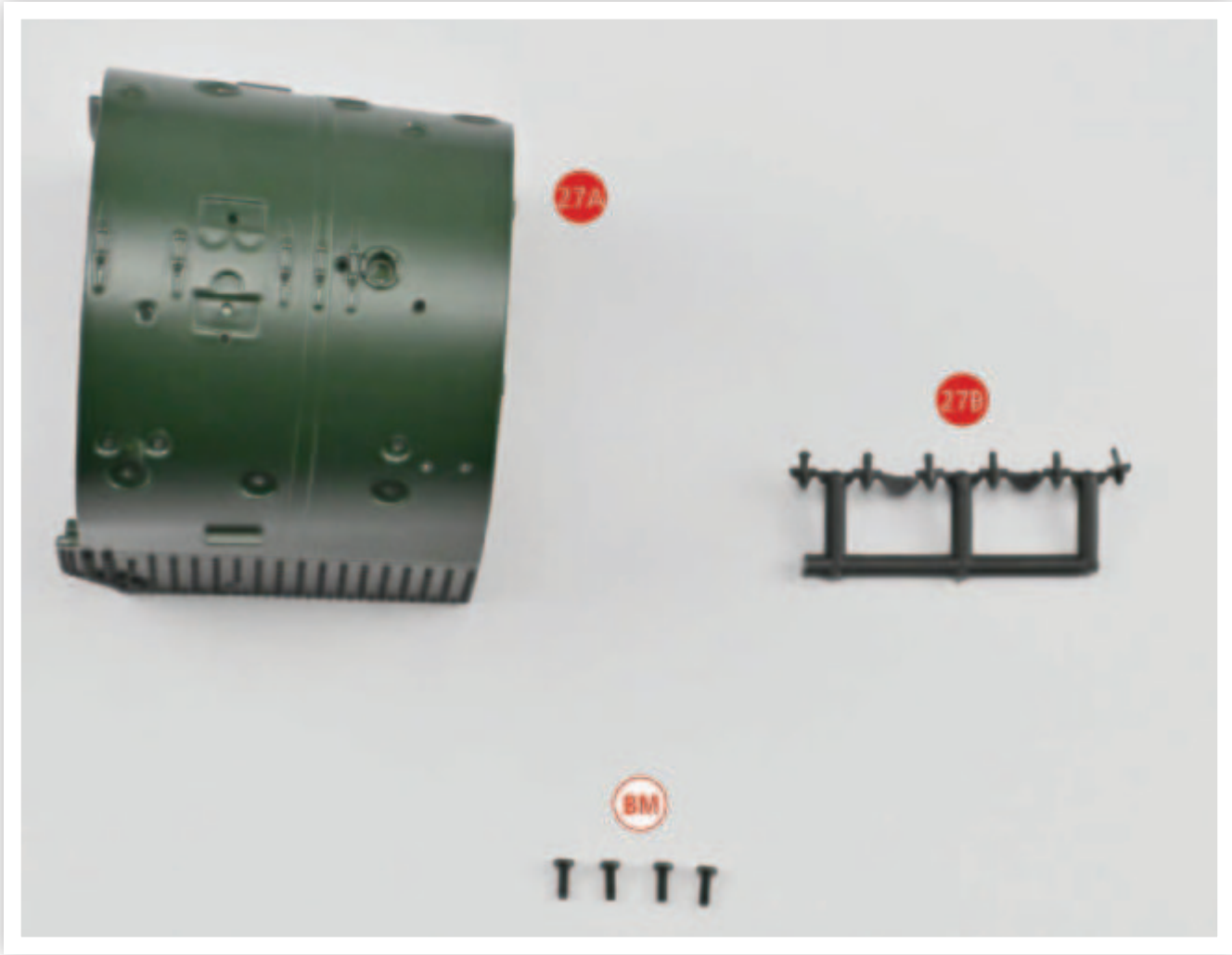

Les pièces du kit numéro 27

27A Foyer
27B Poignée de trappe de visite du foyer (x6)
Vis BM M1,7 x 5 (3 + 1)

1

2

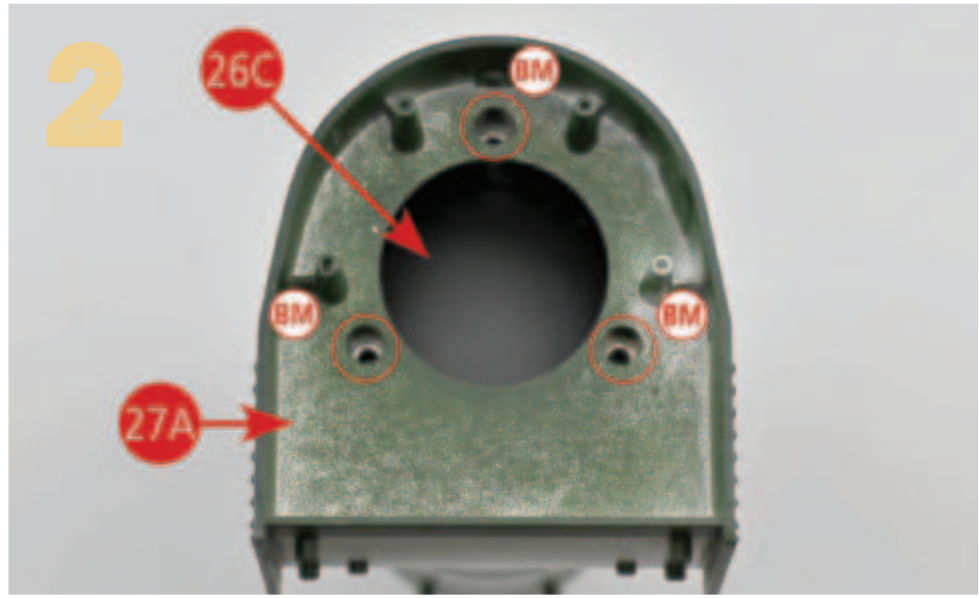

3

4

5

VUE FINALE

Mise en place de l'avant du foyer et des vannes de sécurité de la première virole

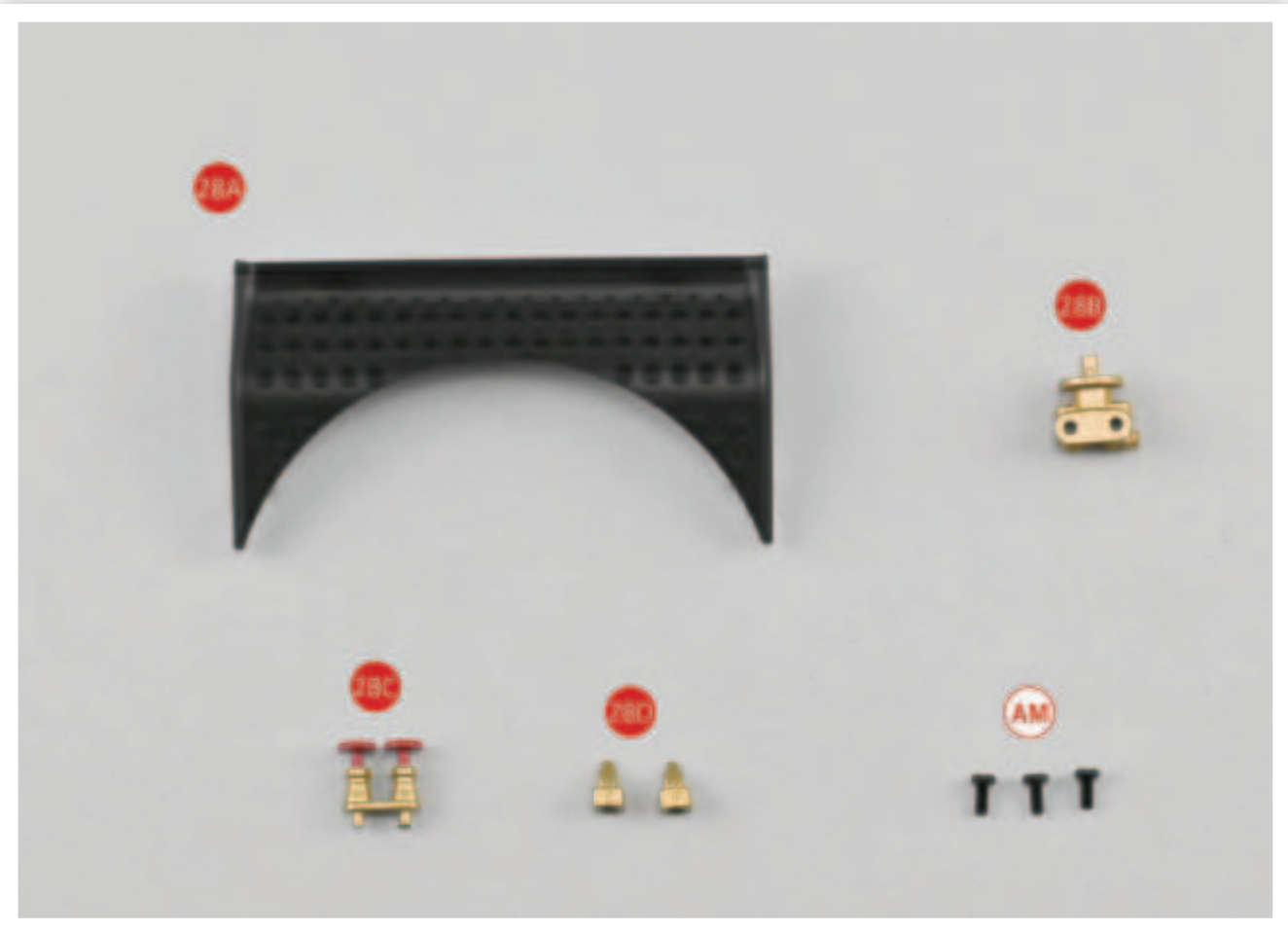

Les pièces du kit numéro 28

28A	Avant du foyer
28B	Vanne de sécurité
28C	Volants de la vanne de sécurité
28D	Raccords de la vanne de sécurité
Vis AM	M1,7 x 4 (2 + 1)

1
28A
27A

2
AM
AM
28A

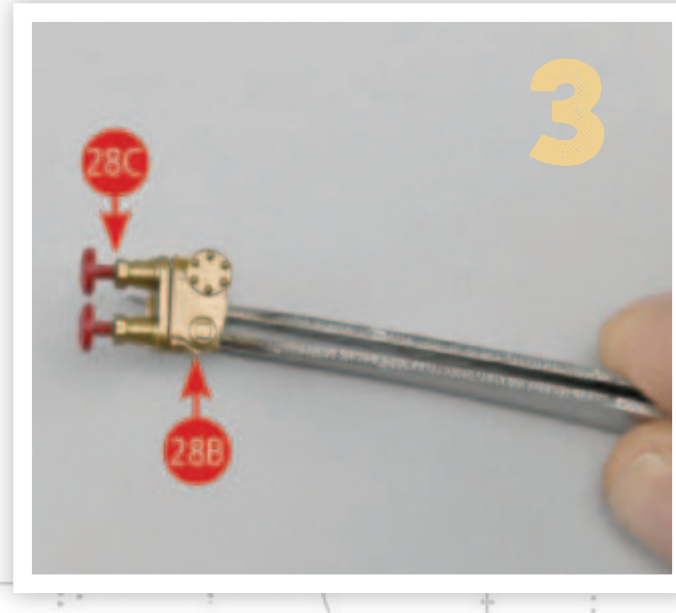
3
28C
28B

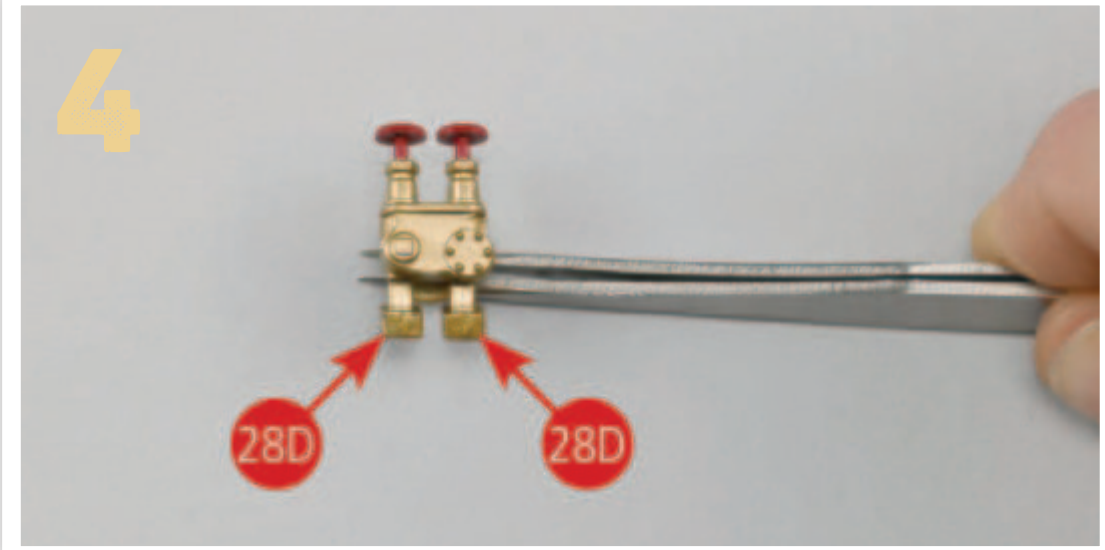
4
28D
28D

5
28B
24A

VUE FINALE

TOUTE UNE ÉPOQUE

Quand les trains de voyageurs grandes lignes ont plusieurs fourgons. Ici un express Calais-Paris, formé de voitures DEV, comporte pas moins de trois fourgons type Nord. En tête, la 231-K peine au démarrage.

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°8

KIT 29-30-31-32

échelle 1/32

ixoCOLLECTIONS

INFO SERVICE 05 61 34 39 39

M 02357 - 8 - F: 59,99 € - EY

+EY LOCOMOTIVE BOX

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

La 141-R, la conquête de l'Ouest, mais en France **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La 131 série S, la belle russe de Sormovo **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°8

Kit 29-30-31-32 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G.Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé , dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

FR | BE | CA
LE TRI FACILE
EMBALLAGES + PLASTIQUES
BAC DE TRI
Séparez les éléments avant de trier

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 Euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande
Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.
2.2 Refus d'honorer la commande par la Société
La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.
2.3 Paiement de la commande
Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation
En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.
5.2 Retour des produits
Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.
5.3 Résiliation d'un abonnement
Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LA 141-R, LA CONQUÊTE DE L'OUEST, MAIS EN FRANCE

Contrairement aux autres régions SNCF, en 1946, la région Ouest n'affecte pas ses 141-R en les regroupant dans un nombre restreint de dépôts et de lignes gérées par ces dépôts, mais les « saupoudre » sur l'ensemble des dépôts de la région, et, dans la plupart des cas, en tête de trains de messageries ou de marchandises.

Notons que la journée du 5 septembre 1947 est celle d'un événement marquant : la 1 340e et dernière 141-R est débarquée sur le sol français sur les quais du port de Cherbourg, donc dans la région Ouest. Le dépôt du Havre affectera ses 141-R à la ligne Le Havre-Achères, les trois dépôts normands de Mezidon, Caen et Cherbourg les feront rouler sur les lignes de Paris à Cherbourg, de Serquigny à Rouen (Sottevile) et de Mezidon au Mans. À Argentan, les 141-R rouleront entre Paris (Vaugirard) et Trappes jusqu'à Granville et au Mans.

Ci-contre : Une 141-R de la première tranche, au départ sur le réseau Ouest de la SNCF. On notera la présence de quatre essieux moteur avec des roues classiques à rayons et un bissel arrière du type Cole, caractéristiques des premières 141-R livrées.

Ci-dessus : *Les 318 locomotives 141-P, alors le modèle le plus récent de la SNCF puisque conçue en 1942, sont certainement les concurrentes des 141-R. Mais les « R » se montreront plus puissantes, plus robustes, bien que moins aptes à la traction des trains de voyageurs et messageries rapides. Ici une 141-P sur la région ouest de la SNCF.*

Les 141-R du Mans rouleront sur les lignes menant à Nantes et à Rennes. Celles de Rennes rouleront jusqu'à Brest, Quimper et Le Mans. Les 141-R du dépôt d'Auray rouleront de Nantes à Quimper et de Redon à Rennes, tandis que celles du dépôt de Saint-Brieuc rouleront sur la ligne de Rennes à Brest et sur l'embranchement de Morlaix à Roscoff. Les machines du dépôt de Nantes-Blottereau iront au Mans, à Quimper et à Bordeaux. Enfin, celles de La Rochelle iront à Nantes, Bordeaux ou Poitiers.

LES QUALITÉS DE LA 141-R UNANIMEMENT RECONNUES À L'OUEST

Cette vaste région, héritière des anciens réseaux de l'Ouest et de l'Etat, n'avait pas, avant la Seconde Guerre mondiale et avant la création de la SNCF, un parc de locomotives lourdes et puissantes pour ses trains de marchandises. Avec la 141-R, c'est l'arrivée d'une locomotive à chaudière de grande capacité donnant une vaporisation abondante. Son châssis est solide et indéformable avec ses coins de rattrapage de jeu automatiques, son graissage mécanique généralisé et de grande capacité, son appareillage auxiliaire qui offre un fonctionnement sûr et exempt

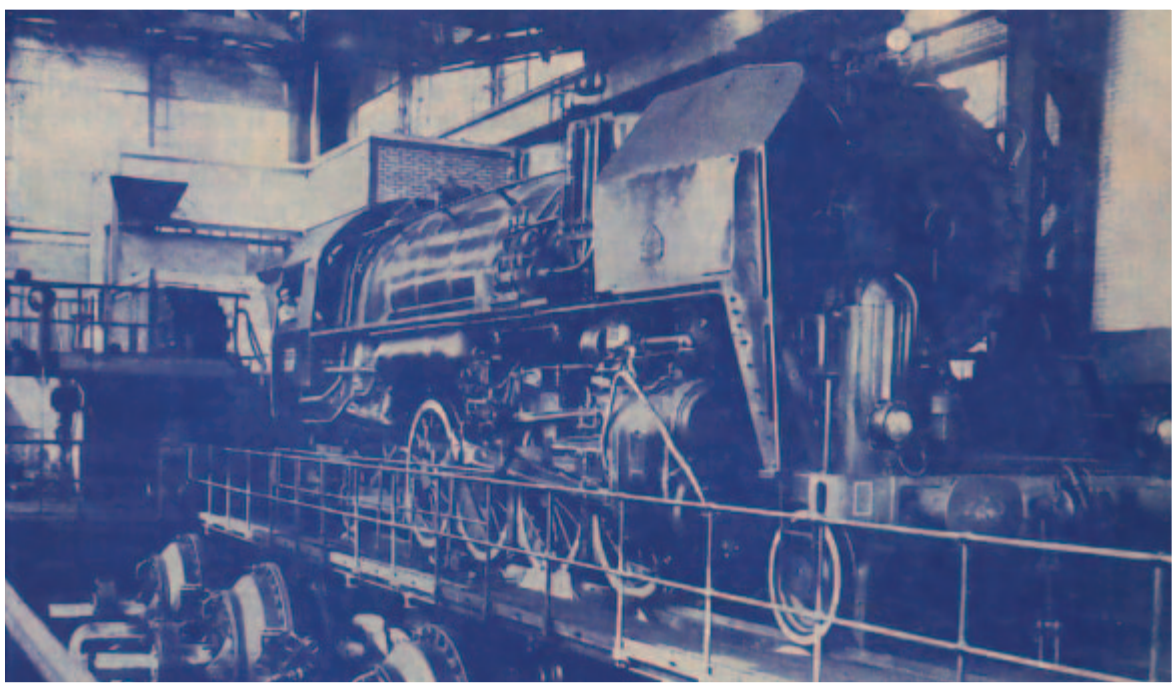

de pannes (réchauffeur d'eau, injecteur, pompes, compresseurs, etc.). Les « R » vont ainsi tirer des trains de marchandises pesant 1 500 à 1 800 tonnes à 60/70 km/h, ou des trains de messageries de 800 tonnes ou de voyageurs du même poids, ceci à 100 km/h. Les 140-A ou B, tout comme les 141-C, des anciens réseaux Ouest ou Etat, étaient loin, bien loin, d'offrir de telles performances. Toutefois, les 141-P de la SNCF, apparues pendant la guerre, offriront des vitesses et des puissances plus élevées que celles des 141-R. Elles sont aussi beaucoup plus économes en charbon, et la région Ouest fera, sur la ligne de Brest, un usage plus que brillant avec les fameuses 241-P de la SNCF roulant à 120 km/h en tête de trains de voyageurs très lourds.

L'OUEST SE MET AU FUEL

C'est une autre révolution apportée par les 141-R en Normandie, en Bretagne et en Vendée : la chauffe au fuel qui donne une autonomie de 700 km au lieu de 400 km pour la chauffe au charbon. C'est ainsi que les 141-R affectées à Rennes ou à Saint-Brieuc « font » des trains de marchandises du Régime Ordinaire qui roulent lentement et sur de longues distances. Mais les 141-R affectées aux dépôts du Mans et de Nantes montreront leur autonomie exceptionnelle sur des trains de voyageurs lourds circulant sur la ligne de la Bretagne Sud et les 141-R remplaceront les « Pacific » 231-D. Les 141-R auront donc été supérieures aux « Pacific », chose qui est rarement dite !

Ci-dessus : *La 141-R-431 dans son univers habituel et quotidien, c'est à dire le train de marchandises « RO » (régime ordinaire). Ces trains sont encore composés de wagons anciens et d'un type dépassé, reconnaissable à ses guérites de serre-freins.*

Ci-contre : *Une 141-R flambant neuve, testée sur le banc d'essais de Vitry. Ces locomotives, par leur robustesse et leur puissance rapidement reconnues, n'auront que très peu besoin de ces essais.*

LA 131 SÉRIE S, LA BELLE RUSSE DE SORMOVO

Dans une Russie autocrate puissante, une ordonnance impériale édictée en 1866 impose la construction, obligatoirement sur le territoire russe, de tout le matériel destiné aux chemins de fer de l'État. C'est ainsi que va naître la belle russe…

Ci-contre : *La très jolie et fine locomotive russe type 131, série Su 101, N° 19. La revue anglaise « The Locomotive Magazine » lui rend hommage. Les rambardes de tablier sont très caractéristiques des locomotives russes et permettent des interventions en marche pour les équipes de conduite.*

Ci-dessous : *Les trains des grandes lignes soviétiques des années 1950 font encore appel à ces petites locomotives dont les qualités sont reconnues, quitte à les utiliser en double traction.*

Tirant leur nom de série « S » de celui des usines de Sormovo où elles furent construites, ces belles locomotives russes sont construites à 3 750 exemplaires : un chiffre record les plaçant parmi les plus nombreuses au monde. Elles contribuent à la grandeur des Tsars et des Soviets avec un égal dévouement, construites encore au début des années 1950.

LA LOCOMOTIVE DES PROFESSEURS

À la veille de la Première Guerre mondiale, on fait appel à l'élite de la nation pour concevoir les locomotives russes. Cela donnera une grande tradition russe, aussi bien avant la révolution bolchévique qu'après, qui consiste à confier aux professeurs d'université et aux chercheurs le soin de concevoir les locomotives.

Les professeurs « ne se mouillent pas » et feront du très classique, avec deux cylindres simple expansion, un type 131, une distribution Walschaërts, la surchauffe, un foyer débordant. Sa faible charge par essieu de seulement 18 tonnes lui ouvre les voies les plus mal posées, et cette charge peut même être réduite à 16 tonnes par réglage de la suspension donnant une répartition plus forte sur les deux essieux porteurs. Les professeurs furent prudents, ce qui leur évita le bagne.

Habillage du corps cylindrique : dôme de sablage

IXOBOX N°8

Les pièces du kit numéro 29

29A	Dôme de sablage
29B	Soupape de sûreté
29C	Soupape de sûreté
29D	Vanne
Vis TM	M1,7 x 4 (4 + 1)

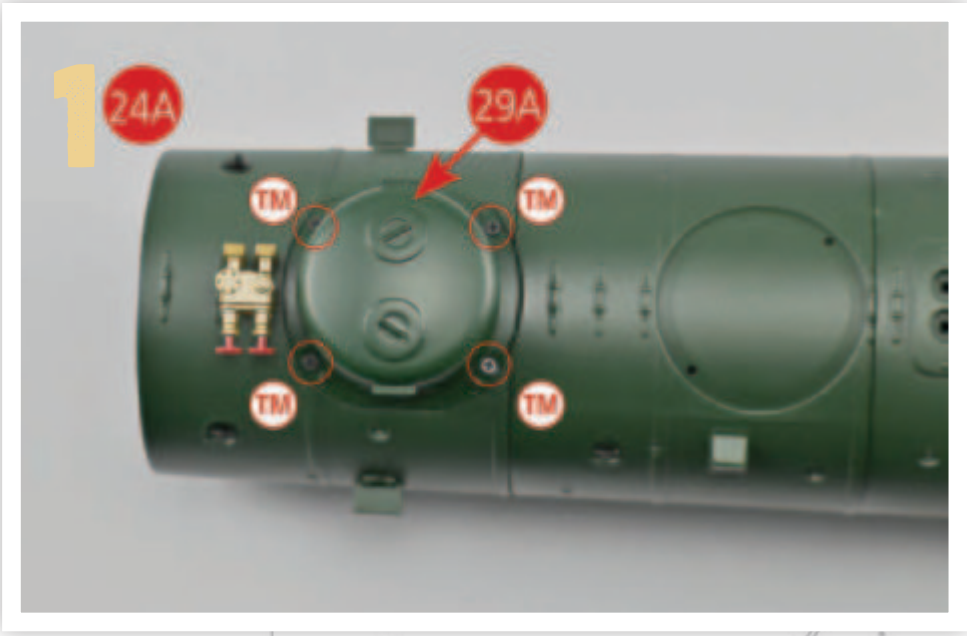
1
24A
29A
TM
TM
TM
TM

2
29B
29B
26A

3
29C
29C
26A

4
29D
26A

VUE FINALE

Habillage du corps cylindrique : dôme de prise de vapeur

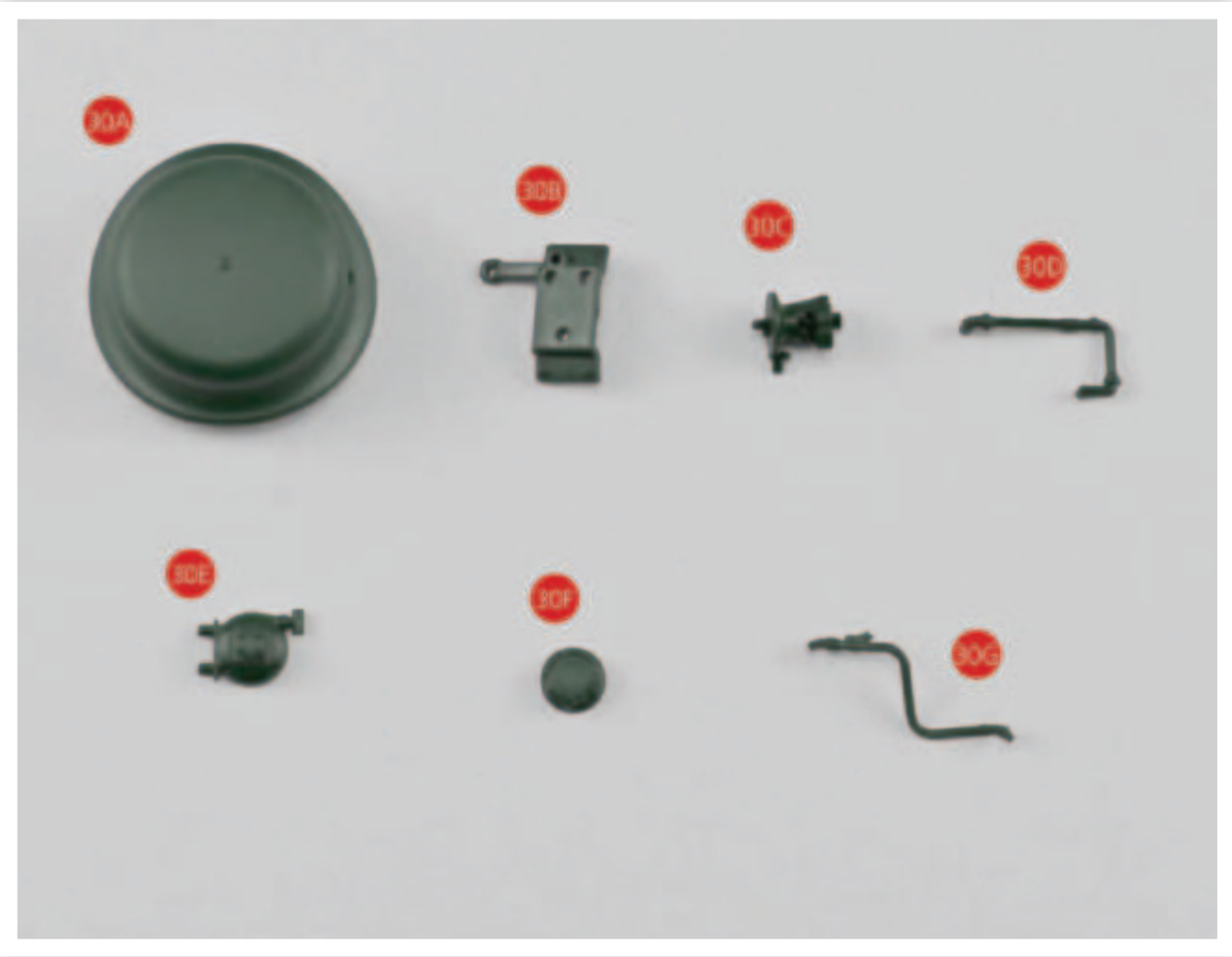

Les pièces du kit numéro 30

30A	Dôme de prise de vapeur
30B	Base de la turbopompe à eau chaude
30C	Turbopompe à eau chaude
30D	Conduite de vapeur de la turbopompe
30E	Corps de la turbopompe
30F	Couvercle de la turbopompe
30G	Conduite d'eau chaude

1
30A
25A

2
30B
27A

3
30C
30F

4
30E
30C

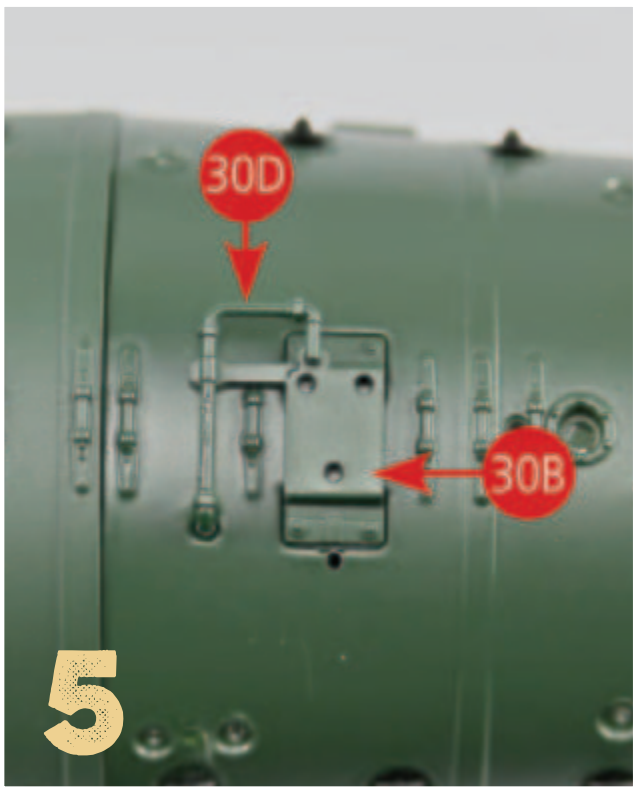
30D
30B
5

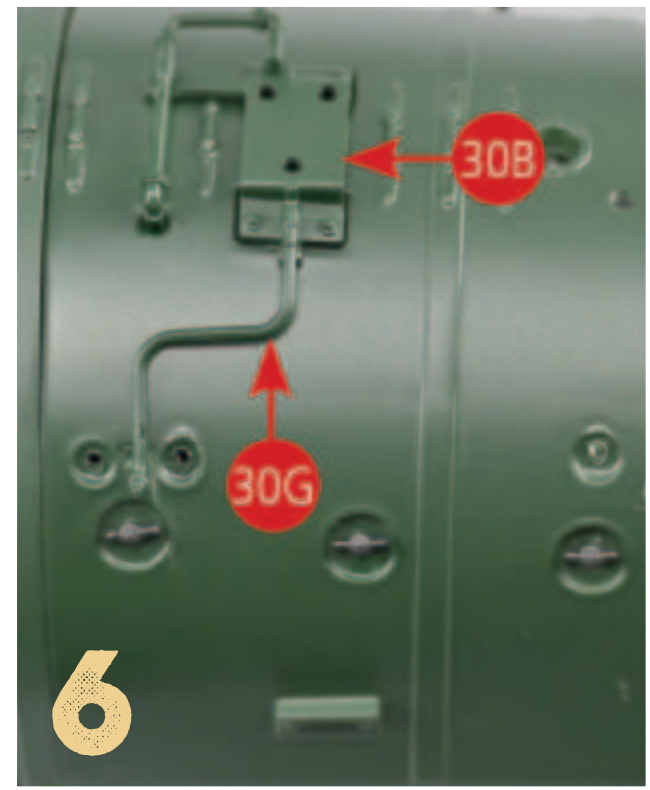
30B
30G
6

30E
30C
7

VUE FINALE

Montage du tablier gauche sur le corps cylindrique

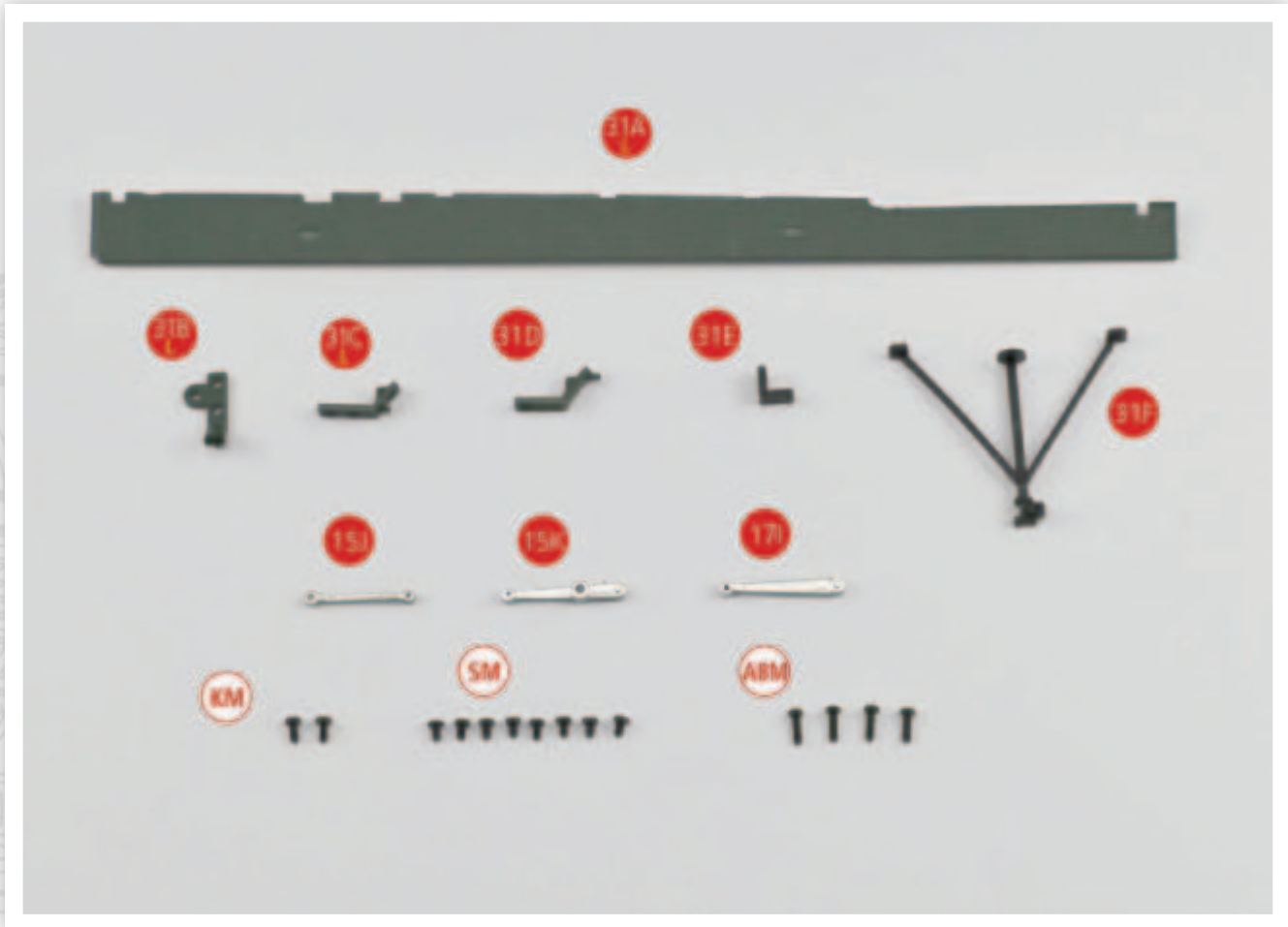

Les pièces du kit numéro 31

31A	Tablier gauche
31B	Premier support du tablier gauche
31C	Second support du tablier gauche
31D	Troisième support du tablier gauche
31E	Quatrième support du tablier gauche
31F	Support du « Flaman »
15J	Biellette de distribution *(pièce de rechange)*
15K	Pendule de distribution *(pièce de rechange)*
17I	Bielle de distribution *(pièce de rechange)*
Vis KM	M1,4 x 4 (1 + 1)
Vis SM	M1,7 x 3 (7 + 1)
Vis ABM	M1,7 x 6 (3 + 1)

1
31A
L
SM
SM
31B
L

2
31A
L
V
ABM

3
31C
L
V
ABM

4
31D
L
V
ABM

5
31E
KM

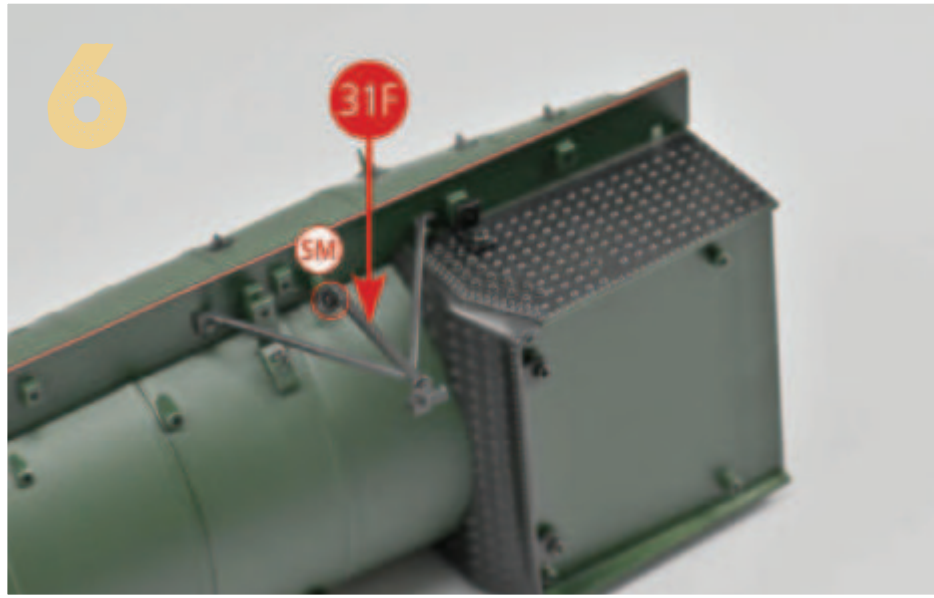
6
31F
SM

7
SM
SM
31C
L

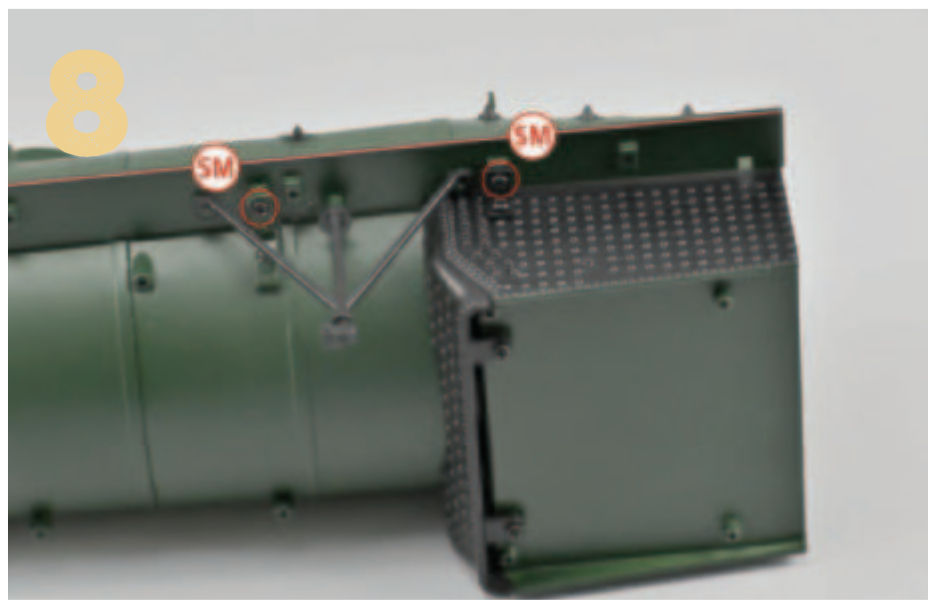
8
SM
SM

VUE FINALE

Montage du tablier droit sur le corps cylindrique

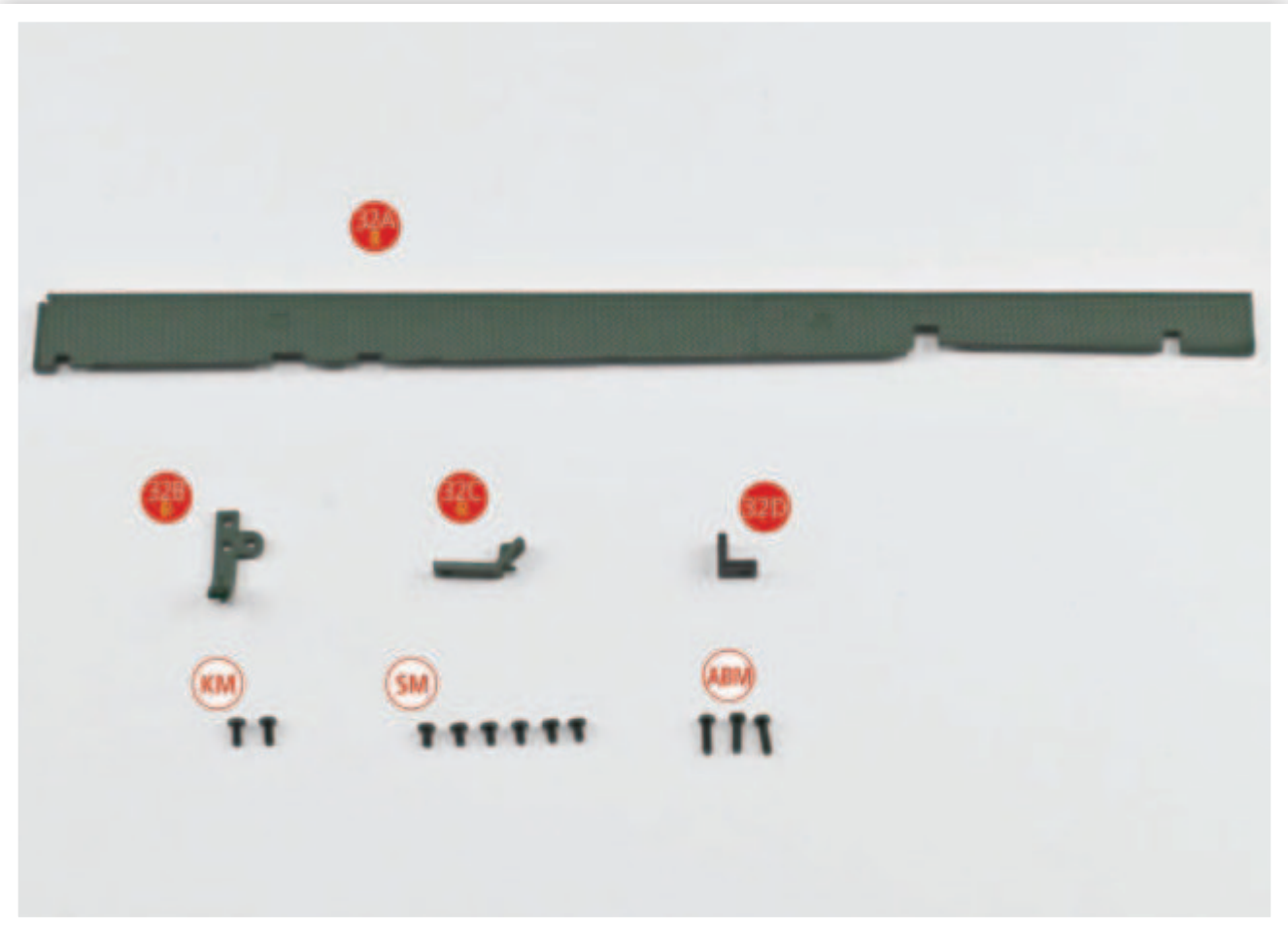

Les pièces du kit numéro 32

32A	Tablier droit
32B	Premier support du tablier droit
32C	Deuxième support du tablier droit
32D	Troisième support du tablier droit
Vis KM	M1,4 x 4 (1 + 1)
Vis SM	M1,7 x 3 (5 + 1)
Vis ABM	M1,7 x 6 (2 + 1)

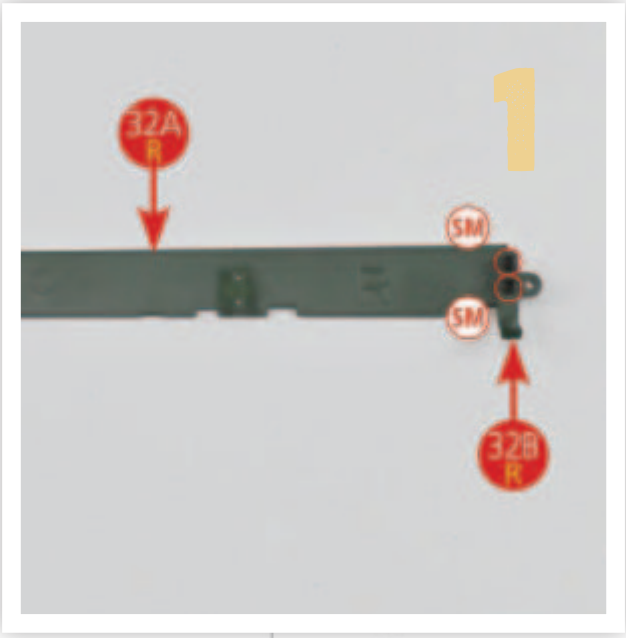
1
32A
R
SM
SM
32B
R

32A
R
32B
R
ABM
2

32C
R
ABM
3

4
32D
KM

5
SM
SM
32C
R

6
SM
32D

VUE FINALE

TOUTE UNE ÉPOQUE

Non, le « vélo » à Paris n'est pas une mode récente, comme le prouve cette photographie de milliers de bicyclettes parisiennes entassées à la gare de Lyon lors des vacances des années 1946-1950 : on les emporte car on n'a pas de voiture pour faire les courses quotidiennes pendant les vacances.

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°9

KITS 33-34-35-36

échelle 1/32

ixoCOLLECTIONS

INFO SERVICE 05 61 34 39 39

M 02357 - 9 - F: 59,99 € - EY

+EY LOCOMOTIVE BOX

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Les 141-R dans les régions Est et Nord de la France **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La Pacific LMS « Duchess » **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°9

Kit 33-34-35-36 **7**

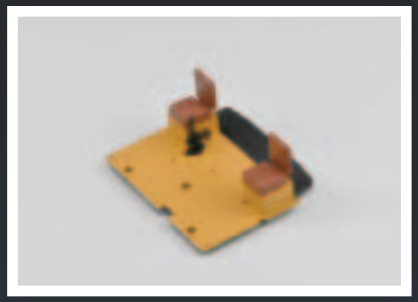

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G.Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.
La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé , dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

FR BE CA
LE TRI FACILE
EMBALLAGES + PLASTIQUES
BAC DE TRI
Séparez les éléments avant de trier

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 Euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande
Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.
2.2 Refus d'honorer la commande par la Société
La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.
2.3 Paiement de la commande
Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation
En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.
5.2 Retour des produits
Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.
5.3 Résiliation d'un abonnement
Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LES 141-R DANS LES RÉGIONS EST ET NORD DE LA FRANCE

Conséquence du manque cruel de locomotives, la région Est sera la première dotée de locomotives 141-R qui seront toutes affectées au trafic des marchandises. Châlons est le premier dépôt français à recevoir des 141-R qui sont engagées sur les lignes 1 et 10 du réseau, roulant entre Vaires-Triage, Pantin, Nancy, Blainville, Metz, Reims et Culmont-Chalindrey.

Peu après, le dépôt de Blainville assurera des trains de marchandises directs (Régime Accéléré ou RA, et aussi Régime Ordinaire RO) vers Hausbergen, Conflans et Metz où ils seront retriés. Quant au dépôt de Blainville, il fournira aussi des 141-R pour la ligne de Dijon par Toul, Neufchâteau et Culmont-Chalindrey. Le manque de locomotives du type « Pacific », et en attendant la livraison de 141-P neuves en cours de construction, conduit la région Est à faire des exceptions en affectant des 141-R à des trains de voyageurs Lyon-Dijon au moins jusqu'à Reims. On verra aussi des 141-R au dépôt de Mulhouse-Nord assurant des trains de marchandises du Régime Ordinaire (RO) vers Bâle, Belfiort, Culmont-Chalindrey, Dijon et Hausbergen.

Ci-contre : Une vue impressionnante des installations de Longueau dans la région Nord, dans les années 1960. Jouxtant les deux triages, le dépôt est sur la droite. Tout à fait à droite, on devine les premières maisons de la « cité cheminote » et leurs jardins.

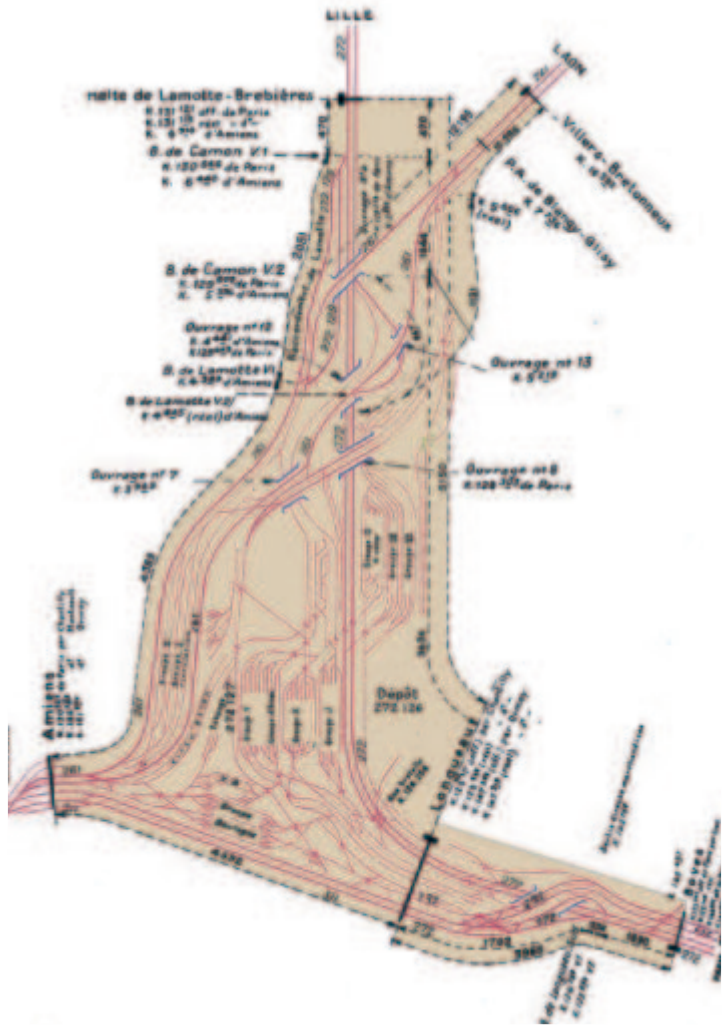

Ci-dessus : *La 141-R N° 186 au travail dans la région Nord. La composition du train de marchandises, avec ses wagons archaïques datant des anciennes compagnies, montre l'urgence de leur remplacement qui ne se fera pas avant une vingtaine d'années.*

Ci-contre : *Le site de Longueau en 1966 d'après un document d'époque de la SNCF. La complexité et l'immensité de ces triages reste inimaginable quand on voit ce qu'ils sont devenus aujourd'hui ; la plupart ayant purement et simplement disparu.*

LES 141-R DANS LA RÉGION NORD

On s'en doute, dans la région Nord, les braves américains « iront au charbon » dans tous les sens du terme, car un énorme trafic de charbon les attend dans une France qui ignore encore tout de l'« atomique » et produit son électricité dans des centrales thermiques. Leur travail se fera principalement entre les bassins miniers et la région parisienne et via la ligne desservant Montdidier, Verberie, Ormoy-Villers. Les locomotives des dépôts de Longueau, Béthune, Somain, Lille-Délivrance sont remarquées au triage du Bourget, ou passent à Valenton sur la Grande Ceinture tandis que les locomotives du dépôt du Bourget « montent dans le Nord » ou prennent en charge des trains de messageries à longue distance

depuis Juvisy ou La Chapelle (Paris). Les 141-R de Tergnier circulent sur la fameuse ligne de Belgique et passent à Creil, Jeumont, Feignies, mais fréquentent aussi la grande transversale Amiens-Laon-Reims et on les voit à Busigny, Cambrai, Somain, Valenciennes.

Peu à peu, la région Nord retrouvera ses grosses et puissantes « charbonnières » des types 150-B et 150-P, tandis que la région Est retrouvera ses grosses locomotives-tender type 151 soit revenues d'Allemagne, soit réparées, soit construites. La rénovation du parc de wagons à marchandises reste urgente, mais se fera attendre. Entrant dans la composition de ces trains, on verra de nombreux wagons d'un type dépassé, avec leur guérites pour serre-freins datant d'un tout autre temps.

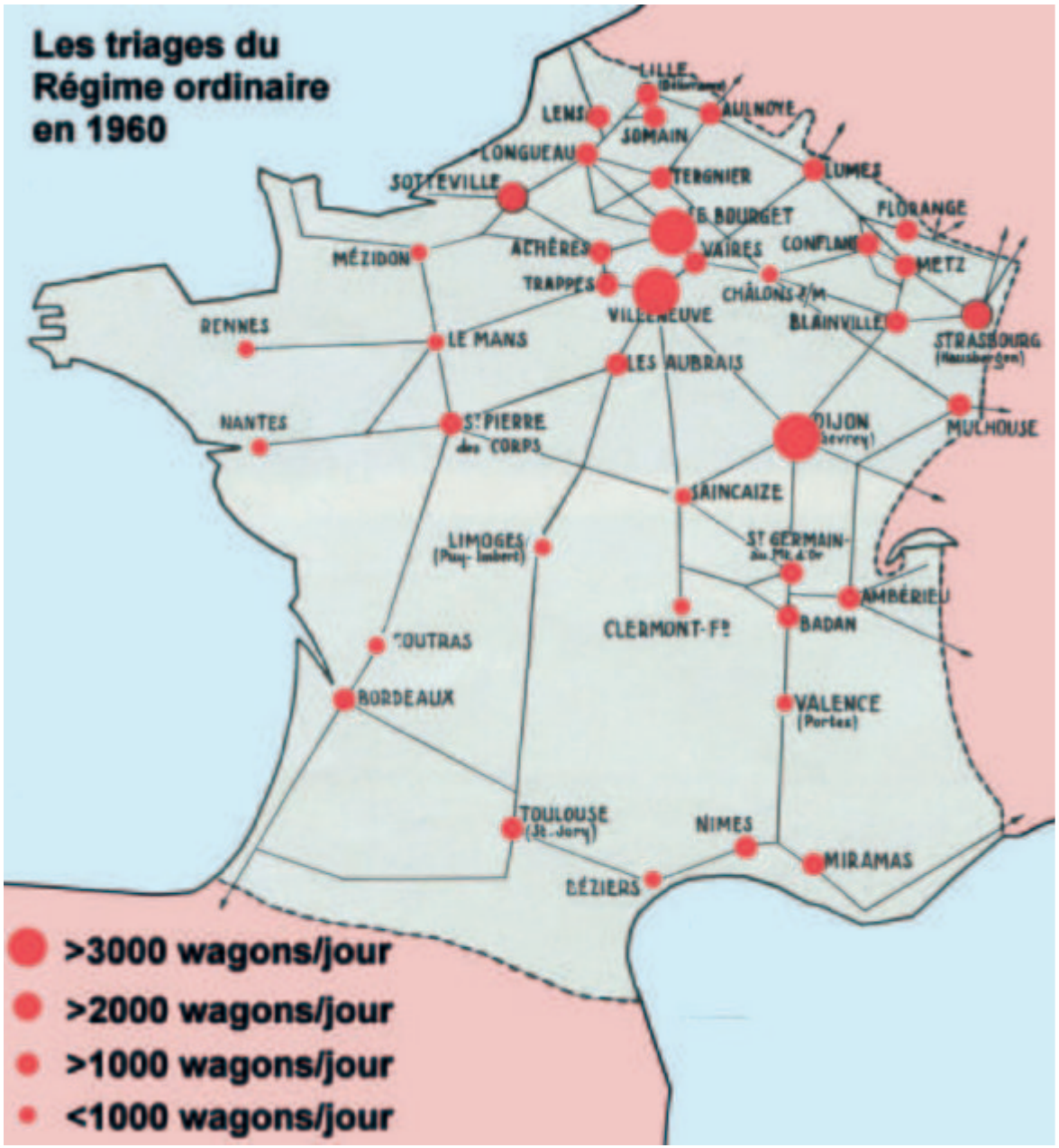

Crédit : Document de la collection Alain Stome.

Ci-dessus : *La carte des grands triages du « RO » (régime ordinaire) de la SNCF en 1960. Le camion, qui a retrouvé son pétrole et ses pneus après la guerre, n'a pas encore tué le trafic marchandises du réseau ferré national.*

Ci-contre : *Le triage et les ateliers de Tergnier, un autre de ces grands nœuds ferroviaires que les 141-R ont servi.*

LA PACIFIC LMS « DUCHESS »

Avec ces brillantes et puissantes Pacific « Duchess », l'art anglais en matière de locomotives à vapeur atteint son sommet à la fin des années 1930. Elles seront les locomotives pour trains de voyageurs express les plus rapides jamais utilisées en Grande-Bretagne.

Signées de la griffe réputée de William Stanier, racées avec leur robe rouge sang rehaussée de filets jaunes et noirs, ces machines battent facilement des records de puissance et de vitesse, dépassant même, par leur nécessaire voracité en charbon, ce que peuvent charger des équipes de trois hommes dont deux chauffeurs débordés.

L'ÉCOSSE : ENJEU DE LA CONCURRENCE LA PLUS ÂPRE

Deux réseaux sont concurrents sur la relation Londres-Écosse que sont le London, Midland & Scottish Railway, d'une part, et le London & North Eastern railway, d'autre part, se livrent une lutte sans merci. Les deux compagnies sont à couteaux tirés : si l'une des deux sort une nouvelle Pacific, l'autre en fait autant. Les performances des trains entre Londres et Édimbourg sont comparés à la minute près et chaque jour c'est à qui fera le meilleur temps, exploit qui sera souvent publié dans la presse ! Les Anglais, grands amateurs de paris, s'en donnent à cœur joie…

Les « Duchess » éclipsent tout ce qui existe en matière de locomotives à grande vitesse : elles peuvent tirer des trains de plus de 600 tonnes à plus de 100 km/h, rouler à plus de 160 km/h en tête de trains de 300 à 400 tonnes et même atteindre, pour l'une d'elles, 182 km/h lors d'essais.

Ci-contre : *La compétition, à la seconde près, entre les trains du London Midland & Scottish Rly et du London & North Eastern Rly. Ici les 230 du LMS perdent la face contre les 231 du LNER, et dans les deux sens de marche. La lutte atteint son apogée dans les dernières années 1930, quand le LMS finit par engager ses 231 « Duchess ».*

Montage du réservoir d'air comprimé Westinghouse

Les pièces du kit numéro 33

33A	Réservoir d'air comprimé partie 1
33B	Réservoir d'air comprimé partie 2
33C	Raccord
33D	Boîtier de commande
Vis AM	M1,7 x 4 (1 + 1)
Vis UM	M1,7 x 3 x 5,5 (2 + 1)

1
33B
33A

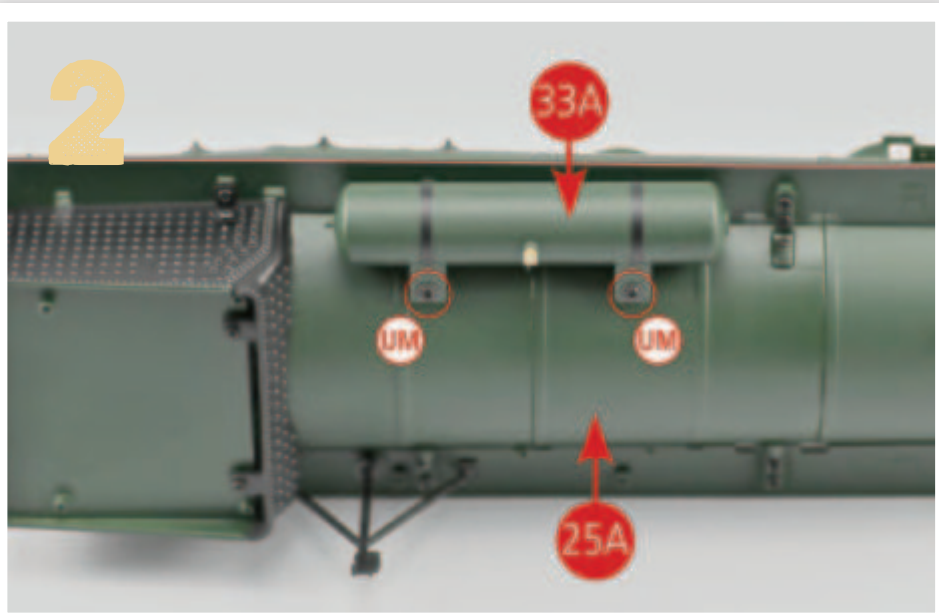
2
33A
UM
UM
25A

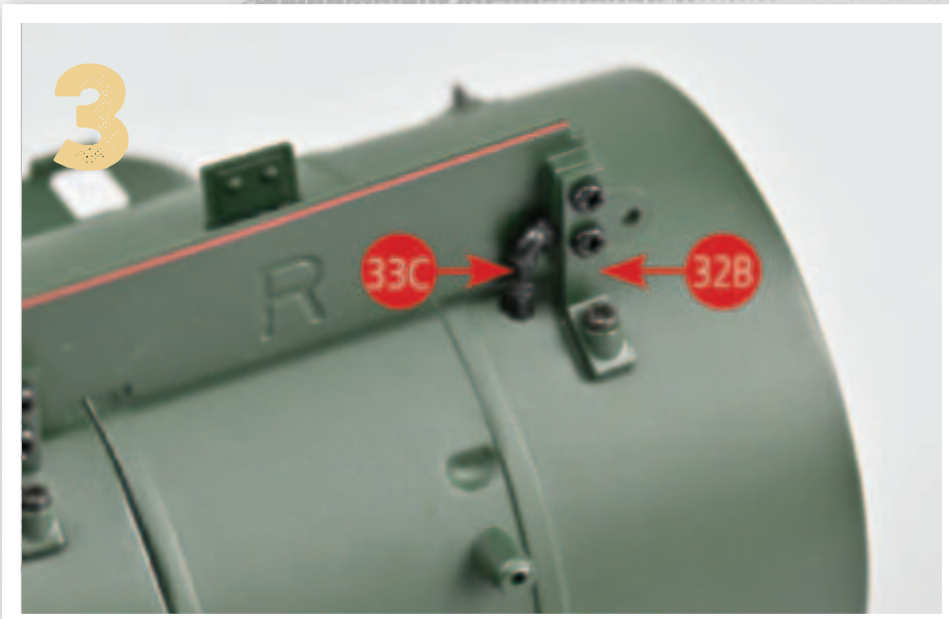
3
R
33C
32B

4
24A
33D
AM

VUE FINALE

Montage du servomoteur de commande de distribution

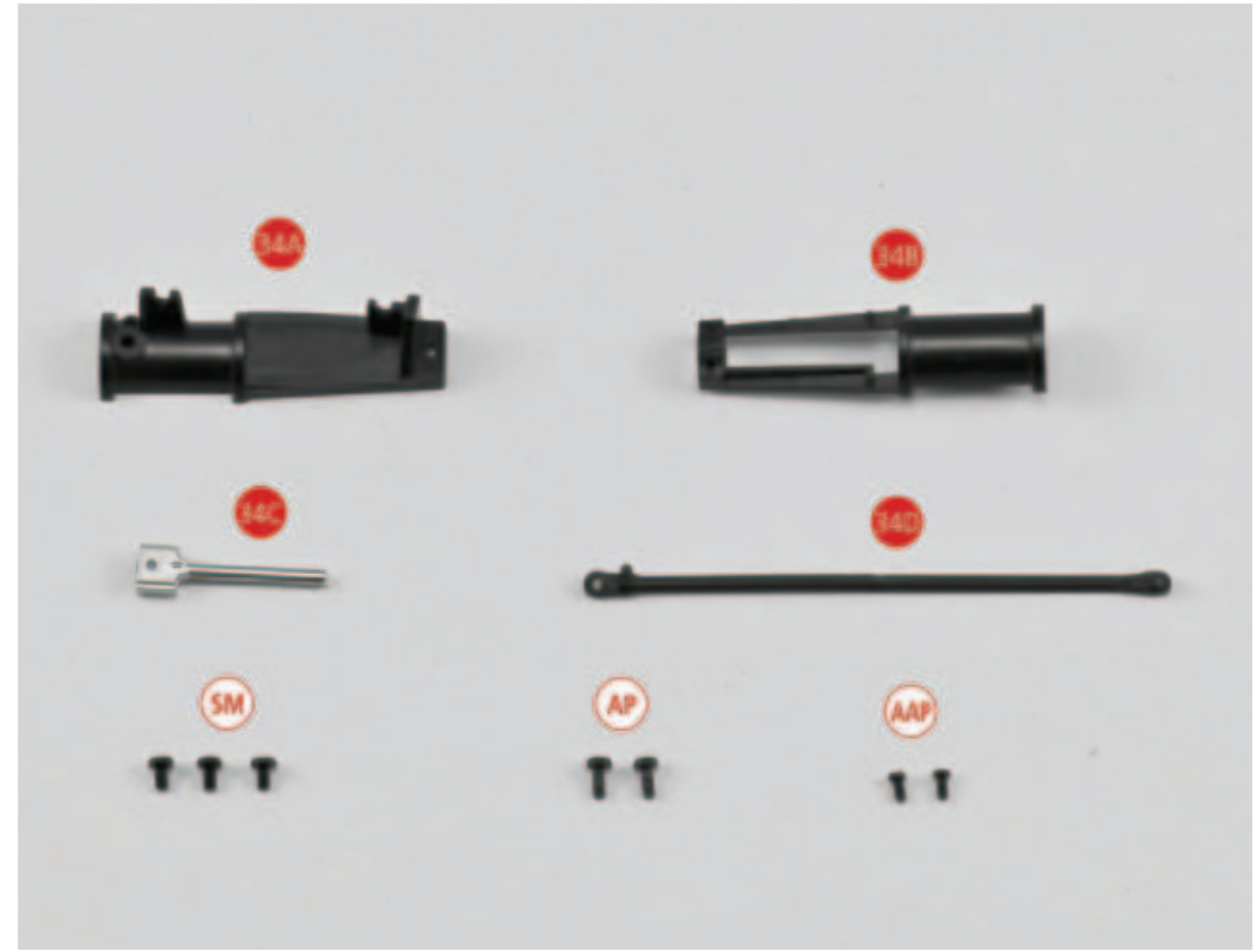

Les pièces du kit numéro 34

34A	Servomoteur distribution partie 1
34B	Servomoteur distribution partie 2
34C	Tige de commande de distribution
34D	Prolonge de la tige de commande
Vis SM	M1,7 x 3 (2 + 1)
Vis AP	M1,7 x 4 (1 + 1)
Vis AAP	M1,4 x 3 (1 + 1)

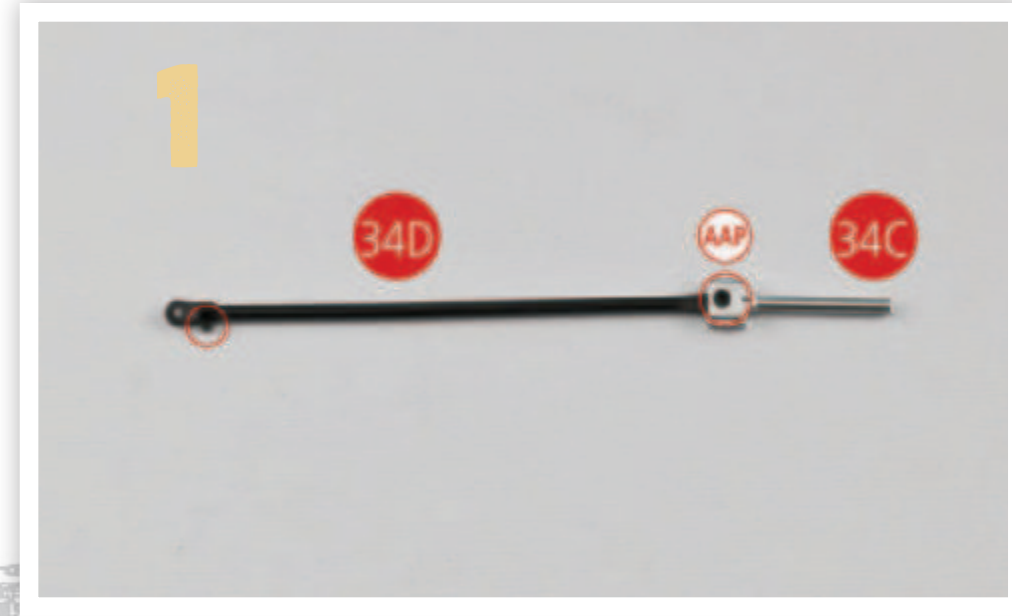
1
34D
AAP
34C

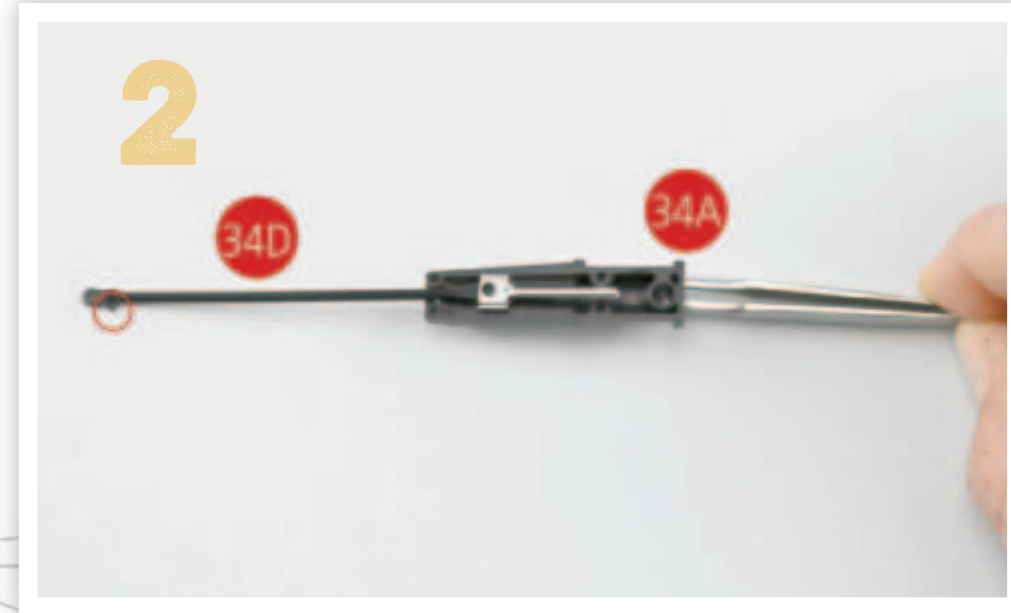
2
34D
34A

3
34D
34B

4
34A
AP

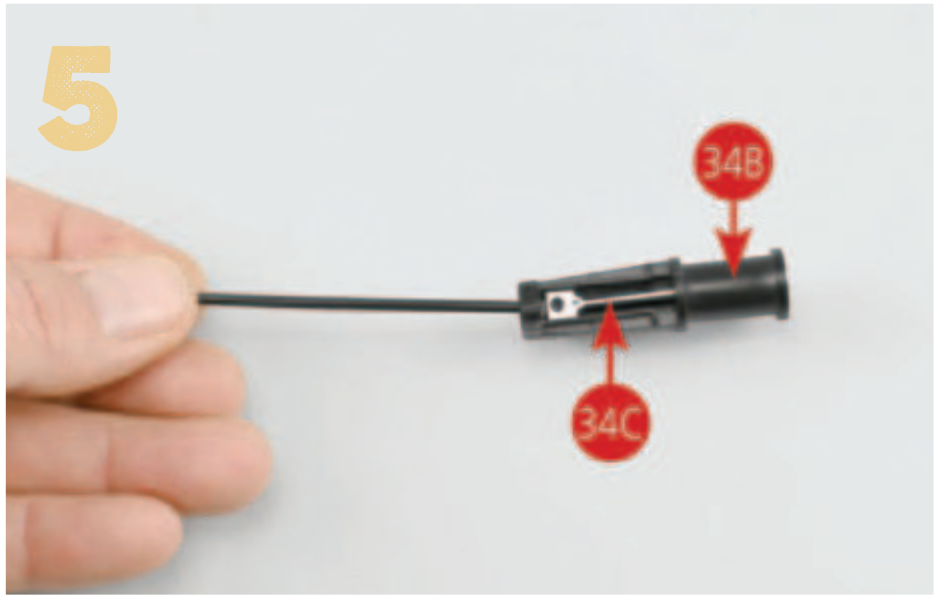
5
34B
34C

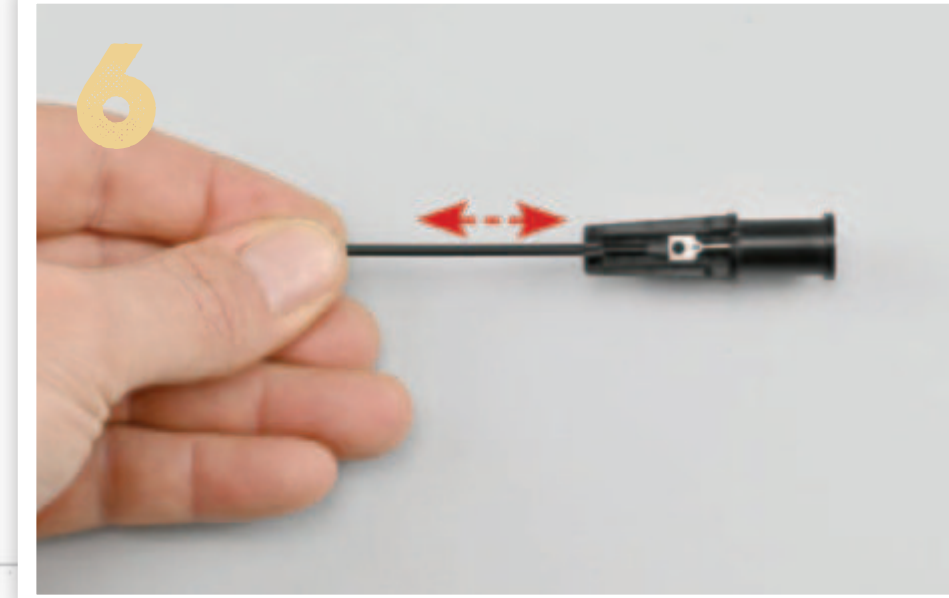
6

7
31A
L
34D
SM
SM
34A

VUE FINALE

IXOBOX N°9

Mise en place du plancher de la cabine de conduite

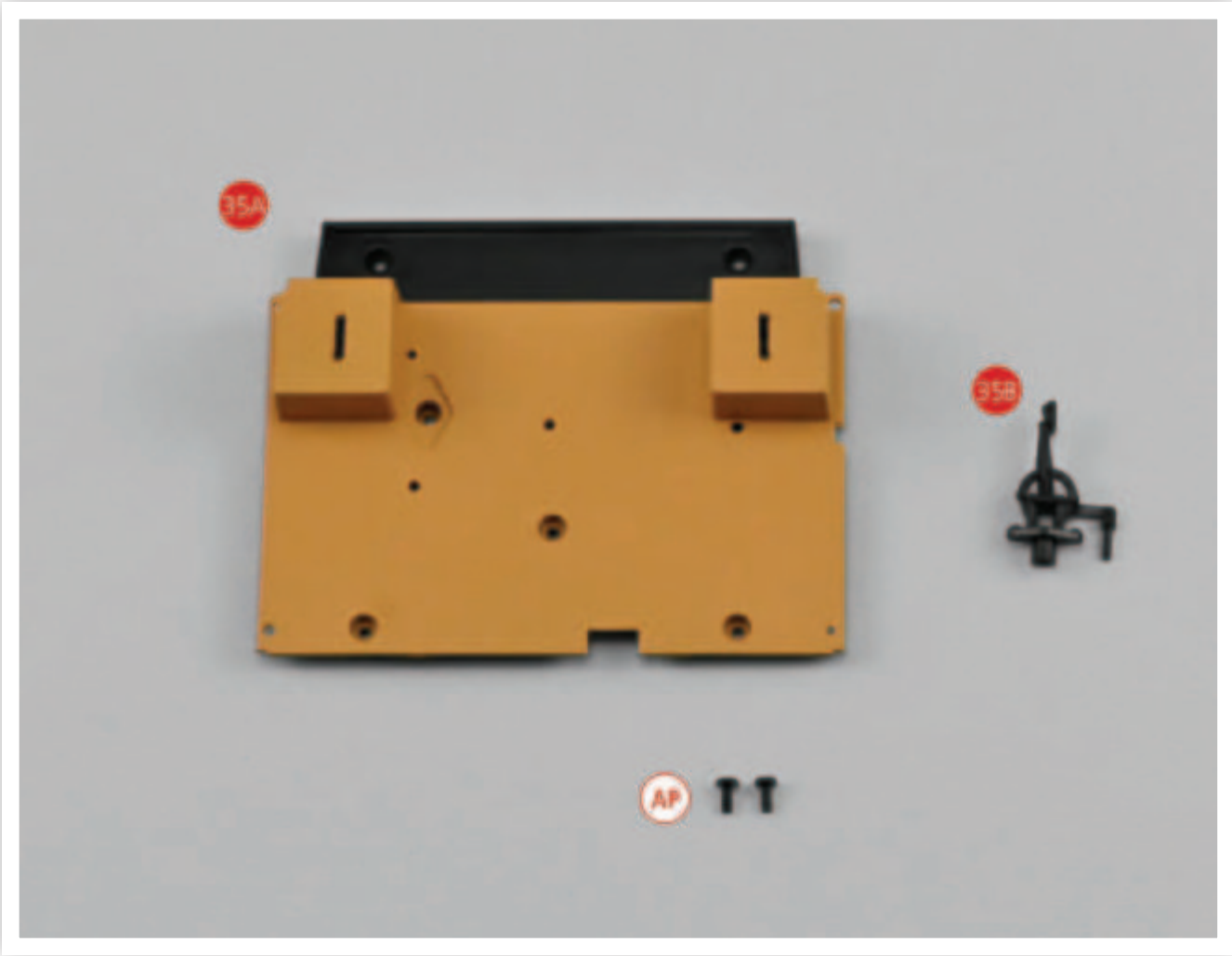

Les pièces du kit numéro 35

35A Plancher de la cabine de conduite
35B Levier de commande
Vis AP M1,7 x 4 (1 + 1)

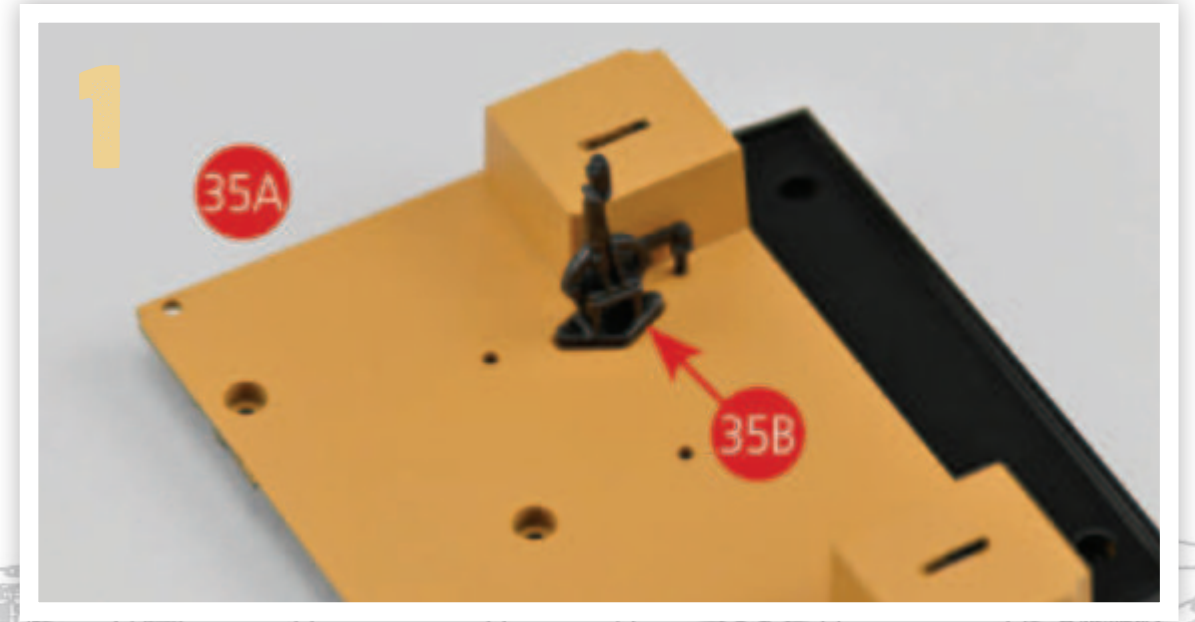
1
35A
35B

35A
AP
2

VUE FINALE

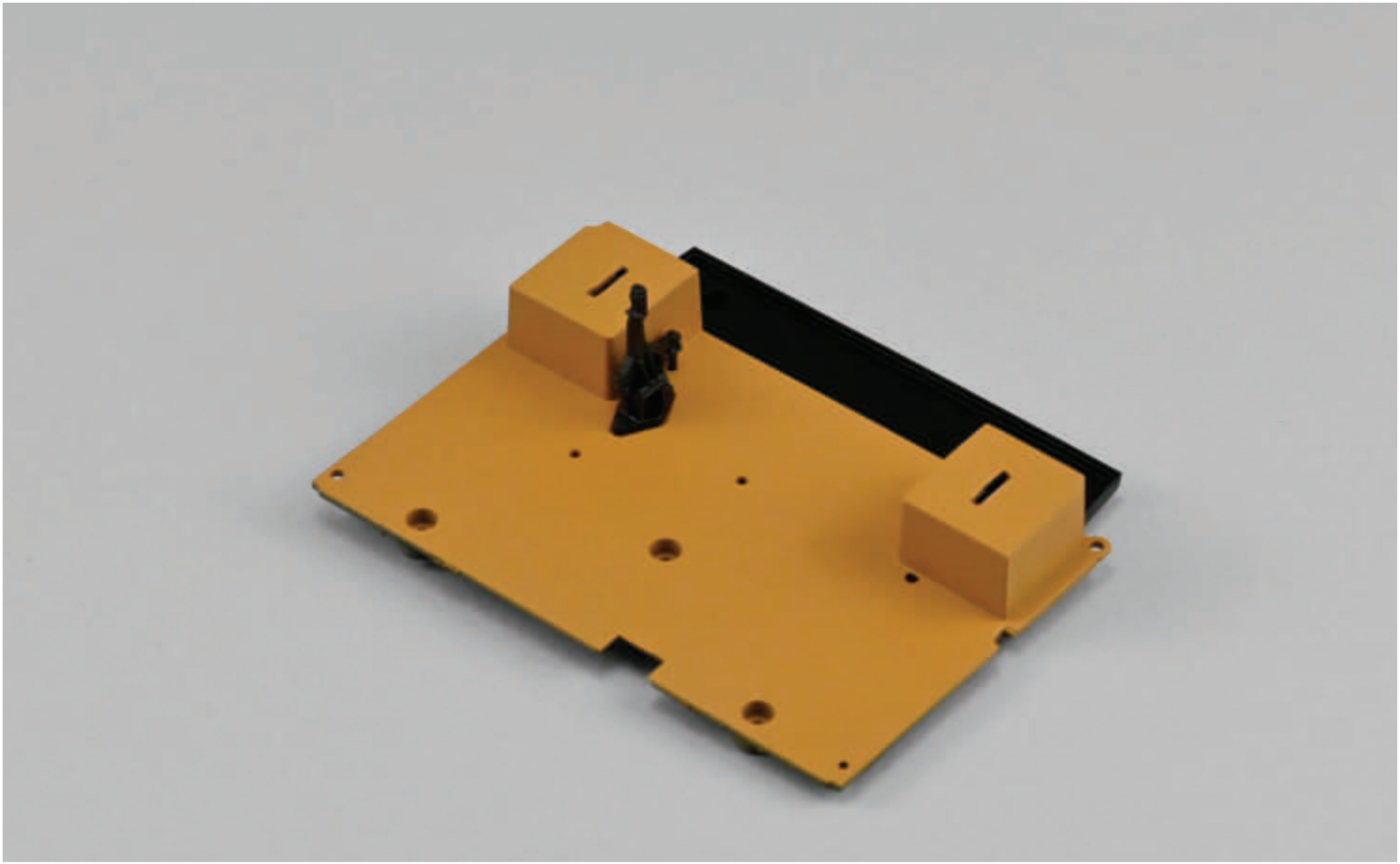

Mise en place de la passerelle du tender

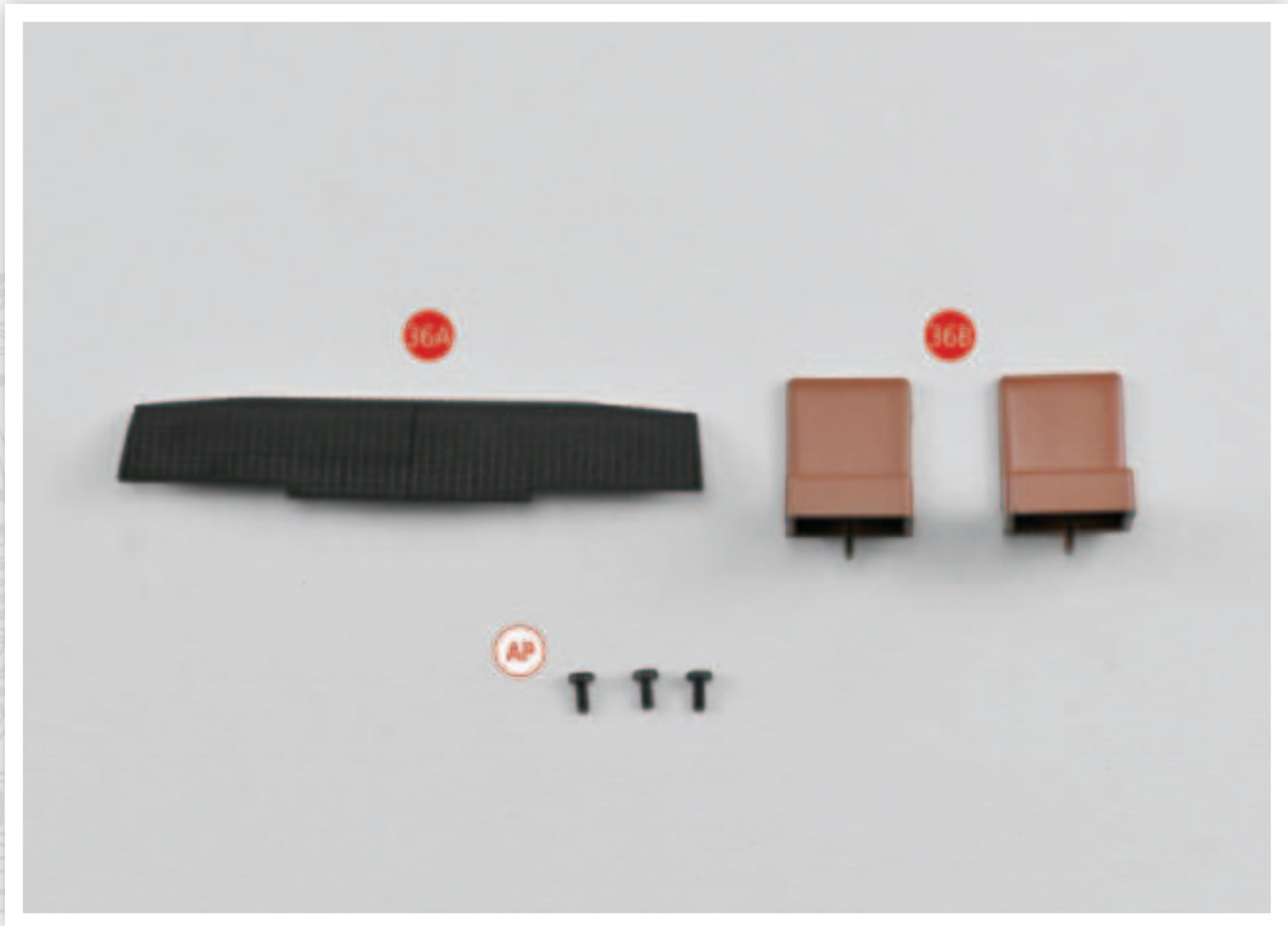

Les pièces du kit numéro 36

36A	Passerelle du tender
36B	Sièges mécanicien et chauffeur
Vis AP	M1,7 x 4 (2 + 1)

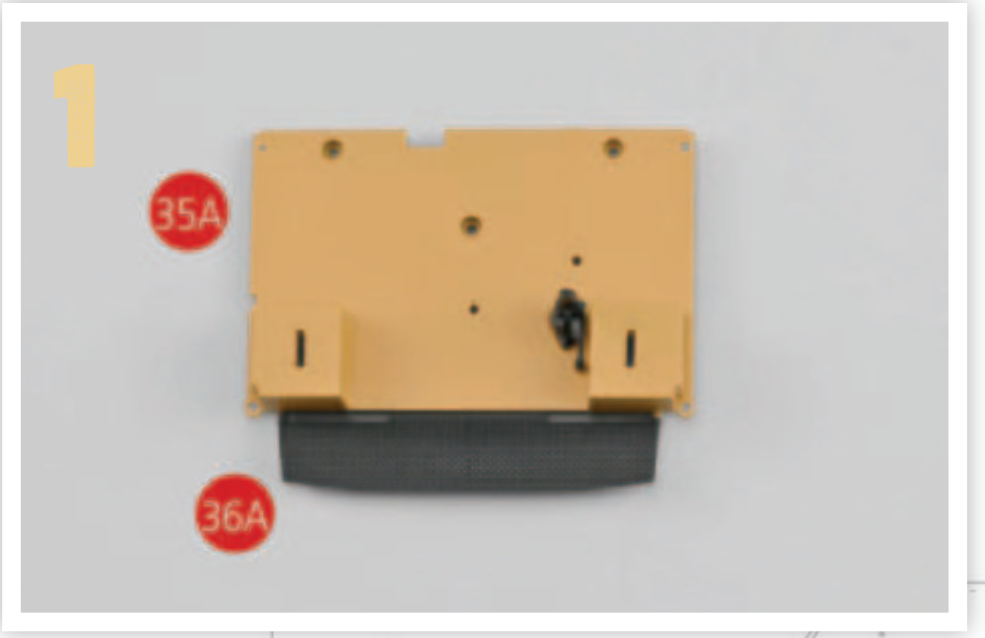
1
35A
36A

2
35A
AP
AP

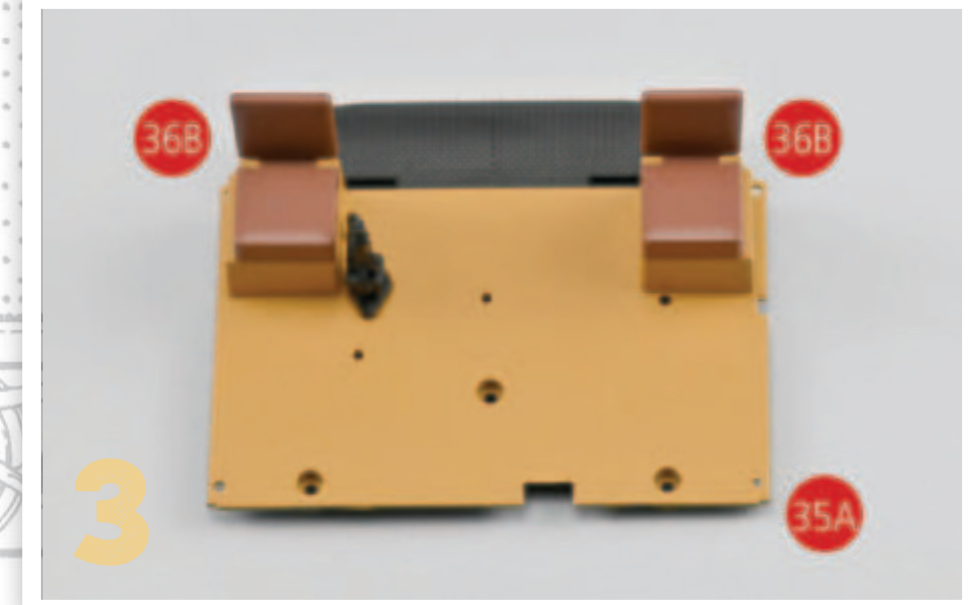
36B
36B
3
35A

VUE FINALE

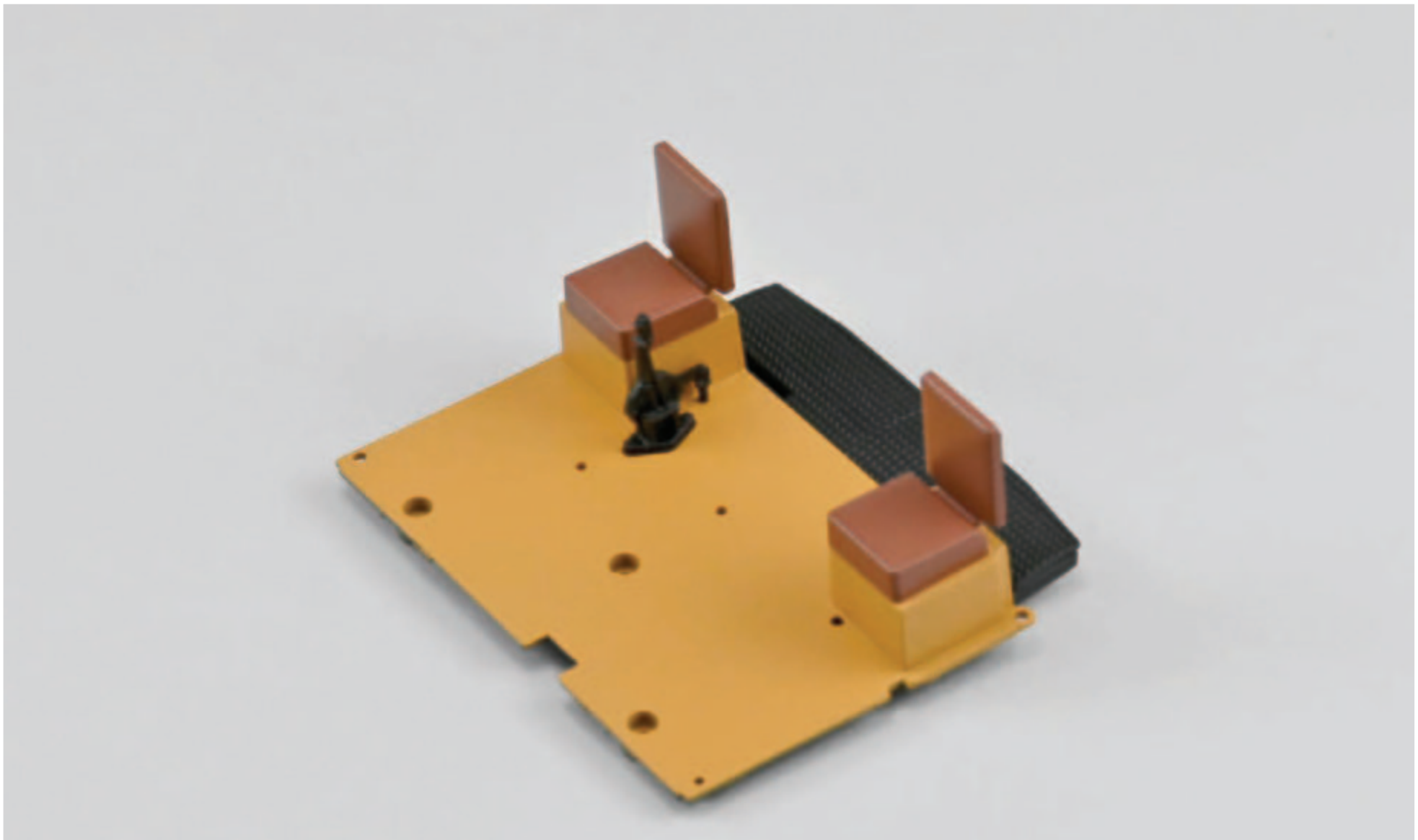

TOUTE UNE ÉPOQUE

Crédit : cliché de Jean-Louis Poggi.

Grandes concurrentes des « R », et beaucoup plus rapides, les locomotives type 231K triomphent avec les services voyageurs également dans le réseau Nord. Ici la N° 231K8 traverse Étaples à 120 km/h en 1972.

IXOBOX N°10

KITS 37-38-39-40

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

INFO SERVICE 05 61 34 39 39

M 02357 - 10 - F: 59,99 € - EY

+EY LOCOMOTIVE BOX

échelle 1/32

ixoCOLLECTIONS

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Les 141-R et le Massif Central **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La belle 142 autrichienne de Giesl **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°10

Kit 37-38-39-40 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS

Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G.Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé , dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

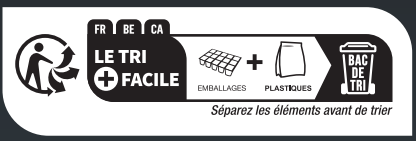

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 Euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande

Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.

2.2 Refus d'honorer la commande par la Société

La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.

2.3 Paiement de la commande

Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation

En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.

5.2 Retour des produits

Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.

5.3 Résiliation d'un abonnement

Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LES 141-R ET LE MASSIF CENTRAL

Situé au cœur de la France, ce massif montagneux, très « massif » a toujours été un lourd obstacle pour les routes et les voies ferrées qui, pour les grands itinéraires nationaux, ont créé des longues lignes de contournement soit par l'ouest avec Limoges ou Angoulême, soit par l'est et la vallée du Rhône.

Les compagnies ayant historiquement construit le réseau national français ont, pour les régions montagneuses, préféré les lignes en voie unique parce que moins chères à construire. Ce choix implique des tracés sinueux et des rampes et des pentes sévères, il impose également un grand nombre de viaducs et de tunnels.

Ci-contre : Le dépôt situé dans la petite ville de Le Teil, sur la ligne de Lyon à Nîmes par la rive droite du Rhône, montre la difficulté de la répartition de dépôts de secours dans des régions peu peuplées et d'un accès difficile. La magnifique et généreuse rotonde PLM est vue vers 1920. Le Rhône est au second plan.

Ci-contre : *Deux locomotives N°141-R, vues au dépôt de Vierzon en 1965, par Yves Machefert-Tassin, grand ingénieur de la traction électrique mais passionné aussi par la traction vapeur.*

Ci-dessous : *Une locomotive type 141-R-1 à 141-R-1340, type fuel et à quatre essieux moteurs Boxpok, vue par le même passionné et toujours à Vierzon.*

LES « GOUDRONNEUSES » SE FONT RARES

Lorsque les 141-R sont mises en service à la Libération, les locomotives à fuel comme notre 1187 (dites « goudronneuses », par opposition aux « charbonnières ») vont conquérir le Massif Central et elles vont pouvoir démontrer leurs qualités de puissance et surtout de très longue autonomie, ce qui sera notamment le cas pour les 921 à 860 et 961 à 1020 réparties entre les dépôts d'Avignon, Le Teil, Nîmes, et Blancarde. Ces établissements, sauf Blancarde, ont des lignes qui font des parcours prolongés de pénétration dans le Massif Central parcourus par des trains de marchandises provenant des triages de Chasse-sur-Rhône, Badan, Vénissieux, etc… mais ce sont surtout des « charbonnières » qui affronteront les lignes de mon-

tagne. Les 141-R à « gros numéros » 1100 et 1200 des dépôts de Blancarde et Nice tireront surtout des trains de voyageurs sur la Côte d'Azur et ne circuleront pratiquement pas sur les dures lignes du Massif Central.

LES « CHARBONNIÈRES » À L'ASSAUT DE L'AUVERGNE OU DE L'AQUITAINE

L'arrivée des 141-R au fuel fait que de nombreuses machines fonctionnant au charbon viennent « gonfler les effectifs » (termes de métier) des dépôts de Roanne pour les trains du Régime Ordinaire vers Lyon, Tarare, St-Germain-au-Mont d'Or, St-Germain-des-Fossés, Nevers, etc… Les 141-R viennent remplacer les 141-B, C, D ou E vieillissantes et à bout de souffle. De même, à Vierzon, et sur le même genre de service (trains du RO), les 141-R viennent occuper les lignes vers Saincaize, Nevers et Tours. Enfin, la présence massive de 141-R à Narbonne se fera sentir jusqu'aux dépôts de Châteaudun, Limoges ou Brive.

Dans les années 1960, la dernière décennie d'existence des 141-R, les lignes du Massif Central parcourues par des 141-R sont surtout celles de Nevers à Clermont-Ferrand par St-Germain-des-Fossés, de St-Germain-des-Fossés à Lyon Roanne, de Roanne à St-Etienne, et au sud de Nîmes à La Grand-Combe. L'intégralité de la ligne de Lyon à Nîmes (par la rive droite du Rhône) appartient sans partage aux 141-R. Les dernières 141-R en circulation ne dépasseront pas l'année 1974.

Ci-contre : *Les lignes parcourues par les 141-R en 1963. Ce très intéressant document d'origine SNCF montre que certaines régions à l'ouest du Massif Central, ainsi que toutes les Pyrénées, ont fait de la résistance et n'ont pas vu de 141-R.*

LA BELLE 142 AUTRICHIENNE DE GIESL

Pays de montagnes placé au cœur de l'Europe, l'Autriche se doit d'offrir aux grands trains internationaux qui la traversent des performances équivalentes à celles des réseaux des pays de plaine.

L'IDÉE DE GÉNIE DE GÖLSDORF : INVERSER LA DISPOSITION D'ESSIEUX

Il faut relever le gant et l'ingénieur Gölsdorf s'attaque au problème, mais ne peut reconstruire les lignes : il est chargé de la conception des locomotives.
Et c'est là que Karl Gölsdorf montre ses capacités étonnantes en matière d'innovation ferroviaire : il inverse tout simplement le type « Pacific » ou 231 pour en faire une 132. Cette disposition d'essieux place sous le foyer, partie très lourde de la locomotive, deux essieux porteurs au lieu d'un seul, diminuant ainsi la charge par essieu.

LE PASSAGE À QUATRE ESSIEUX MOTEURS

La nouvelle locomotive de vitesse des années 1925 à 1935 est du type 241, ou « Mountain ». L'ingénieur Adolf Giesl-Gieslingen dessine un prototype 142 en 1928 capable de remorquer des trains de 500 tonnes en rampe de 10 pour mille, et à une vitesse de 50 km/h. Incontestablement très belle, parmi les plus belles locomotives au monde, la série 214 qui suit le prototype marque le chemin de fer autrichien et hongrois. C'est la plus originale des locomotives de vitesse.

Ci-contre : *Prestigieuse locomotive type 142, de la fameuse série 214 autrichienne, N°1 à 13. Cette série remarquable est construite entre 1928 et 1936 par l'ingénieur Adolph Giesl. Rare négatif en verre de la collection H-M. Petiet.*

Mise en place du caisson des brûleurs

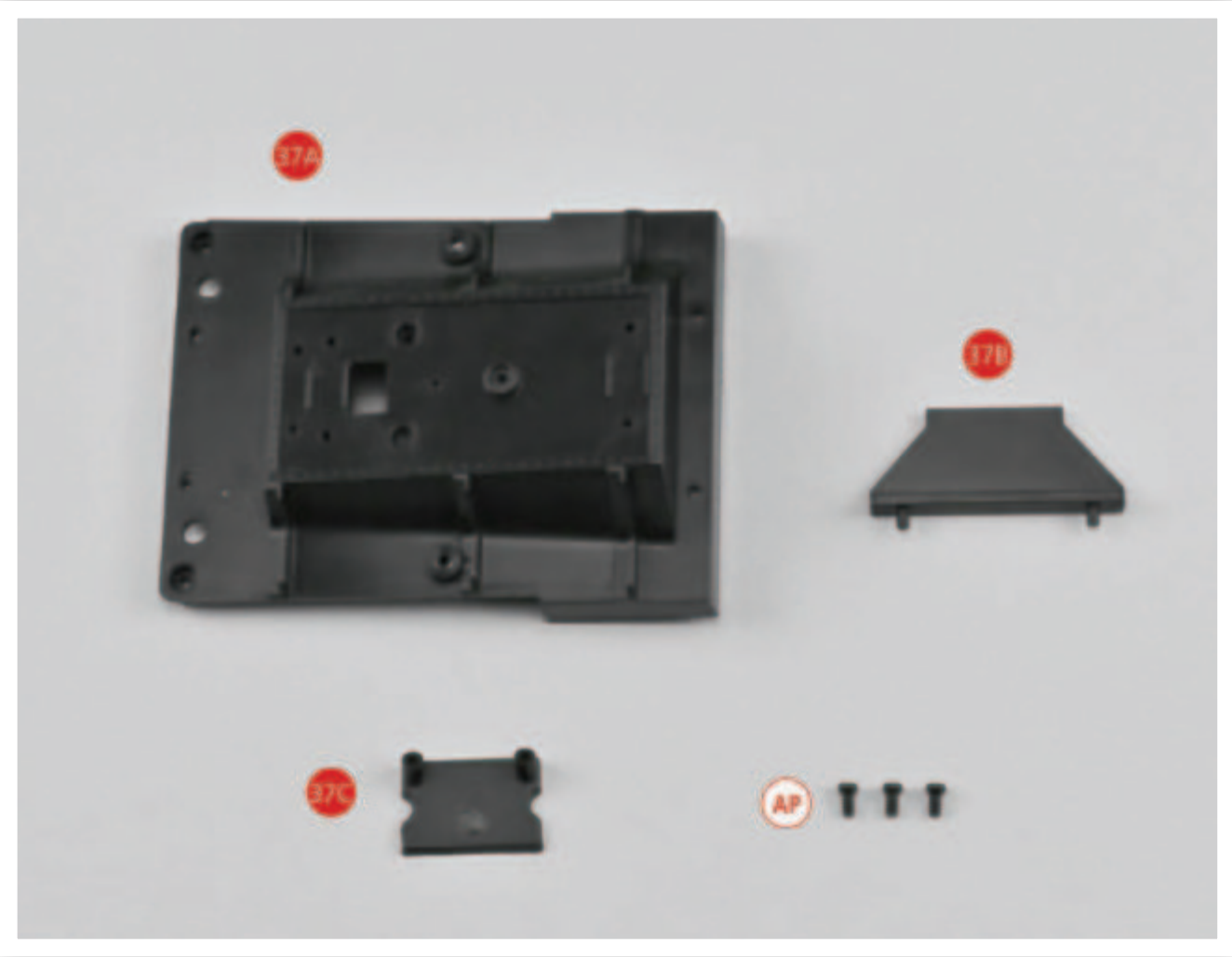

Les pièces du kit numéro 37

33A	Caisson des brûleurs
37B	Séparateur
37C	Support
Vis AP	M1,7 x 4 (2 + 1)

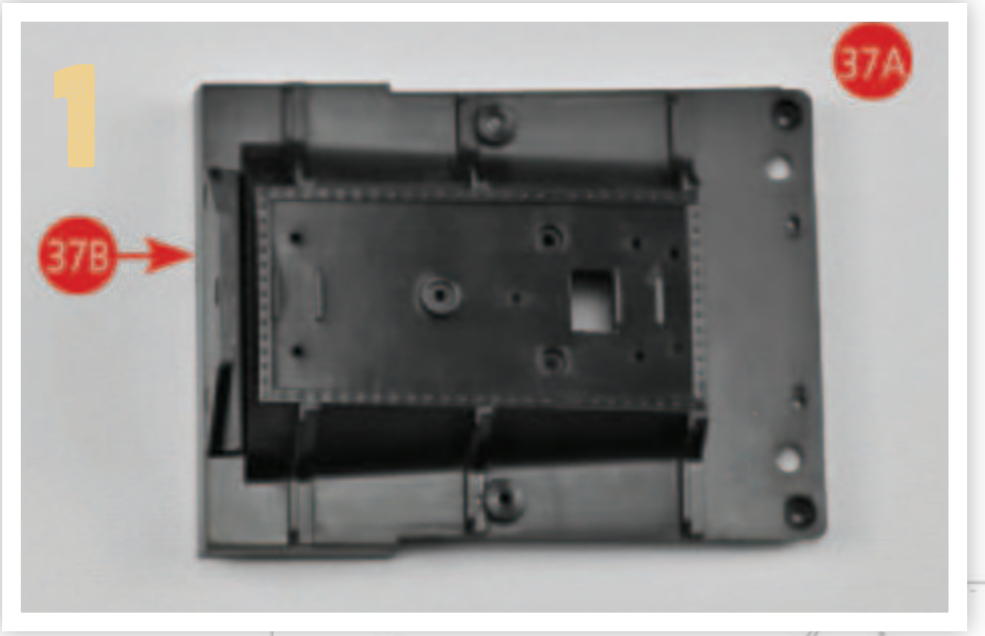
1
37A
37B

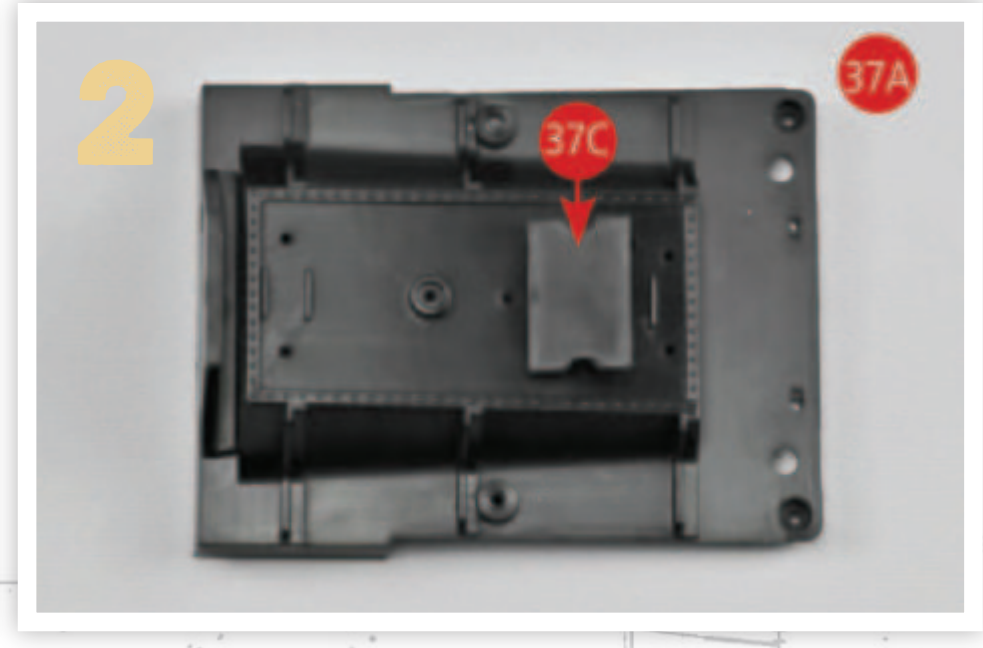
2
37A
37C

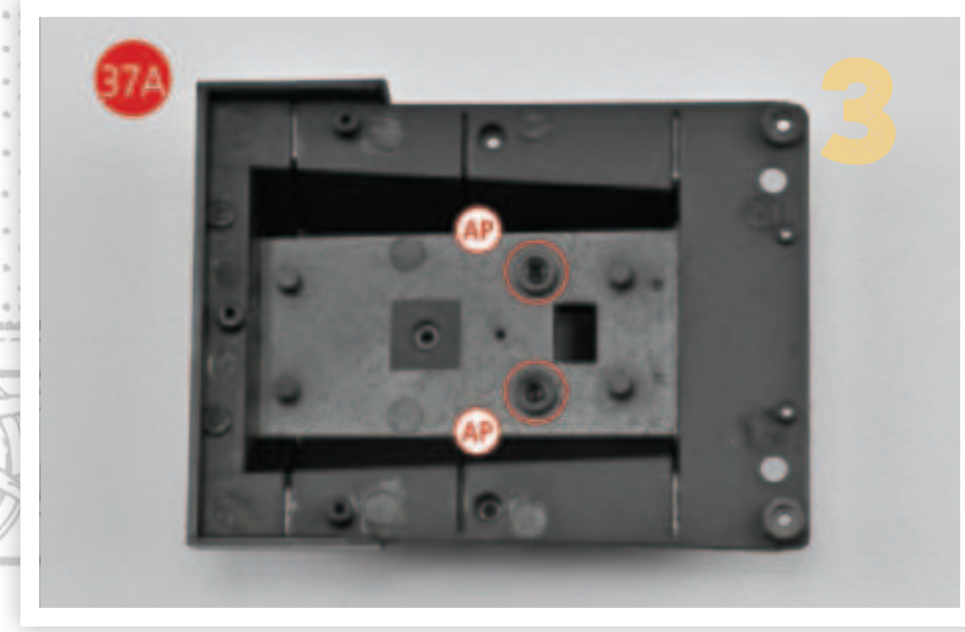
37A
3
AP
AP

VUE FINALE

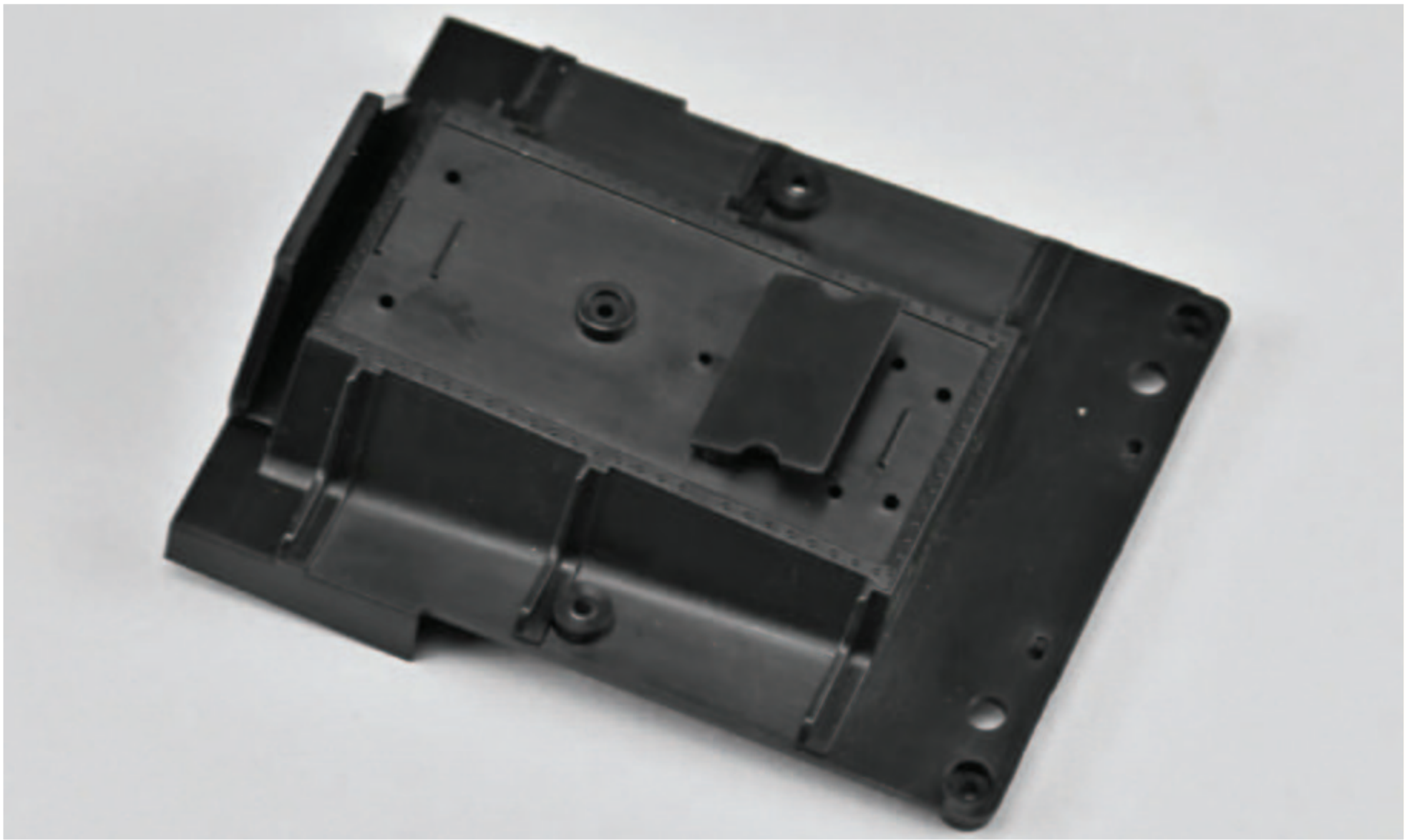

Montage des accessoires des brûleurs

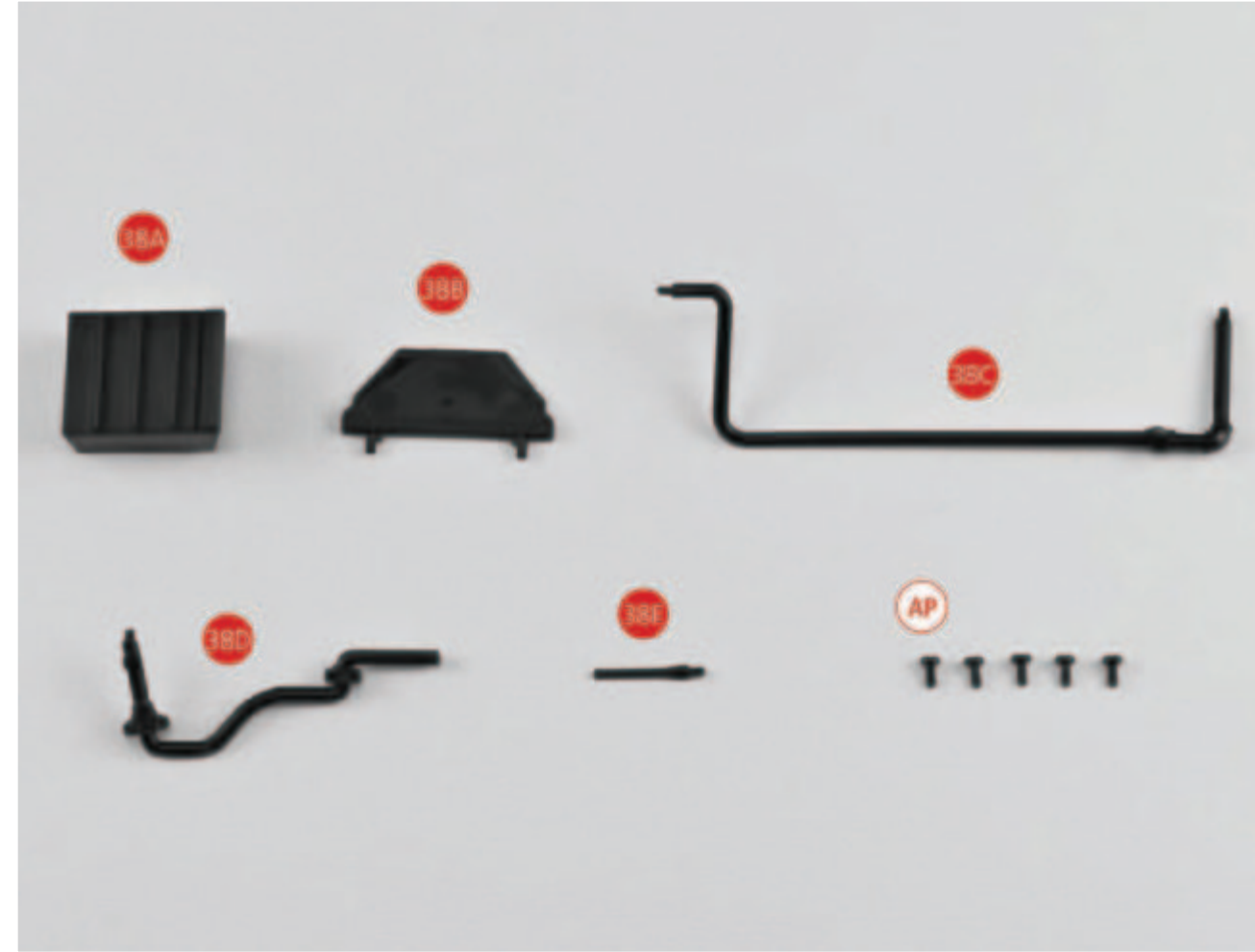

Les pièces du kit numéro 38

38A	Prise d'air des brûleurs
38B	Séparateur
38C	Alimentation en fuel
38D	Raccord d'alimentation en fuel
38E	Support
Vis AP	M1,7 x 4 (4 + 1)

1

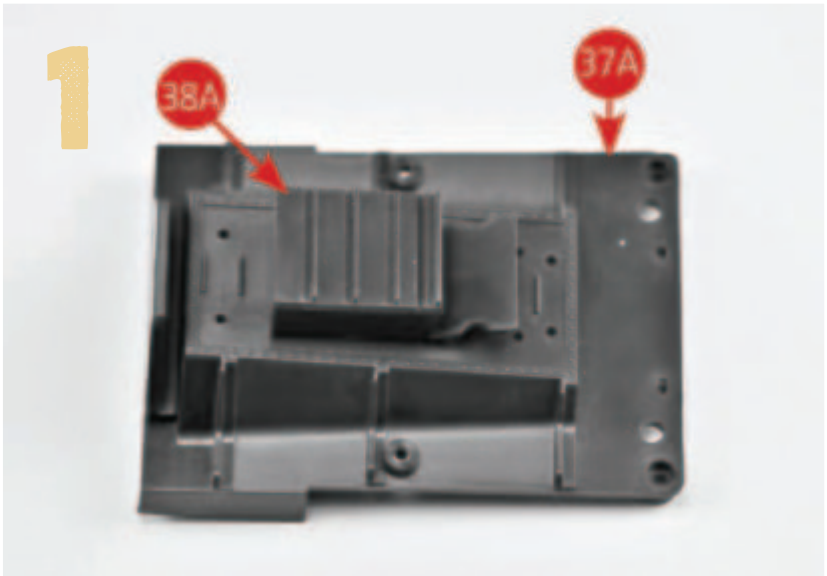

2

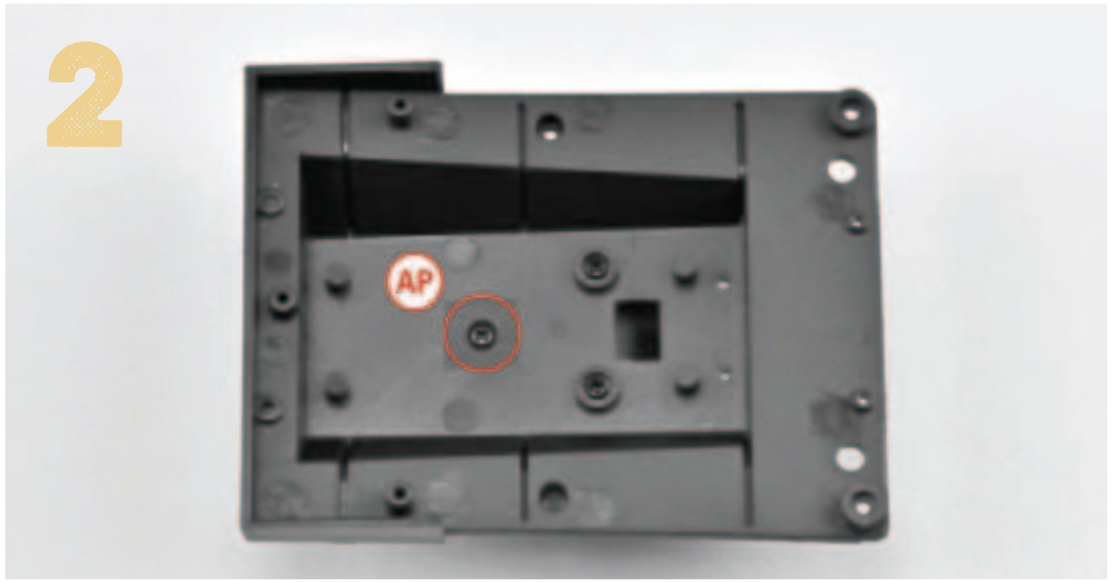

3

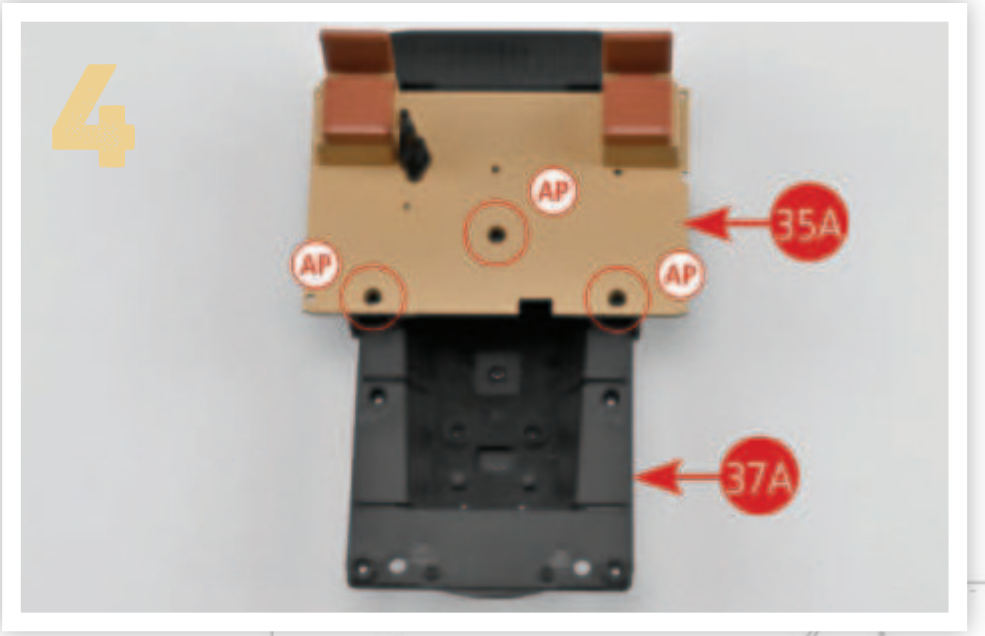
4
AP
AP
AP
35A
37A

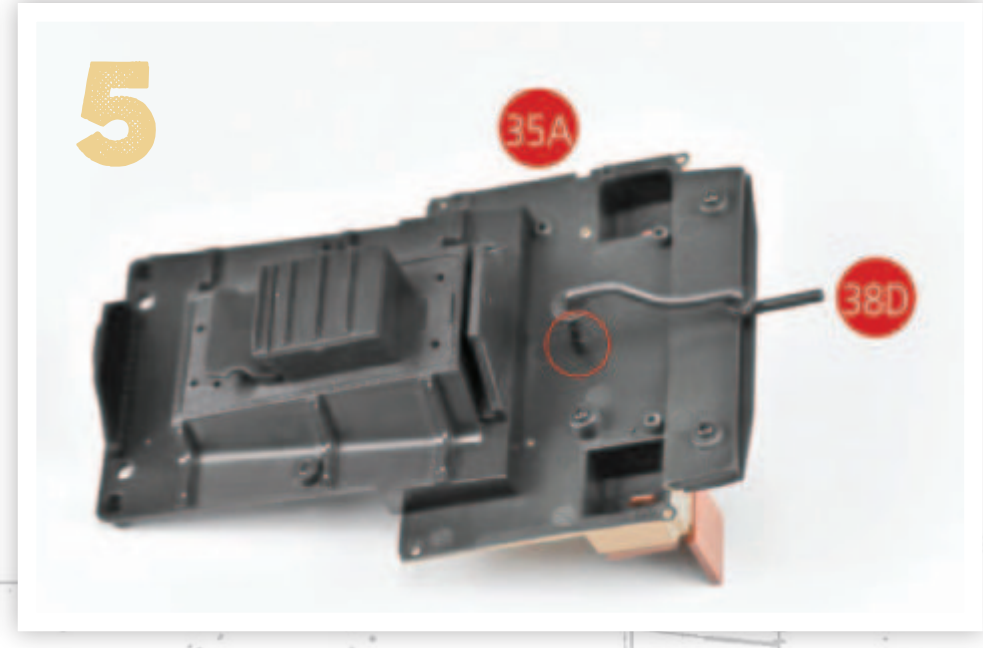
5
35A
38D

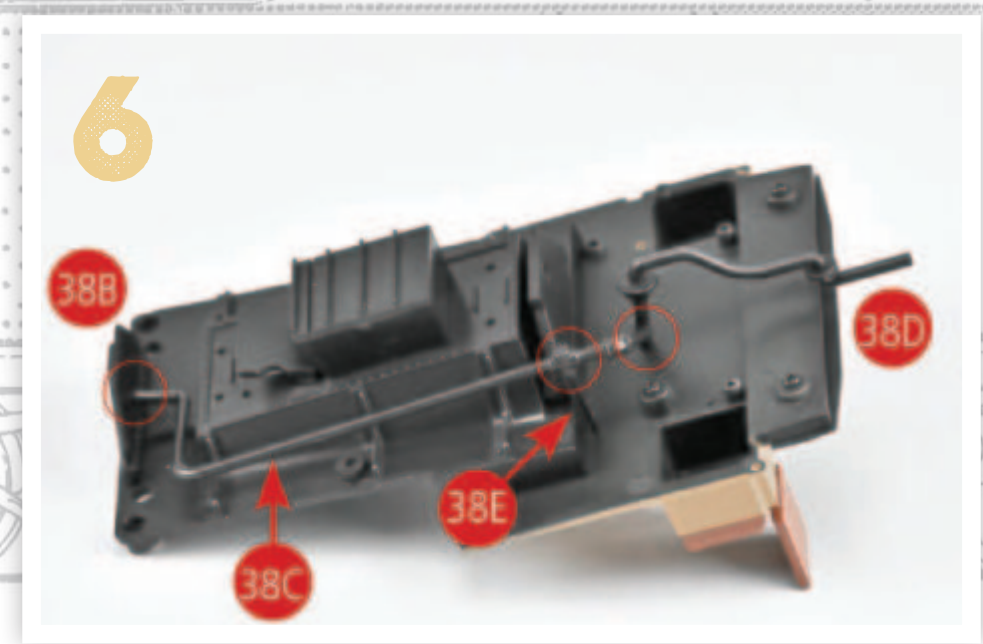
6
38B
38D
38E
38C

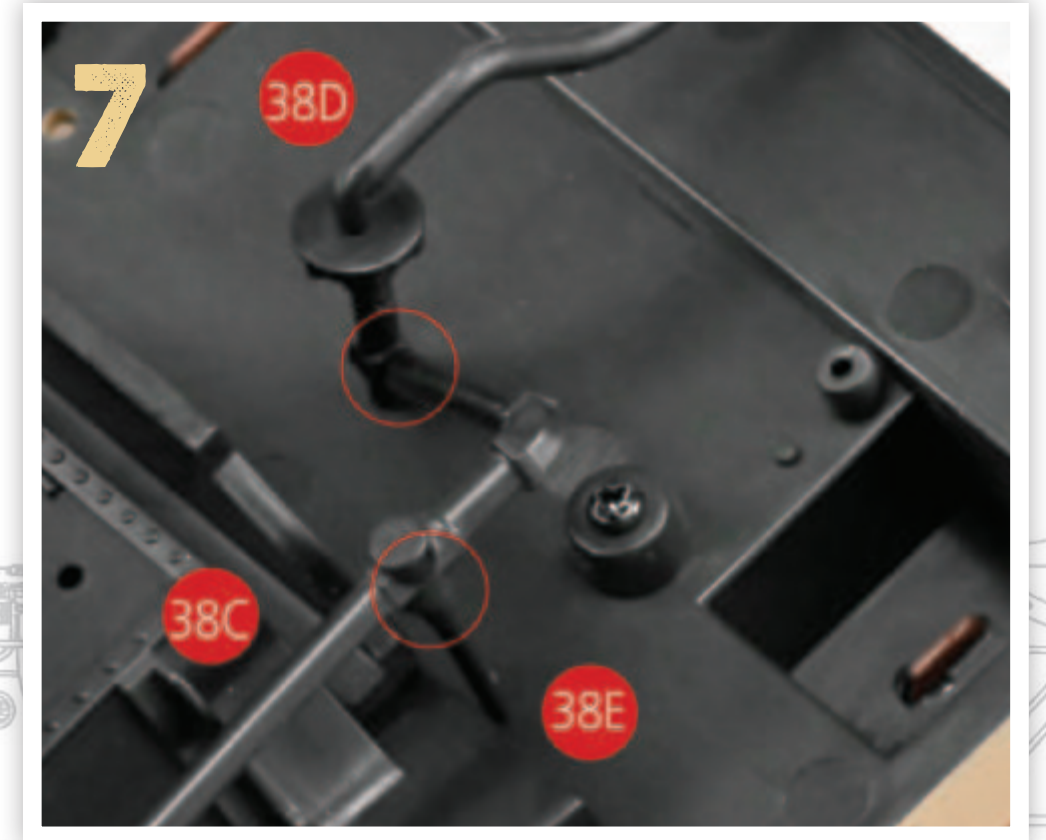
7
38D
38C
38E

8
38B
38C

VUE FINALE

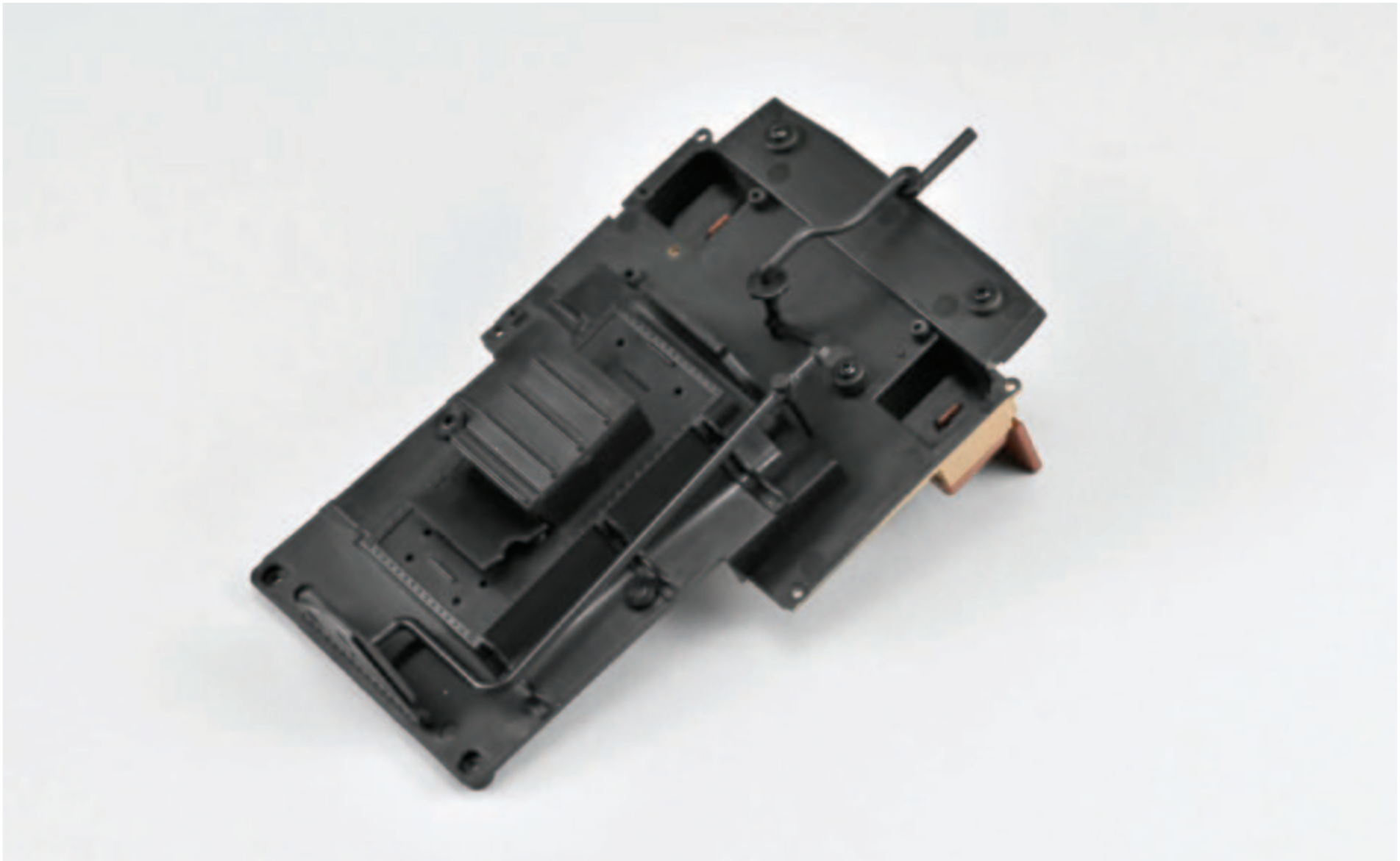

Mise en place du plateau arrière du châssis

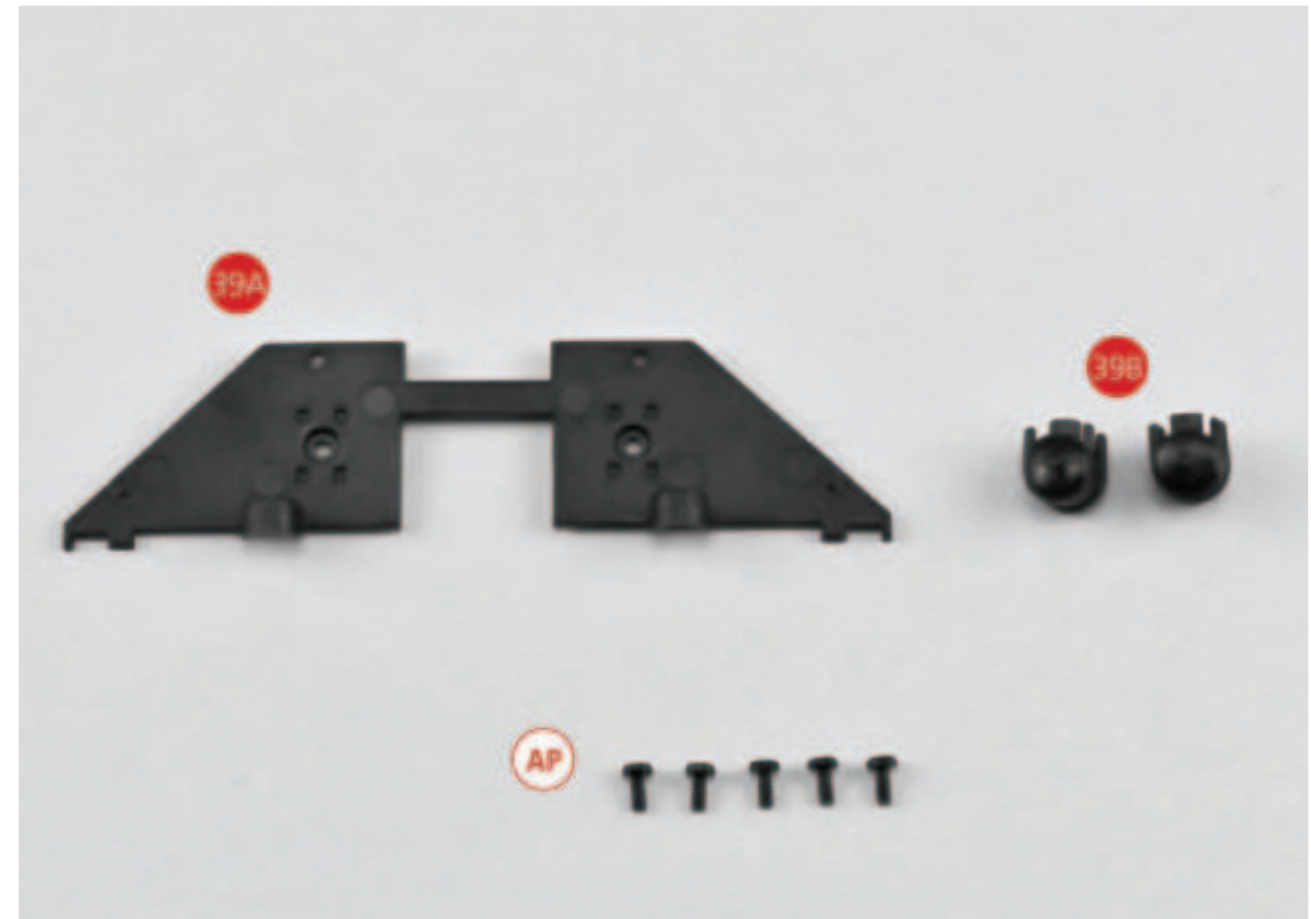

Les pièces du kit numéro 39

39A	Plateau arrière du châssis
39B	Supports des conduits de fuel
Vis AP	M1,7 x 4 (4 + 1)

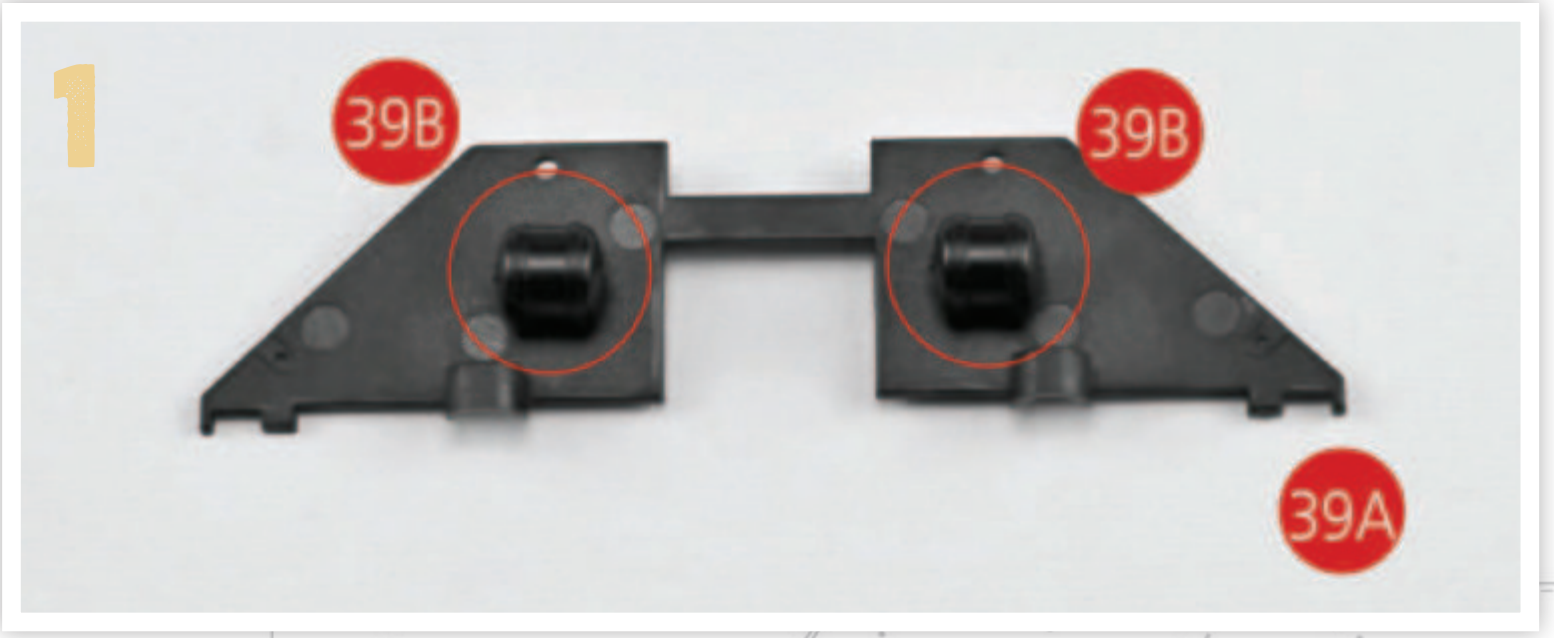
1
39B
39B
39A

2
39A
AP
AP

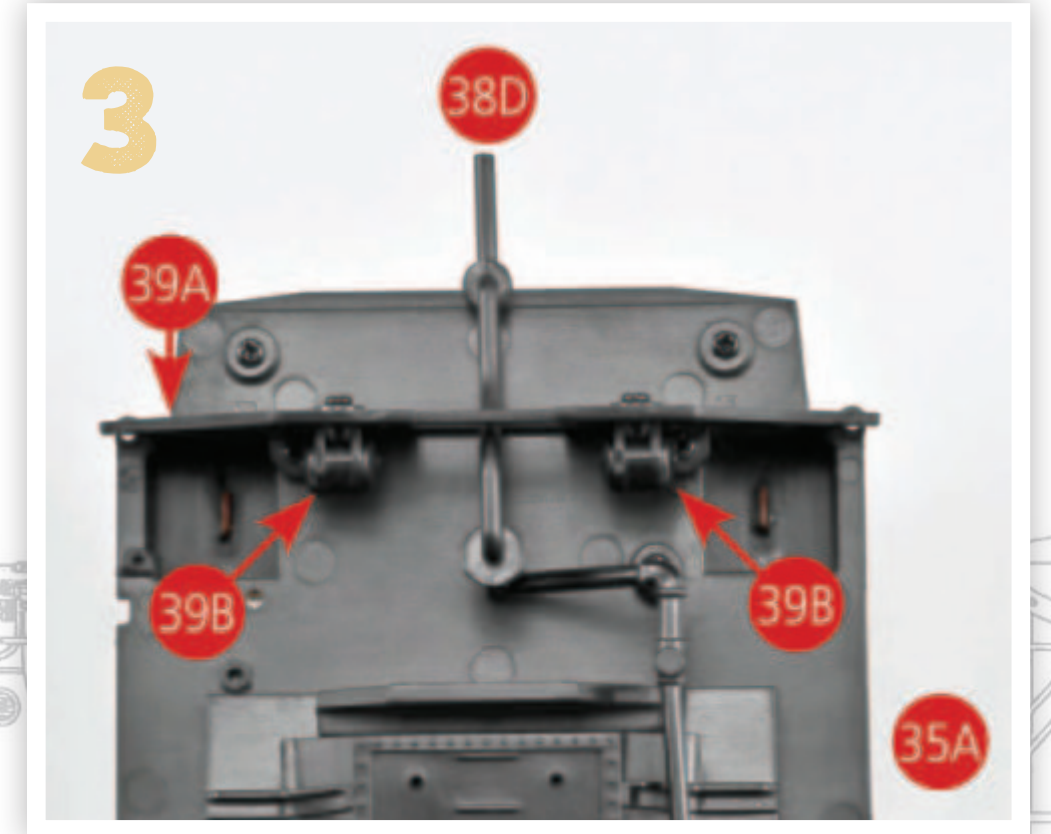
3
38D
39A
39B
39B
35A

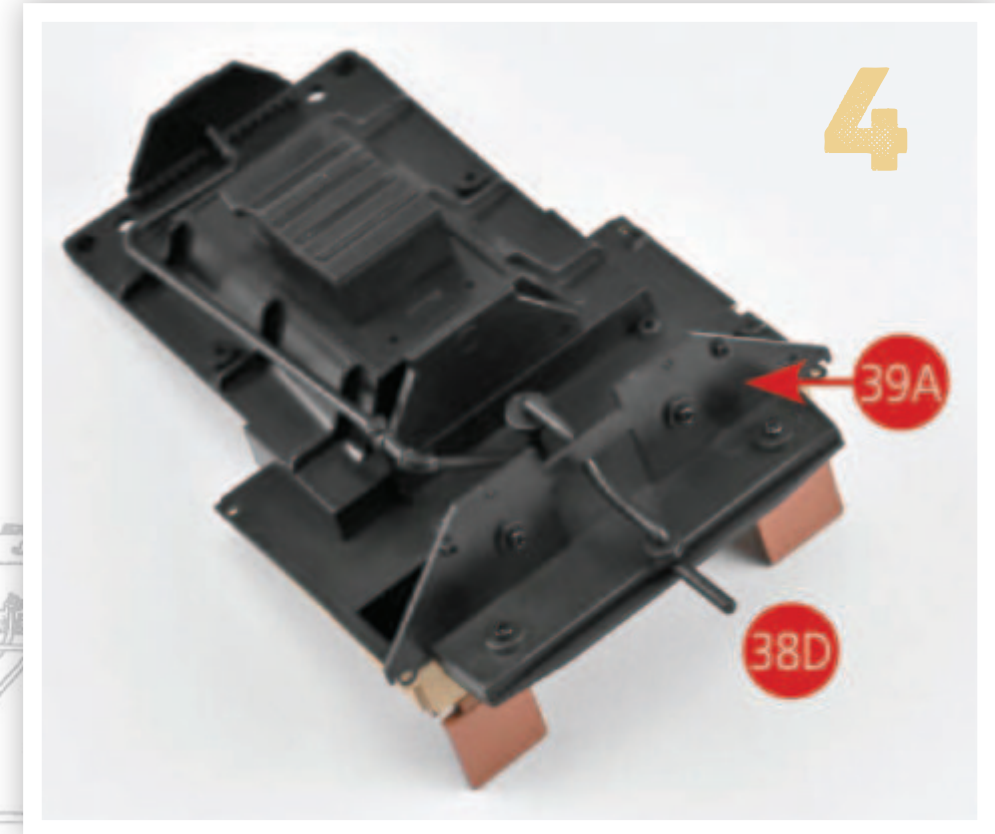
4
39A
38D

VUE FINALE

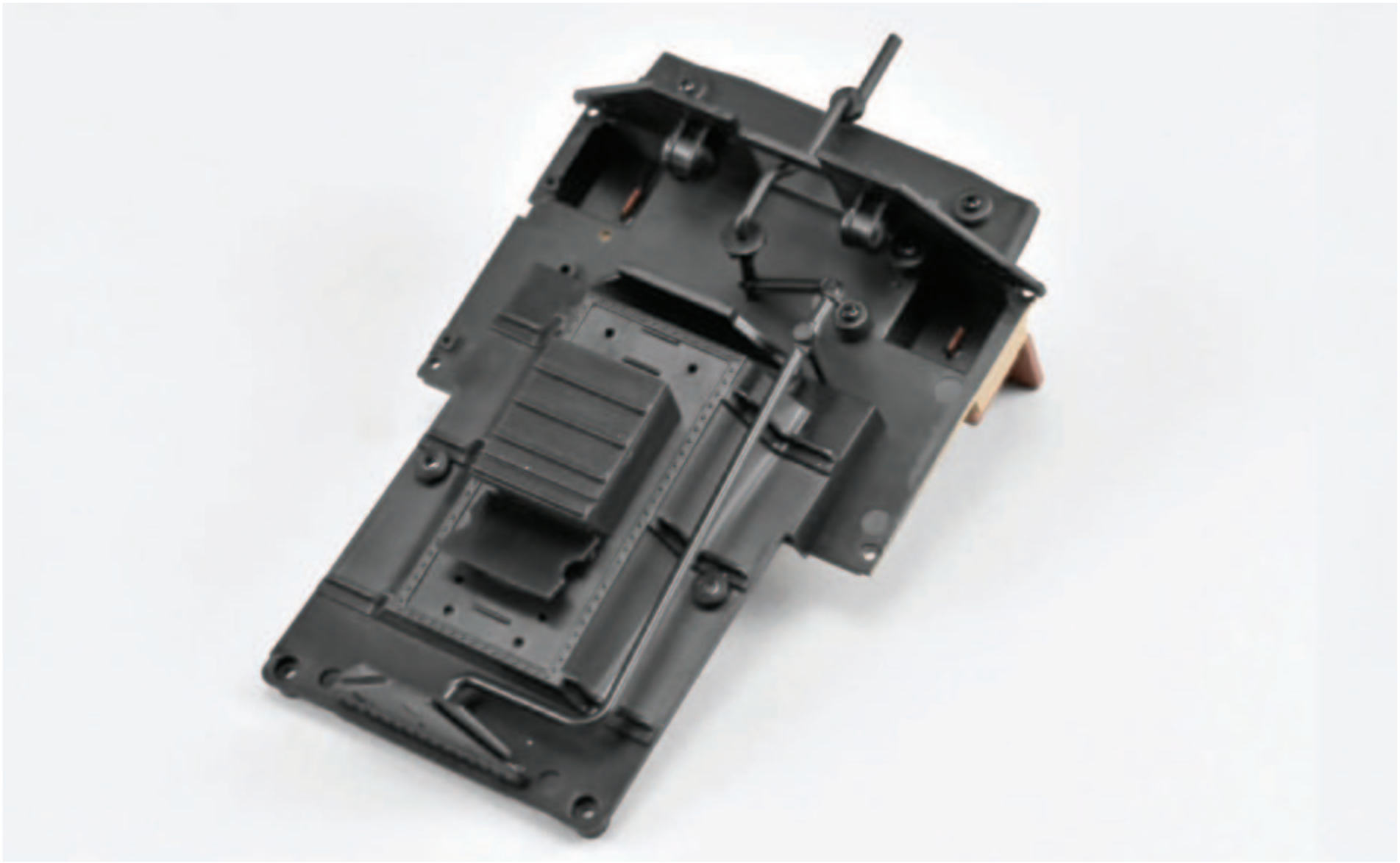

Mise en place des commandes du haut de la devanture du foyer

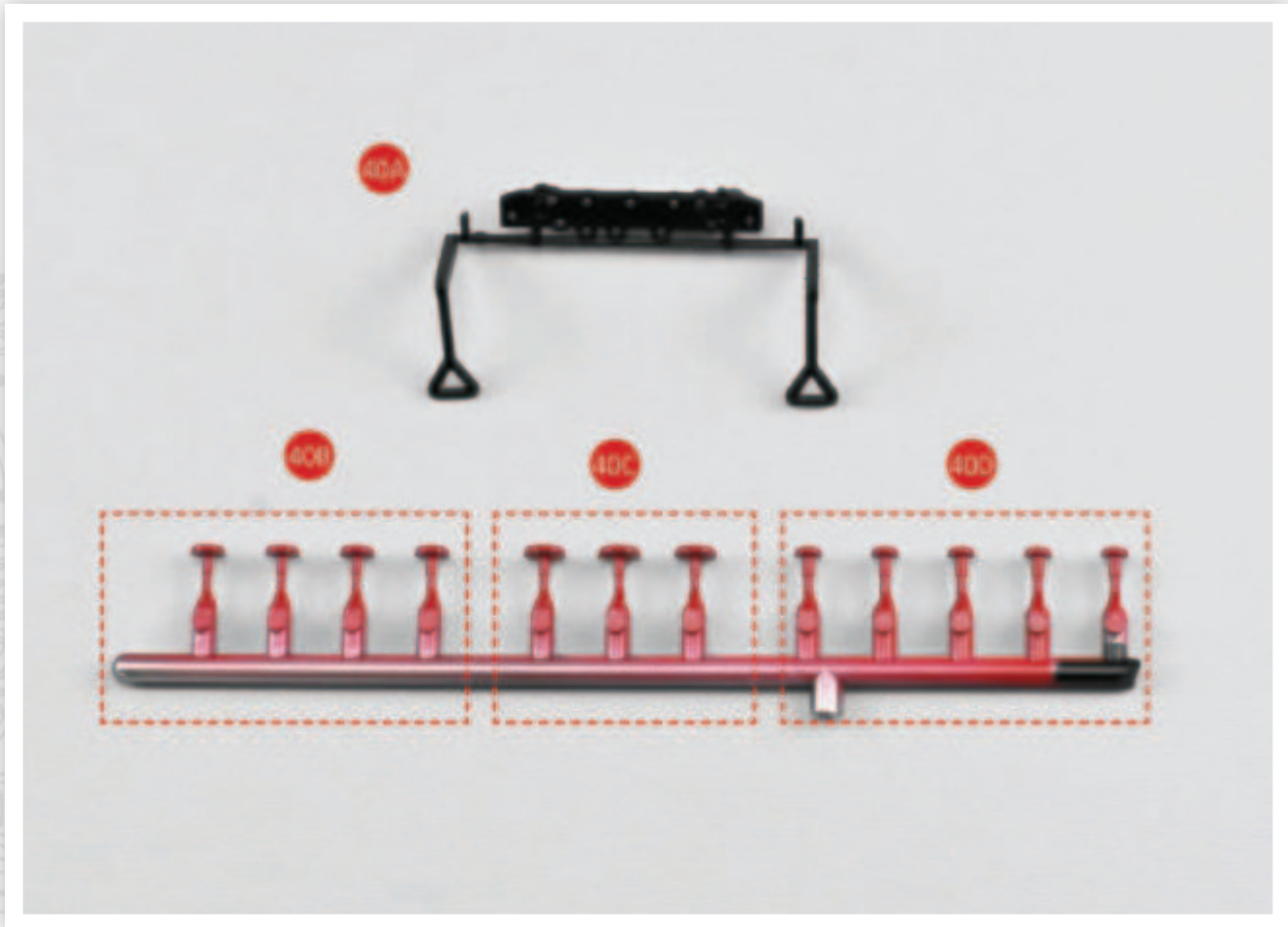

Les pièces du kit numéro 40

40A Rampe supérieure des commandes
40B Vannes 1 x 4
40C Vannes 2 x 3
40D Vannes 3 x 5

1
40B

2
40B
40B
40A

3
40B
40B
40A

4

5

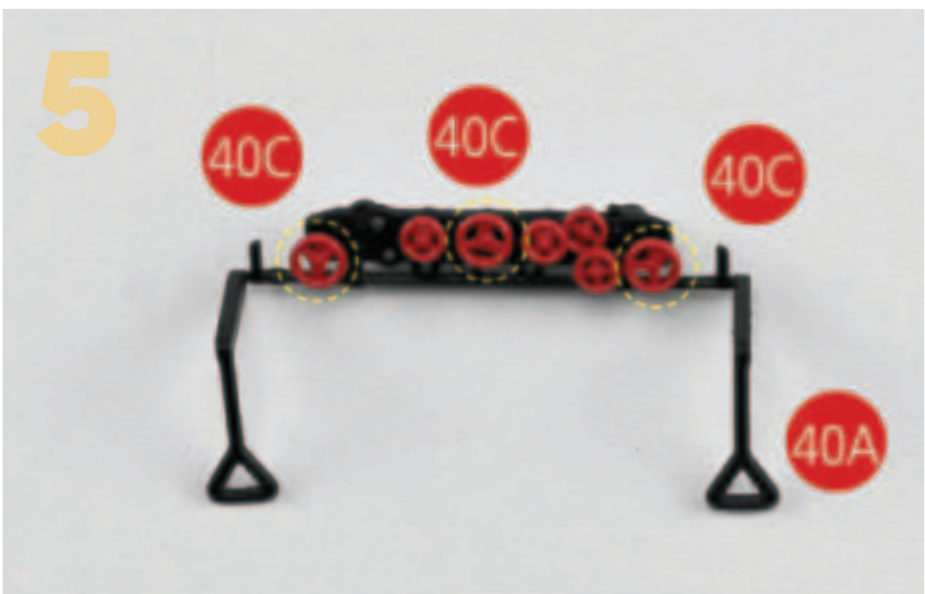

6

7
40D

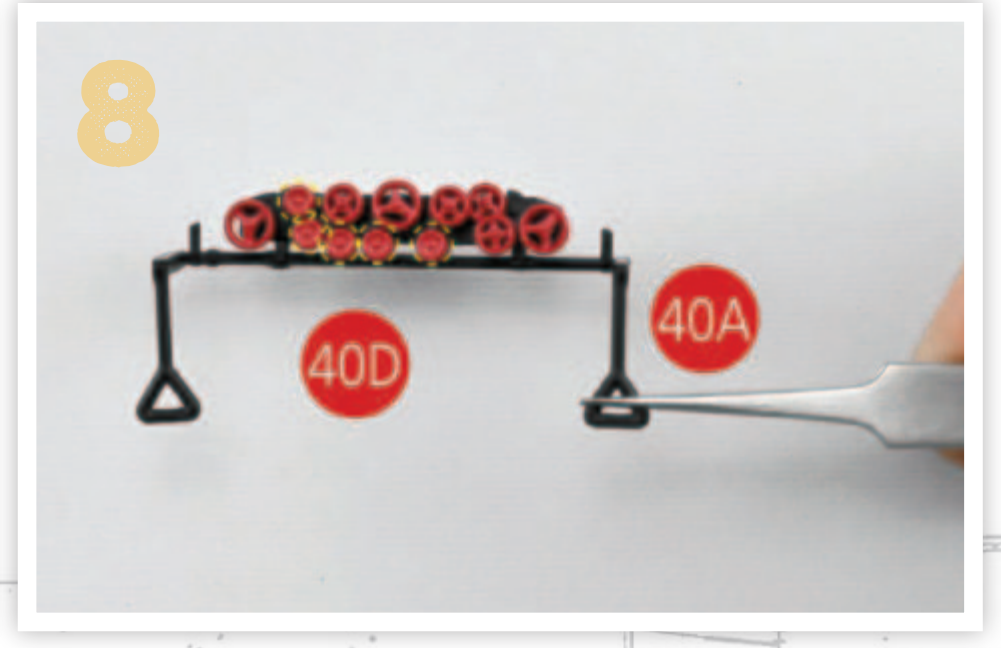
8
40D
40A

9
40D
40A

VUE FINALE

TOUTE UNE ÉPOQUE

Crédit : Document Jacques Henri Renaud.

Les derniers secondaires meurent ou sont morts quand les 141-R règnent. Ici une locomotive-tender type 030 circule encore sur la ligne de St-Gobain à Chauny en 1975.

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°11

KITS 41-42-43-44

échelle 1/32

INFO SERVICE 05 61 34 39 39

M 02357 - 11 - F: 59,99 € - EY

+EY LOCOMOTIVE BOX

ixo COLLECTIONS

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

La conduite des 141-R **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La « Mallard » : la star la plus rapide de son temps **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°11

Kit 41-42-43-44 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G.Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé , dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

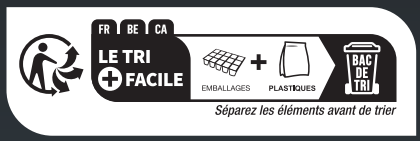

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 Euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande
Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.
2.2 Refus d'honorer la commande par la Société
La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.
2.3 Paiement de la commande
Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation
En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.
5.2 Retour des produits
Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.
5.3 Résiliation d'un abonnement
Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LA CONDUITE DES 141-R

Les anciens « mécanos » de la SNCF le disent : dans les ouvrages techniques et les notices, les « R » occupaient peu de place. En effet, les 141-R ont bénéficié d'une simplification très poussée et la dimension humaine et rassurante de leur conduite, aidée par des automatismes, en a fait des machines générant peu de problèmes. C'est ce qui caractérisa ces locomotives conçues dans un autre pays que la France.

Crédit : Cliché Néel.

Les chefs mécaniciens n'éprouvaient pas pour les « R » une admiration sans borne. « En effet, bien que conscients des améliorations fondamentales apportées à ces machines, ils regrettaient tout à la fois qu'elles ne fussent pas françaises, compound et plus rapides… » Voilà ce que l'on peut lire dans l'excellent ouvrage « Les 141-R, ces braves américaines » (La Vie du Rail, 1981) écrit par Bernard Collardey et André Rasserie, l'ouvrage de référence sur ces locomotives, bien connu des amateurs et devenu introuvable.

Ci-contre : L'équipe de conduite de la 141-R-148 sur la région Nord de la SNCF, sans doute au dépôt de Calais. Nous sommes en 1964. Le mécanicien est à son poste. Le chauffeur est venu poser pour le photographe.

Crédit : Document Yves Machefert-Tassin.

Ci-contre : *Locomotives type 141-R-1 à 141-R-1340 comme posant face à face avant un dernier combat. Nous sommes au dépôt de Vierzon en 1965.*

NÉES POUR LA « BANALITÉ »

Ces locomotives ont été développées dans un pays où règne ce que l'on appelle la « banalité » ou la « banalisation » (selon les auteurs) des locomotives. Ce qui veut dire qu'elles sont conduites par des équipes de conduite différentes selon les roulements et les horaires. Cette pratique est totalement opposée à celle du « ménage à trois » composé de la locomotive, du mécanicien et du chauffeur qui sont « mariés à vie » ! L'équipe est « titulaire » de sa locomotive, ne connaît qu'elle, et si la machine est à l'atelier, son équipe est au repos et l'attend. L'équipe connait si bien sa locomotive qu'il en devine tous les aspects ; il la soigne d'autant plus que les primes d'économie de charbon ou d'huile sont liées à sa locomotive. Ce système, traditionnel en Europe, donne des équipes « responsables » dirait-on aujourd'hui, des locomotives pratiquement sans panne, mais, aussi des locomotives qui roulent moins. Aux USA, tout le monde conduit tout, et le rendement des locomotives est très élevé car elles circulent sans arrêt avec des équipes qui se relaient. À ce titre, les « R » seront peu aimées, voire méprisées et surnommées les « putes » par les anciens mécaniciens qui, à la Libération, ont connu des temps autres, celui des anciennes compagnies et des locomotives à équipes titulaires. Ils en ont la nostalgie…

DES AUTOMATISMES EN GRAND NOMBRE

Toute l'alimentation de la 141-R se faisait automatiquement, ce qui était inconnu sur les locomotives françaises : commande unique eau-vapeur sur l'injecteur, prise de vapeur commune pour la pompe à eau chaude et la turbine à eau froide, un système d'alimentation américain Worthington simple et automatique. Pas d'injecteur Giffard Metcalfe, ou Fridmann, pas de pompe Dabeg à savoir manier d'une main experte, un foyer très largement dimensionné qui acceptait tous les charbons même les plus mauvais et un « stocker » qui se chargeait d'alimenter automatiquement le foyer avec ce charbon. Et ce, même s'il fallait parfois corriger la répartition du charbon d'un ou deux coups de pelle. Pour les « R » marchant au fuel, l'automatisation était encore plus poussée : les brûleurs remplaçant le foyer étaient alimentés automatiquement, d'une manière qui se révélera en plus très économique. C'est la fin des manutentions de scories, des opérations de stockage et de chargement, même si le fuel demande d'être stocké et maintenu chauffé par le dépôt. La marche au fuel fera de la « R » la reine des dernières locomotives à vapeur par sa simplicité de fonctionnement, sa disponibilité permanente et sa grande autonomie. La traction diesel, de toutes manières, reprendra à son service toutes les installations de stockage, chauffage, distribution du fuel des 141-R. Ce legs sera, de la part des 141-R fuel, leur dernier cadeau, leur dernière élégance.

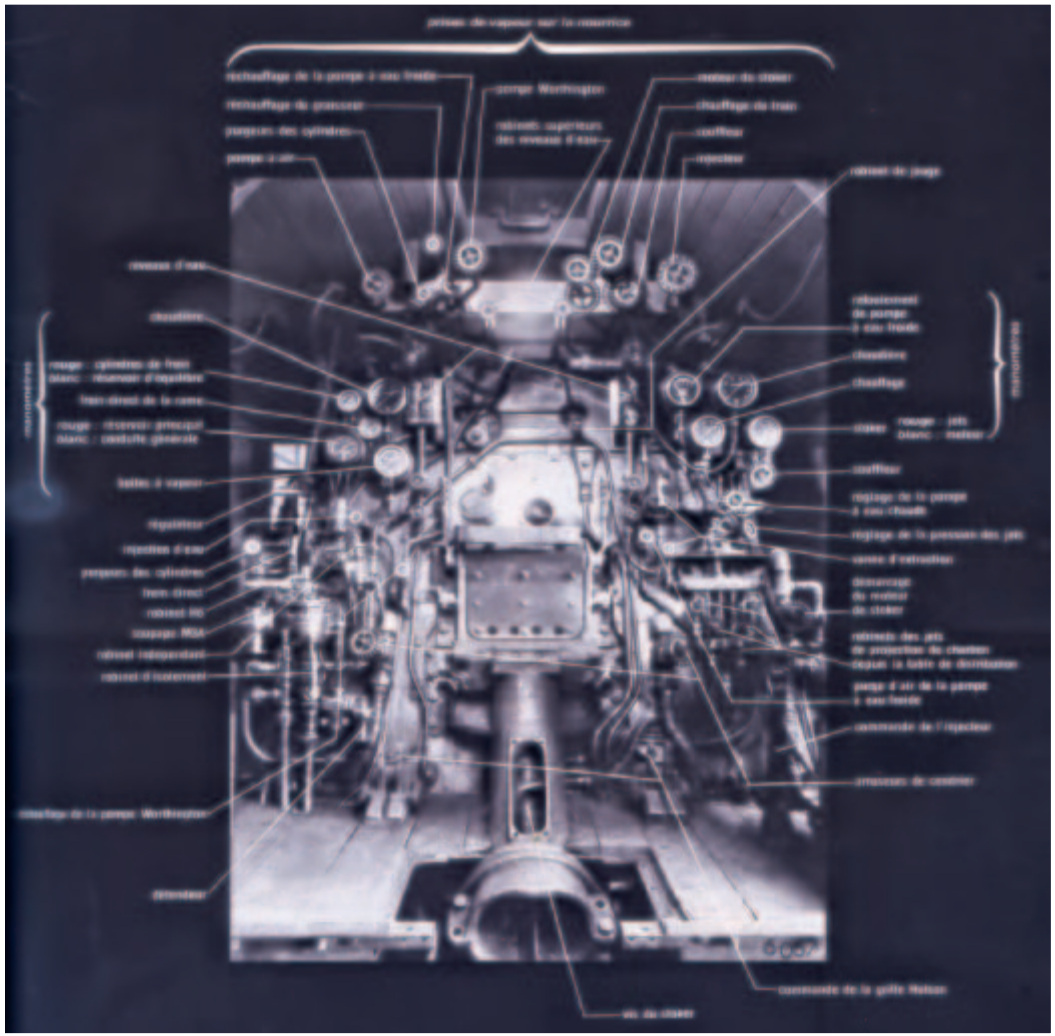

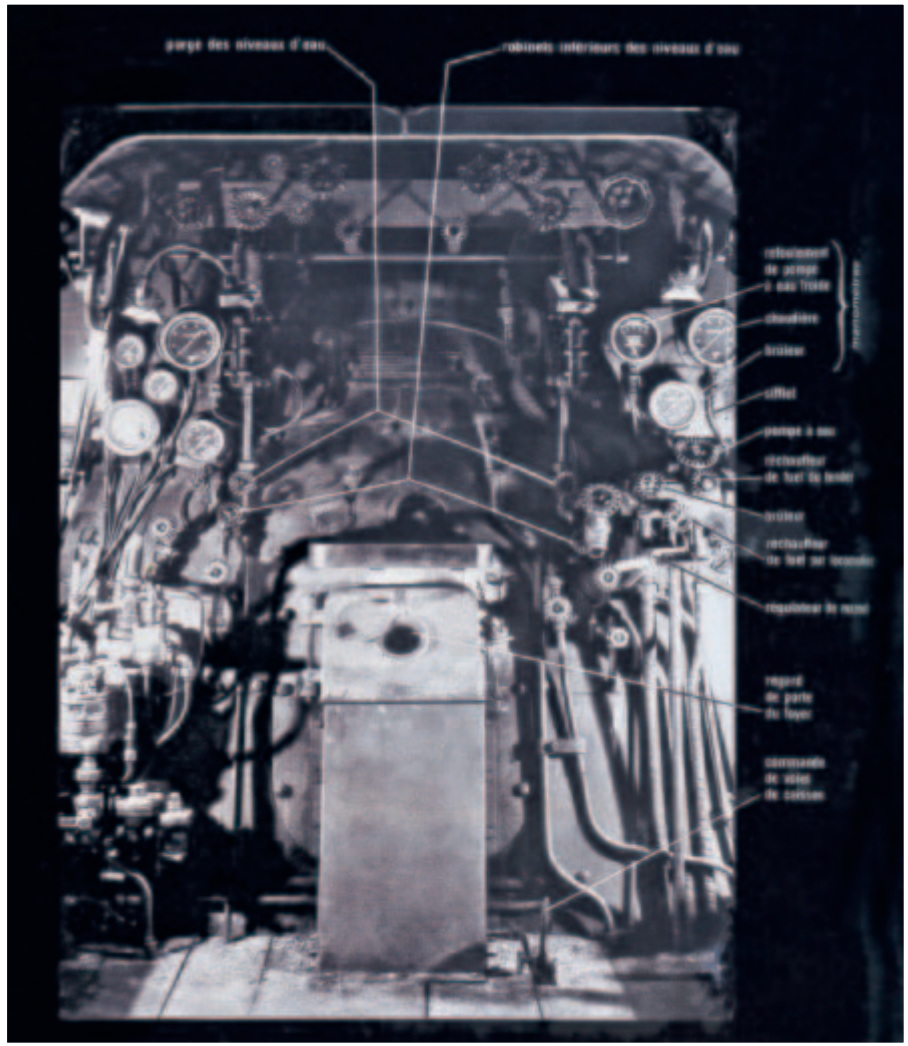

Ci-dessus : *Très intéressante comparaison entre les « devantures » d'une locomotive 141-R à charbon (à gauche) et au fuel (à droite), d'après un rare document d'instructions SNCF. Beaucoup de différences sont à remarquer, la principale étant la suppression du « stoker » à charbon et son remplacement par un ensemble de commandes destinées au chauffeur.*

LA « MALLARD » : LA STAR LA PLUS RAPIDE DE SON TEMPS

Cette belle anglaise, une « Pacific » de la série des « A4 », naît en 1935, et trouve autour d'elle un pays encore à son apogée, notamment en matière de chemin de fer. Conçue par Nigel Gresley pour le réseau du « London & North Eastern Railway » qui dessert l'Écosse par la côte Est, elle va devenir la locomotive à vapeur la plus rapide du monde.

BELLES, MAIS NERVEUSES

Les « A4 » Mallard furent mises en tête des grands trains rapides Londres-Newcastle ou Londres-Edimbourg et se firent remarquer dans ce dur service dont chaque seconde comptait pour gagner du temps. Avec une nervosité exceptionnelle au démarrage (voire des patinages tellement elles étaient puissantes), elles sont capables de tenir, pendant les six heures du trajet, des vitesses de l'ordre de 160 ou 170 km/h. Le tender est équipé d'un soufflet permettant à une équipe de conduite de rechange, postée dans la première voiture du train, de venir relayer l'équipe qui conduit depuis le départ. Le LNER a même recours à deux tenders par locomotive pour augmenter encore l'autonomie de marche et offrir un service direct, sans arrêt, sur les 600 km du parcours : un record mondial de marche sans arrêt en traction vapeur.

L'EXPLOIT DE MESSIEURS DUDDINGTON ET RAY

En 1938, la «Mallard» fera parler d'elle en roulant en tête d'un train à 202 km/h dans la pente à 5 pour 1 000 de Stoke Bank, près de Peterborough. Sous la conduite du mécanicien Duddington et du chauffeur Bray du dépôt de Doncaster, la locomotive Mallard a atteint une vitesse qui restera inégalée dans l'histoire de la traction vapeur si l'on en croit les Anglais... mais elle finira par être dépassée aux USA.

Ci-contre : *La locomotive « Mallard » type 231 N°4468 du* London & North Eastern Railway *lors de son record en 1935. Seul le grand peintre ferroviaire anglais Terence Cuneo pouvait restituer, avec une rare maîtrise, la grandeur et la beauté de l'événement.*

Habillage de la devanture du foyer

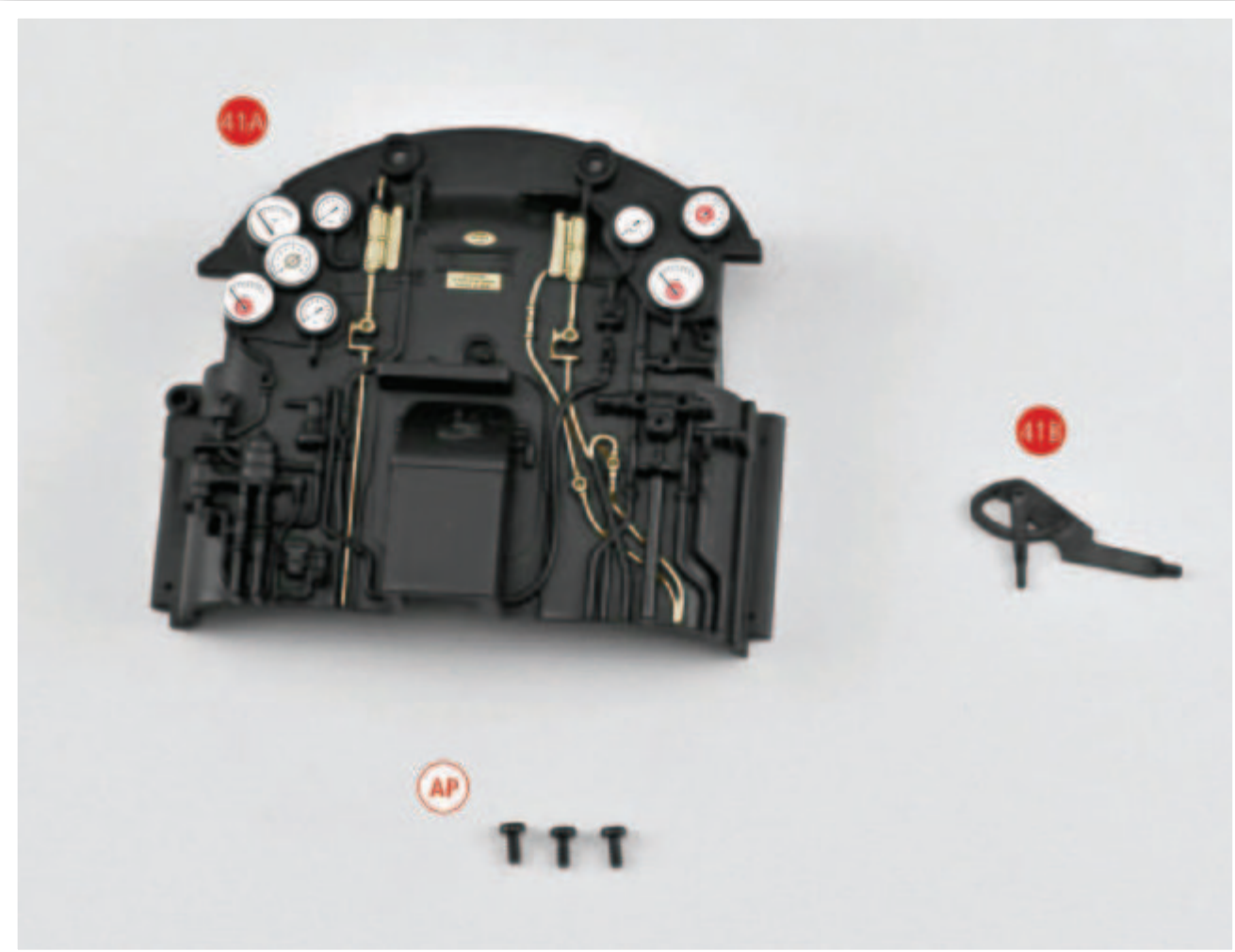

Les pièces du kit numéro 41

41A	Devanture du foyer
41B	Support de vannage
Vis AP	M1,7 x 4 (2 + 1)

1
41B
41A

2
40A

3
AP
AP

VUE FINALE

Mise en place des vannes de commande sur la devanture du foyer

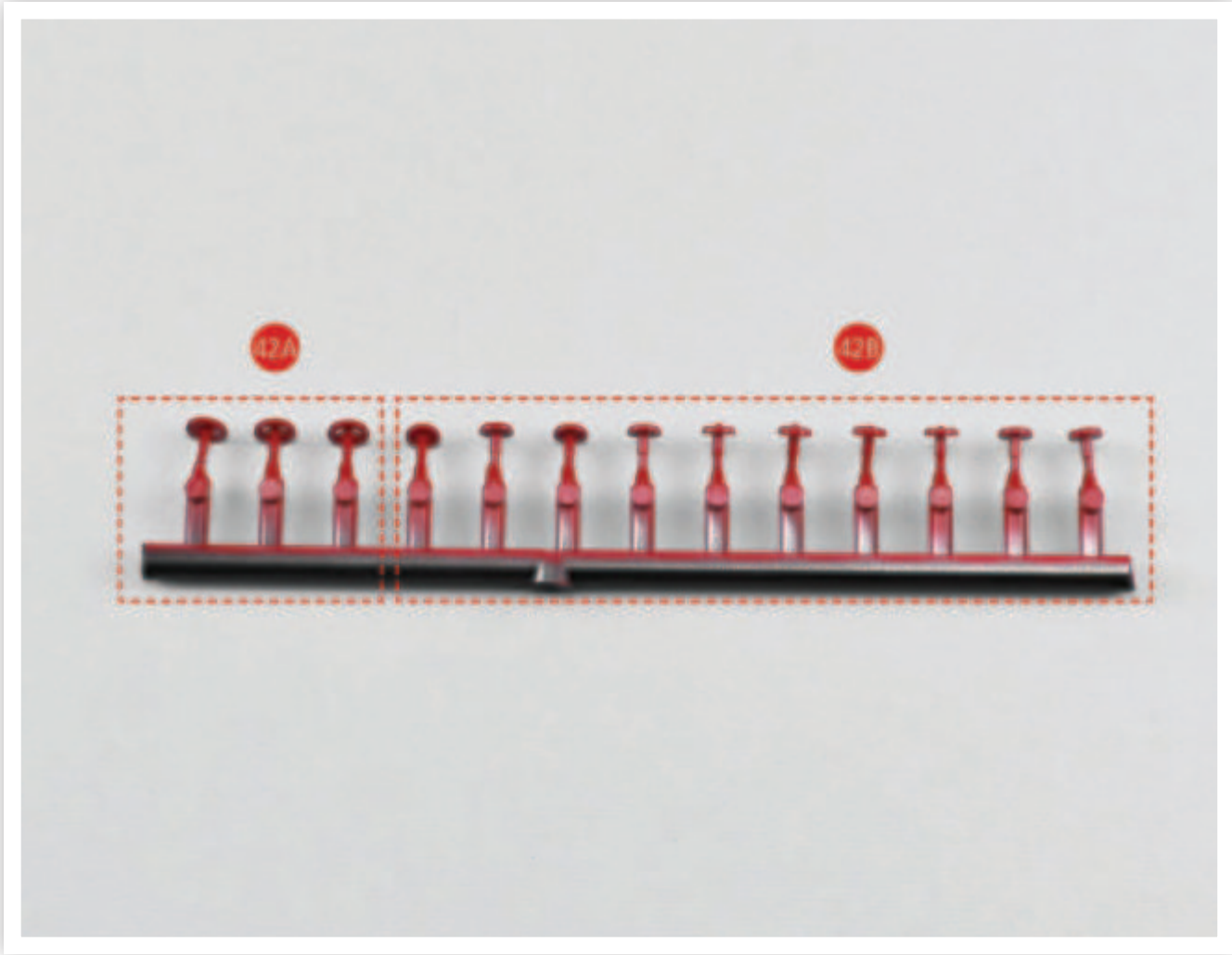

Les pièces du kit numéro 42

42A Vannes 1 x 3
42B Vannes 2 x 10

1

2

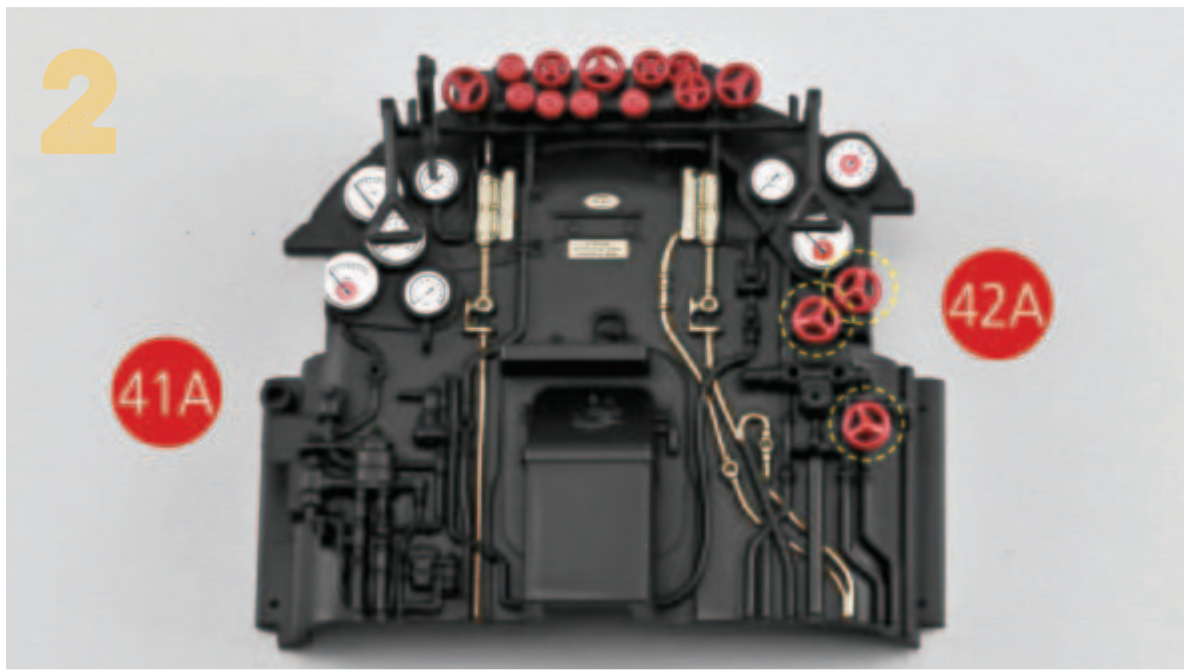

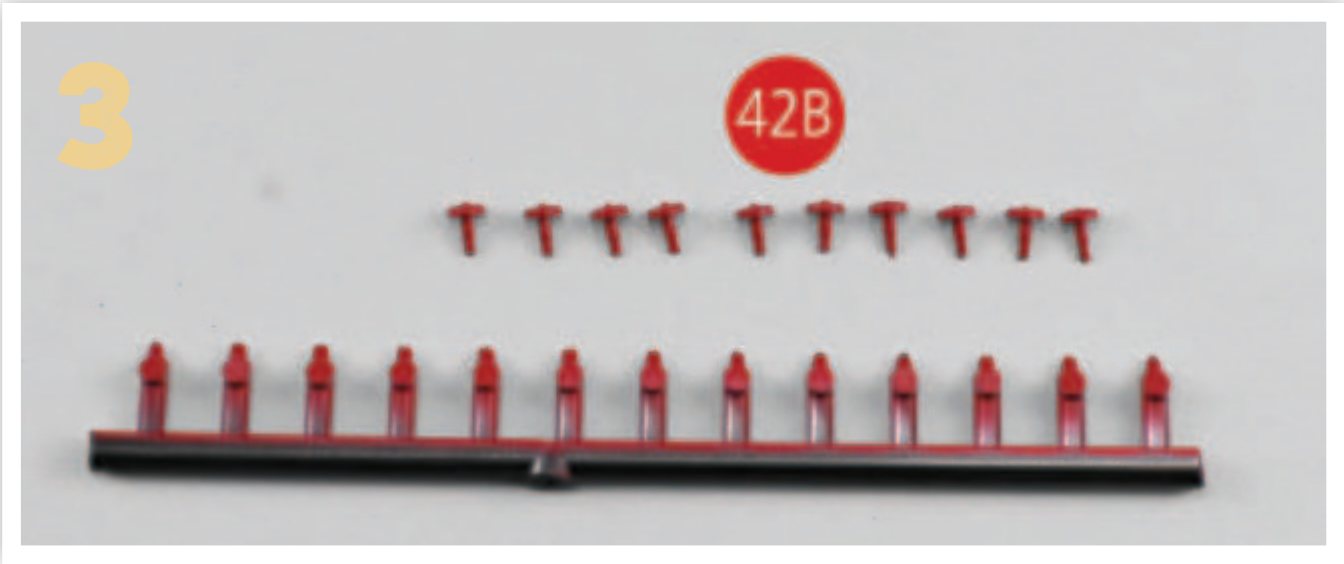
3
42B

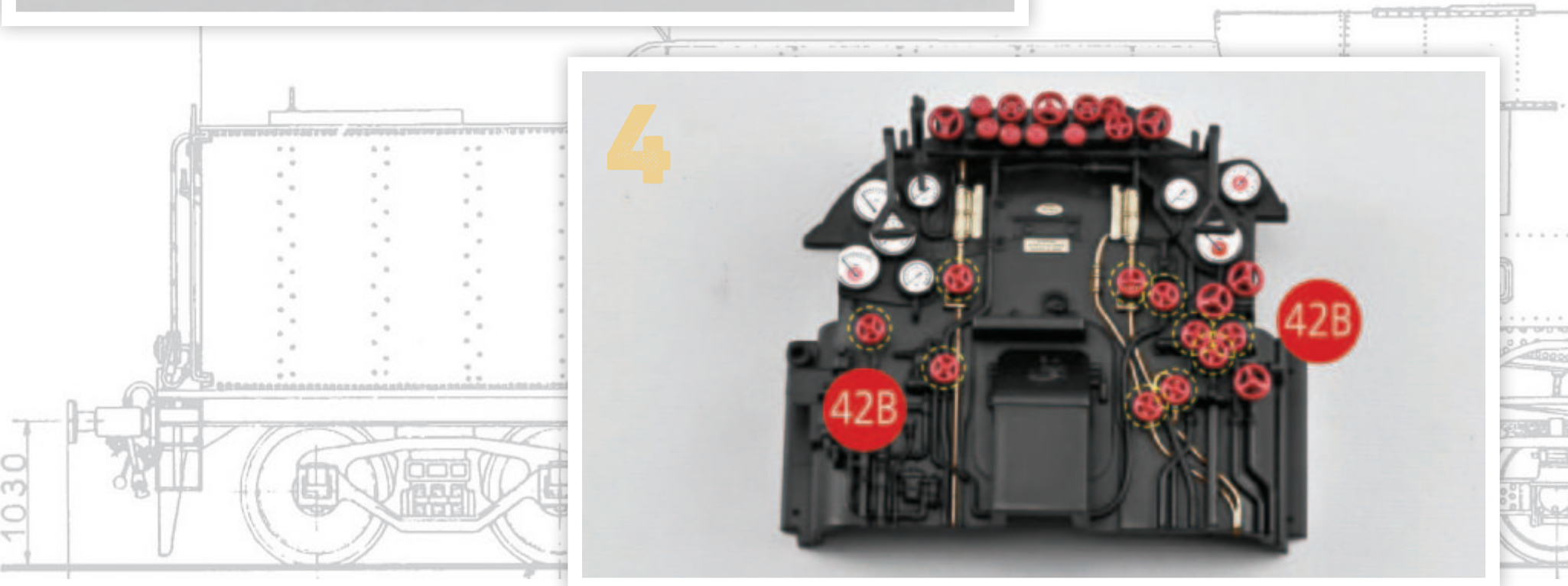
4
42B
42B
1030

VUE FINALE

Montage de la commande de distribution sur la devanture du foyer

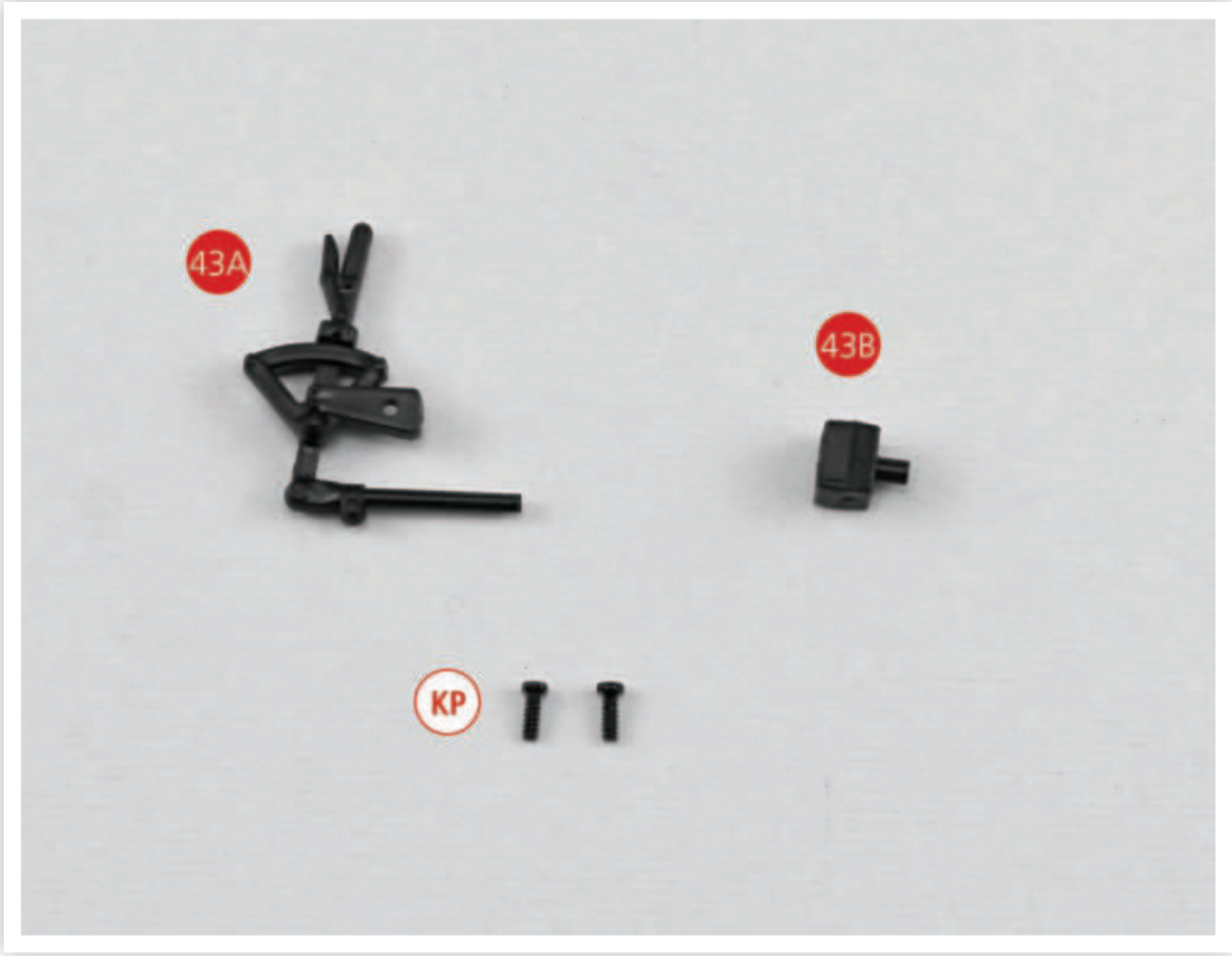

Les pièces du kit numéro 43

43A Levier de commande de la distribution
43B Indicateur de position de la distribution
Vis KP M1,4 x 4 (1 + 1)

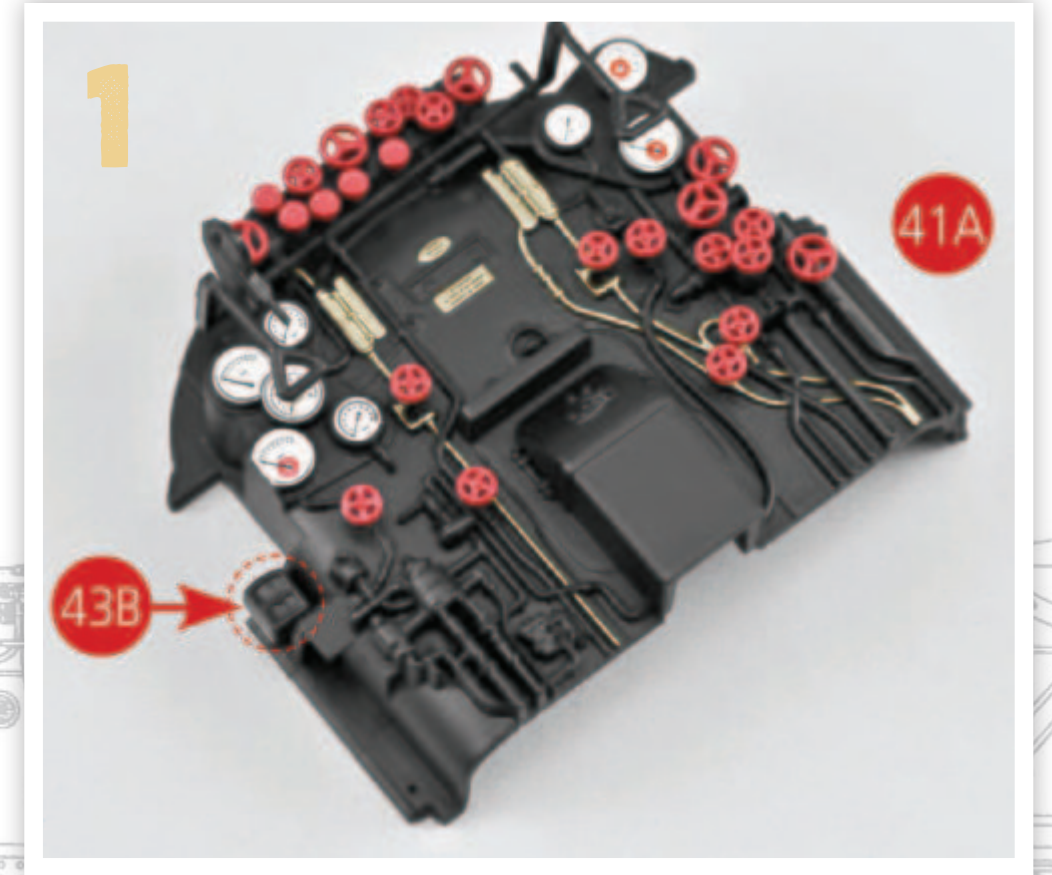
1
41A
43B

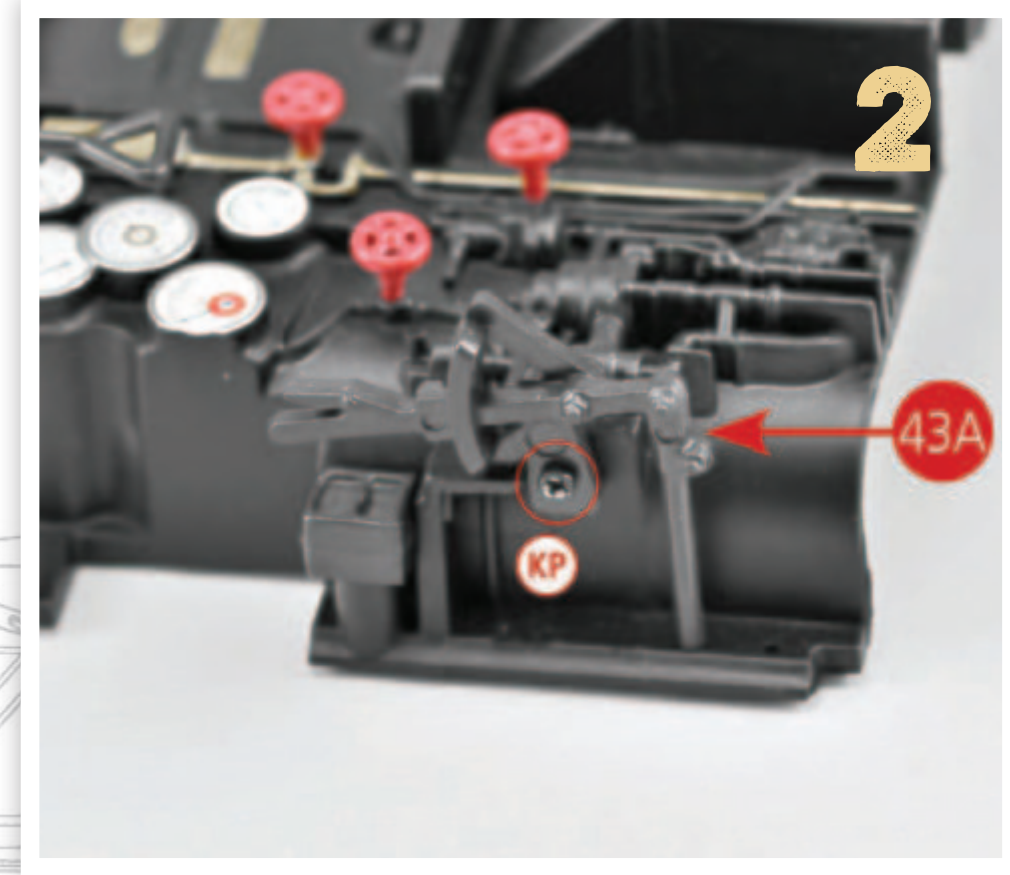
2
43A
KP

VUE FINALE

Câblage des feux avant et de l'éclairage de l'abri de conduite

IXOBOX N°11

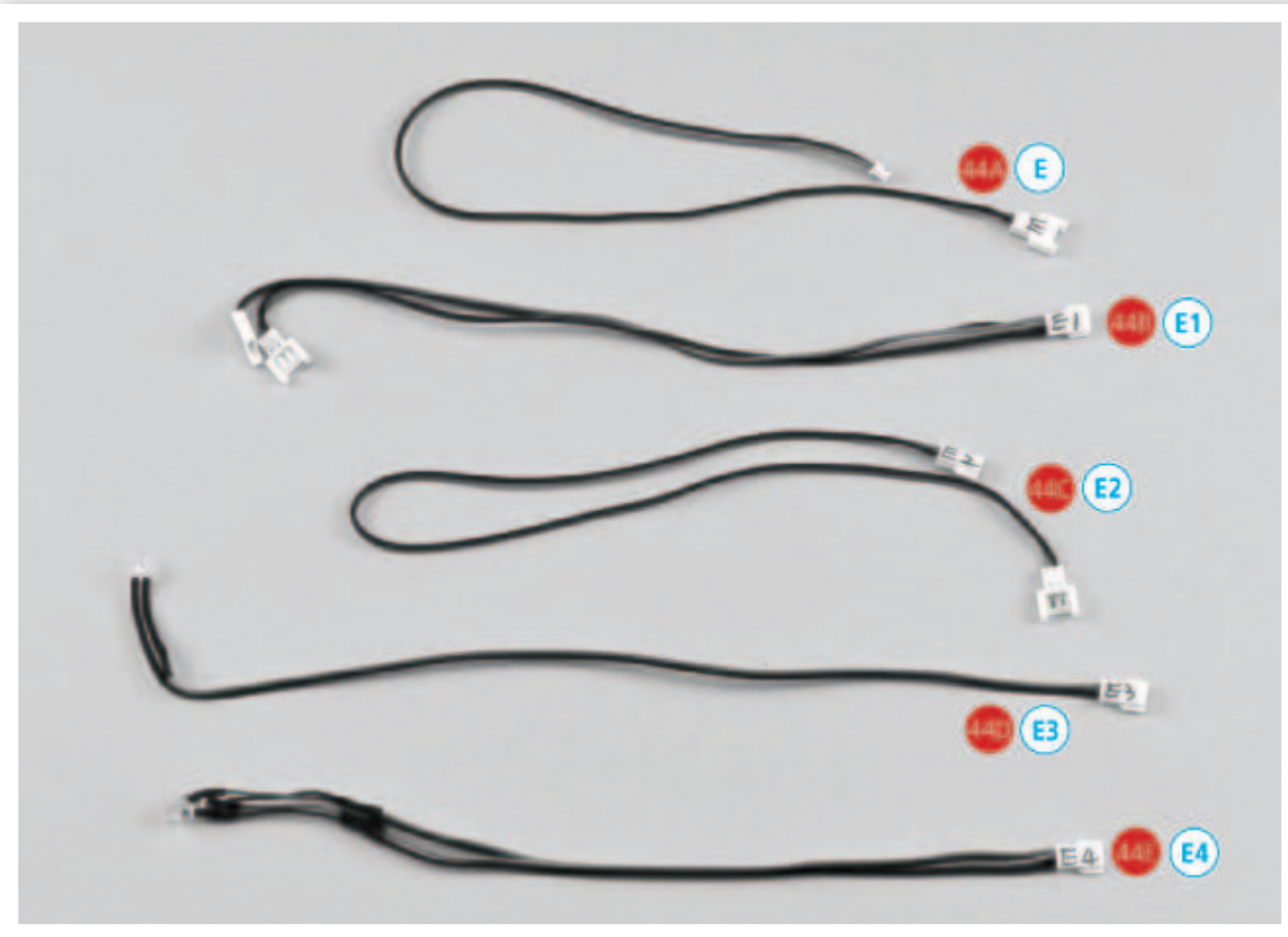

Les pièces du kit numéro 44

44A Fil d'alimentation du feu avant 1 (E)
44B Fil d'alimentation du feu avant 2 (E1)
44C Fil d'alimentation du feu avant 3 (E2)
44D Éclairage de l'abri de conduite (E3)
44E Feu avant (E4)

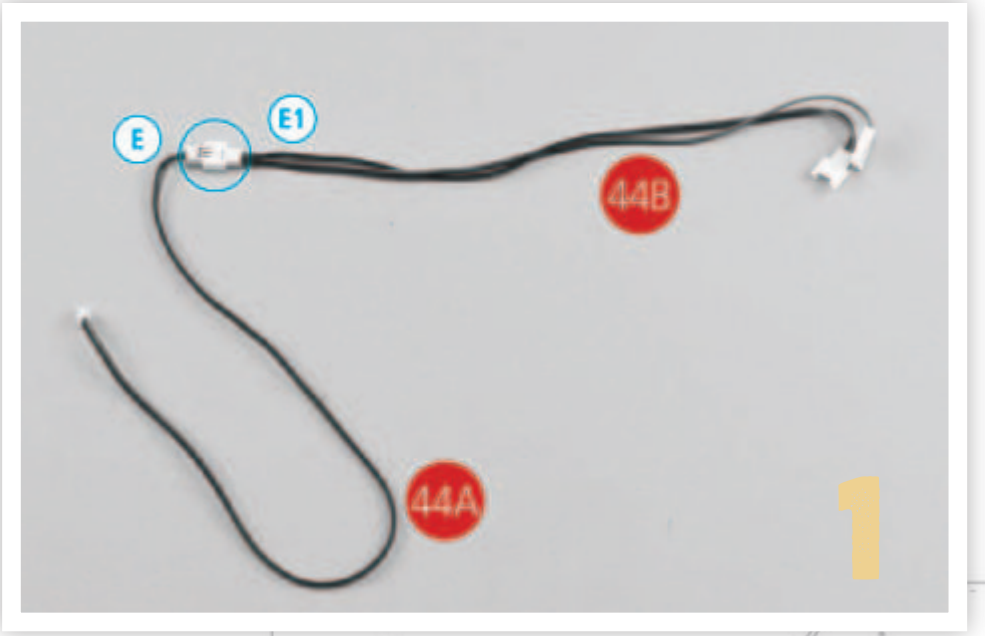
E
E1
44B
44A
1

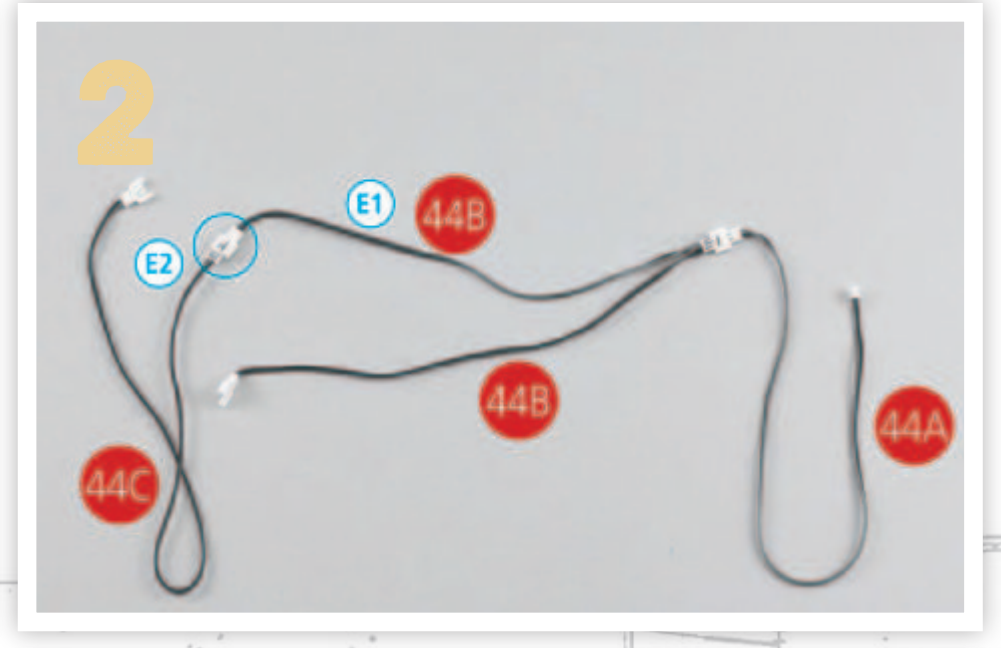
2
E1
44B
E2
44B
44A
44C

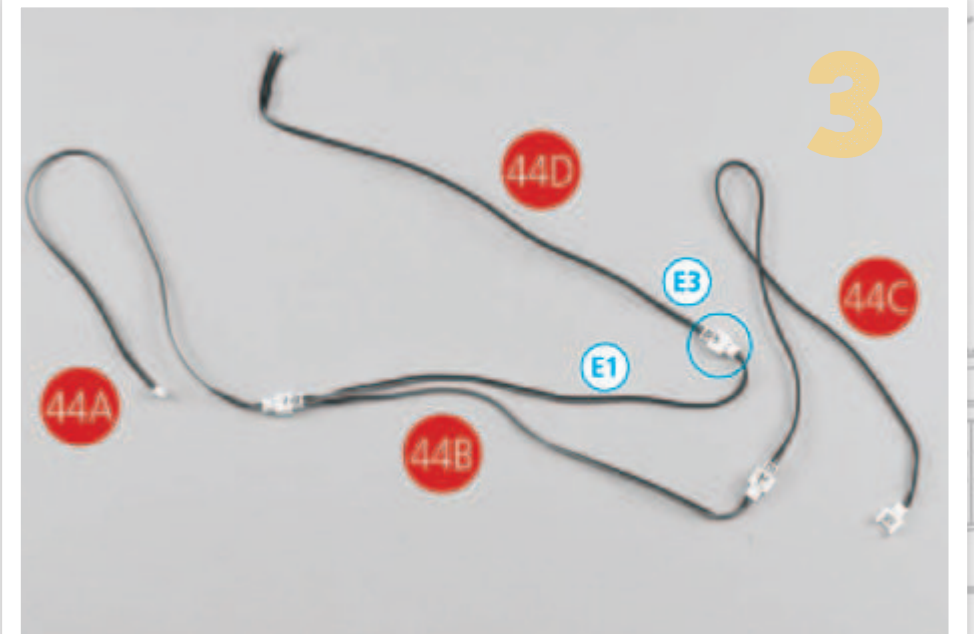
3
44D
E3
44C
E1
44A
44B

44D
44C
44A
44B
E2
4
44E
E4

VUE FINALE

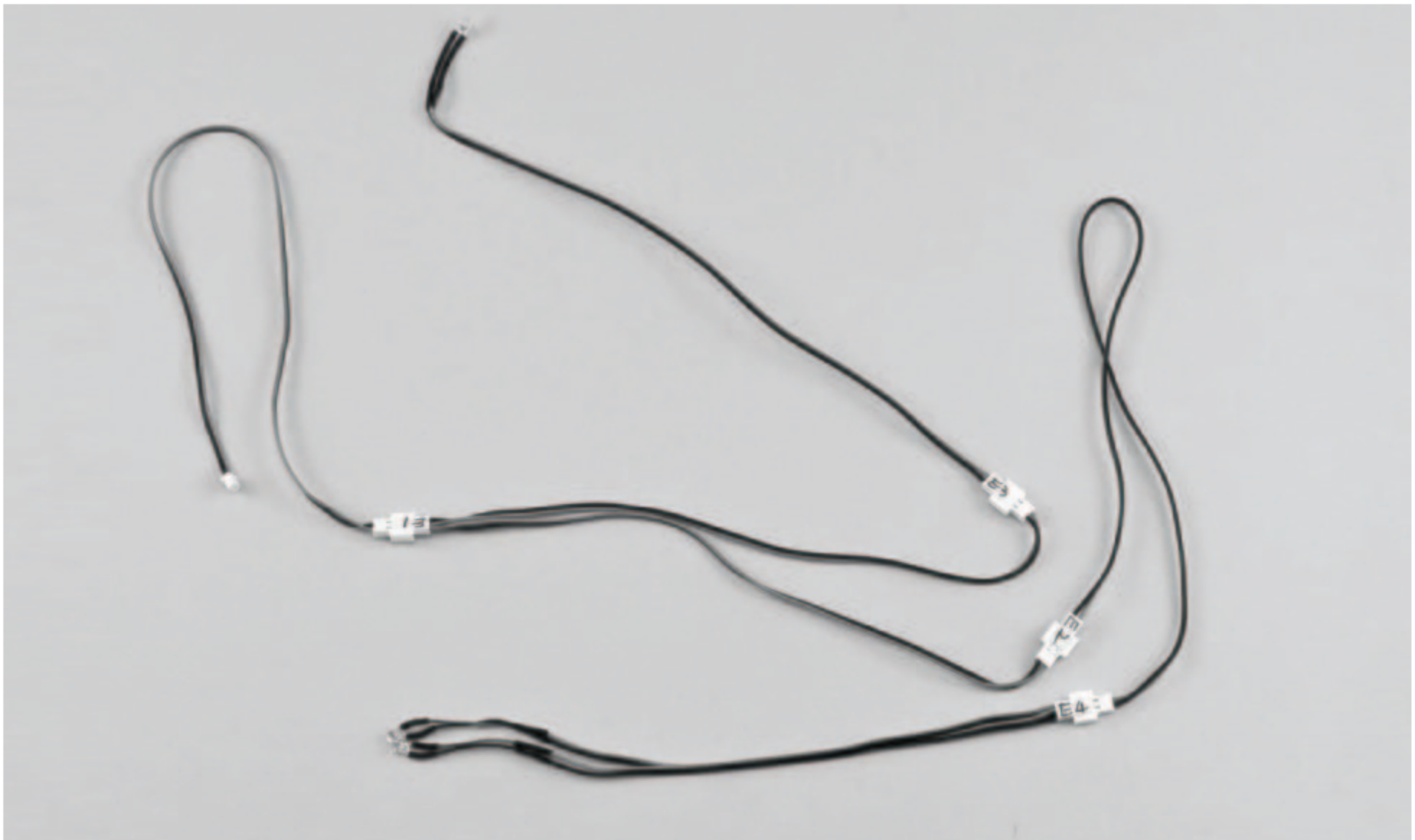

TOUTE UNE ÉPOQUE

Crédit : Document HM. Petiet.

Beaux dimanches en famille dans les années 1950 : on va admirer le lieu de travail du « chef » (à tous les sens du terme) de famille. Ici aux « ateliers PO » des automotrices de banlieue, peut-être à Vitry. On notera la culotte courte obligatoire et les chaussettes blanches (qui tombent) pour les garçons.

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°12

KITS 45-46-47-48

échelle 1/32

INFO SERVICE 05 61 34 39 39

M 02357 - 12 - F: 59,99 € - EY

+EY LOCOMOTIVE BOX

ixo COLLECTIONS

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Les 141-R au dépôt 3

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La 141-P SNCF, rivale de la 141-R 6

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°12

Kit 45-46-47-48 7

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G.Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé , dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

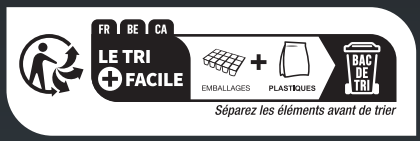

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 Euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande
Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.
2.2 Refus d'honorer la commande par la Société
La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.
2.3 Paiement de la commande
Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation
En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.
5.2 Retour des produits
Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.
5.3 Résiliation d'un abonnement
Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LES 141-R AU DÉPÔT

Pour beaucoup de personnes le dépôt se réduit essentiellement à la rotonde et le pont tournant. Or les fonctions d'un dépôt, surtout pour les locomotives à vapeur dont les 141-R, demandent des bâtiments spécialisés nombreux parce que correspondant à la complexité de l'entretien et de la préparation des locomotives.

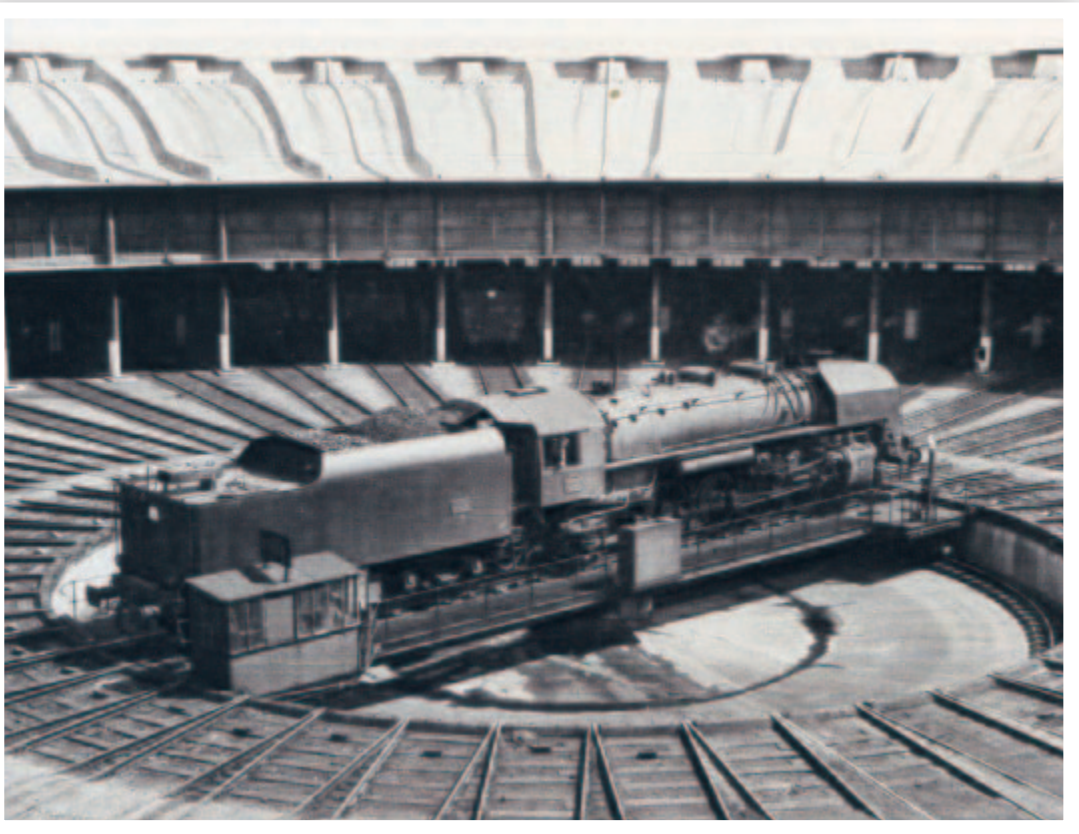

Pour deux à trois heures utiles en tête d'un train, une 141-R demande le double, et même le triple en préparation, visites techniques, nettoyages des chaudières, etc.

BEAUCOUP DE PRÉPARATION POUR PEU DE TRAVAIL...

Quatre grands services constituent un dépôt :

- Le service mouvement, qui fournit des locomotives adaptées aux exigences de l'exploitation (nature des trains à remorquer, poids et vitesse des trains) et les équipes de conduite.
- Le service intérieur, qui dépend du précédent et qui assure la préparation et le maintien en bon état de marche des locomotives (approvisionnement en charbon, en eau, préparation du feu).
- Le service entretien, qui assure les réparations en atelier, ou, pour les petites interventions, sous la remise même.
- Le service général, qui assure toutes les fonctions de gestion du personnel, mais aussi de comptabilité des combustibles, huiles et autres fournitures ou des travaux des ateliers.

Ci-contre : La 141-R telle qu'on l'imagine volontiers : en cours de sortie d'une rotonde, ici à Creil, sur le pont tournant. C'est ignorer la lourdeur et la longueur des heures de préparation dans les ateliers.

Ci-contre : *Les « Trente Glorieuses », c'est surtout l'apparition de la traction diesel qui simplifie l'entretien et supprime la traction vapeur. Ici une locomotive Pacific Etat face à sa concurrence incarnée par une diesel type BB-67000 dans la tranchée des Batignolles. Au fond : la gare Saint-Lazare.*

Ci-dessous : *Le bureau de « la feuille », centre névralgique du dépôt, dans les années 1950. Les mécaniciens attendent leur feuille et les instructions verbales en restant dans le couloir, derrière le guichet vitré à droite. Aux murs : les tableaux et la craie pour la préparation des « feuilles de route ».*

« LA FEUILLE »

Pour les 141-R comme les autres locomotives, les grands services du dépôt se traduisent concrètement par des bâtiments spéciaux ou des installations. Le service « mouvement » est installé dans le bâtiment dit de « la feuille », celle-ci étant un graphique qui comporte tous les trains réguliers intéressant le dépôt. Le sous-chef de dépôt, ou « chef de feuille », affecte chaque jour les locomotives et les équipes à ces trains, créant ainsi ce que l'on appelle le roulement des locomotives et des équipes. Les mécaniciens et chauffeurs passent donc au bureau de « la feuille » pour prendre connaissance de leur service à effectuer après leur repos, et à nouveau avant leur service pour s'informer des particularités du service : travaux sur la voie, retards, modifications d'horaires, etc.

LES AUTRES SERVICES

Le service « intérieur » comprend des agents qui sont chargés du basculage des feux des locomotives dans des fosses spéciales, de l'allumage des feux des locomotives froides, du nettoyage des tubes des chaudières, du lavage de ces dernières, du graissage et de la conduite des grues d'alimentation en charbon.

Dans le service « entretien » les agents travaillent dans les ateliers et effectuent des réparations demandées par les mécaniciens (entretien courant) ou les visites périodiques imposées normalement pour tant de kilomètres parcourus ou tant de mois de service (40 000 à 120 000 km selon les machines). Certaines opérations demandent un travail considérable : la locomotive est « levée » au-dessus de ses organes de roulement, démontée et complètement révisée. Entre deux levages les locomotives subissent des visites périodiques en pression tous les 1/16e de parcours, et des visites périodiques à froid tous les 1/8e de parcours.

LA 141-R, CHAMPIONNE DU RENDEMENT

Au dépôt, la 141-R a su être la plus économique des locomotives de la SNCF avec 27 heures aux 1 000 km contre environ 50 heures pour les autres locomotives. Aux dépôts de Bordeaux et de Vierzon, on est même « tombé » à 19 heures aux 1 000 km, et, sur le Nord, à 17 heures. Un record !

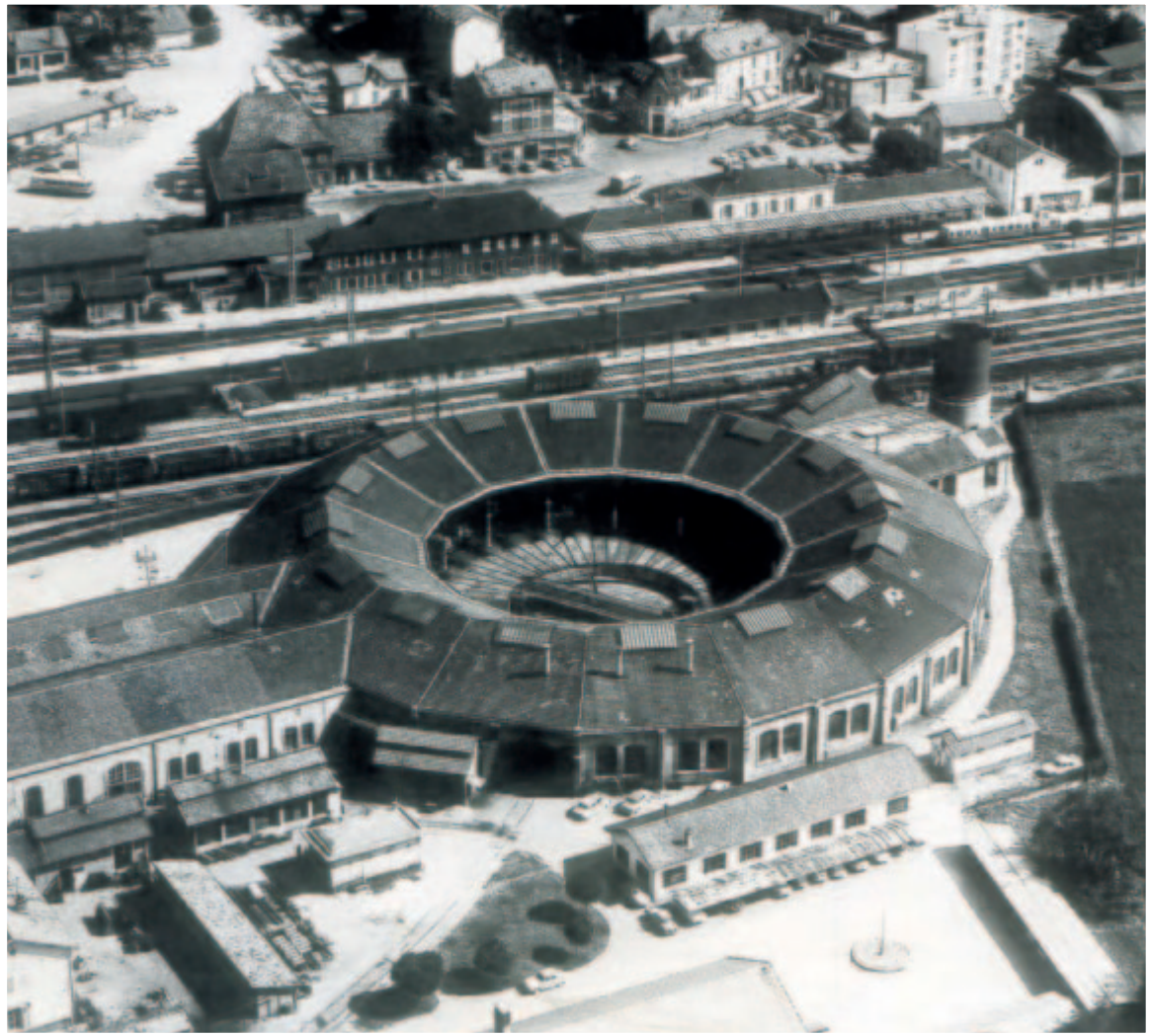

Crédit : Document Henrard.

Ci-contre : *Le dépôt de Calais, en 1964.Les 141-R sont très présentes, notamment pour les trains de marchandises lourds. Les 141-P font plutôt les trains de voyageurs.*

Ci-dessus : *La rotonde du dépôt d'Annemasse, vue vers 1970. Les ateliers sont dans le prolongement direct, sur la gauche.*

LA 141-P SNCF, RIVALE DE LA 141-R

Étudiée dans la difficile période de la Seconde Guerre mondiale, la célèbre locomotive 141-P passe pour l'une des meilleures locomotives à vapeur de la SNCF. Elle sera la grande rivale de la robuste 141-R.

LA DOCTRINE DE LA LOCOMOTIVE MIXTE

Les 141-P marquent l'orientation de la SNCF vers la locomotive mixte, apte aux trains de voyageurs à vitesse modérée d'un peu plus de 100 km/h, mais aussi apte aux trains de marchandises d'un tonnage moyen.
Les 141-P forment une série de 318 machines dérivant des 141 de l'ancien PLM. Mais elle les perfectionne avec une chaudière timbrée à 20kg/cm^2, la surchauffe, un foyer acier, la chauffe mécanique, le moteur compound et échappement Kylchap.

LA CARRIÈRE DES 141-P

La vitesse atteint un modeste 105 km/h en service, mais l'effort de traction peut dépasser 2 300 kW (3 220 ch), ce qui permet la remorque de trains de voyageurs lourds de plus de 550 tonnes à 80 ou même 100 km/h sur des lignes difficiles. Construites entre 1942 et 1948, les 141-P assurent un service intense et remettent en marche le réseau national. Elles ont roulé sur l'ensemble des régions SNCF sauf le Nord, puis ont fini leur carrière sur les régions Est et Ouest, pour être finalement retirées du service au début des années 1970.

Ci-contre : *La 141-P 78 vue lors d'essais sur le fameux banc de Vitry, dans les années 1950. Rivale de la 141-R, étudiée et produite en 1942 et 1948, cette locomotive mixte puissante est une réussite d'une SNCF qui prépare la paix durant la guerre.*

Montage du circuit électrique des accessoires

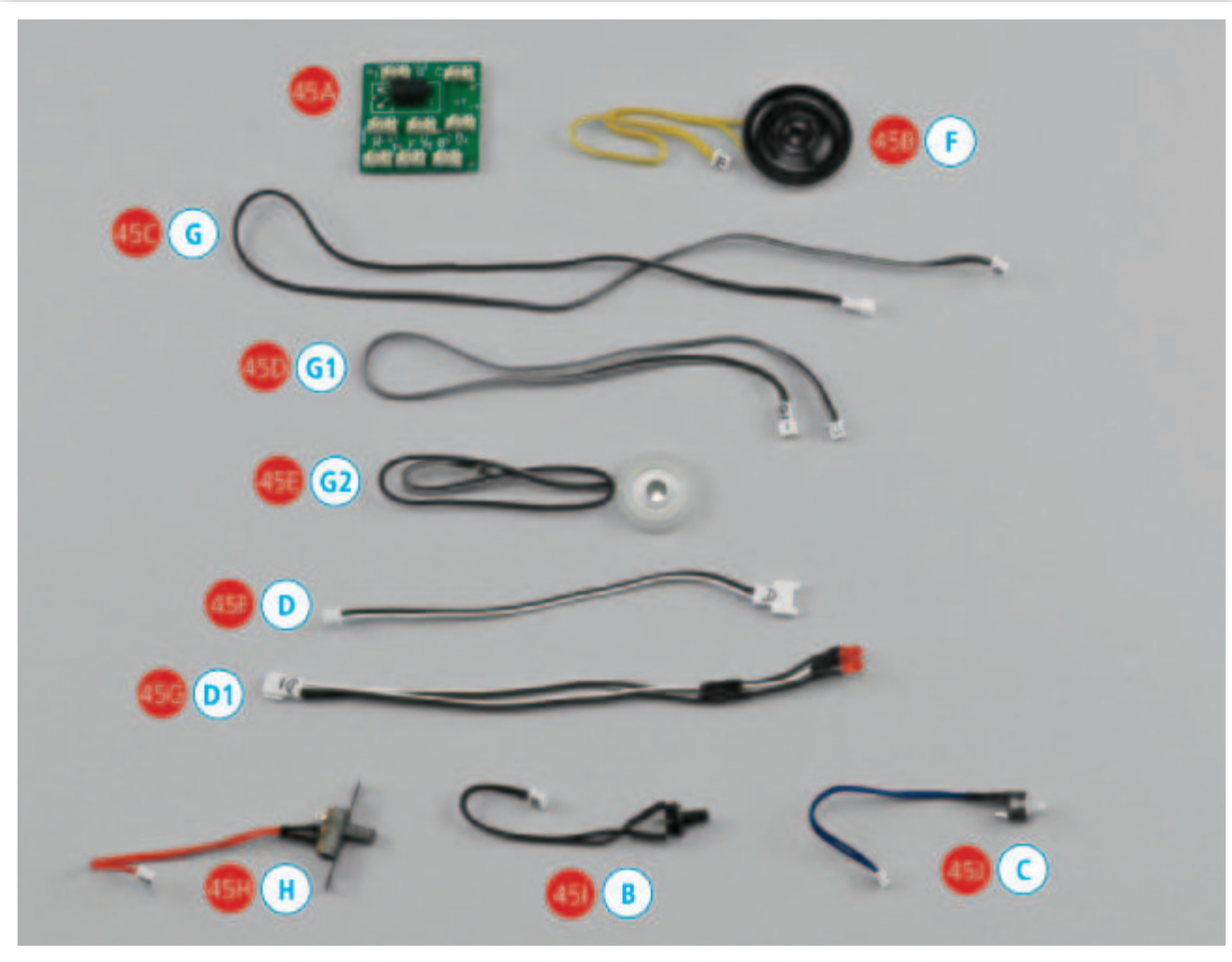

Les pièces du kit numéro 45

45A	Carte électronique
45B	Sifflet (F)
45C	Câblage du fumigène 1 (G)
45D	Câblage du fumigène 2 (G1)
45E	Diffuseur (G2)
45F	Câblage de la signalisation arrière (D)
45G	Signalisation arrière (D1)
45H	Commande de l'éclairage (H)
45I	Commande du sifflet (B)
45J	Commande du diffuseur (C)

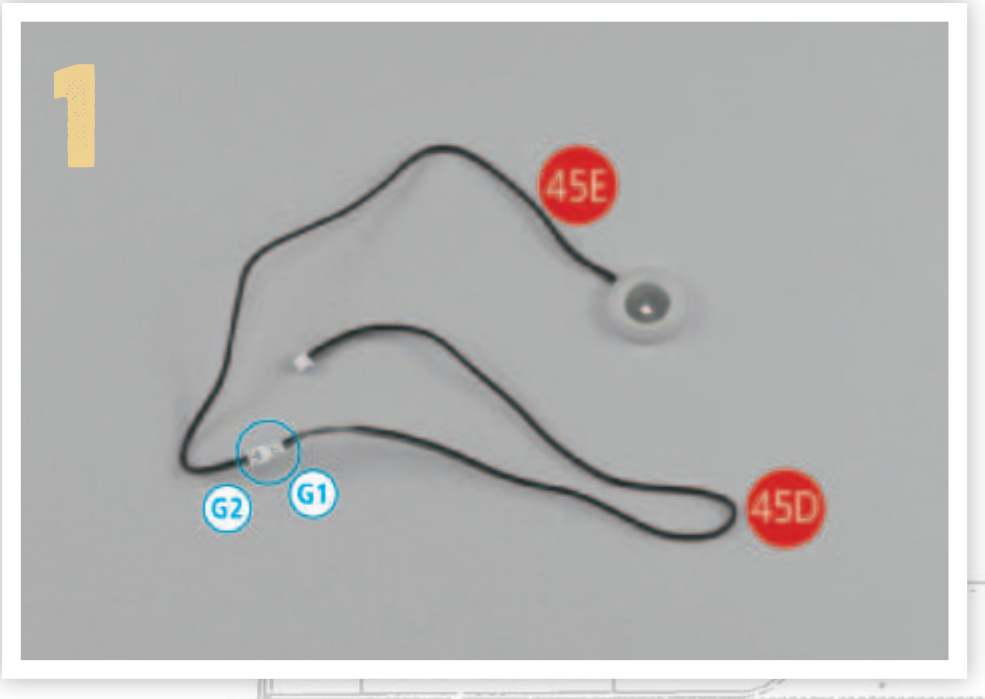
1
45E
G2
G1
45D

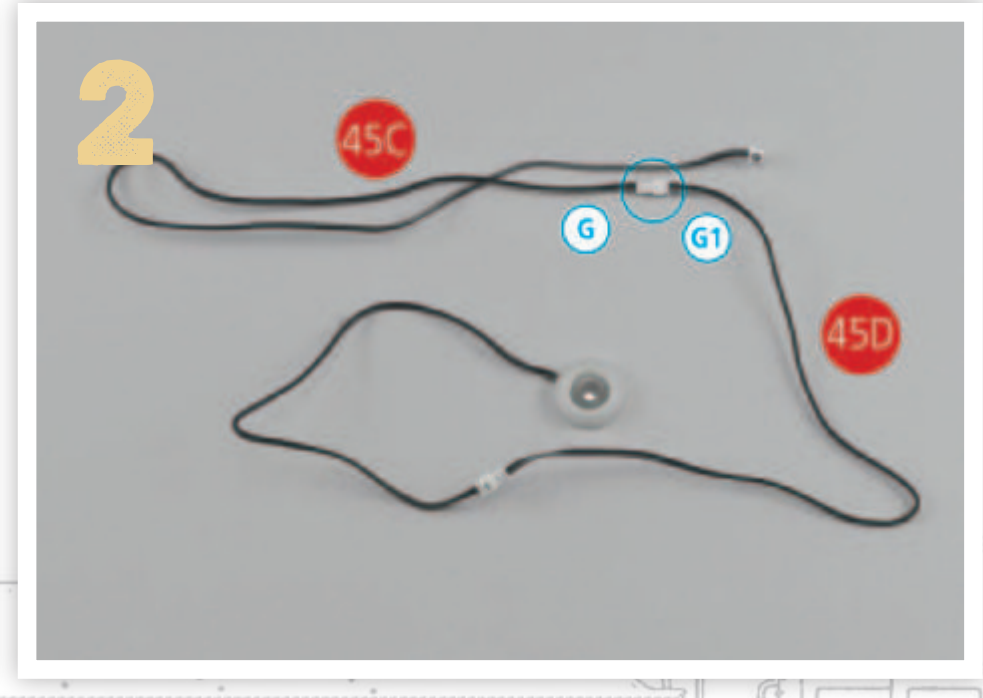
2
45C
G
G1
45D

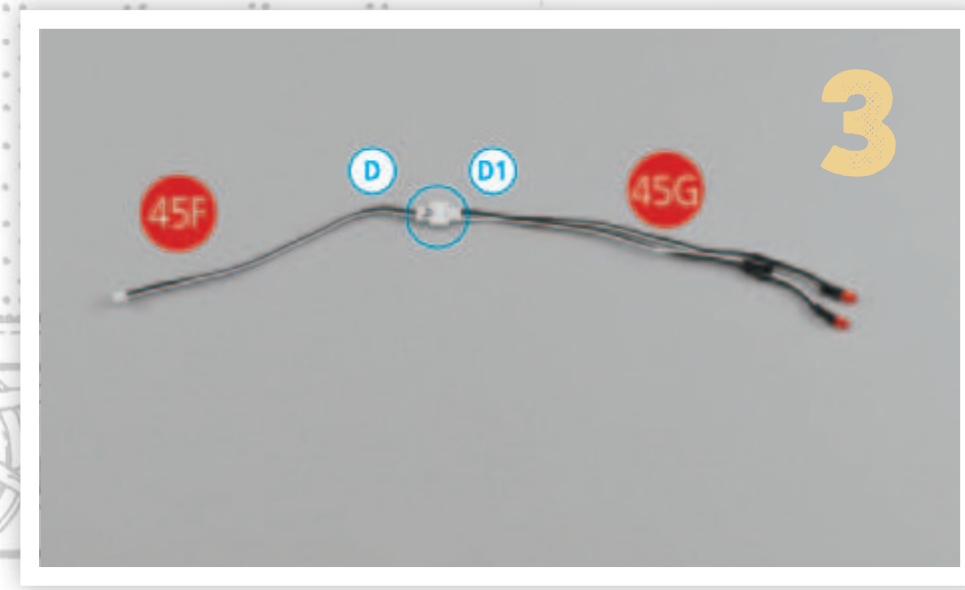
3
45F
D
D1
45G

VUE FINALE

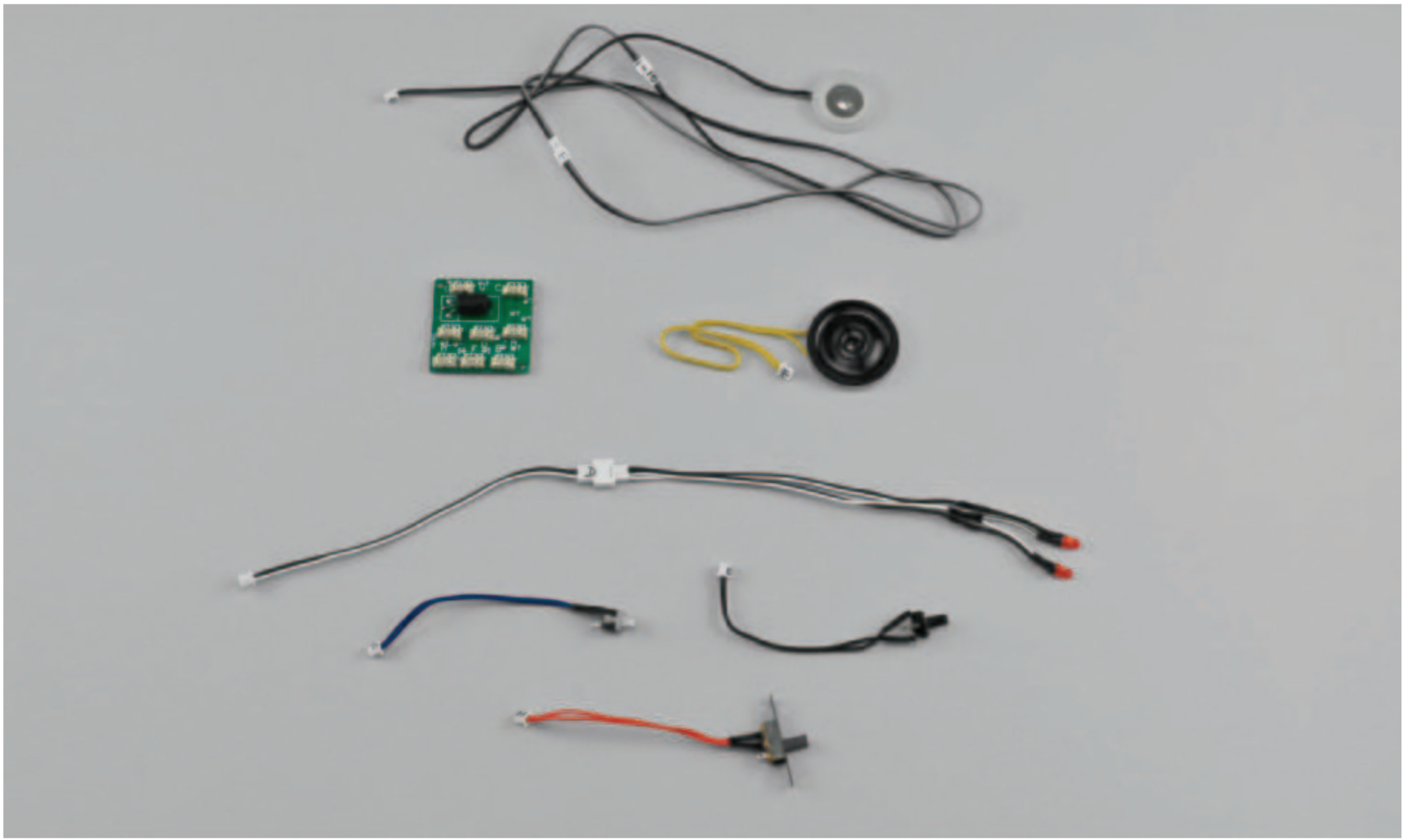

Logement des piles

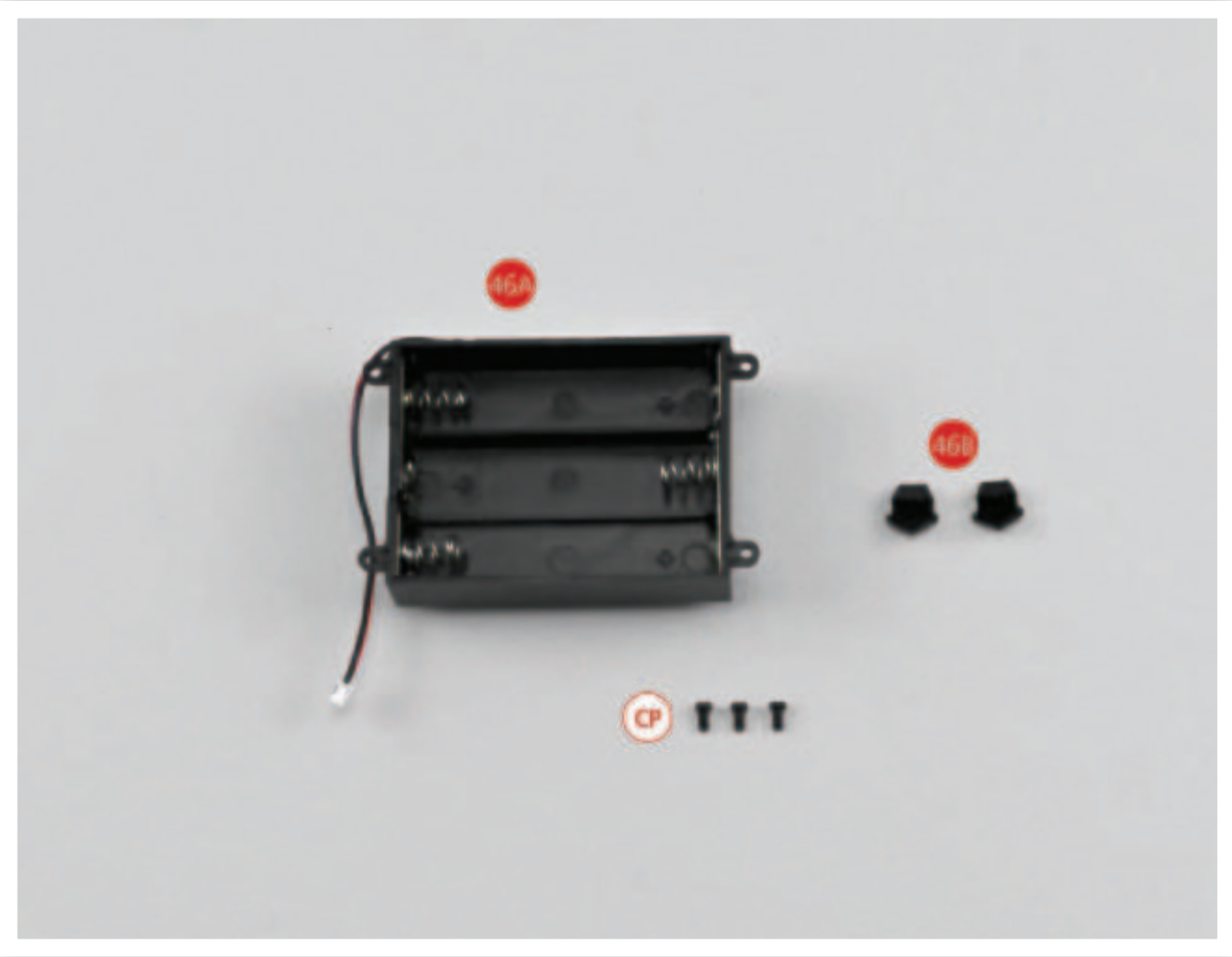

Les pièces du kit numéro 46

46A	Boîtier
46B	Fixations (x2)
Vis CP	M2,0 x 4 (2 + 1)

1

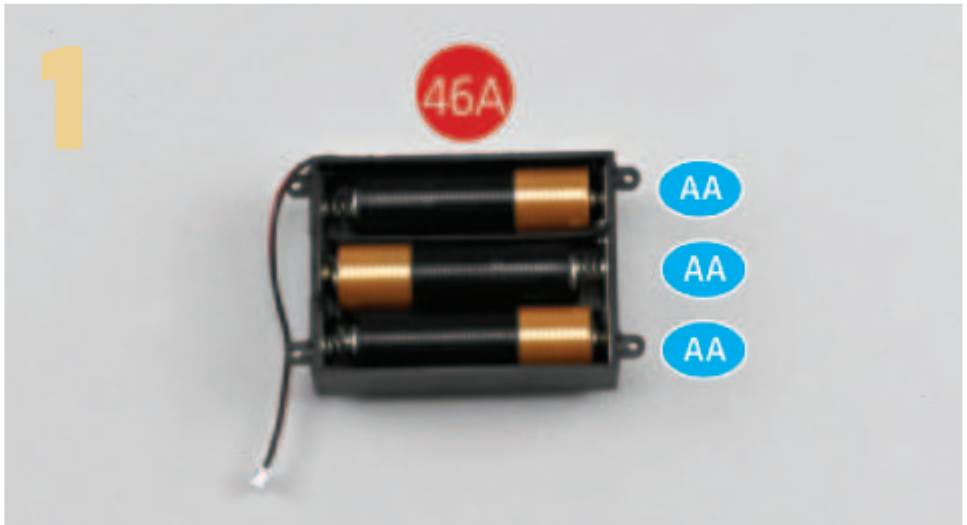

2

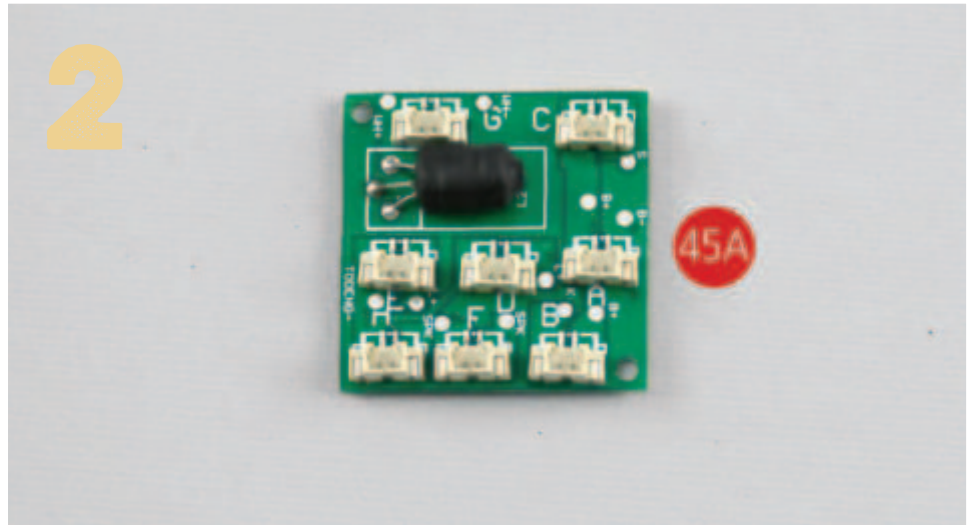

3

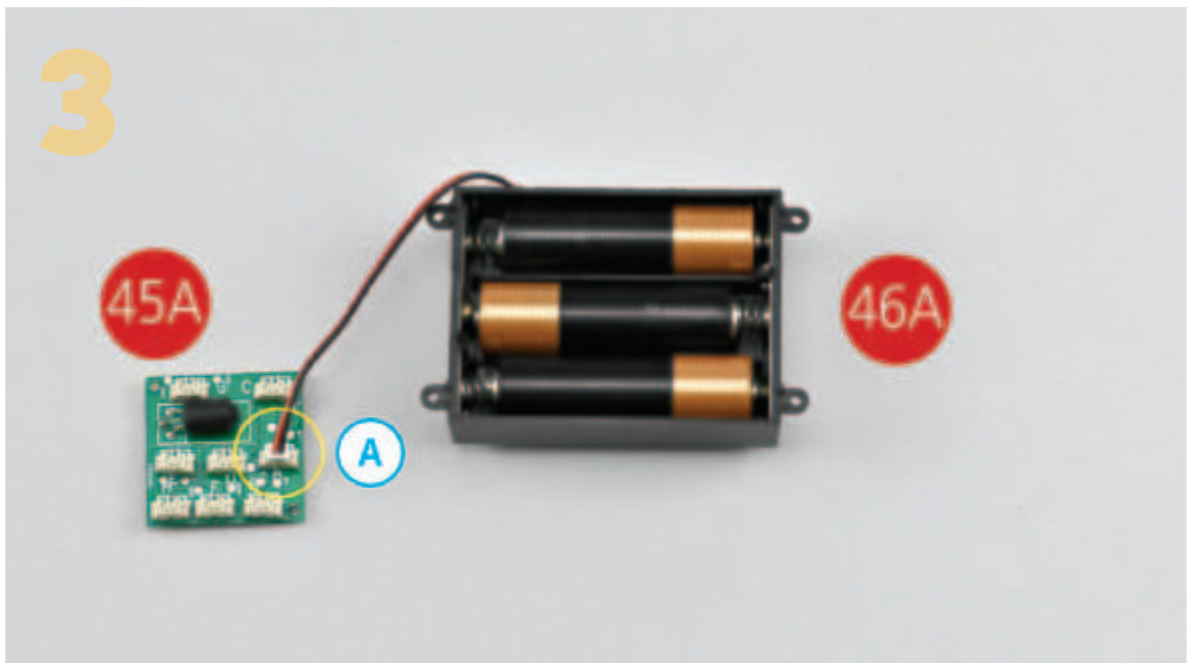

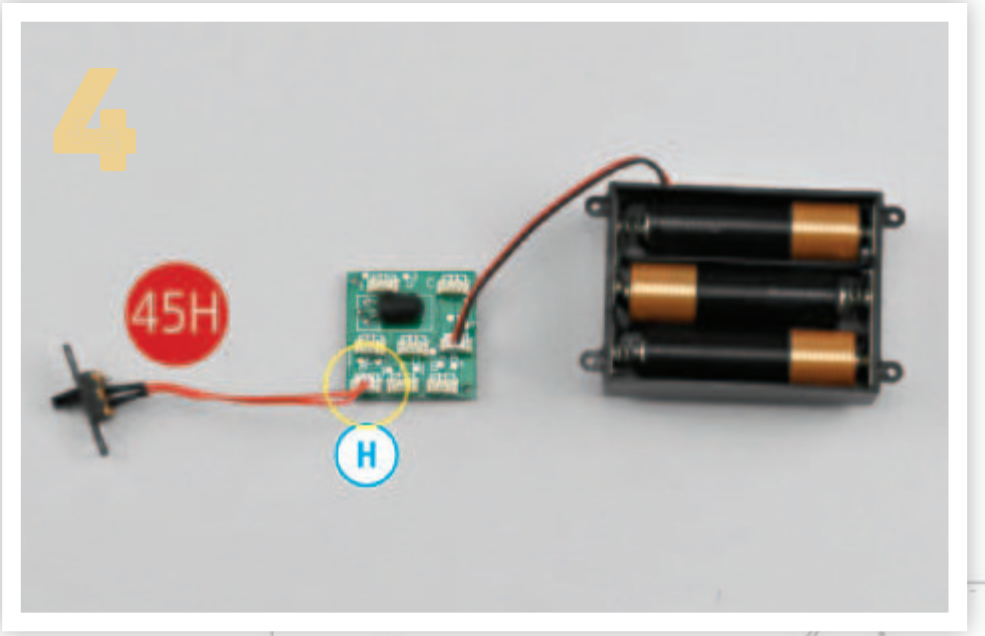
4
45H
H

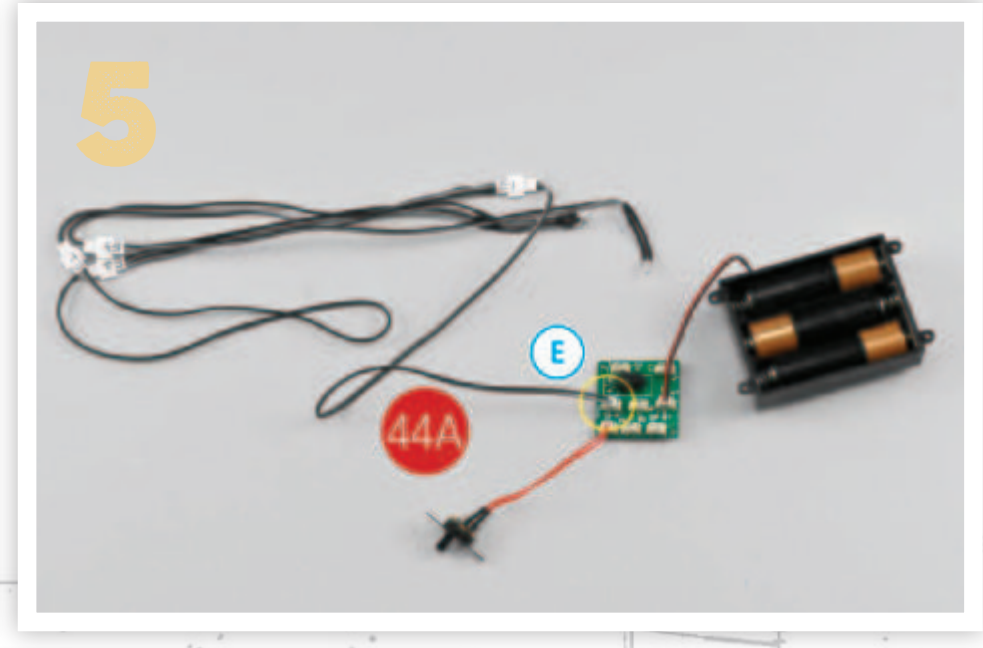
5
E
44A

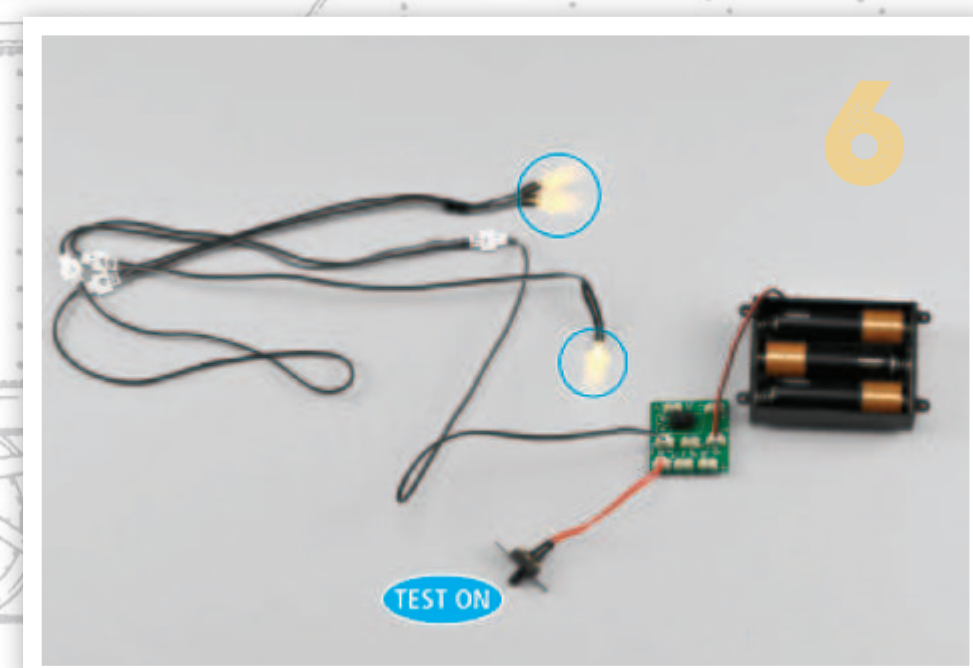
6
TEST ON

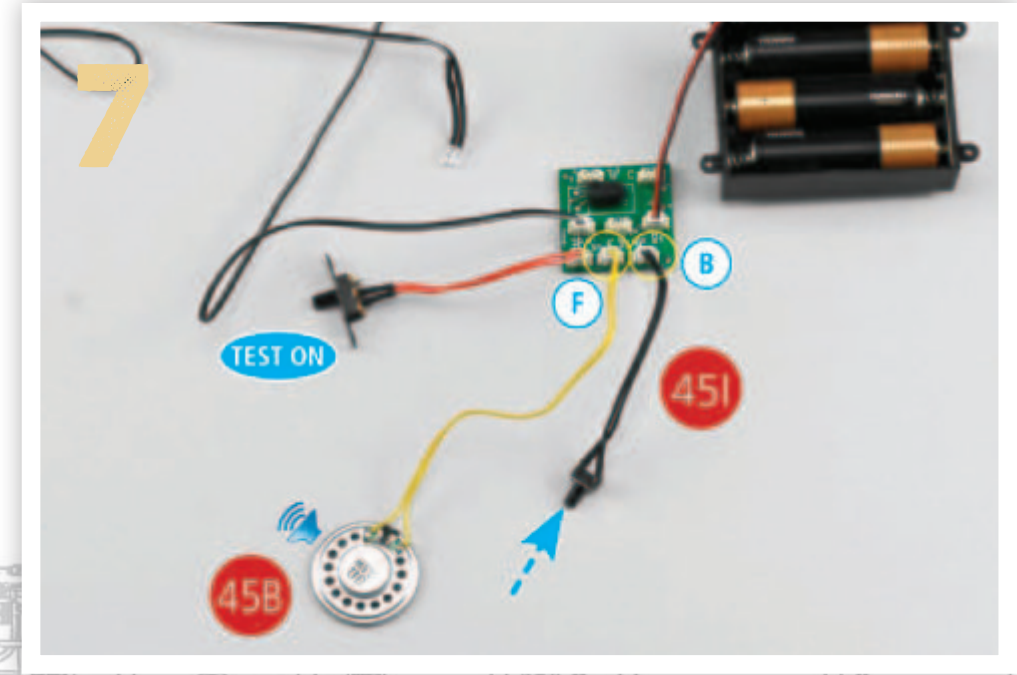
7
TEST ON
B
F
45I
45B

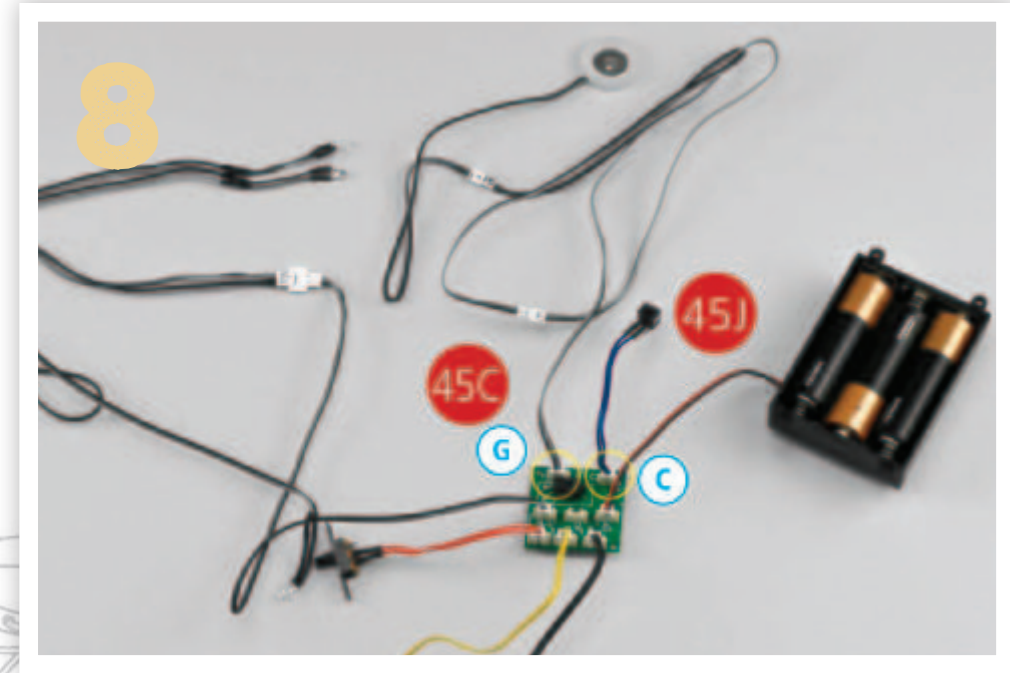
8
45J
45C
G
C

9
45E
WATER

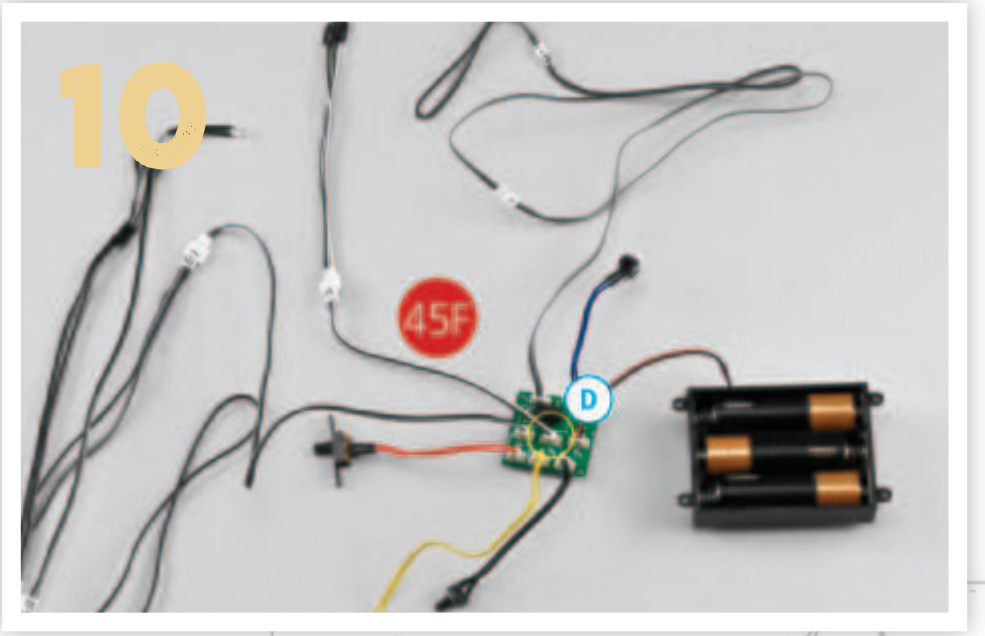
10
45F
D

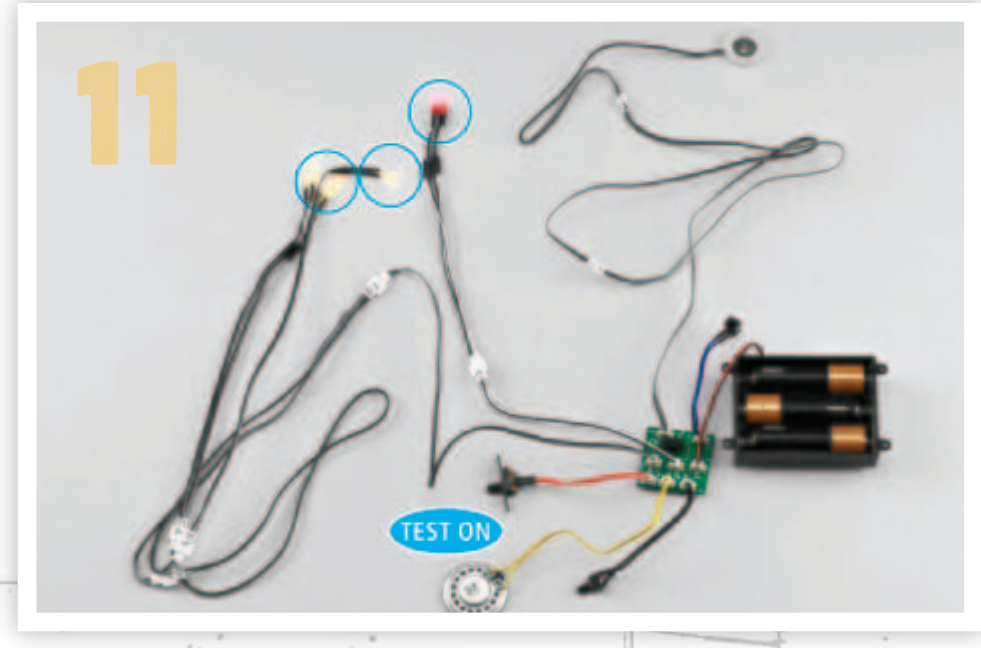
11
TEST ON

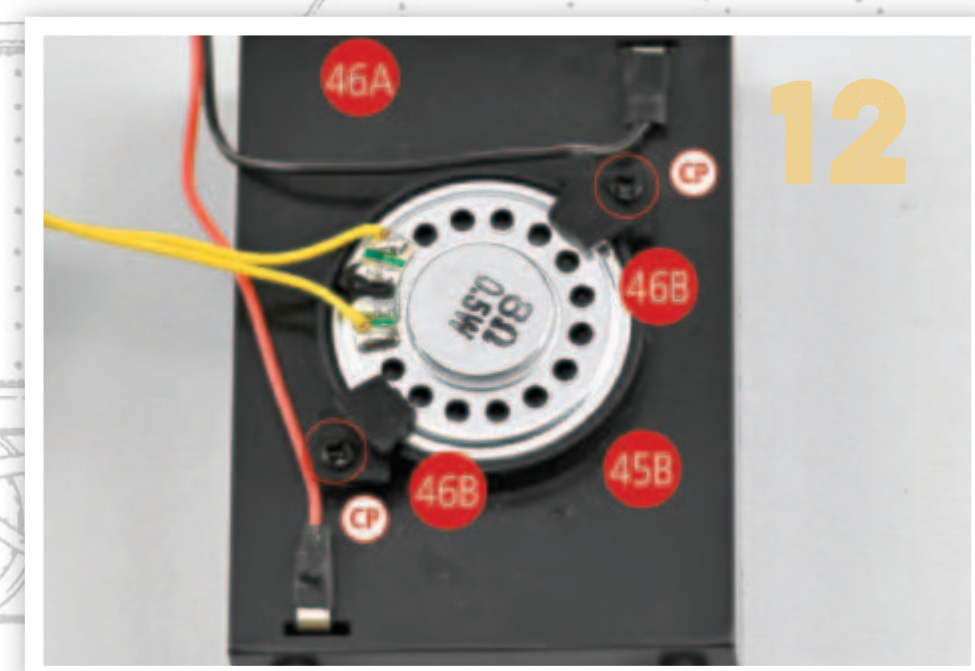
12
46A
46B
46B
45B

VUE FINALE

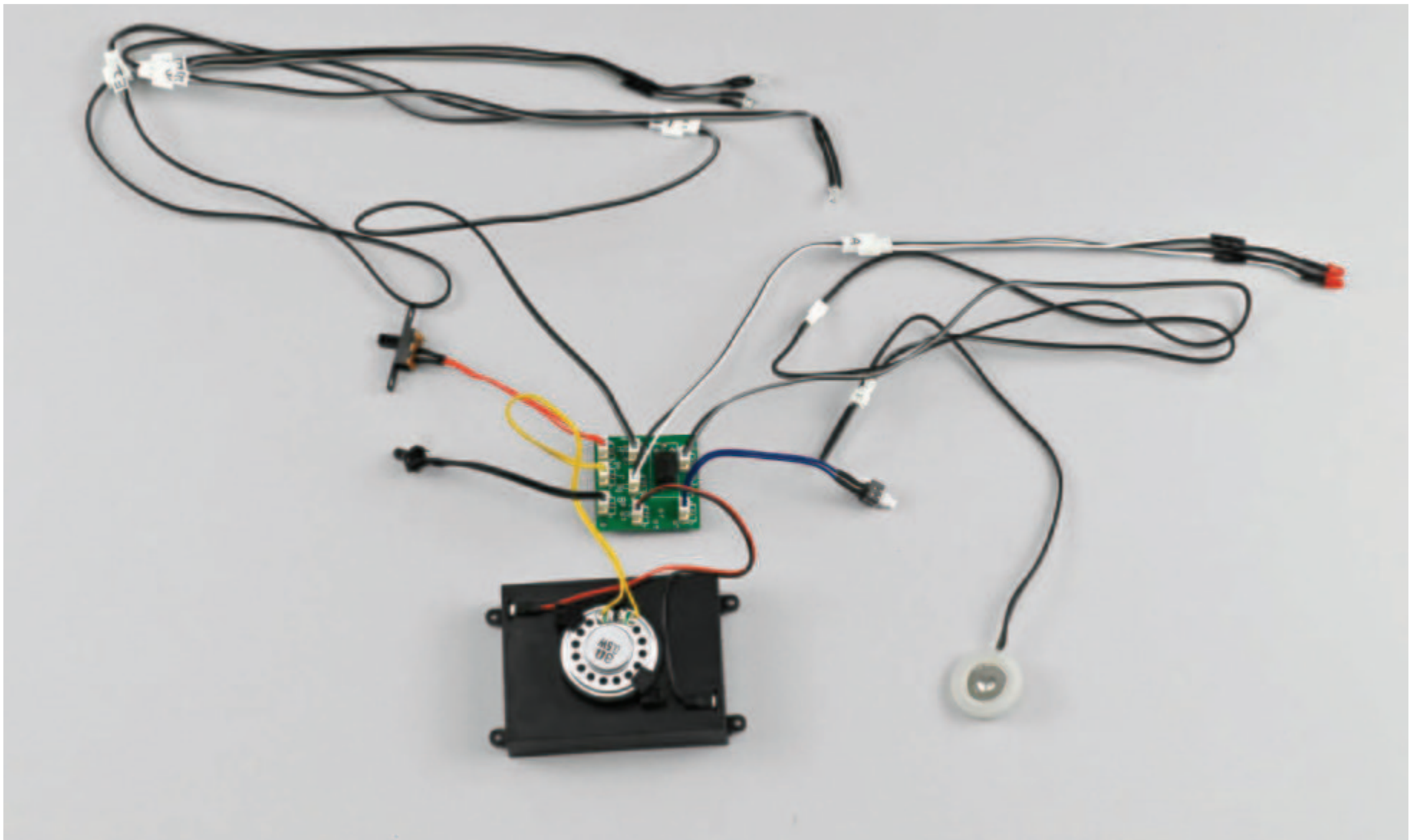

Montage des vitrages arrière de la cabine de conduite

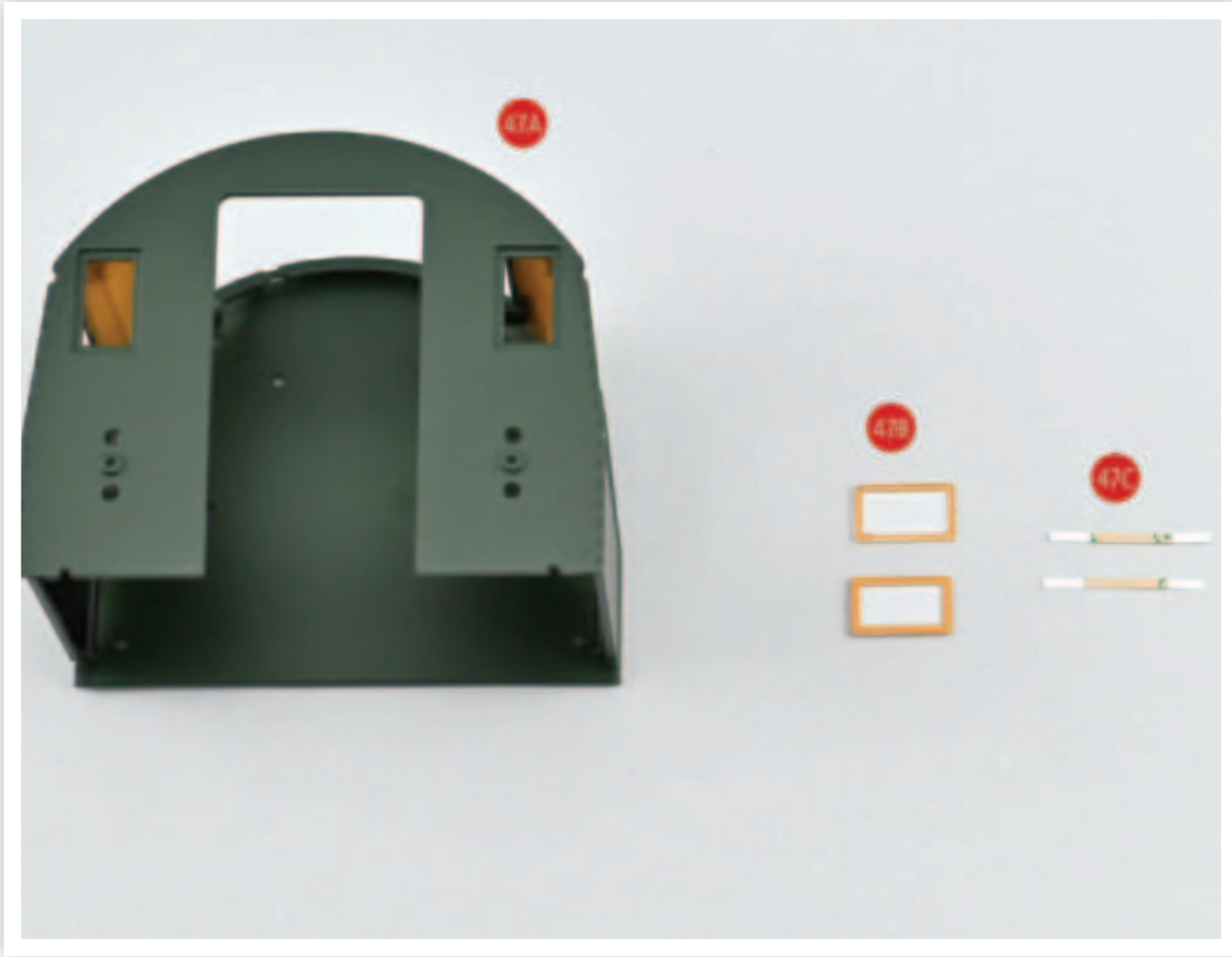

Les pièces du kit numéro 47

47A Cabine de conduite
47B Vitrage arrière 1 (x2)
47C Autocollant (x2)

1

2

3
47C
47C

4
47B
47B

VUE FINALE

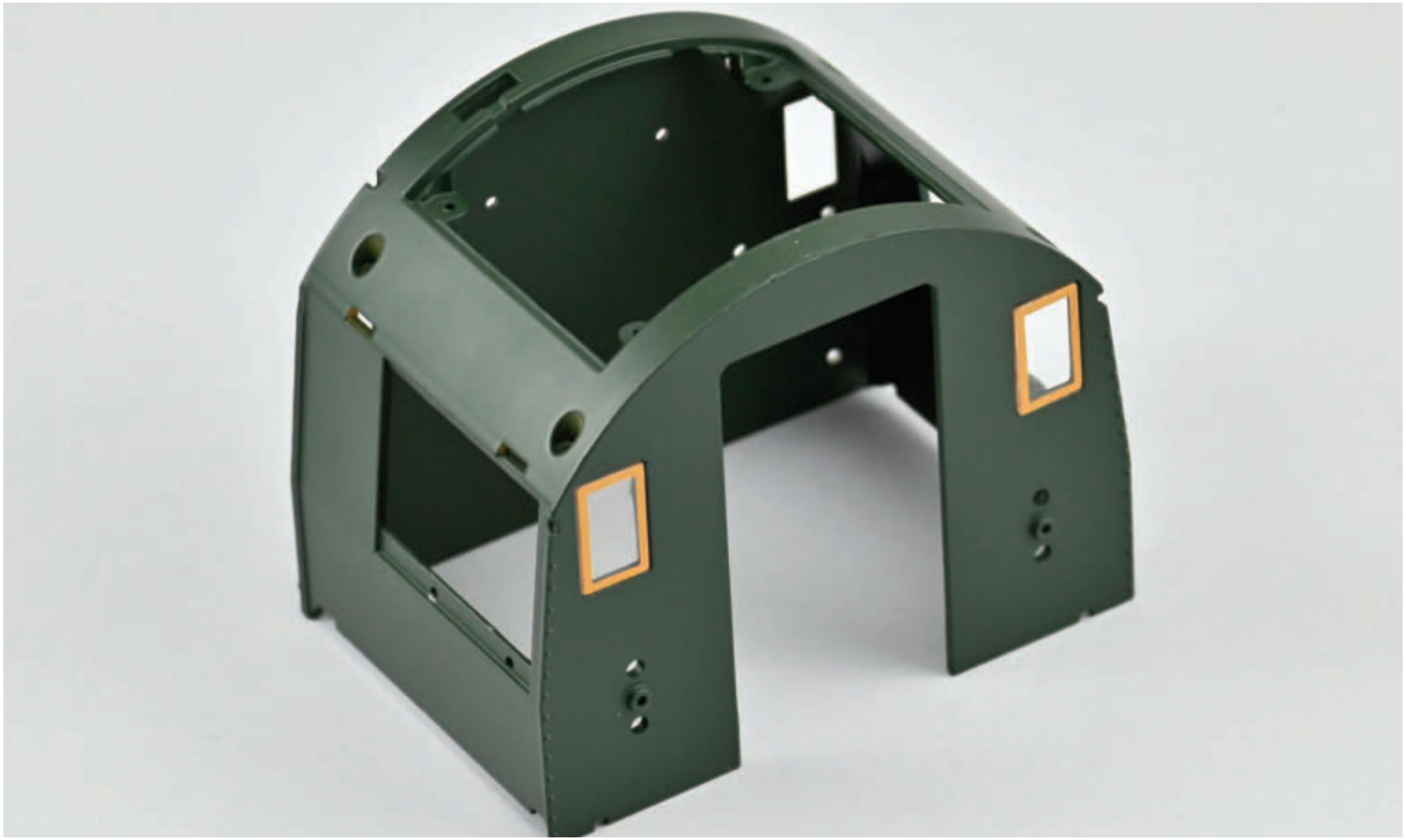

Montage des vitrages avant et de la toiture intérieure de la cabine de conduite

IXOBOX N°12

Les pièces du kit numéro 48

48A	Vitrages avant 2 (x2)
48B	Toiture intérieure
48C	Tuyauterie
48D	Autocollant (x2)
Vis AM	M1,7 x 4 (4 + 1)

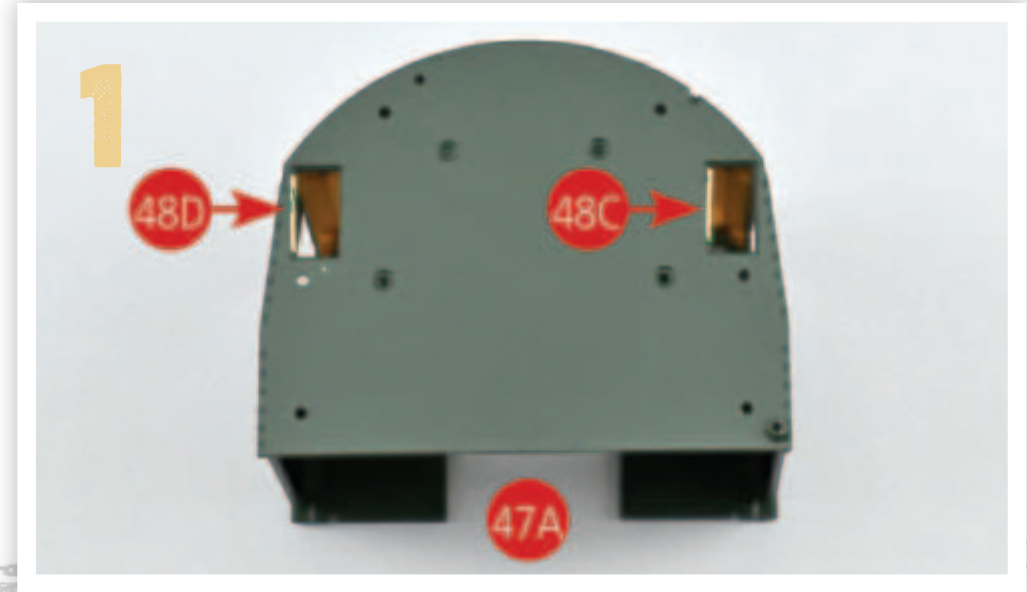
1
48D
48C
47A

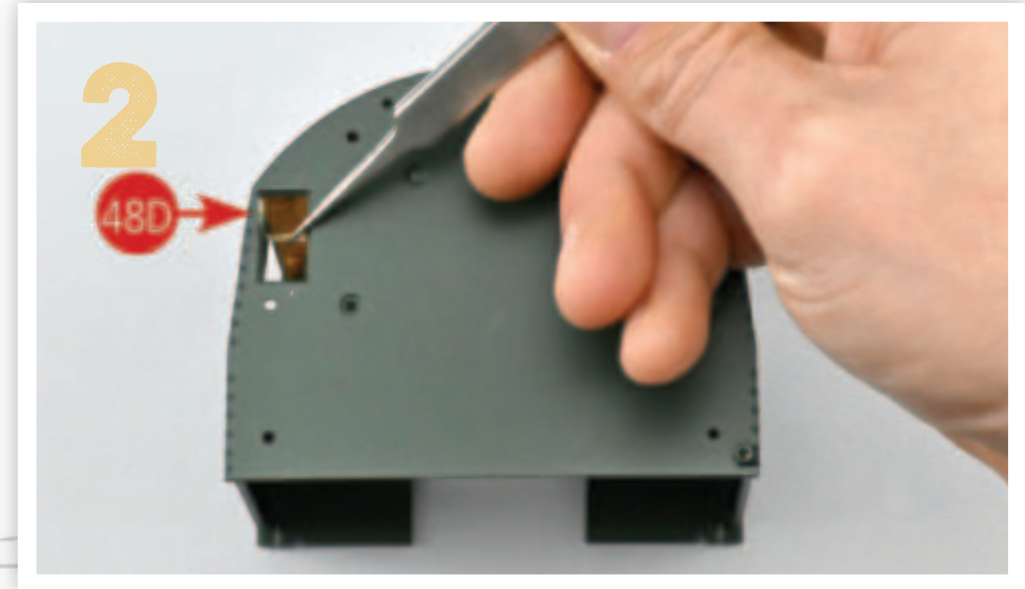
2
48D

3
48D
48D

4
48A
48A

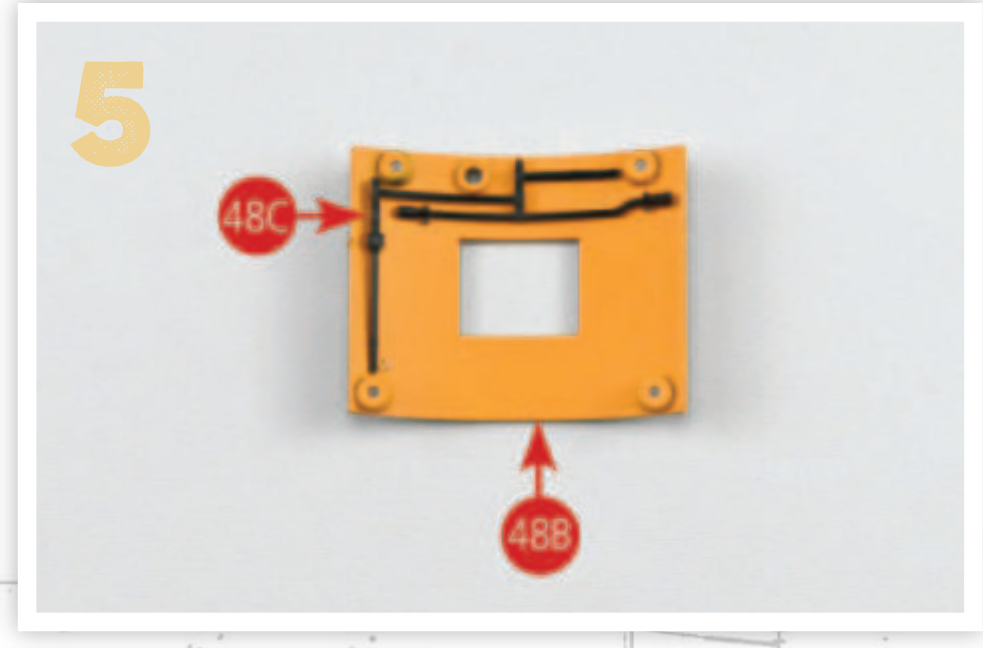
5
48C
48B

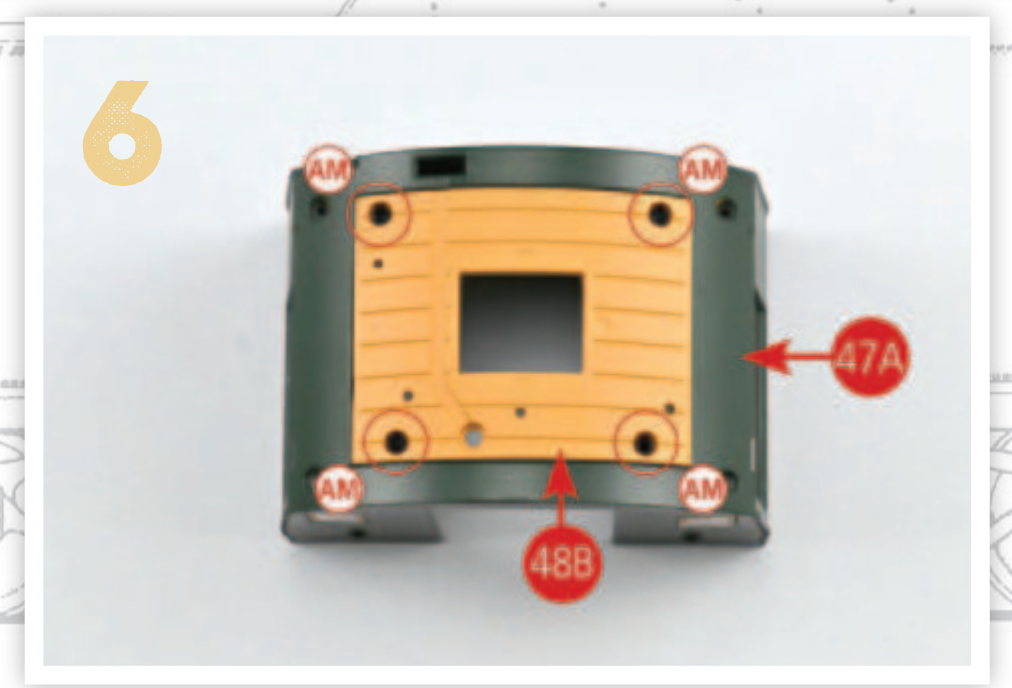
6
AM
AM
AM
AM
47A
48B

VUE FINALE

TOUTE UNE ÉPOQUE

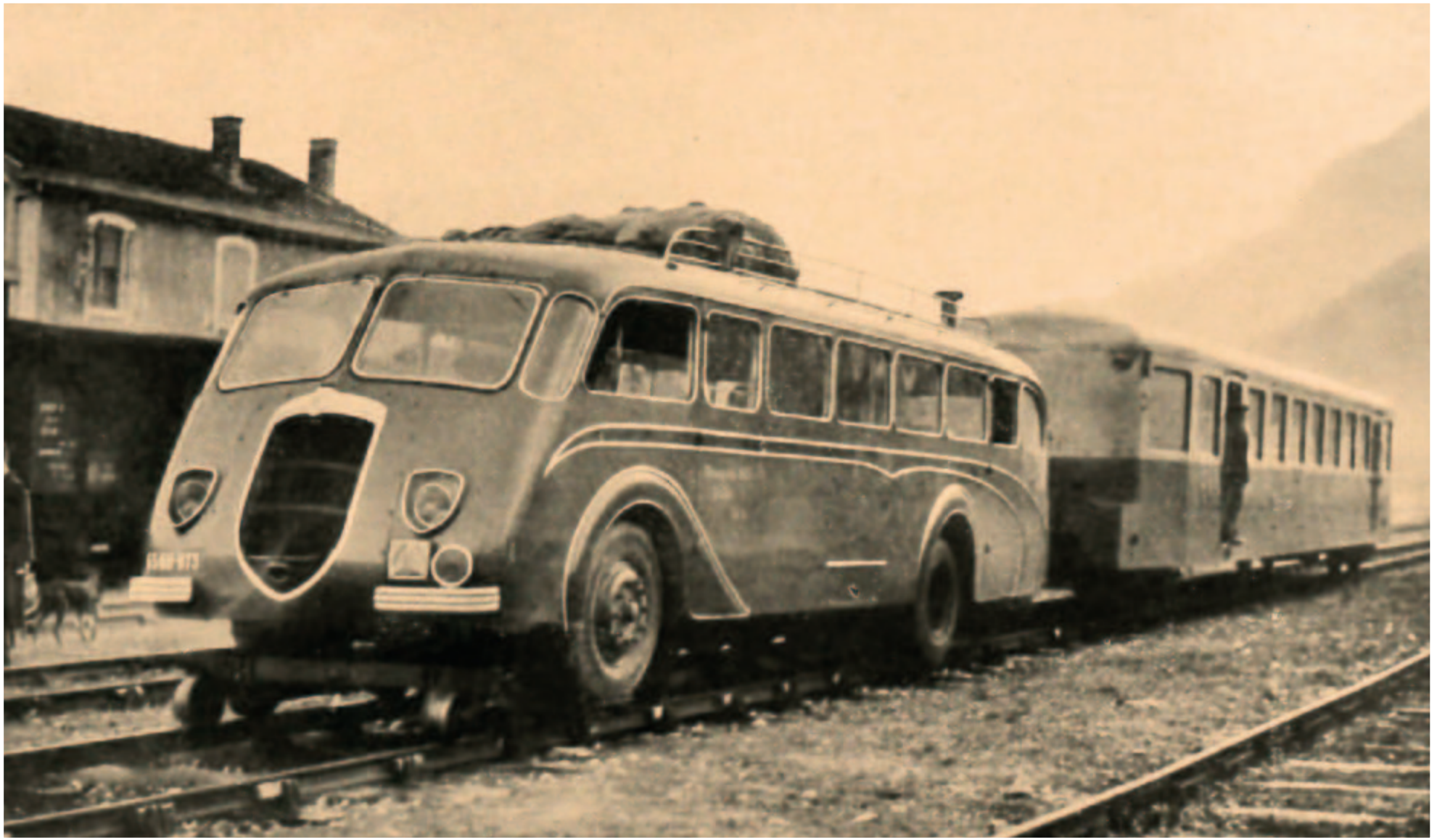

Sur la petite ligne de Carcassonne à Quillan, la SNCF essaie, en 1943, divers modes de traction improvisés comme le « système Talon » avec des autobus sur les rails. On ajoute une remorque d'autorail ce qui triple la capacité. La France manque de pétrole et de pneus. Pesant entre 15 et 20 tonnes, plus lourde que l'autobus, la remorque aura raison de l'embrayage…

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°13

KIT 49-50-51-52

échelle 1/32

ixoCOLLECTIONS

INFO SERVICE 05 61 34 39 39

M 02357 - 13 - F: 59,99 € - EY

+EY LOCOMOTIVE BOX

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Les parcours des 141-R, l'exploit permanent **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La 140-G « Pershing », la belle américaine qui aime la France **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°13

Kit 49-50-51-52 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G. Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé, dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle. Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

FR BE CA
LE TRI FACILE
EMBALLAGES + PLASTIQUES
BAC DE TRI
Séparez les éléments avant de trier

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.

Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande

Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.

La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.

Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.

2.2 Refus d'honorer la commande par la Société

La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.

Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.

En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.

2.3 Paiement de la commande

Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.

La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.

Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation

En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.

Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.

5.2 Retour des produits

Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.

Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.

5.3 Résiliation d'un abonnement

Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.

La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.

Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.

Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.

En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.

La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.

Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.

La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.

Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.

Le Client dispose des droits suivants :

- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.

Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LES PARCOURS DES 141-R, L'EXPLOIT PERMANENT

Si l'on considère les parcours annuels des 141-R, on voit qu'ils ont progressé entre les années 1946 et 1973, avec une poussée très forte entre 1948 et 1949, puis se sont maintenus au sommet pendant toute la décennie des années 1950 pour ensuite connaître un lent et inexorable déclin menant à leur disparition en 1971.

Crédit : Document René Floquet.

Parmi les différents types de locomotive 141-R qui ont circulé durant cette longue et prolifique période, ce sont, sans nul doute, les modèles dits « charbonnières « qui ont le plus sillonné les voies des chemins de fer français.

LA LONGUEUR DES PARCOURS VARIE D'UN DÉPÔT À L'AUTRE

Ces locomotives de la première tranche ont surtout « fait » des trains de marchandises du Régime Ordinaire (RO) ou, plus rarement, du Régime Accéléré (RA). Les locomotives dite « goudronneuses » et surtout celles de la deuxième tranche ont eu la chance d'être affectées à un grand nombre de trains de voyageurs, et plus particulièrement aux dépôts de Dijon, Nice, Marseille, Nantes, Reims ou Ambérieu. Les kilomètres mensuels vont de 2 100 km environ jusqu'à 6 800 km environ. Les kilomètres totalisés par locomotive ont été plus importants pour les locomotives chauffées au fuel.

Ci-contre : La 141-R-1045 vue en tête d'un train composé de voitures carénées Etat. Esthétiquement, l'ensemble n'est pas très cohérent. Les amateurs très spécialisés noteront la présence de tampons ronds différents de ceux d'origine.

Chaque 141-R de la série 1 à 700 a effectué plus de 1 200 000 km dans son existence, tandis que l'ensemble des locomotives chauffées au fuel a dépassé 1 500 000 km. Les dernières locomotives, des numéros 1101 à 1340, ont toutes dépassé 2 000 000 km ! La 141-R-1158 du dépôt de Narbonne a battu le record absolu avec 2 464 677 km.

LA RÉPARTITION DES PARCOURS EN FRANCE

Le Massif Central n'a jamais pu voir circuler des 141-R, nous le savons, ainsi que les lignes des Cévennes, des Causses et du Périgord, du fait de la présence de nombreux tunnels mal aérés et d'un climat très chaud en été, et aussi de la présence très forte de la traction électrique des réseaux PO et Midi. Certes, il y eut de nombreux essais, notamment entre

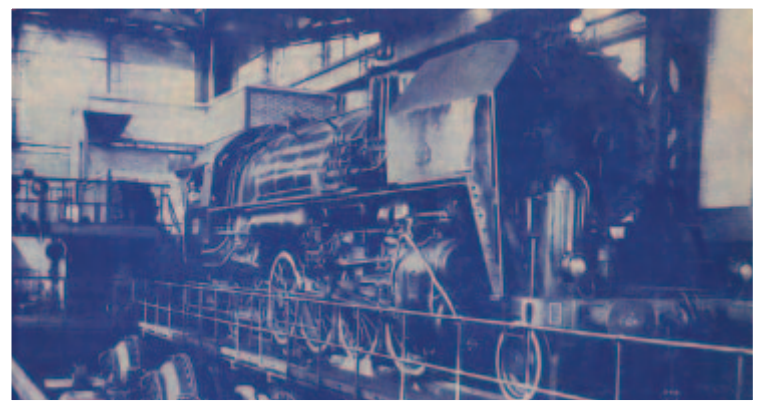

Ci-dessus : *Le banc d'essais a rarement vu des 141-R, cette locomotive ayant été conçue et fabriquée hors de France. Ici il peut s'agir d'essais de perfectionnement comme empêcher la vaporisation de l'eau au passage près du foyer.*

Ci-contre : *Une 141-R photographiée en tête des lourds trains de charbon de la région Nord de la SNCF, ici en 1955, à Lens. Elle est vue dans le genre de service pour lequel elle a été conçue et dans lequel elle excelle.*

Ci-dessus : *La 141-R-1071. Elle a circulé dans la région Ouest de la SNCF, notamment pour le compte du dépôt d'Auray. Elle a la chauffe au fuel et un troisième essieu à roues « Boxpok ».*

Ci-contre : *Un exemple de petit dépôt heureux d'avoir reçu des « R » : celui d'Alès, vu en 1965. La rotonde a perdu son « chapeau » pendant la guerre ou a été démontée par précaution… Les « R » circulant entre Nîmes et La Grand Combe peuvent s'y arrêter.*

Nîmes et La Bastide, mais les températures atteintes dans la cabine de conduite étaient invivables. Les 141-R durent laisser en place des locomotives moins puissantes comme les 141-TA ex-PO, ou les 14-E et 141-F ex-PLM.

Les régions Nord et Est en ont utilisé en service marchandises à partir du triage de Juvisy, de Hazebrouck à Dunkerque. La région Ouest en a utilisé en service voyageurs entre Trappes et Le Mans, Paris et Chartres, Paris et Saumur. Celle du Sud-Ouest, en service marchandises, en a utilisé sur les relations Vierzon-Châteauroux et Salbris, ou Montauban-Toulouse, Narbonne-Toulouse, Bordeaux-Coutras ou Bayonne ou Tours. Celle du Sud-Est les a utilisées, notamment en marchandises, entre Chagny et Origny ou Chalon, Gevrey et Saint-Germain au Mont d'Or, Bourg à Ambérieu, Dôle à Gevrey. Et aussi sur les deux rives du Rhône et à partir de Miramas. Les 141-R ont souvent remplacé la traction électrique défaillante (problèmes de caténaires) en 1950 le long de la Loire, ou en 1956 le long de la Seine entre Achères et Rouen. On les voit servant de lest pour tester, en groupe, les viaducs reconstruits à Tarascon, Cubzac, Nogent-sur-Marne. Elles servent aussi pour de nombreux essais en traction vapeur sur le banc de Vitry ou en ligne. Beaucoup finissent leur vie comme génératrices de vapeur à poste fixe dans les ateliers et dépôts, ou dans de grandes usines privées.

LA 140-G « PERSHING », LA BELLE AMÉRICAINE QUI AIME LA FRANCE

Ces 2 200 locomotives sont, si l'on peut dire, les 141-R de la Première Guerre mondiale. Elles sont commandées par l'armée américaine auprès du constructeur Baldwin en 1917 en vue du débarquement sur les côtes françaises. Devenues 140-G avec la SNCF, elles constituent, numériquement, la plus importante série que le réseau français a jamais utilisée.

« UNCLE SAM » VIENT JOUER AU TRAIN EN FRANCE

Le 6 avril 1917, les États-Unis entrent en guerre aux côtés des Alliés. Dès le mois de juin de la même année, 14 500 hommes débarquent en France. Le total atteindra 4 000 000 à la fin de la guerre. Le général Pershing crée le « Transportation Corps » qui travaille en collaboration avec le Ministère des Travaux publics français et assure le fonctionnement, l'entretien ou même la construction des voies ferrées.

LES RÉSEAUX FRANÇAIS SAUVÉS PAR L'EFFORT AMÉRICAIN

Ces 2 200 locomotives dites « Pershing » sont simples et très robustes. Subissant très peu de transformations, elles reçoivent, selon les réseaux, des échappements à trèfle ou des « Kylchap », et des portes de boîte à fumée conformes aux types français. À sa création, la SNCF reçoit 1 408 locomotives : sur le bassin lorrain, par exemple, des trains de charbon de 1 150 tonnes sont enlevés à 50 km/h, ou de 1 650 tonnes à 40 km/h selon l'auteur Jean Gillot. Toutefois, les 140-G ne dépasseront pas le milieu des années 1950.

Ci-contre : *Une « Pershing » vue dans le réseau du Nord pendant les années 20. Cette jolie photographie montre que ces locomotives sont très propres et très soignées, selon la tradition de ce réseau brillant à tous points de vue. On notera une porte de boîte à fumée restée d'origine.*

Montage des vitrages de droite de la cabine de conduite

IXOBOX N°13

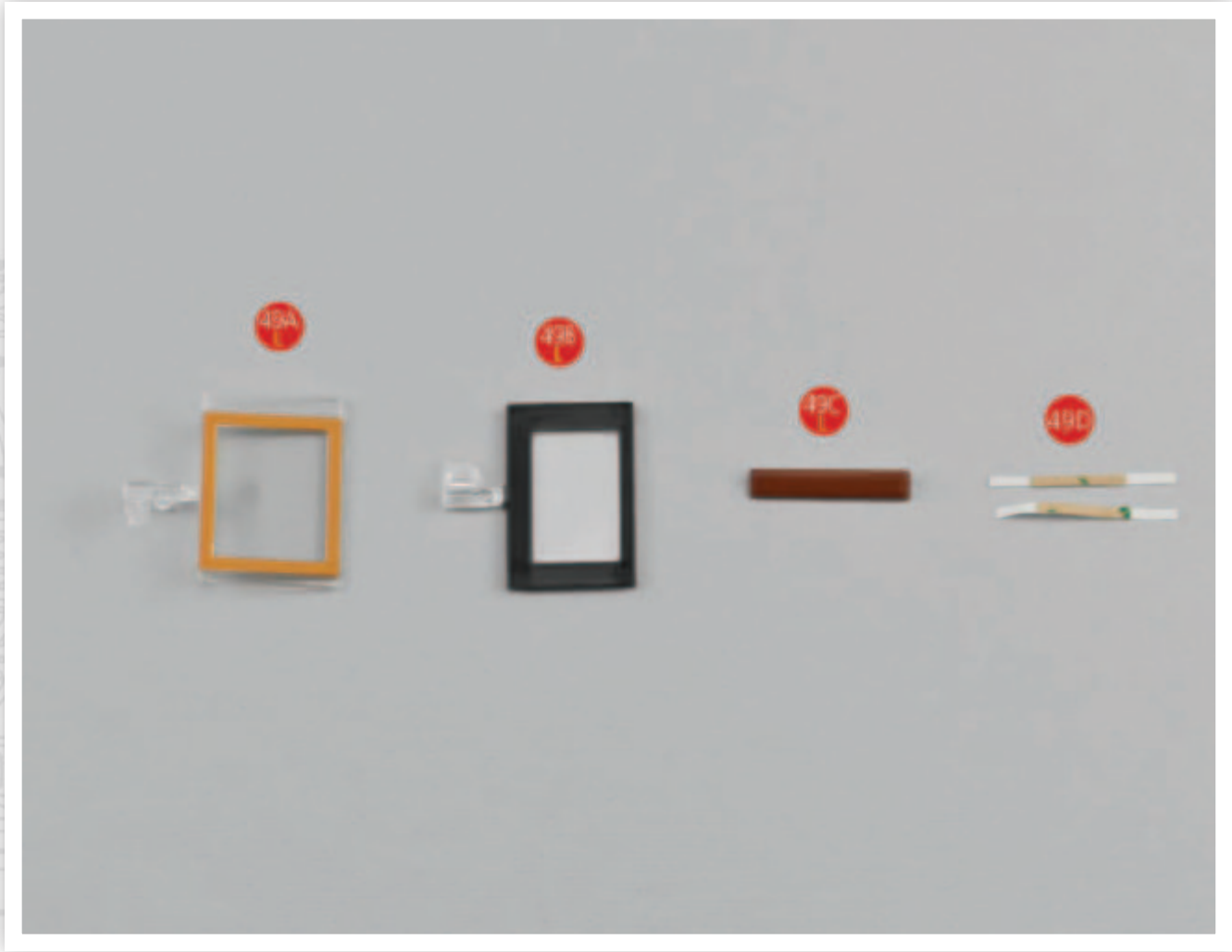

Les pièces du kit numéro 49

49A	Vitrage 1
49B	Vitrage 2
49C	Vitrage 3
49D	Autocollant (x2)

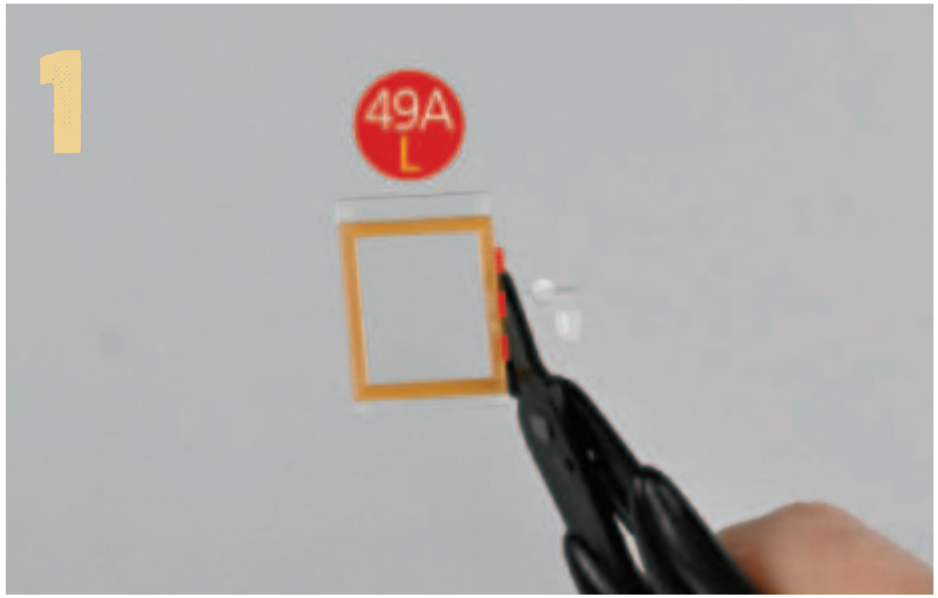
1
49A
L

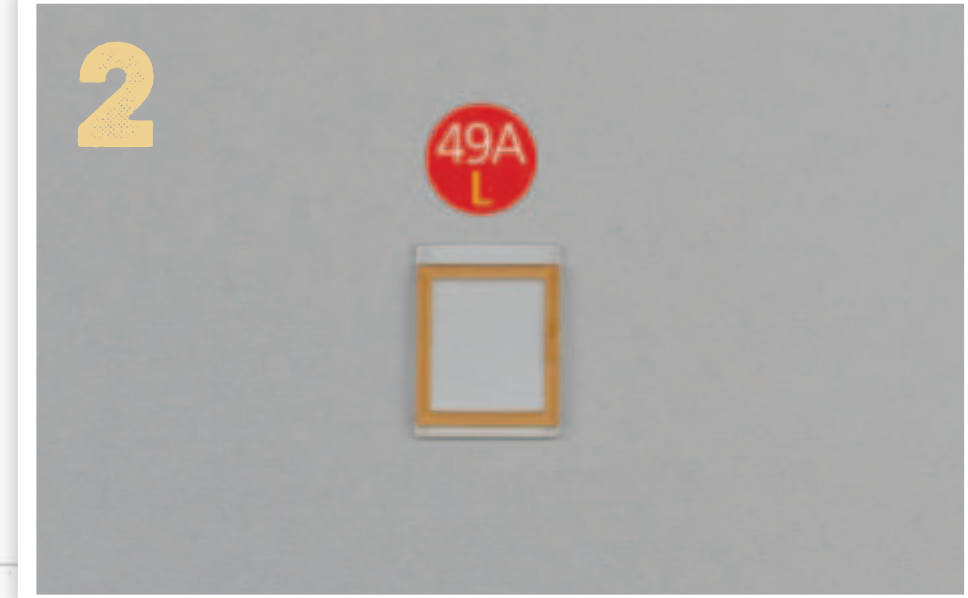
2
49A
L

49B
L
3

4

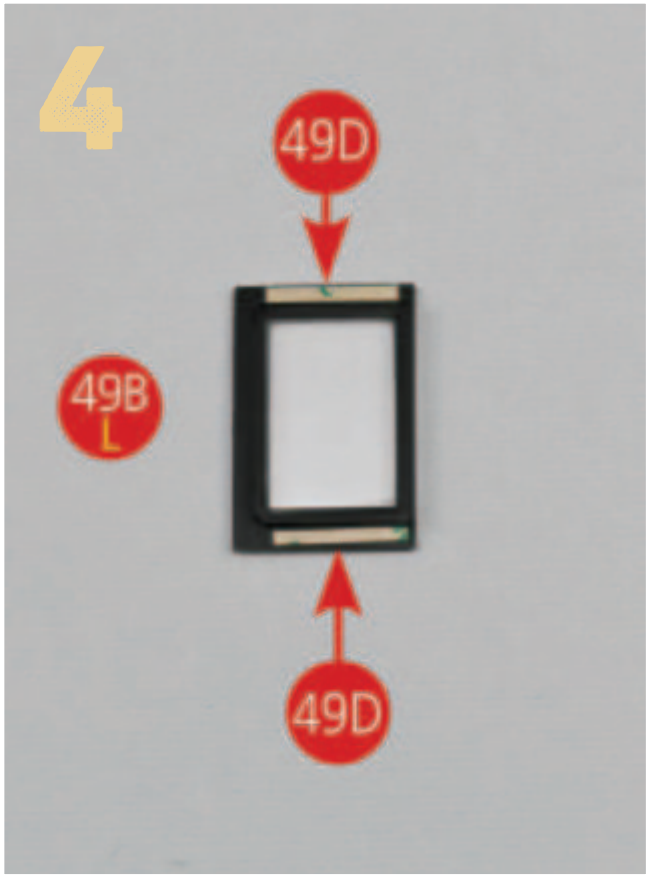

5

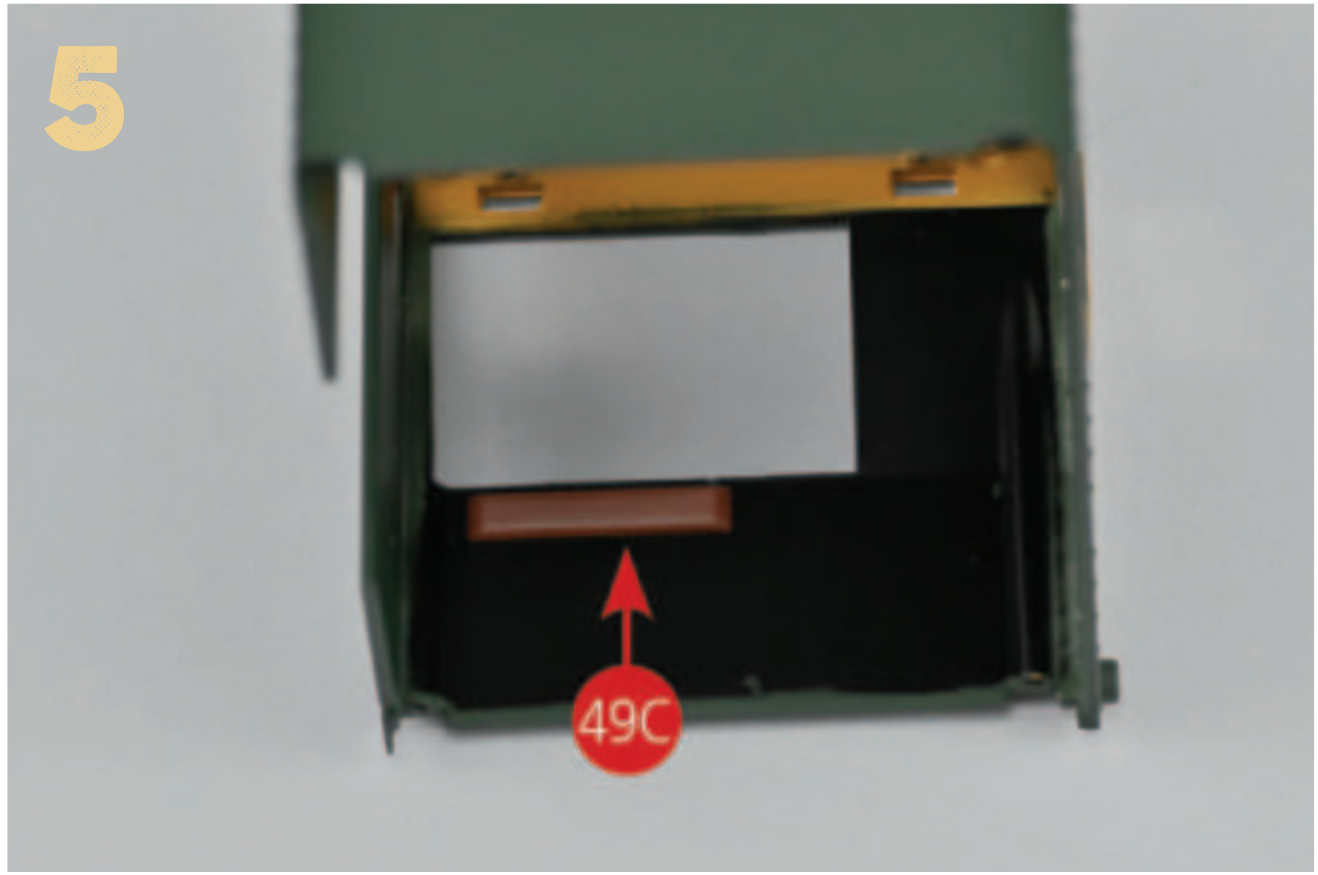

VUE FINALE

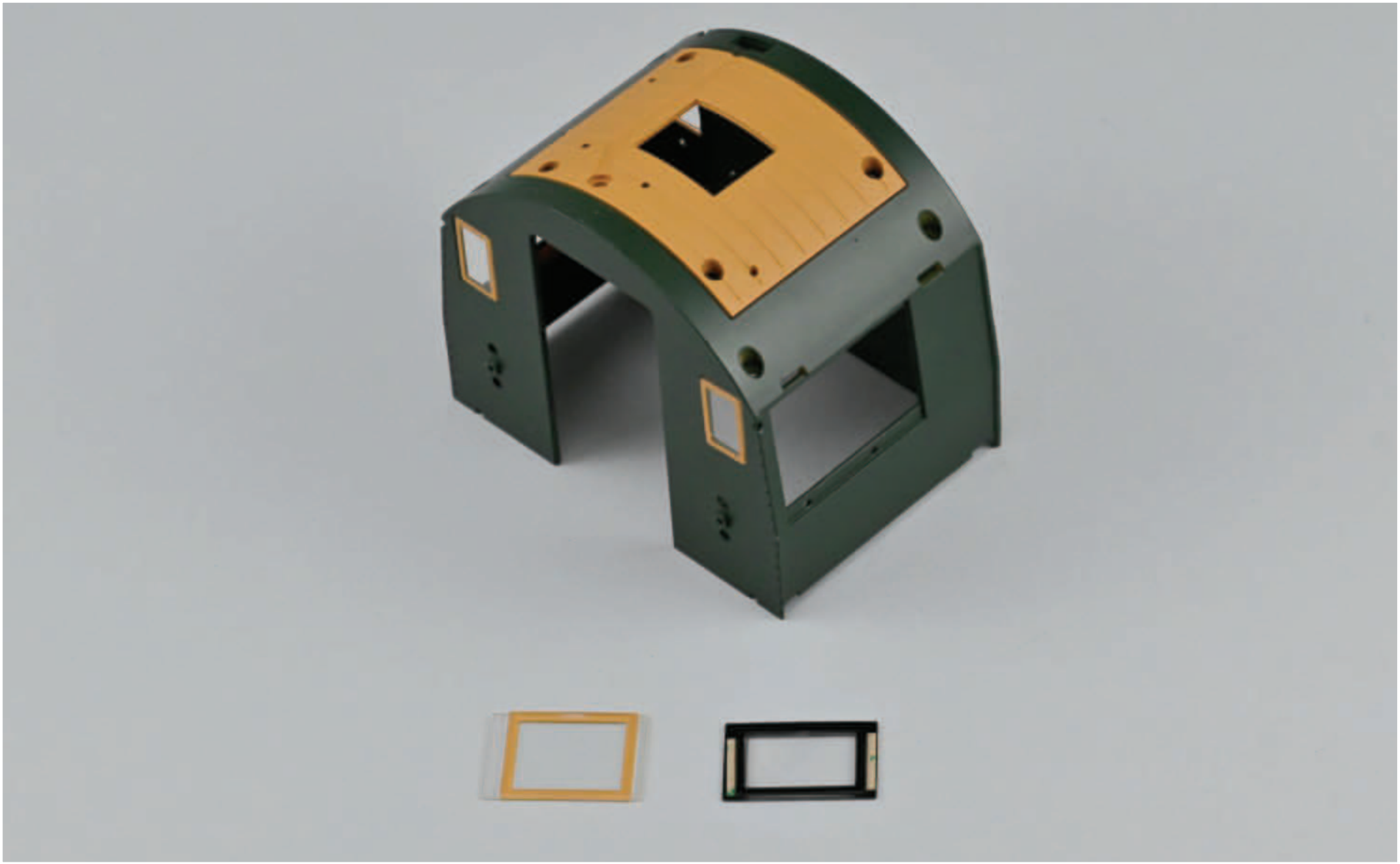

Montage des vitrages de gauche de la cabine de conduite

IXOBOX N°13

Les pièces du kit numéro 50

50A	Côté gauche de la cabine
Vis AM	M1,7 x 4 (2 + 1)

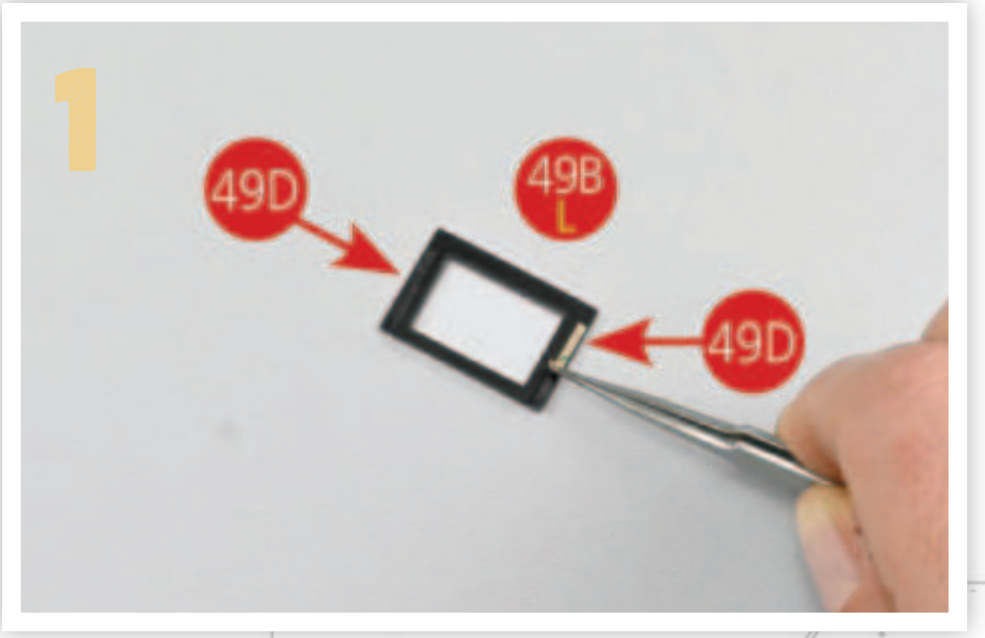
1
49D
49B
L
49D

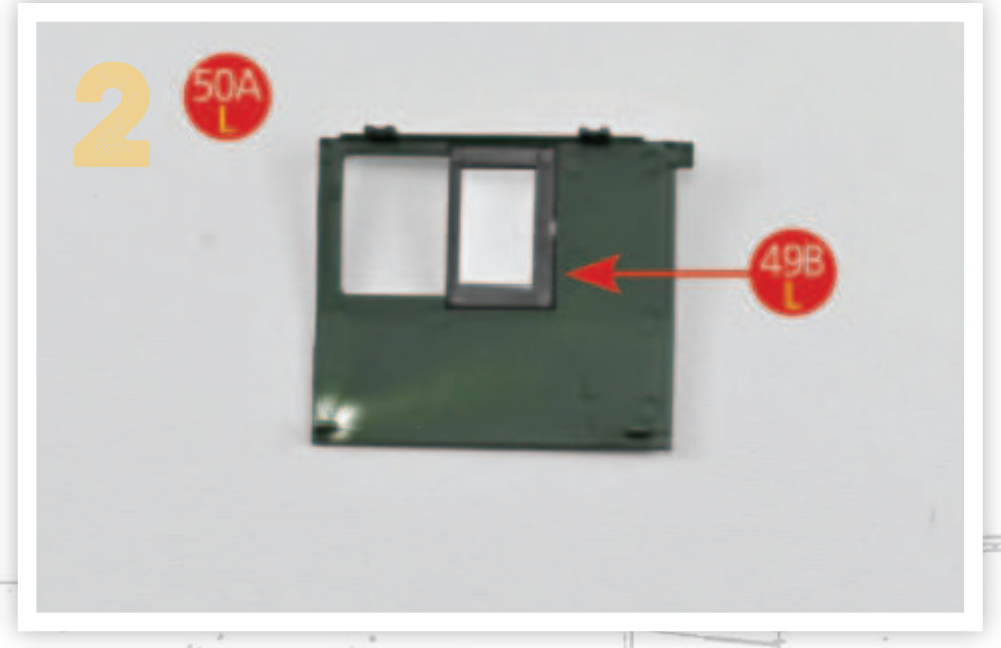
2
50A
L
49B
L

3
49A
L
47A

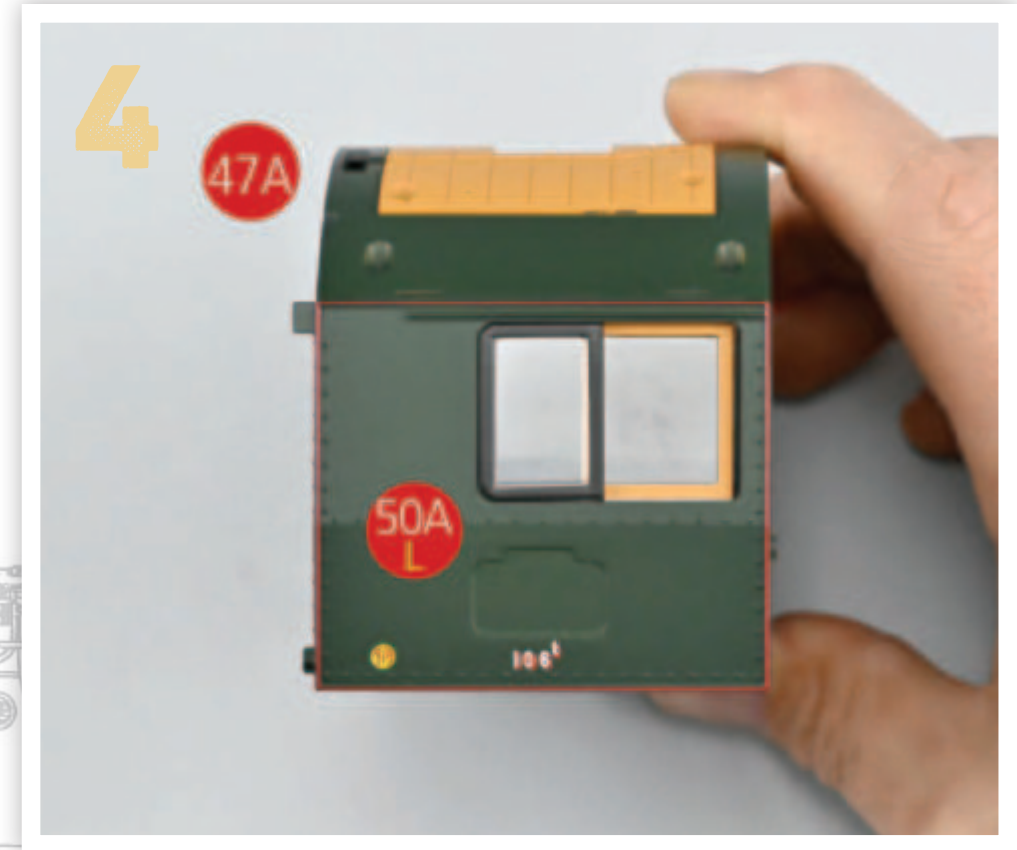
4
47A
50A
L

5
50A
L
AM
AM
47A

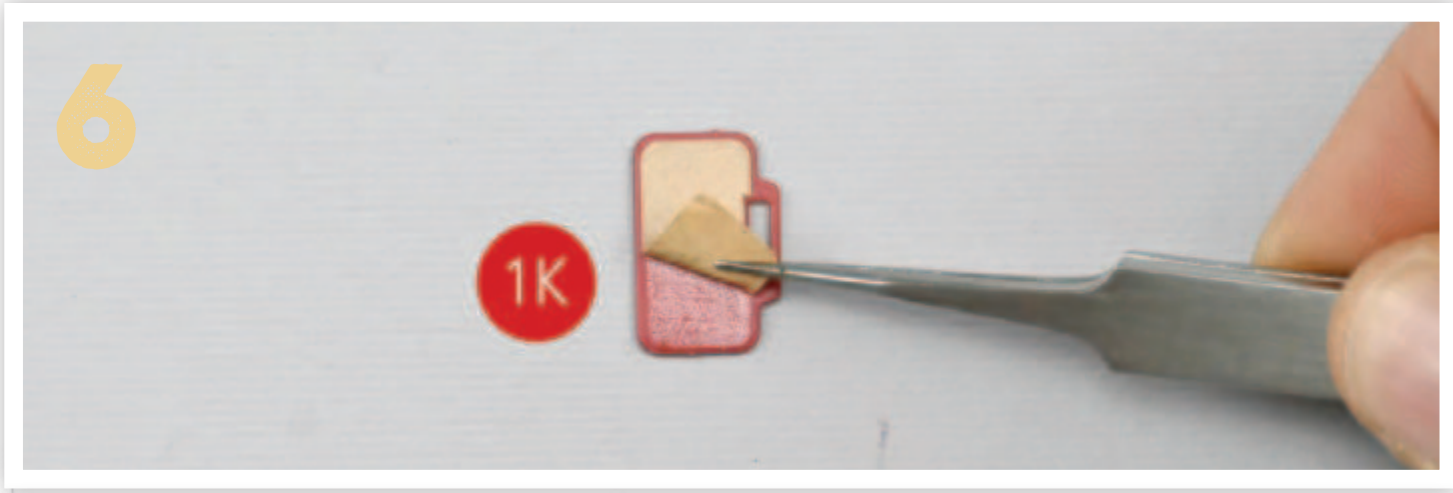
6
1K

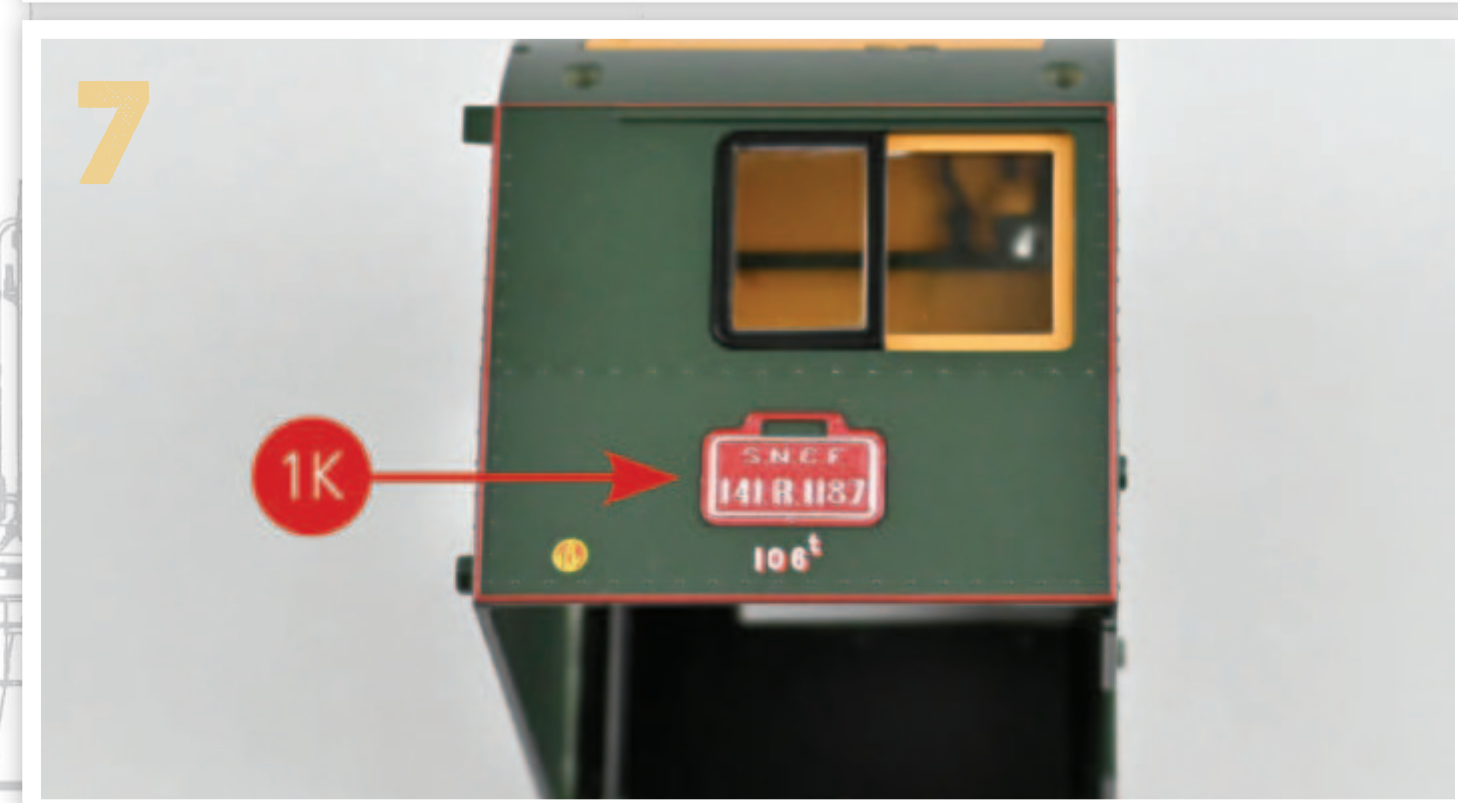
7
1K
SNCF
141 R 1187
106 t

VUE FINALE

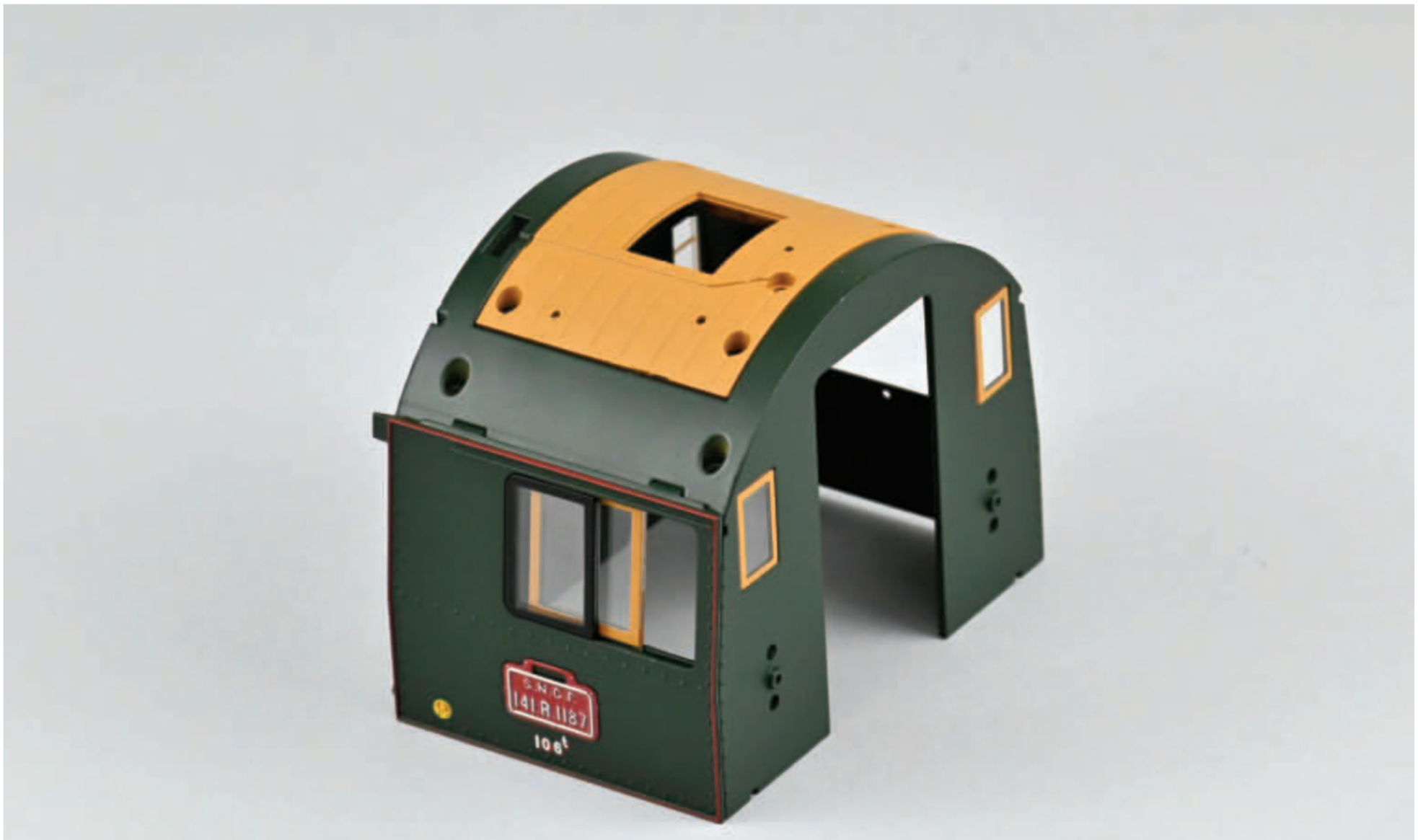

Montage des vitrages de droite de la cabine de conduite

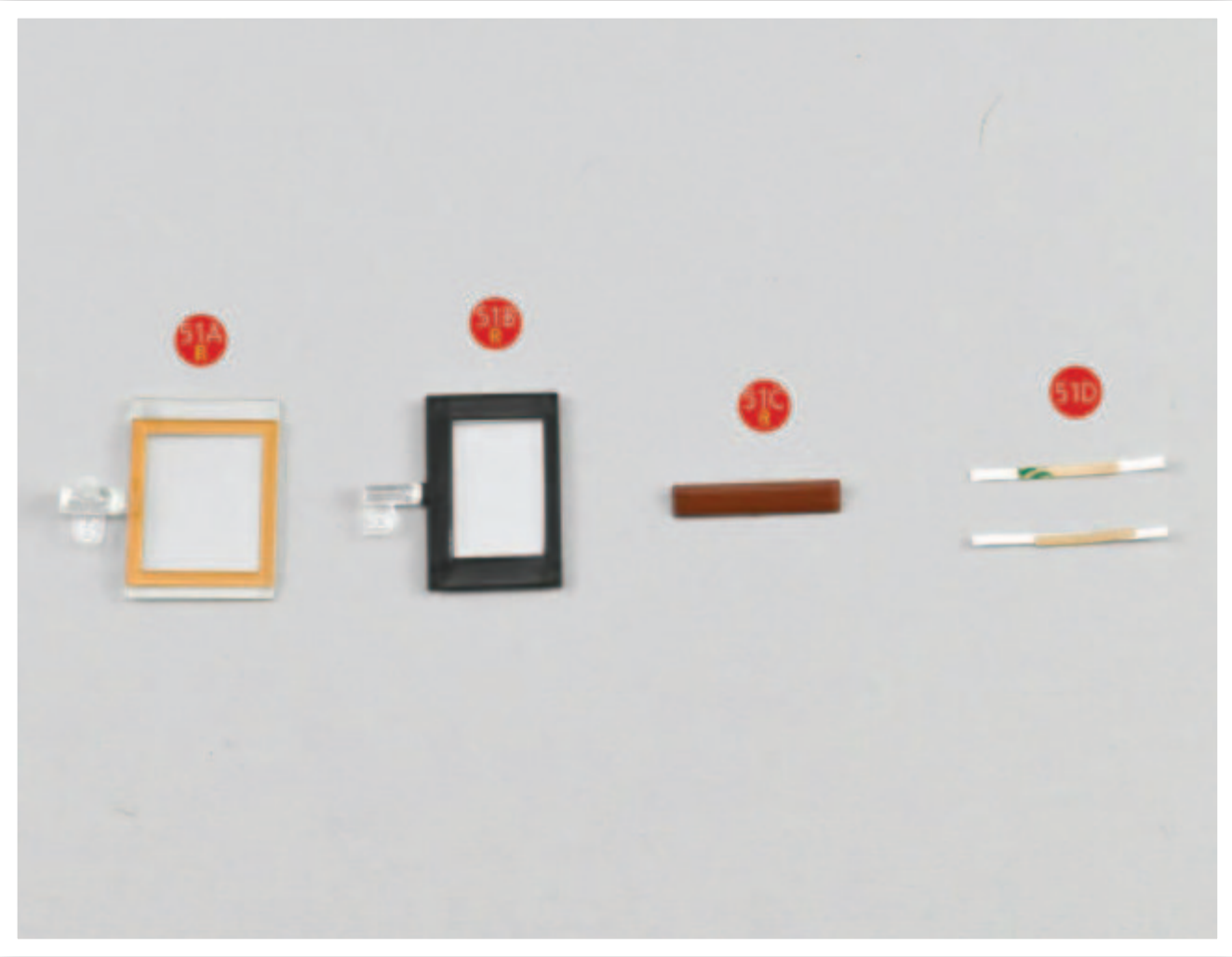

Les pièces du kit numéro 51

51A Vitrage 1
51B Vitrage 2
51C Vitrage 3
51D Autocollant (x2)

1

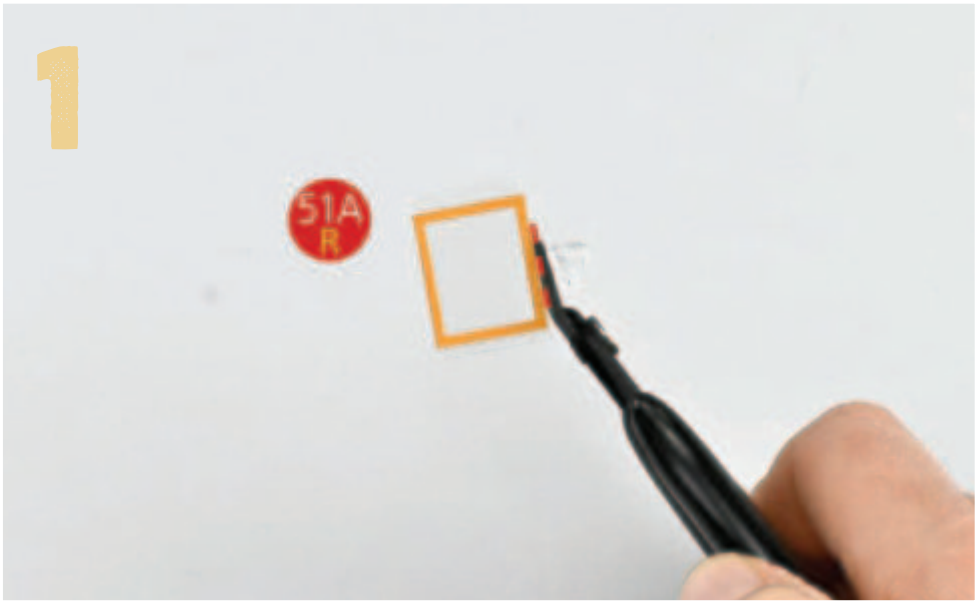

2

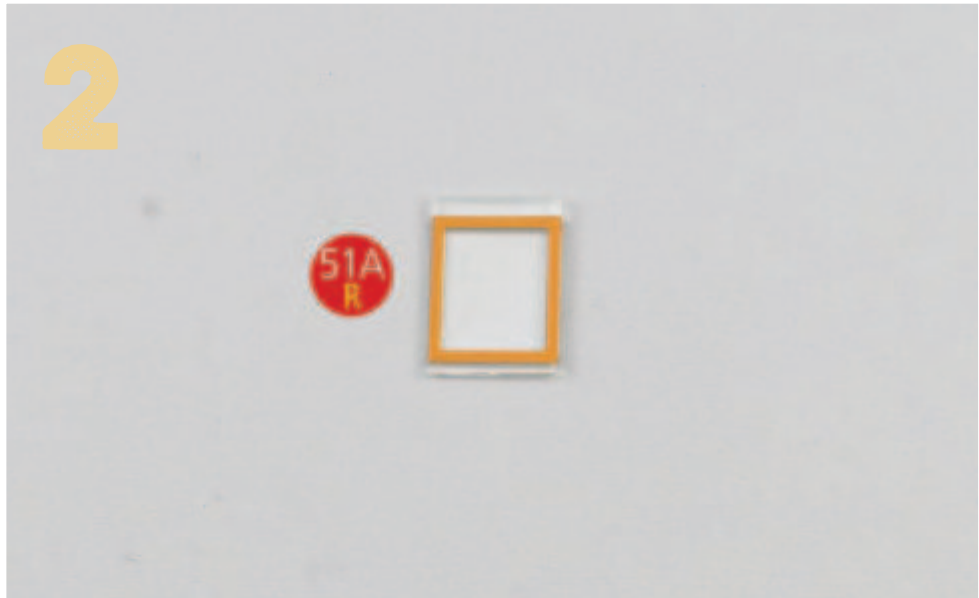

3

4

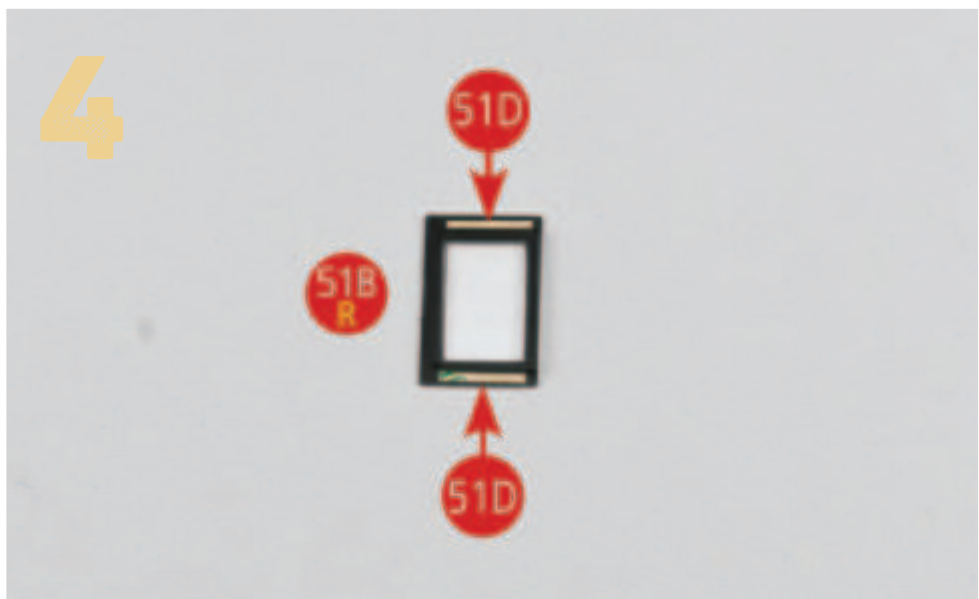

5

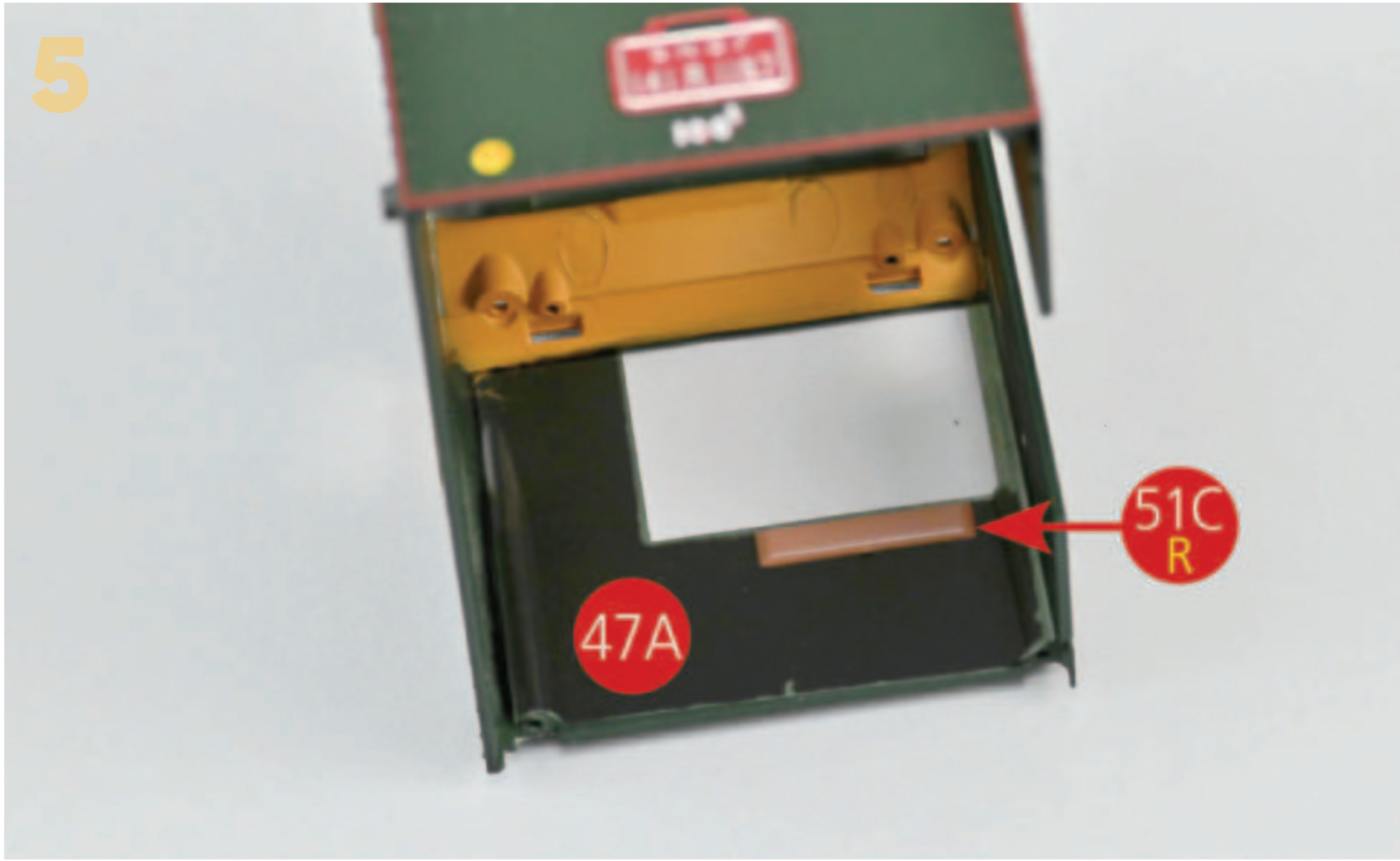

VUE FINALE

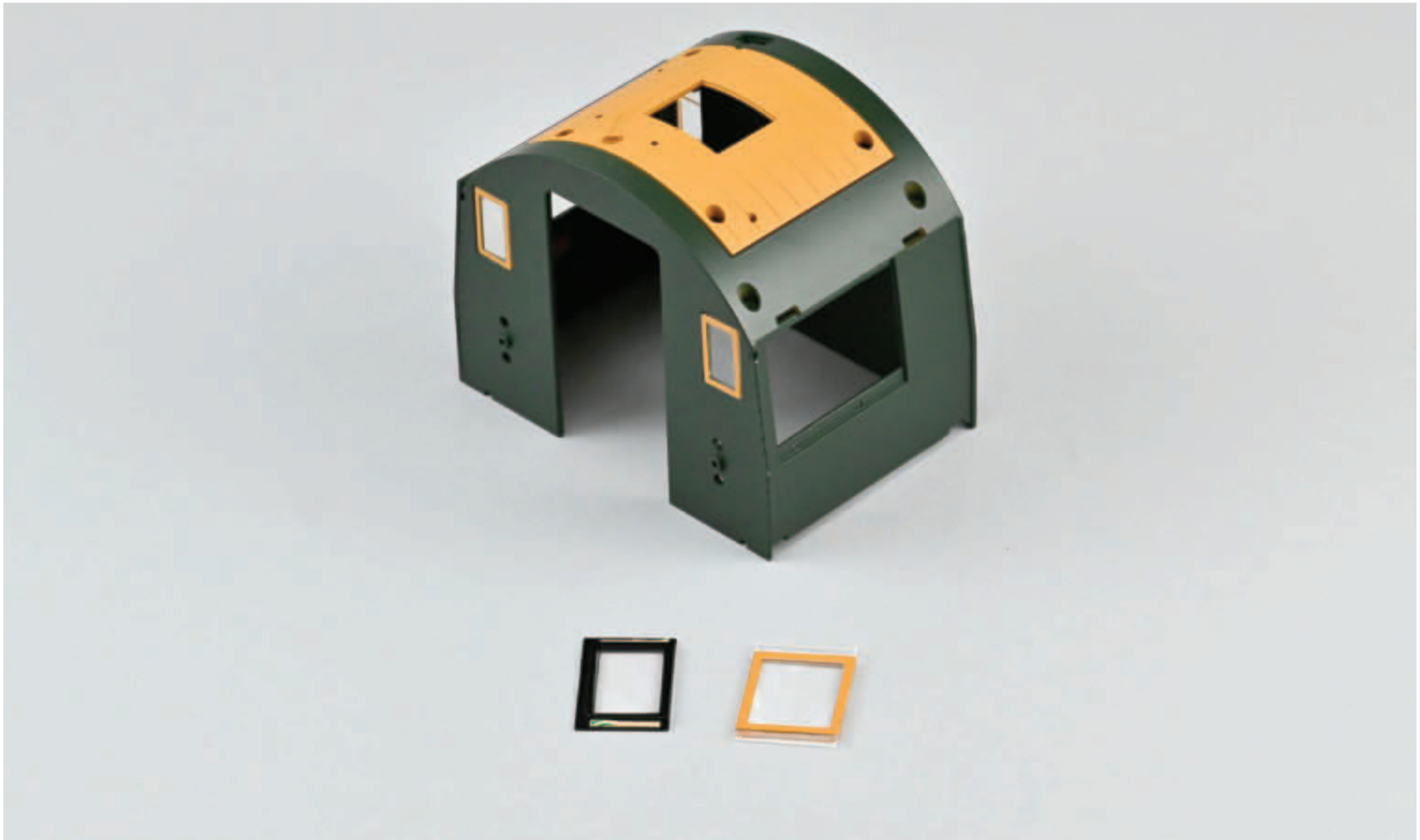

Montage de la plaque droite

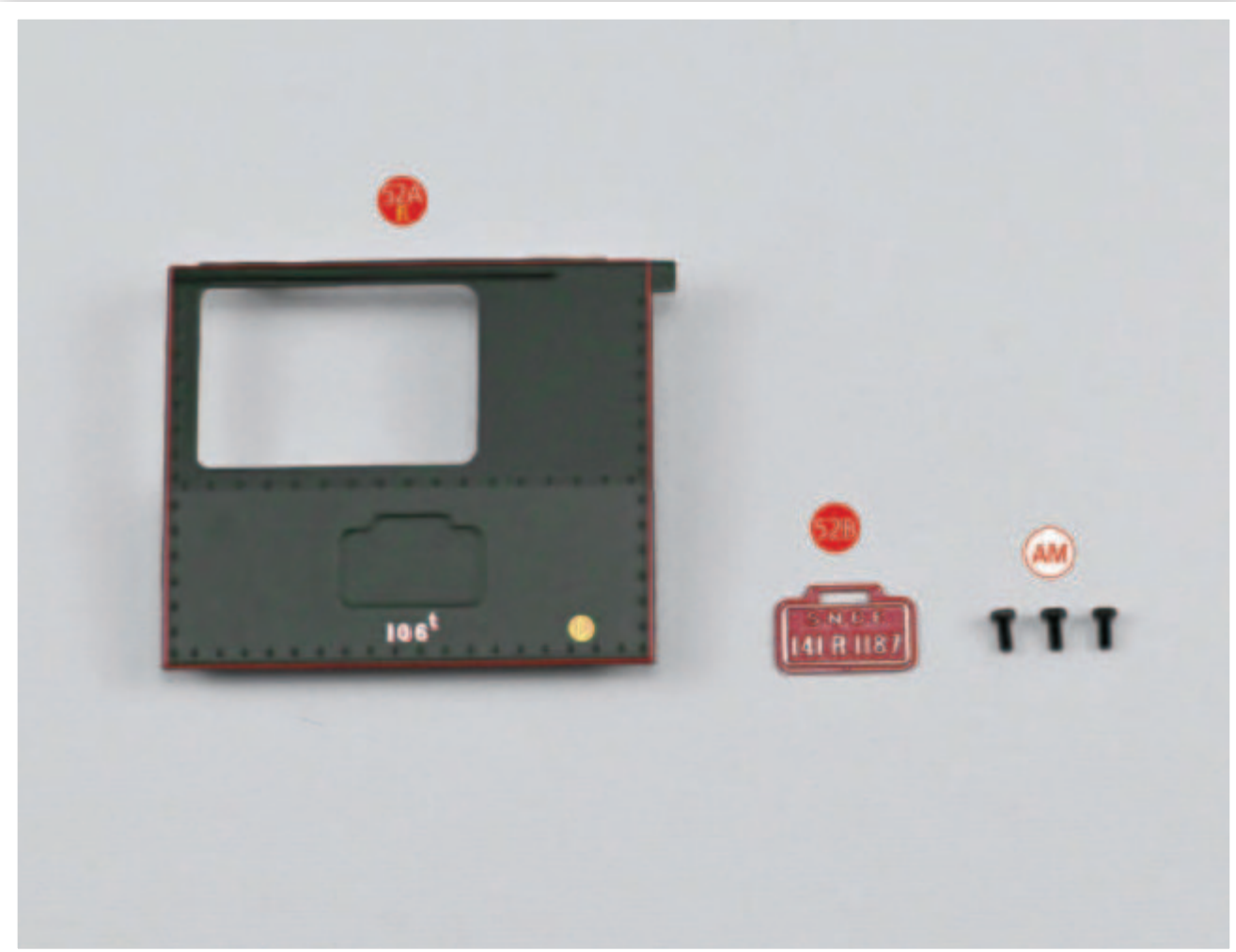

Les pièces du kit numéro 52

52A Côté droit de la cabine
52B Plaque
Vis AM M1,7 x 4 (2 + 1)

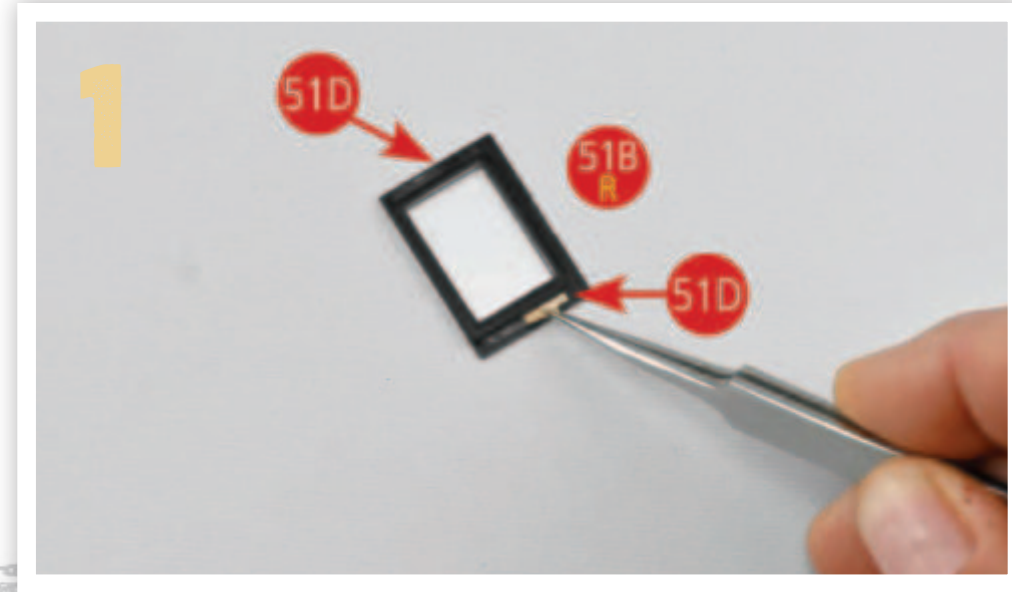
1
51D
51B
R
51D

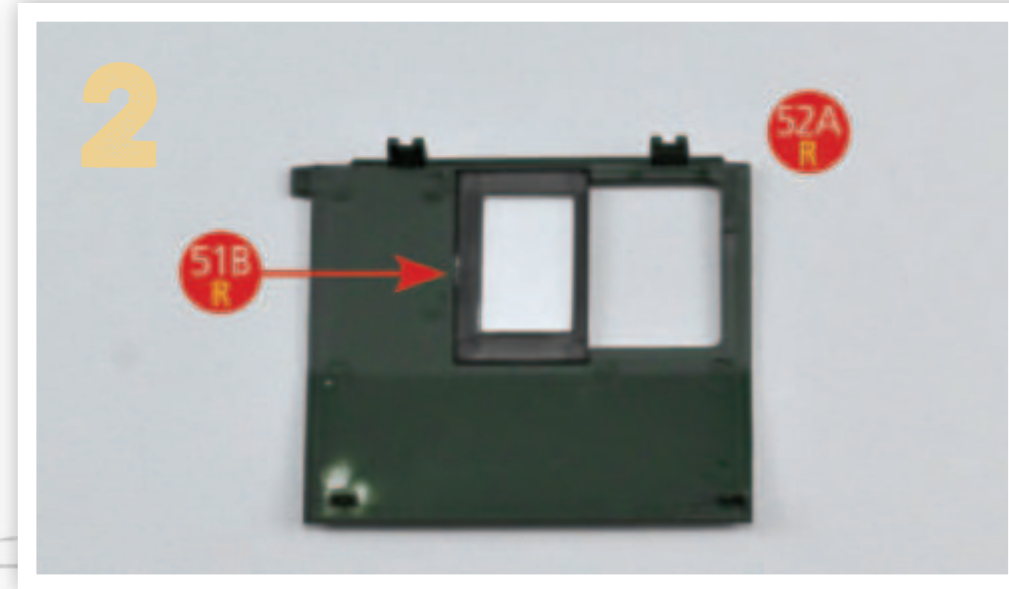
2
52A
R
51B
R

3
51A
R
47A

4
47A
52A
R

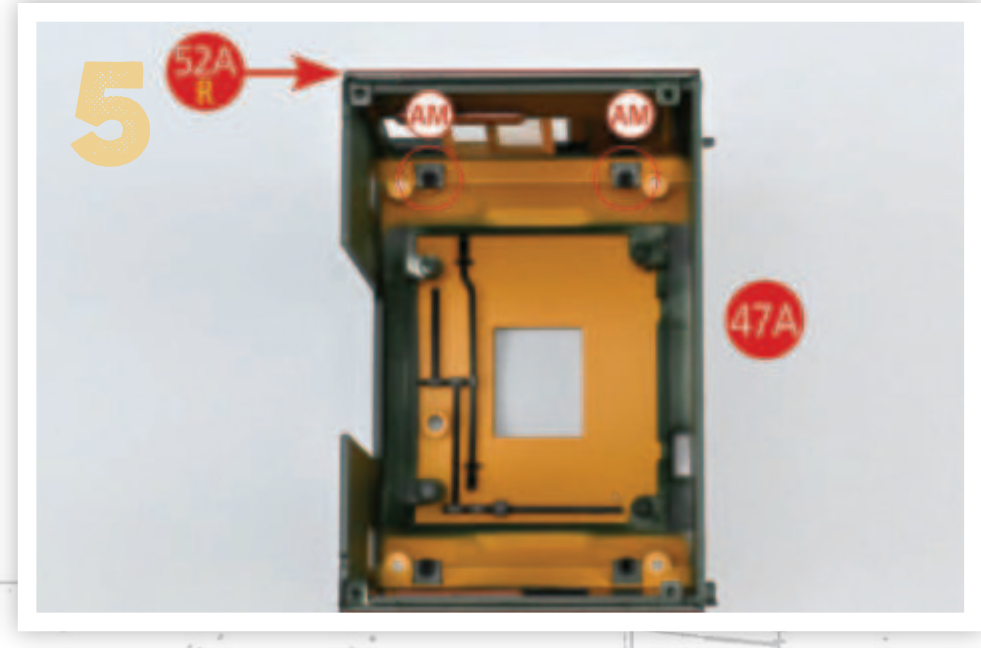
5
52A
R
AM
AM
47A

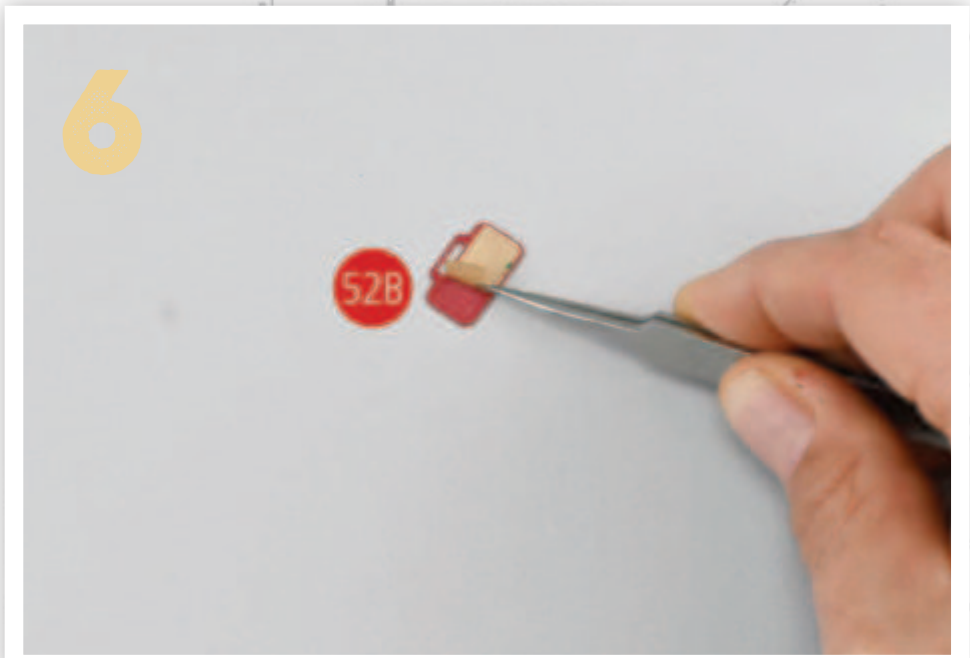
6
52B

7
52B

VUE FINALE

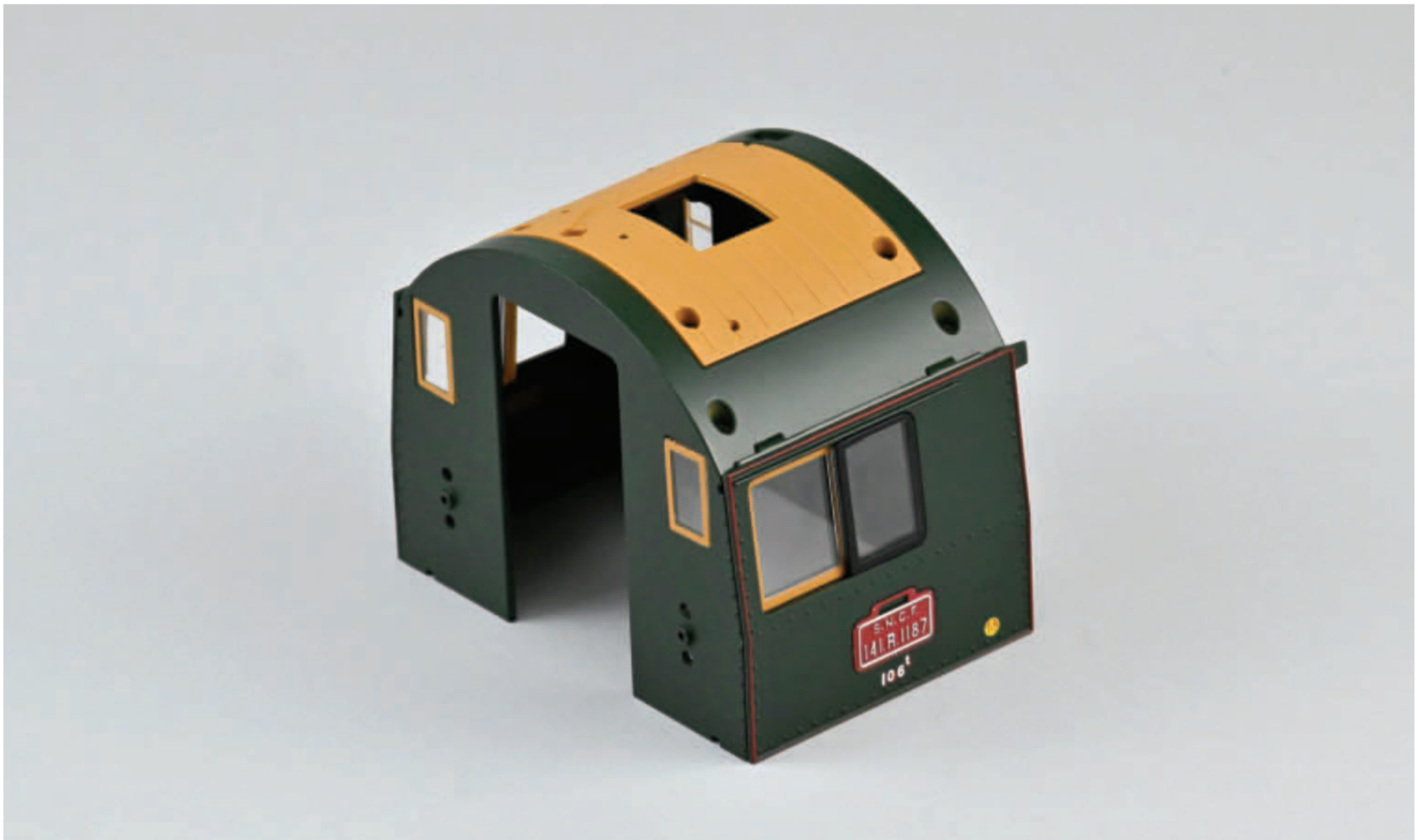

TOUTE UNE ÉPOQUE

Une belle ambiance d'essais en ligne : les photos du genre sont rares, vu les soucis vécus… La 242-A-1, locomotive la plus puissante de la SNCF, est née de la transformation d'une « Mountain » Etat trop tardivement réalisée par le grand ingénieur André Chapelon. Nous sommes en 1955 dans la région Ouest. La traction vapeur n'avait déjà plus aucun avenir.

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°14

KITS 53-54-55-56

échelle 1/32

ixoCOLLECTIONS

INFO SERVICE 05 61 34 39 39

M 02357 - 14 - F: 59,99 € - EY

+EY LOCOMOTIVE BOX

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Les affectations des 141-R **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La Pacific unifiée 01 de la Deutsche Reichsbahn **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°14

Kit 53-54-55-56 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G. Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.
La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé, dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

FR BE CA
LE TRI FACILE
EMBALLAGES + PLASTIQUES
BAC DE TRI
Séparez les éléments avant de trier

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande
Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.
2.2 Refus d'honorer la commande par la Société
La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.
2.3 Paiement de la commande
Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation
En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.
5.2 Retour des produits
Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.
5.3 Résiliation d'un abonnement
Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LES AFFECTATIONS DES 141-R

Nous savons que le réseau de la SNCF, en 1945, est presque totalement anéanti : la plupart des lignes sont coupées en un ou plusieurs points, les Alliés comme l'ennemi ayant fait sauter un nombre élevé d'ouvrages d'art, notamment les axes de communication que sont les ponts sur les fleuves.

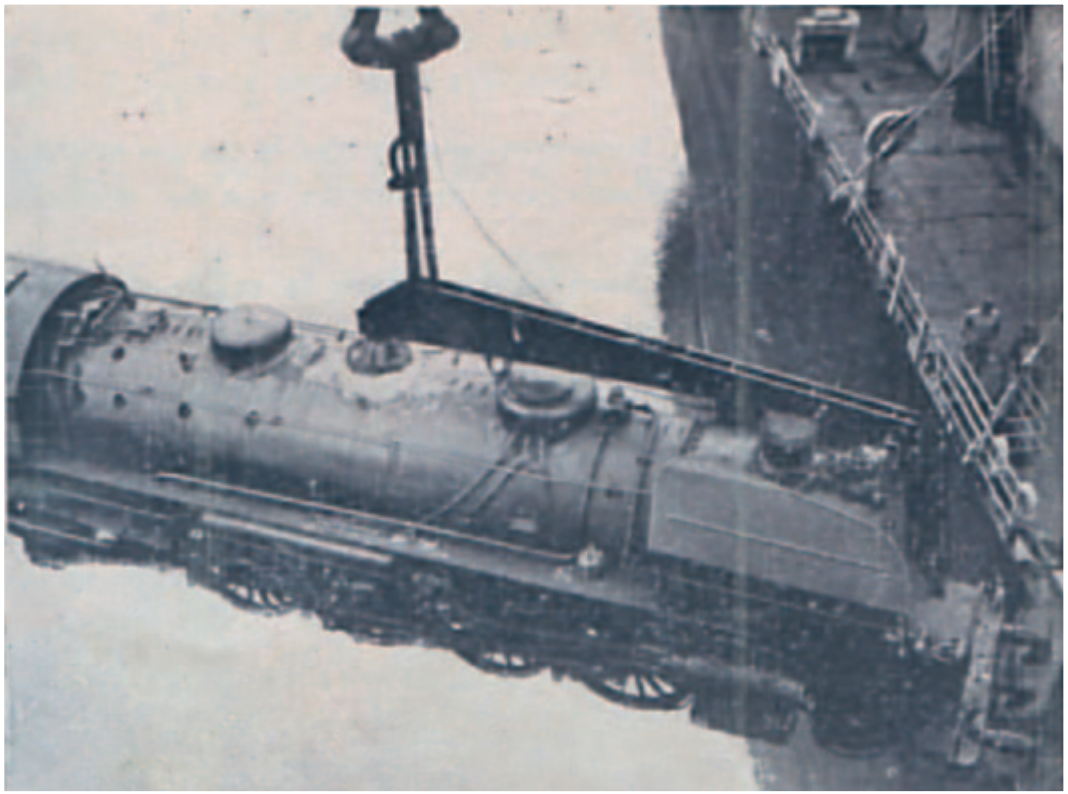

Crédit : Document RGCF.

Déjà entourées d'affection, les 141-R doivent aussi subir des affectations… Le mystère de leur affection, dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, reste encore difficile à expliquer, car l'époque était celle de l'urgence, de la pénurie de moyens de transport, et souvent de l'improvisation devant l'imprévu devenu la règle de tout pays subissant une guerre.

Ci-contre : Vue prise en février 1946 à Marseille. Une 141-R quitte le navire « Lakehurst ». La locomotive est prise avec l'aide d'une poutre placée en long sur la chaudière.

Crédit : Document RGCF.

UN RÉSEAU FRANÇAIS DÉTRUIT

Entre le débarquement américain du 6 juin 1944 et la capitulation allemande du 8 mai 1945, il y a 11 mois et 2 jours de guerre durant lesquels le réseau ferré français représente l'enjeu le plus important, puisqu'il est le seul moyen de transport. Il faut à la fois paralyser les transports allemands, mais aussi permettre les transports alliés : ce qui entraîne des destructions et des reconstructions continuelles et quasi totales, comme les 24 grands triages nationaux, les 51 grandes gares, les 71 grands dépôts, les 600 postes d'aiguillage et enfin des milliers et des milliers de kilomètres de voies.

Il faut dire que les Américains trouvent, en 1944-1945, un réseau ferré français presque détruit. La grande ligne qui semble la plus intacte est la Paris-Brest, mais Landerneau est son terminus… Toutes les autres ont disparu. Le Havre, Nantes, Bordeaux, le sud de la Bretagne et la Vendée, Nice, Strasbourg et tout l'Est sont coupés de la capitale. La ville de Lyon peut être atteinte par un incroyable trajet de 14 heures en passant par Nevers ! Aucun train ne peut traverser la Loire à Orléans (le transfert se fait en barque), ou passer Nevers en direction de Clermont-Ferrand. Les Américains, avec les Anglais, devront donc se faire bâtisseurs de ponts et de voies ferrées pour mettre en application la moindre

Ci-contre : *Le déchargement d'une 141-R à Anvers en décembre 1945 avec l'aide d'un « ponton-grue » placé sur le quai le long du navire « Vebdy ». Notez la paroi provisoire en bois fermant l'abri de conduite de la locomotive.*

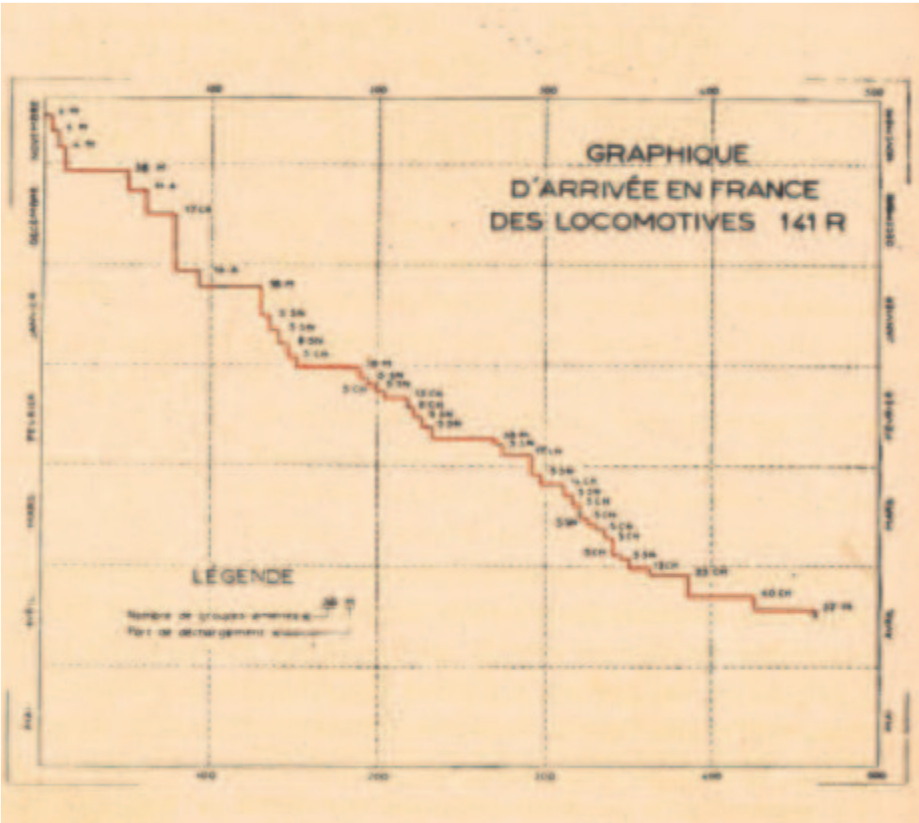

Ci-dessus : *Le pont du navire « Belpamela » à l'arrivée au Havre le 27 févier 1946. Les tenders ont reçu une fermeture de leur hotte à charbon, pour le voyage. Ce ne sont pas des tenders à fuel.*

Ci-contre : *Le graphique des arrivées des 500 premières 141-R en France. Le trait horizontal est proportionnel au nombre de locomotives par arrivée, comme le trait vertical avec la durée entre deux voyages. Les lettres sont les initiales des ports : « CH » = Cherbourg, « H » = Le Havre, « M » = Marseille », etc.*

stratégie. Les cheminots de la SNCF se mettront au travail pour reconstruire le réseau derrière l'avancée des Alliés, et peu après la Libération, le réseau redevient actif, la situation étant redevenue normale à la fin des années 1940.

UN ACHEMINEMENT DIFFICILE

Les différentes régions de la SNCF désignent les dépôts devant recevoir des 141-R. La région Est est prioritaire. Les locomotives sont donc à acheminer depuis leurs différents ports de débarquement où l'on « débielle » d'abord les roues, on coiffe la cheminée d'un « chapiteau » pour empêcher l'humidité de pénétrer dans la chaudière, tandis que la cabine de conduite est fermée par une paroi en bois soigneusement posée sur la façade arrière. Regroupées par trains entiers, avec des wagons-raccords interposés, les 141-R gagnent les grands ateliers d'Épernay, Bischheim (région Est) ou Sotteville (région Ouest) pour être préparées : remontage des bielles, installation de l'indicateur-enregistreur de vitesse « Flaman », conduites de vapeur démontables pour les futurs passages en atelier, « plombage » des soupapes, montage de tuyauteries et de manomètres supplémentaires… et bien d'autres adaptations, puis des essais en ligne pendant une semaine. Les 10 premières 141-R en service seront les 141-R-458 à 468, et à la fin de 1945, il y a 50 locomotives en service. À la fin de 1946, on disposera de 697 locomotives.

LA PACIFIC UNIFIÉE 01 DE LA DEUTSCHE REICHSBAHN

Sortie en 1926, cette locomotive est le chef-d'oeuvre de la firme allemande Borsig. Capable de rouler à 130 Km/h en tête de trains de 800 tonnes, la Pacific unifiée 01, racée et fine, se classe parmi les meilleures « Pacific » du monde à cette époque.

Crédit : Document Hubert.

L'UNIFICATION FERROVIAIRE ALLEMANDE

Au moment de l'unification allemande en 1871, le réseau ferré du pays est très hétéroclite : il comprend environ 18 000 kilomètres de lignes, réparties entre 66 compagnies. Cet ensemble au matériel roulant très diversifié est d'une exploitation malcommode, et la Prusse est chargée d'administrer le réseau. Le 11 octobre 1924, la Deutsche Reichsbahn Gesellschaft est créée : c'est l'unification des chemins de fer allemands enfin fusionnés en une seule compagnie nationale.

UNE CARRIÈRE MOUVEMENTÉE, MAIS GLORIEUSE

On voit les locomotives « 01» en tête de tous les grands trains rapides allemands des années 20 et des années 30, et roulant à 150 km/h et même 160 km/h. Les années d'après-guerre voient le partage de l'Allemagne, ainsi le parc de « 01» se retrouve dispersé de part et d'autre du Rideau de Fer : 171 à l'Ouest et 70 à l'Est. Ces magnifiques locomotives de l'Allemagne Fédérale roulèrent jusqu'en 1973 et celles de la RDA jusqu'en 1981, devenant ainsi les dernières Pacific européennes encore en service.

Ci-contre : *Locomotive allemande type « Pacific » série 01, numéro 003, type lourd avec tender court 2'2T30, vue en 1926 à sa livraison.*

Montage du toit de la cabine de conduite

IXOBOX N°14

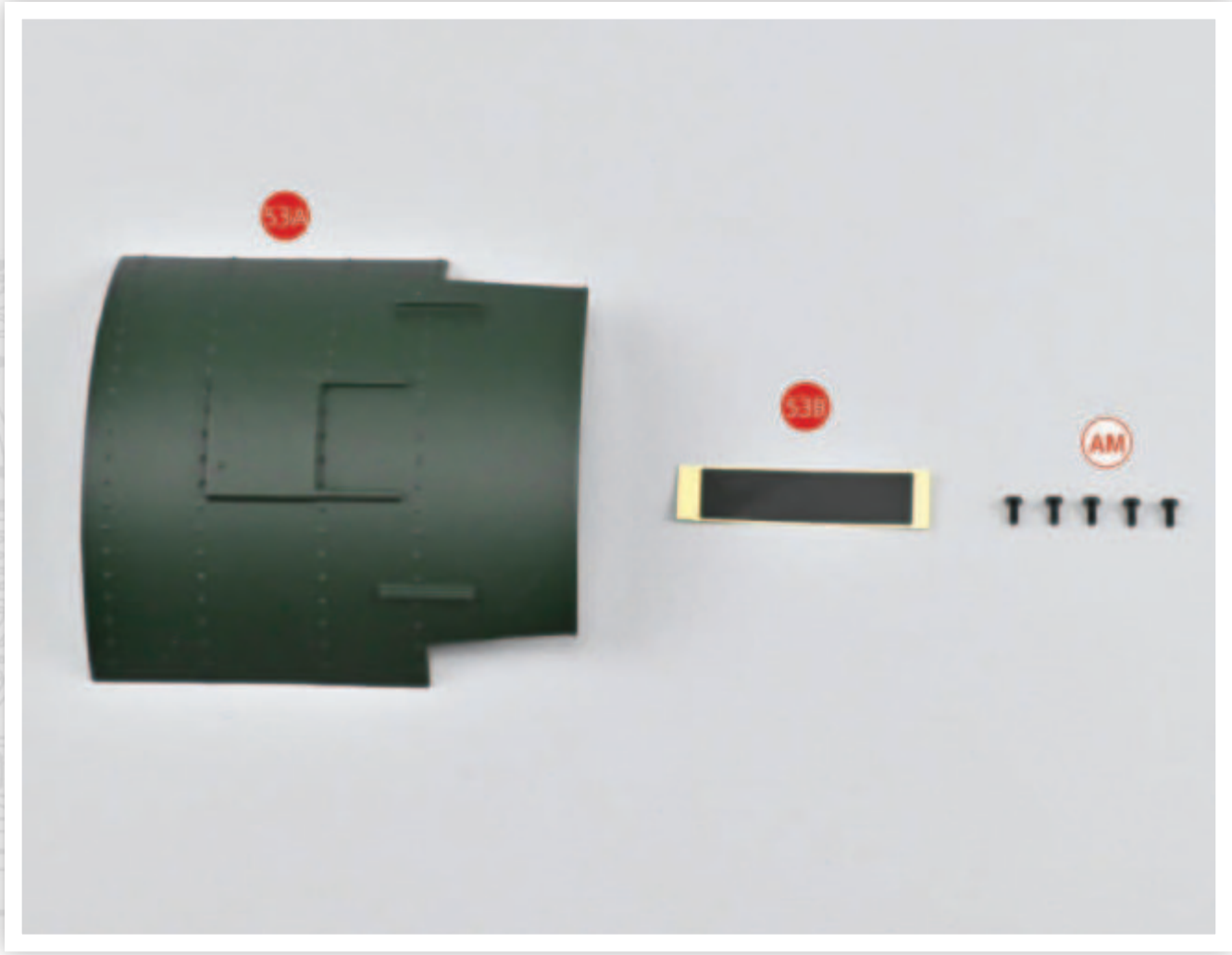

Les pièces du kit numéro 53

53A	Toit de la cabine
53B	Autocollant
Vis AM	M1,7 x 4 (4 + 1)

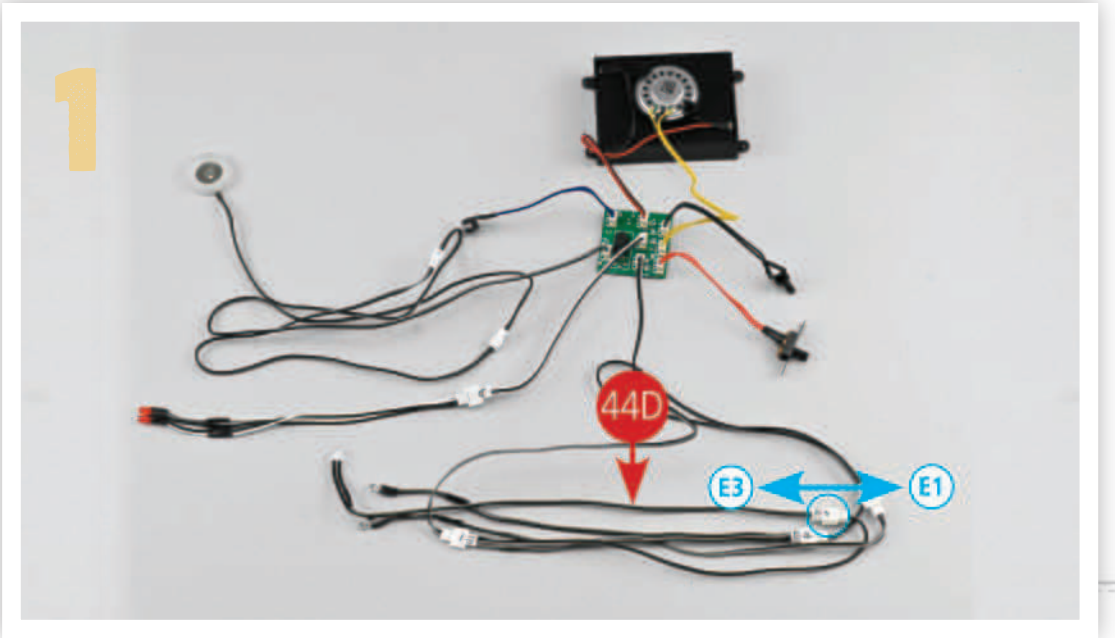
1
44D
E3
E1

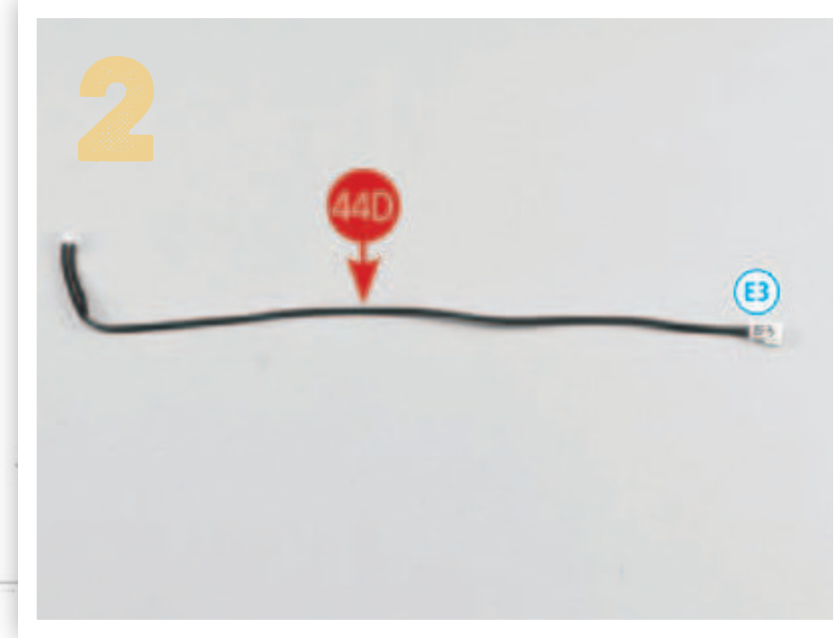
2
44D
E3

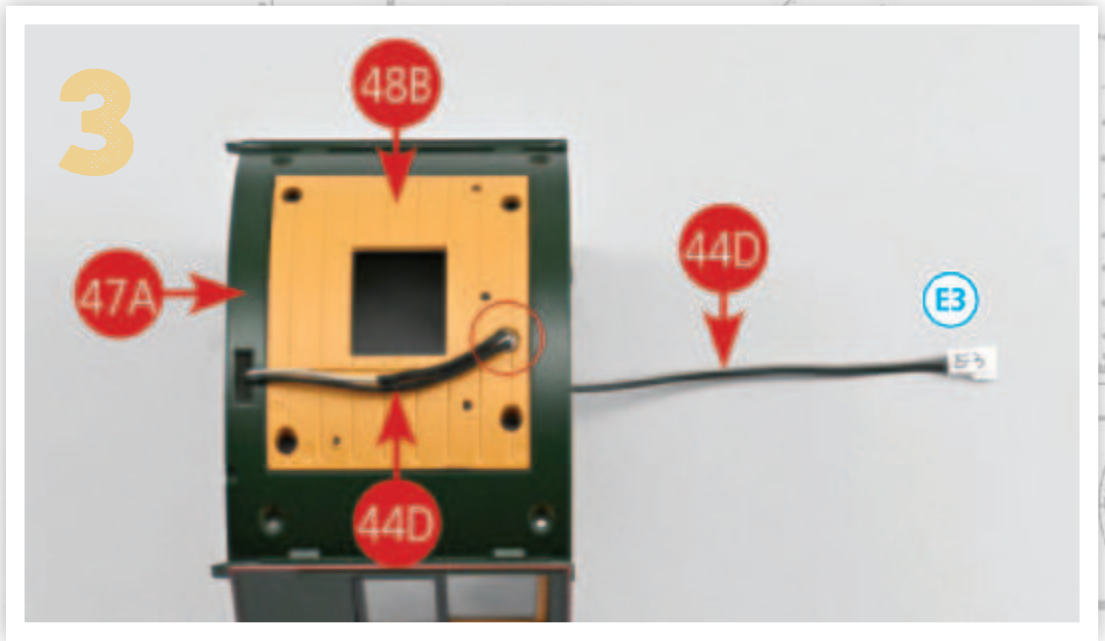
3
48B
47A
44D
E3
44D

4
53B

5
53A

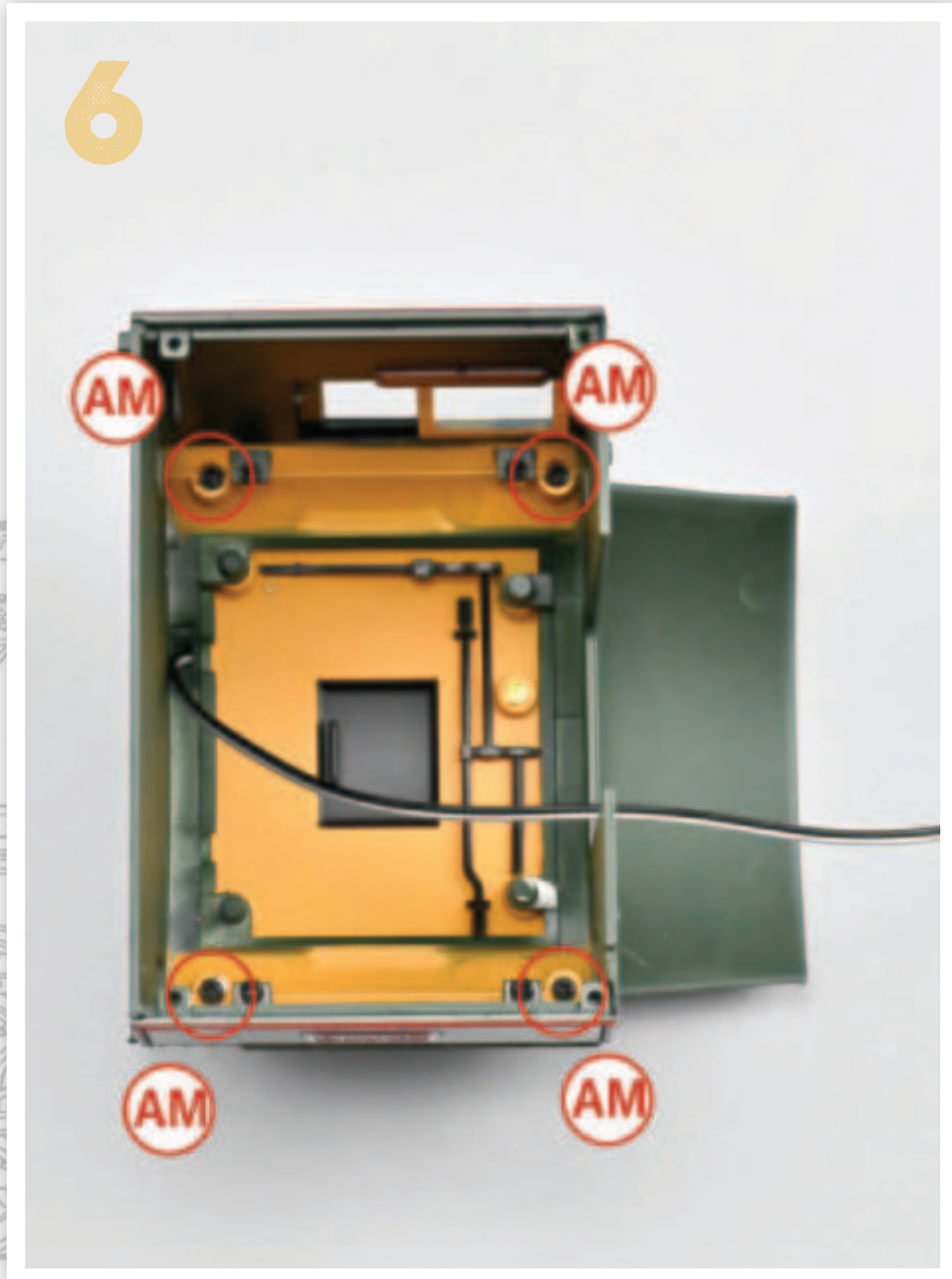
6
AM
AM
AM
AM

VUE FINALE

Montage du portillon gauche de la cabine

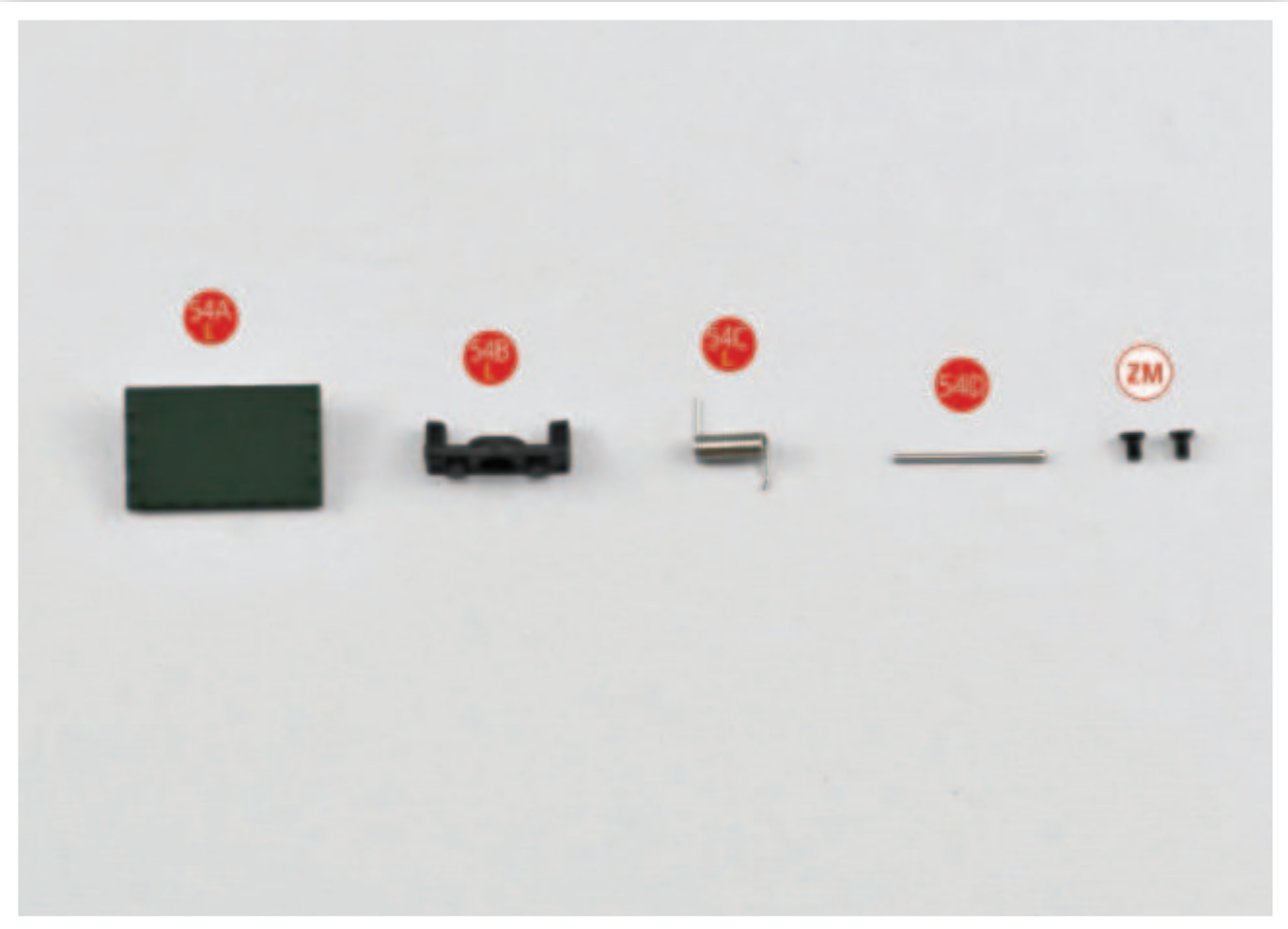

Les pièces du kit numéro 54

54A	Portillon gauche
54B	Support du portillon
54C	Ressort
54D	Axe
Vis ZM	M1,7 x 3 (1 + 1)

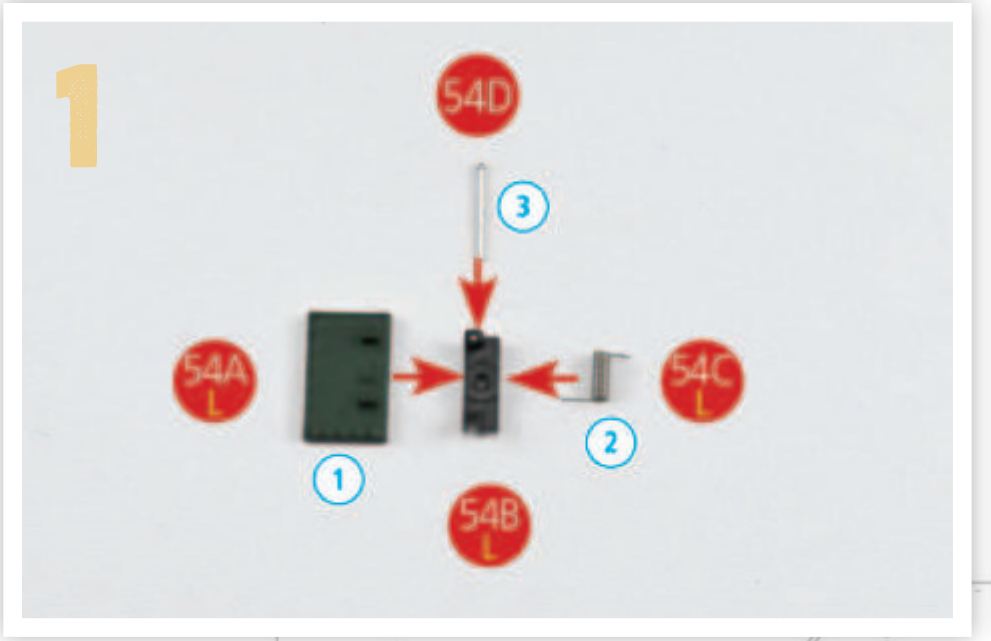
1
54D
3
54A
L
54C
L
2
1
54B
L

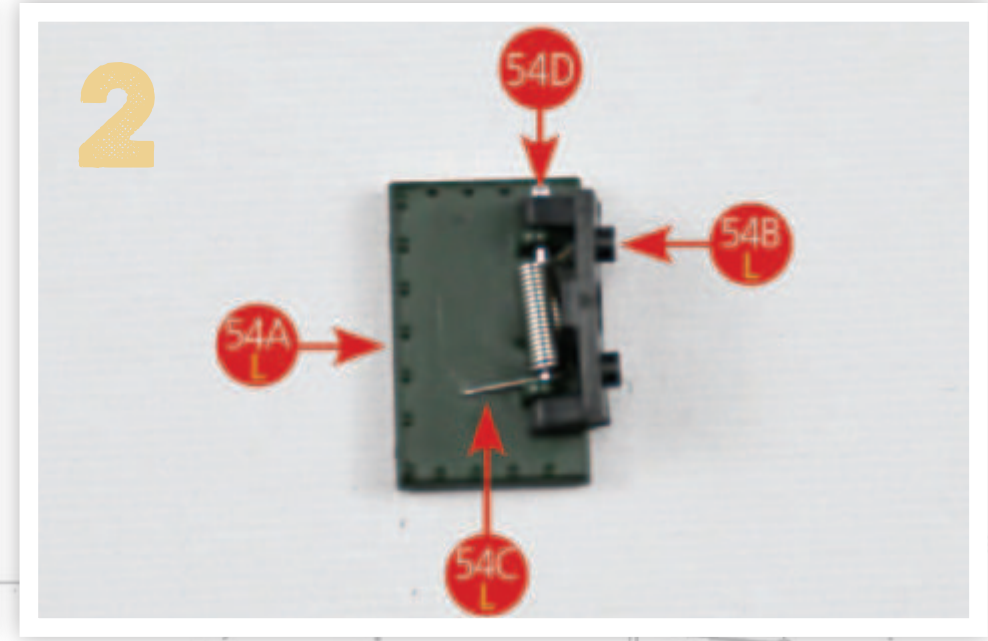
2
54D
54B
L
54A
L
54C
L

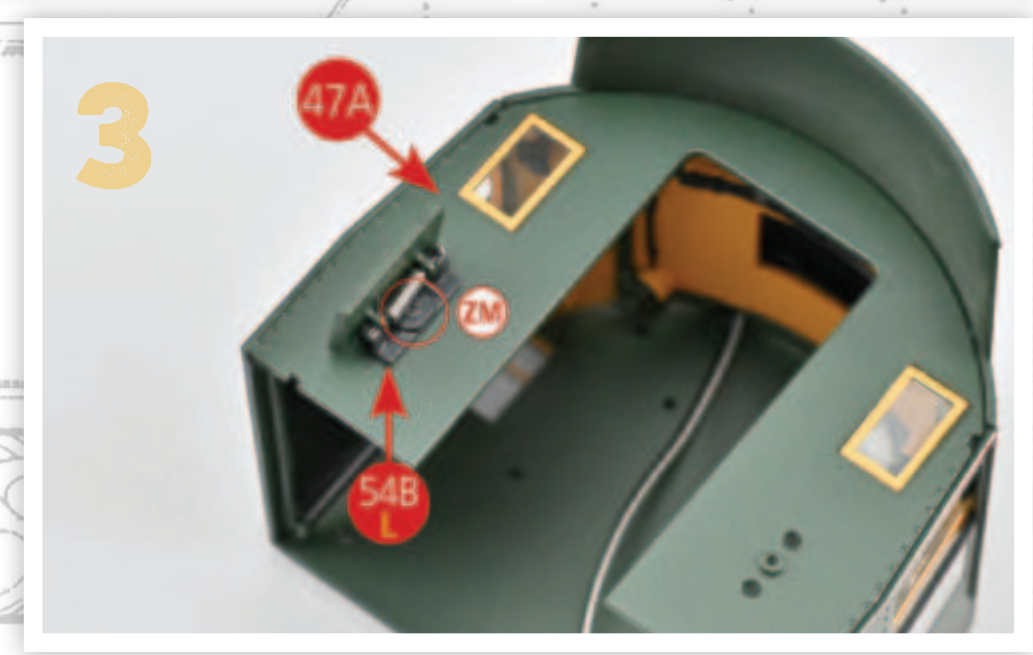
3
47A
ZM
54B
L

VUE FINALE

Montage du portillon droit de la cabine

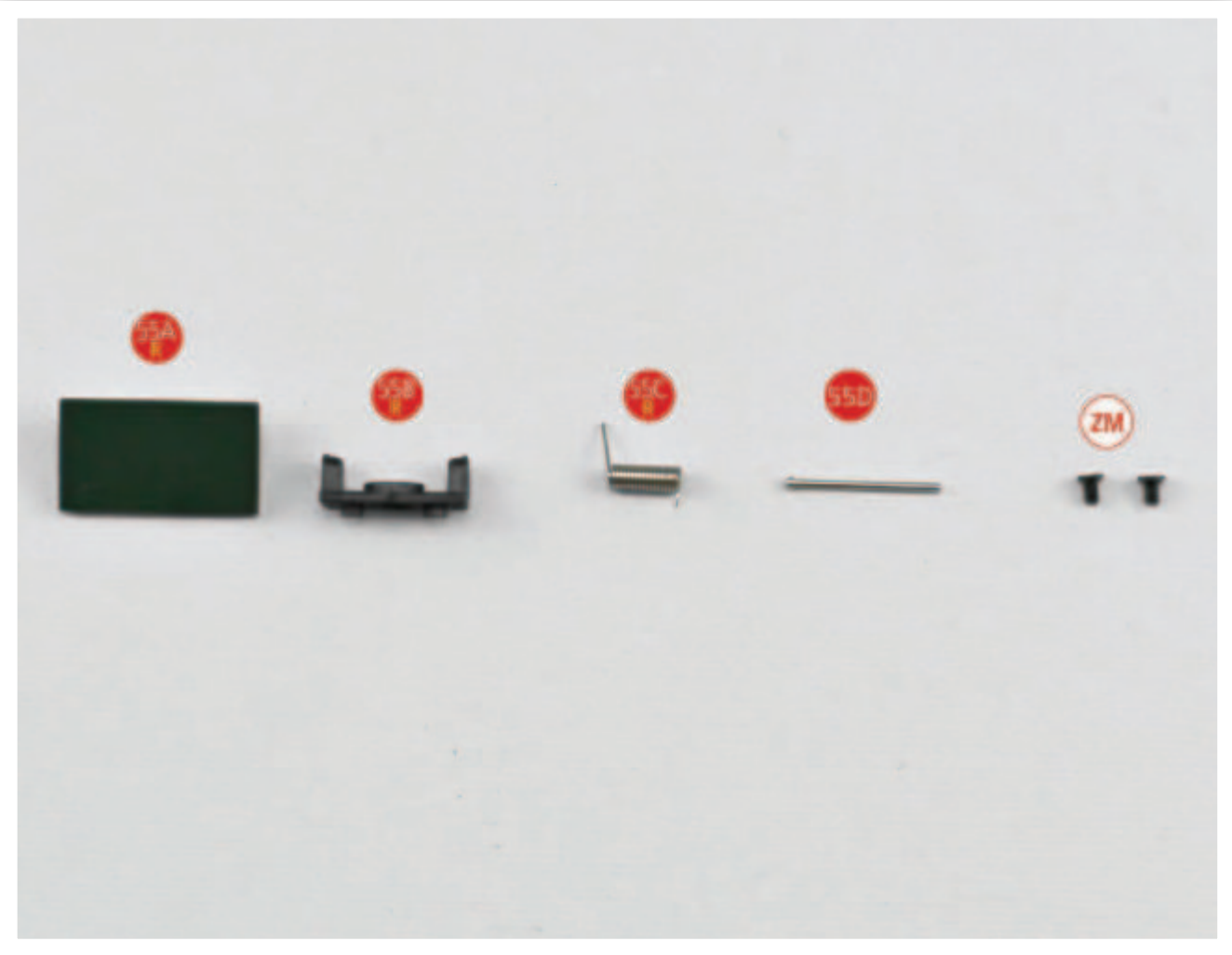

Les pièces du kit numéro 55

55A	Portillon droit
55B	Support du portillon
55C	Ressort
55D	Axe
Vis ZM	M1,7 x 3 (1 + 1)

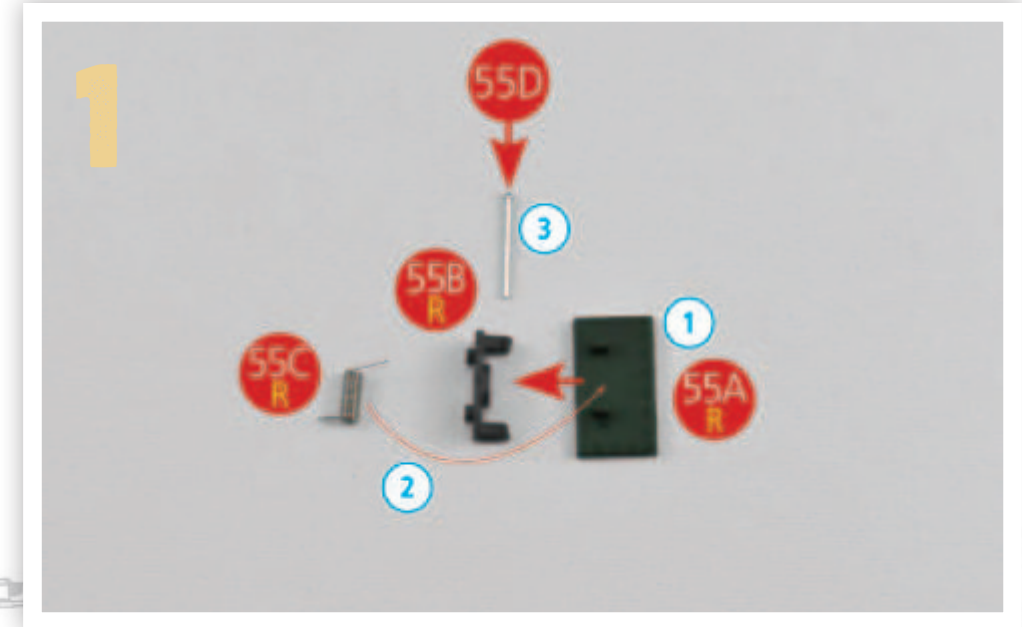
1
55D
3
55B
R
1
55C
R
55A
R
2

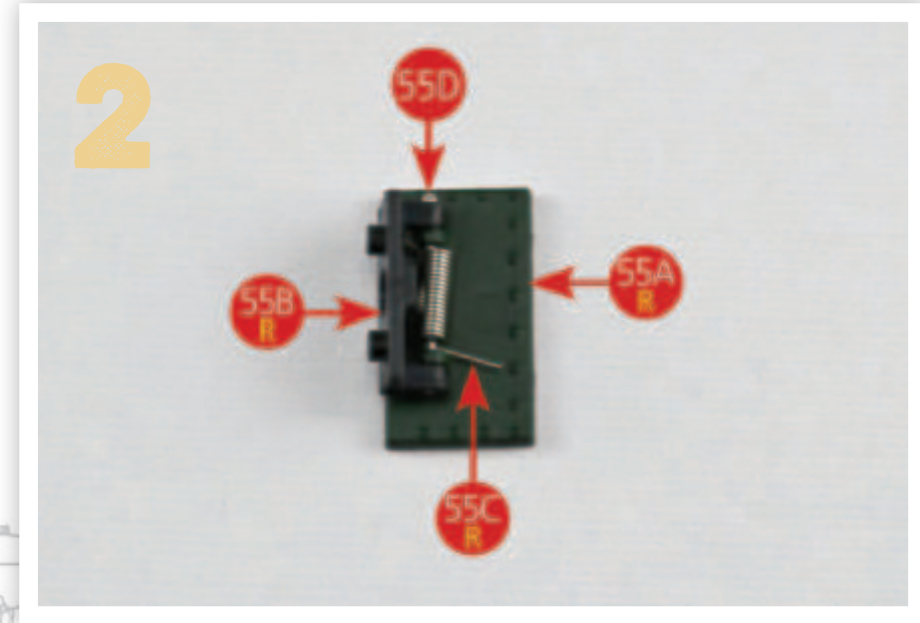
2
55D
55B
R
55A
R
55C
R

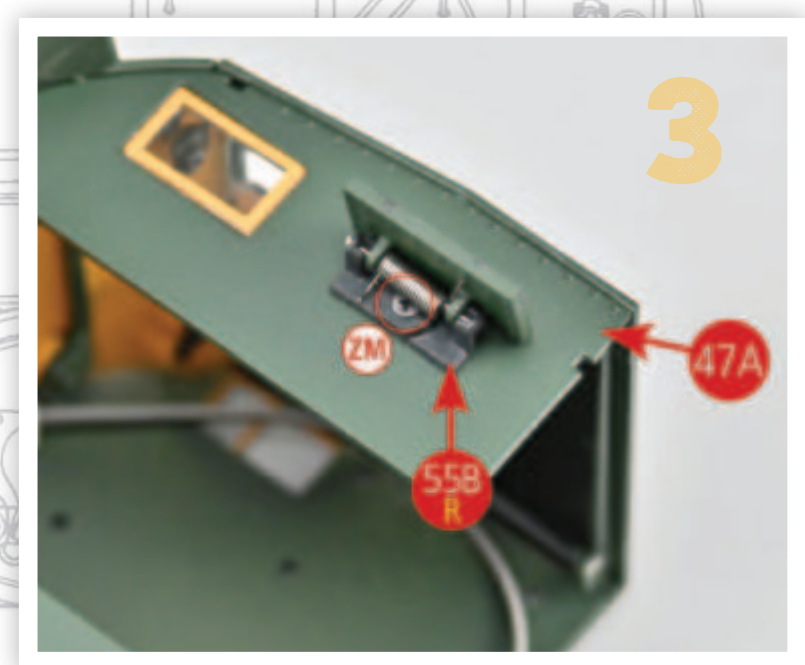
3
ZM
47A
55B
R

VUE FINALE

Montage des tuyaux du ciel de foyer

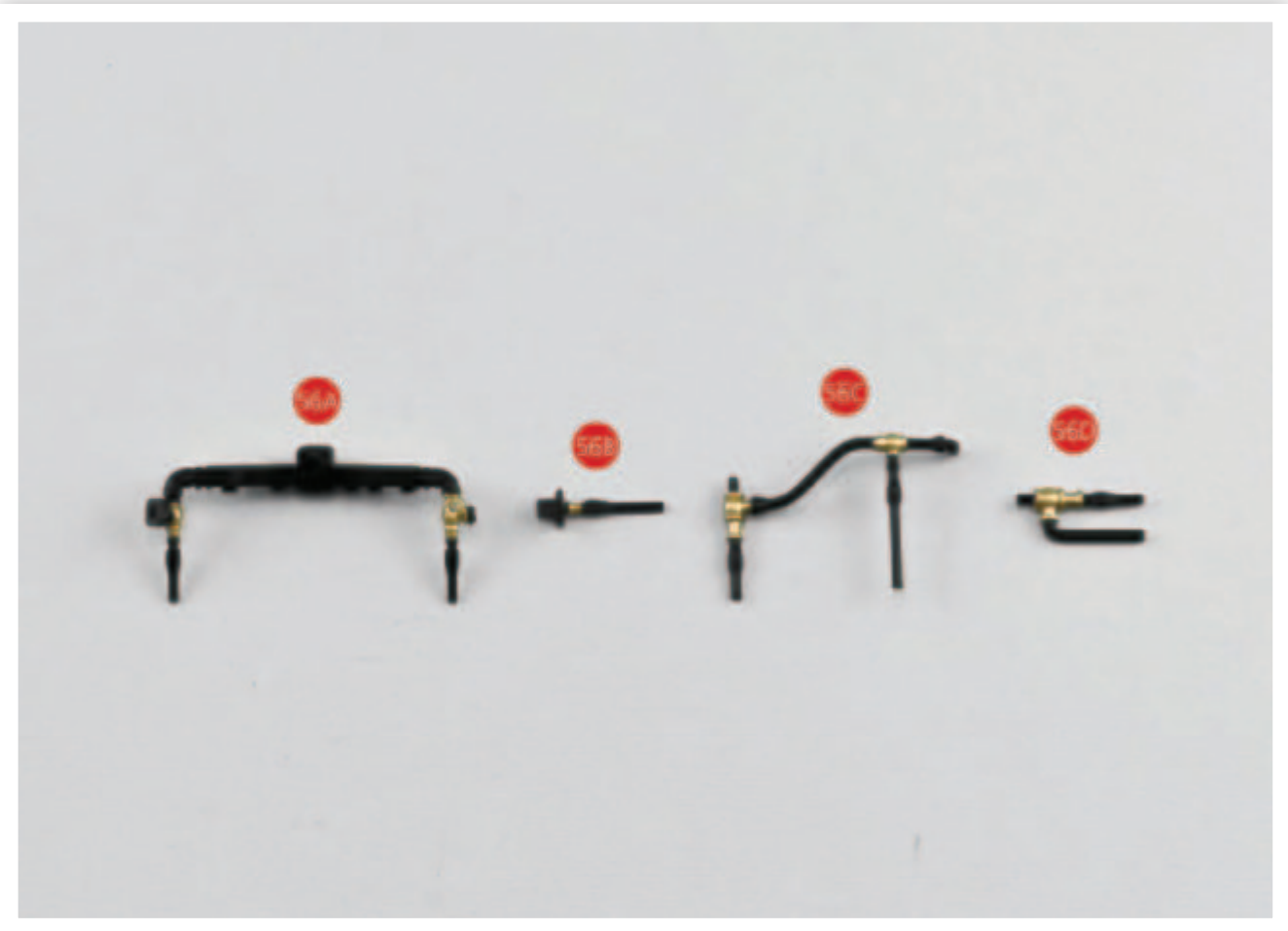

Les pièces du kit numéro 56

56A	Berceau des tuyaux du ciel de foyer
56B	Tuyau 1
56C	Tuyau 2
56D	Tuyau 3

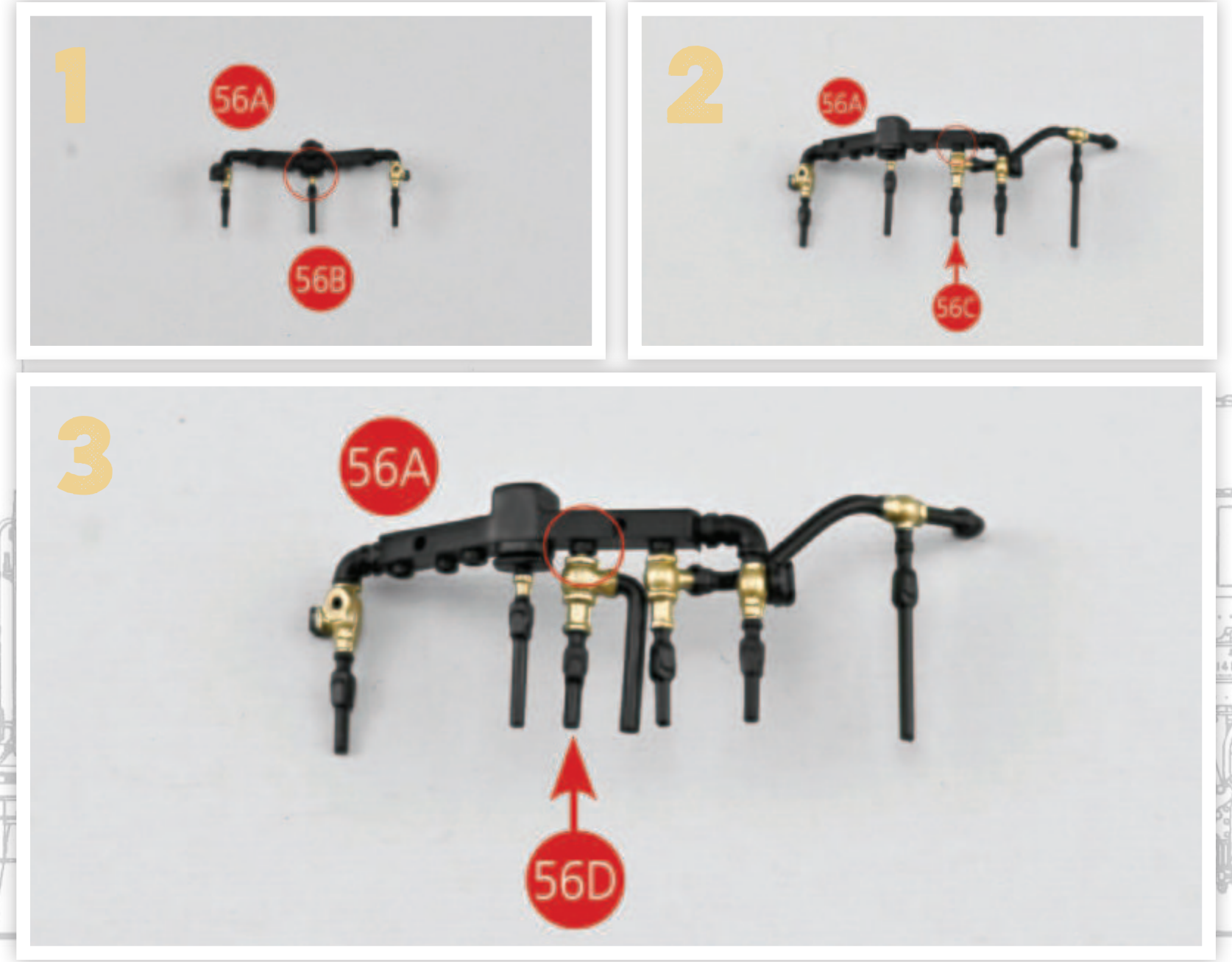
1
56A
56B
2
56A
56C
3
56A
56D

VUE FINALE

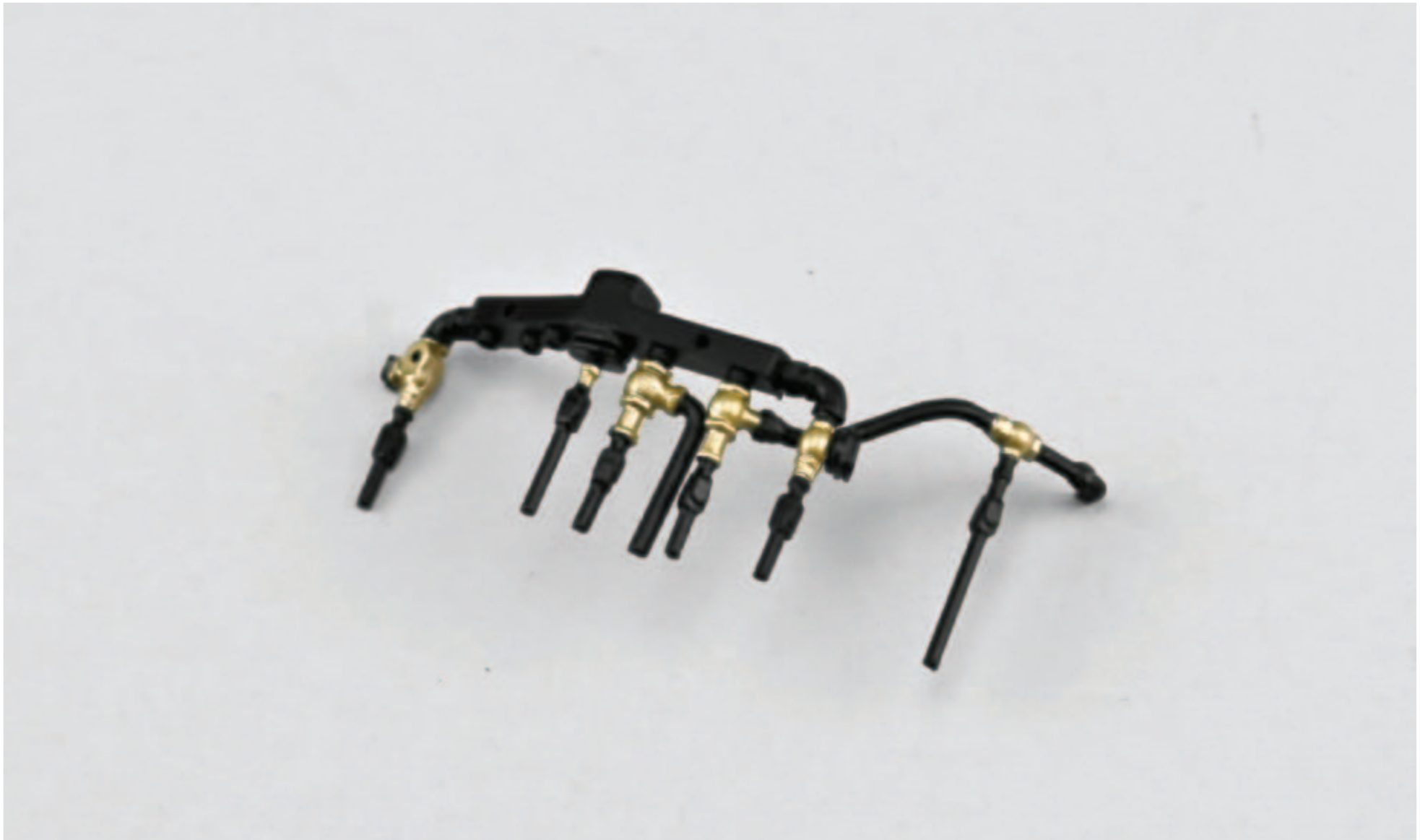

TOUTE UNE ÉPOQUE

Photographie prise durent les années 1960. Un des derniers châteaux d'eau des anciens réseaux de la « France profonde » est photographié sur l'ancien Paris-Orléans (PO). Ces impressionnants monuments peuplaient toutes les gares et dépôts et étaient le symbole même du chemin de fer. Les 141-R leur donneront un sursis jusque durant les années 1970.

IXOBOX N°15

KITS 57-58-59-60

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

échelle 1/32

INFO SERVICE 05 61 34 39 39

M 02357 - 15 - F: 59,99 € - EY

+EY LOCOMOTIVE BOX

ixo COLLECTIONS

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Les mutations entre dépôts **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

« King » du Great Western, le roi du réseau anglais **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°15

Kit 57-58-59-60 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G. Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé, dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

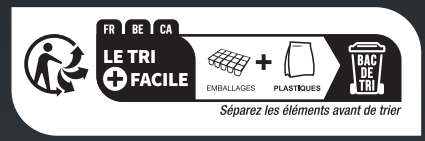

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Évry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande
Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.
2.2 Refus d'honorer la commande par la Société
La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.
2.3 Paiement de la commande
Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation
En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.
5.2 Retour des produits
Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.
5.3 Résiliation d'un abonnement
Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LES MUTATIONS ENTRE DÉPÔTS

L'arrivée des 141-R chauffées au fuel donna des résultats tellement excellents qu'elle entraîna la transformation d'un grand nombre de locomotives chauffées au charbon, durant l'automne de 1946 dans le sud-est de la France, et durant l'année 1947 pour l'ouest.

Crédit : Document Gaby Bachet.

On en arriva à regrouper les 141-R à charbon sur les régions SNCF de l'Est, du Nord et du Sud-Est du fait de la présence de grands bassins miniers. On crée trois nouveaux dépôts pour ces locomotives à Roanne, Vierzon, et Narbonne ; mais le fait essentiel est l'augmentation du parc « fuel » du fait de la crise du charbon à l'époque.

Ci-contre : Le dépôt de Dijon-Perrigny, vue aérienne prise en 1940. L'importance du dépôt demande deux « rotondes à chapeau », plus une demie rotonde découverte et un important garage avec sa « plaque » complète « virant » sur 360 degrés (termes d'époque).

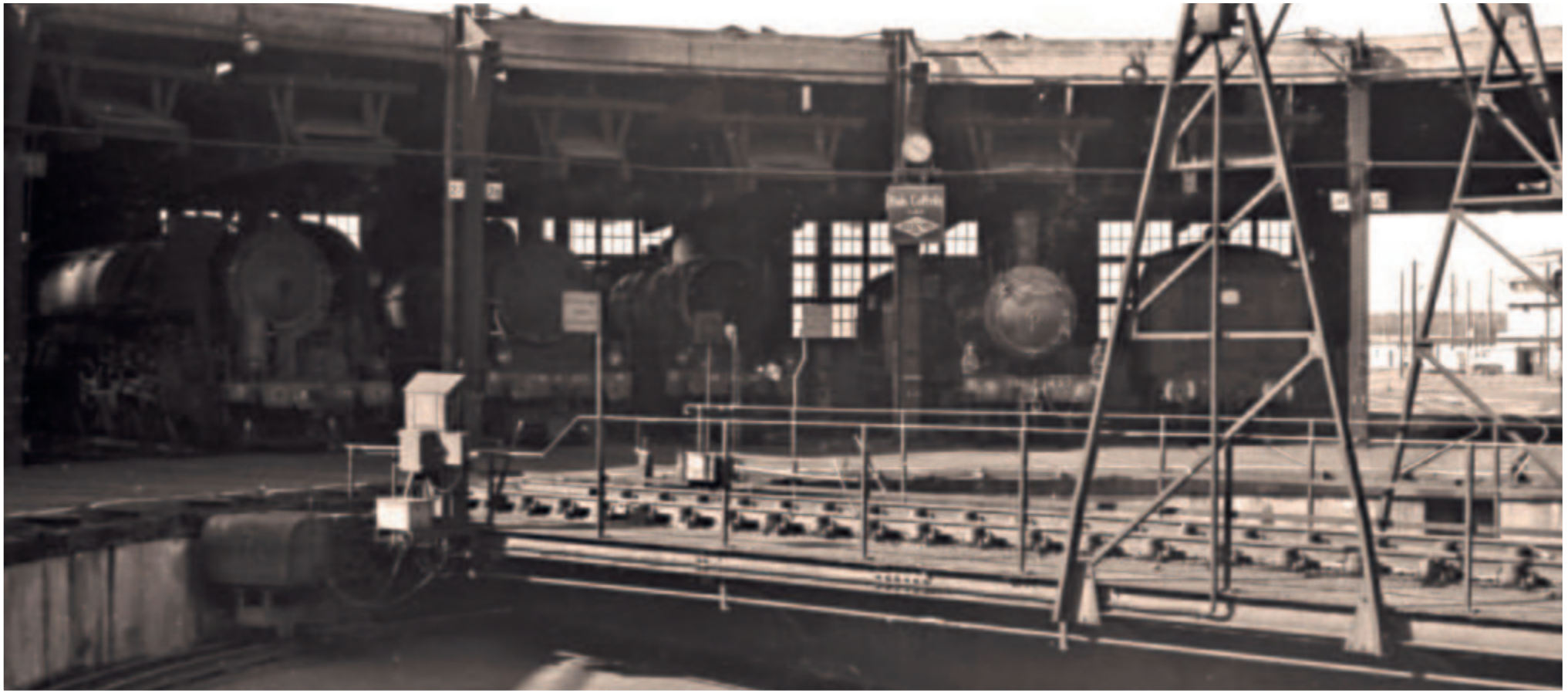

Crédit : Document Pierre Debano.

LA MUTATION DES 141-R DU CHARBON VERS LE FUEL

Beaucoup de 141-R « charbon » deviendront des « fuel » par une opération qui ne demande qu'une semaine de travail avec l'installation d'une citerne de 13,5 m^3 dans le tender, de brûleurs dans le foyer, le remplacement de la grille par un garnissage en briques réfractaires et la suppression de la voûte - pour ne citer que les transformations principales.

C'est ainsi que la température du foyer passe, en quittant le charbon pour le fuel, de 1 350 à 1 700 degrés : c'est une tout autre technique… qui demande l'installation d'extincteurs puissants. Par ailleurs, le fuel demande, sur le tender et la locomotive, une installation de réchauffage qui concerne aussi l'ensemble des tuyaux d'alimentation. En effet, le fuel « pris par le froid » devient très visqueux, très difficile à faire circuler.

Ci-dessus : *Le dépôt de Blainville, région Est, dans les années 1950 ou 1960. Bien entendu, comme dans presque tous les dépôts de France, il y a toujours une 141-R présente !*

Crédit : Photo Debano.

Ci-contre : *Toujours au dépôt de Blainville, belle ambiance générale d'un dépôt des années 141-R : le charbon règne partout. Sur l'abri de la 230 Est, au premier plan : la grille de protection empêche la montée du chauffeur sur le tender, sa tête risquant de toucher la caténaire.*

Ci-dessous : *Le dépôt de Fives-Lille en 1951. Au premier plan, une belle « cavalerie » Nord. Pas de 141-R sur ce cliché ? Mais si : regardez bien les locomotives au fond, au-delà de la « plaque » !*

LES 141-R « FUEL » SE RAPPROCHENT DES RAFFINERIES

Les régions Est, Ouest, Sud-Ouest et Méditerranée de la SNCF de l'époque deviennent des clientes des grandes installations de raffinerie de Strasbourg, du Havre, de l'étang de Berre, tandis que, le long de la Méditerranée, on découvre que la chauffe au fuel élimine pratiquement tout risque d'incendie le long des voies, dans les pinèdes et les taillis très secs.

Durant cette période, certains ateliers se transforment en de véritables usines de transformation, notamment aux « Ateliers de Nevers Machines » (ANM) où 240 locomotives seront transformées par le biais de ce qui va devenir un véritable travail à la chaîne ! Le nombre d'heures de travail pour chaque transformation tombera de 614 heures à 448 heures dont environ 60 heures pour le tender seul. Les « ANM » deviennent le principal centre de transformation avec les tranches 701 à 820, 861 à 960 et 1101 à 1120 destinées aux régions Est, Sud-Est, et Méditerranée. Les ateliers de Niort se chargeront des 141-R de la tranche 1021 à 1100 destinées à la région Ouest.

DE L'AUTOMNE 1947 AU PRINTEMPS 1949 : LA GRANDE MUTATION

Les 141-R des tranches 1 à 700 de l'Ouest et de la Méditerranée vont dans les régions Est et Nord. 700, 800, et 900 de l'Est restent provisoirement dans leur région, aux dépôts de Blainville, Hausbergen, et Mulhouse. Une partie des 700 et 800 du Nord vont à Blainville, ou à Ambérieu, Badan, Dijon, Grenoble, Le Teil, Roanne. Les 141-R des tranches 1101 à 1120, possédant des rouleaux sur leurs essieux, vont à Ambérieu. Les 141-R 1021 à 1100, éparpillées sur quatre régions SNCF avant leur transformation à Nevers, seront regroupées dans la région Ouest à Achères, Auray, Caen, Le Havre, la Rochelle, Mézidon.

« KING »
DU GREAT WESTERN,
LE ROI DU RÉSEAU ANGLAIS

Mise en service en 1927, cette locomotive ne manquera pas de justifier son nom par un règne sans partage sur les rails de la grande compagnie anglaise qui a une culture de la vitesse. Du type 230, elle surpasse en puissance et en performances bien des « Pacific » qui, construites après elle, ne pourront l'égaler.

LE « CHÂTEAU » S'AGRANDIT...

Les « Castle » (ou série des châteaux) sont des 230 mises en service en 1923 par l'ingénieur Georges Collet. Réussies techniquement, elles se révèlent très économiques à l'usage. Mais, dès leur sortie en 1923, on sait déjà que les « Castle » sont un peu justes, et qu'elles seront rapidement dépassées par le poids des trains. Il faut songer à les agrandir : ce seront les « King », qui sont en fait des « Castle » agrandies.

LA NAISSANCE D'UN ROI DANS SON CHÂTEAU

L'architecture générale des « Castle » est respectée : on conserve, bien sûr, la disposition d'essieux type 230. La « Pacific » n'est pas encore prête dans l'esprit des ingénieurs anglais, très attachés à la petite locomotive. La chaudière provient des « Castle » ainsi que les 4 cylindres hérités d'un espoir de compoundage très disputé et abandonné. Mais pour augmenter l'effort de traction et obtenir plus de puissance, Collett allonge le foyer, augmente le diamètre des cylindres de 7 mm, et réduit celui des roues motrices de 64 mm pour donner plus de « couple ».

LE GREAT WESTERN, RÉSEAU DE LA VITESSE

Entre les deux guerres, c'est l'âge d'or du réseau. Les trains sont superbes, avec leur locomotive verte et leurs voitures brun et crème. Les « King » assureront, à partir de 1928, l'ensemble des trains rapides du Great Western jusqu'à la fin de la vapeur, laissant, en 1963, la place à la locomotive diesel. Les rames rapides HST qui roulent actuellement à 200 Km/h entre Paddington et le Sud-Ouest de la Grande Bretagne sont les héritières de la grande tradition du GWR.

Ci-contre : *Sur le réseau du Great-Western britannique : une prestigieuse et énergique « King » en train « d'arracher » son train, au début des années 1930. La « King » se distingue des nombreuses 230 du réseau avec son essieu porteur avant à paliers extérieurs. Les voitures accusent leur âge par rapport à la locomotive.*

Montage complémentaire des tuyaux du ciel de foyer

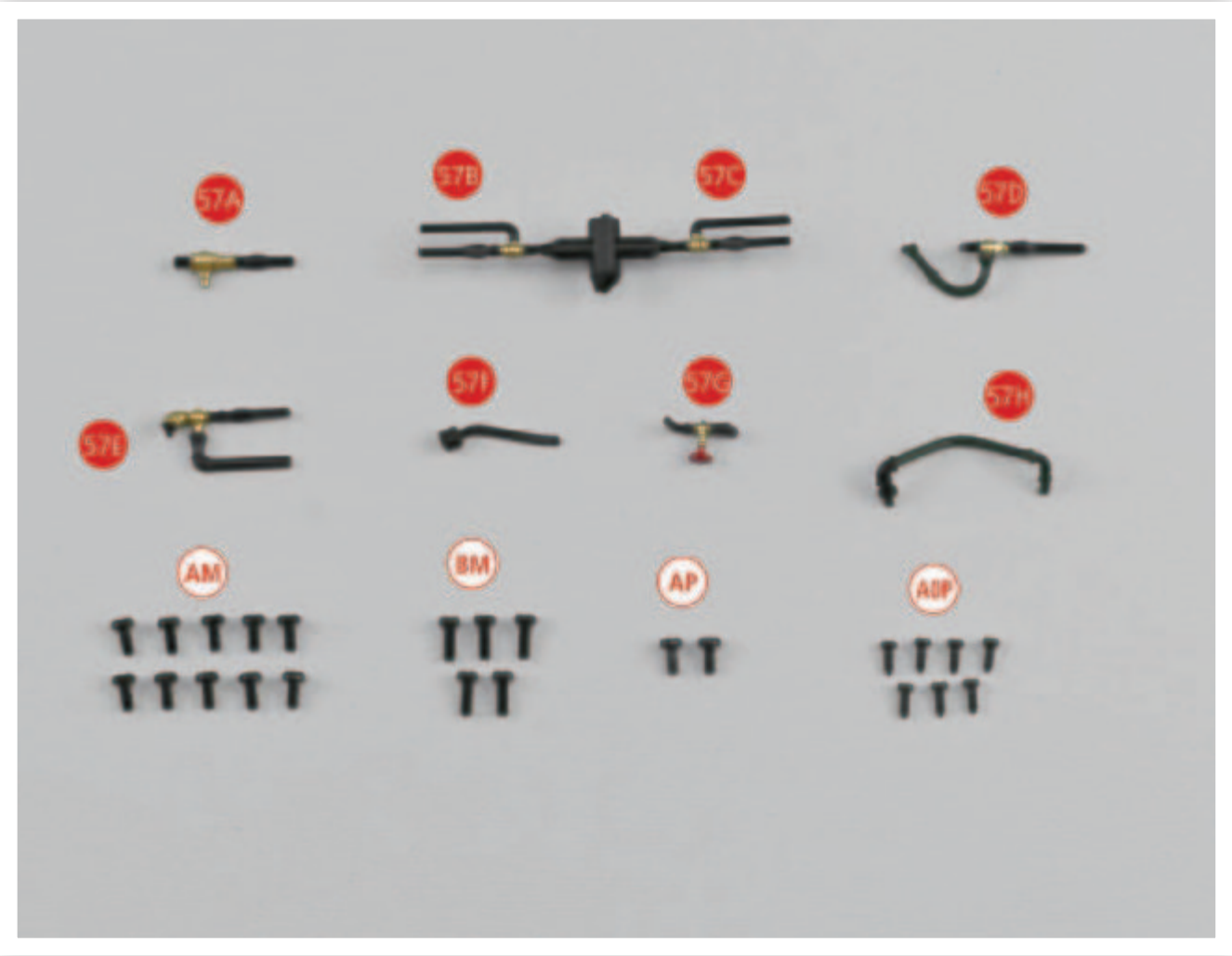

Les pièces du kit numéro 57

57A	Tuyau 4
57B	Tuyau 5
57C	Tuyau 6
57D	Tuyau 7
57E	Tuyau 8
57F	Tuyau 9
57G	Tuyau 10
57H	Tuyau 11
Vis AM	M1,7 x 4 (8 + 2)
Vis BM	M1,7 x 5 (4 + 1)
Vis AP	M1,7 x 4 (1 + 1)
Vis AOP	M1,4 x 4 (6 + 1)

1
56A
57A

2
56A
57B

3
56A
57C

4
57E
56A

5
56A
27A

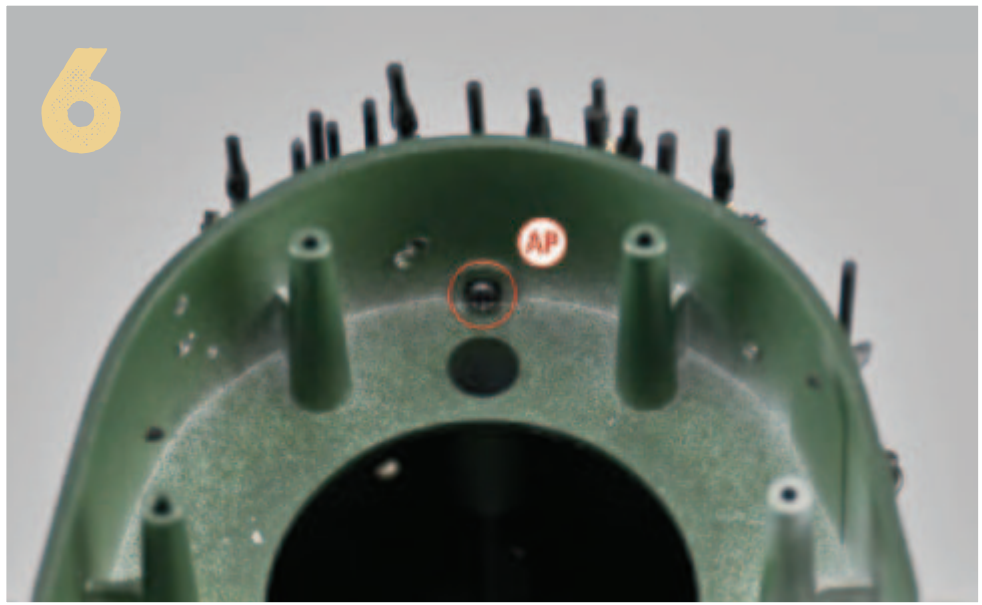
6
AP

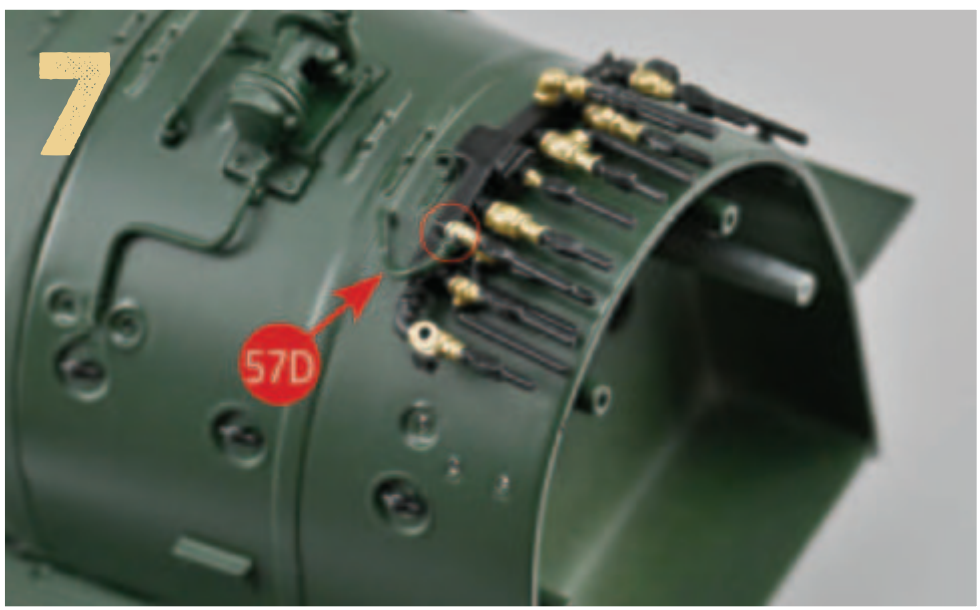
7
57D

8
57H

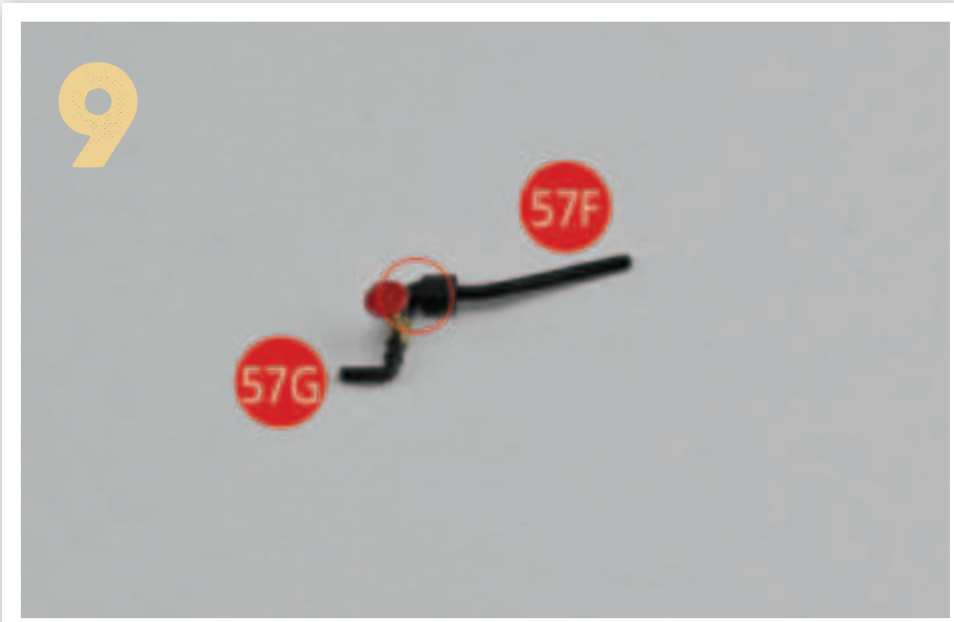
9
57F
57G

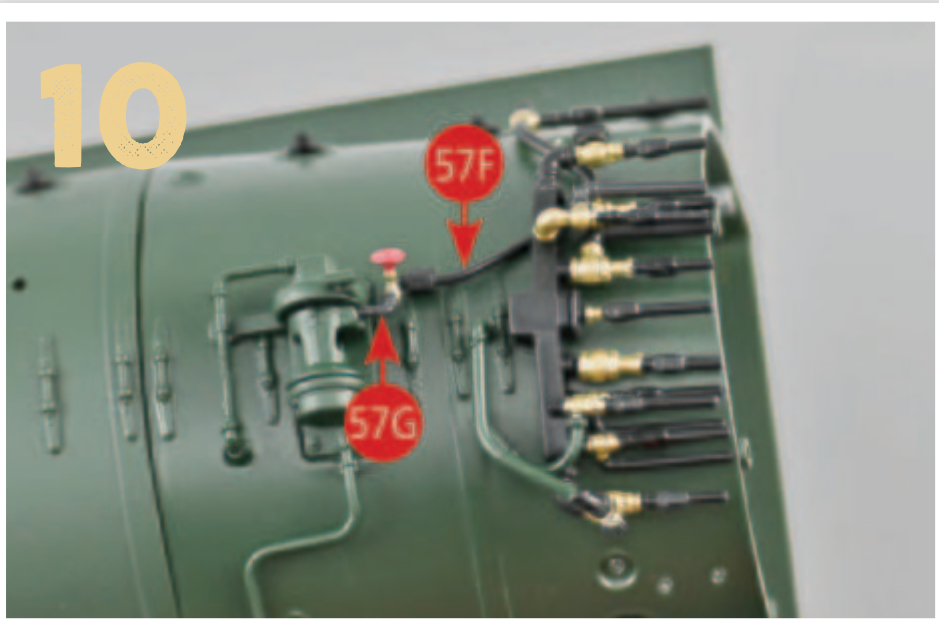
10
57F
57G

11
47A

12
BM
BM
BM
BM

13

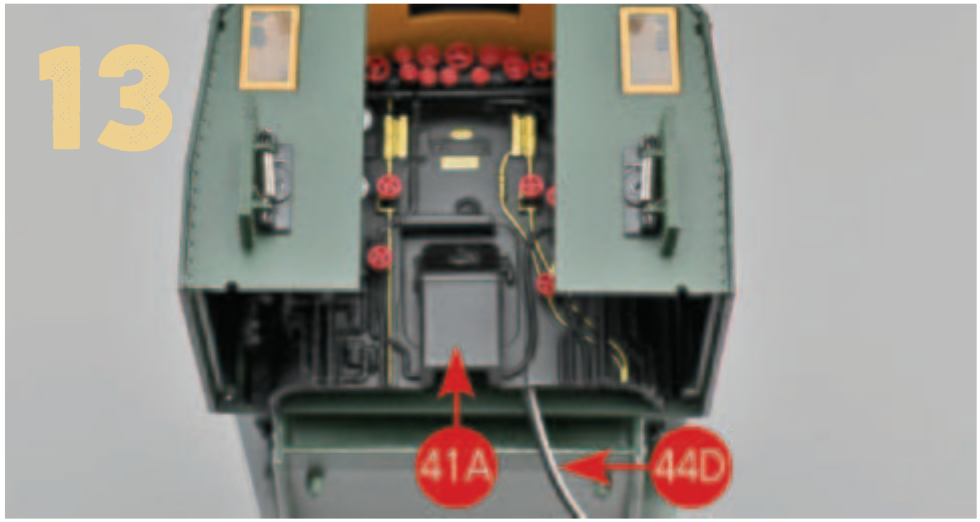

14

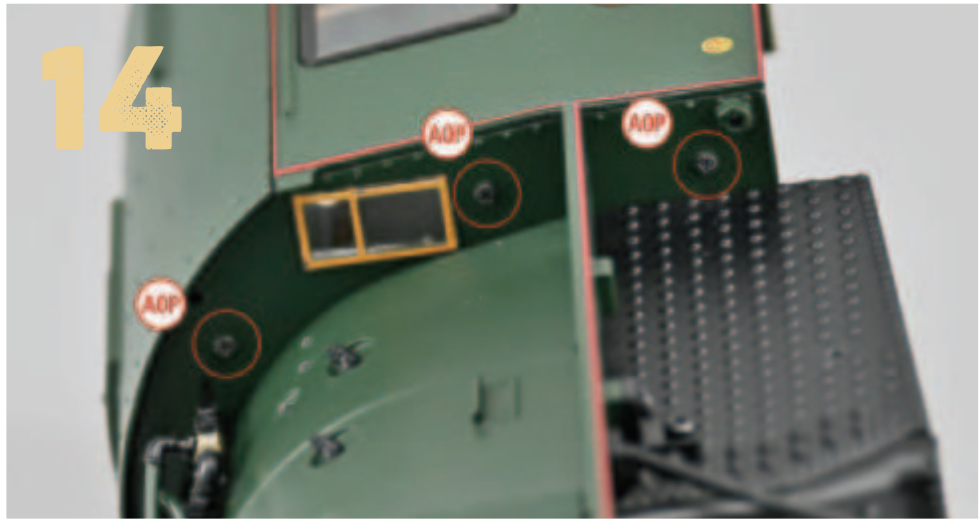

15

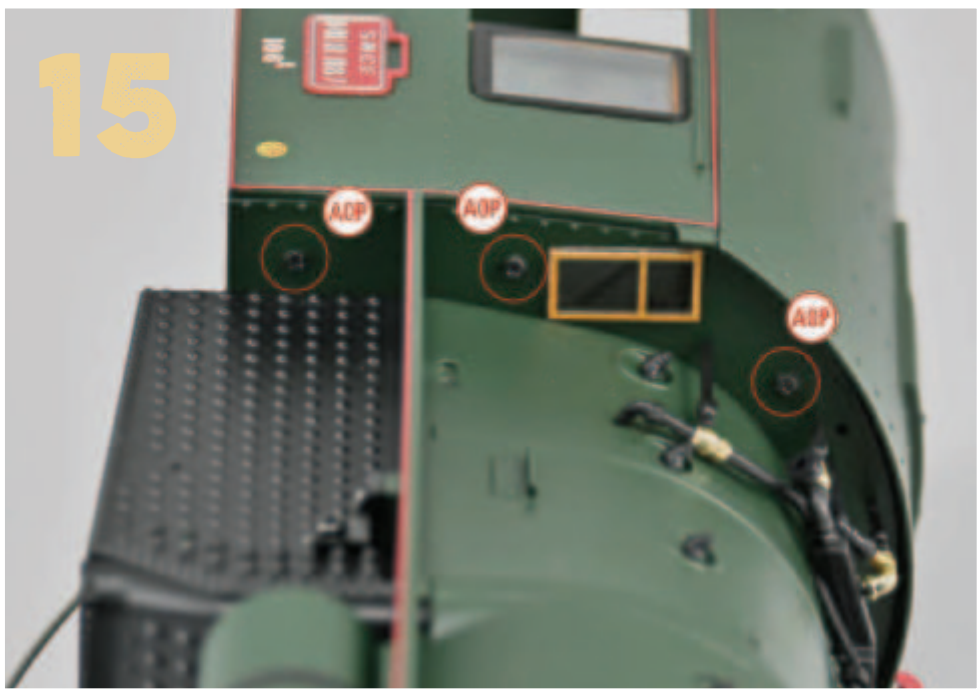

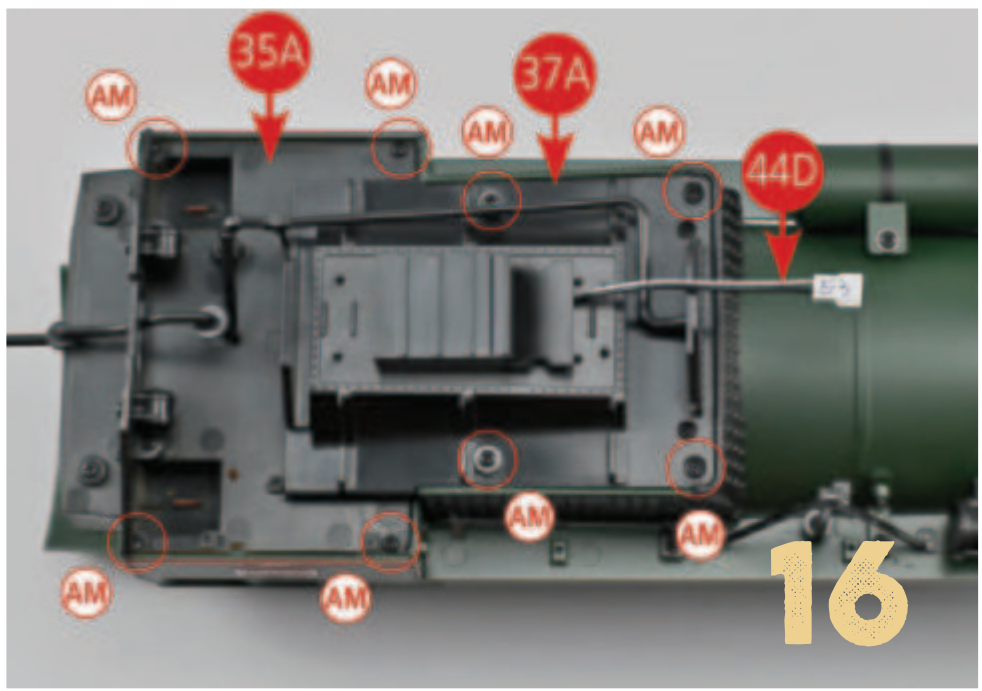

16

VUE FINALE

Montage du réservoir du fumigène

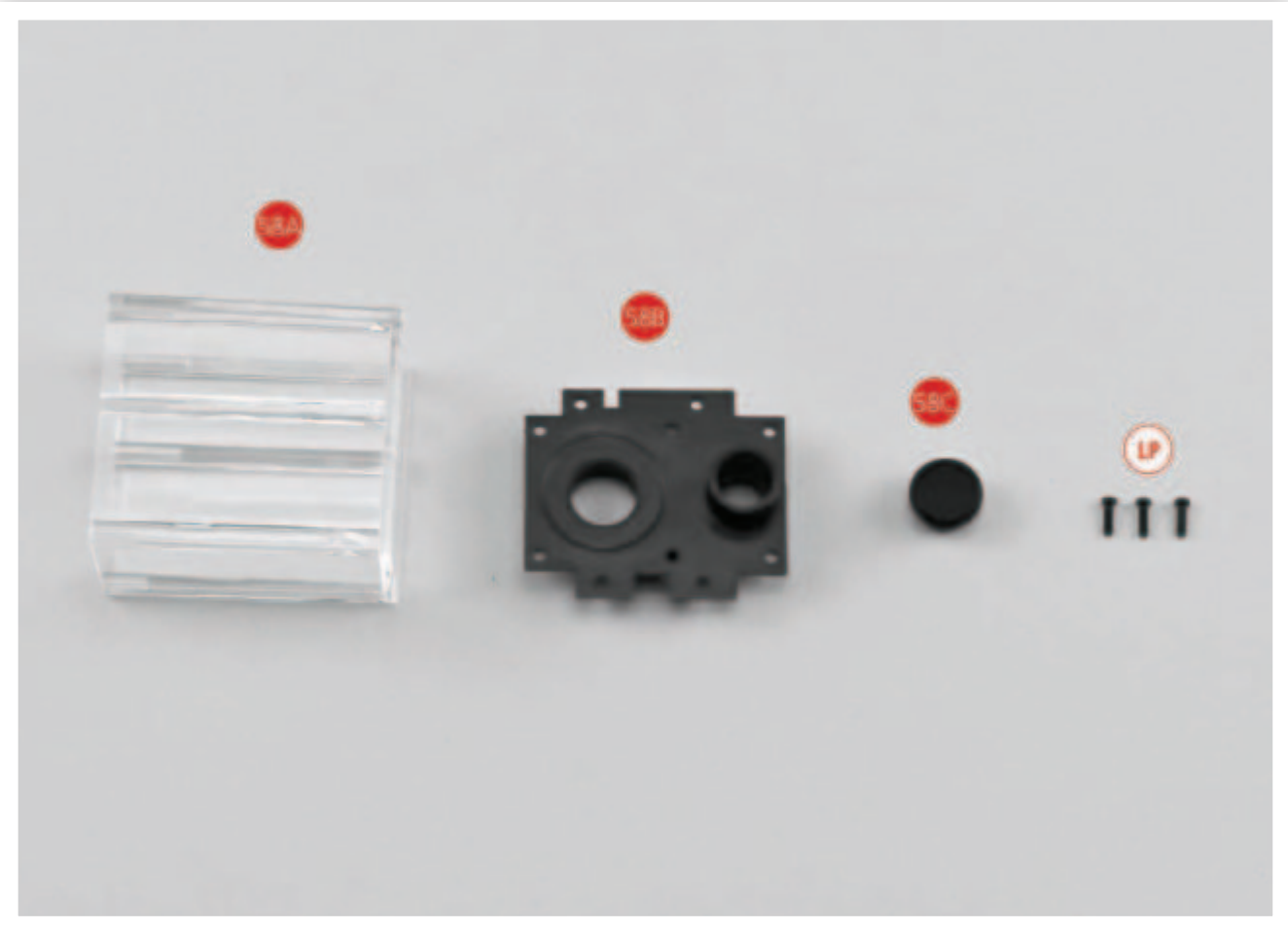

Les pièces du kit numéro 58

58A	Réservoir d'eau
58B	Partie haute du réservoir d'eau
58C	Couvercle du réservoir d'eau
Vis LP	M1,4 x 5 (2 + 1)

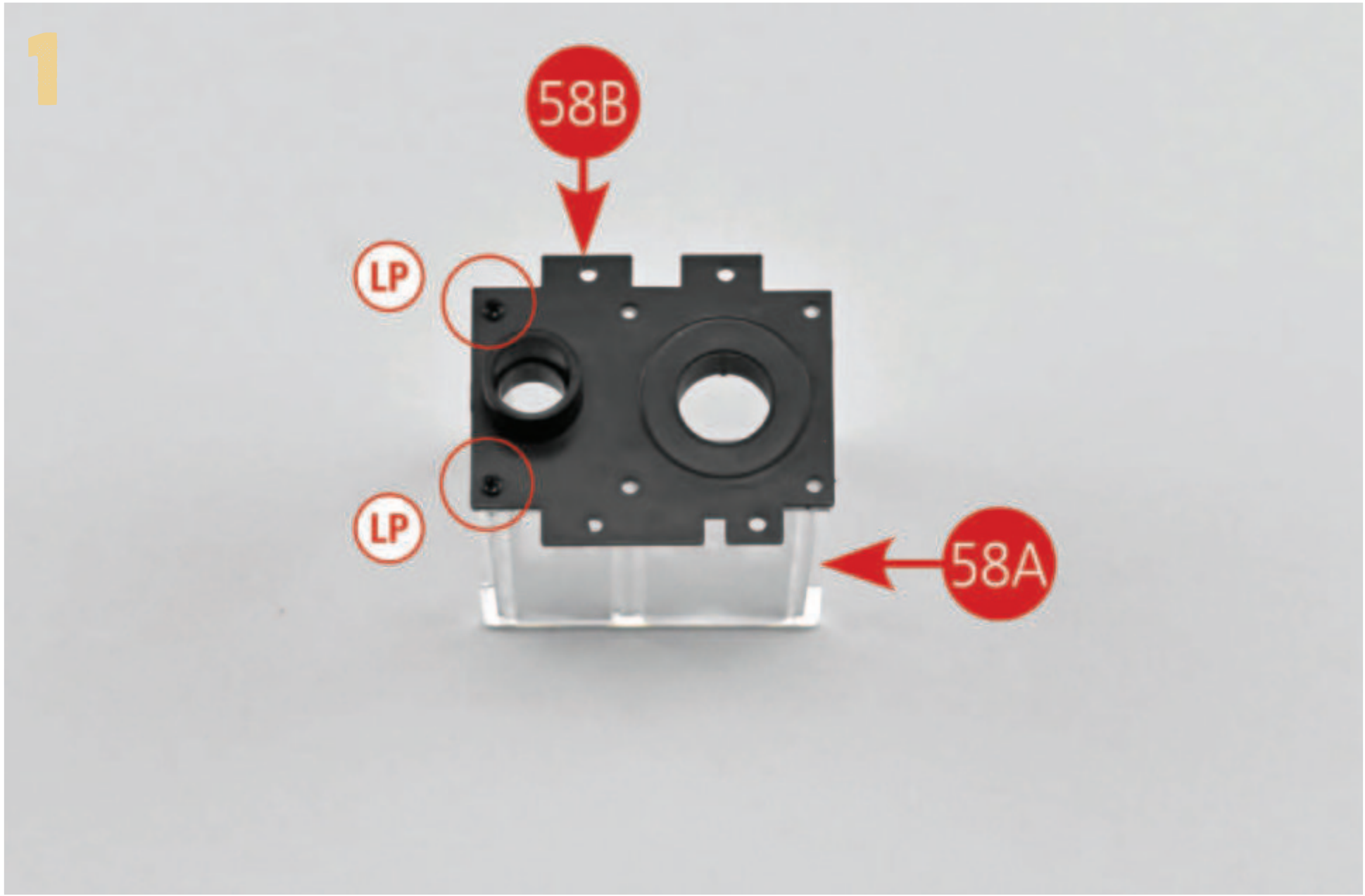
1
58B
LP
LP
58A

VUE FINALE

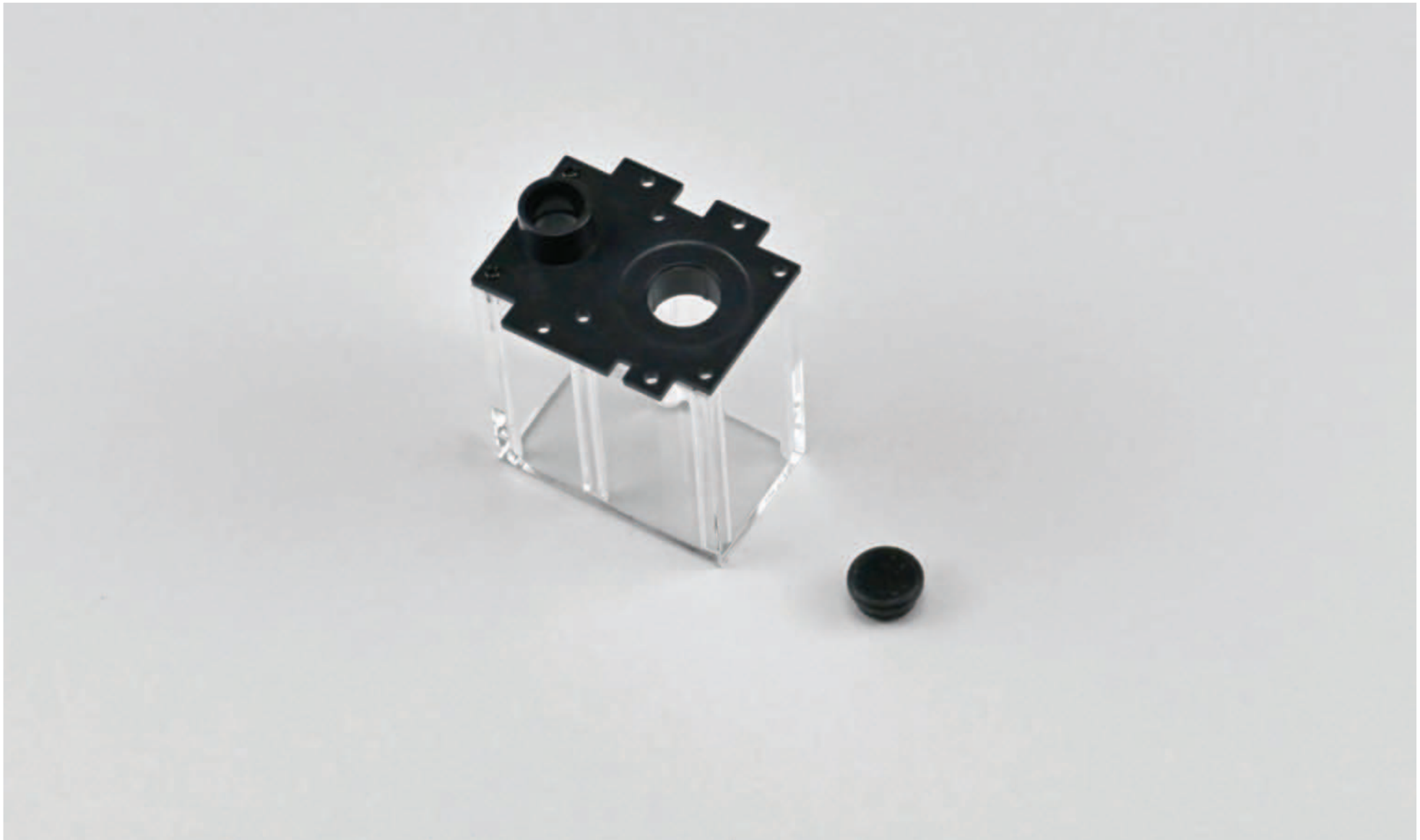

Installation du générateur du fumigène

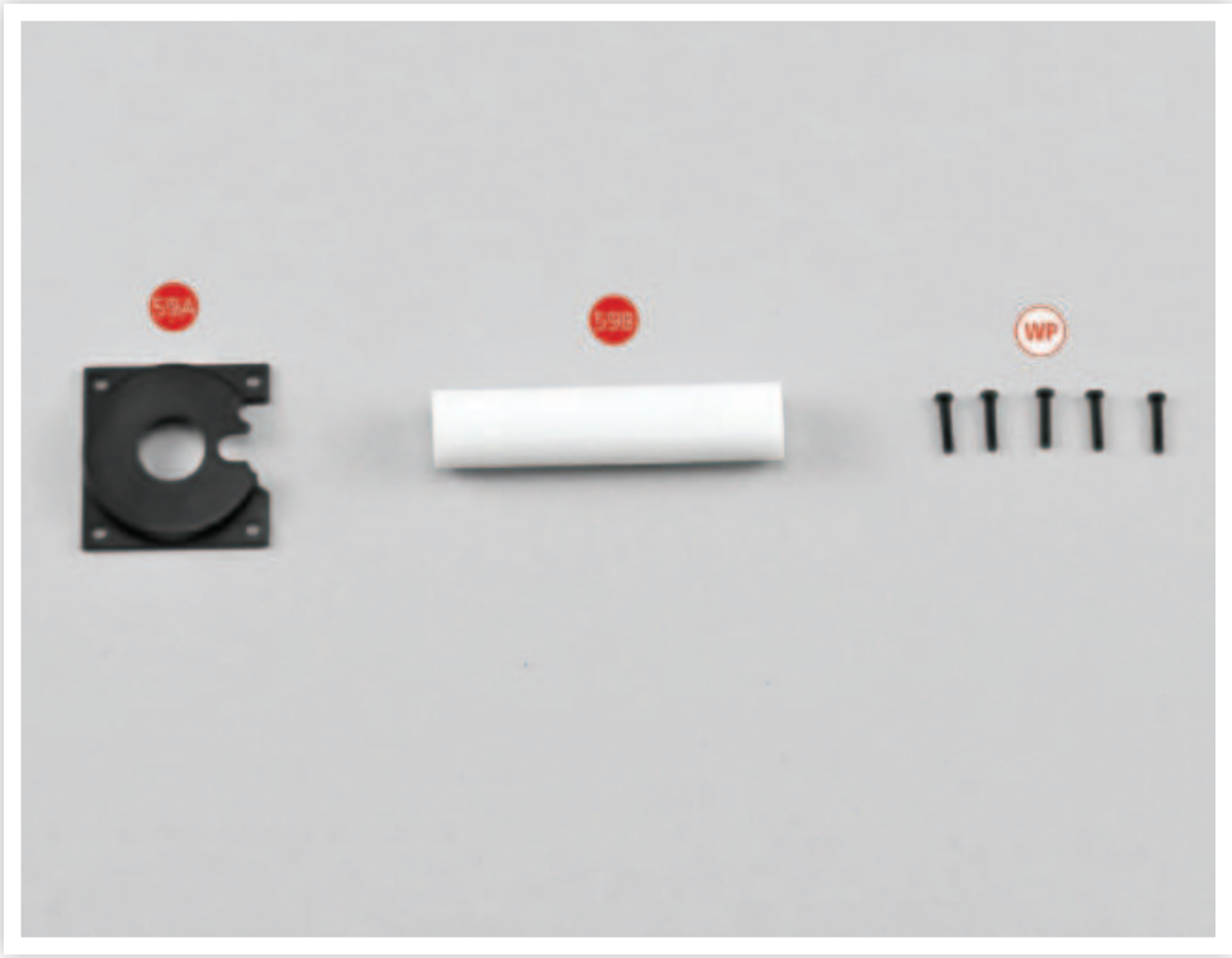

Les pièces du kit numéro 59

59A Support du générateur
59B Éponge
Vis WP M1,4 x 7 (4 + 1)

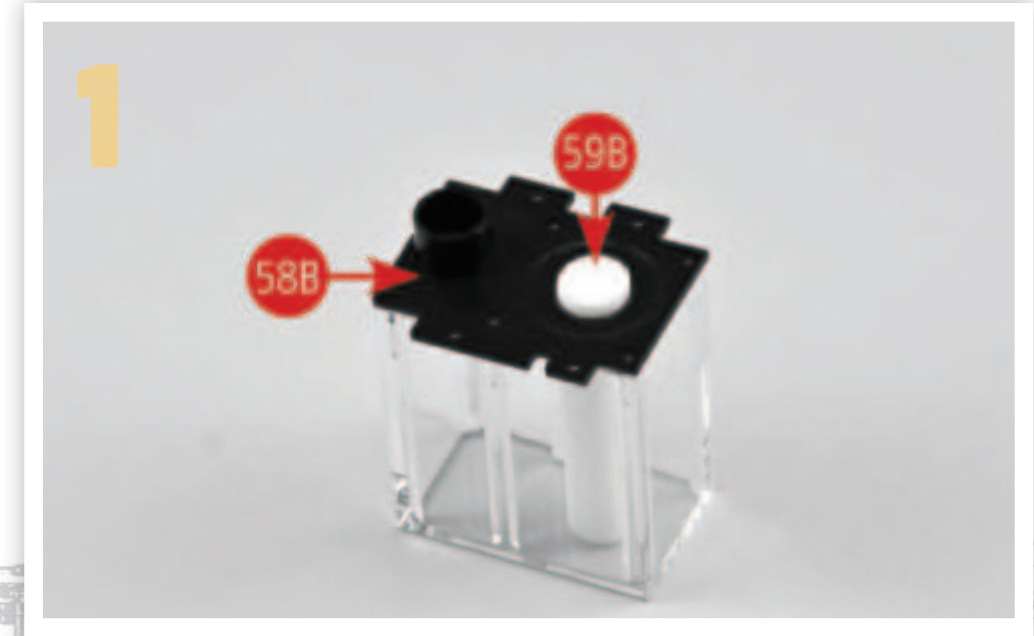
1
59B
58B

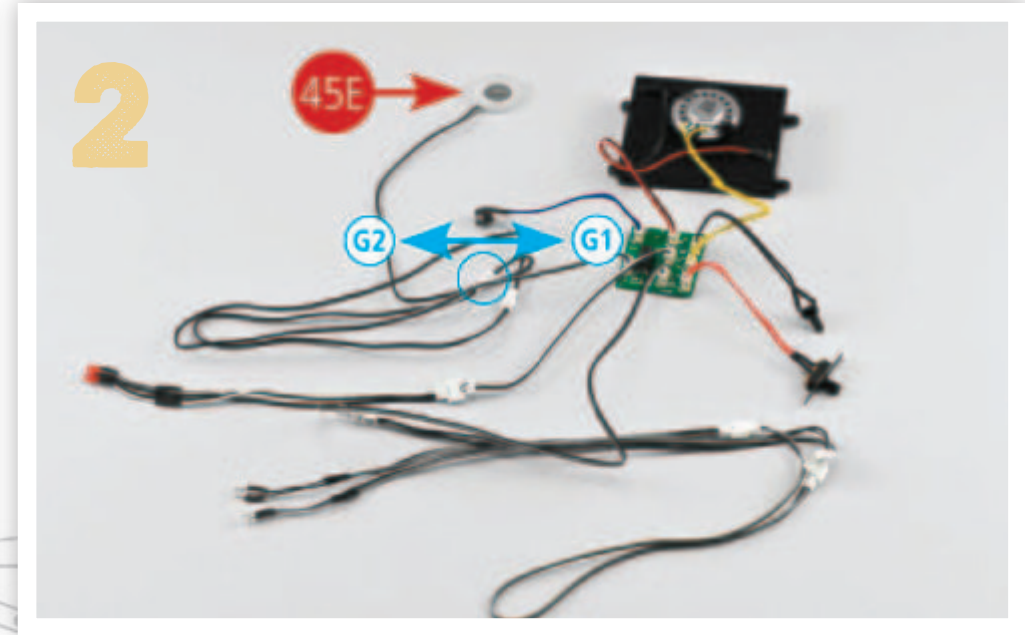
2
45E
G2
G1

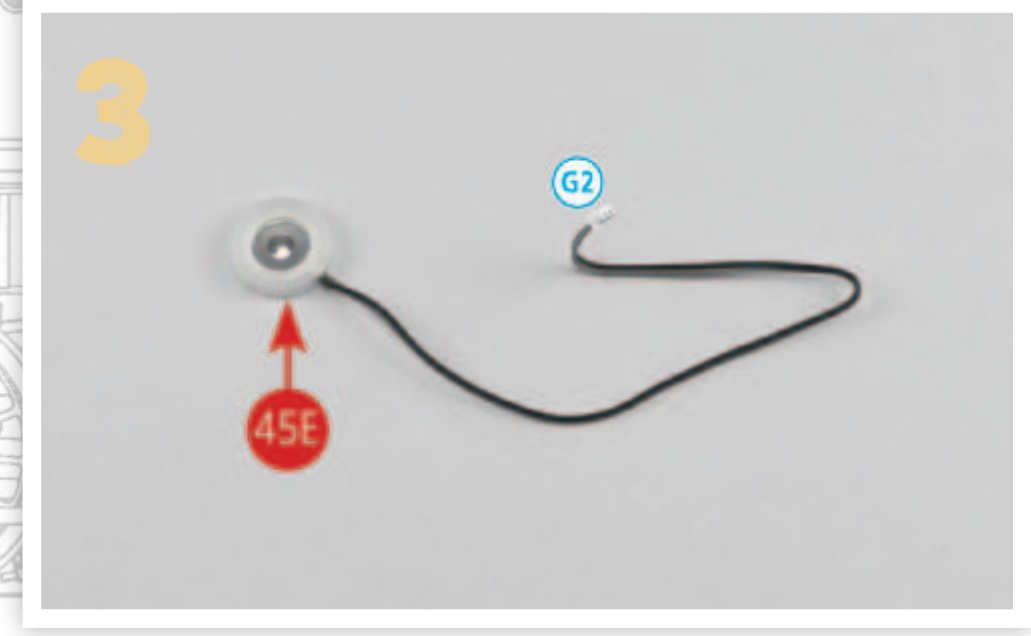
3
G2
45E

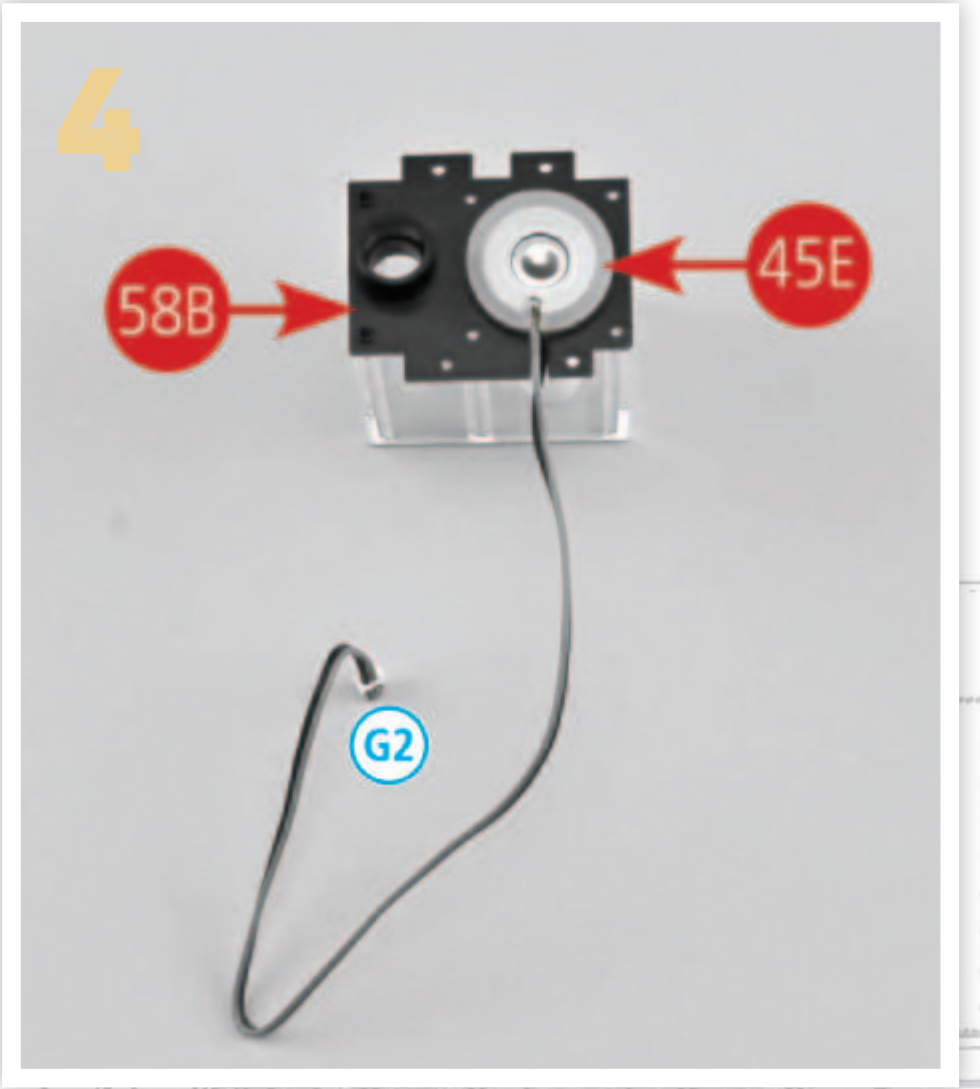
4
58B
45E
G2

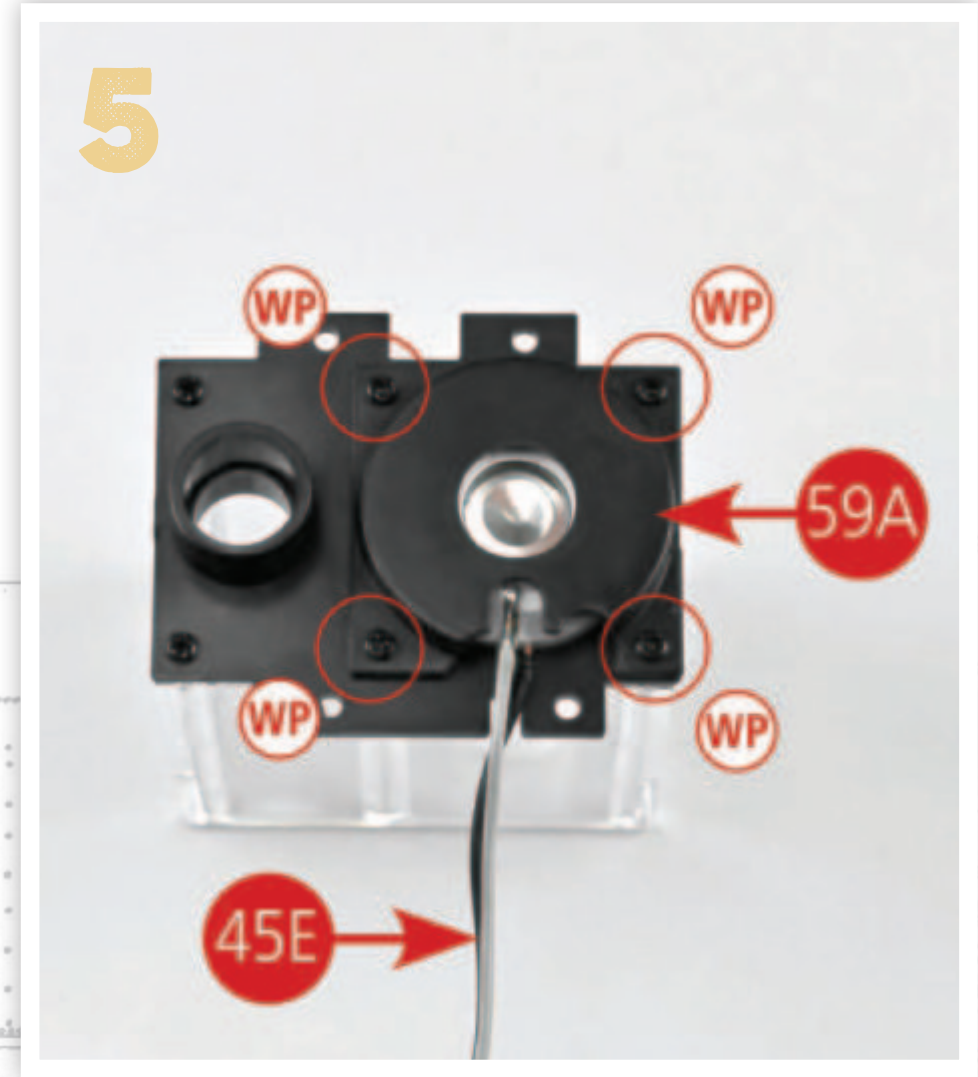
5
WP
WP
59A
WP
WP
45E

VUE FINALE

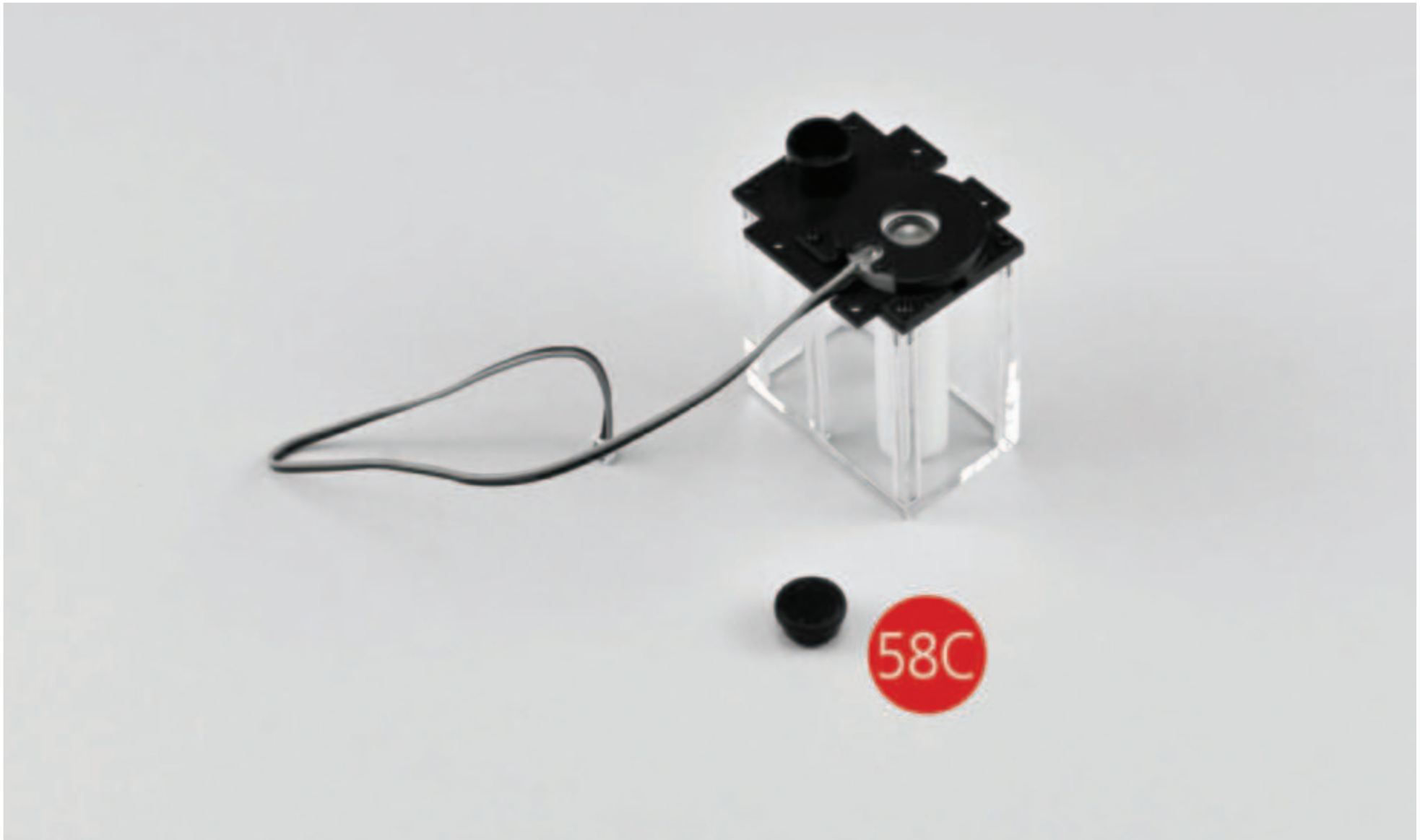

Montage du support de la cheminée

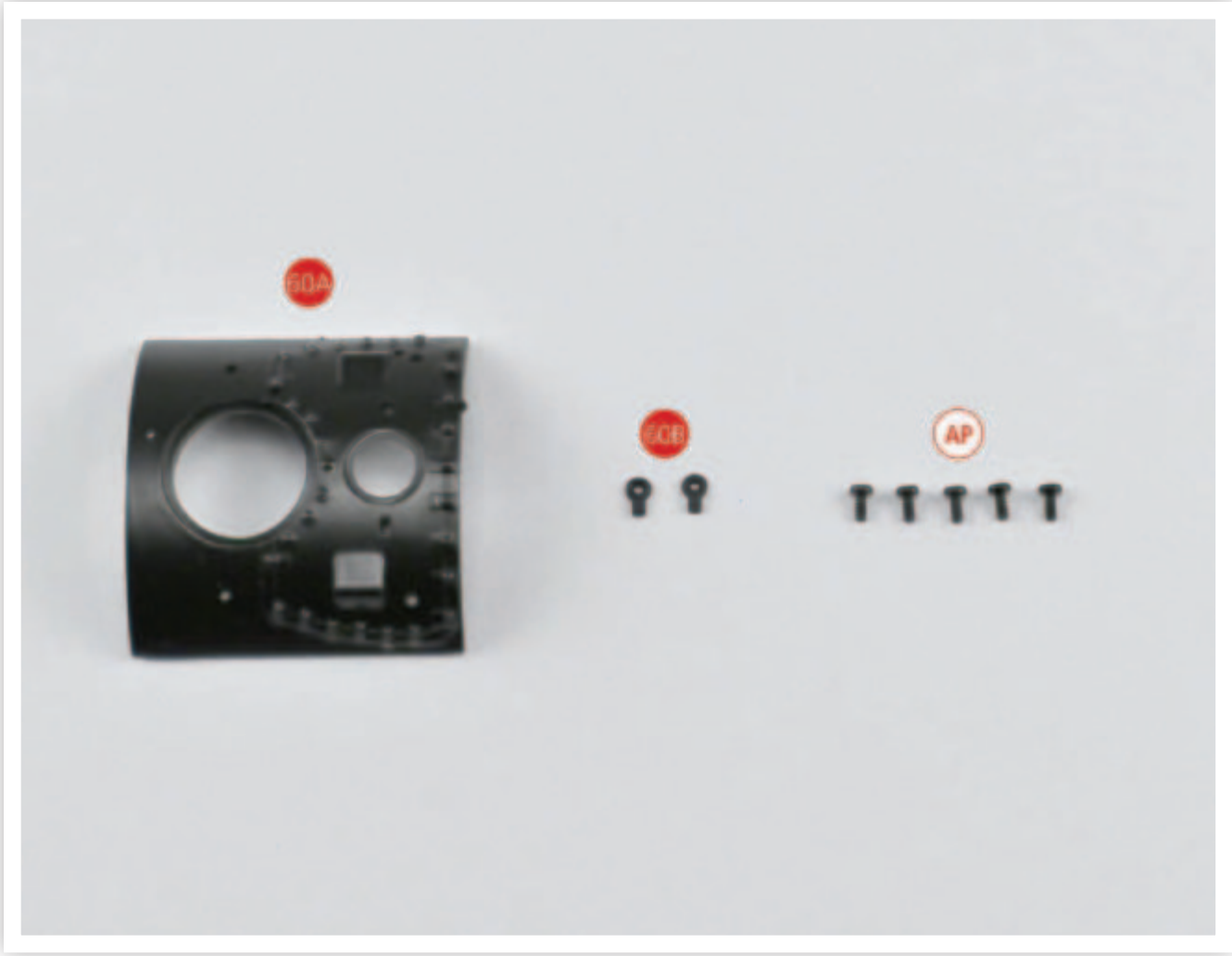

Les pièces du kit numéro 60

60A Support de la cheminée
60B Supports circulaires
Vis AP M1,7 x 4 (4 + 1)

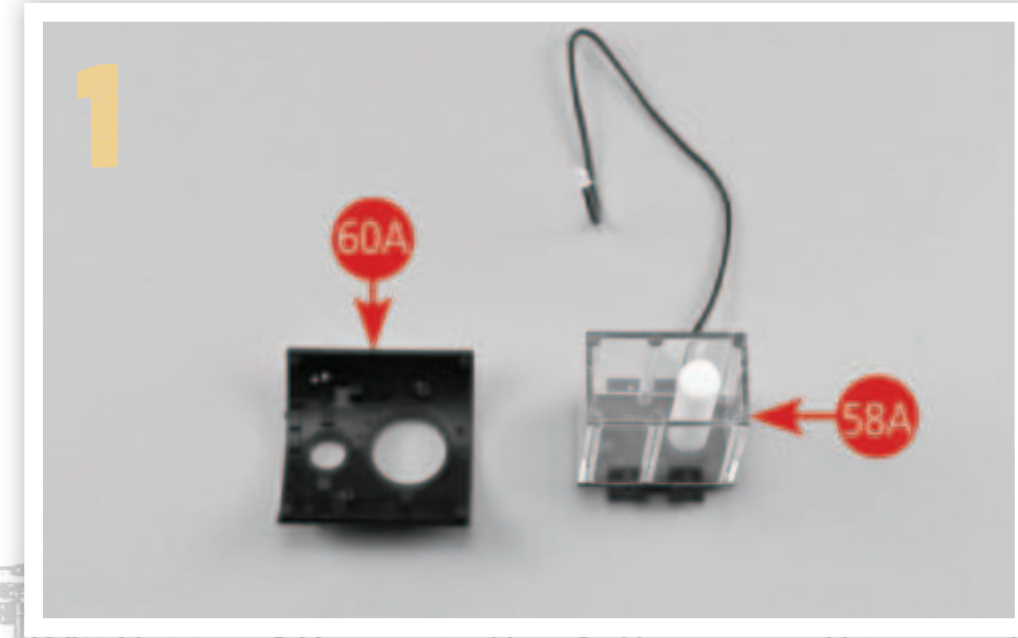
1
60A
58A

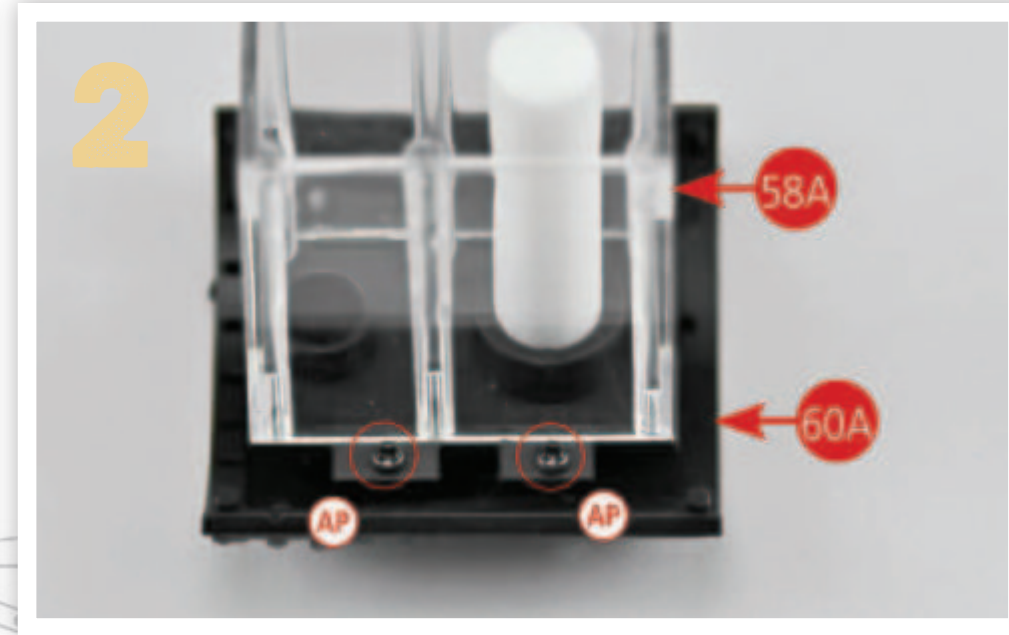
2
58A
60A
AP
AP

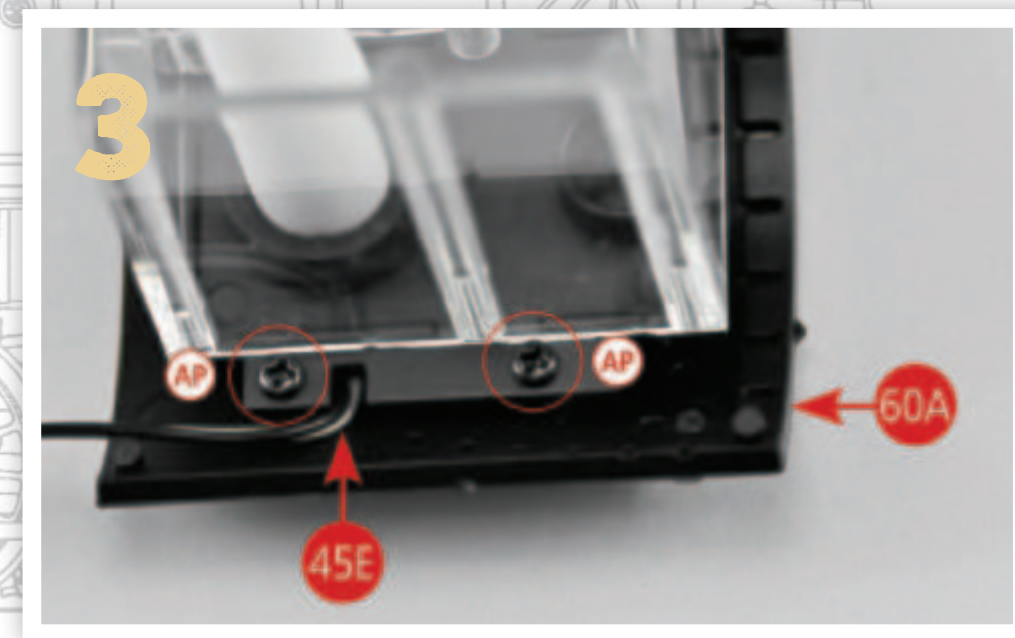
3
AP
AP
60A
45E

4
60A
60B
60B

5
58C

VUE FINALE

TOUTE UNE ÉPOQUE

Un spectacle qui étonnerait dans le Paris cycliste actuel, mais très courant dans le Paris des années 1940 : la remorque « Porte à porte » servant à livrer directement les wagons dans les cours des usines. Le camion (ex-armée US) de la « SCETA » (filiale SNCF) fait bonne figure avec ses pneus fraîchement peints en blanc, mais roule à un prudent 10 km/h !

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°16

KITS 61-62-63-64

échelle 1/32

INFO SERVICE 05 61 34 39 39

M 02357 - 16 - F: 59,99 € - EY

+EY LOCOMOTIVE BOX

ixo COLLECTIONS

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Le monde difficile des trains de marchandises **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

L'« Atlantic Nord », arbitre des élégances de la Belle Époque **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°16

Kit 61-62-63-64 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G. Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.
La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé, dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

FR BE CA
LE TRI FACILE
EMBALLAGES + PLASTIQUES
BAC DE TRI
Séparez les éléments avant de trier

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Évry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande

Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.

2.2 Refus d'honorer la commande par la Société

La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.

2.3 Paiement de la commande

Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation

En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.

5.2 Retour des produits

Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.

5.3 Résiliation d'un abonnement

Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LE MONDE DIFFICILE DES TRAINS DE MARCHANDISES

Quand ils s'appelaient encore des « trains de marchandises » dans les années 1960, ces trains étaient à l'image d'un âge d'or pour le chemin de fer : abondants, surchargés et acceptés avec enthousiasme par une civilisation qui n'avait pratiquement aucun autre moyen de transport.

D'innombrables gares de marchandises chargeaient ou déchargeaient des wagons dans des « cours de débord » où une armée de voitures à cheval les attendaient pour faire le « dernier kilomètre » comme on ne disait pas encore. D'innombrables « débardeurs » ou « coltineurs », aux épaules larges, s'occupaient d'un wagon entier en moins d'une heure, et troublaient, dès l'aurore, le silence en s'interpellant ou en donnant de puissants coups de pelle sur les planchers et les flancs des tombereaux.

Ci-contre : Nous sommes dans les années 50. Ce cheminot fait un travail très dangereux dans une gare de triage dont il est le « caleur ». Les wagons descendent librement de la « bosse », et il doit aller au-devant d'eux et placer devant les roues une cale en métal qui ralentira le wagon et assurera un arrêt en douceur à l'arrière du train déjà composé et bientôt prêt au départ.

Crédit : Document Yves Broncard.

De 1830 à 1914, ce sont 80 années de prospérité ininterrompue et de monopole absolu du chemin de fer sur le transport terrestre des marchandises comme des voyageurs. Mais déjà, et peu avant la Première Guerre mondiale, la route commence un travail de sape, écrémant librement à son profit les transports des marchandises les plus rentables et laissant le reste à un chemin de fer tributaire de ses obligations de service public. Après la Seconde Guerre mondiale, on espère que le chemin de fer retrouvera sa souveraineté, et les 1 340 locomotives 141-R sont commandées à l'industrie américaine et canadienne dans ce but.

LA CROISSANCE CONTINUELLE DU RAIL

En prenant une des premières statistiques générales publiées par la « Revue Générale des Chemins de Fer » fondée en 1878, on trouve en 1887 pour l'ensemble des réseaux français un tonnage annuel de 9 816 940 494 tonnes/kilomètres (chiffre en augmentation de 10% par rapport à 1886). La recette brute des marchandises est de 567 756 740 francs (augmentation de 6% par rapport à 1886).

Pour les années suivantes, nous pouvons constater que les chiffres ne cesseront jamais de progresser, et on peut réunir les chiffres ultérieurs, en prenant des années significatives : en 1913, c'est plus de 25 milliards de tonnes, en 1949 on dépasse 41 milliards, en 1962 on est au-delà de 61 milliards, en 1974 on franchit allègrement 73 milliards, puis le tonnage commence une longue stagnation avec une régression se situant en dessous de la soixantaine de milliards de tonnes. C'est, malheureusement, la fin de l'âge d'or des trains de marchandises.

Ci-contre : *Locomotive type 141-R vue dans son travail habituel de transport d'interminables wagons de marchandises « RO ». Ici sur la rampe de St-André-le-Gaz à Chabons, en 1967.*

Ci-dessus : *Les trains de marchandises des années 1950-1960 sont principalement composés de wagons couverts assurant le très ingrat travail des colis qu'il faut identifier et décharger dans chaque gare. Le camion saura, avec souplesse et rapidité, enlever définitivement ce trafic au chemin de fer.*
Ci-contre (haut) : *L'apparition des quais de gare à marchandises équipés de tapis roulants est une aide immense pour les manutentionnaires qui n'ont plus à porter les lourdes charges.*
Ci-contre (bas) : *Pour le chargement ou le déchargement des tombereaux, en principe c'est à la grue... mais souvent, pendant plus d'un siècle, ce sont les épaules et les bras des « coltineurs » qui en tiennent lieu.*

LES 141-R, CHAMPIONNES DU TRANSPORT DE MARCHANDISES

Assurant plus de 80% des recettes de la SNCF lors de la reprise économique qui suit la Seconde Guerre mondiale, le trafic marchandises est très important, avec ses 37 000 wagons par jour et 13 482 000 wagons pour l'année 1950, par exemple. Le « Régime Ordinaire » (RO) correspond à environ 2/3 du volume des marchandises et les 141-R y excellent. Si le « Régime Accéléré » (RA) est calculé pour réduire la durée du transport, et demande des locomotives plus rapides, le RO devra réduire le prix du transport. C'est ce que les 141-R sauront faire.

En 1950, en pleine période de gloire pour la 141-R, la SNCF dispose alors de 40 grands triages, dont deux, le Bourget et Villeneuve-St-Georges, traitant entre 3 000 à 4 000 wagons par jour pour Paris et sa région. Les trains de marchandises, surtout du RO, sont des trains lourds de 1 000 à 1 600 tonnes, et lents avec 40 à 50 km/h de moyenne commerciale, 75 km/h en vitesse limite. Ils circulent aux heures creuses et dégagent les triages aux heures les plus opportunes, souvent de nuit. Composés de wagons de tous types, remorqués par les 141-R, puis par des BB électriques, plus tard par des diesel, ces trains sont le type même du long train de marchandises dont le bruit se fait entendre, la nuit, dans les grands nœuds ferroviaires.

L' « ATLANTIC NORD », ARBITRE DES ÉLÉGANCES DE LA BELLE ÉPOQUE

Née en 1900 sous le signe des trois «3», cette locomotive devait couvrir en 3 heures (soit à une moyenne de 100 km/h) la distance de 300 km en tête d'un train de 300 tonnes, chose qu'elle fit aisément sur les grandes lignes du réseau du Nord français en tête de trains rapides avant d'être définitivement supplantée, durant les années 30, par les «Pacific».

Crédit : Document Romouil - Archives du réseau du Nord.

LA VEDETTE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

La compagnie du Nord présente sa nouvelle locomotive lors de cette grande manifestation. Le succès est dû à l'élégance du dessin de la locomotive et à sa superbe couleur chocolat à filets jaunes que la compagnie réserve à ses machines compound de vitesse.
Les roues ont un diamètre de 213 mm (204 plus tard, sur la série) et la finesse de ces deux roues motrices de chaque côté ajoute encore à l'élégance simple et altière de cette machine aux lignes pures et dégagées.

DES PERFORMANCES SANS PRÉCÉDENT

À partir de 1902, cette locomotive donnera naissance à une série remarquable de 33 machines de vitesse. Des vitesses moyennes de 94 à 100 km/h, supposant des pointes à plus de 130 ou même 140 km/h, seront leur exploit quotidien en tête de trains rapides sur les lignes de Paris-Amiens, Paris-Calais, Paris-Lille, Paris-St-Quentin ; de grands rapides au nom prestigieux seront le lot quotidien de ces machines : «Calais-Méditerranée», «Nord-Express», «Oiseau-Bleu» et «Flèche d'or». Le Musée Français du Chemin de fer, à Mulhouse, possède un exemplaire de cette série, la N° 2670, qui est magnifiquement restaurée et qui rappelle une des plus belles périodes de la traction vapeur en France.

Ci-contre : *Très belle photographie d'une locomotive type « Atlantic Nord », N°2.663. Série 2.643 à 2.675, vue au dépôt de La Chapelle vers 1905, devant le mur de la rue Marcadet, à Paris.*

Pose des supports de la boîte à fumée

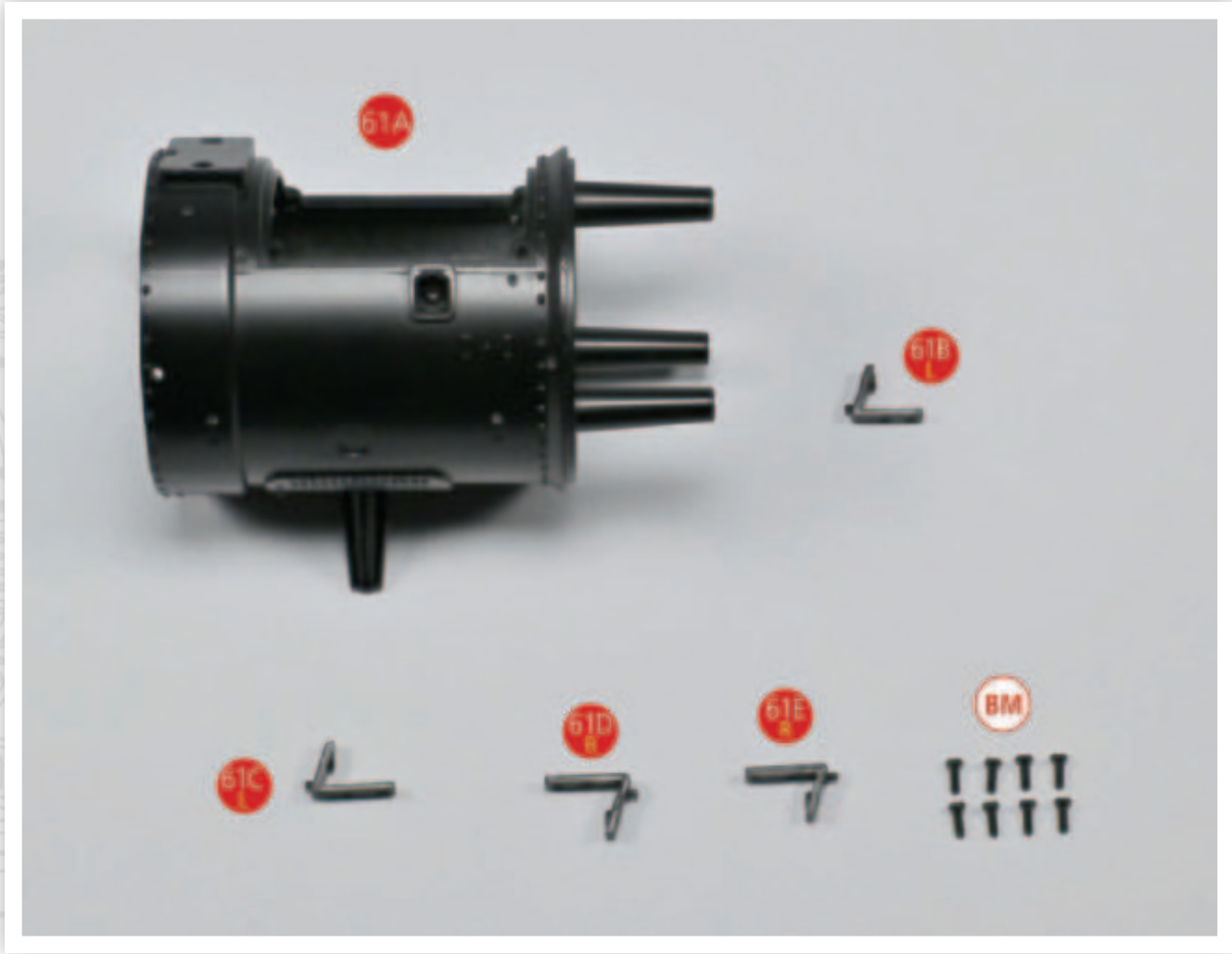

Les pièces du kit numéro 61

61A	Boîte à fumée
61B	Support 1
61C	Support 2
61D	Support 3
61E	Support 4
Vis BM	M1,7 x 5 (7 + 1)

1
61C
L
61B
L

2
61E
R
61D
R

61A
BM
61B
L
3

4
61A
BM
61C
L

5
61A
BM
BM
61E
R
61D
R

6

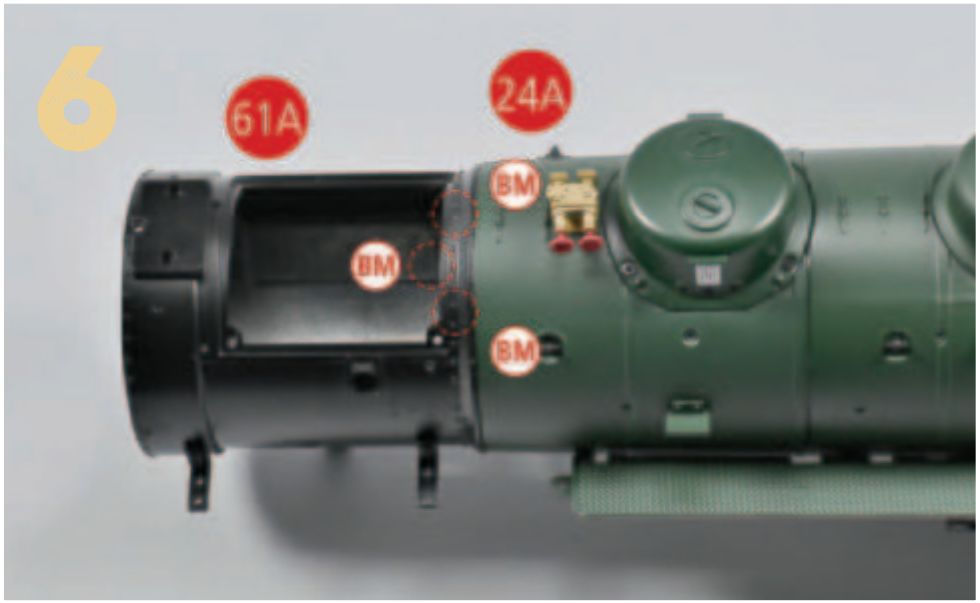

7

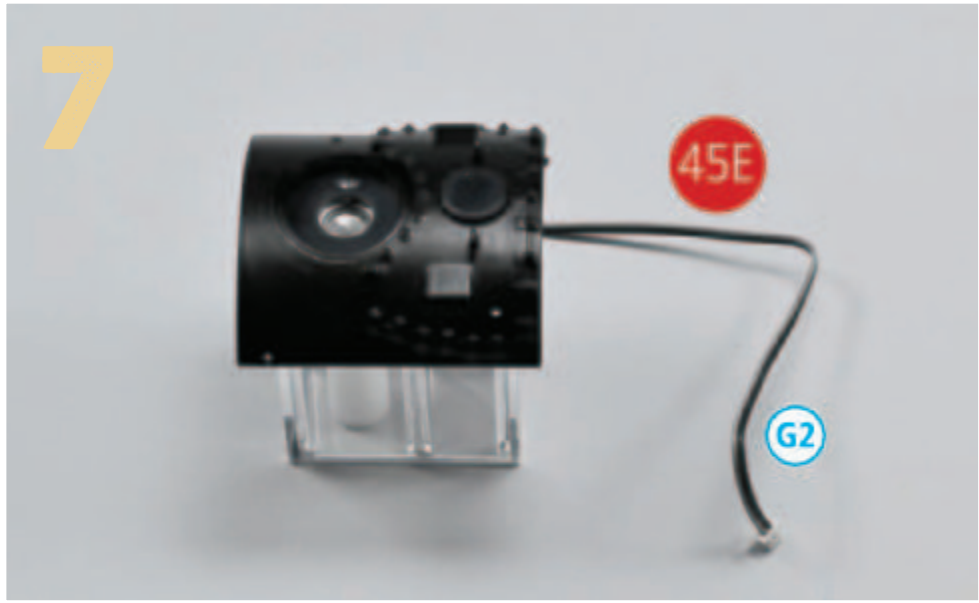

8

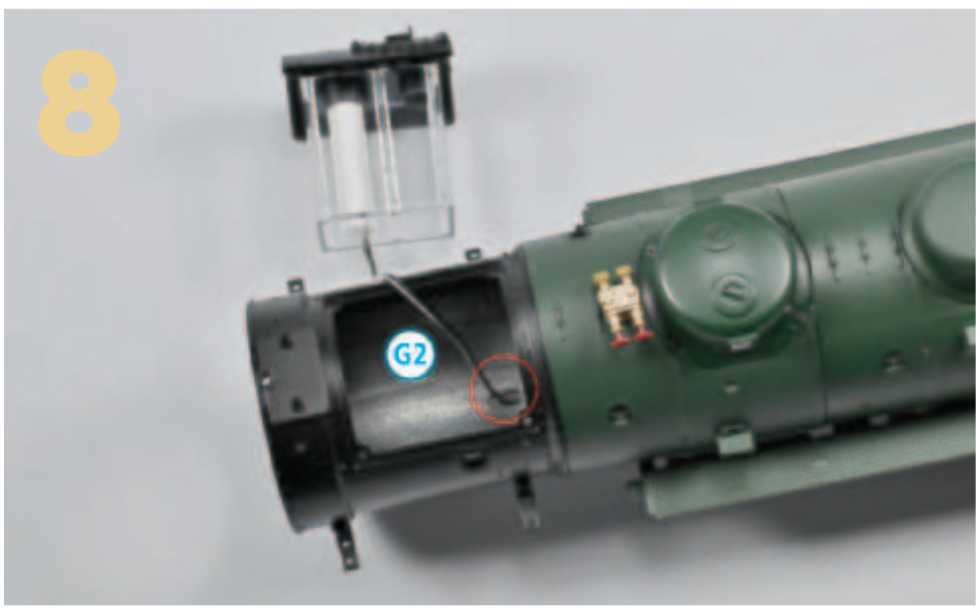

9

VUE FINALE

Accessoires du dessus de la boîte à fumée

IXOBOX N°16

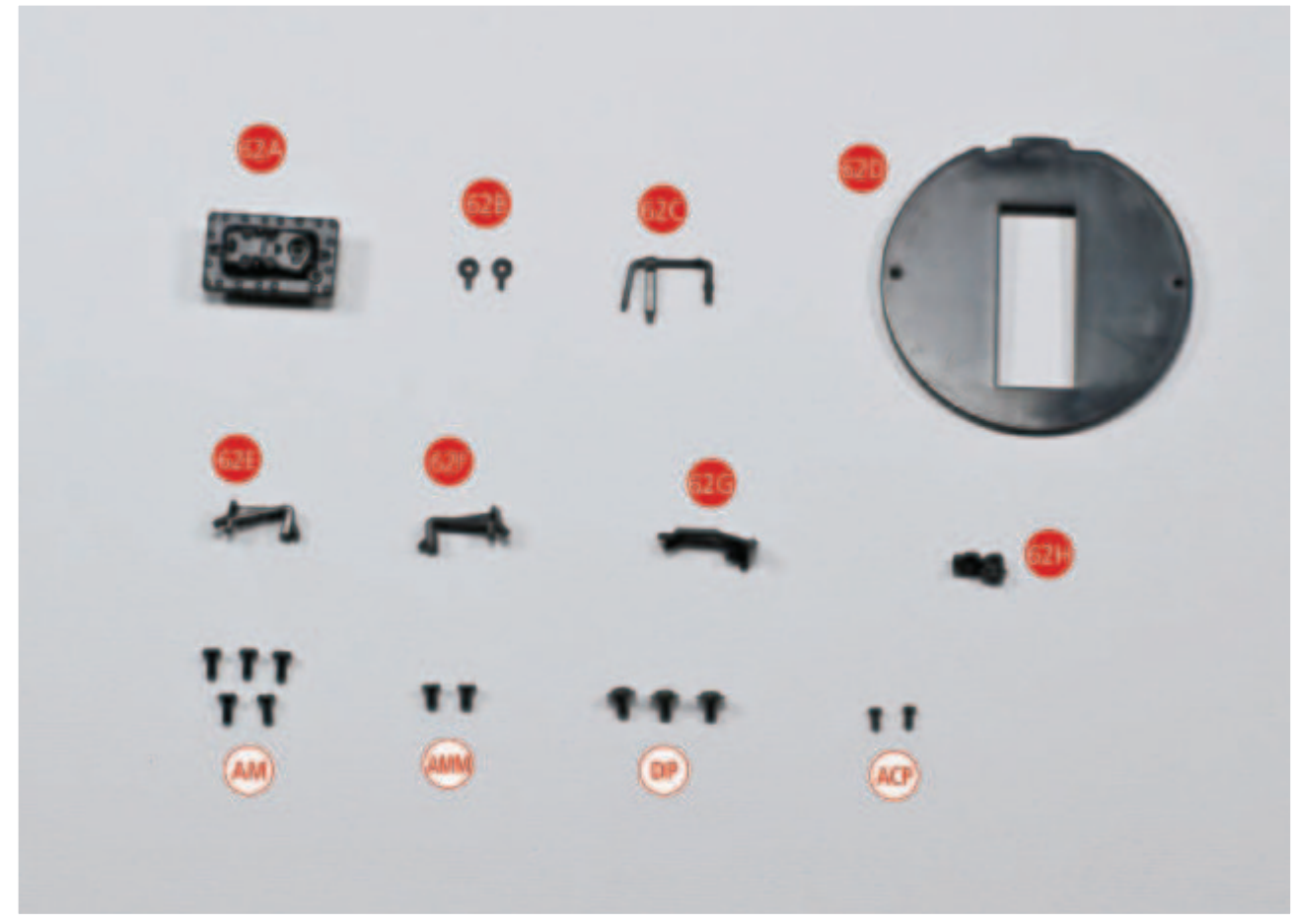

Les pièces du kit numéro 62

62A	Échangeur
62B	Anneaux de levage
62C	Tuyauterie
62D	Fermeture avant de la chaudière
62E	Support 1
62F	Support 2
62G	Support 3
62H	Support de fil électrique
Vis AM	M1,7 x 4 (4 + 1)
Vis AMM	M,0 x 4 (1 + 1)
Vis DP	M2,0 x 5 (2 + 1)
Vis ACP	M1,4 x 3 (1 + 1)

1
62D
AM
AM

2
1C

3
AM
1C

4
AM
1C
AM

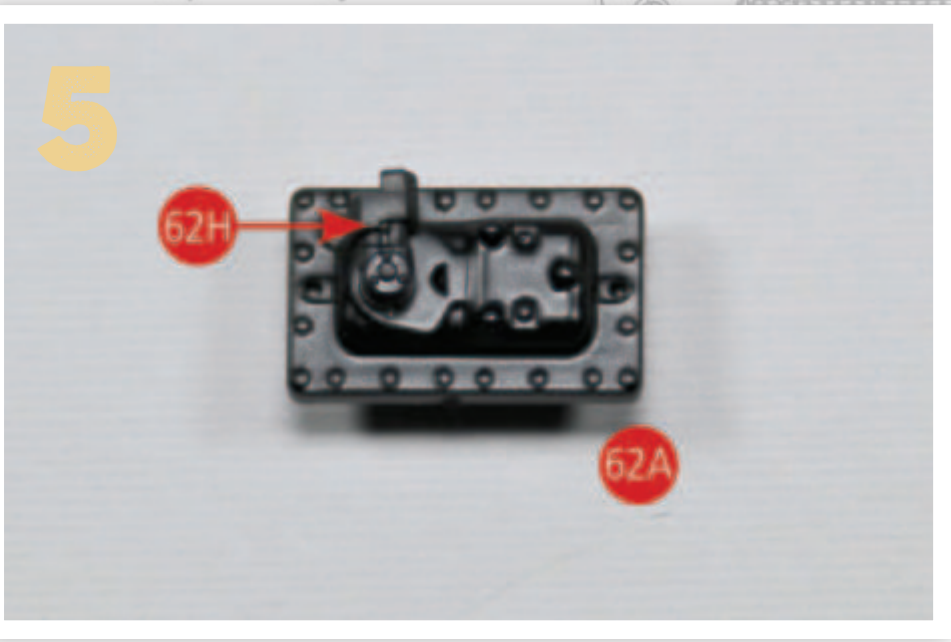
5
62H
62A

62A
ACT
6

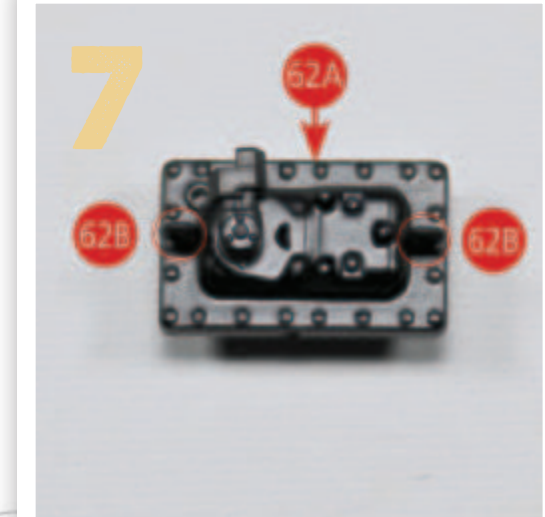
7
62A
62B
62B

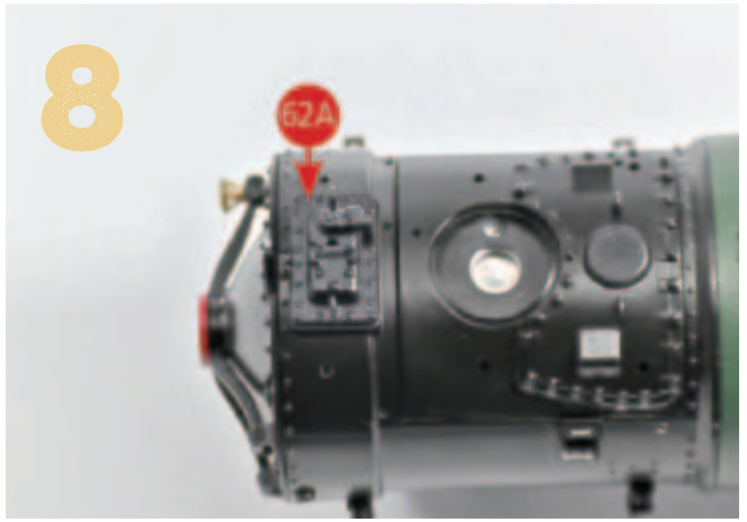
8
62A

9
DP
DP

62E
10

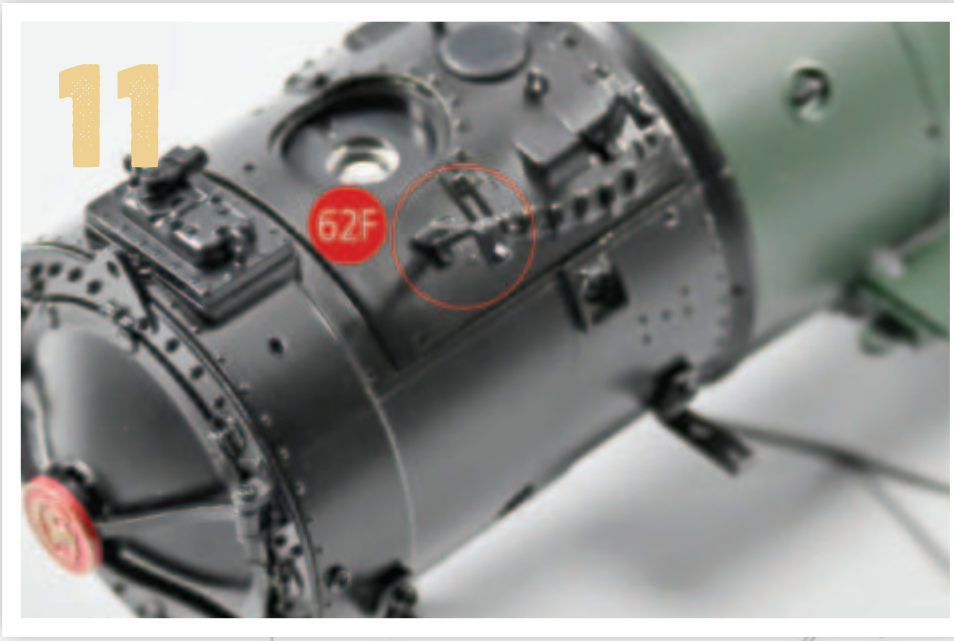
11
62F

12
62G

13
20

14
62C

VUE FINALE

Tuyauteries et pièces rapportées sur la chaudière

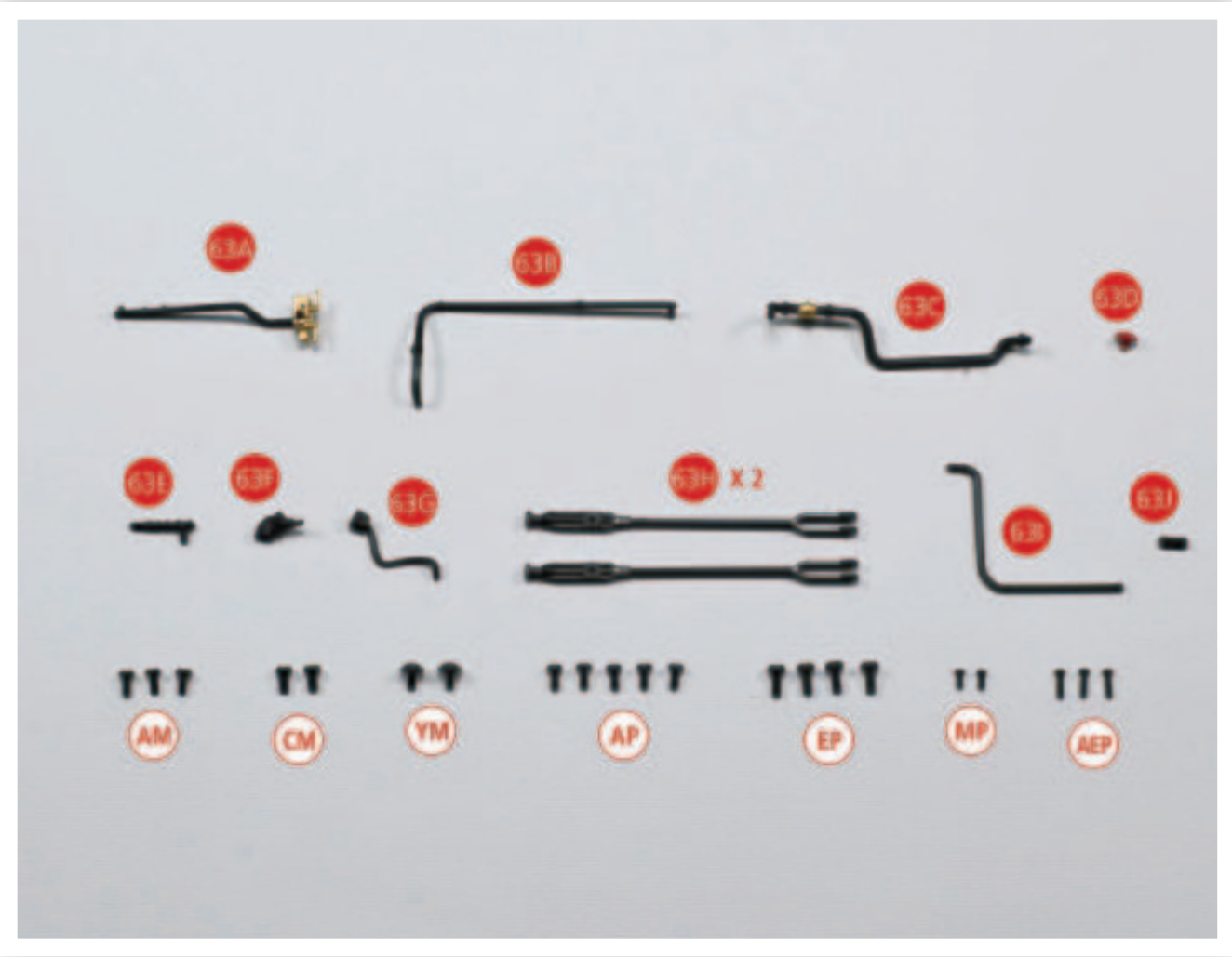

Les pièces du kit numéro 63

63A	Tuyau 1
63B	Tuyau 2
63C	Tuyau 3
63D	Commande de vanne
63E	Tuyau 4
63F	Support de fil électrique 1
63G	Support de fil électrique 2
63H	Timonerie de freinage de l'essieu 1 (x 2)
63I	Fil d'acier 6
63J	Tuyau
Vis AM	M1,7 x 4 (2 + 1)
Vis CM	M2,0 x 5 (1 + 1)
Vis YM	M1,7 x 4 x 5 (1 + 1)
Vis AP	M1,7 x 4 (4 + 1)
Vis EP	M2,0 x 5 (4 + 1)
Vis MP	M1,2 x 3 (1 + 1)
Vis AEP	M1,2 x 5 (2 + 1)

1

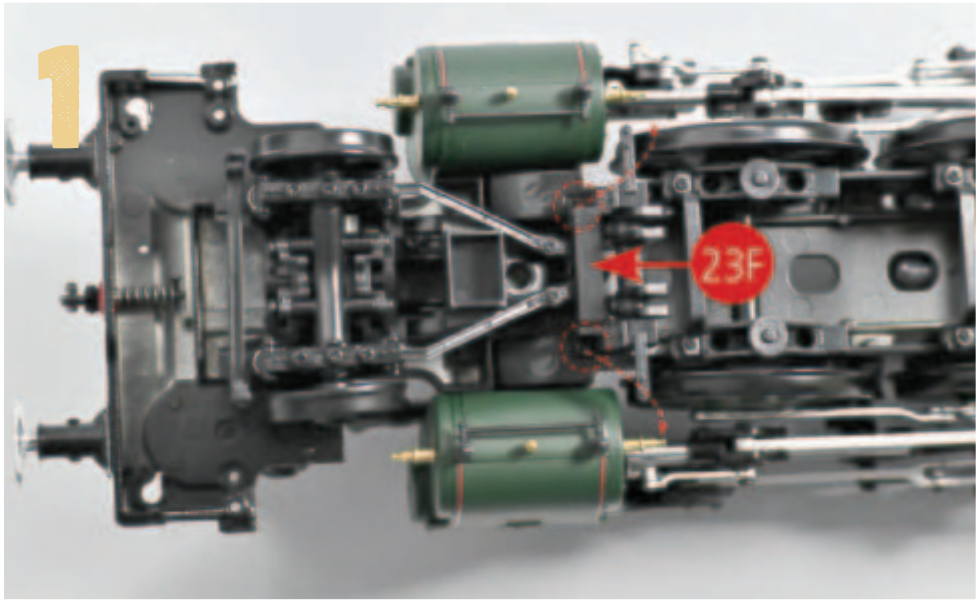

2

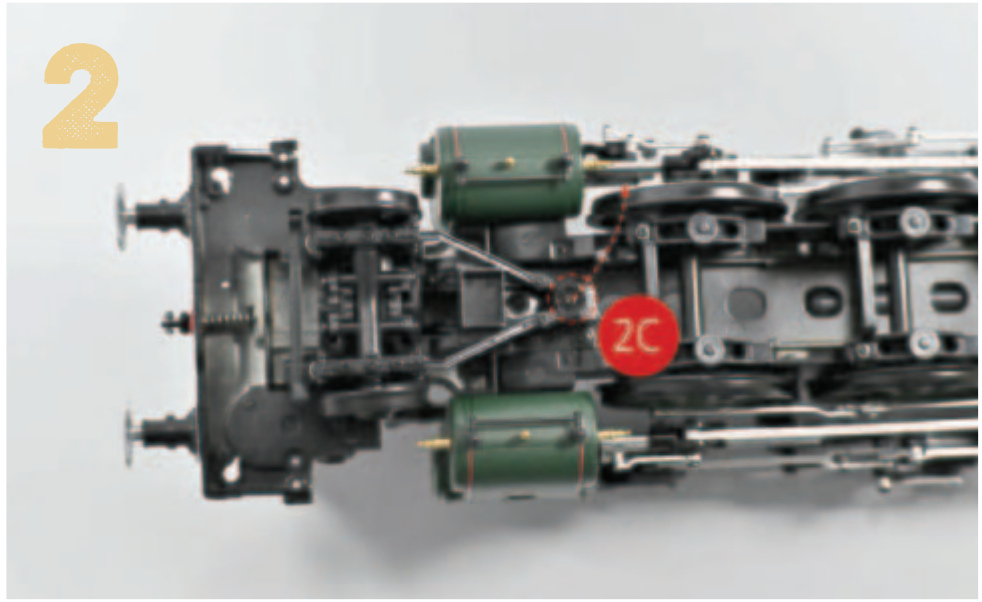

3

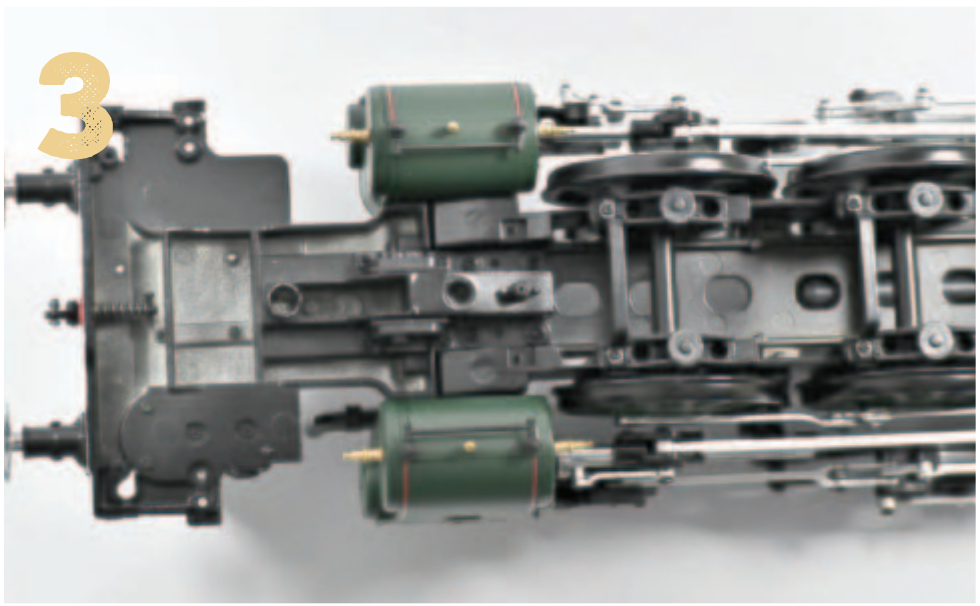

4

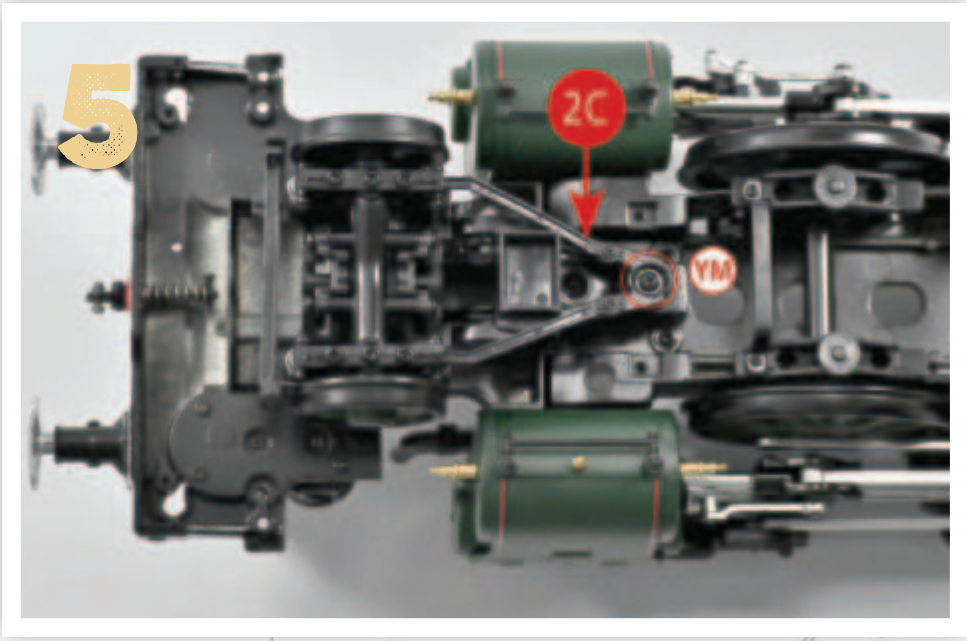
5
2C
YM

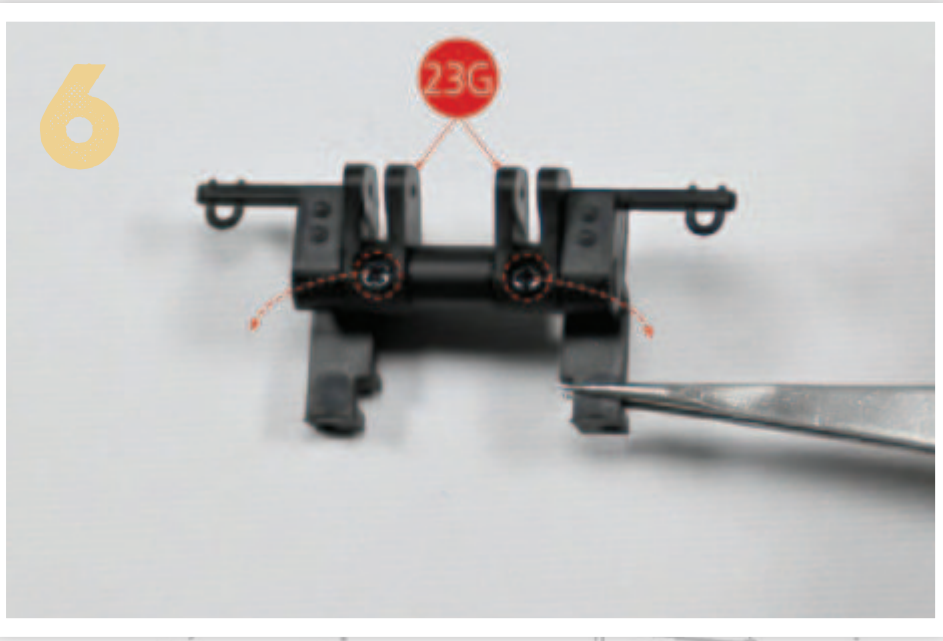
6
23G

7

8
23G
AEP
AEP
63H
63H

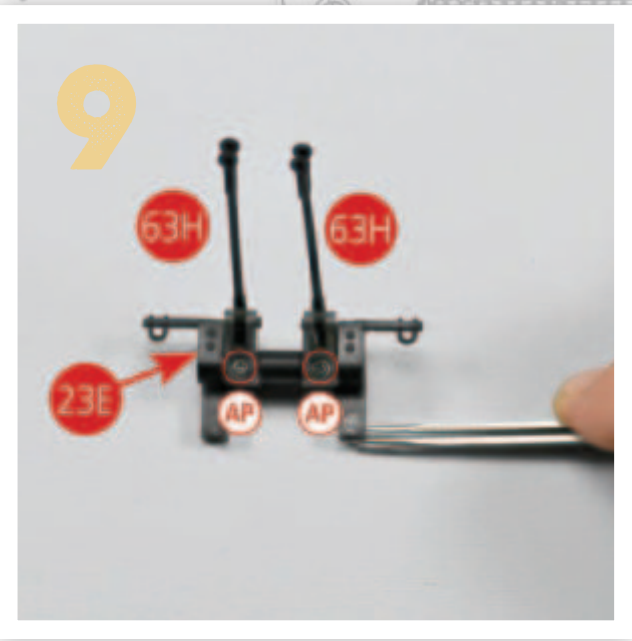
9
63H
63H
23E
AP
AP

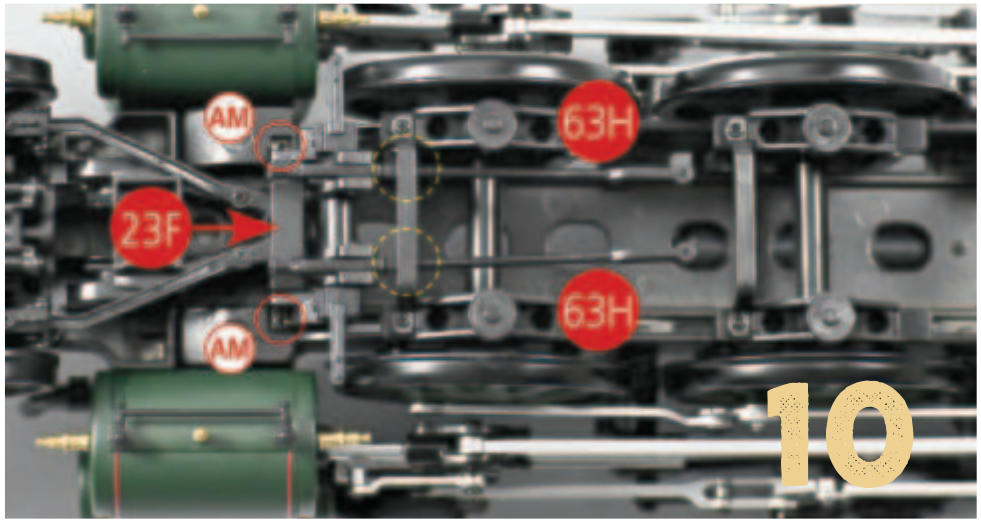
AM
63H
23F
63H
AM
10

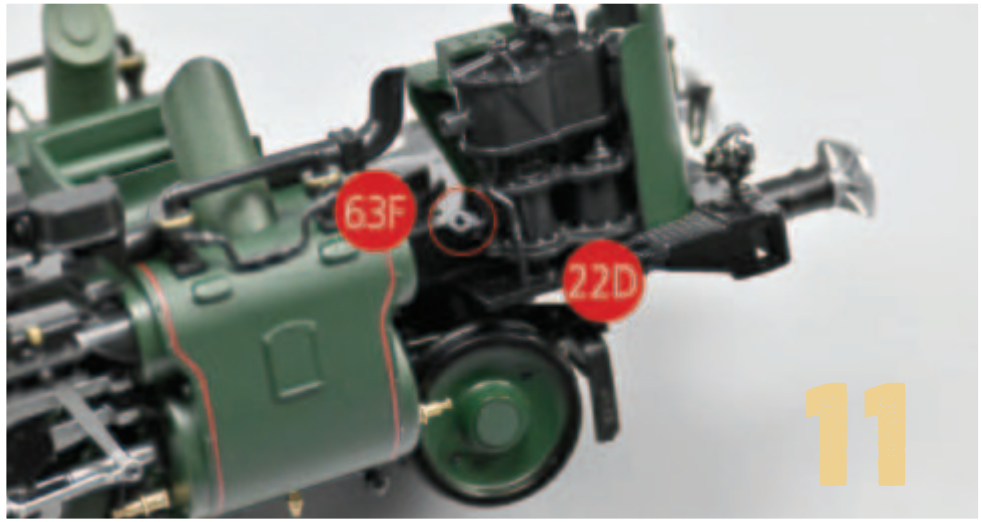
63F
22D
11

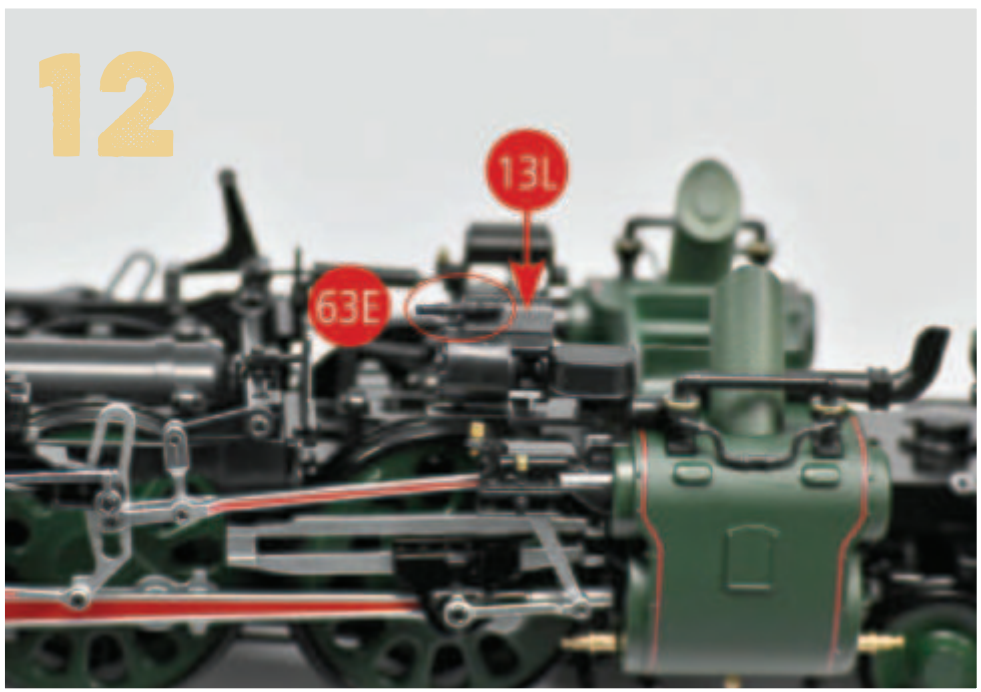
12
13L
63E

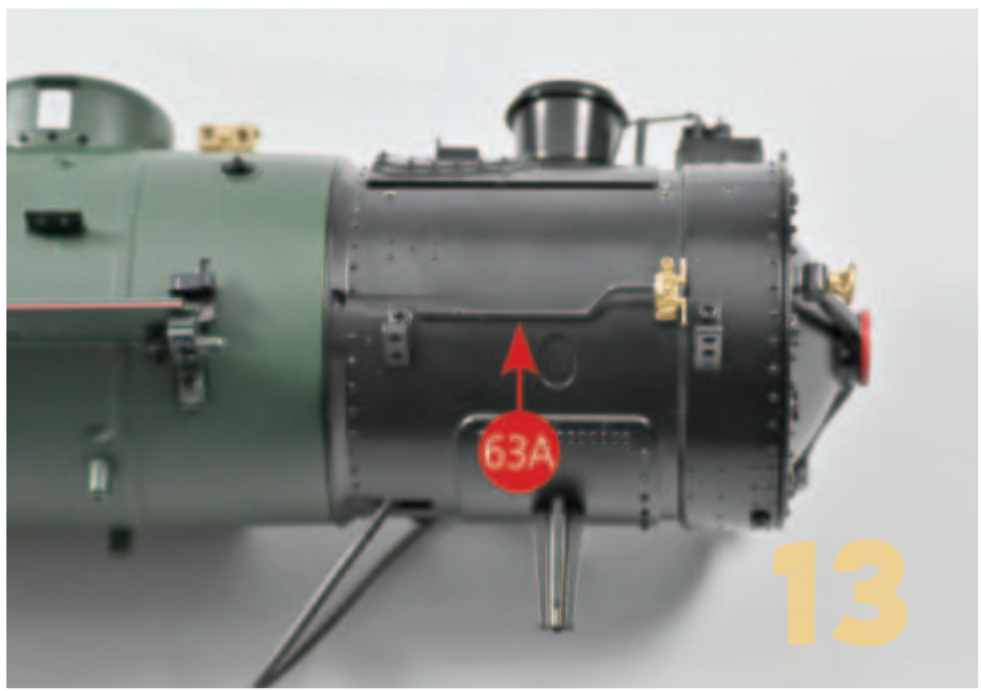
63A
13

14
63B

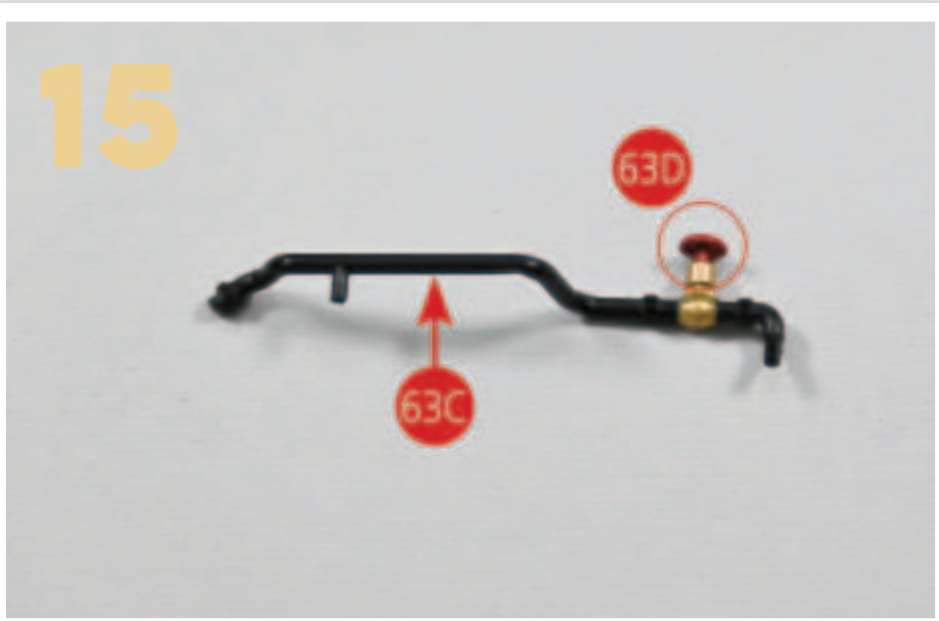
15
63D
63C

16
63C

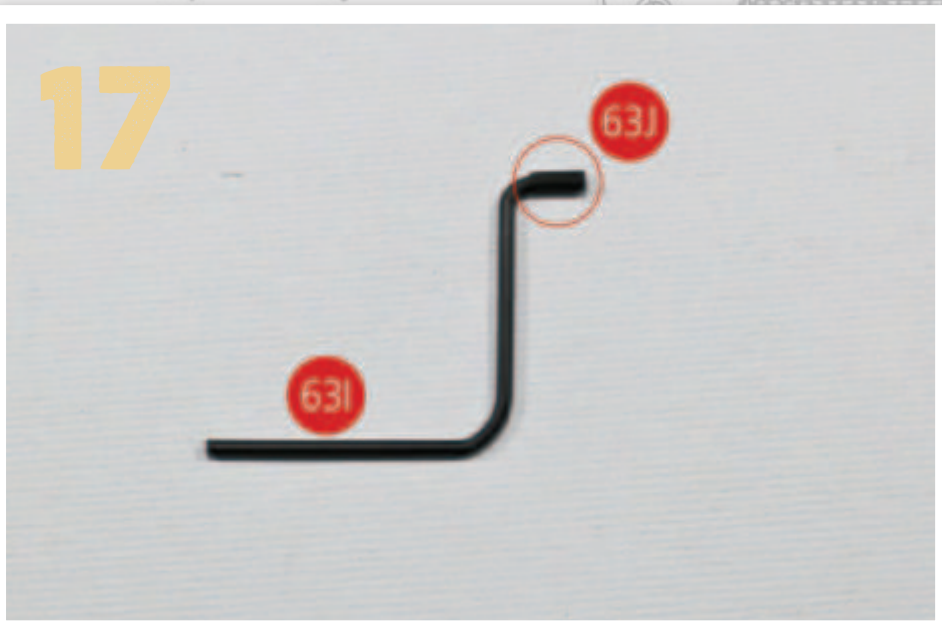
17
63J
63I

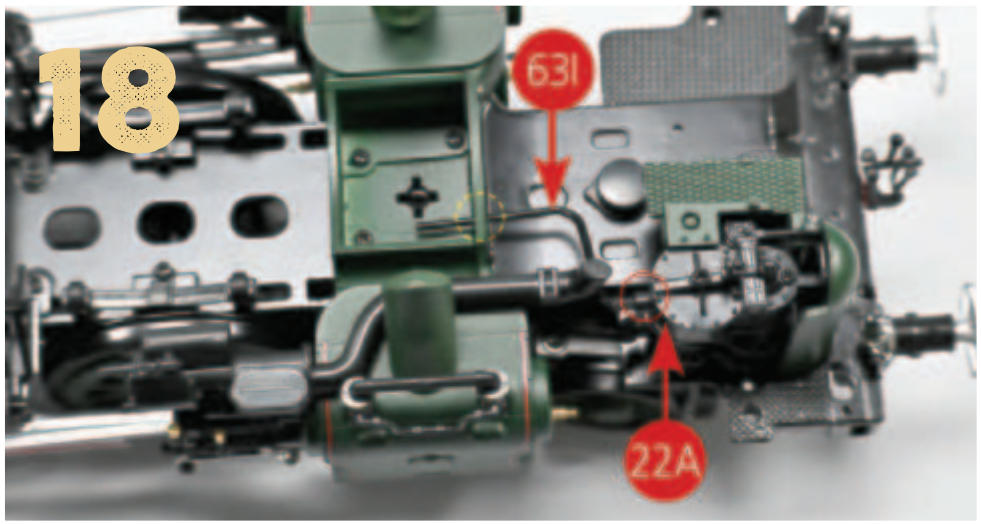
18
63I
22A

19

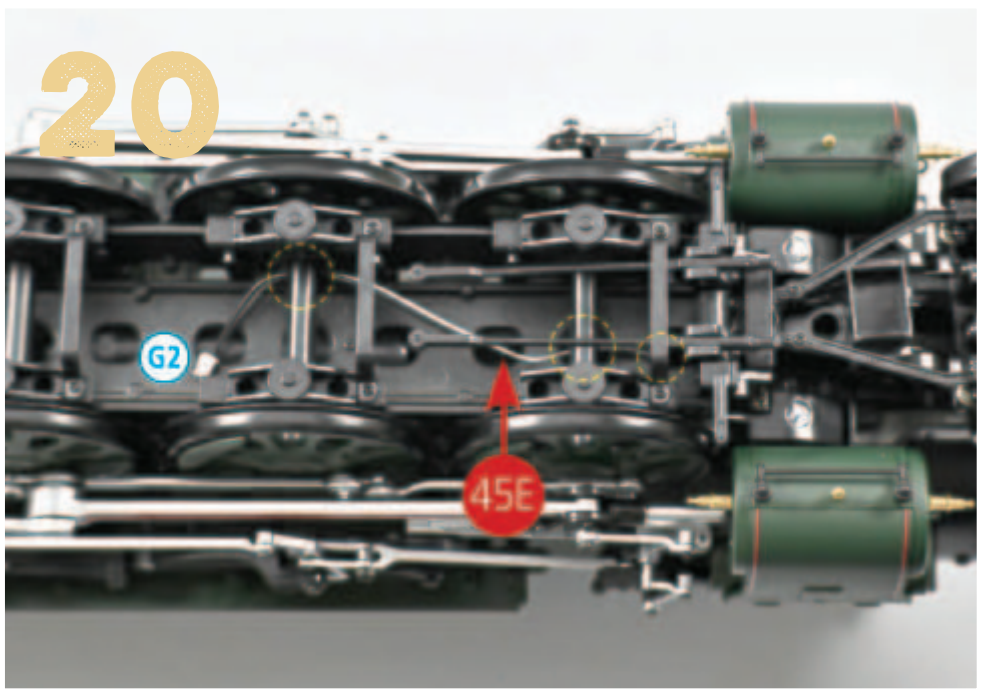
20
G2
45E

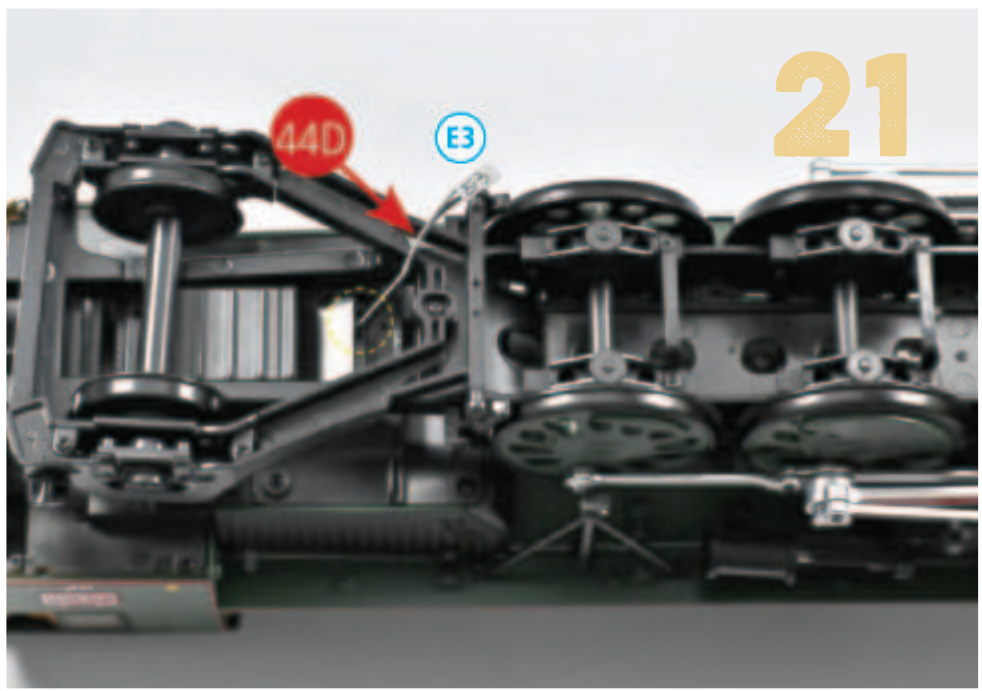
21
44D
E3

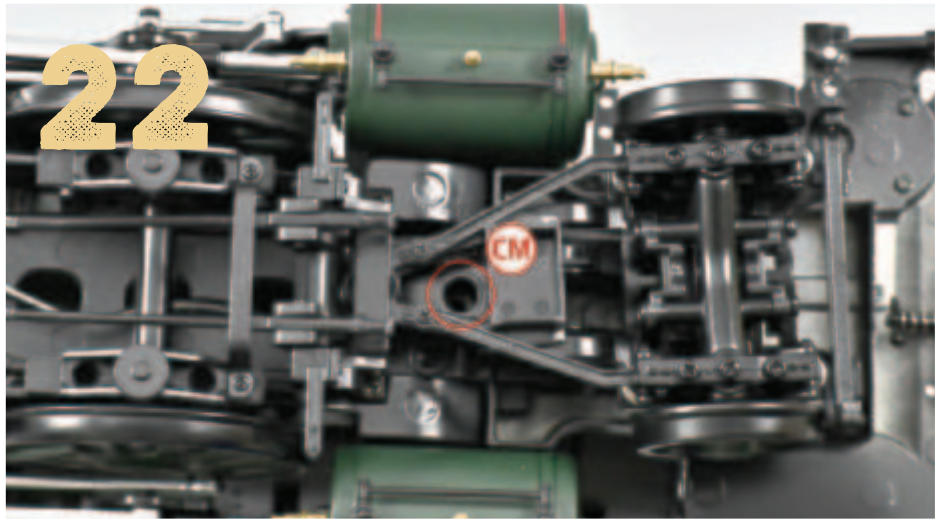
22
CM

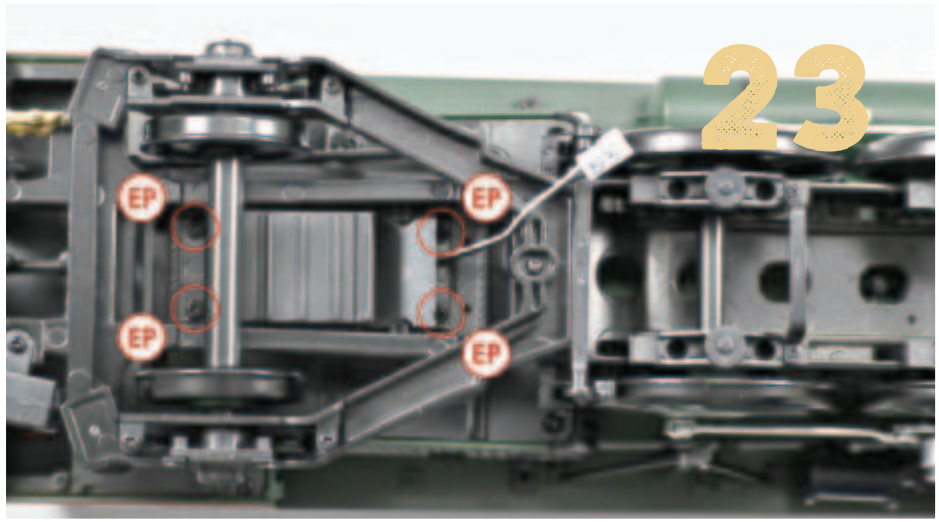
23
EP
EP
EP
EP

24
34D
MP
15F

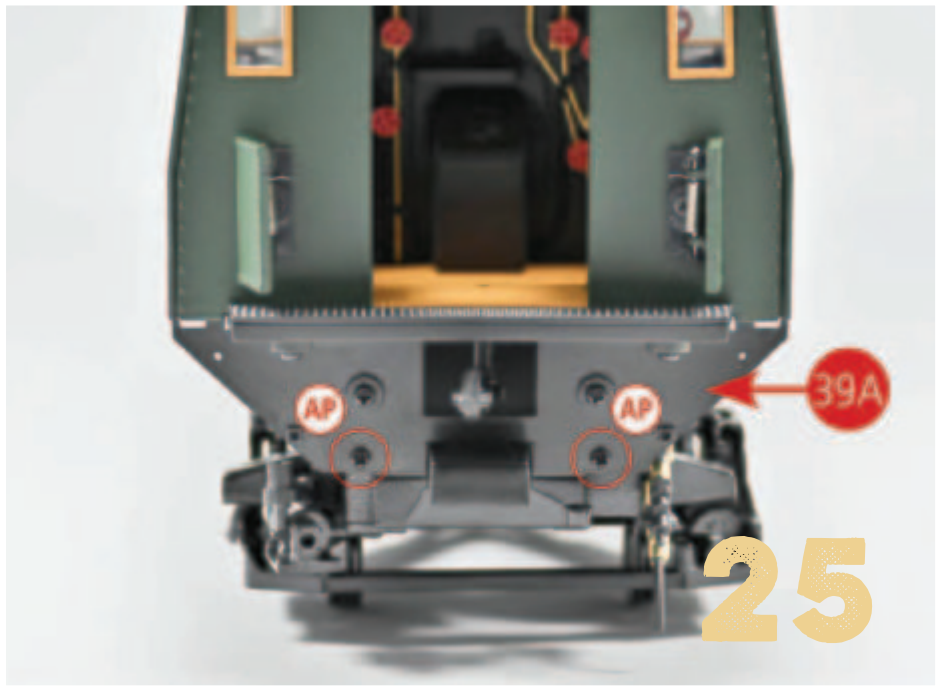
AP
AP
39A
25

VUE FINALE

Câblage sous la locomotive

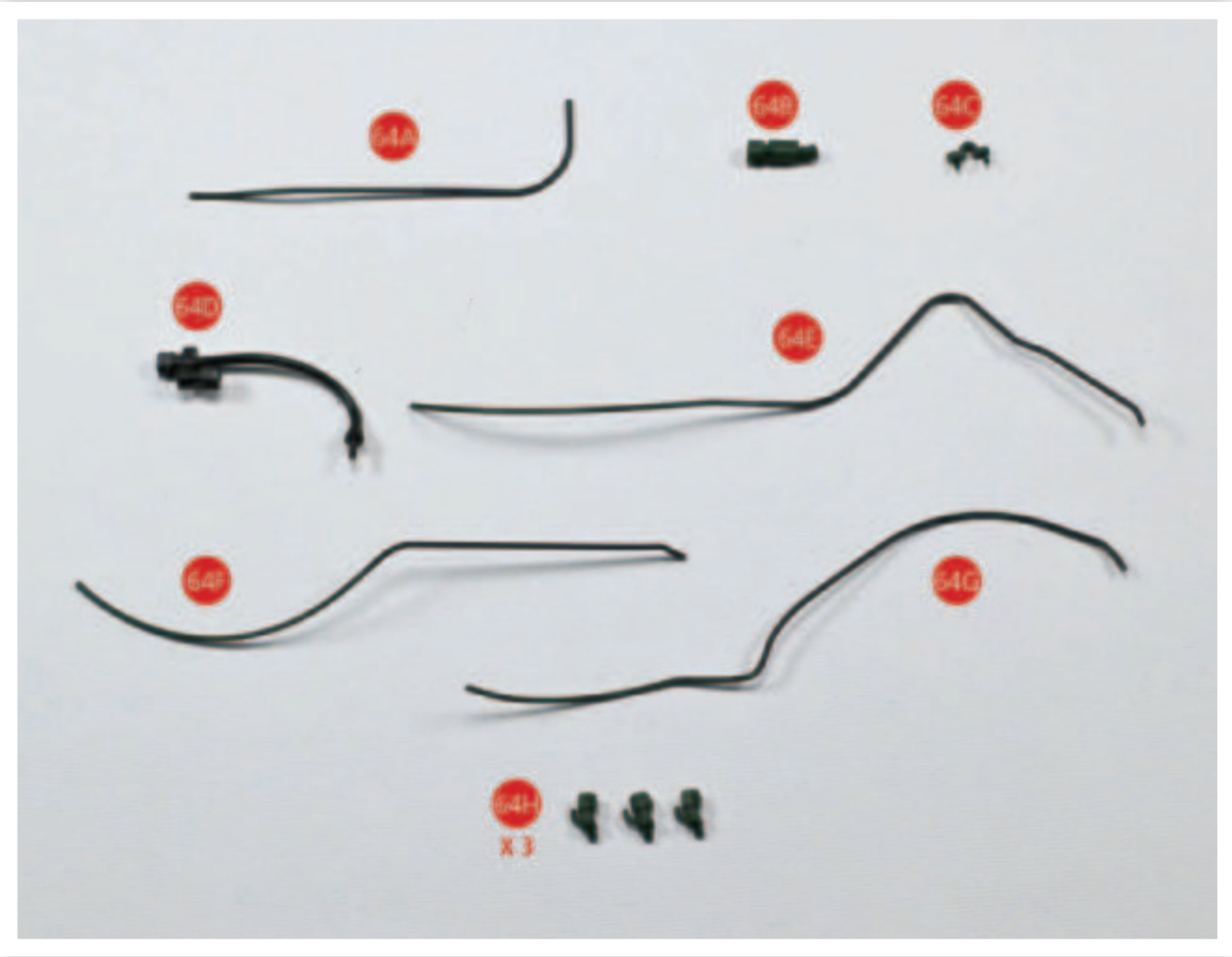

Les pièces du kit numéro 64

64A	Fil d'acier 1
64B	Support de fil électrique 1
64C	Support de fil électrique 2
64D	Support de fil électrique 4
64E	Fil d'acier 2
64F	Fil d'acier 3
64G	Fil d'acier 4
64H	Support de fil électrique 5 (x 3)

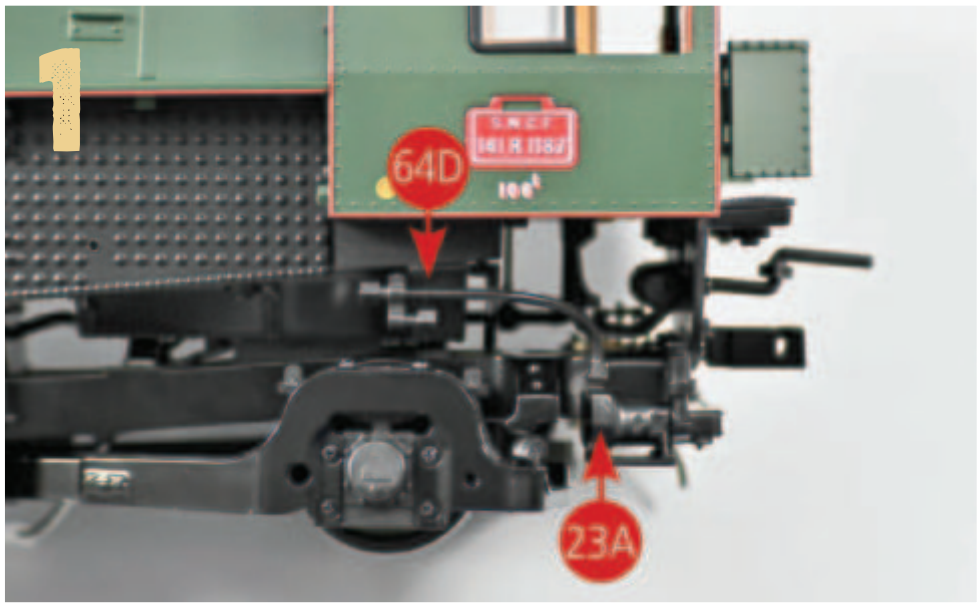
1
64D
23A

2
64D
64A

3
64C

4
64B

5
64H

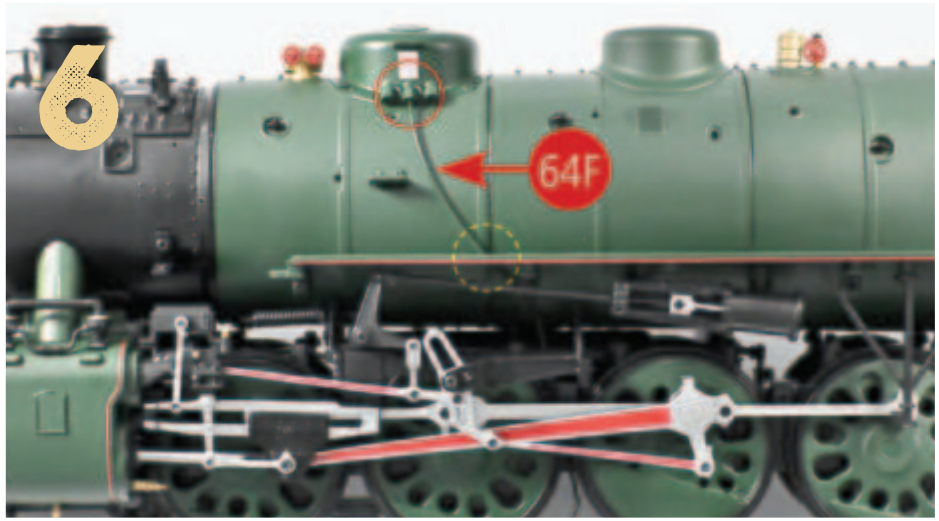
6
64F

64G
7

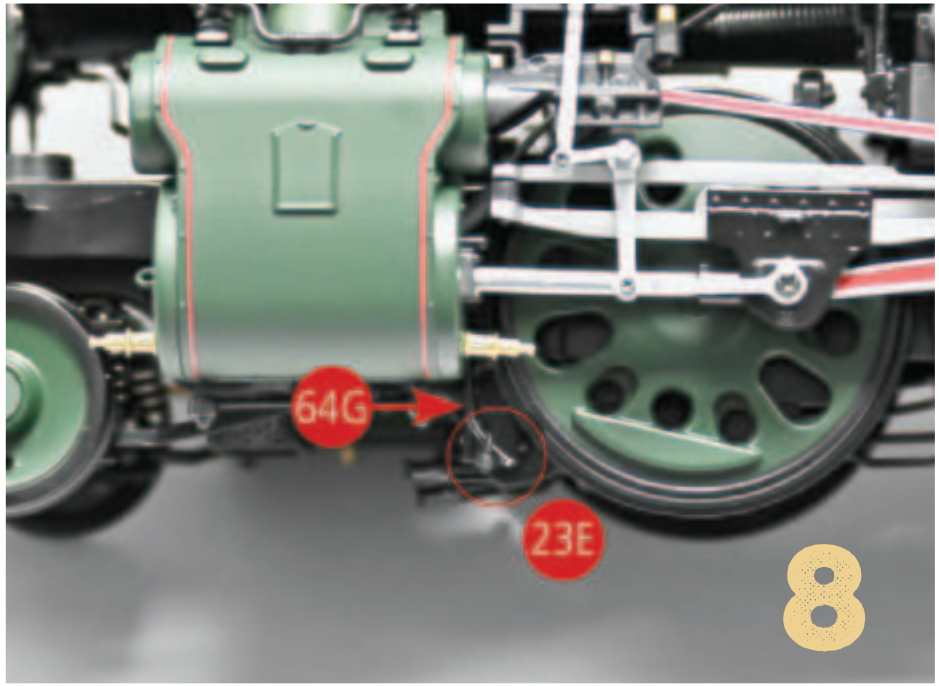
64G
23E
8

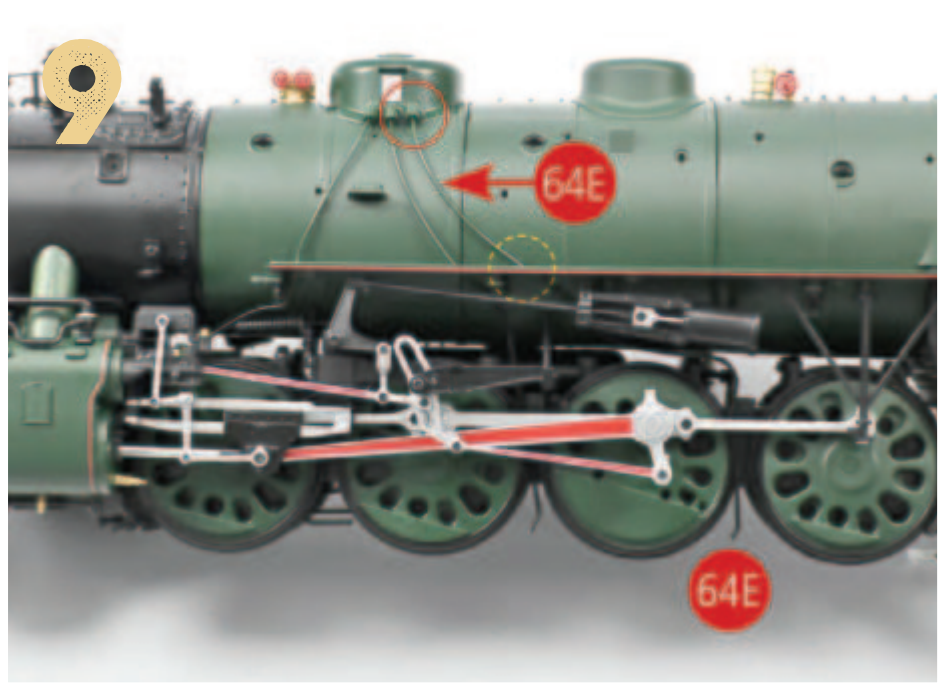
9
64E
64E

VUE FINALE

TOUTE UNE ÉPOQUE

Les jeunes (même très jeunes !) apprentis du centre d'apprentissage du Moulin-Neuf (réseau Nord) vus dans les années 1960. À l'époque, ils quittent l'école primaire et passent un CAP d'ajusteur à la SNCF, toujours utile au cas où ils ne sont pas embauchés « au chemin de fer », ce qui est très rare. Ils feront ensuite une carrière dans les ateliers et pourront même devenir chauffeurs puis mécaniciens.

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°17

KITS 65-66-67-68

échelle 1/32

INFO SERVICE 05 61 34 39 39

M 02357 - 17 - F: 59,99 € - EY

+EY LOCOMOTIVE BOX

ixo COLLECTIONS

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Ces 141-R devenues des « stars » **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

Faire mieux que la « Pacific » : est-ce possible ? **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°17

Kit 65-66-67-68 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G. Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé, dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

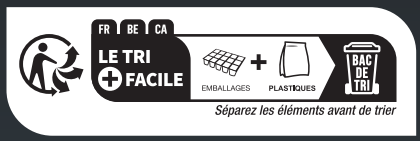

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande

Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.

2.2 Refus d'honorer la commande par la Société

La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.

2.3 Paiement de la commande

Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation

En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.

5.2 Retour des produits

Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.

5.3 Résiliation d'un abonnement

Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

CES 141-R DEVENUES DES « STARS »

Les 141-R n'étaient pas faites pour devenir des « stars » ou des reines de beauté. Simples, robustes, endurantes aux formes plutôt lourdaudes, ces locomotives ont de petites roues motrices « Boxpok » et de très petites roues porteuses avant à voile pleine, leur chaudière est ventrue et leur cabine dispose d'une vaste toiture lourdement arrondie.

Cela ne faisait pas d'elles des « Pacific » Chapelon ou PLM, et encore moins des 241-P ou la belle et unique 232-U-1. Quelques-unes pourtant ont accédé à une certaine célébrité, sans doute aidées dans ce choix par le fait qu'elles étaient les dernières survivantes de la glorieuse ère de la locomotive à vapeur.

Ci-contre : Rendons hommage à la 141-R-1187 de la Cité du Train de Mulhouse, ex-Musée Français des Chemins de fer, magnifiquement restaurée par les ateliers du dépôt SNCF de Nevers, après une longue et active carrière commencée au Mans et terminée à Lyon (Vénissieux). C'est elle qui a été choisie pour notre collection.

Crédit : Photo Yves Broncard.

Ci-contre : *Une « star » anonyme, puisque son numéro individuel est caché par un tampon : une des 141-R chargées de la traction du fameux et luxueux train « Mistral » entre Marseille et Nice sur la Côte d'Azur dans les années 1950.*

Ci-dessous : *La locomotive N° 141-R-1187, série 141-R-1 à 141-R-1340 vue en 1975, en parfait état de fonctionnement, remorquant un train affrété par une association, peu avant son retrait du service.*

Crédit : Photo J-H. Renaud.

Dans les années 1980 et jusqu'à aujourd'hui, en effet, il n'y avait pratiquement plus qu'elles pour faire des voyages spéciaux et donner du panache enfumé ou pour rugir dans un univers ferroviaire devenu silencieux pour cause d'électrification. En voici quelques exemples, classés par ordre d'ancienneté de leur construction, avec deux « charbonnières » pour commencer, les suivantes étant chauffées au fuel.

LA 141-R-420

Construite chez ALCO à Schenectady (USA) et arrivée en France en 1946, elle est affectée, pour commencer sa carrière, au dépôt de Mézidon. Puis elle fait une carrière mouvementée au service des dépôts de Creil, Boulogne-sur-Mer, Beauvais puis Sarreguemines où elle prend sa retraite. Mais elle a la chance d'être rachetée, en 1976, par la « Société Civile de Conservation de la 141-R-420 » deux années après avoir assuré son dernier train en 1974 entre Béning et Sarreguemines, dans la région Est de la SNCF, elle dépassera alors le million de kilomètres parcourus.

LA 141-R-568

Construite chez Baldwin à Chester (USA), elle commence sa carrière au dépôt de Longueau, dans la région Nord de la SNCF en 1946. Elle restera sur le réseau du Nord, affectée aux dépôts de Lille-Délivrance, Boulogne-sur-Mer, puis de Beauvais. Elle sera ensuite garée à Sarreguemines en 1972, condamnée à la ferraille. Mais le miracle se produit : « l' Association des Modélistes Ferroviaires de Grenoble » (AMFG) la rachète et la confie aux fameux ateliers de la CFTA de Gray où elle sera remise à neuf ; elle aussi ayant dépassé le million de kilomètres en service.

LA 141-R-1126

Nous voilà dans le monde des « pétrolières » (fuel). La 1126 est une des 141-R qui a dépassé les deux millions de kilomètres, tous effectués sous

Crédit : Document SNCF.

Ci-dessus (haut) : *Locomotive type 141 N° 141-R-110, série 141-R-1 à 141-R1-340 vue en 1950.*

Ci-dessus (bas) : *Locomotive type 141 N° 141-R-1187.Série 141-R-1 à 141-R-1340 vue en 1950.*

le soleil méditerranéen. Née, comme la 420, à Schenectady (USA), elle démarre sa carrière à Nîmes, puis Nice, Avignon, Narbonne dans les années 1960, elle est « amortie » en 1975. Ce n'est qu'en 1989 qu'une association d'amateurs parvient à la sauver et à l'entreposer au dépôt de Toulouse où elle sera sauvée.

LA 141-R-1158

C'est elle la « recordwoman » de la série avec 2 464 677 kms parcourus dans une longue vie intense. Née chez ALCO à Schenectady (USA), elle commence sa vie française à Nice, puis ce sera Narbonne, Vierzon, ou Bordeaux. Cette locomotive aura eu l'honneur de remorquer le fameux train « Mistral ».

LA 141-R-1187

Les lecteurs de ce texte la connaissent très bien sous la forme d'un modèle réduit... Construite chez Baldwin, à Chester (USA), la locomotive réelle est la dernière 141-R qui ait roulé en France, en 1975, après un long service sur la région Ouest (Le Mans, Auray, St-Brieuc, Nantes) puis Sud-Est (Lyon). Elle a été choisie pour représenter cette brillante série des « R » à la « Cité du Train-Patrimoine SNCF » de Mulhouse.

LA 141-R-1244

Rachetée et sauvée par un amateur suisse qui la fait rouler en terre hélvétique par le biais d'une association, cette locomotive a été construite à Montréal (Canada) et mise en service au dépôt de Nice. Elle est affectée à Nîmes dans les années 1950, puis à Annemasse, Saint-Brieuc, Auray, Le Mans, Lyon dans les années 1960 à 1975. Elle dépassera 1,4 million de kilomètres parcourus.

FAIRE MIEUX QUE LA « PACIFIC » : EST-CE POSSIBLE ?

La « Pacific » est le type même de la locomotive de vitesse de la première moitié du XXe siècle, mais l'alourdissement des trains de voyageurs demande encore plus de puissance. Les ingénieurs créent le type 232, dit « Baltic », et pourtant elle n'aura jamais la descendance, ou simplement la célébrité, de la « Pacific » qu'elle voulait supplanter.

Crédit : Document Romouil - Archives du réseau du Nord.

LE PROBLÈME POSÉ

Il faut donc faire la même opération lors du passage du type 200 au type 221 au début du XXe siècle : allonger la locomotive par l'arrière et la doter d'un foyer plus puissant, donc plus grand. C'est ainsi que l'on passe du type 231 au type 232, ou de la « Pacific » à la « Baltic » sur le réseau du Nord en France.

La compagnie du Nord commence donc les études dès 1909 et deux machines sont construites en 1911, la 3-1101 et la 3-1102, affectées au dépôt de la Chapelle, à Paris. Elles sont différentes grâce à leur chaudière : la 3-1101 est dotée d'une chaudière classique avec tubes conduisant les gaz du foyer dans l'eau, tandis que la 3-1102 reçoit à titre expérimental une chaudière à tubes d'eau, tubes entourés par les gaz du foyer, ou chaudière aquatubulaire.

Ces deux locomotives sont construites en 1911 mais la Première Guerre mondiale empêchera la poursuite du projet. On les appellera « les deux orphelines »... et pourtant elles sont magnifiques, avec leur ligne fine et longue, avec leurs bogies avant et arrière identiques et repris par le tender, faisant toute l'originalité du style de cette locomotive.

Ci-contre et ci-dessus : *Locomotive type 232, N° 3 1101, série 3.1101 à 3.1102, vue en 1911 en gare du Nord (à gauche) et dans une gare du réseau (à droite). Cette magnifique machine attire toujours des cheminots ou des amateurs, exceptionnelle par sa ligne pure et dégagée et ses quatre bogies identiques pour la machine et son tender.*

Câblage sous la locomotive (suite)

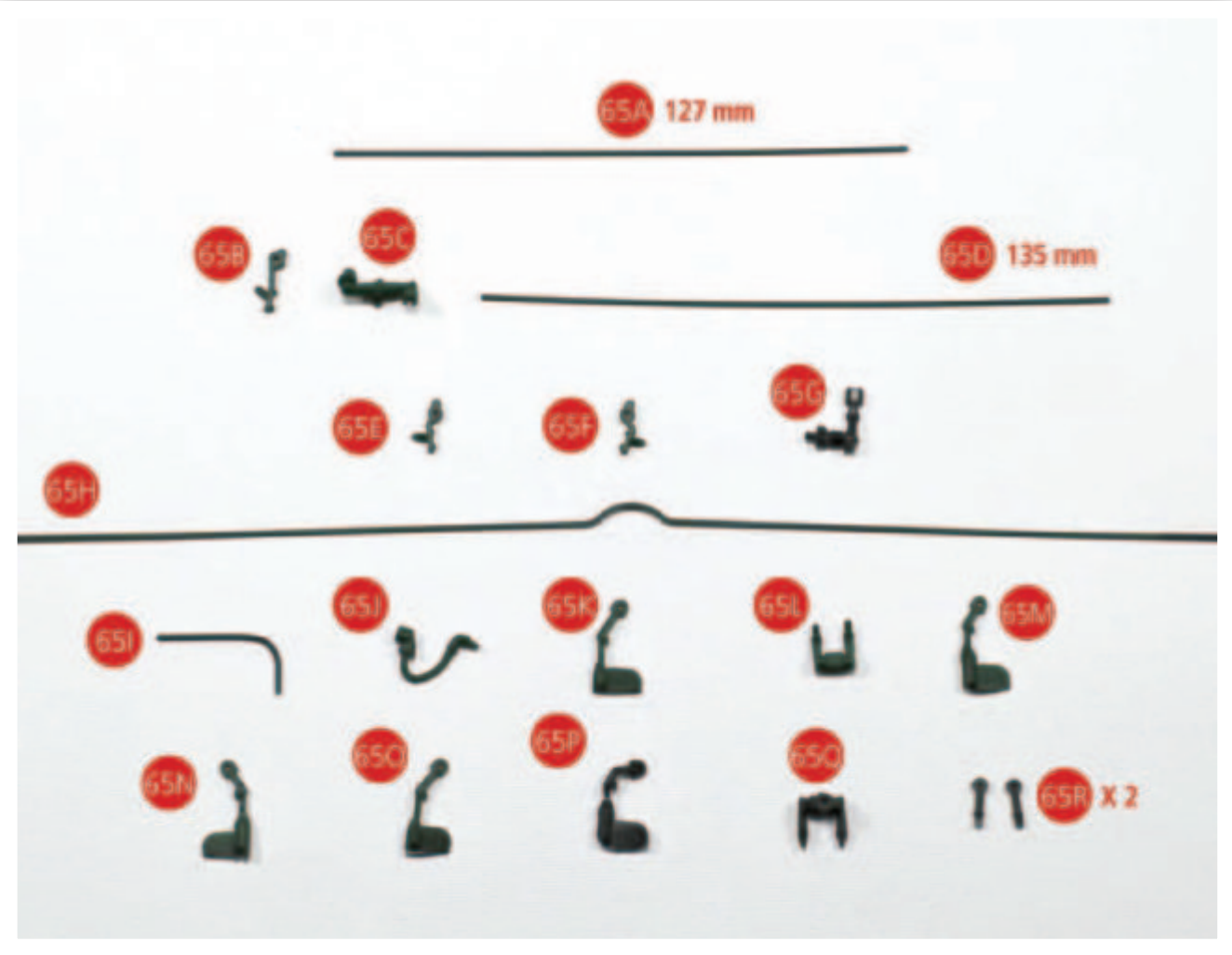

Les pièces du kit numéro 65

65A	Fil d'acier 1 - 127 mm
65B	Support de fil électrique 1
65C	Support de fil électrique 2
65D	Fil d'acier 2 - 135 mm
65E	Support de fil électrique 3
65F	Support de fil électrique 4
65G	Support de fil électrique 5
65H	Fil d'acier 3
65I	Fil d'acier 4
65J	Support de fil électrique 6
65K	Support de fil électrique 7
65L	Support de fil électrique 8
65M	Support de fil électrique 9
65N	Support de fil électrique 10
65O	Support de fil électrique 11
65P	Support de fil électrique 12
65Q	Support de fil électrique 13
65R	Support de fil électrique 14 (x 2)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12
65L

13
65K

65H
Green
65M
65L
65K
14

15

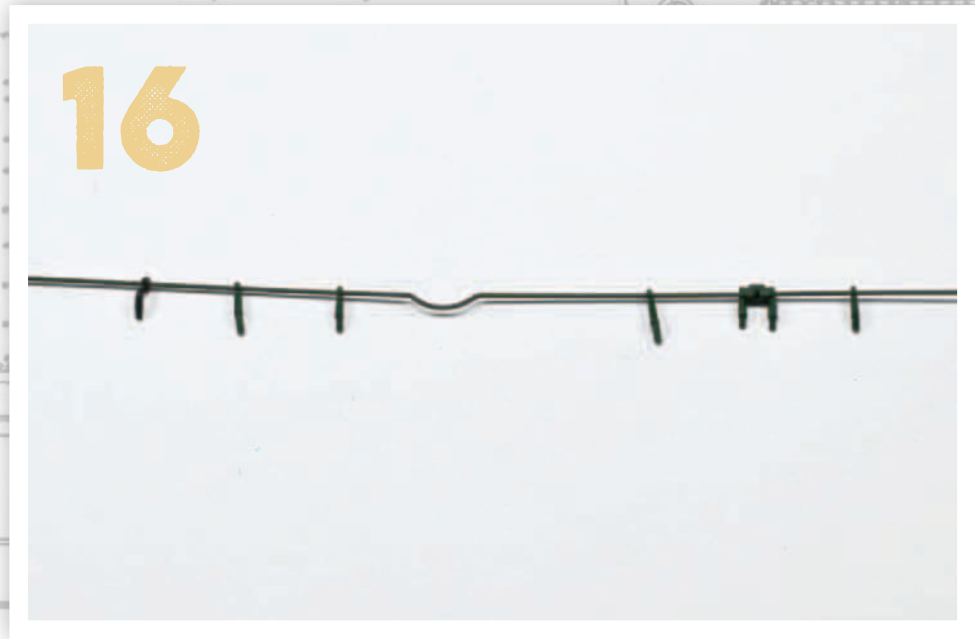
16

17

18

19

20

21

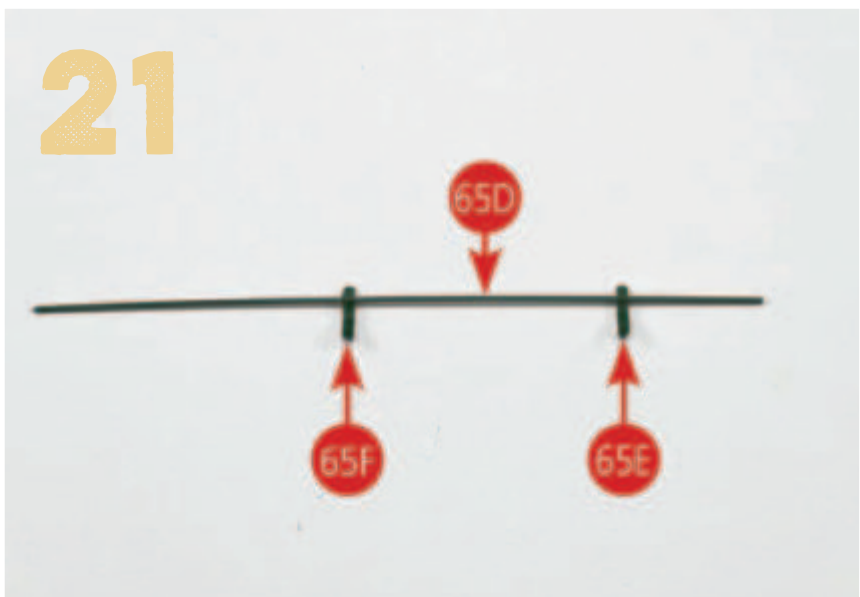

22
65G
65F
65E
65D

23
65A
65C
65B

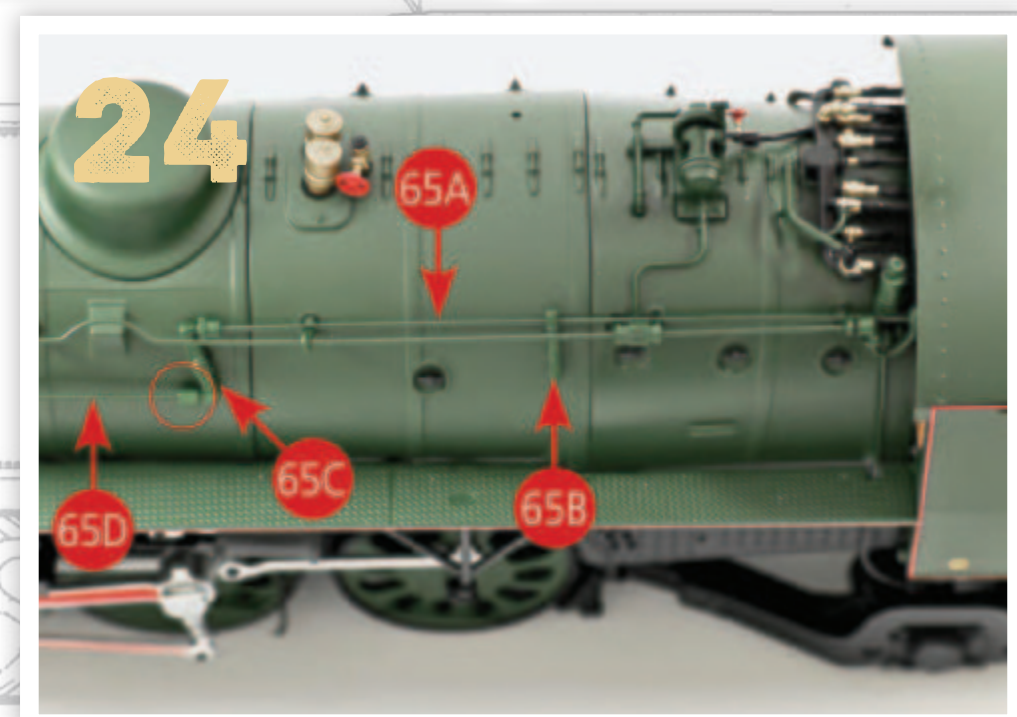
24
65A
65C
65D
65B

VUE FINALE

Tuyauteries extérieures de la chaudière

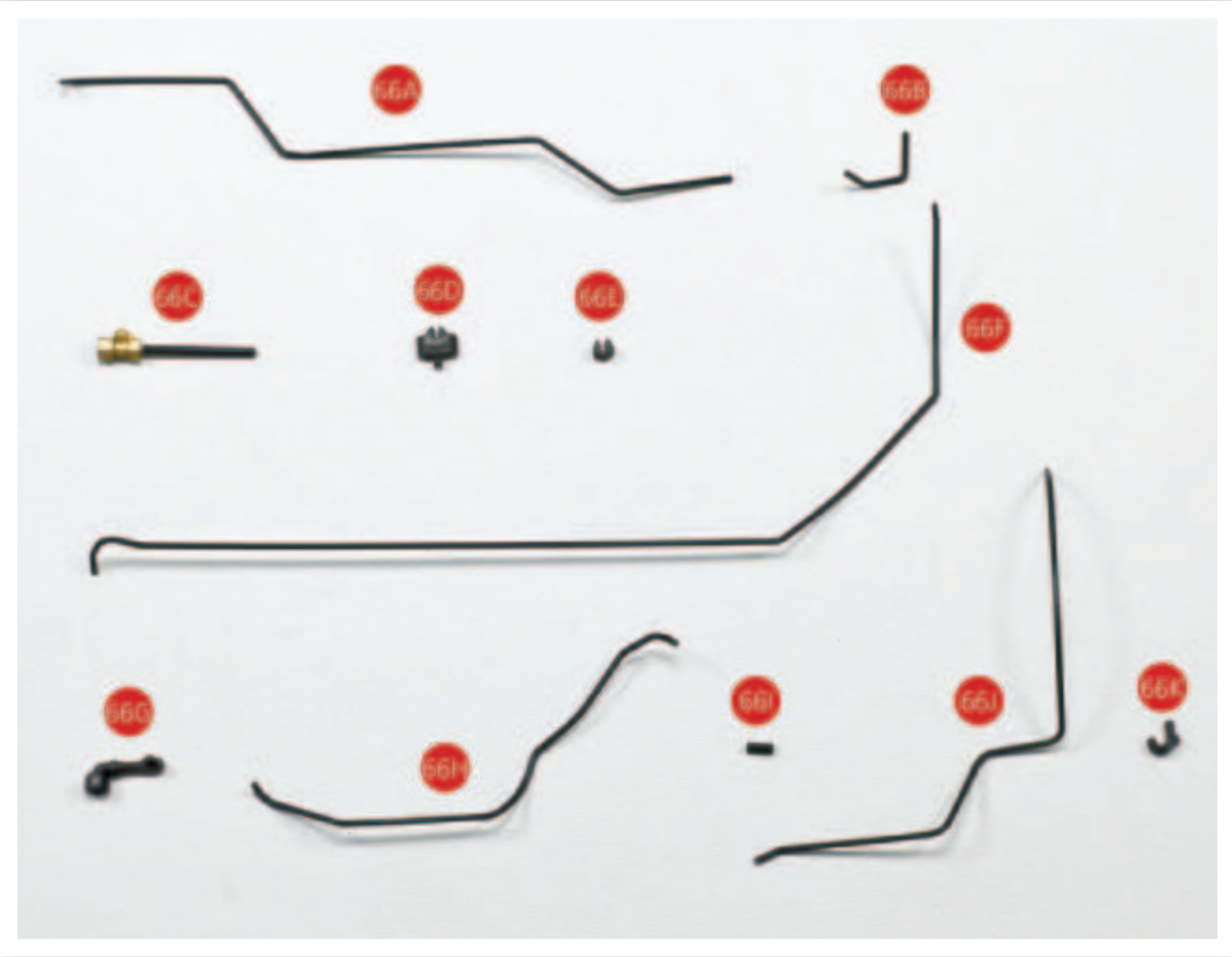

Les pièces du kit numéro 66

66A	Fil d'acier 1
66B	Fil d'acier 2
66C	Support de fil électrique 1
66D	Support de fil électrique 2
66E	Support de fil électrique 3
66F	Fil d'acier 1
66G	Support de fil électrique 4
66H	Fil d'acier 1
66I	Tuyau
66J	Fil d'acier 1
66K	Support de fil électrique 5

1

2

3

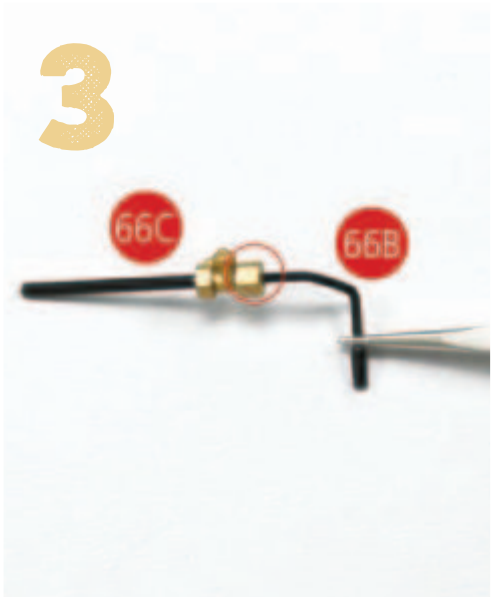

4

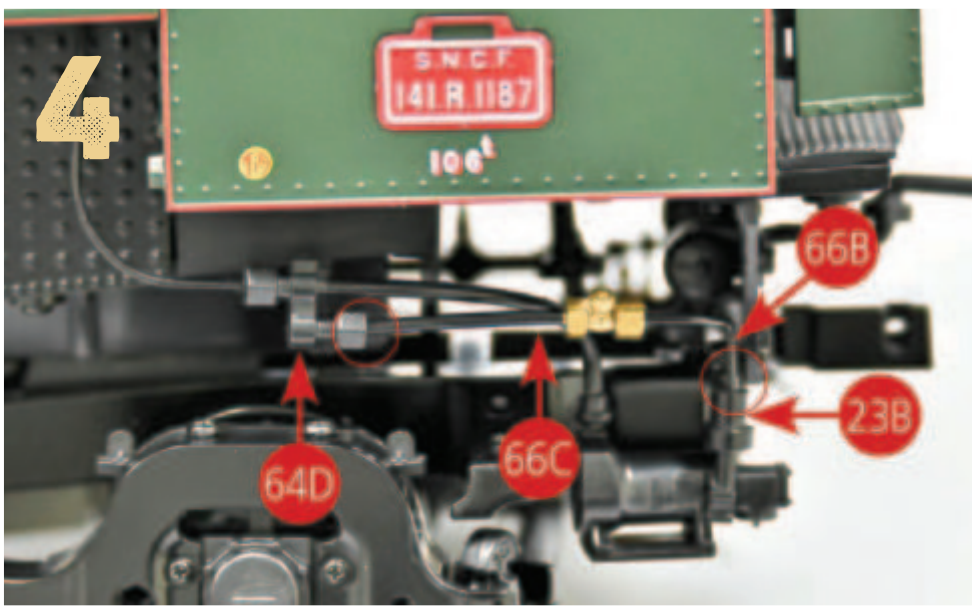

5

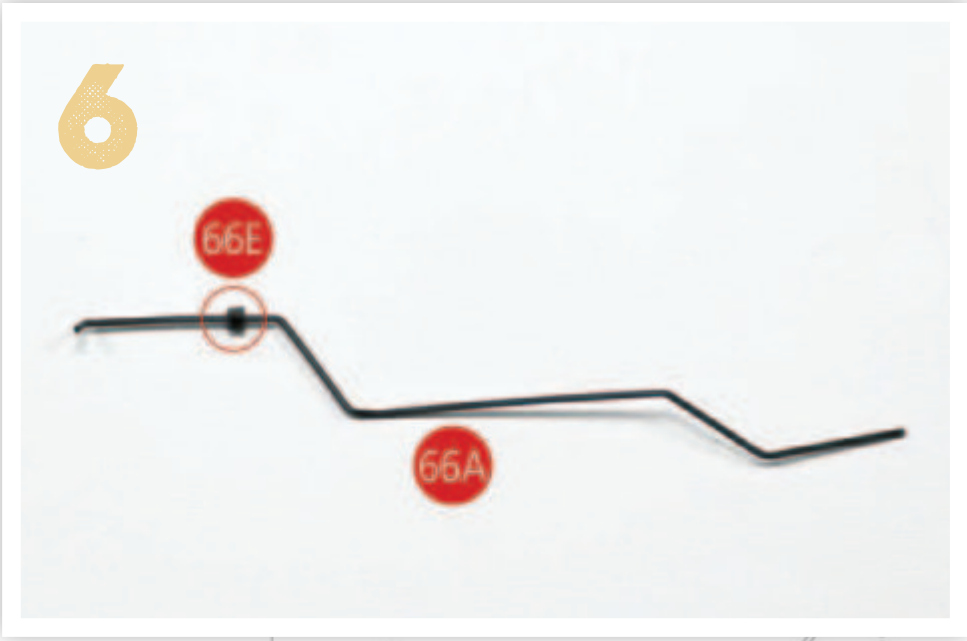
6
66E
66A

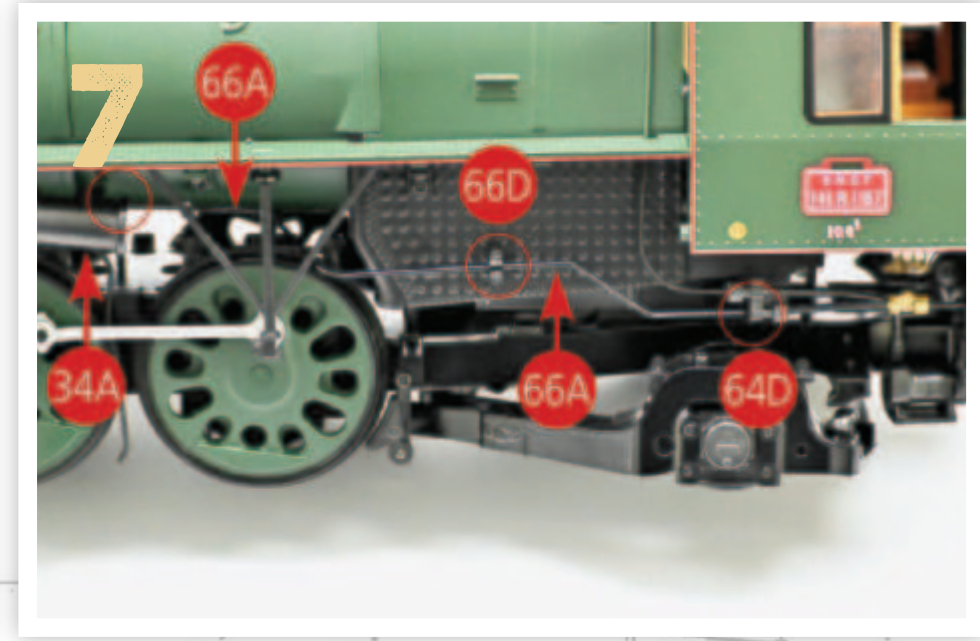
7
66A
66D
34A
66A
64D

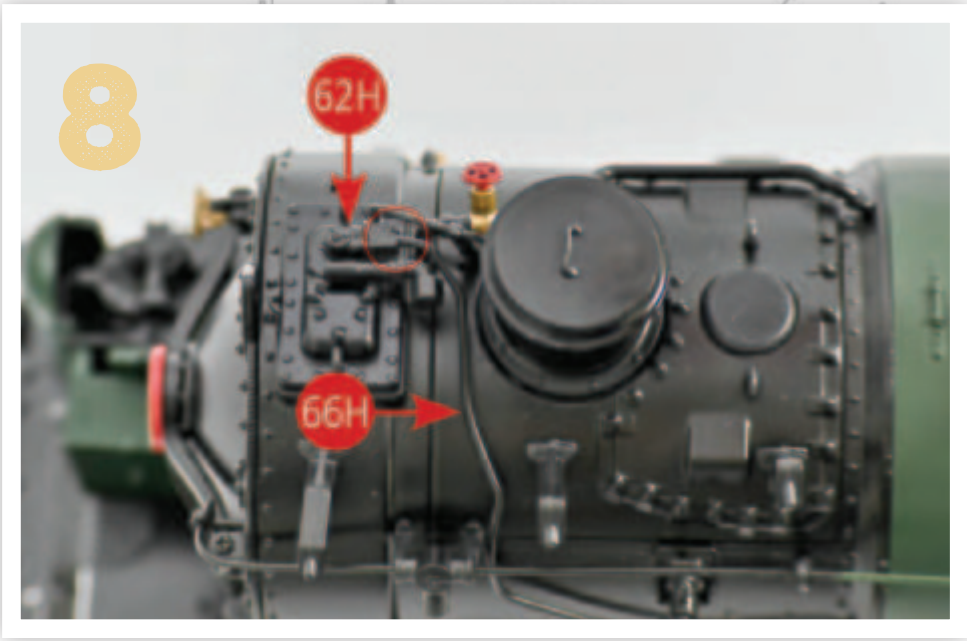
8
62H
66H

9
66H

10
66F
66F

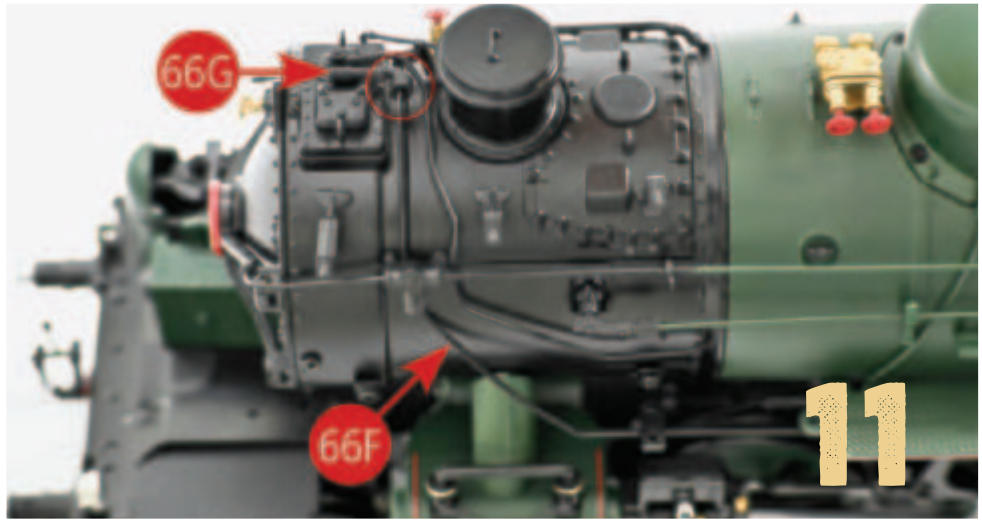
66G
66F
11

12
65Q
66J

13
66K
66J

VUE FINALE

Tuyauteries extérieures de la chaudière

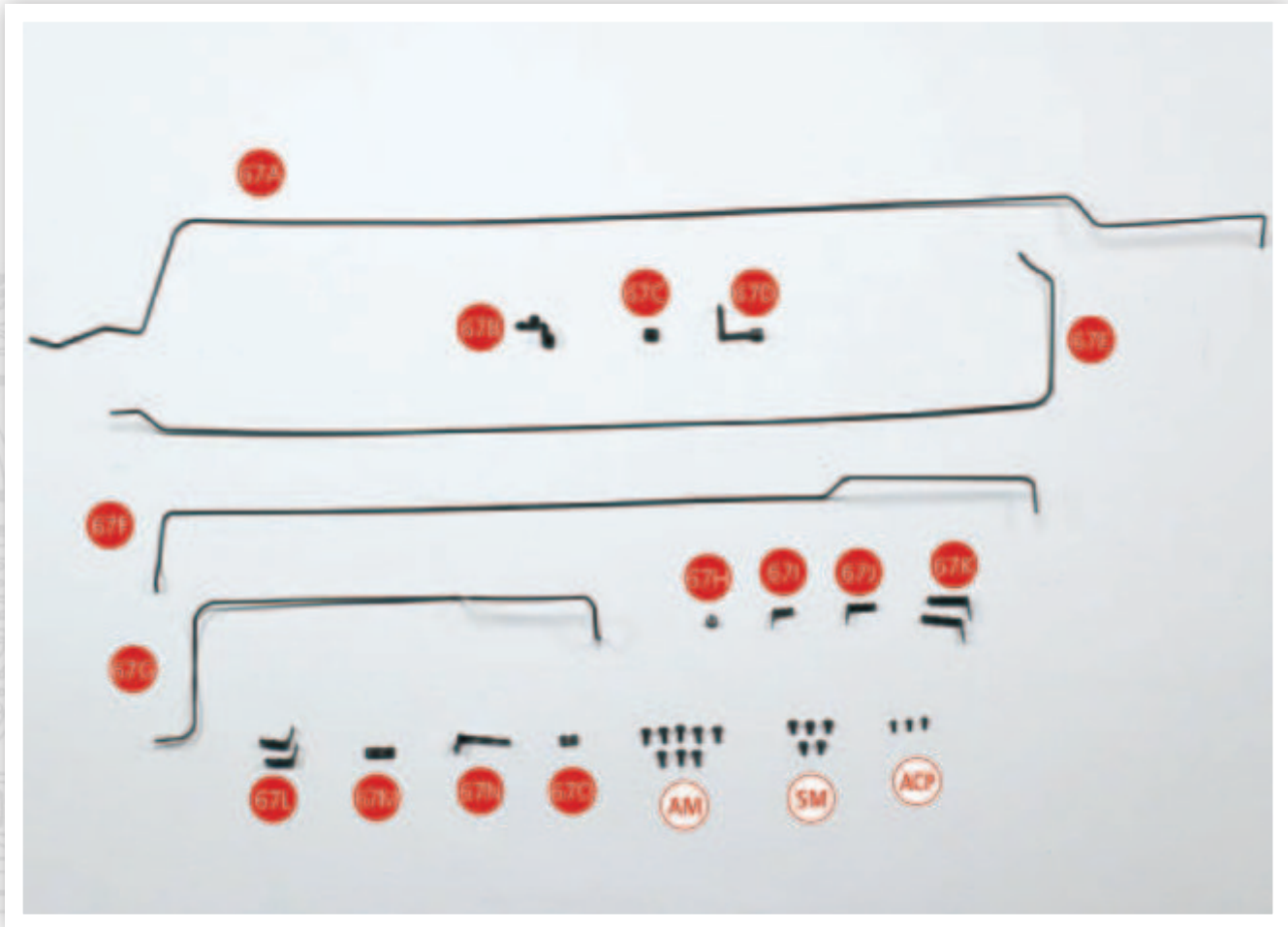

Les pièces du kit numéro 67

67A	Fil d'acier 1
67B	Support de fil électrique 1
67C	Support de fil électrique 2
67D	Support de fil électrique 3
67E	Fil d'acier 2
67F	Fil d'acier 3
67G	Fil d'acier 4
67H	Support de fil électrique 4
67I	Support de fil électrique 5
67J	Support de fil électrique 6
67K	Support de fil électrique 7 (x 2)
67L	Support de fil électrique 8 (x 2)
67M	Support de fil électrique 9
67N	Support de fil électrique 10
67O	Support de fil électrique 11
Vis AM	M1,7 x 4 (7 + 1)
Vis SM	M,.4 x 3 (4 + 1)
Vis ACP	M1,4 x 3 (2 + 1)

1
4A

4A
31A
AM
AM
AM
AM
2

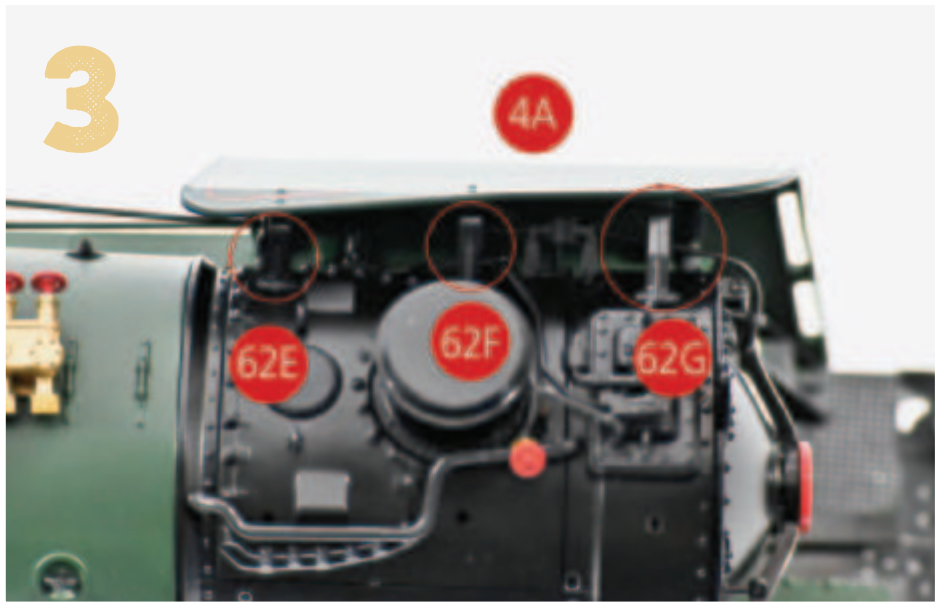
3
4A
62E
62F
62G

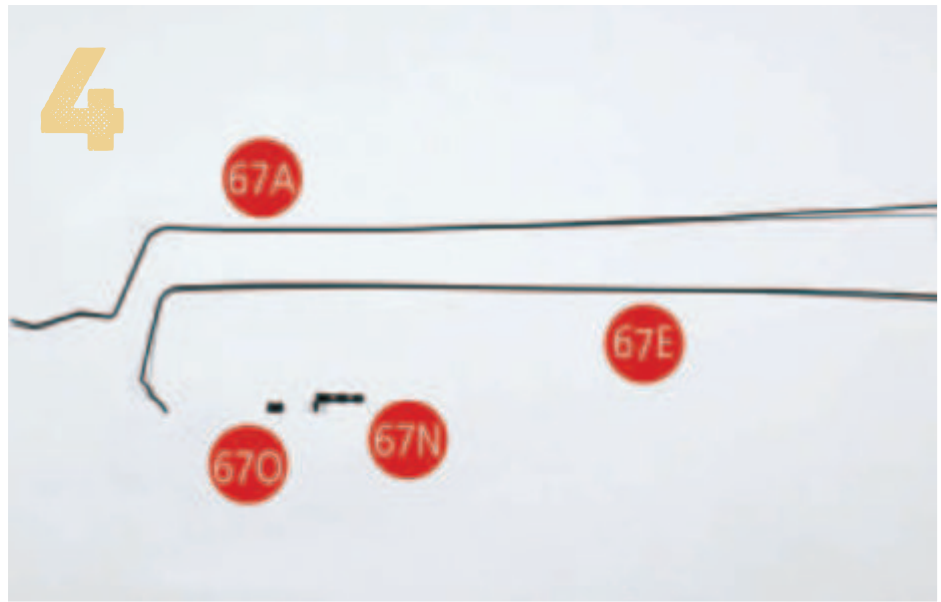
4
67A
67E
67N
67O

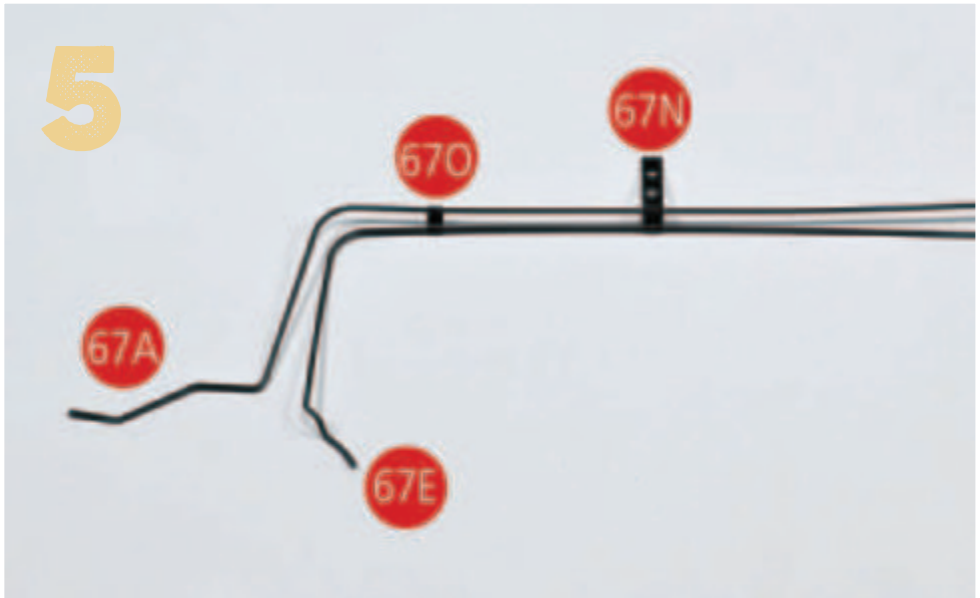
5
67O
67N
67A
67E

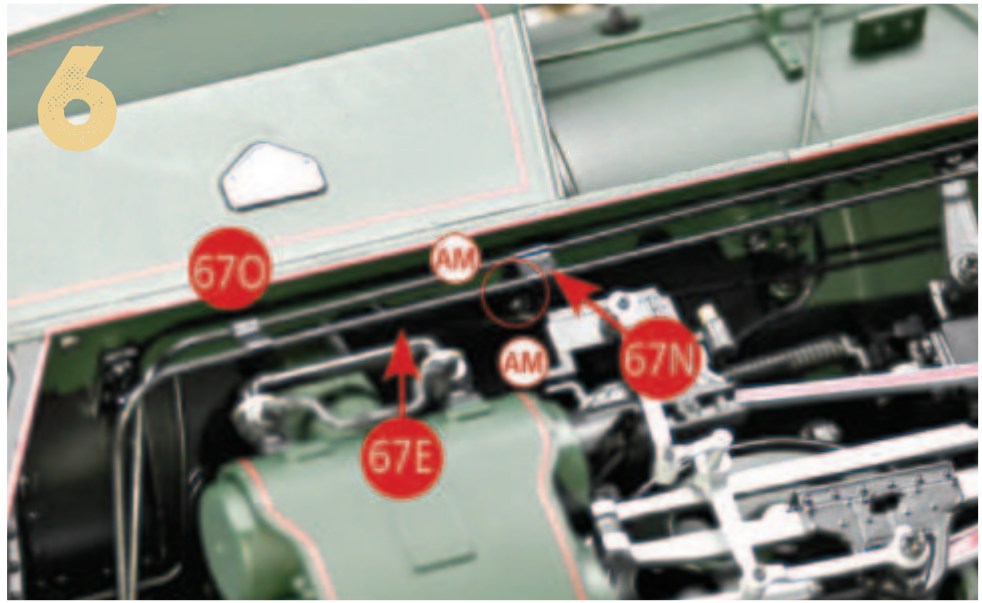
6
67O
AM
AM
67N
67E

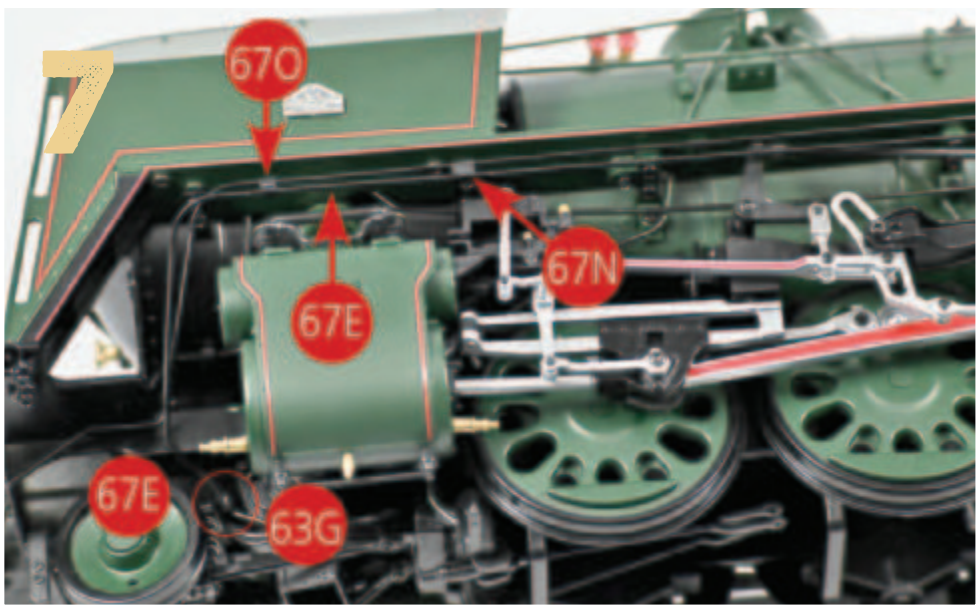
7
67O
67N
67E
67E
63G

8
67M
67L
67L
67F

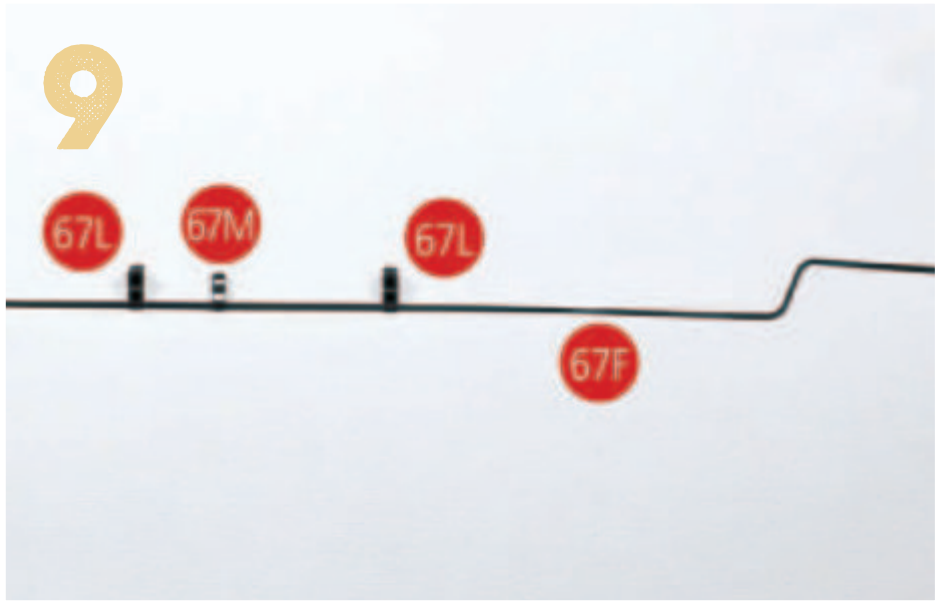
9
67L
67M
67L
67F

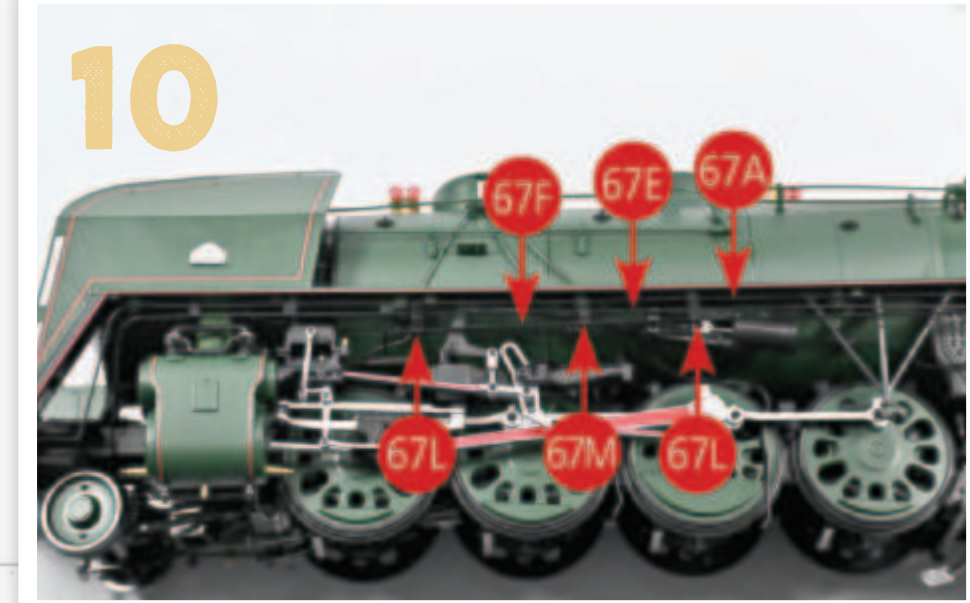
10
67F
67E
67A
67L
67M
67L

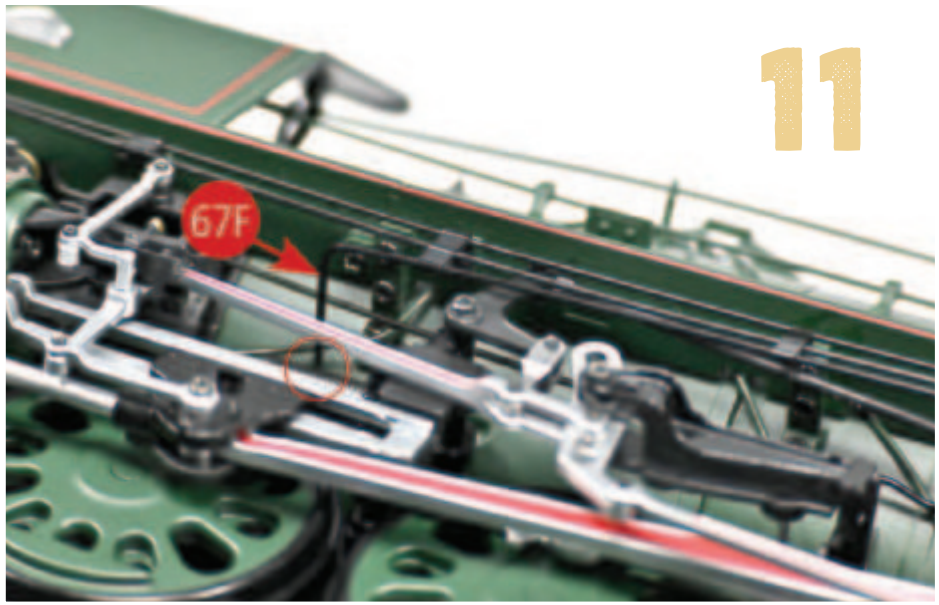
11
67F

12
67L
SM
67L
SM

13

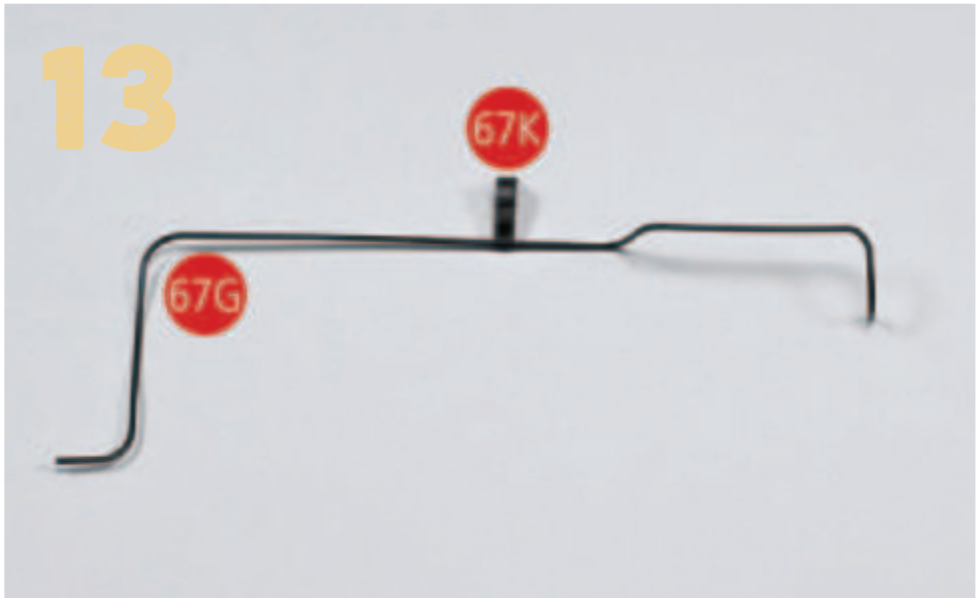

14

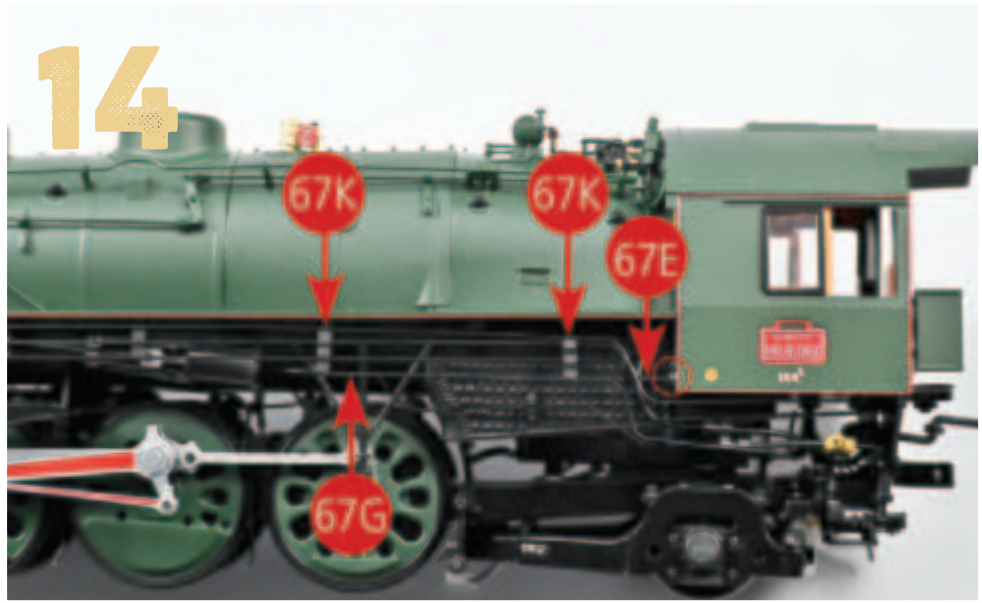

15

16

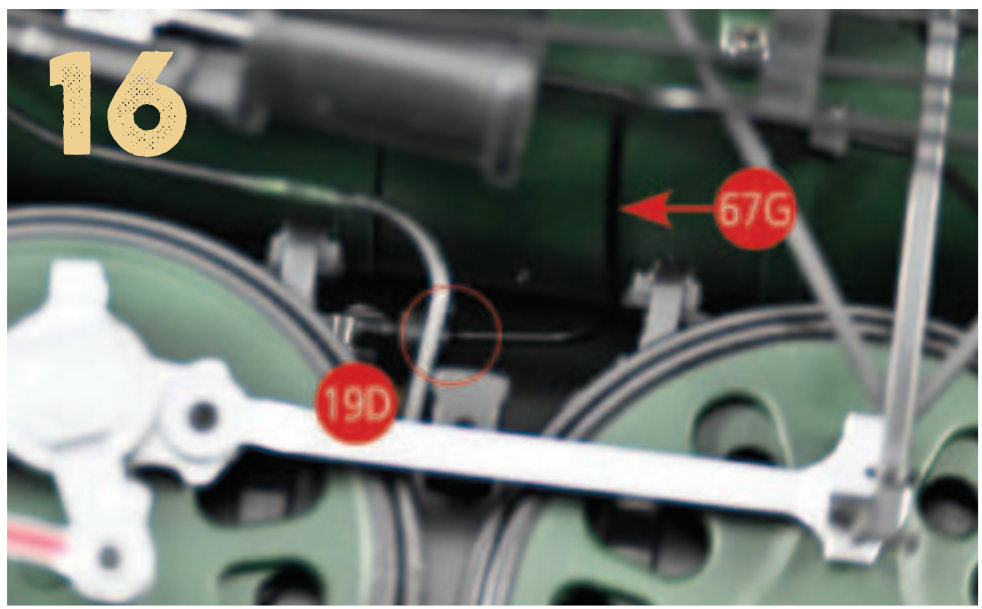

17
67K
67K
SM
AM

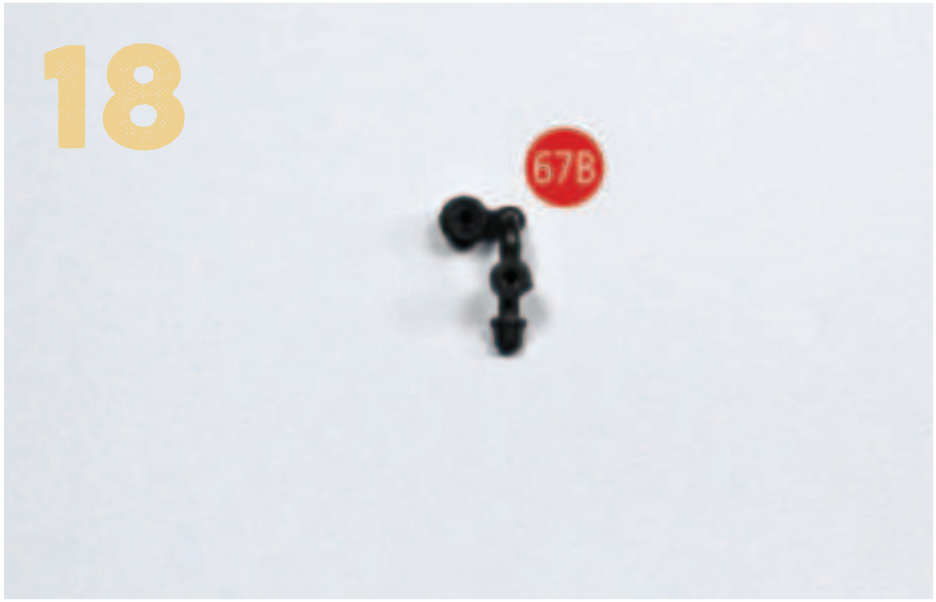
18
67B

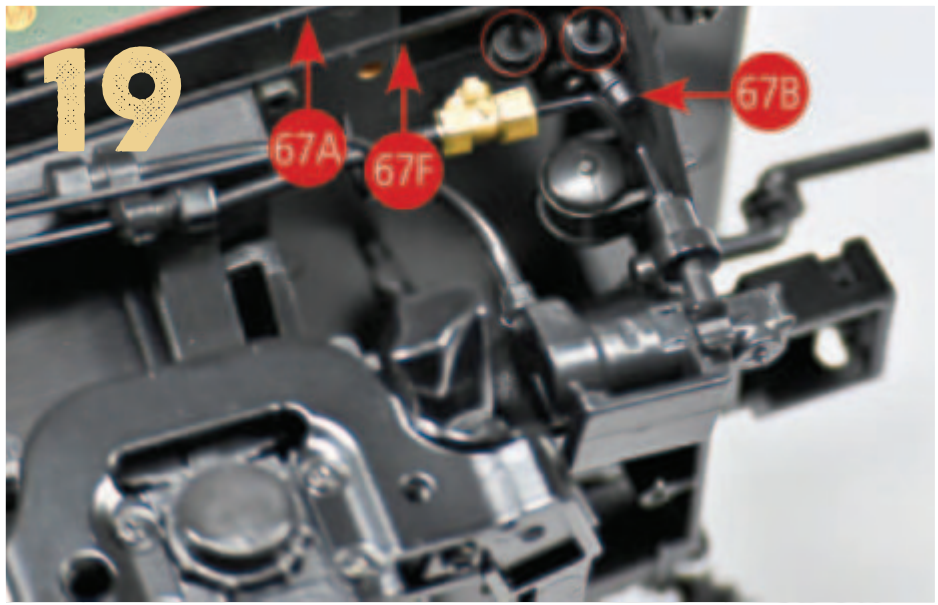
19
67A
67F
67B

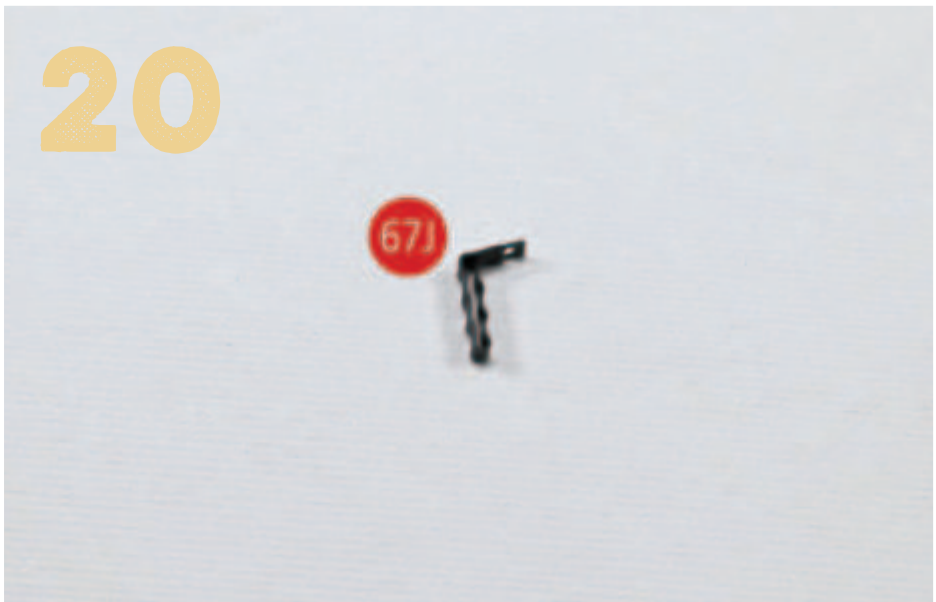
20
67J

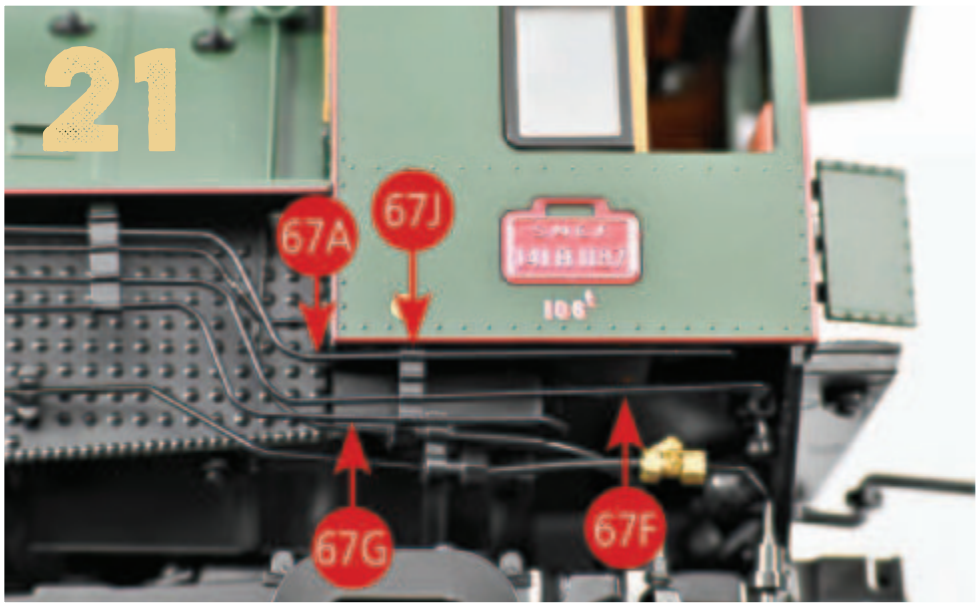
21
67A
67J
67G
67F

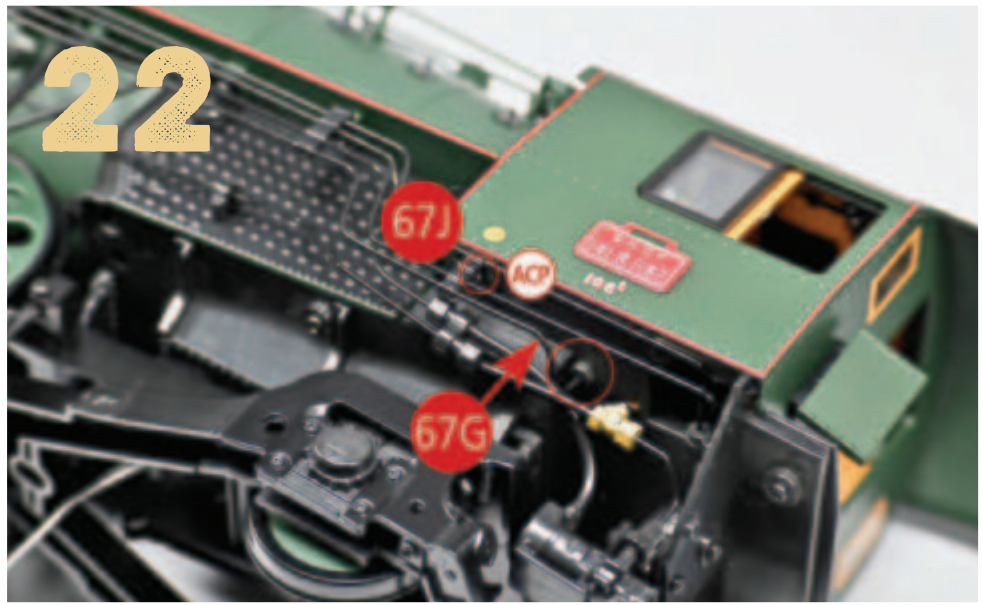
22
67J
67G

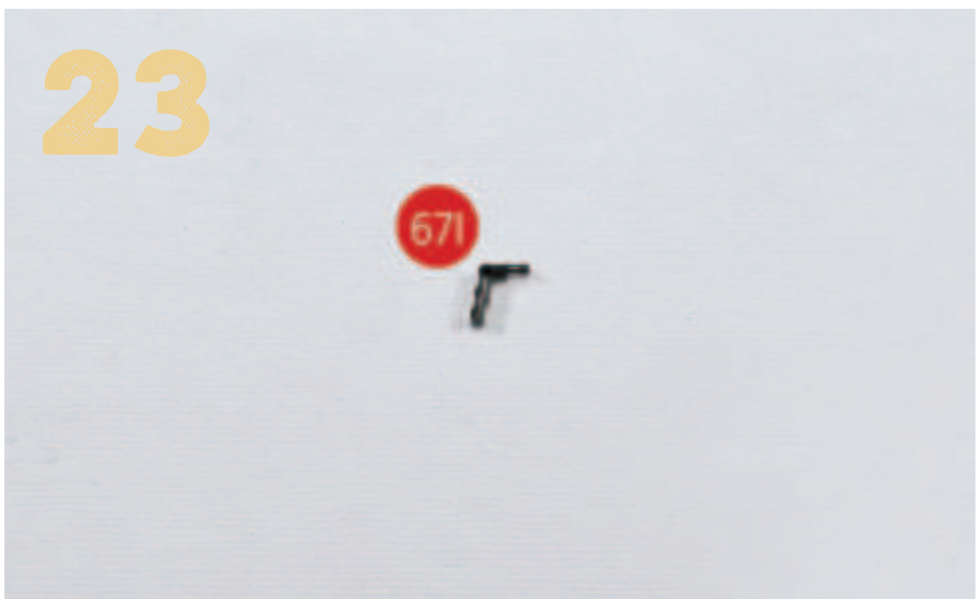
23
67I

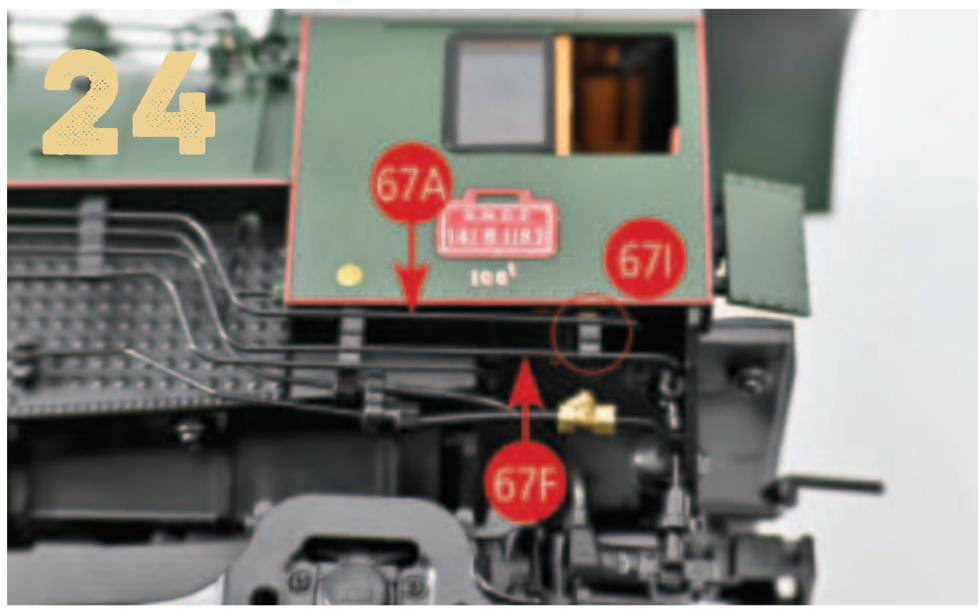
24
67A
67I
67F

25
67I
ACP

26
67H

27
67H
67G

28
67C

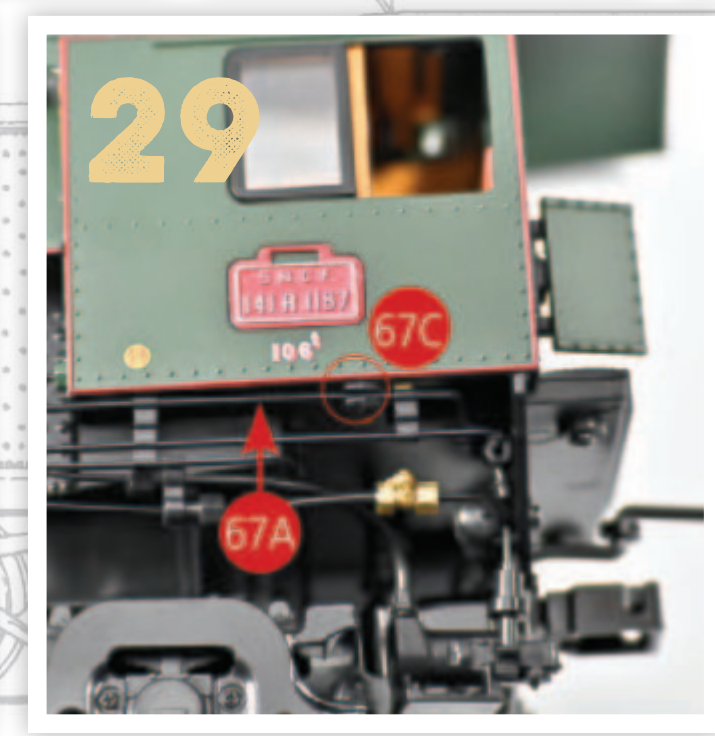
29
67C
67A

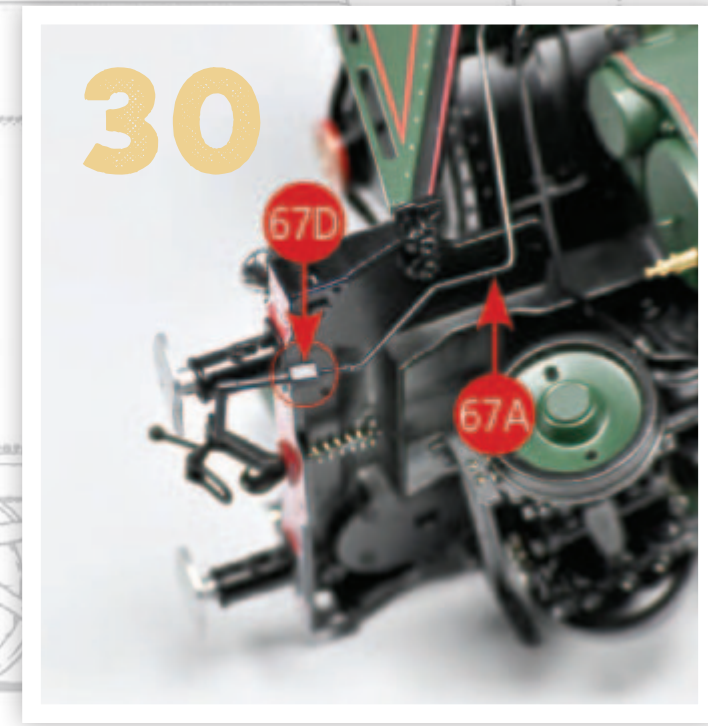
30
67D
67A

VUE FINALE

Tuyauteries extérieures de la chaudière

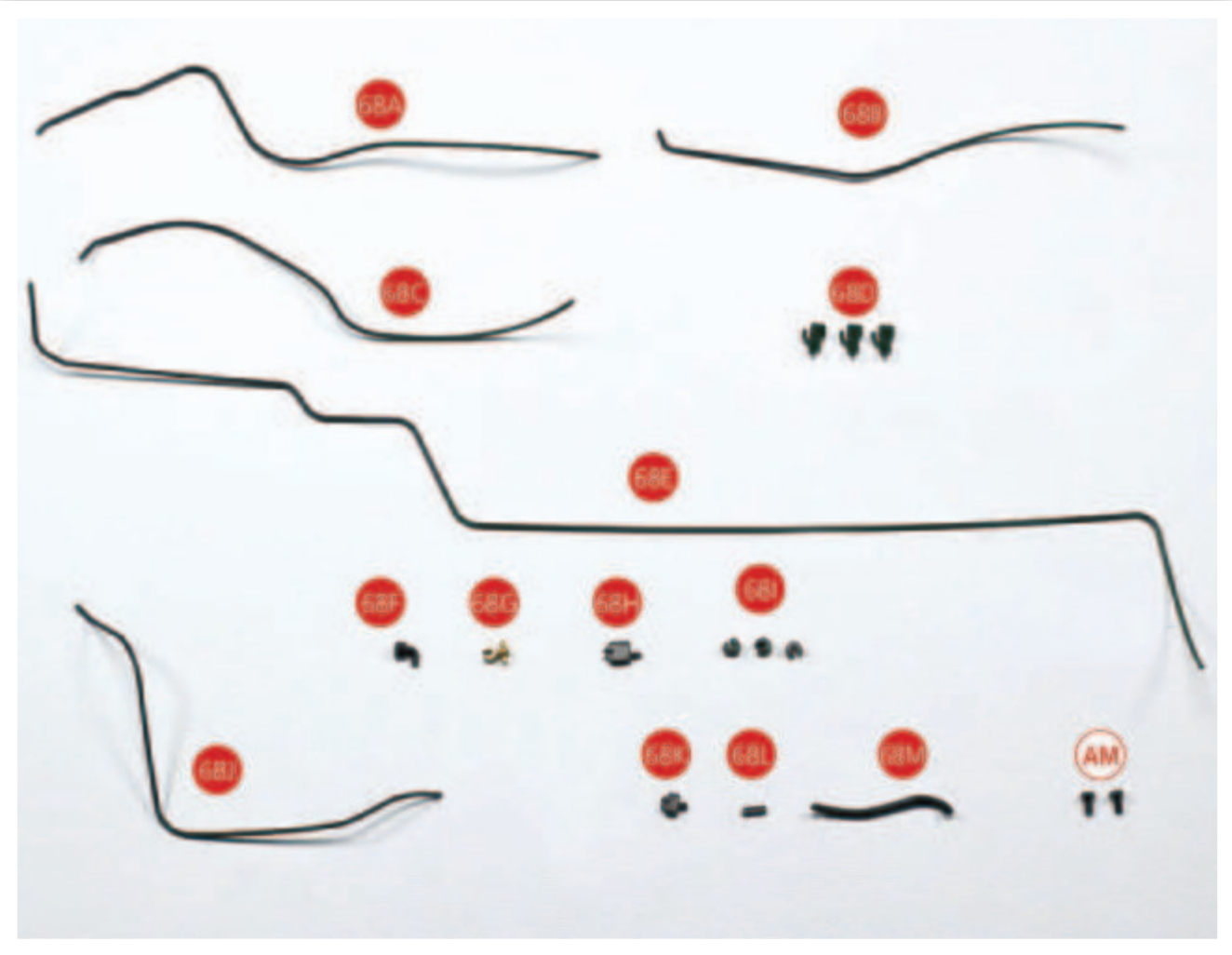

Les pièces du kit numéro 68

68A	Fil d'acier 1
68B	Fil d'acier 2
68C	Fil d'acier 3
68D	Support de fil électrique 1 (x 3)
68E	Fil d'acier 4
68F	Support de fil électrique 2
68G	Support de fil électrique 3
68H	Support de fil électrique 4
68I	Support de fil électrique 5 (x 3)
68J	Fil d'acier 5
68K	Support de fil électrique 6
68L	Tuyau 1
68M	Tuyau 2
Vis AM	M1,7 x 4 (1 + 1)

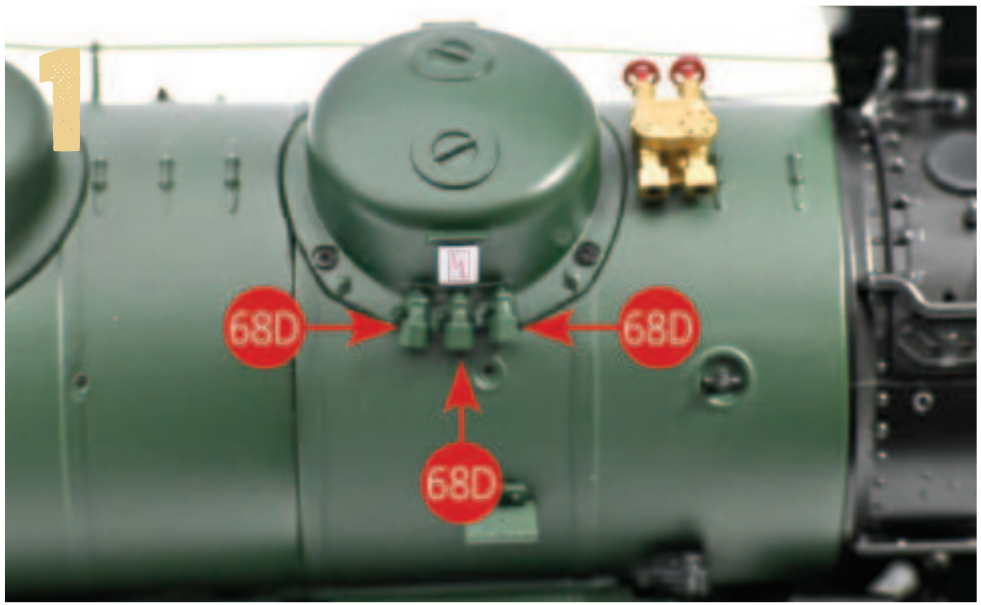
1
68D
68D
68D

2
68A

3
68B

4
68C

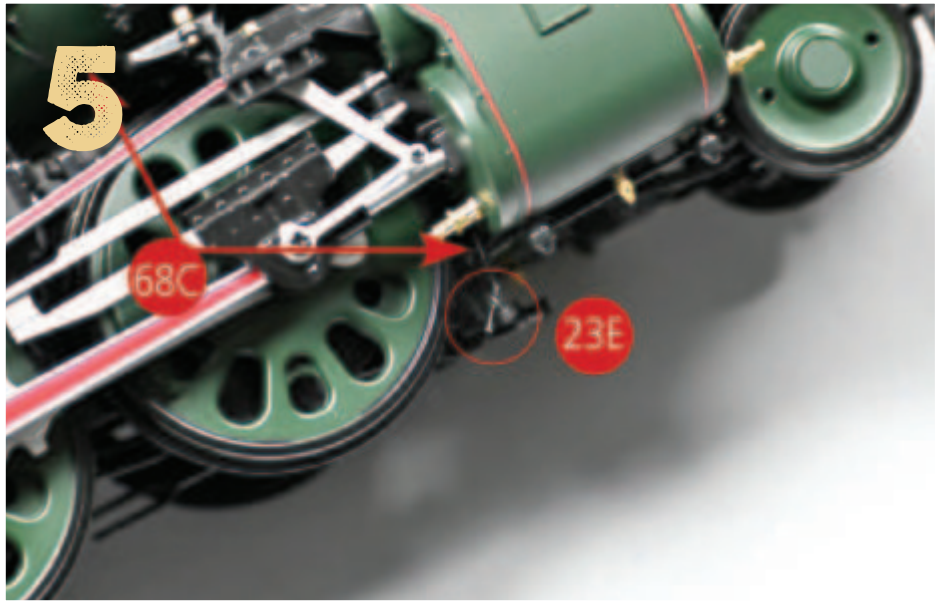
5
68C
23E

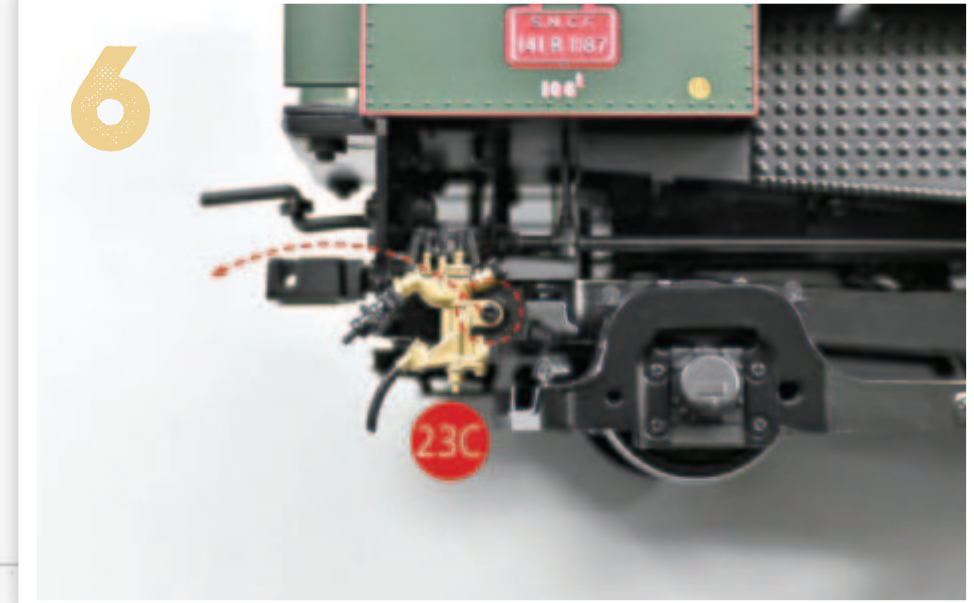
6
23C

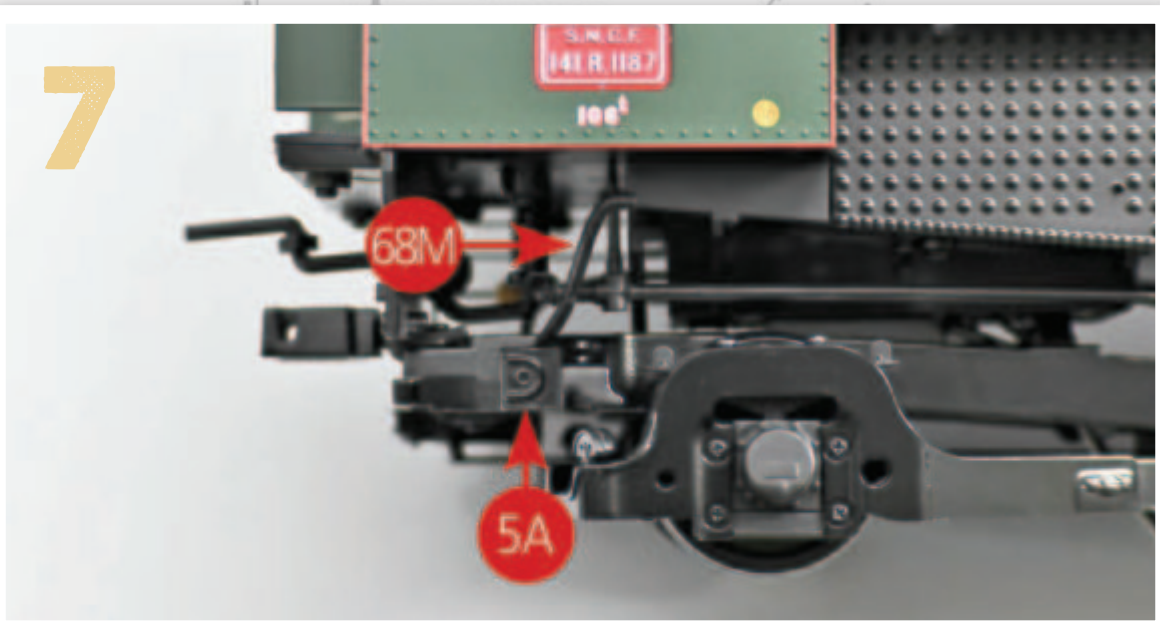
7
68M
5A

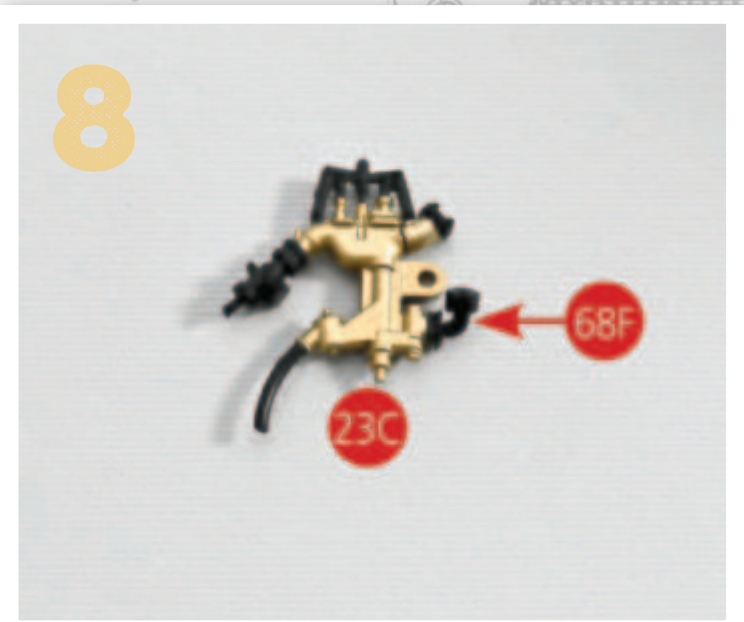
8
68F
23C

9

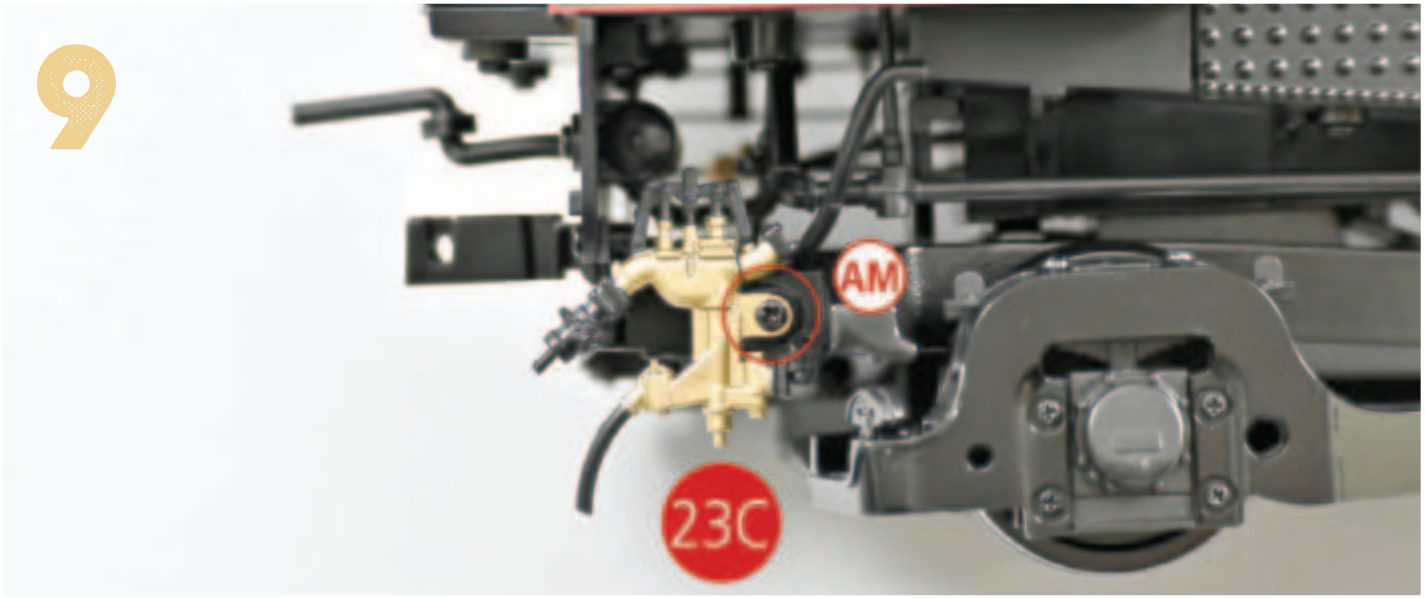

10

11

12

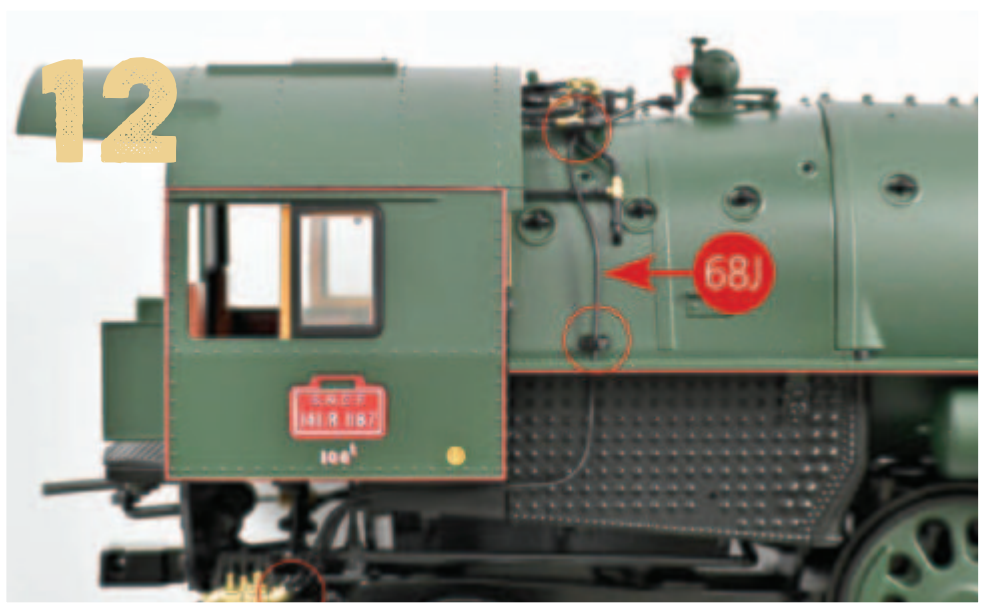

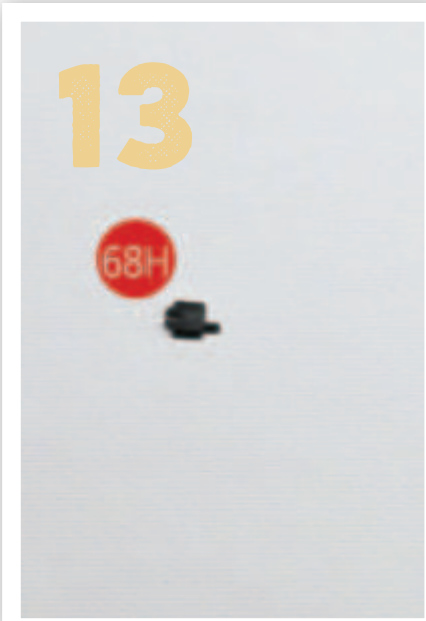
13
68H

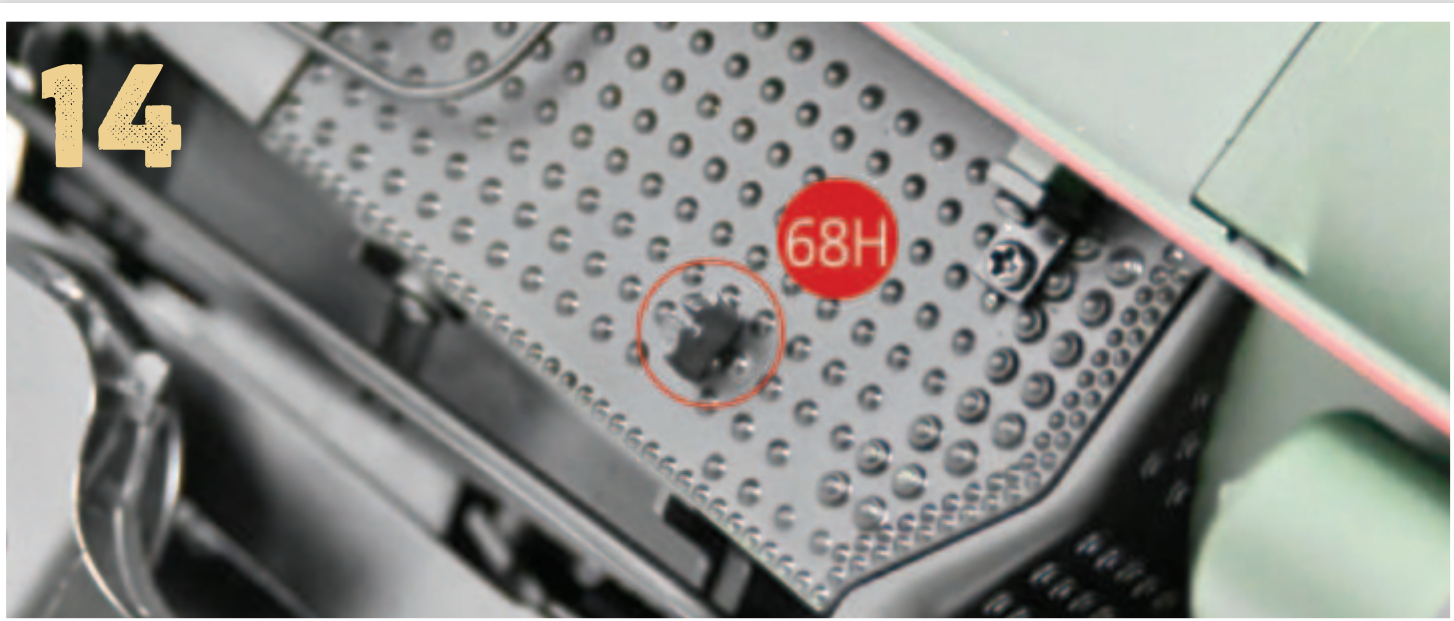
14
68H

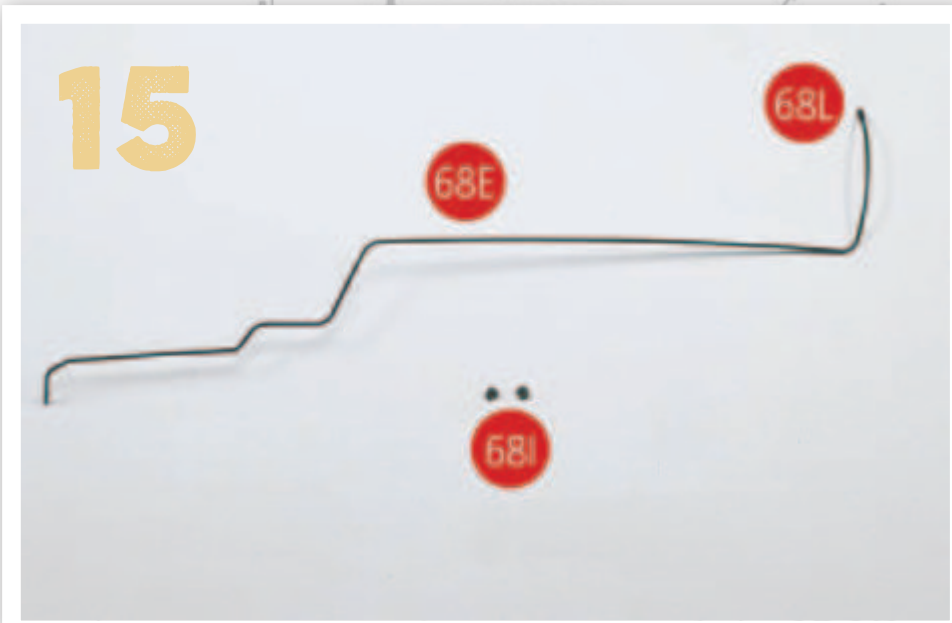
15
68L
68E
68I

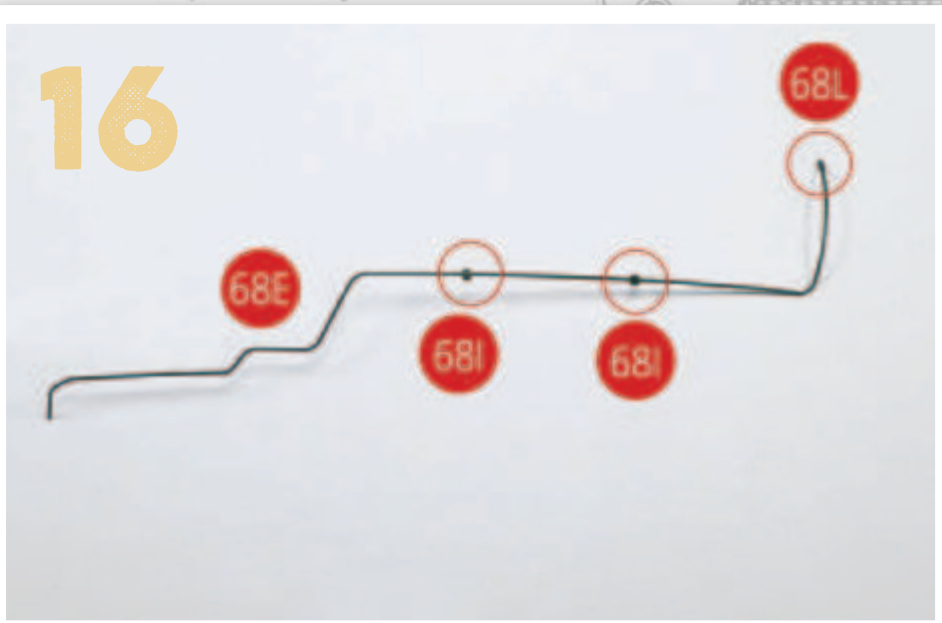
16
68L
68E
68I
68I

17

18

19

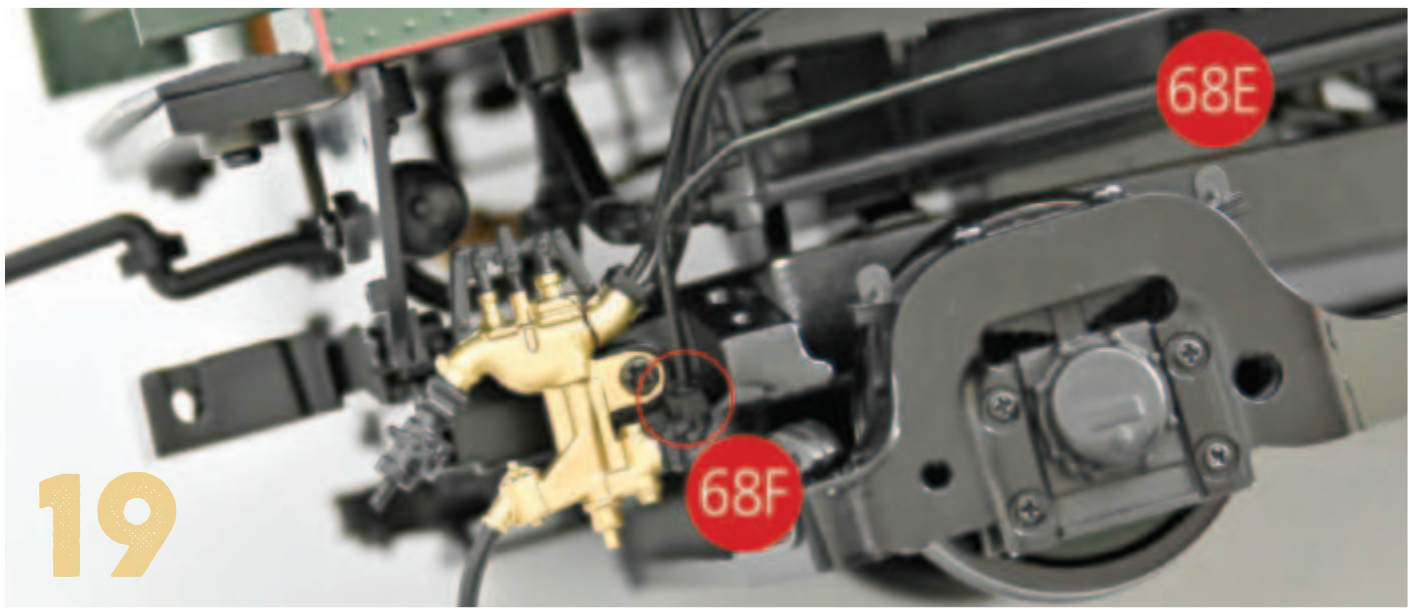

20

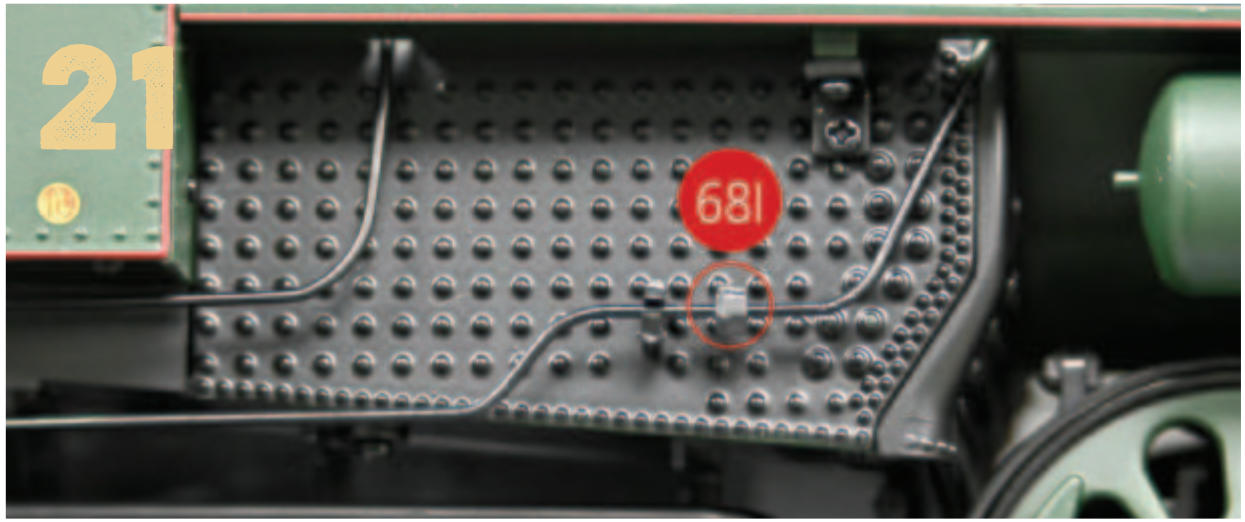
21
68I

22
68G

S.N.C.F.
141 R 1187
68G
68E
23

VUE FINALE

TOUTE UNE ÉPOQUE

Crédit : Document SNCF.

En 1961, le règne de la 141-R bat son plein, mais dans une SNCF soucieuse de modernité, de « tours » en béton, de Dyna Panhard et de Simca, la traction à vapeur n'a plus sa place : la SNCF reconstruit ses gares, comme ici à Dijon, et surtout elle électrifie ses lignes comme celle de Paris à Lyon qui attendait sa caténaire depuis les années 1920.

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°18

KIT 69-70-71-72

échelle 1/32

ixoCOLLECTIONS

INFO SERVICE 05 61 34 39 39

M 02357 - 18 - F: 59,99 € - EY

+EY LOCOMOTIVE BOX

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Les choix techniques qui ont fait naître la 141-R **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La puissante FEF de l'Union Pacific **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°18

Kit 69-70-71-72 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G. Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé, dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

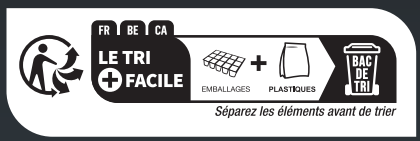

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.

Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande

Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.

La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.

Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.

2.2 Refus d'honorer la commande par la Société

La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.

Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.

En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.

2.3 Paiement de la commande

Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.

La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.

Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation

En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.

Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.

5.2 Retour des produits

Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.

Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.

5.3 Résiliation d'un abonnement

Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.

La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.

Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.

Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.

En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.

La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.

Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.

La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.

Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.

Le Client dispose des droits suivants :

- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.

Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LES CHOIX TECHNIQUES QUI ONT FAIT NAÎTRE LA 141-R

Au lendemain d'une Seconde Guerre mondiale qui a détruit son réseau, la SNCF manque de locomotives et surtout de locomotives neuves. L'entreprise sait ce dont elle a besoin, et c'est surtout d'une nouvelle locomotive puissante, robuste et d'une grande simplicité de construction.

Mais l'industrie française ne peut la construire, ses usines étant en ruines. Les pièces la constituant seront largement dimensionnées pour assurer une bonne tenue en service et « encaisser » les durs efforts et contraintes liées au chemin de fer. Les organes et les auxiliaires d'entretien seront simples, d'un emploi commode et peu coûteux.

DE GRANDS PRINCIPES POUR UNE LOCOMOTIVE NOUVELLE

La conduite de notre célèbre 141-R sera très facile et permettra ce que l'on appelle la « banalité », c'est-à-dire la conduite d'une locomotive non par une équipe titulaire dédiée mais en roulement avec des équipes différentes se relayant jour et nuit.

Ci-contre : Une belle 141-R qui cache son numéro, mais présente bien ses quatre essieux moteurs avec roues à rayons et son bissel arrière type Delta. Sans doute en peinture noire brillante et non mate, cette « R » est présente sur le gril d'un dépôt.

Crédit : Document Denis Regnault.

Ci-dessus : *Une 141-R verte en ligne, mais en modèle réduit à l'échelle « 0 », vue sur le magnifique réseau du musée Rambolitrain à Rambouillet.*

Ci-dessous : *Le fameux châssis moulé, d'une seule pièce cylindres compris, équipant 200 locomotives 141-R de la deuxième tranche. Ce chef-d'œuvre de fonderie pèse environ 18 tonnes et a une longueur de 11 mètres.*

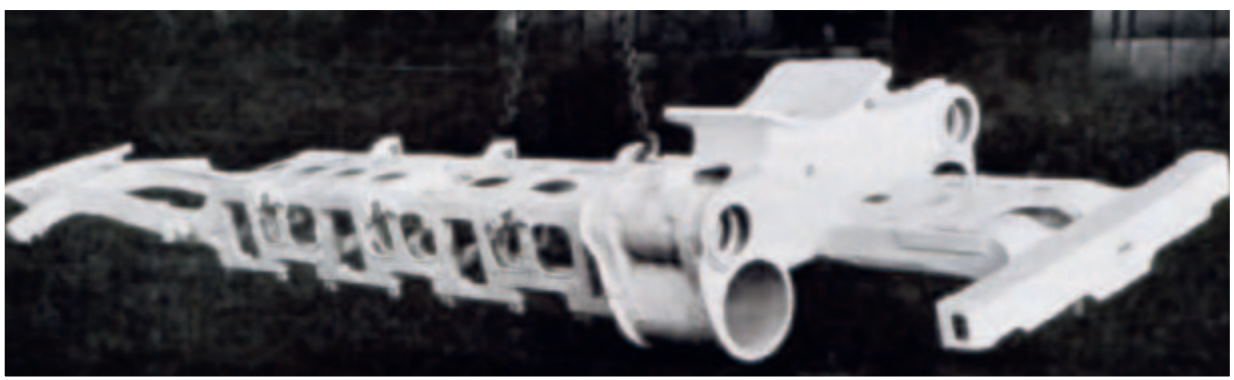

Ceci implique que la locomotive, qui sera certes américaine, soit totalement française dans sa conduite et son entretien. Aux mécaniciens français, il faut impérativement la conduite à gauche et la marche à gauche sur les lignes à double voie. Les chauffeurs ont besoin de deux niveaux d'eau sur la « devanture » de la cabine au lieu d'un seul. Il faut aussi une lubrification à l'huile et non à la graisse (absente des dépôts depuis longtemps). Il faut également pour les dépôts des pas de vis, des entretoises et des tirants du foyer en mesures métriques, ou un foyer en tôle d'acier soudé. Les réseaux français ont besoin d'un rayon d'inscription en courbe ramené à 81 mètres au lieu des 100 yards minimum américains, etc.

Mais dans sa construction et l'ensemble de ses aménagements, la 141-R est bien américaine, jusque dans son aspect général, ses roues, son châssis, sa chaudière, y compris et surtout sa confortable et vaste cabine, ses graisseurs mécaniques Nathan, sa pompe à eau Worthington ou sa turbo-dynamo Pyle-National ainsi que ses éjecteurs de sable Sure-Flo.

AMÉRICAINE SURTOUT PAR LE TENDER

Avec sa caisse soudée ou rivée reposant directement sur deux bogies américains à longerons en acier moulé et roues monobloc en acier, le tender est d'un type purement américain. Si le procédé de traitement des eaux est celui imaginé par Louis Armand qui dirigera la SNCF pendant ces années difficiles, tout le reste - en ce qui concerne le tender -

Ci-dessus : *La locomotive N° 141-R-874 remorquant un train d'essais composé d'une voiture de mesures et de locomotives constituant une importante charge remorquée. Vue dans les années 1945-1947.*

est purement américain comme la barre d'attelage Franklin et son tamponnement spécial, les rotules d'alimentation en eau du type Okadee en caoutchouc alimentant une pompe Worthington purement américaine, ou les rotules en acier du type Barko pour le stoker et les conduites de chauffage. Tous ces détails, que les ouvriers des ateliers retrouvent avec chaque 141-R de retour au dépôt, demandent des outillages et des « tours de main » différents. Les « R » vont vraiment faire passer les ateliers des dépôts à l'heure américaine avec autant d'efficacité sociale que le cinéma, l'électroménager, le « fast-food », le « chewing gum » et le jazz ou le « rock and roll » qui ont envahi la société et conquis la jeunesse.

AILLEURS,
À LA MÊME ÉPOQUE

LA PUISSANTE FEF
DE L'UNION PACIFIC

En 1937, le puissant Président-directeur général du grand réseau américain « Union Pacific », un certain William Jeffers, fait accrocher sa voiture personnelle en queue d'un train de voyageurs. Une panne de locomotive, comme le savent les cheminots du monde entier, c'est toujours ce jour-là que cela arrive, et c'est bien ce qui se produit… Jeffers est furieux de cette avarie.

C'est pourquoi, peu après, le réseau se dote d'une nouvelle série de locomotives de vitesse du type 242, les fameuses « FEF », pour « four-eight-four » ou 484 – puisque les Américains, comme les Anglais, comptent les roues et nous les essieux…
Les années 1920 et 1930 sont un âge d'or aux USA, avec plus de 400 000 km de lignes, des trains carénés rapides roulant à 160 km/h et offrant un luxe incroyable avec des cabines de paquebot équipées de salles de bains, des trains de marchandises immenses, des locomotives très performantes, des gares monumentales en marbre, des viaducs gigantesques par-dessus bras de mer et fleuves : c'est alors le meilleur réseau du monde.

DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES CLASSIQUES

Fortes de leur 412 tonnes leur donnant un poids triple pour ne pas dire quadruple de celui des petites « Pacific » européennes, ces locomotives n'en sont pas moins capables de rouler à plus de 170 km/h en service courant. Ces machines sont simples, mais puissantes et fiables. Leur consommation de charbon élevée leur vaut d'être remplacées par des locomotives diesel à la fin des années 1950. Plusieurs d'entre elles ont été préservées et sont visibles aujourd'hui encore en état de marche.

Ci-contre : *Locomotive type 242 dite "FEF". Il s'agit de la N° 802 construite en 1937 pour le très important réseau Union Pacific. On trouve déjà les roues « Boxpok » et les roues porteuses pleines de la future 141-R, tout comme la chaudière surchargée par des tubulures et des auxiliaires.*

Montage des tuyauteries de la boîte à fumée côté droit

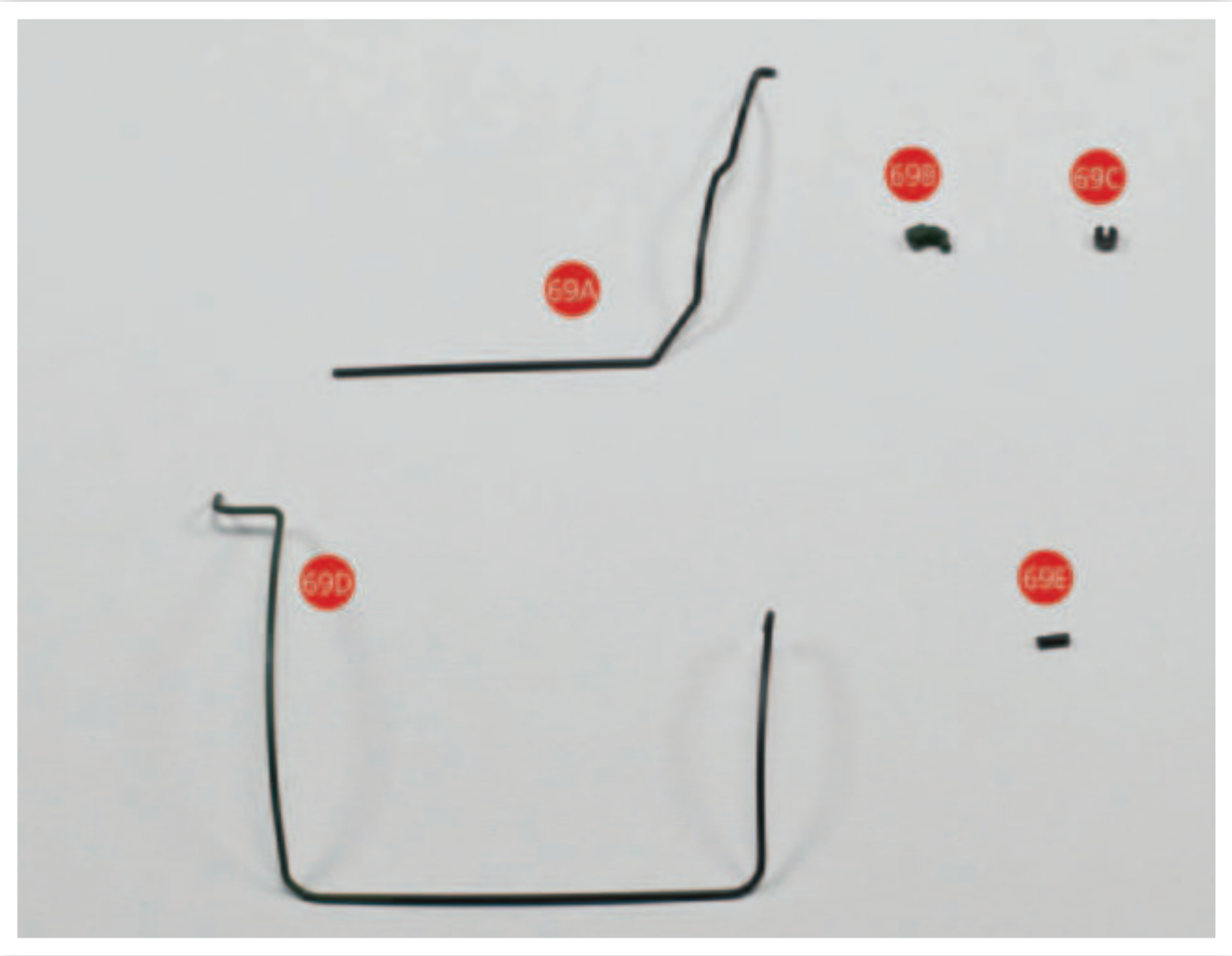

Les pièces du kit numéro 69

69A Tuyauterie de l'échangeur 1
69B Support 1
69C Support 2
69D Tuyauterie de l'échangeur 2
69E Raccord

1
63A

2
63A

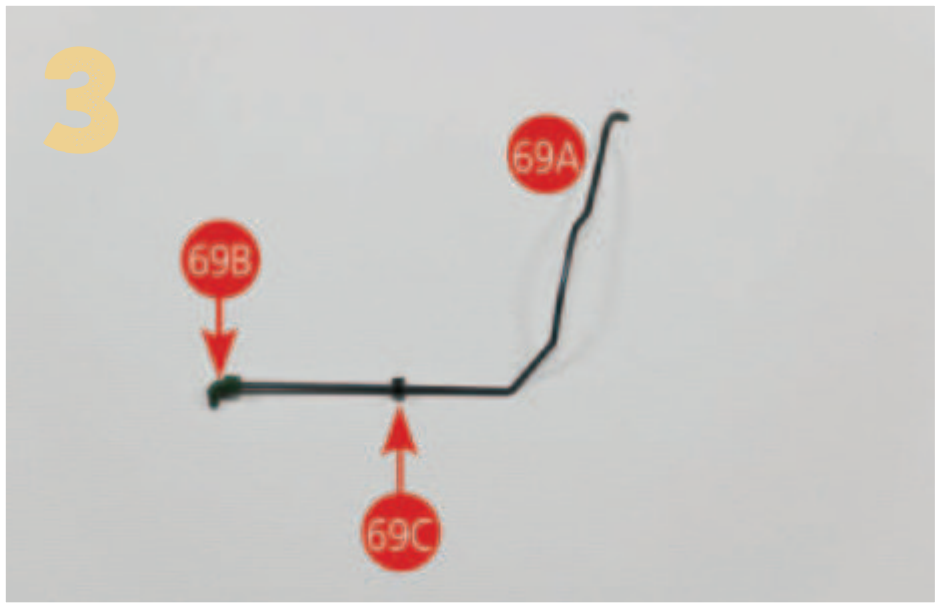
3
69A
69B
69C

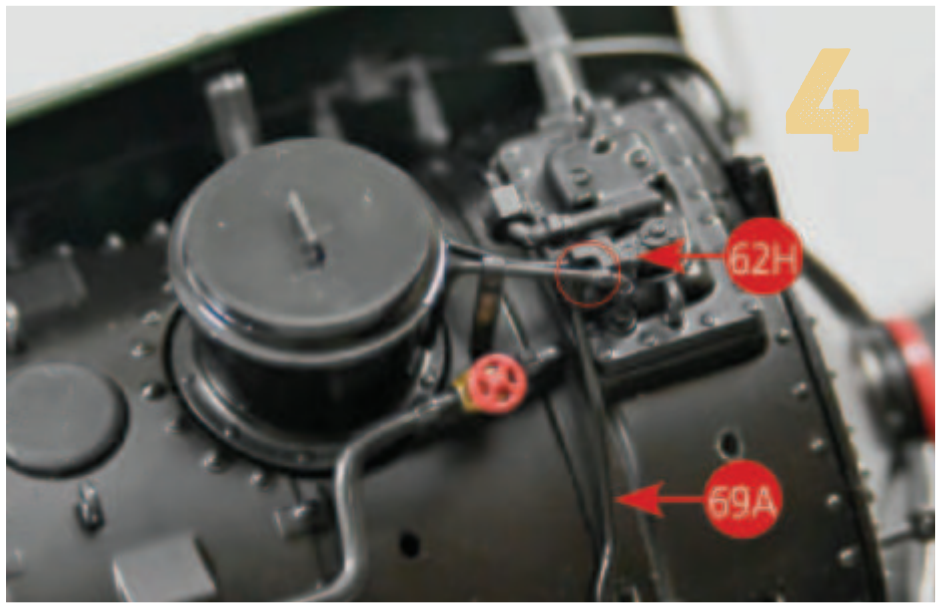
4
62H
69A

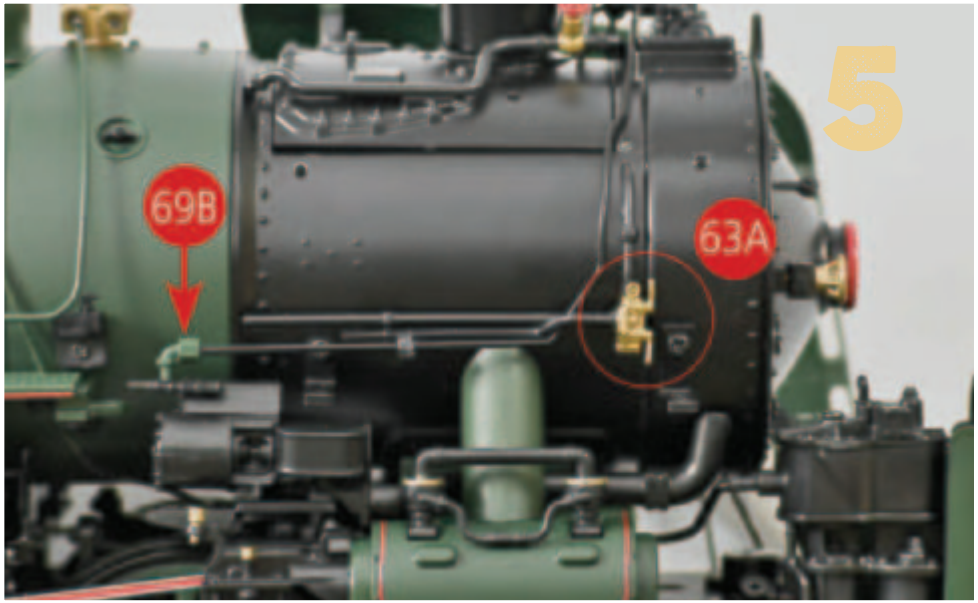
5
69B
63A

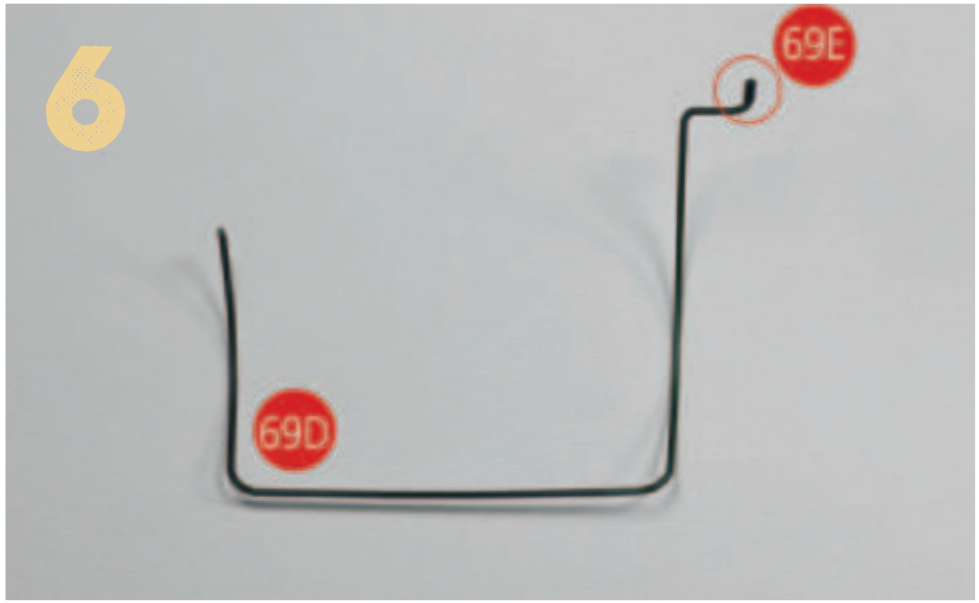
6
69E
69D

7
28D
69E
69D
69D
69D
69D

VUE FINALE

Montage de la tringlerie de commande d'admission et de la main courante de droite

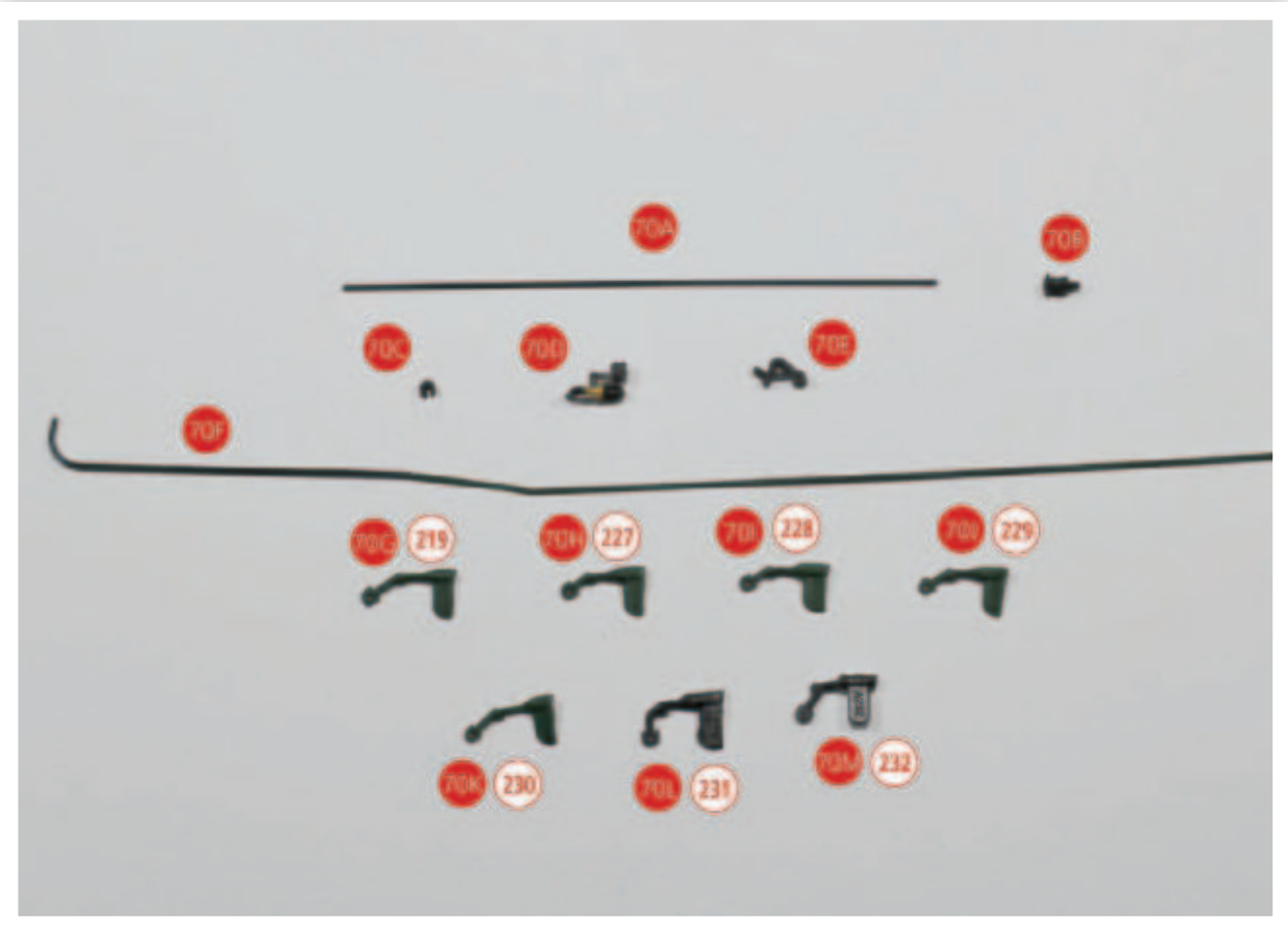

Les pièces du kit numéro 70

70A Tringlerie de commande d'admission
70B Support 1
70C Support 2
70D Support 3
70E Support 4
70F Main courante du côté droit de la chaudière
70G Support 5
70H Support 6
70I Support 7
70J Support 8
70K Support 9
70L Support 10
70M Support 11

30A
70E
1

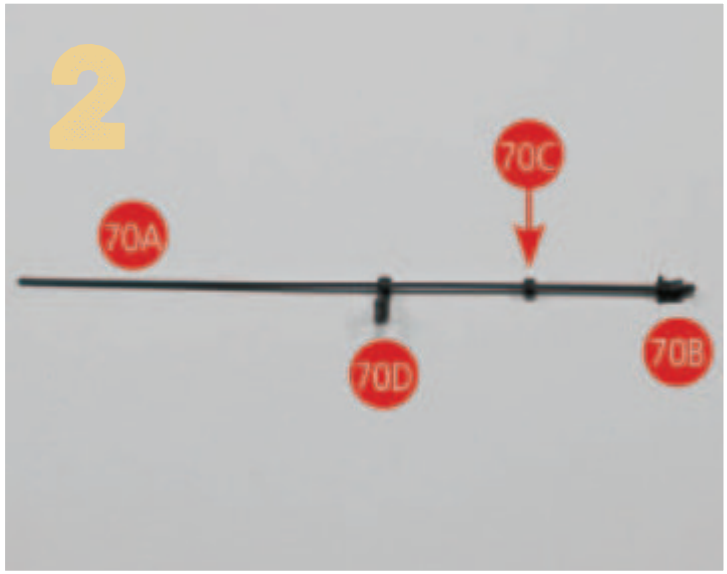
2
70C
70A
70D
70B

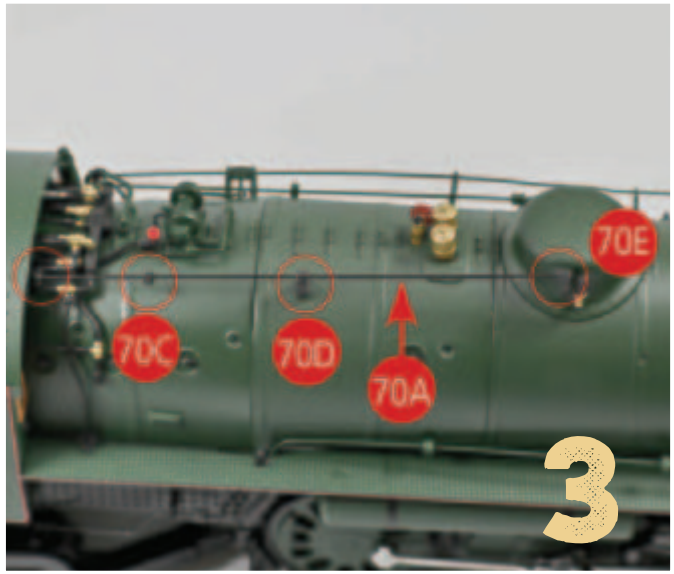
70E
70C
70D
70A
3

4
70F
70G
219
70H
227
70I
228
70J
229
70K
230
70L
231
70M
232

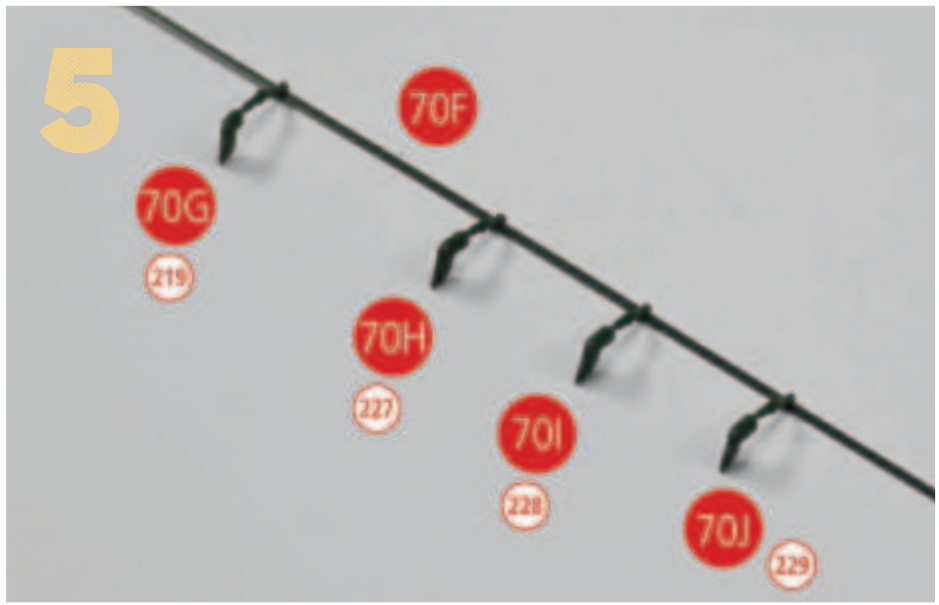
5
70F
70G
219
70H
227
70I
228
70J
229

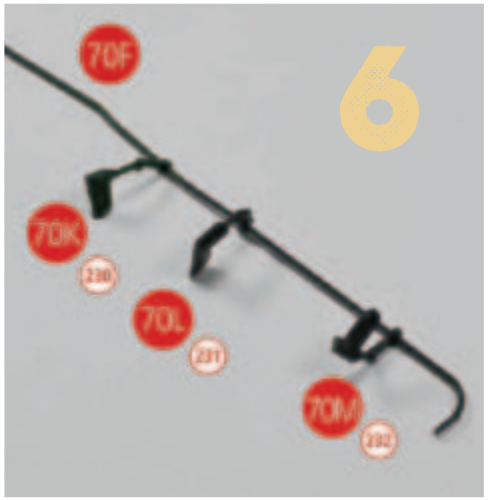
70F
6
70K
230
70L
231
70M
232

7
70F

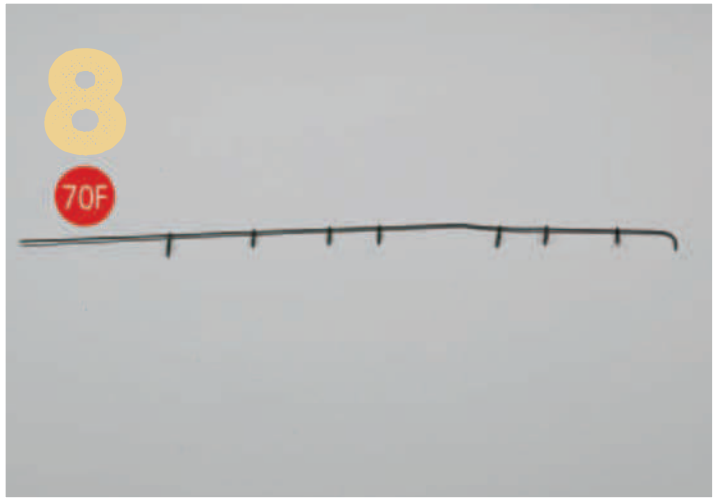
8
70F

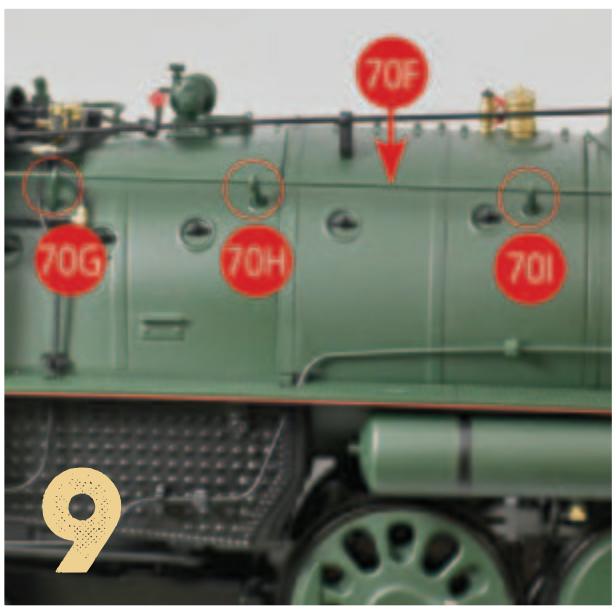
70F
70G
70H
70I
9

70F
70J
70K
70L
10

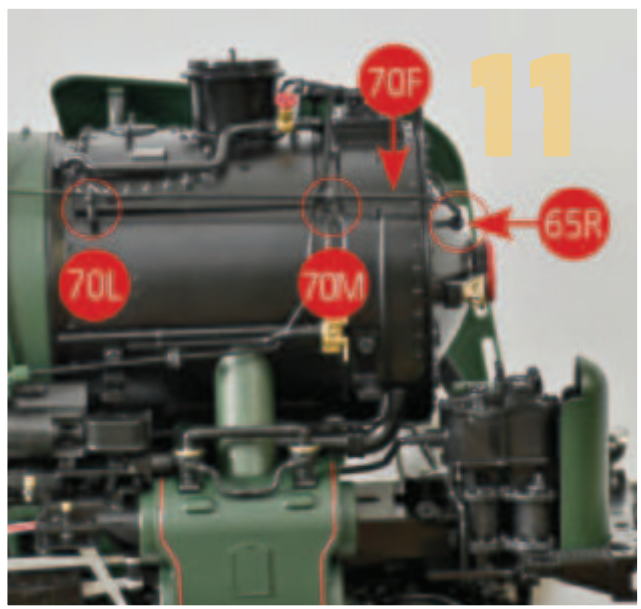
70F
11
65R
70L
70M

VUE FINALE

Montage de l'écran pare-fumée du côté droit

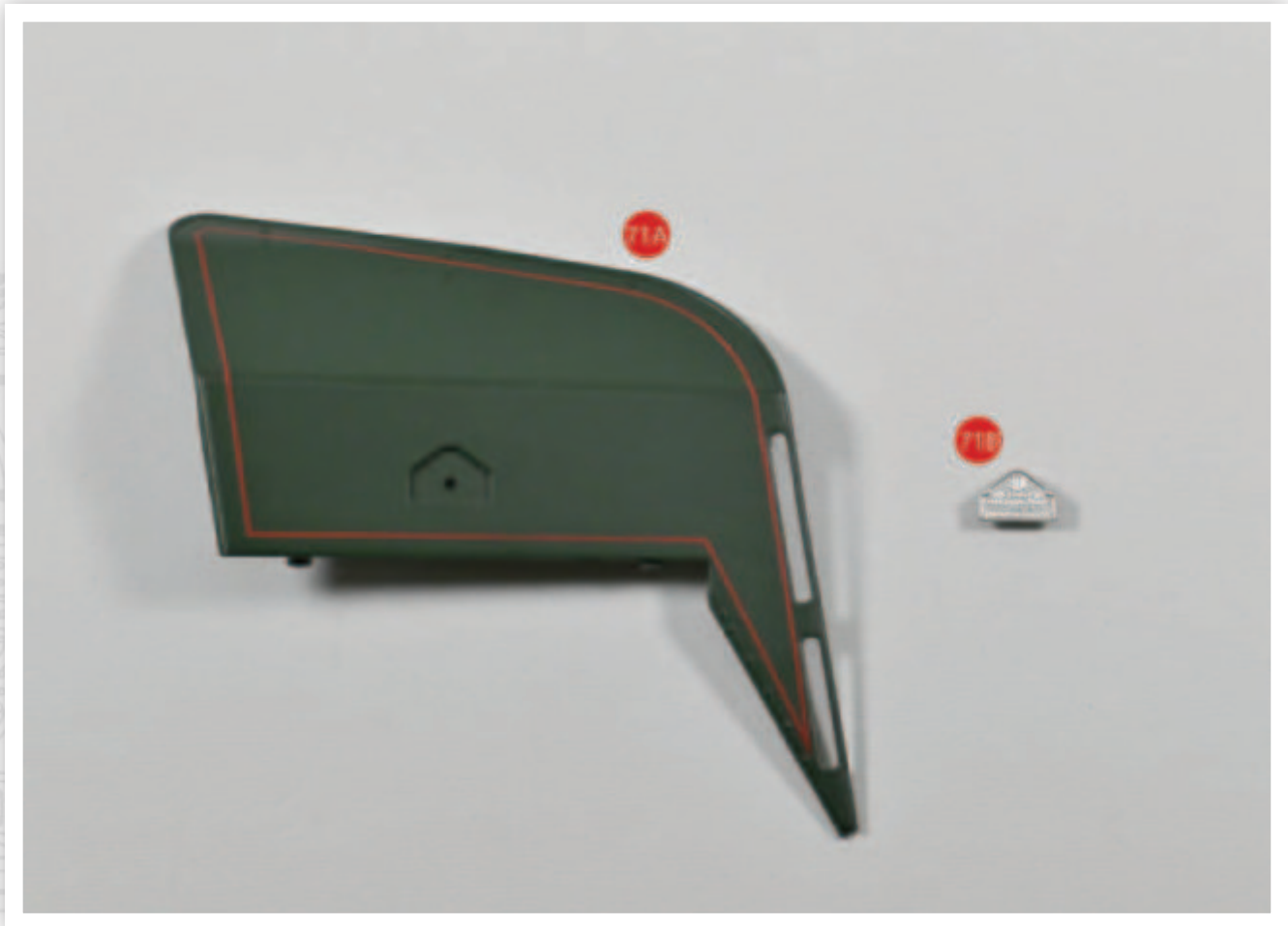

Les pièces du kit numéro 71

71A	Écran pare-fumée droit
71B	Plaque constructeur

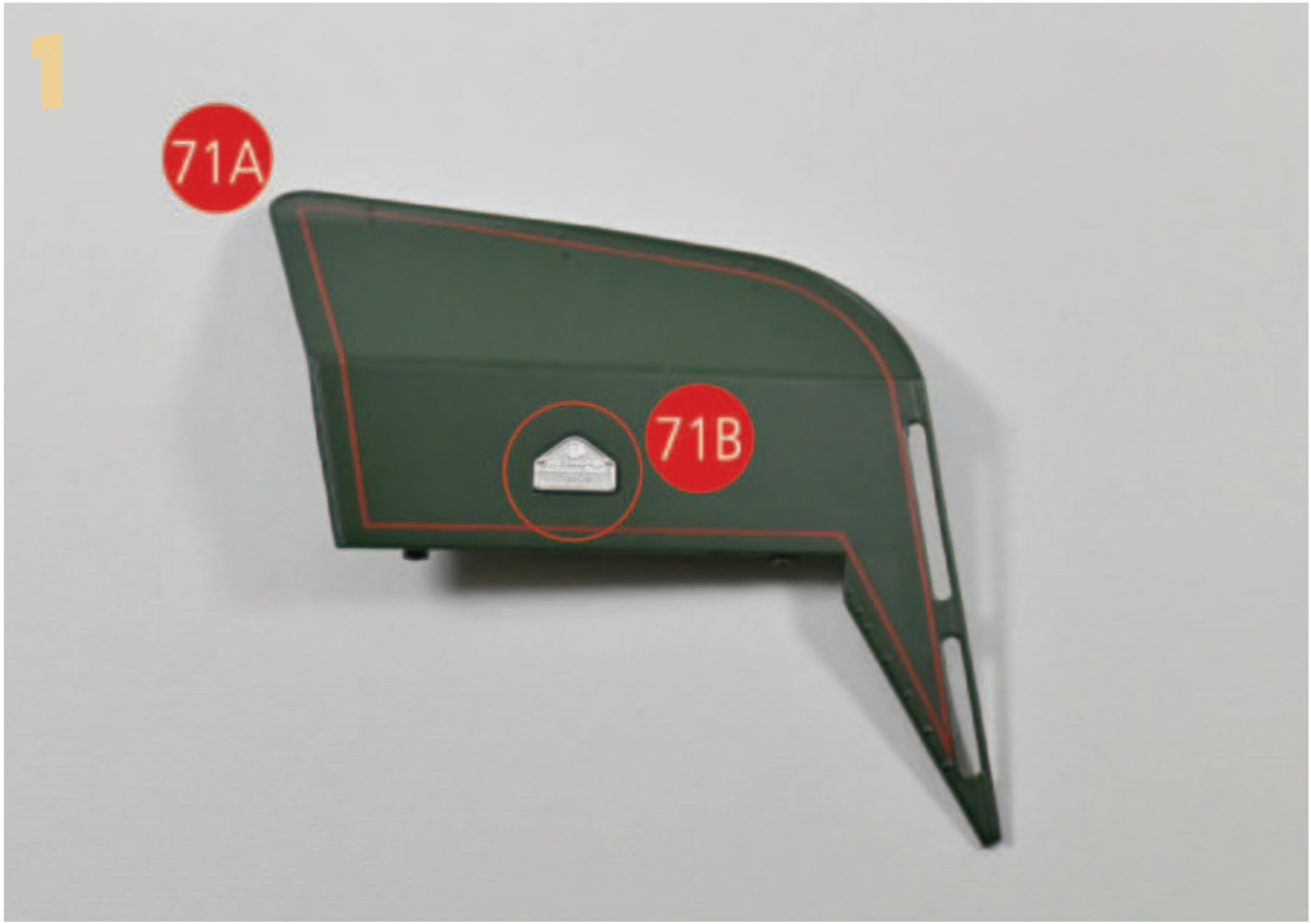
1
71A
71B

VUE FINALE

Montage du tablier avant droit

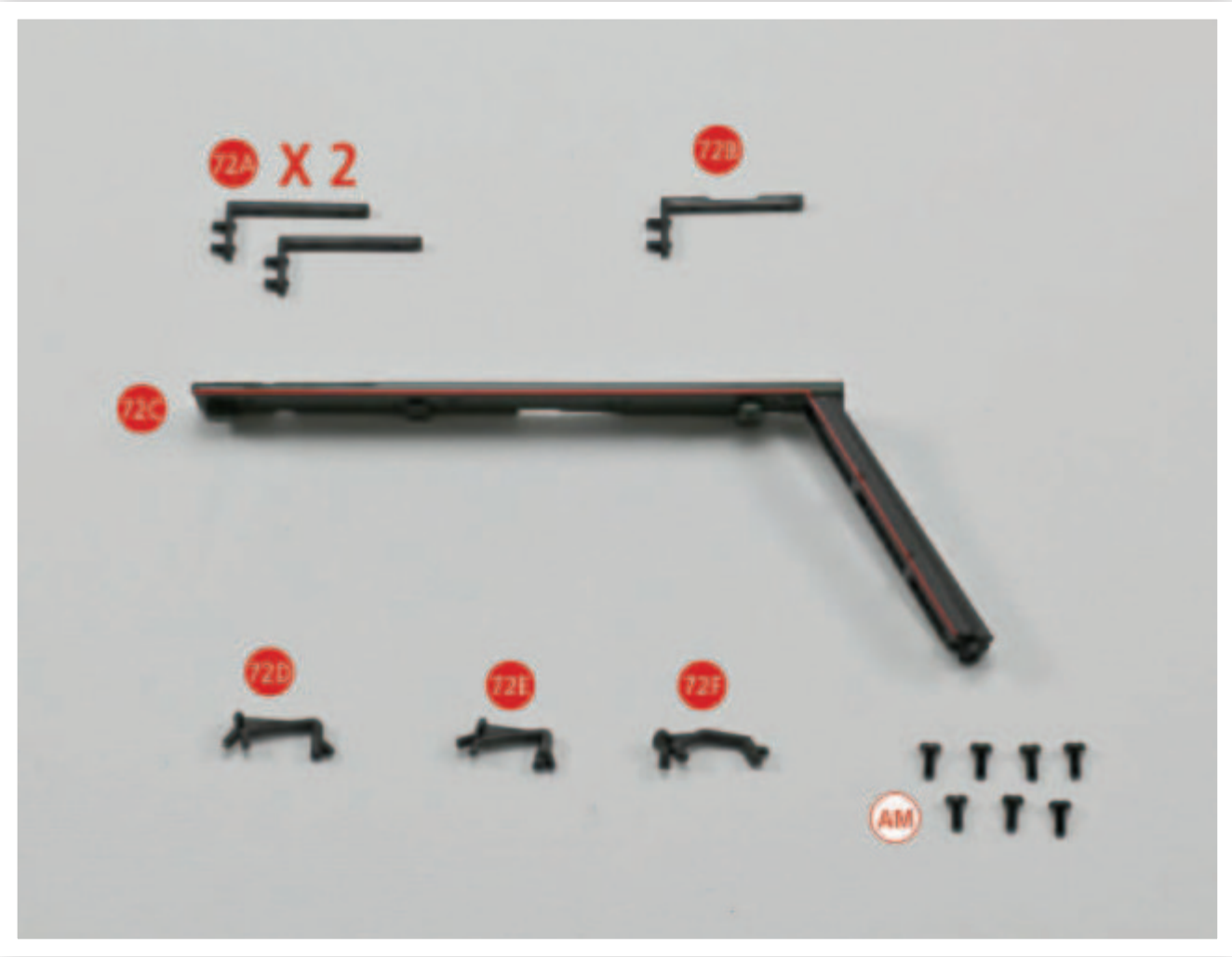

Les pièces du kit numéro 72

72A	Supports arrière du tablier avant droit 1 (x 2)
72B	Support avant du tablier avant droit 2
72C	Tablier avant droit
72D	Support du tablier avant droit 3
72E	Support du tablier avant droit 4
72F	Support du tablier avant droit 5
Vis AM	M1,7 x 4 (6 + 1)

1
71A
72A
72A

2
72B

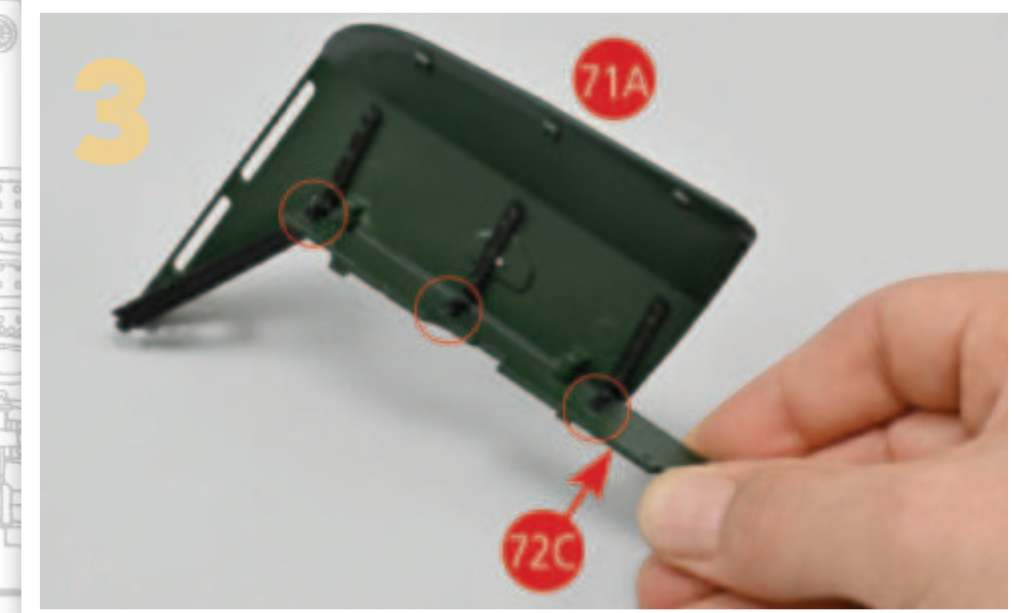
3
71A
72C

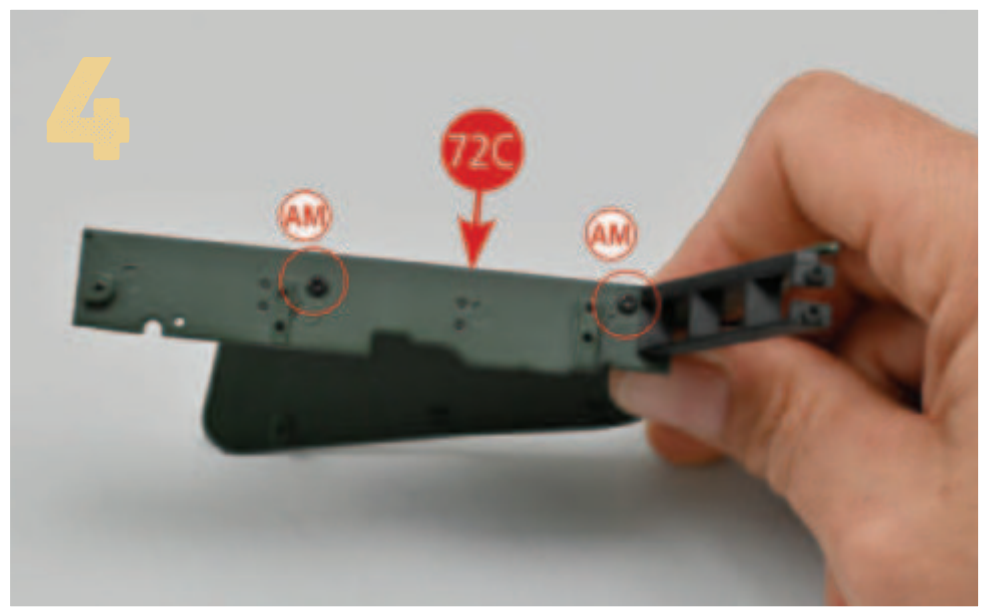
4
72C
AM
AM

5
72E

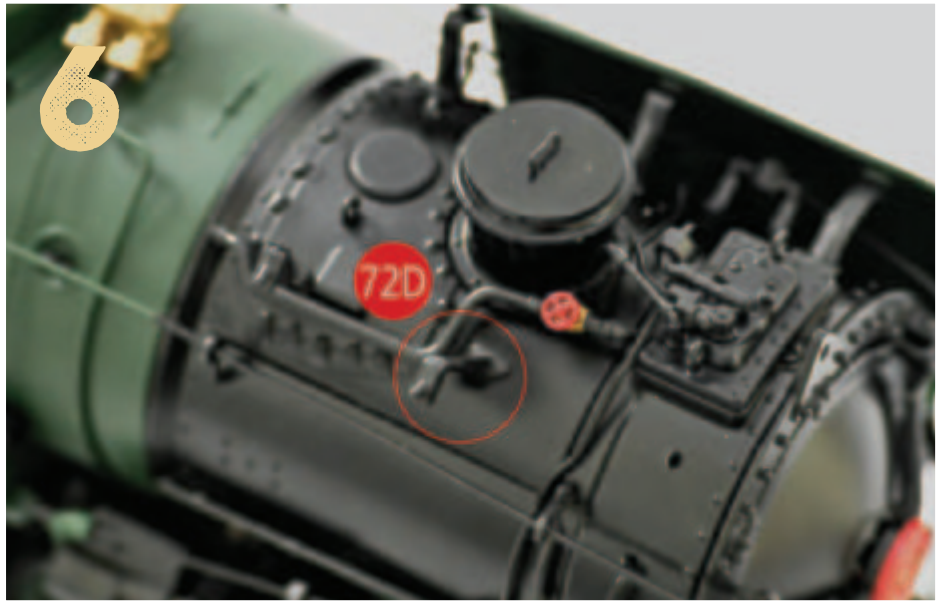
6
72D

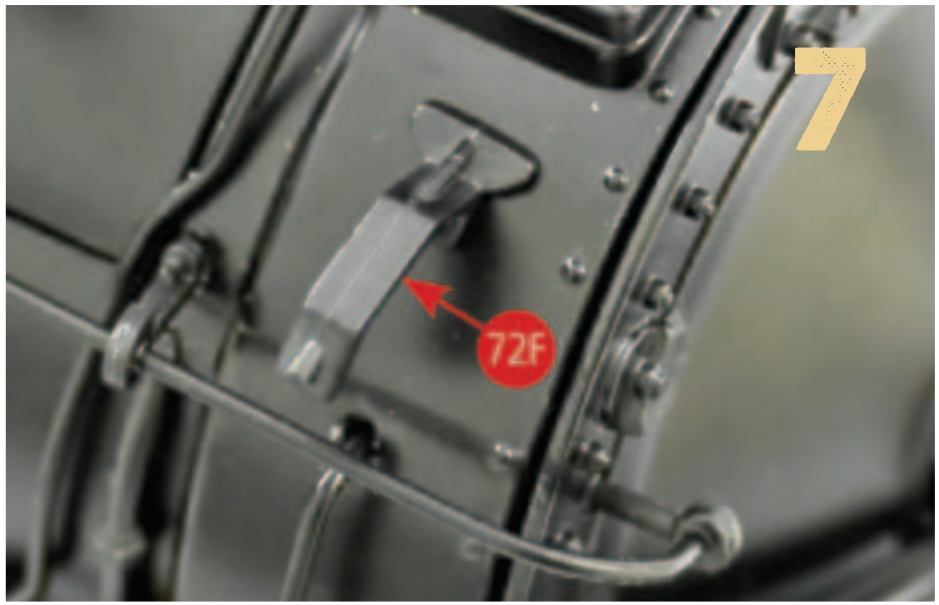
7
72F

8
71A
72C

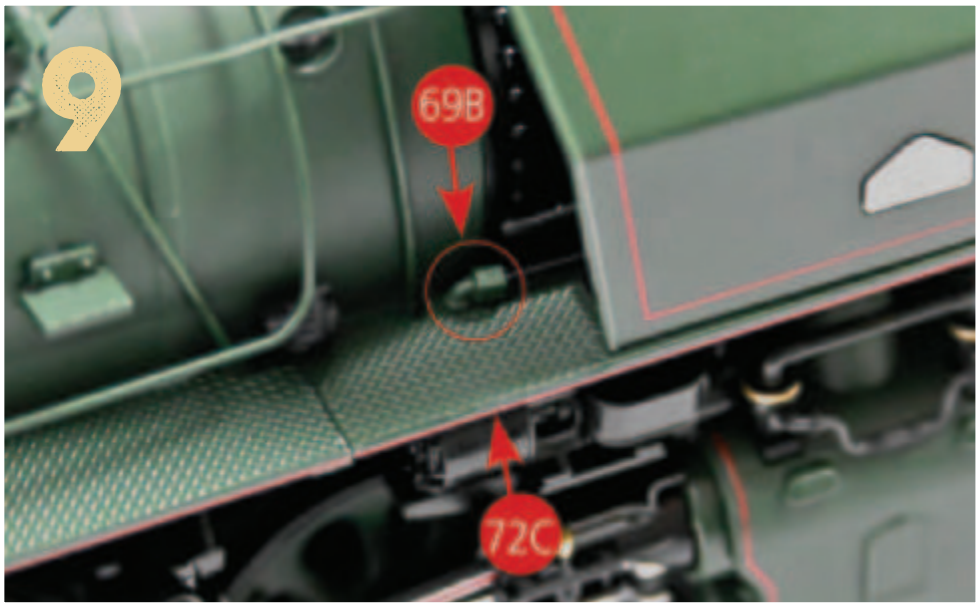
9
69B
72C

10
32B
AM

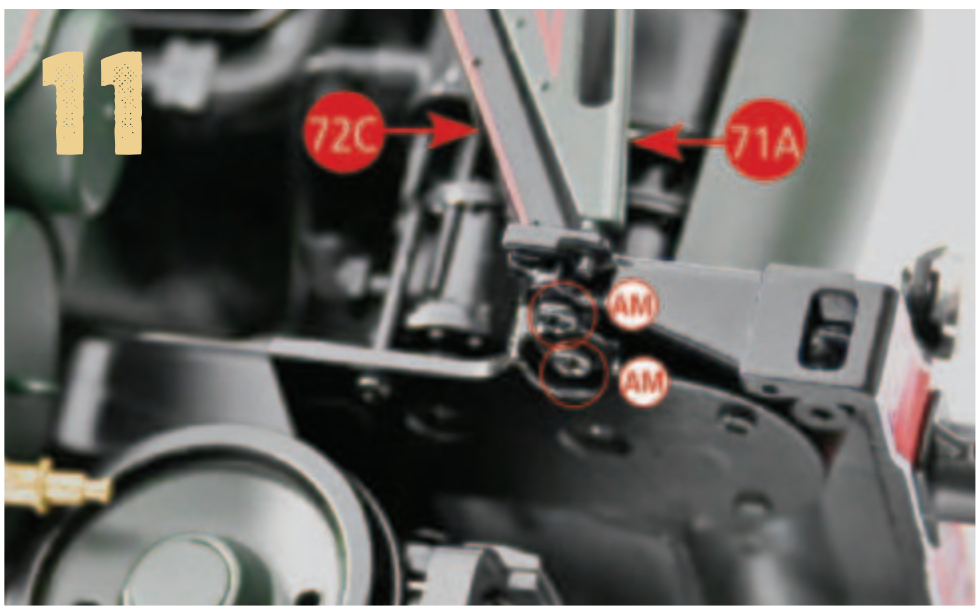
11
72C
71A
AM
AM

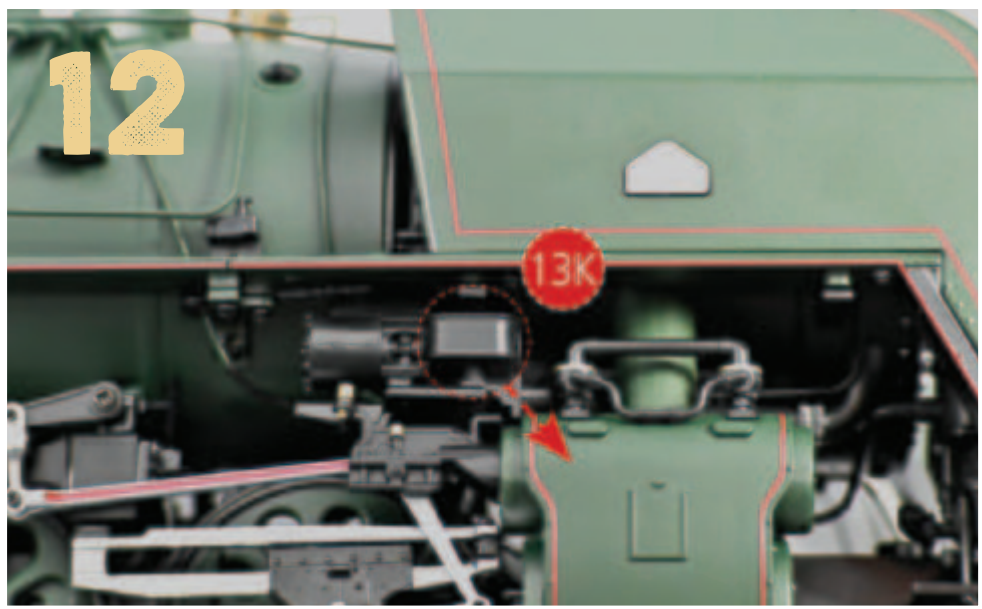
12
13K

13
AM

14
13K

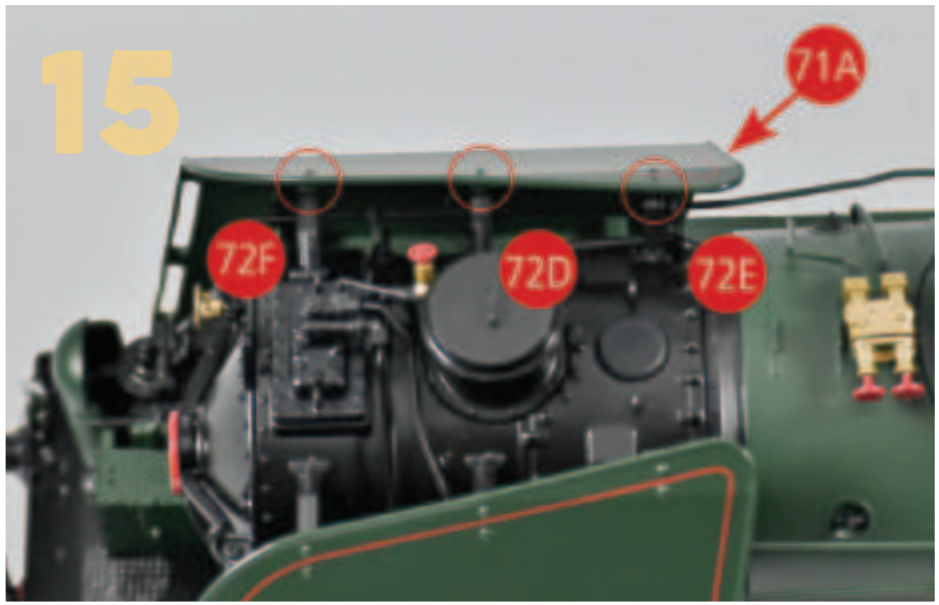
15
71A
72F
72D
72E

VUE FINALE

TOUTE UNE ÉPOQUE

Crédit : Collection Pierre Decroix.

Mécanicien (à droite) et son chauffeur quittant leur dépôt, dans les années 1960. Ils terminent une dure journée à bord de leur 141-P et emportent leur traditionnel panier (d'où l'expression « panier-repas ») qui a fait le voyage dans les coffres arrière du tender.

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°19

KITS 73-74-75-76

échelle 1/32

ixoCOLLECTIONS

INFO SERVICE DIF SHOP 05 61 34 39 39

M 02357 - 19 - F: 59,99 € - EY

+LOCOMOTIVE BOX A MONTER

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

La 141-R : locomotive en deux « tranches » **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La Class 15-F : élégance et grandeur **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°19

Kit 73-74-75-76 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G. Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé, dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

FR BE CA
LE TRI FACILE
EMBALLAGES + PLASTIQUES
BAC DE TRI
Séparez les éléments avant de trier

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application
La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement
2.1 Conditions de la commande
Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.
2.2 Refus d'honorer la commande par la Société
La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.
2.3 Paiement de la commande
Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits
Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison
Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement
5.1 Délai de rétractation
En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.
5.2 Retour des produits
Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.
5.3 Résiliation d'un abonnement
Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété
La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie
En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle
Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles
Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable
Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LA 141-R : LOCOMOTIVE EN DEUX « TRANCHES »

Le 5 octobre 1944, une première mission française se rend aux USA et reçoit les propositions des constructeurs américains qui seront transmises à la Direction des Études de Locomotives (DEL) de la SNCF qui préparera alors le contrat définitif respectant les normes de circulation sur le réseau français.

Le 3 décembre 1944, une seconde mission se rend aux USA et, le 5 décembre, rencontre les ingénieurs des constructeurs américains, l'ambassadeur de France, et le Département de Guerre américain.

LA COMMANDE EN DEUX TEMPS : UNE ORIGINALITÉ DE PLUS POUR LA « R »

La première commande, en 1944, pour les 141-R-1 à 180, est passée chez « Lima Locomotive Works » (une entreprise de l'Ohio), les 141-R-181 à 440 chez « ALCO » (« American Locomotive C° », état de New York) et pour les 141-R-441 à 700 chez « Baldwin Works C° » (état de Pennsylvanie). L'étude de détail des 700 premières locomotives dites « de la première tranche » débute en janvier 1945, menée par les ingénieurs de la Baldwin Works C°.

Ci-contre : Une locomotive américaine classique du type 141, la N° 4081 du Atchison, Topeka and Santa Fe Railway, un des plus grands réseaux américains connu sous le nom seul de Santa Fe. Datant des années 1930, destinée aux trains de marchandises lourds, elle est bien une des ancêtres de notre 141-R.

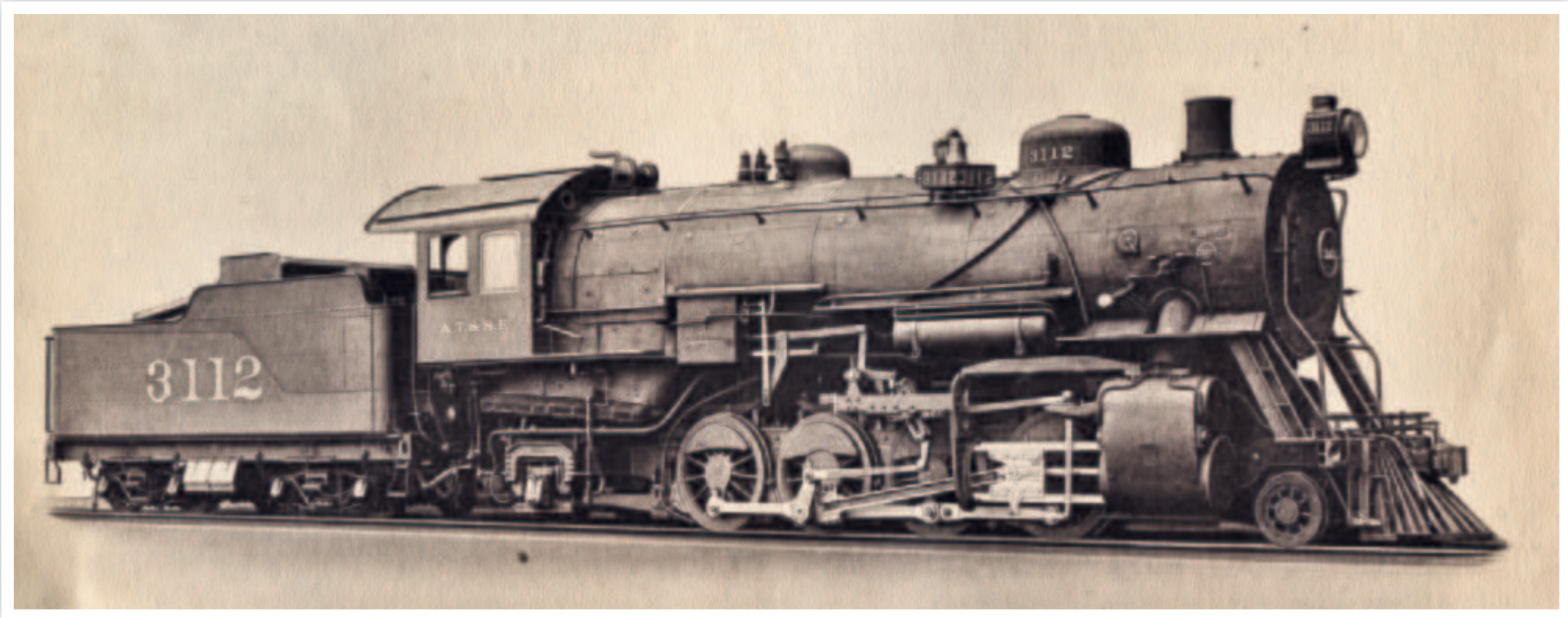

Ci-dessus : *Une vue détaillée du type 141 de la Atchison, Topeka and Santa Fe Railway. Il s'agit de la N° 3112 datant de 1931. Le bissel arrière comme la forme générale du corps cylindrique nous sont familiers.*

Six mois seulement séparent la première commande et la première sortie d'usine qui se produit le 10 juillet 1945, la première locomotive 141-R sortant de chez Lima.

Notons que beaucoup de sous-traitants viennent travailler à l'ombre de ces grandes entreprises comme la « General Steel C° » de St-Louis et Eddystone qui est chargée de l'usinage de haute précision des cylindres, ou comme la « Koppers C° » de Pittsburgh qui est chargée du délicat problème de l'usinage des segments des pistons.

Malgré les grandes dimensions des entreprises (qui impressionnent beaucoup les ingénieurs français lors des visites) et leur éparpillement géographique, la cadence de production « à l'américaine » est élevée, et dès le mois d'avril 1946, les 700 locomotives de la première tranche sont produites et en cours de livraison.

LA DEUXIÈME COMMANDE

Dans le courant de 1945, c'est la deuxième commande. On ajoute des firmes canadiennes (Montréal Locomotives Works, et Canadian Locomotive Works dans l'Ontario), vu l'urgence

Ci-dessus (haut) : *La locomotive type 141 N° 4210 du St-Louis & San Francisco RR datant de 1931. Elle annonce la 141-R, mais le bissel avant est du type Delta et ressemble au bissel arrière.*

Ci-dessus (bas) : *La locomotive type 141 N° 4943 du Chicago Burlington & Quincy RR construite en 1934. Nous nous rapprochons de la 141-R, notamment en ce qui concerne les bissels. Les roues motrices sont encore à rayons classiques.*

des besoins et le manque crucial de locomotives en France. Ces locomotives de la deuxième commande, encore dites « de la deuxième tranche », reçoivent toutes un échappement français Kylchap (du nom des ingénieurs français Chapelon et finlandais Kylalä) au lieu de l'échappement américain. Les roues motrices sont du type Boxpok partiellement ou totalement. Les 141-R-1101 à 1200 et 1241 à 1340 reçoivent des châssis très originaux en acier moulé y compris pour les cylindres, et un bissel type Delta. Les essieux moteurs ont des boîtes à rouleaux, ainsi que leurs tenders.

C'est ainsi que, lors de la «deuxième tranche», les 141-R deviennent des locomotives particulièrement modernes qui feront sensation sur le réseau de la SNCF, surtout grâce à la chauffe au fuel qui allonge les parcours et l'autonomie tout en réduisant très sensiblement la pénibilité extrême du travail du chauffeur. La 141-R deviendra, par la force des choses, la meilleure locomotive française de son temps.

Et pourtant, elle ressemble beaucoup à de nombreux types 141 américains circulant sur le « St-Louis & San Francisco » dès 1931, le « Atchison-Topeka-Santa Fe », ou le « Chicago-Burlington-Quincy » des années 1930. Elle apparaît même comme la copie de la locomotive de la série 401 à 406 qui a été mise en service dès 1937 sur le réseau américain « Green Bay & Western », à qui on aurait seulement supprimé les écrans pare-fumée, la cloche, le grand phare avant capable d'éclairer à plusieurs centaines de mètres, et surtout l'attelage automatique au centre de la traverse avant. Mais en France, personne ne le sait et la 141-R est accueillie avec joie et ferveur : aux yeux des Français, elle est la locomotive la plus moderne du monde.

LA CLASS 15-F : ÉLÉGANCE ET GRANDEUR

Si l'ensemble des réseaux de chemin de fer ont été construits en voie dite normale de 1 435 mm, ou 8,5 pieds anglais à l'origine, en Europe beaucoup de petites lignes secondaires ont été construites en voie métrique, ou dans un écartement parfois inférieur.

Crédit : Document STEDEF.

La raison de ce choix a été le coût, et bien des réseaux africains ou asiatiques sont en voie métrique ou approchante. C'est le cas, par exemple, de l'Afrique du Sud avec son réseau en voie de 1, 067 m.

L'ARRIVÉE DES 15-F

L'industrie britannique est naturellement à l'origine du réseau sud-africain, et c'est Beyer-Peacock, entreprise basée du côté de Manchester, et aussi la North British de Glasgow, qui construisent cette série de locomotives en 1943. Ces machines surpassent sur bien des plans les locomotives de la métropole, y compris en matière de performances ! Et la disposition d'essieux 241 surpasse ce qui a roulé au Royaume-Uni qui n'a guère atteint que le type Pacific ou Mikado. Les 15-F vont rouler pendant une vingtaine d'années en tête du fameux train de luxe dit « Train Bleu » africain.

Crédit : Document North British Locomotive.

Ci-dessus : *Une 15F en tête du « Blue Train » vue en 1950. Ce train ne doit pas être confondu avec le « Train Bleu » de la CIWL desservant la Côte d'Azur française.*

Ci-contre : *Une locomotive sud-africaine du type 241, de la fameuse série 15F, vue en 1943. Panache et prestige…*

Montage de la tuyauterie de dessous du tablier côté droit

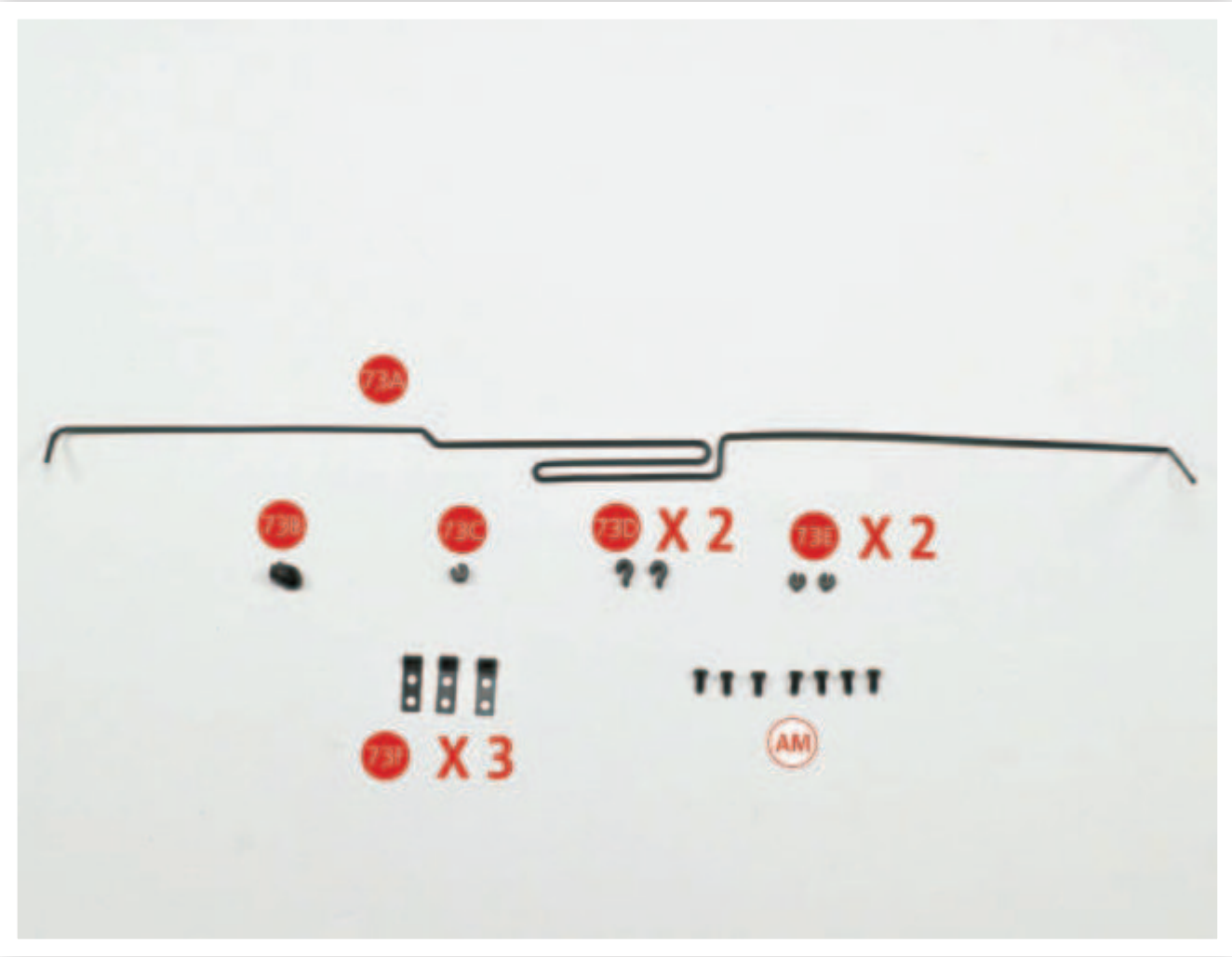

Les pièces du kit numéro 73

73A	Tuyauterie 1
73B	Support 1
73C	Support 2
73D	Support 3(x 2)
73E	Support 4(x 2)
73F	Support 5(x 3)
Vis AM	M1,7 x 4 (6 + 1)

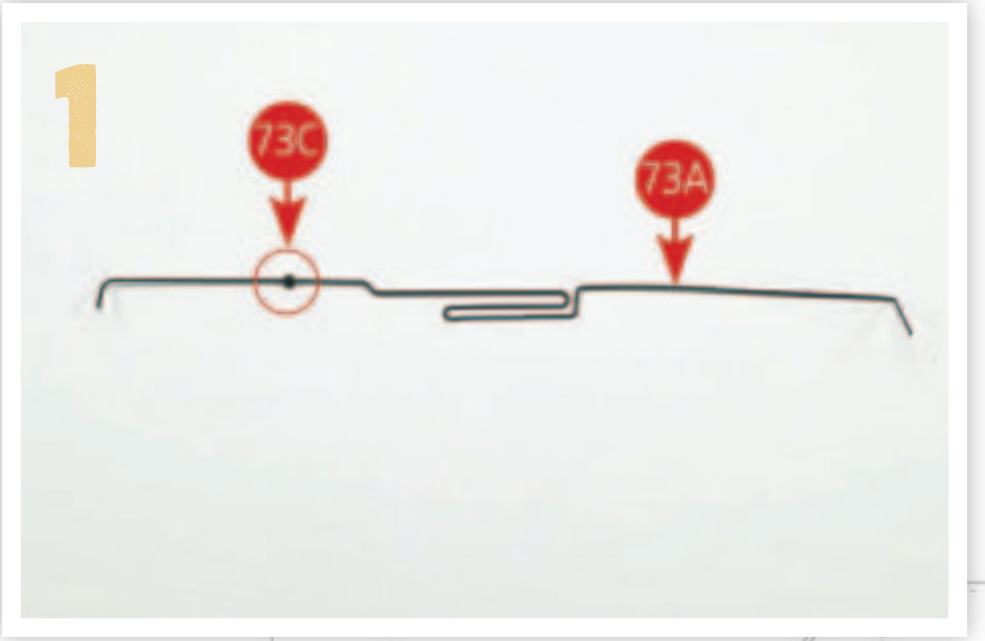
1
73C
73A

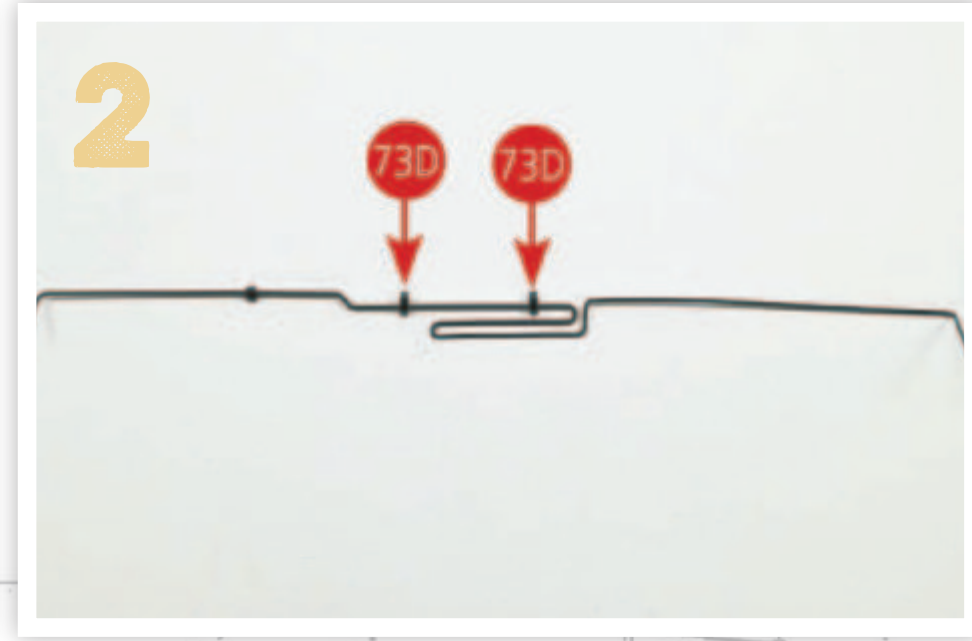
2
73D
73D

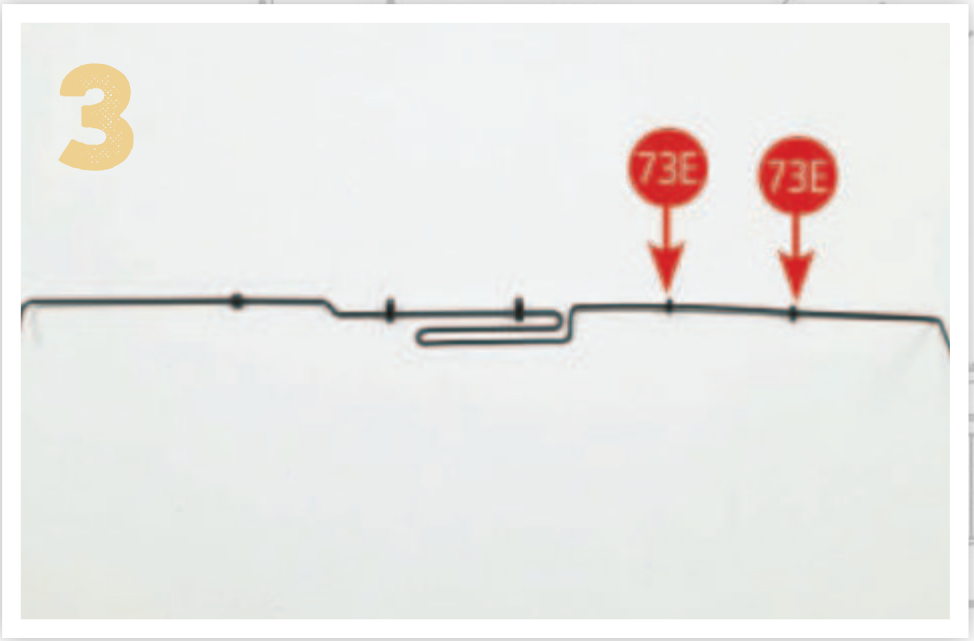
3
73E
73E

4
73F X 3
Enlarge

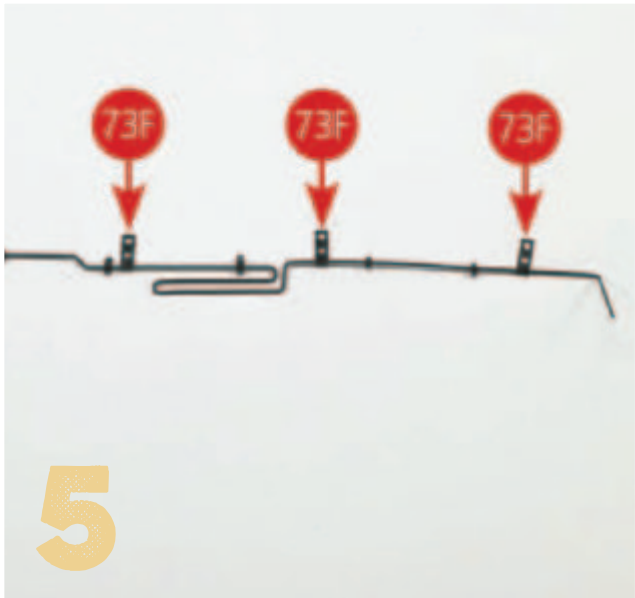
73F
73F
73F
5

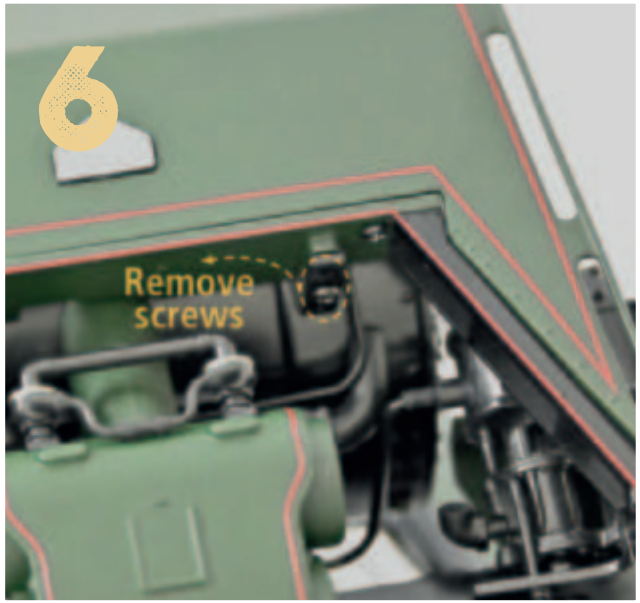
6
Remove screws

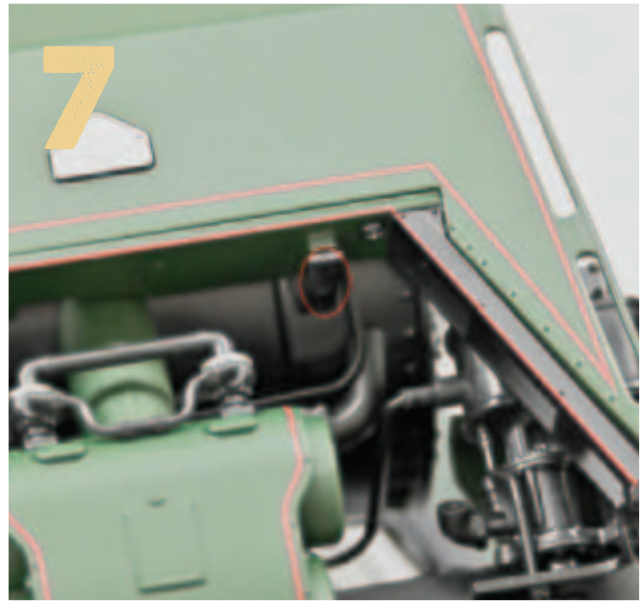
7

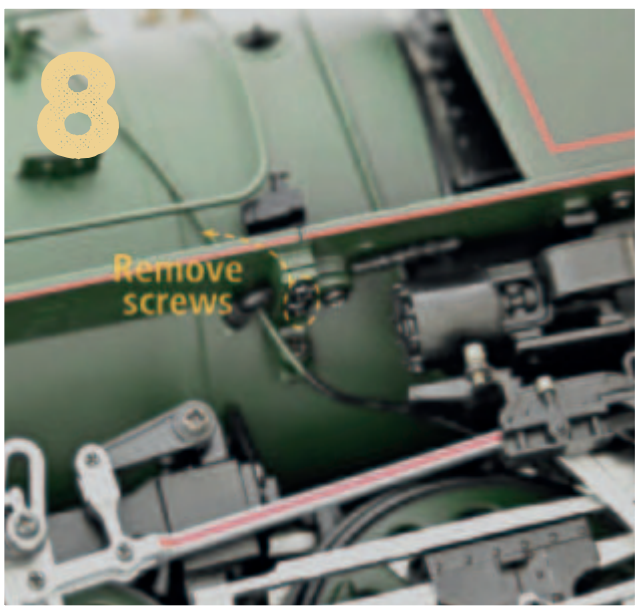
8
Remove screws

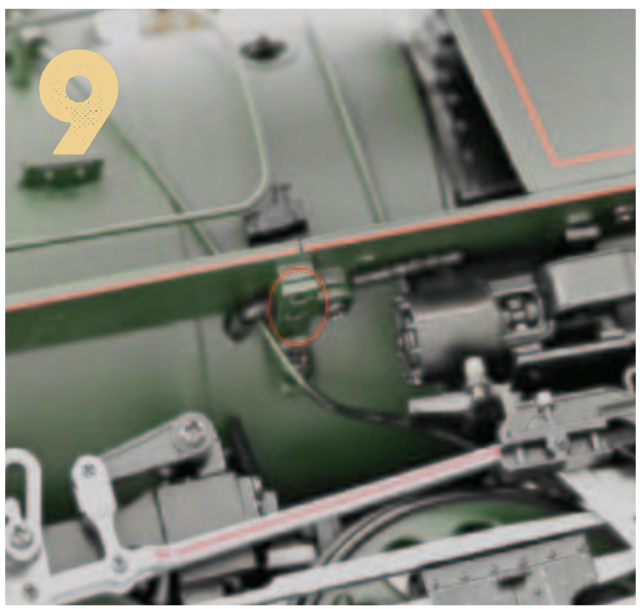
9

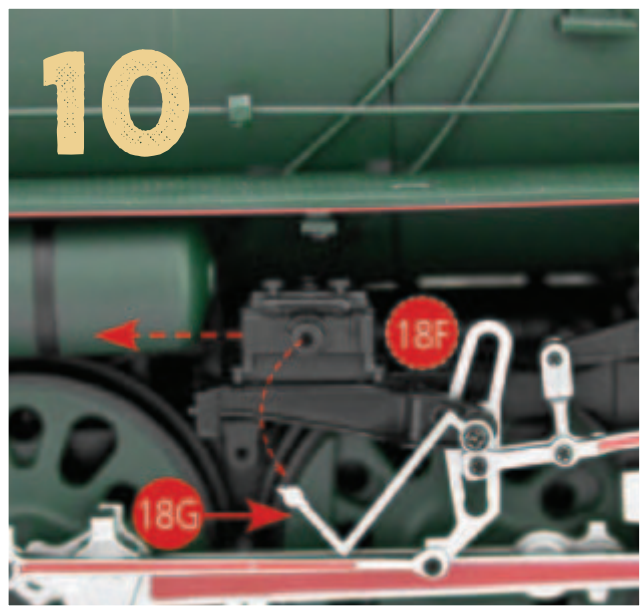
10
18F
18G

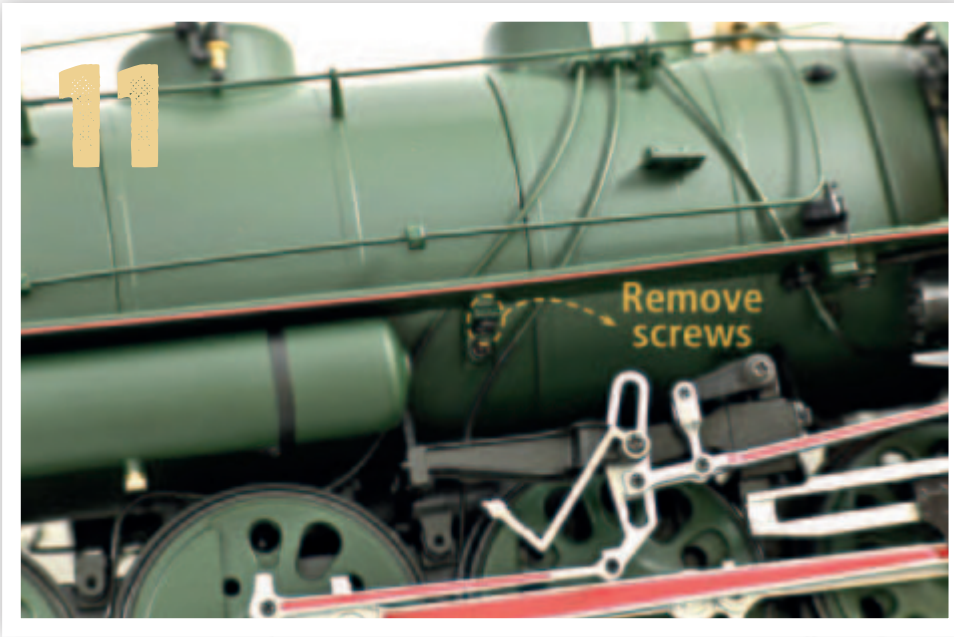
11
Remove
screws

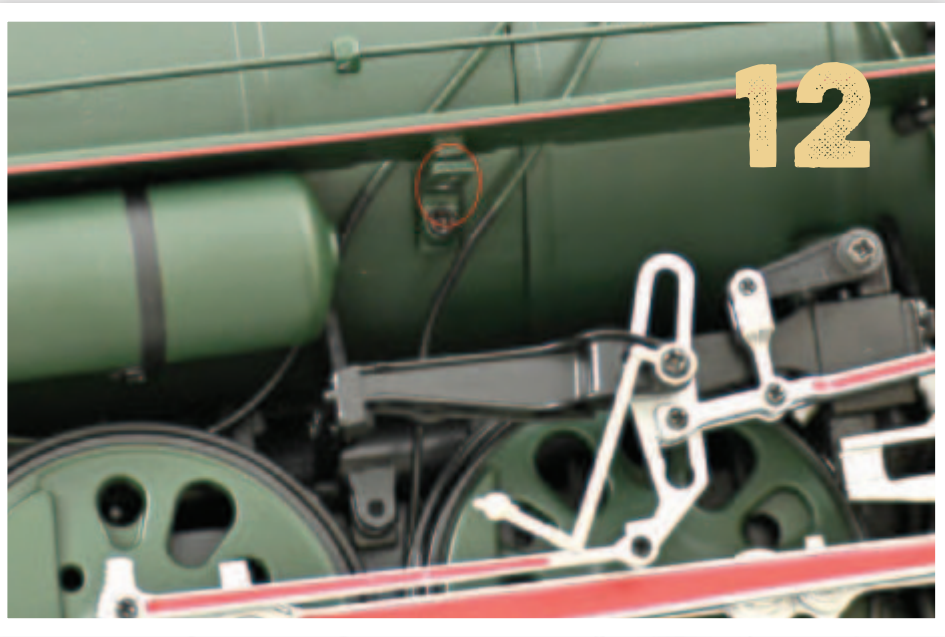
12

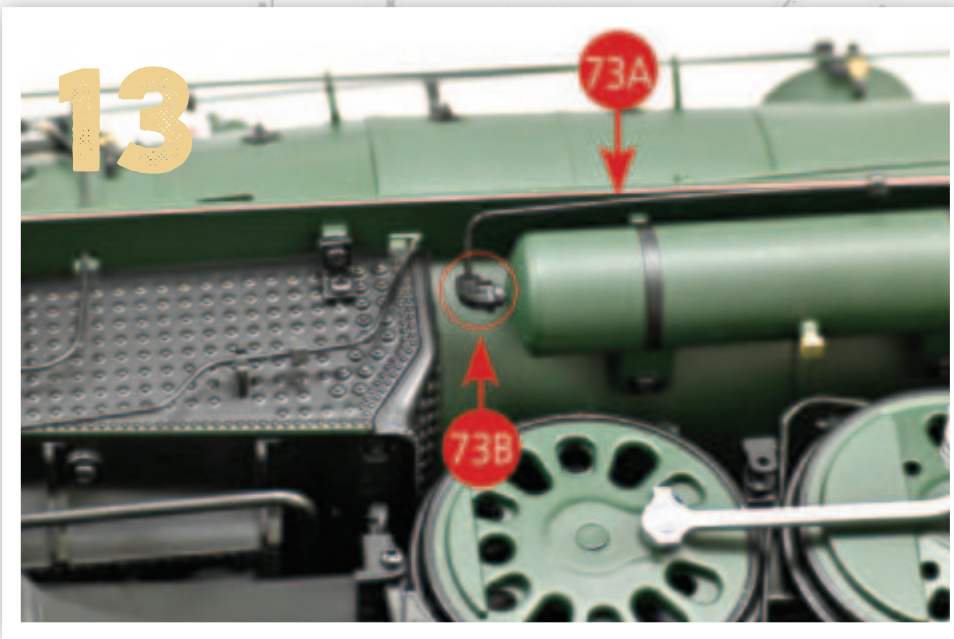
13
73A
73B

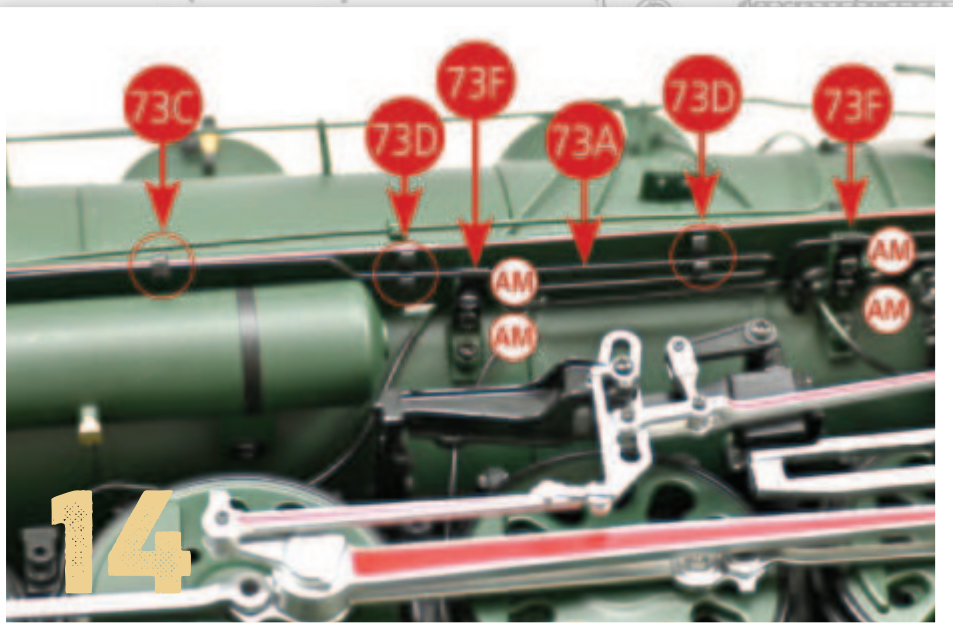
73C
73D
73F
73A
73D
73F
AM
AM
AM
AM
14

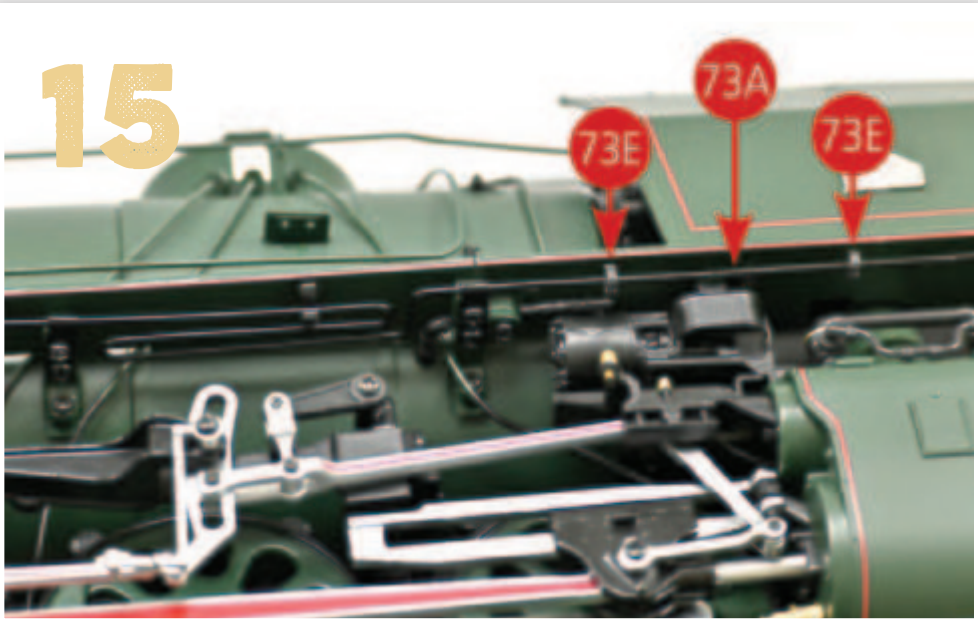
15
73A
73E
73E

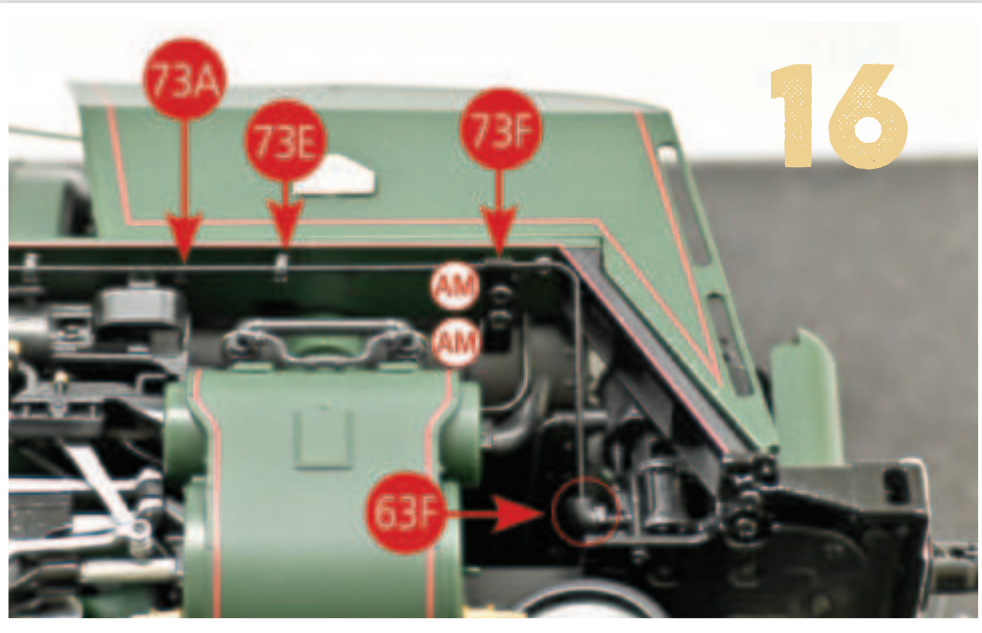
73A
73E
73F
16
AM
AM
63F

17
18F

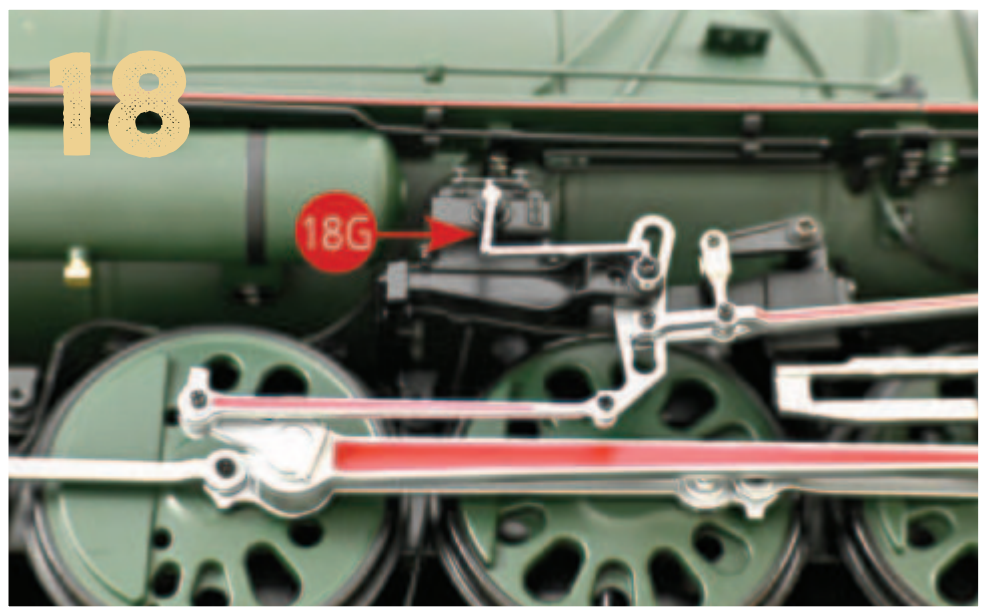
18
18G

VUE FINALE

Montage de la tubulure de protection des câbles des feux avant et des mains montoires de la cabine

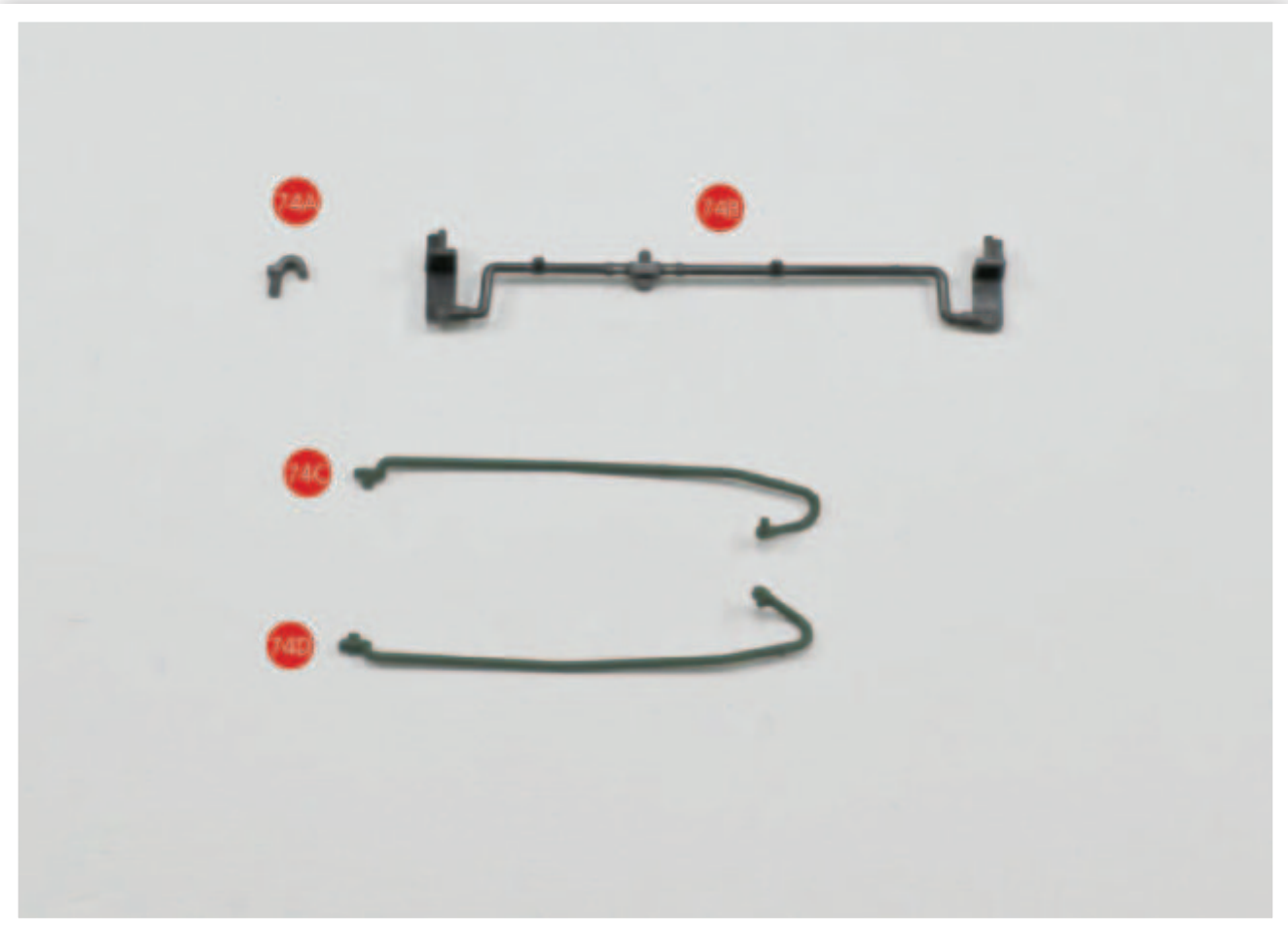

Les pièces du kit numéro 74

74A Support de fil électrique
74B Tubulure de protection des câbles
74C Main montoire de cabine 1
74D Main montoire de cabine 2

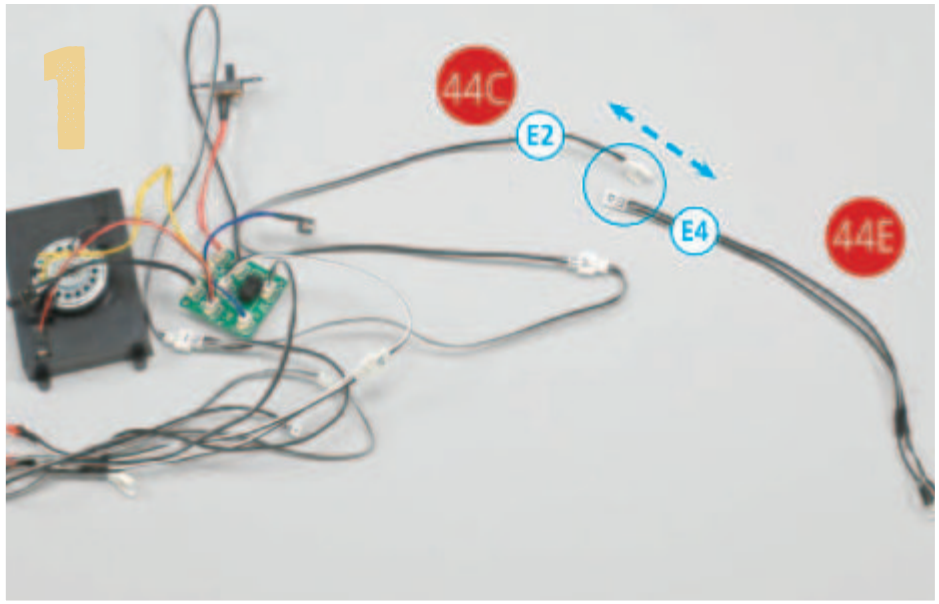
1
44C
E2
E4
44E

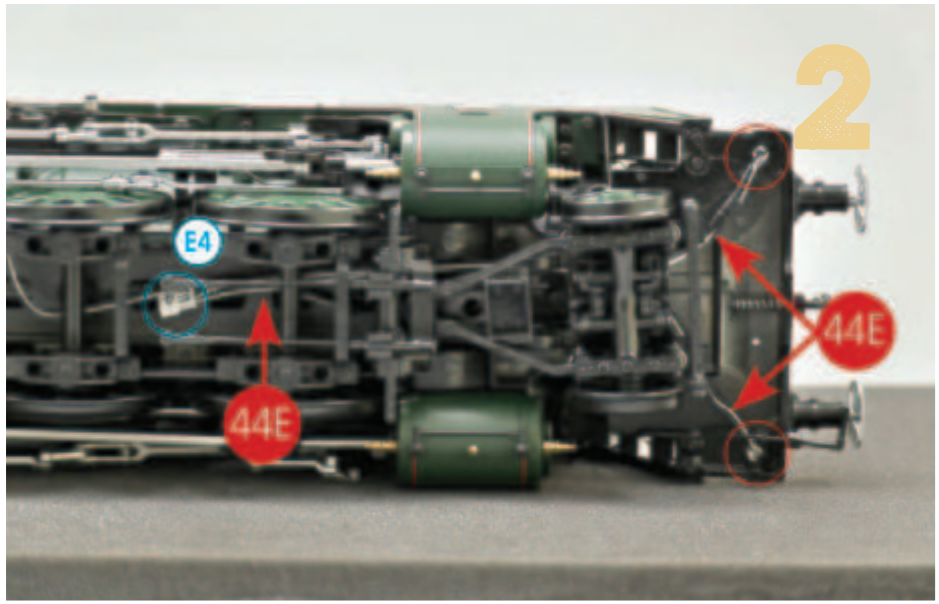
2
E4
44E
44E

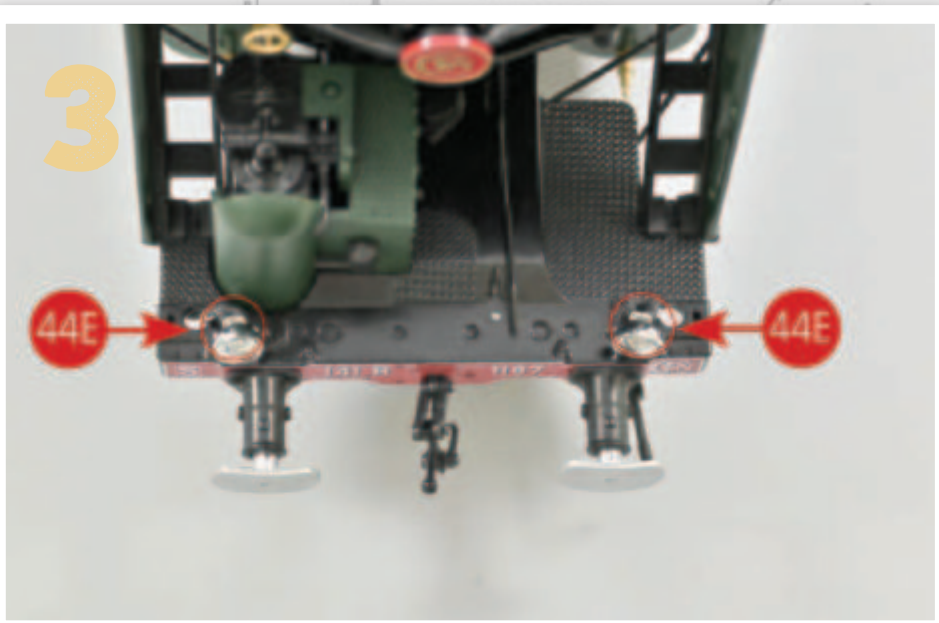
3
44E
44E

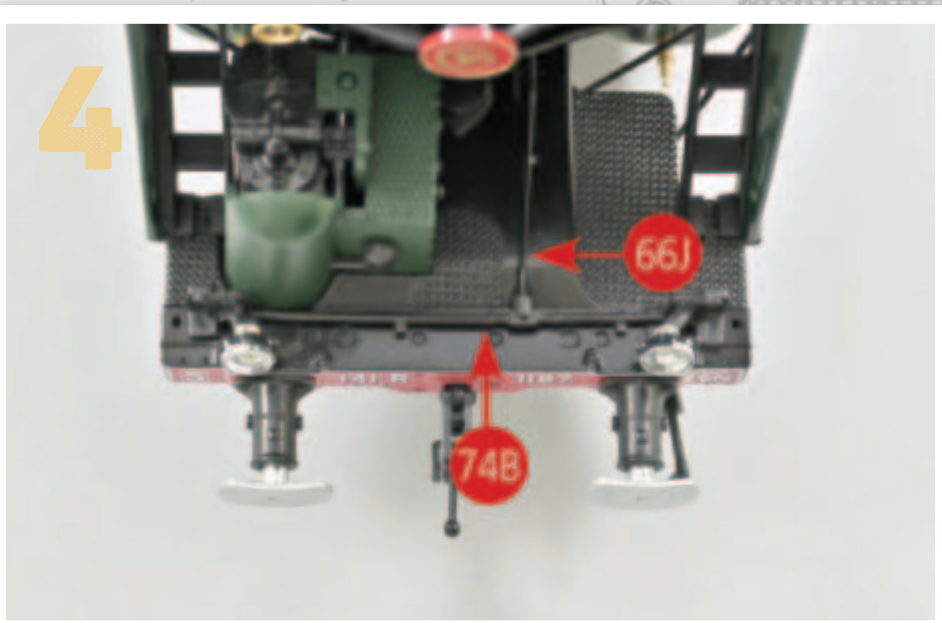
4
66J
74B

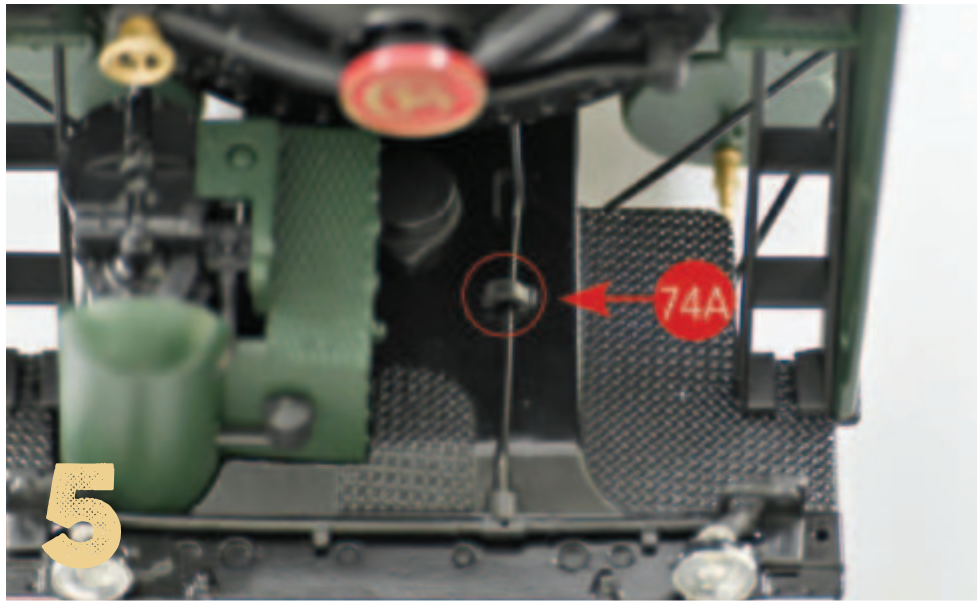
74A
5

6
74C

7
74D

VUE FINALE

Montage des accessoires de la traverse avant

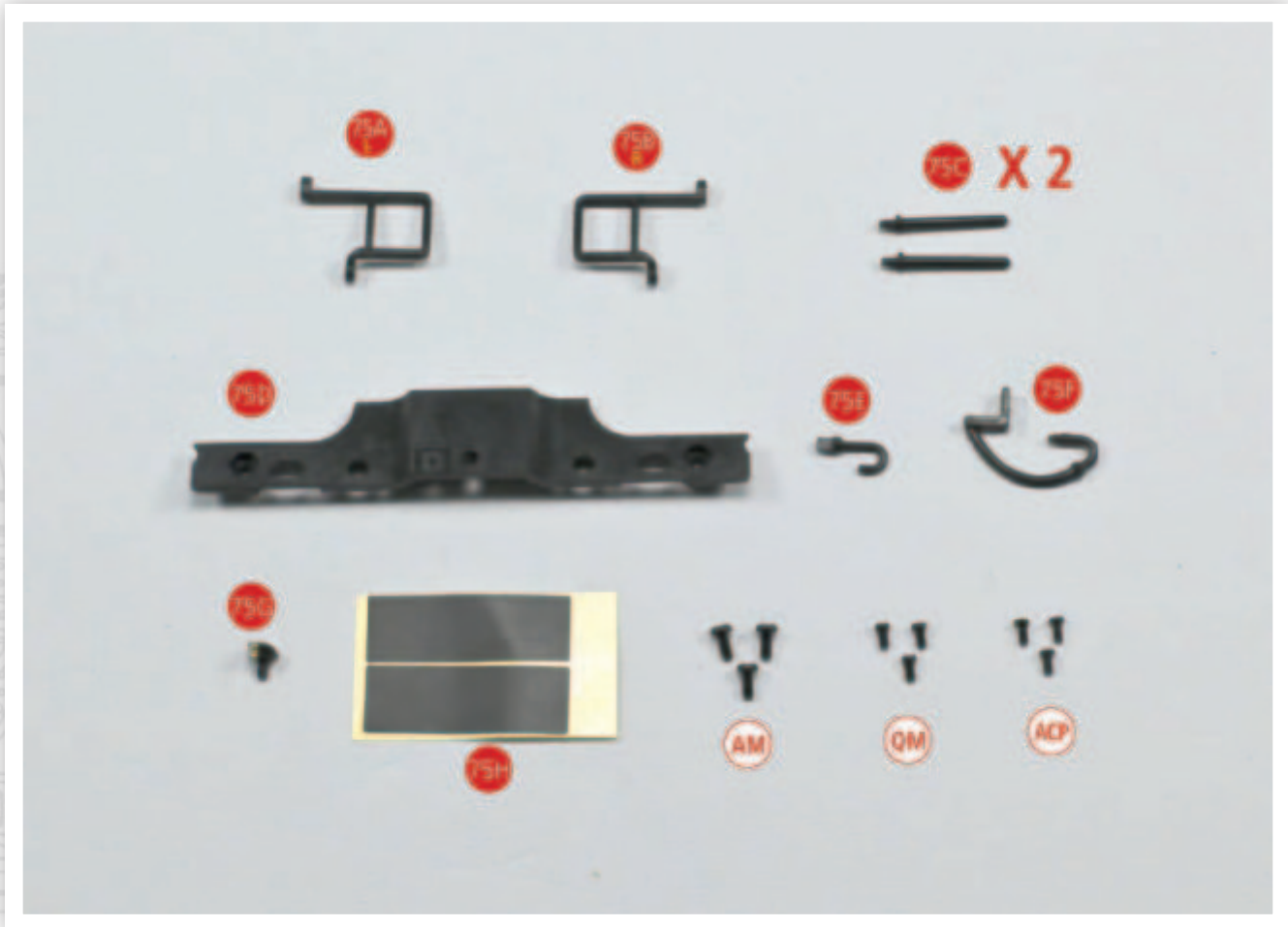

Les pièces du kit numéro 75

75A	Marchepied 1
75B	Marchepied 2
75C	Pilier de sécurité (x 2)
75D	Plateau inférieur de la traverse avant
75E	Crochet
75F	Conduite de freinage
75G	Support
75H	Ruban adhésif (x 2)
Vis AM	M1,7 x 4 (2 + 1)
Vis QM	M1,4 x 3 (2 + 1)
Vis ACP	M1,4 x 3 (1 + 1)

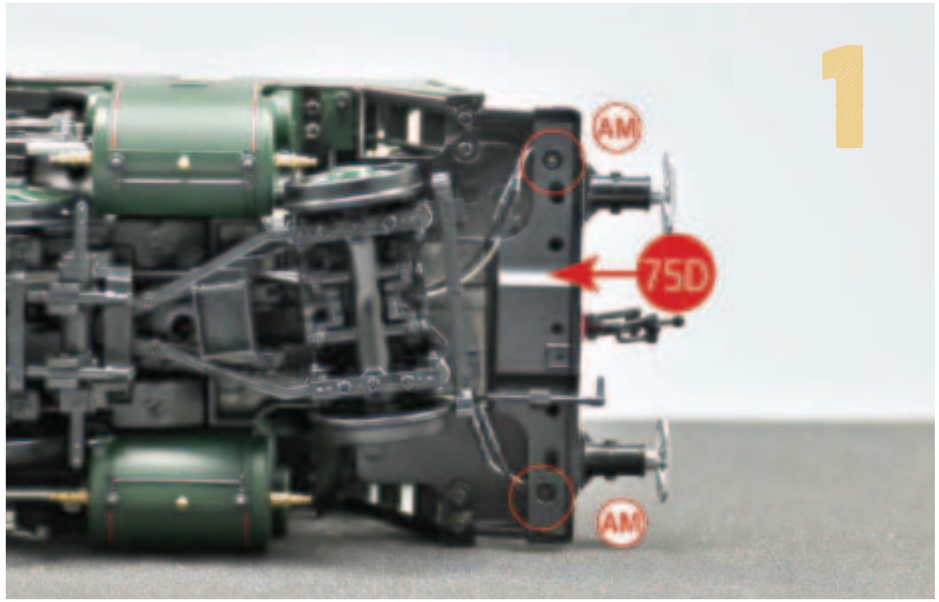
1
AM
75D
AM

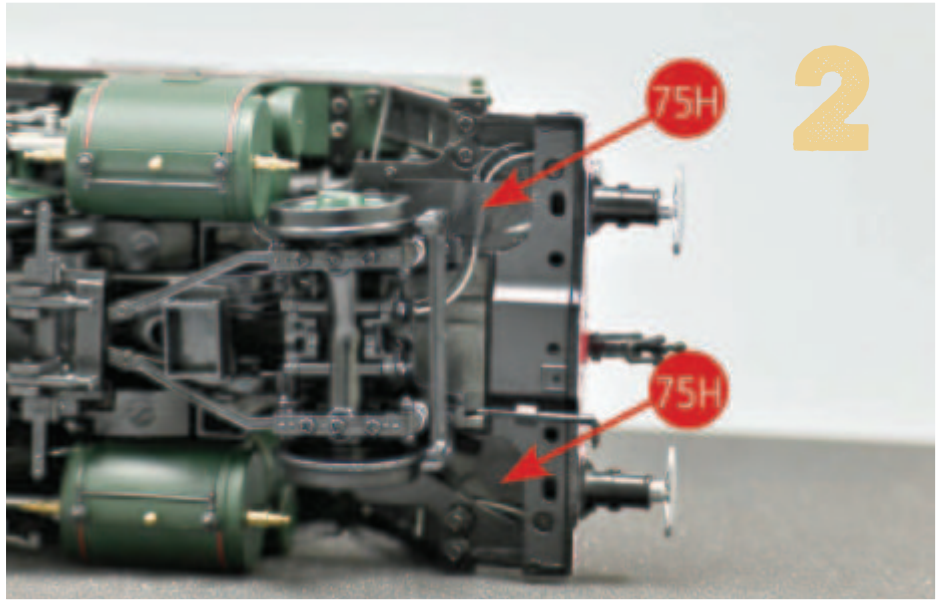
2
75H
75H

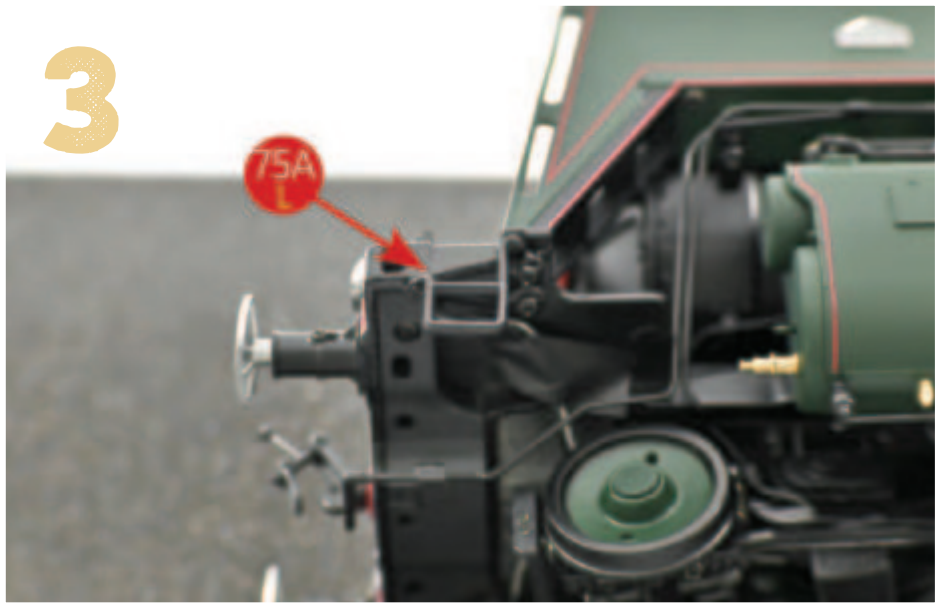
3
75A
L

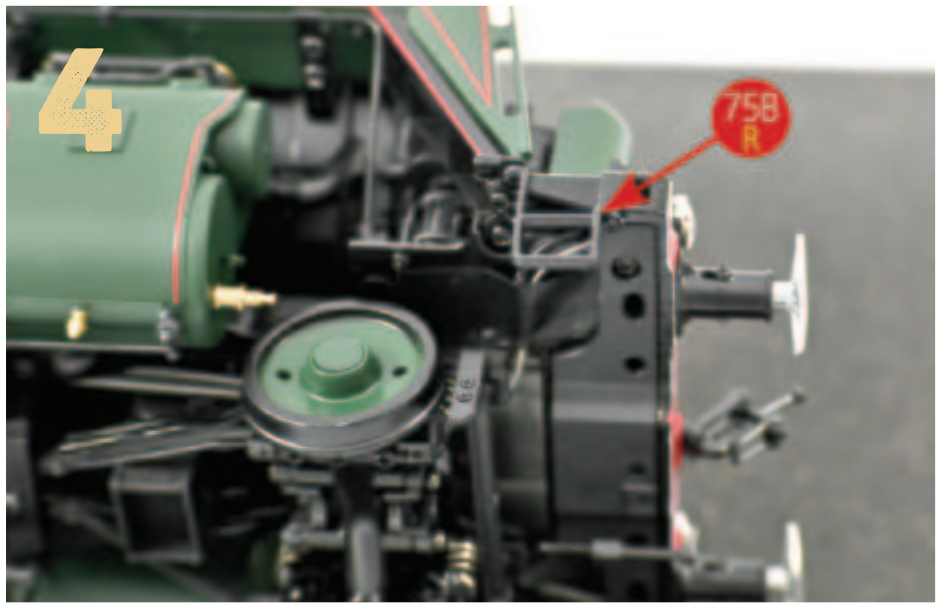
4
75B
R

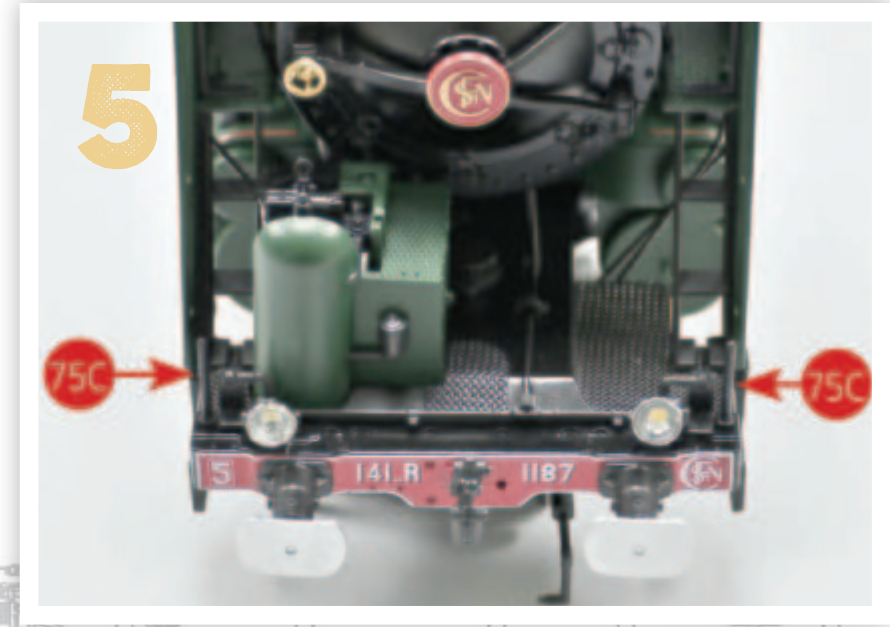
5
75C
75C
141_R
1187

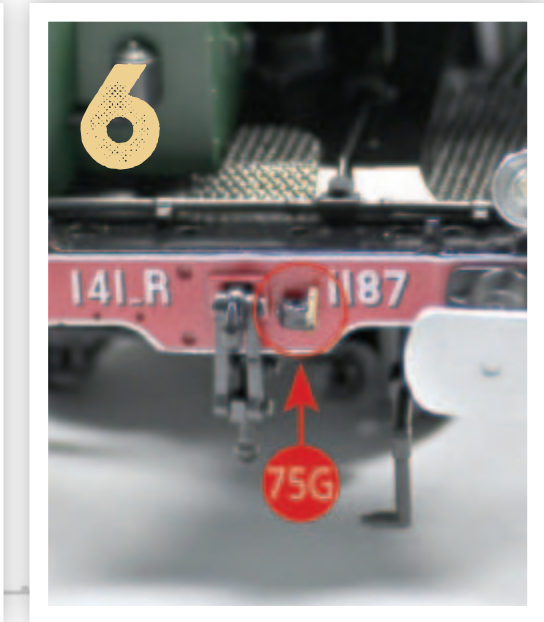
6
141_R
1187
75G

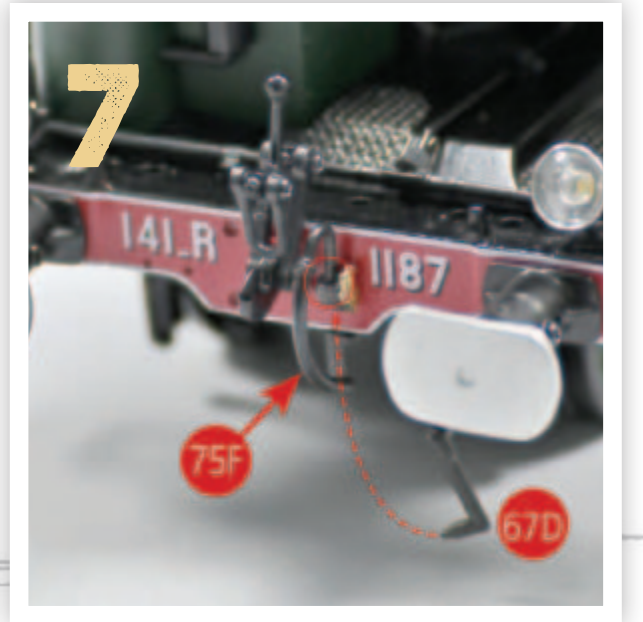
7
141_R
1187
75F
67D

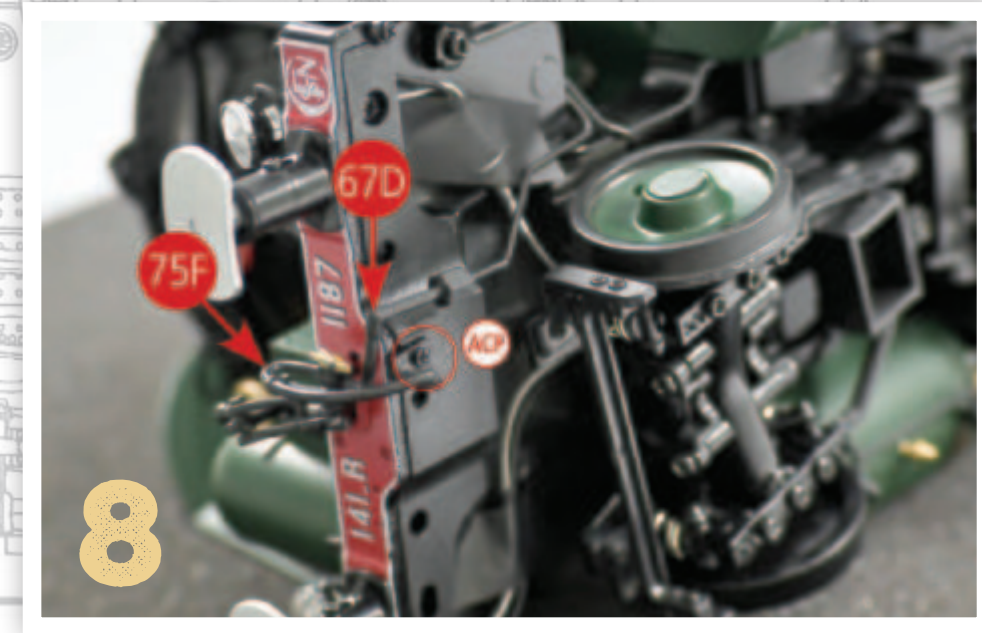
8
67D
75F
1187
141_R

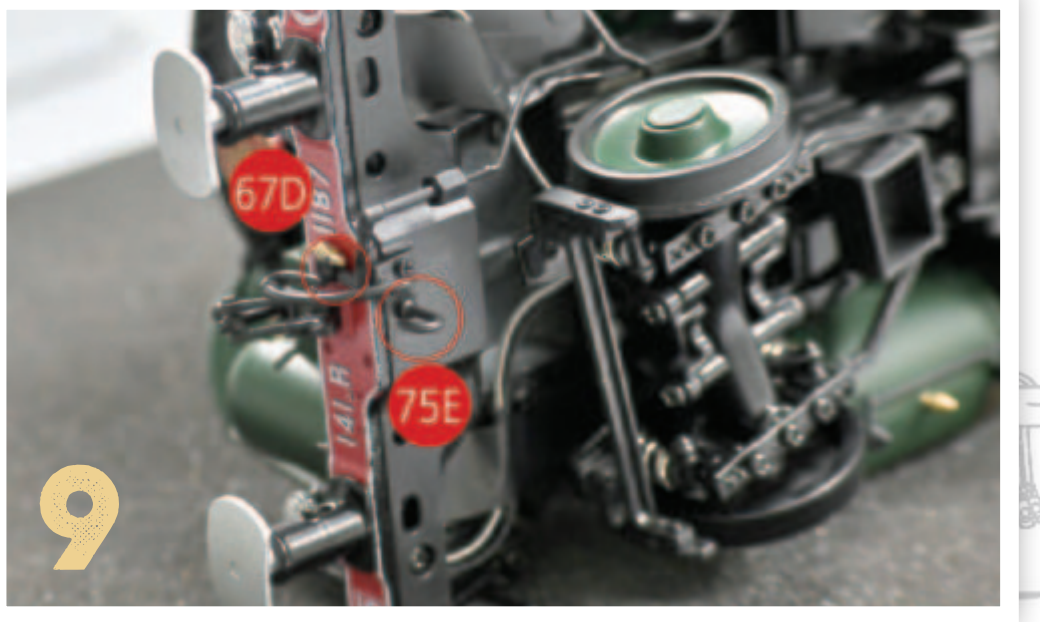
9
67D
75E
141_R

VUE FINALE

Montage des porte-sabots des trois premiers essieux moteurs

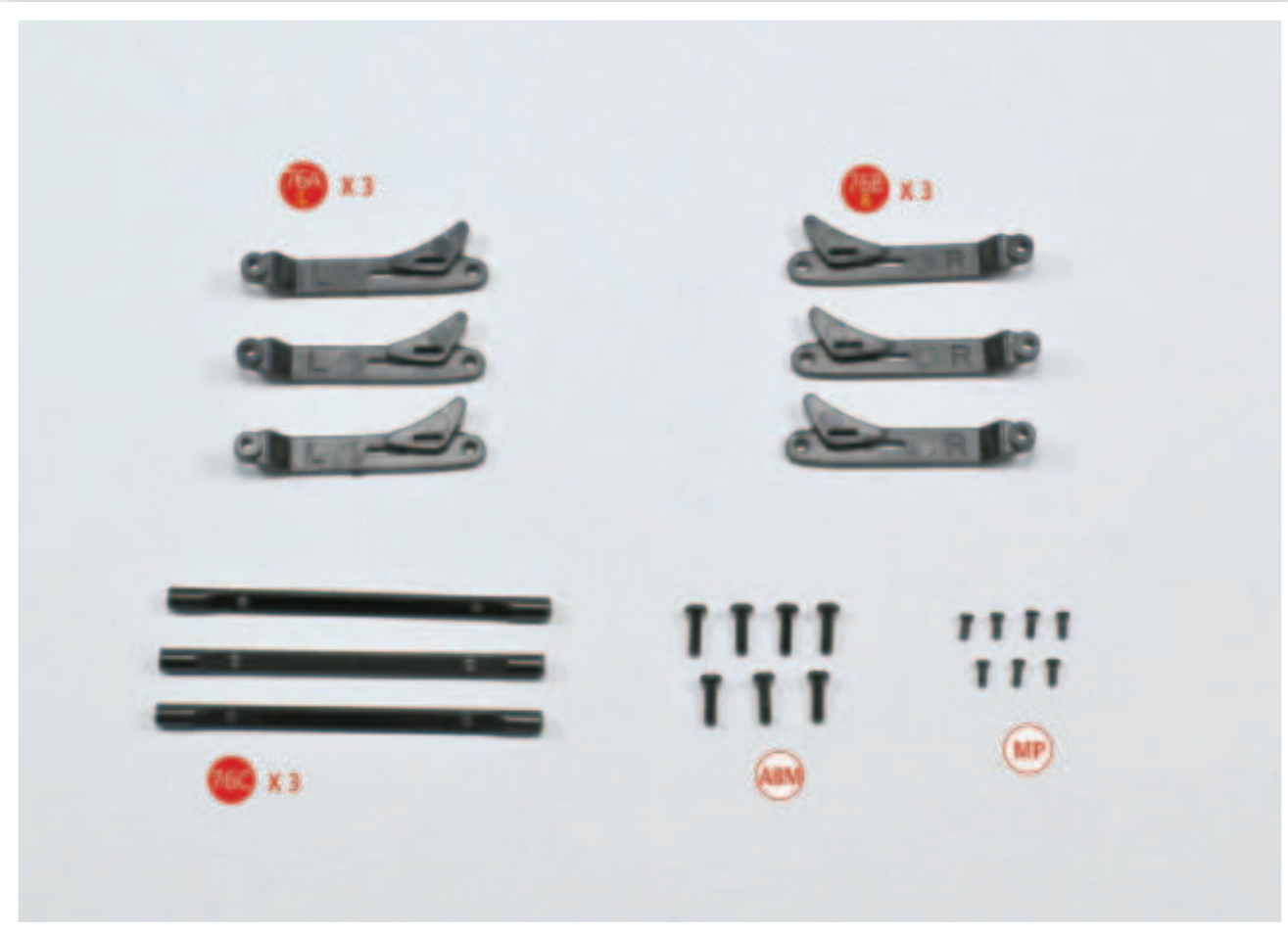

Les pièces du kit numéro 76

76A	Porte-sabots 1 droit (x 3)
76B	Porte-sabots 2 gauche (x 3)
76C	Traverse de liaison 3 (x 3)
Vis ABM	M1,7 x 6 (6 + 1)
Vis MP	M1,2 x 3 (6 + 1)

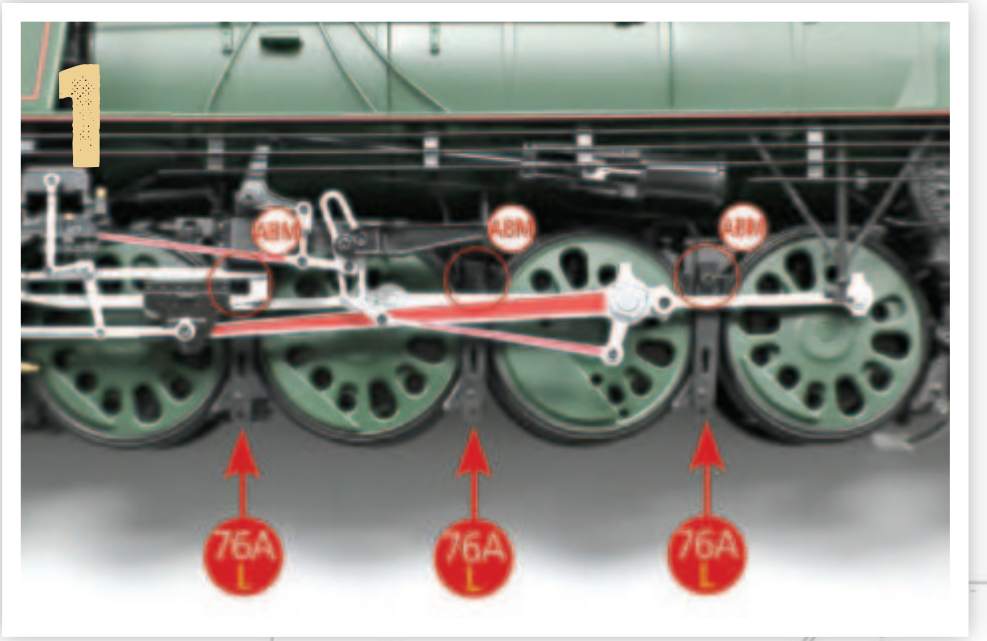
1
ABM
ABM
ABM
76A
L
76A
L
76A
L

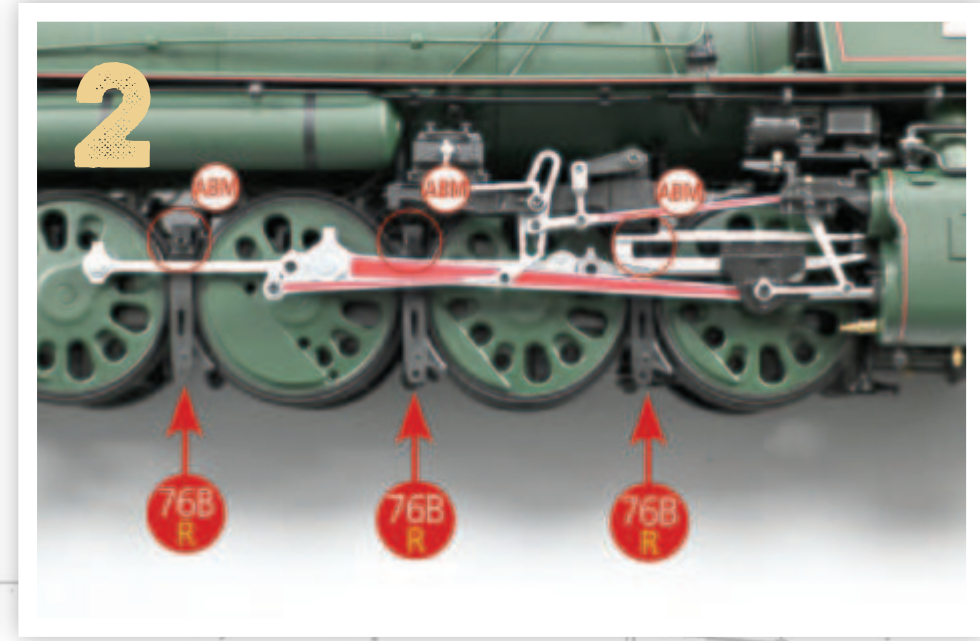
2
ABM
ABM
ABM
76B
R
76B
R
76B
R

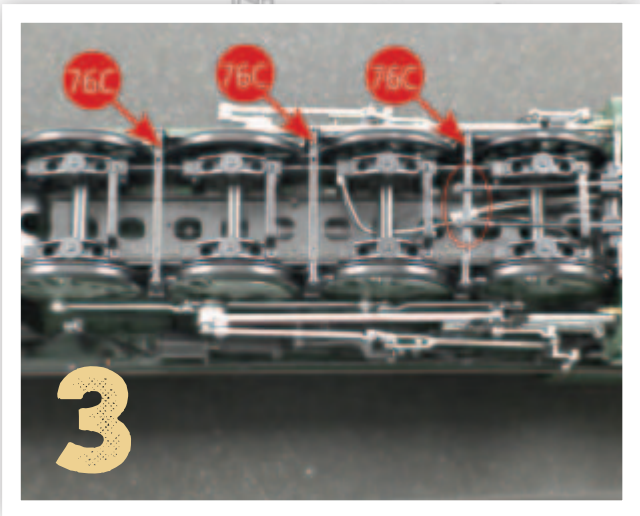
76C
76C
76C
3

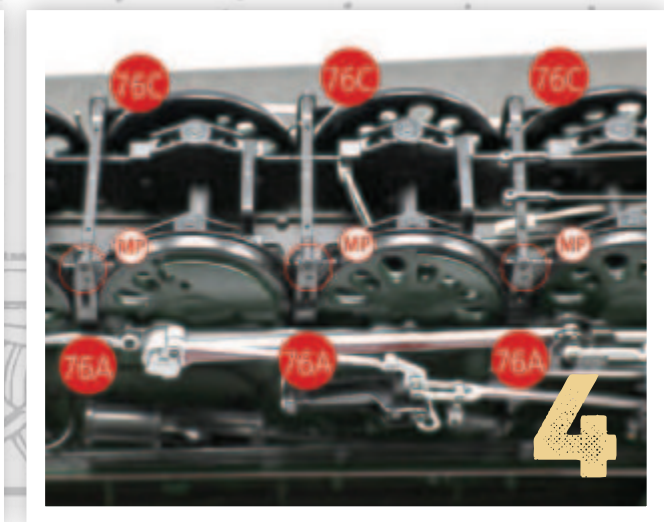
76C
76C
76C
MP
MP
MP
76A
76A
76A
4

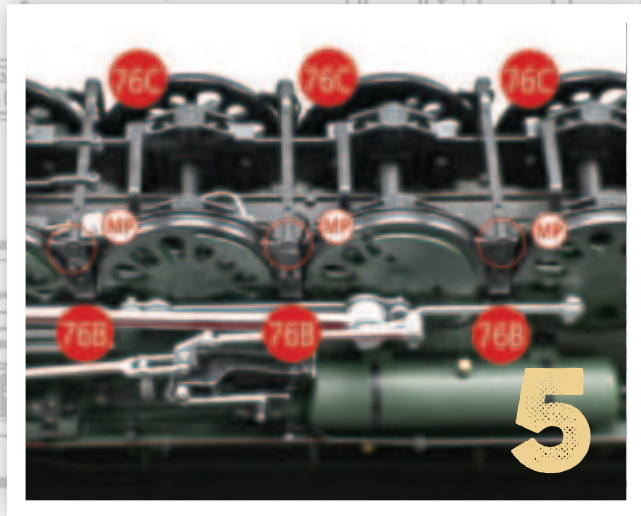
76C
76C
76C
MP
MP
MP
76B
76B
76B
5

VUE FINALE

TOUTE UNE ÉPOQUE

Ambiance en banlieue Nord, dans les années 1950, sous une passerelle à signaux typique de l'ancien réseau Nord. Sur la droite, une « Pacific » ex-PLM est attelée à un lourd et lent train de marchandises du « Régime Ordinaire », rôle qui reviendrait plutôt à une 141-R. Sur la gauche, un train de banlieue remorqué par une vieillissante 230 Nord.

IXOBOX N°20

KITS 77-78-79-80

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

échelle 1/32

ixoCOLLECTIONS

INFO SERVICE DIF SHOP 05 61 34 39 39

M 02357 - 20 - F: 59,99 € - EY

+LOCOMOTIVE BOX A MONTER

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Les 141-R ont changé les hommes **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La « Selkirk », une curieuse canadienne **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°20

Kit 77-78-79-80 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G. Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé, dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

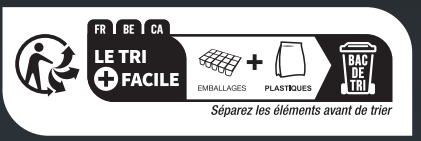

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande

Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.

2.2 Refus d'honorer la commande par la Société

La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.

2.3 Paiement de la commande

Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation

En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.

5.2 Retour des produits

Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.

5.3 Résiliation d'un abonnement

Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LES 141-R ONT CHANGÉ LES HOMMES

En effet, ces locomotives puissantes et robustes, importées des États-Unis après la Seconde Guerre mondiale, ont bouleversé le rôle du personnel des dépôts SNCF en ce qui concerne le transport ferroviaire en France. Les cheminots ont dû s'adapter à ces nouvelles locomotives, apprenant à en maîtriser les subtilités et à en exploiter pleinement les capacités.

Crédit : Document Alain Rouiller.

Le tout se joua dans les dépôts, comme le notent les deux éminents auteurs et cheminots Bernard Collardey et André Rasserie dans leur excellent et introuvable ouvrage « Les 141-R, ces braves américaines » paru aux éditions La Vie du Rail en 1981. Pour ces deux cheminots expérimentés, la simplicité de la conduite des 141-R implique que les opérations de remisage à l'arrivée et de préparation avant le départ, qui étaient jadis le fait de l'équipe de conduite de la locomotive, sont désormais confiées au personnel des dépôts.

Ci-contre : Les locomotives de la série 141-R-1 à 141-R-1340 envahissent le réseau de la SNCF entre 1945 et 1947, constituant par leur nombre et la rapidité de leur construction, la plus grande série française.

Crédit : Document Néel.

Ci-dessus : *Leur nombre et aussi surtout leur aptitude à toutes les tâches donneront une omniprésence à ces machines sur le réseau français pendant trois décennies. Ici une 141-R en tête d'un train de voyageurs sur la région Nord vers 1965. Les fameuses voitures « Express » Nord sont à l'honneur.*

Ci-contre : *La robustesse légendaire des 141-R provient surtout de la simplicité de leur conception comme le refus du « compoundage » et le dimensionnement généreux des pièces facilement interchangeables en atelier.*

C'est la fin du « ne touche pas à ma locomotive ! » et la fin du refus de l'accès au poste de conduite, lieu sacré et inviolable pour quiconque n'est ni mécanicien ni chauffeur. La seule partie de la locomotive restant intouchable est la « devanture » de la chaudière qui est dans la cabine de conduite, formant si l'on peut dire la façade arrière de la chaudière et comportant tous les instruments de commande et de contrôle, et dont la propreté incombe encore et toujours à la seule équipe de conduite. Bref, les laïcs peuvent nettoyer l'église mais pas l'autel…

MÊME DES PRISONNIERS DE GUERRE

Quand une 141-R termine son service, en venant se garer à l'entrée du dépôt, en général sur une voie avec fosse, le mécanicien et le chauffeur confient leur locomotive aux hommes du dépôt et s'en vont, emportant leurs affaires personnelles, notamment leur « panier ». Ces hommes du dépôt vont immédiatement « basculer le feu » dans la

Crédit : Document Yves Machefert-Tassin, années 1970.

Ci-contre : *La quasi-généralisation de la chauffe au fuel imposera une invasion de wagons-citernes dans les dépôts de France, comme ici à Vierzon.*

fosse partiellement remplie d'eau. Ils vont aussi ouvrir la porte de boîte à fumée pour vider les cendres et les suies qui s'y sont accumulées et qui forment un déchet lourd et difficile à « gratter ». On a même vu cette dernière tâche, épuisante et ingrate, confiée à des prisonniers de guerre dans les années 1943 à 1945.

Une autre innovation est que les agents du « service intérieur » des dépôts assurent désormais le plein des graisseurs et boîtes à huile des locomotives ; tâche normalement assurée par les équipes de conduite antérieurement. Bref, comme les locomotives sont conduites en « banalité » avec des changements d'équipe continuels, elles n'ont plus de temps à perdre dans les dépôts, en attendant que l'équipe de conduite titulaire ait terminé son repos. L'équipe « fraîche » vient immédiatement remplacer l'équipe « fatiguée » qui doit se reposer.

LA POLYVALENCE DES 141-R EN AUGMENTE LE RENDEMENT

Par exemple, la polyvalence des 141-R les rend aptes à la remorque des trois types de trains fondamentaux au lieu d'un seul comme c'est le cas des locomotives d'avant-guerre qui sont spécialisées soit pour les trains de voyageurs, soit de messageries, soit de marchandises. La pénurie en « Pacific » régnant à la Libération fait que l'on verra couramment des 141-R mises en tête de trains de voyageurs, surtout durant l'immédiat après-guerre, en attendant que les 141-P et 241-P neuves de la SNCF soient livrées.

C'est ainsi qu'au dépôt de Noisy-le-Sec, sur la région Est, les 141-R assurent aussi bien les messageries que les marchandises vers Châlons ou Reims, et même les trajets sur la Grande Ceinture parisienne. Les 141-R de la région Nord assurent le même mélange entre Longueau, Béthune, Somain et Le Bourget ou la Grande Ceinture. Sur la région Sud-Est, les « R » de Marseille remontent jusqu'à Lyon, ou rayonnent autour de Grenoble ou de la commune du Teil.

DOUBLE ÉQUIPE OU MÊME TRIPLE ÉQUIPE ET WAGON-DORTOIR

Cette solution est, elle aussi, une des curiosités de cette période de l'après-guerre. Nous ne savons pas si, réellement, les équipes pouvaient dormir dans de tels wagons couverts placés derrière le tender et faisant, en quelque sorte, partie intégrante de la locomotive. Elle est pratiquée durant la guerre et prolongée durant l'après-guerre : c'est une des pratiques caractéristiques de la 141-R, heureusement oubliée lorsque la paix et la prospérité sont de retour.

LA « SELKIRK », UNE CURIEUSE CANADIENNE

La disposition d'essieux type 152 est très rare dans l'histoire des chemins de fer : si la présence de cinq essieux couplés s'est bien généralisée pour les locomotives pour trains de marchandises, ce fut avec un bissel avant, et parfois un bissel arrière complémentaire. Ajouter un bogie arrière à cet ensemble déjà consistant ne pouvait être fait qu'outre-Atlantique ou en Russie. Le chemin de fer canadien a goûté de la formule avec ses fameuses « Selkirk ».

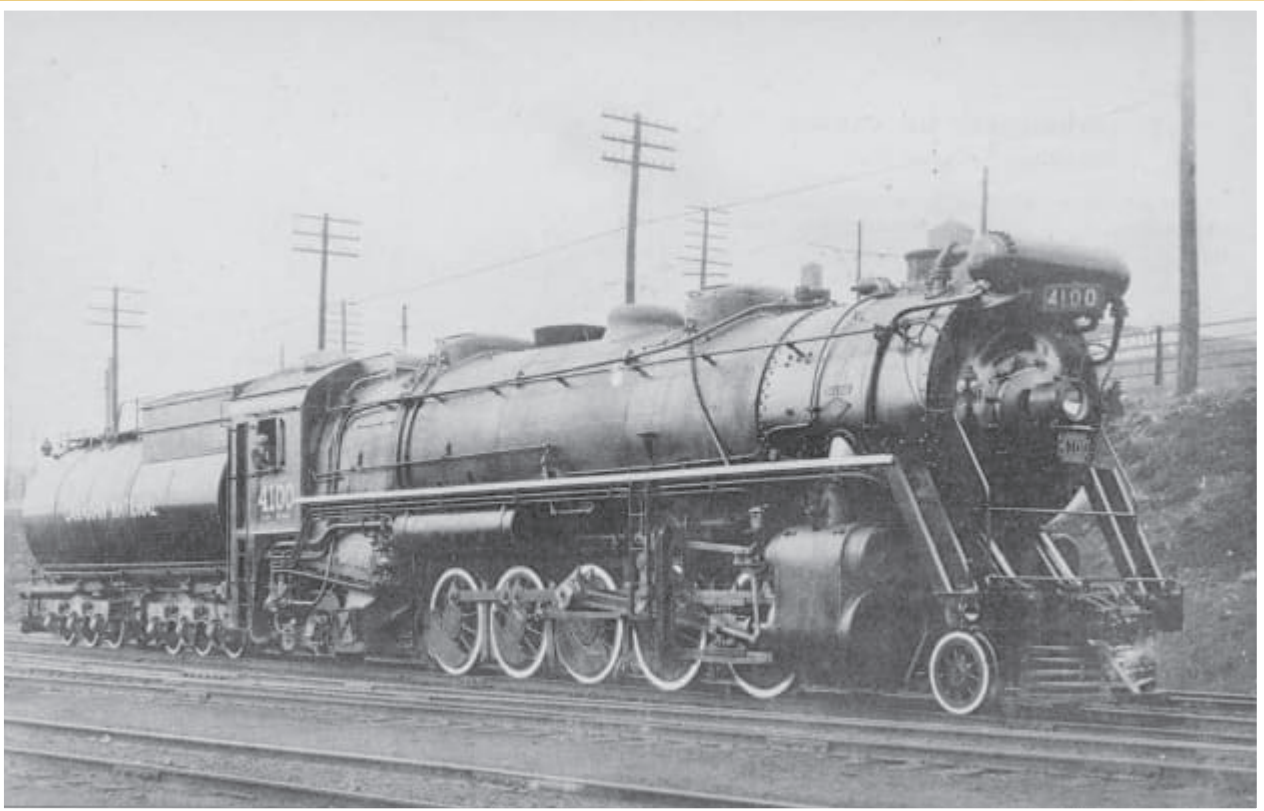

LE PROBLÈME, LA GRANDE TRAVERSÉE DU CANADA

Cette ligne est longue de 4 611 kilomètres, et traverse le Canada de l'Ouest à l'Est, reliant Montréal à Vancouver. Jusque durant les années 1950, le train-drapeau du « Canadian Pacific Railway », le « Dominion » accepte jusqu'à 18 voitures de construction très lourde donnant un total de 1 300 tonnes, ceci en dépit des rampes de 22 pour mille dans les Rocheuses. Le train effectue son parcours moyennant 23 arrêts en cours de route, ce qui ne le classe pas parmi les plus rapides du continent.

LES « SELKIRK » ENTRENT EN SCÈNE

Ces locomotives assurent un excellent service. Mais la traction diesel les remplace pour des raisons de coût du combustible, et les dernières de la série sont retirées du service en 1959. Deux sont préservées : l'une, la N° 5935 au musée ferroviaire de Deslon au Québec, et l'autre, la N°5931, dans le Heritage Parc de Calgary.

Ci-dessus : *Très jolie scène typique du réseau canadien. Les 152 n'hésitent pas, à la manière des 141-R françaises, à affronter tous les types de roulements, y compris en marchandises.*

Ci-contre : *Locomotive type 152, N° 4100, du réseau Canadian National. Nous sommes en 1937. Ce pays cherche non à surpasser mais au moins à rivaliser avec les États-Unis sans souhaiter devenir le 51e état.*

Assemblage des tringleries de freinage

IXOBOX N°20

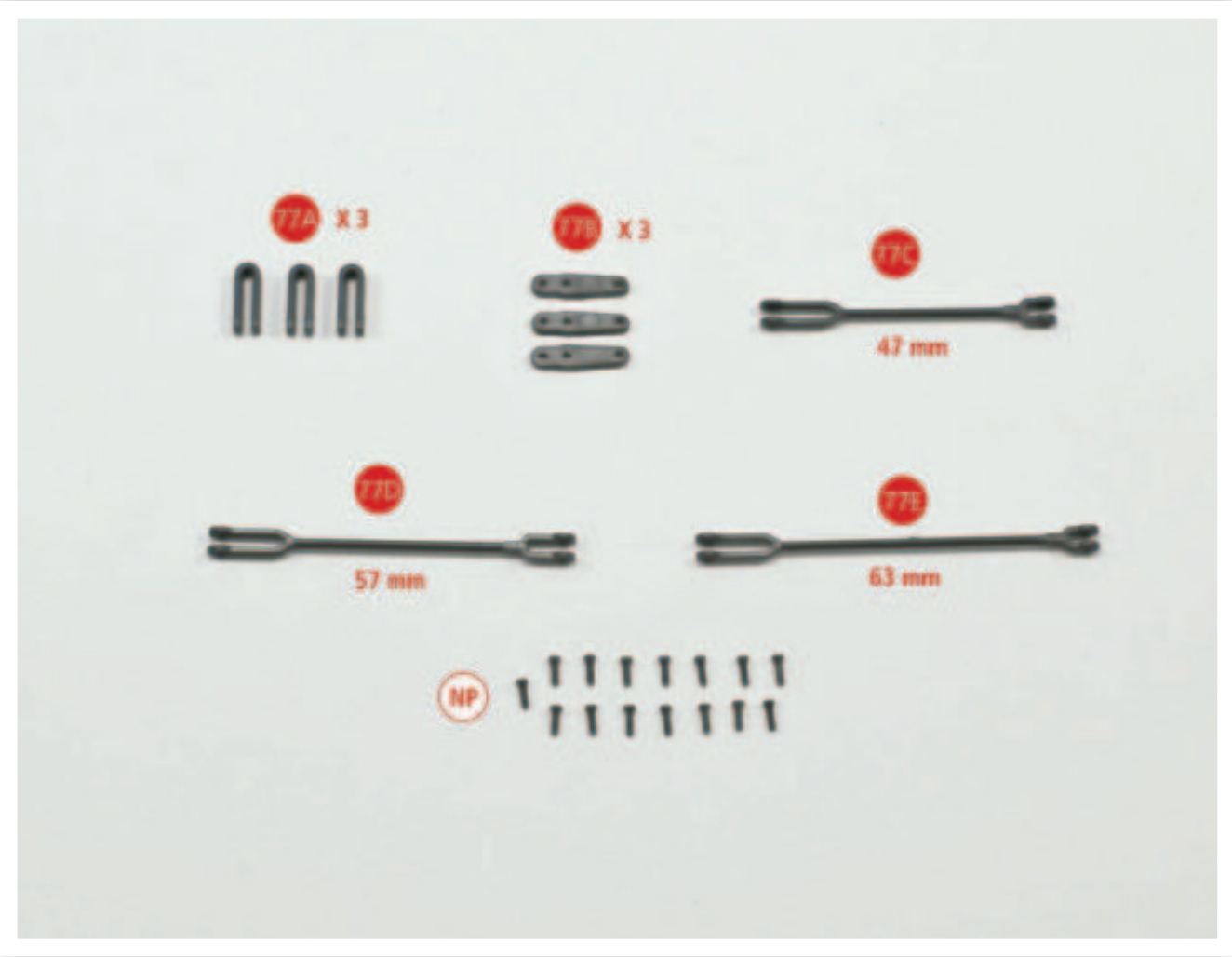

Les pièces du kit numéro 77

77A	Fourche de connexion 1 (x 3)
77B	Fourche de connexion 2 (x 3)
77C	Fourche de connexion 3
77D	Fourche de connexion 4
77E	Fourche de connexion 5
Vis NP	M1,2 x 4 (13 + 2)

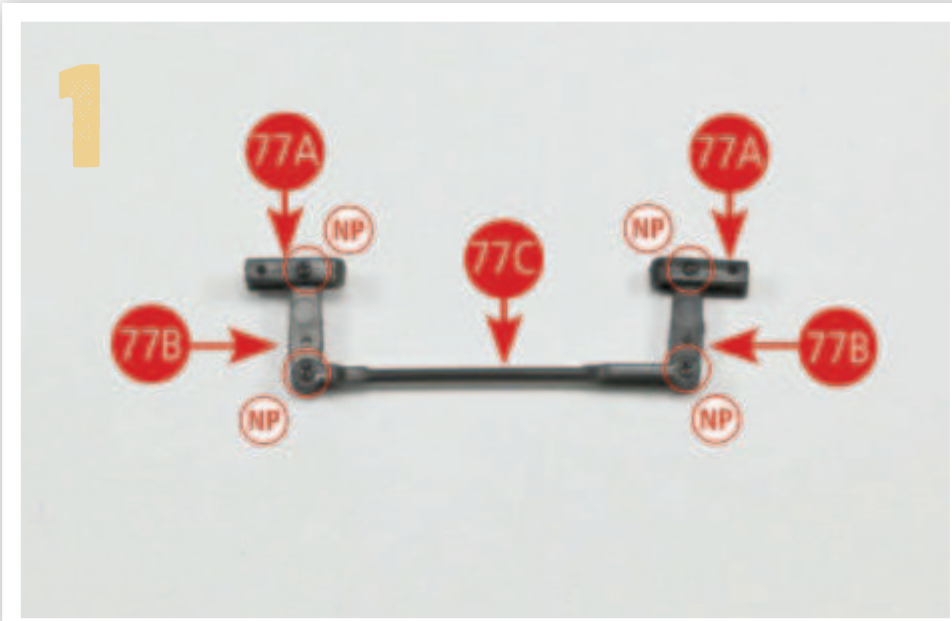
1
77A
77A
NP
NP
77C
77B
77B
NP
NP

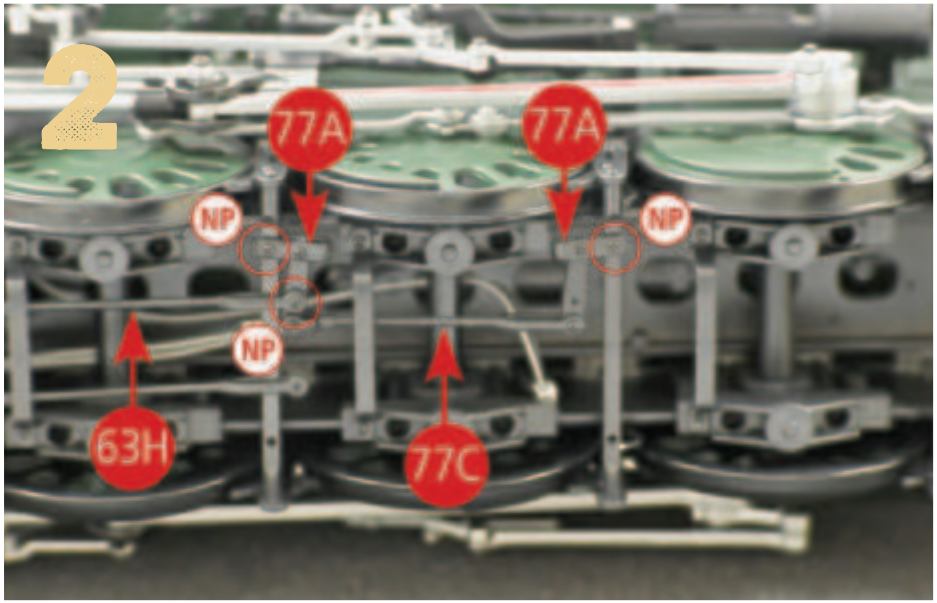
2
77A
77A
NP
NP
NP
63H
77C

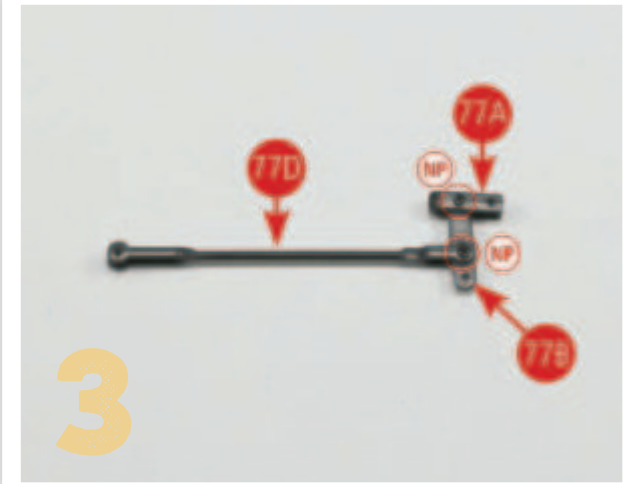
77A
77D
NP
NP
77B
3

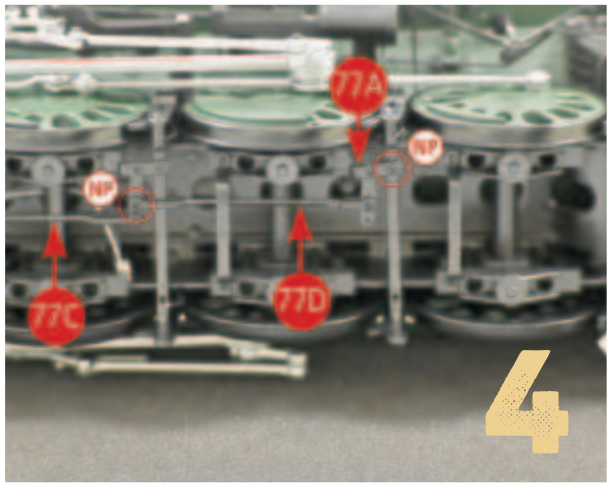
77A
NP
NP
77C
77D
4

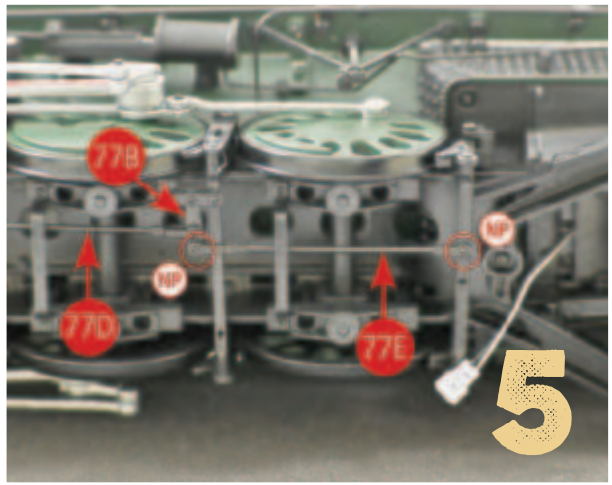
77B
NP
NP
77D
77E
5

VUE FINALE

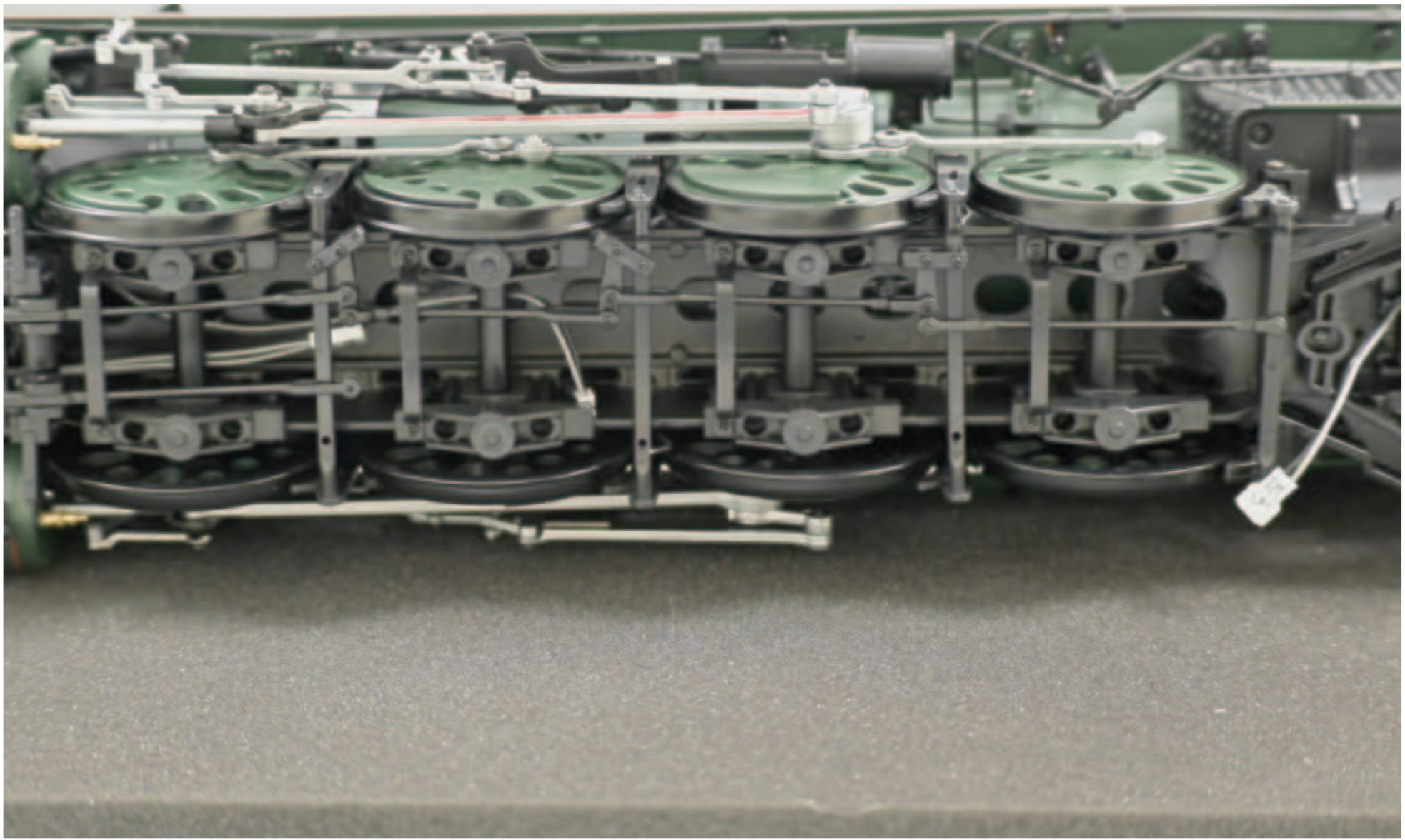

Assemblage des tringleries de freinage (suite)

IXOBOX N°20

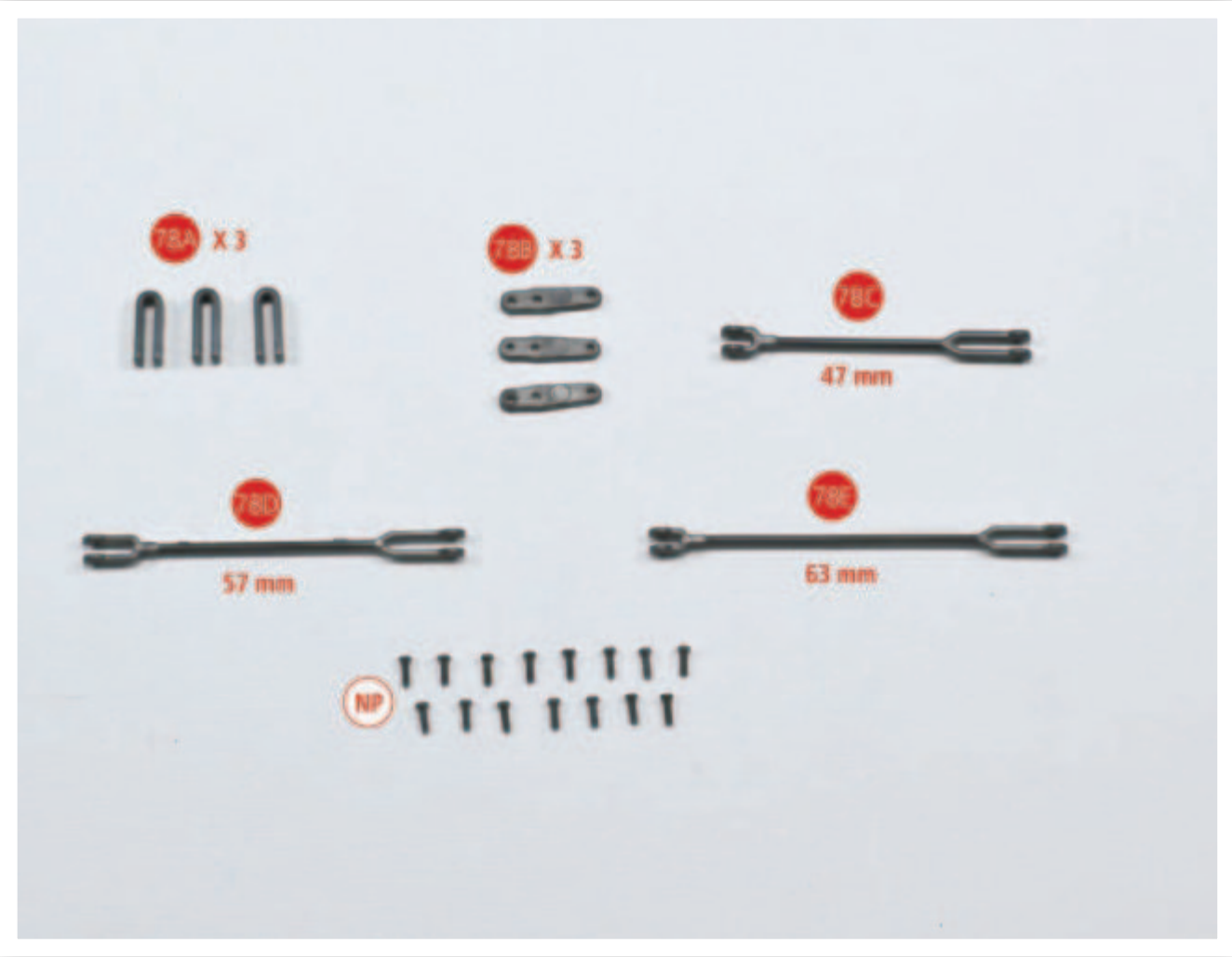

Les pièces du kit numéro 78

78A	Fourche de connexion 1 (x 3)
78B	Fourche de connexion 2 (x 3)
78C	Fourche de connexion 3
78D	Fourche de connexion 4
78E	Fourche de connexion 5
Vis NP	M1,2 x 4 (13 + 2)

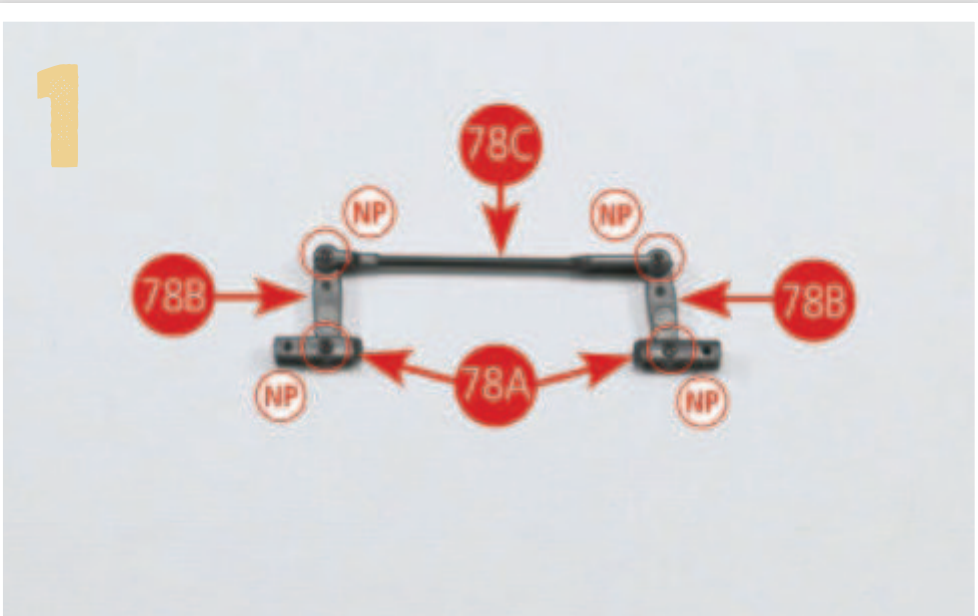
1
78C
NP
NP
78B
78B
NP
78A
NP

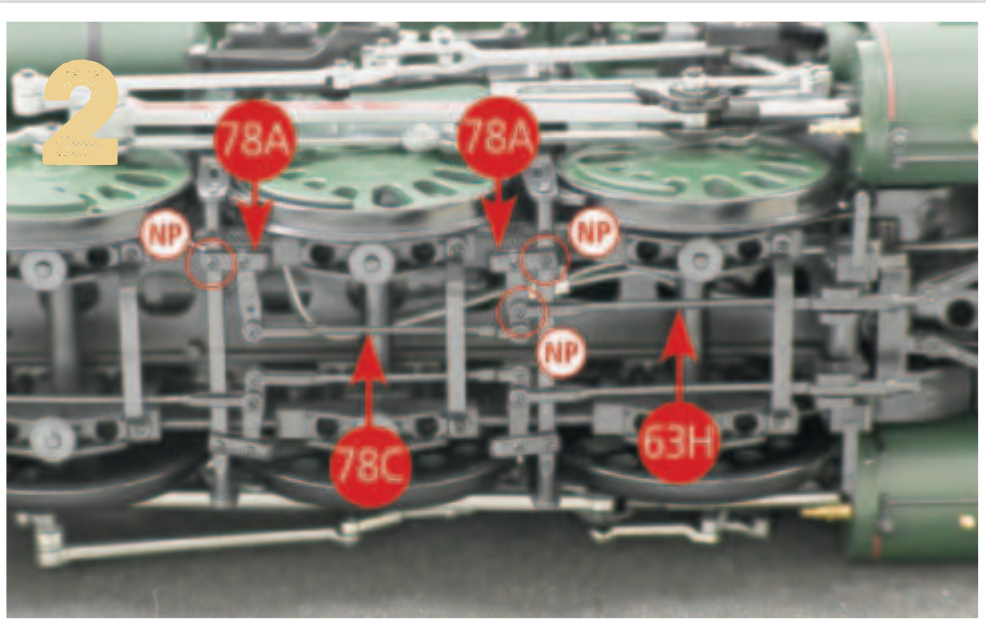
2
78A
78A
NP
NP
NP
78C
63H

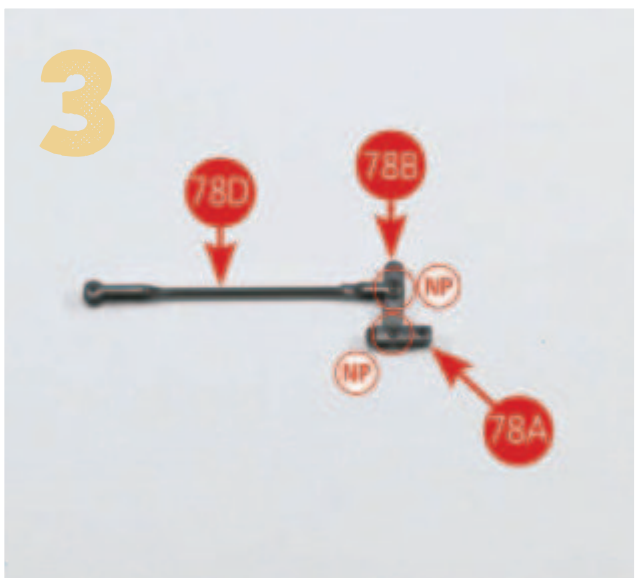
3
78D
78B
NP
NP
78A

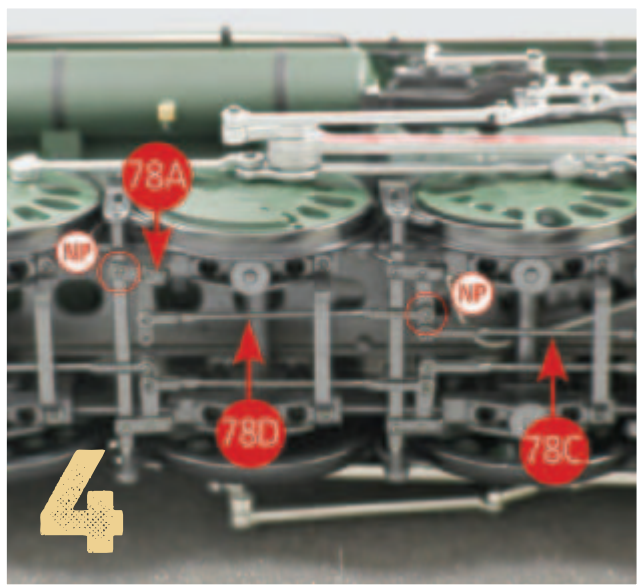
78A
NP
NP
78D
78C
4

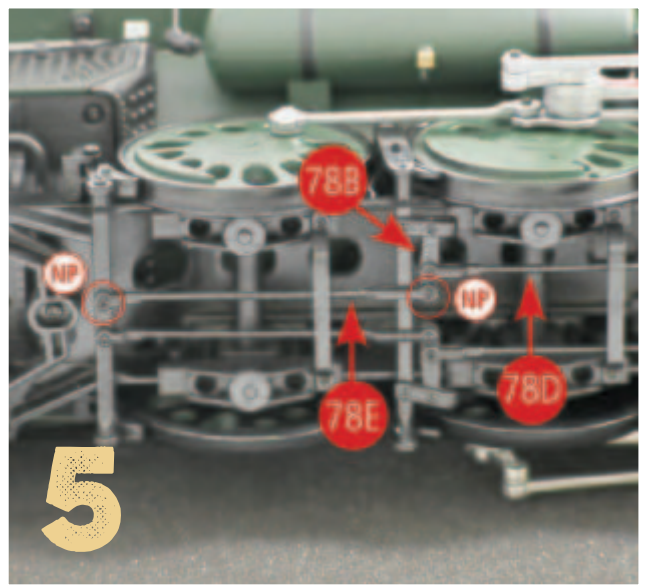
78B
NP
NP
78E
78D
5

VUE FINALE

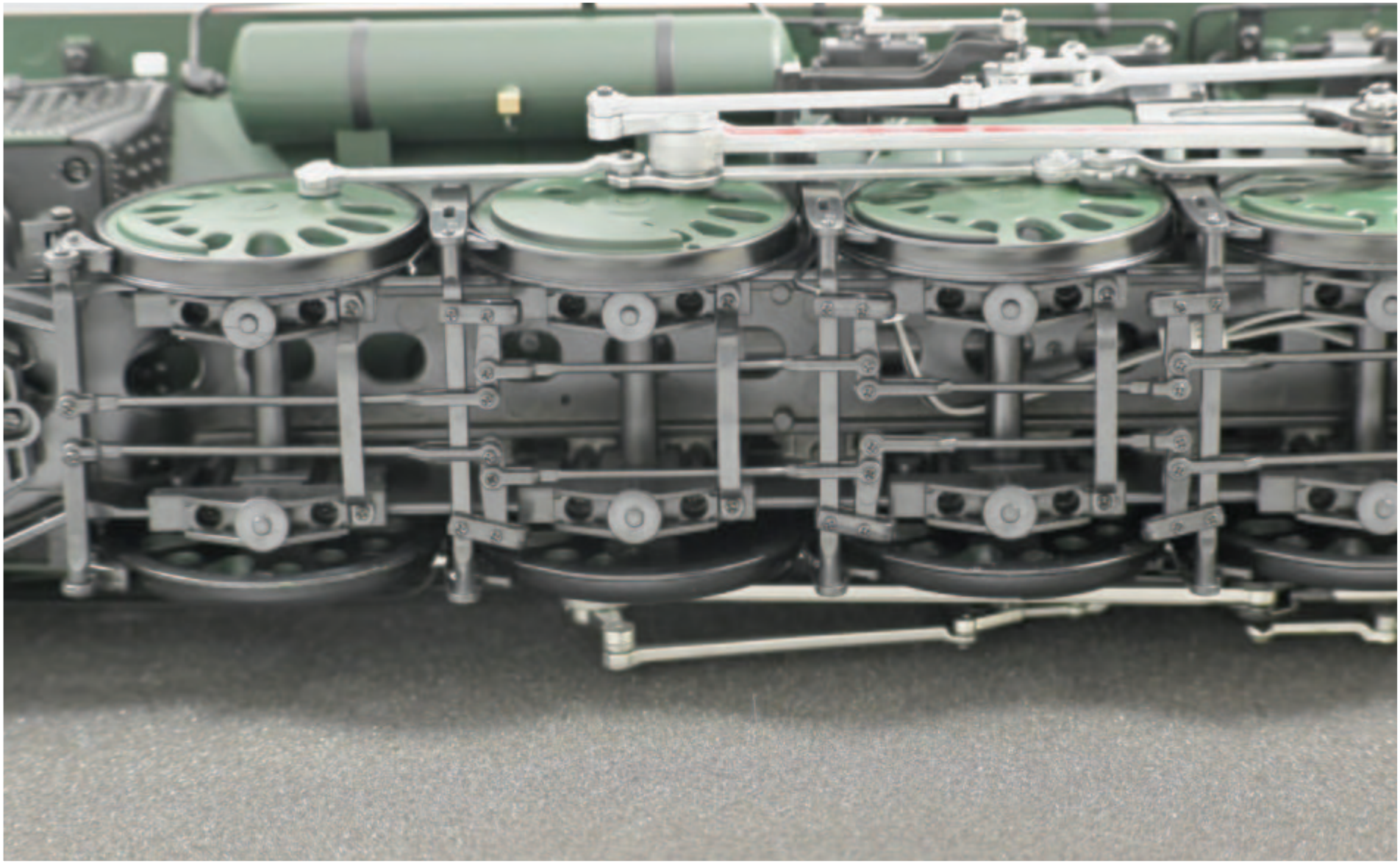

Pose des supports de câblage au niveau du bissel Delta

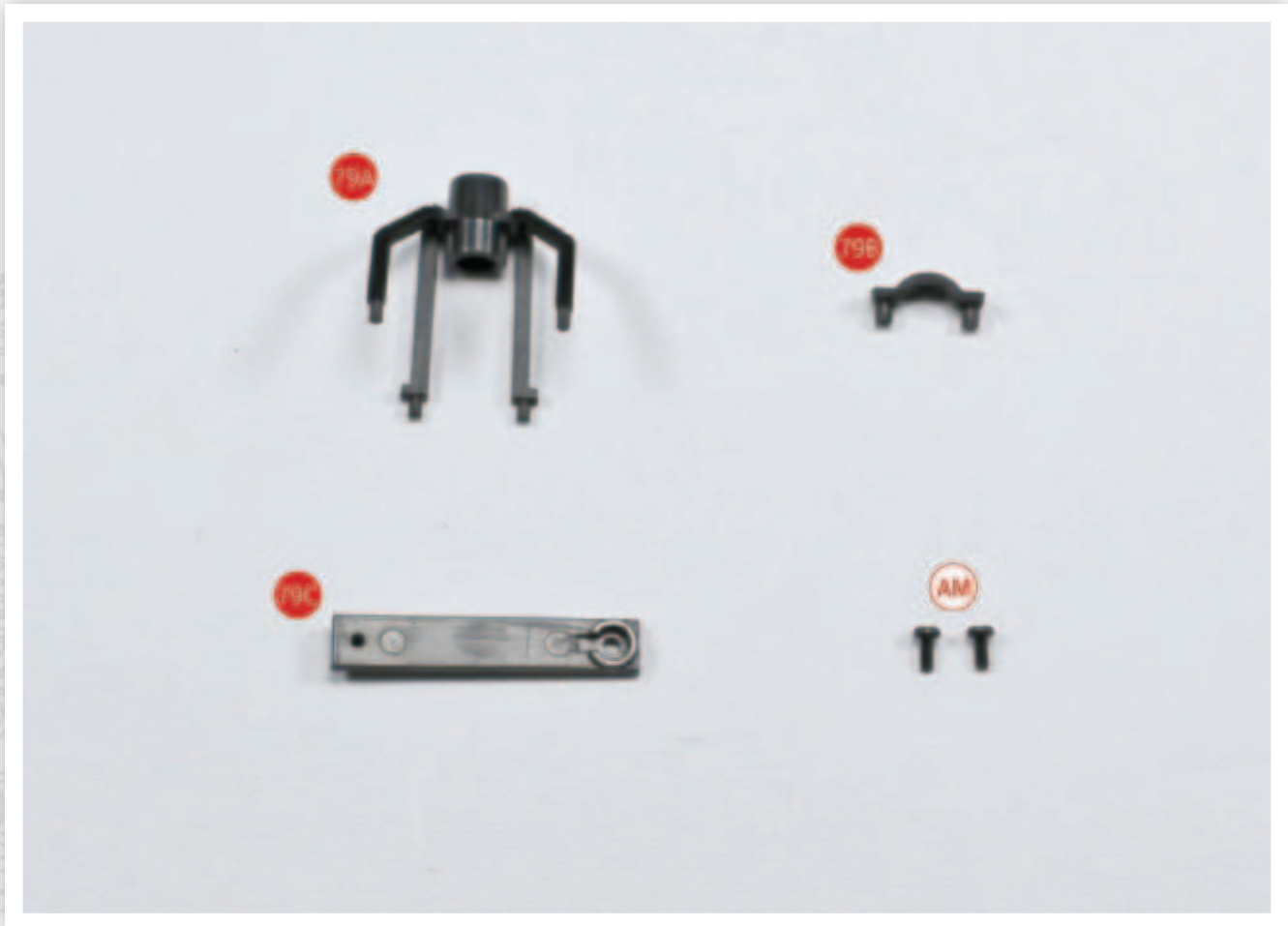

Les pièces du kit numéro 79

79A	Support de câblage avant
79B	Support de câblage arrière
79C	Renfort de l'attelage
Vis AM	M1,7 x 4 (1 + 1)

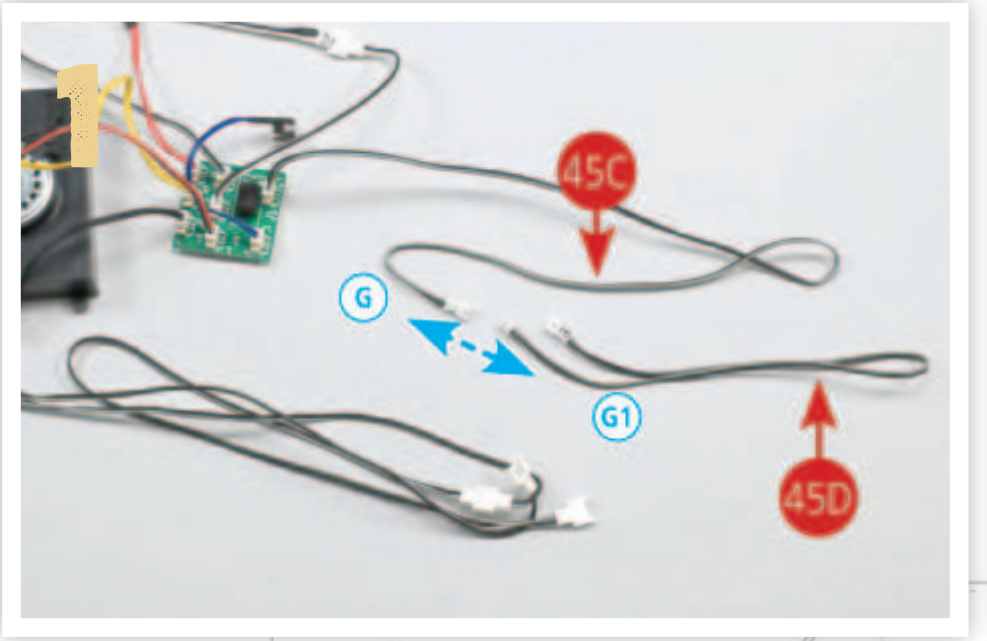
1
45C
G
G1
45D

2
45D
G1

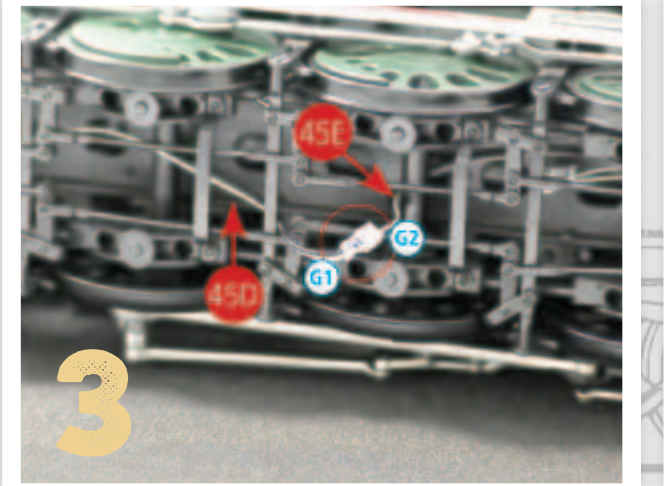
45E
G2
G1
45D
3

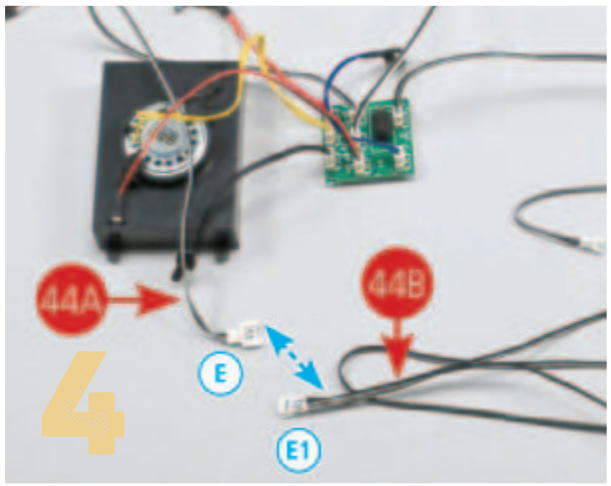
44A
44B
E
E1
4

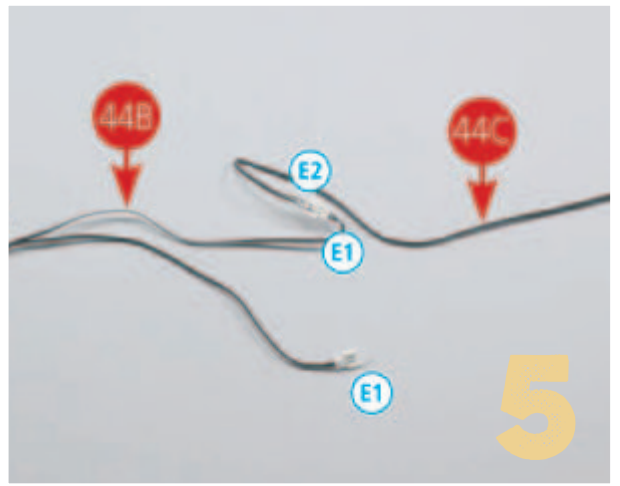
44B
44C
E2
E1
E1
5

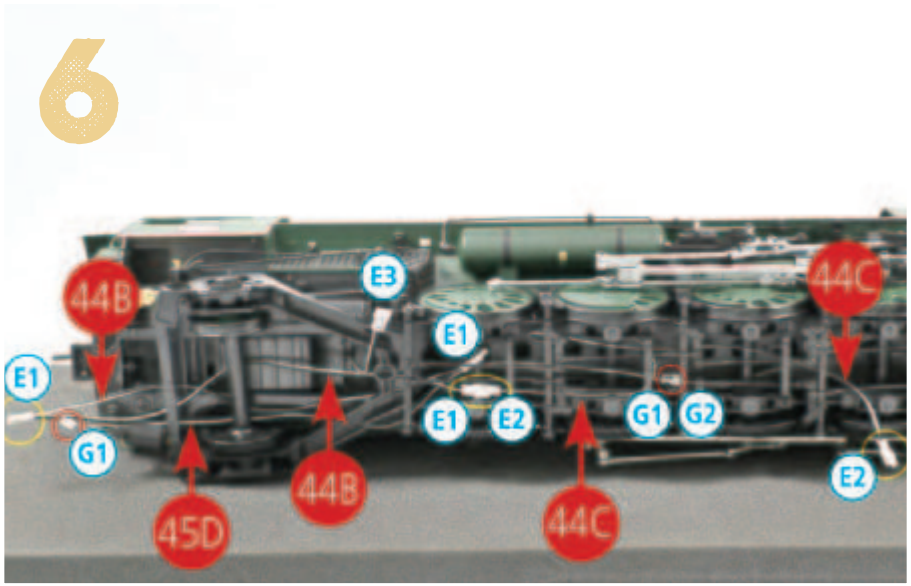
6
44B
E3
44C
E1
E1
E2
G1
G2
E1
G1
44B
E2
45D
44C

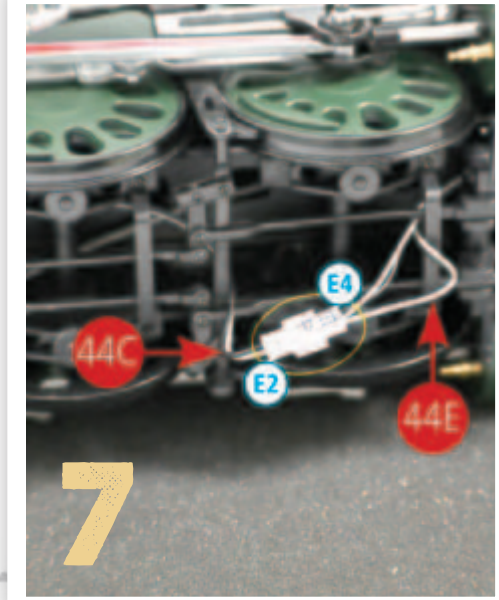
E4
44C
E2
44E
7

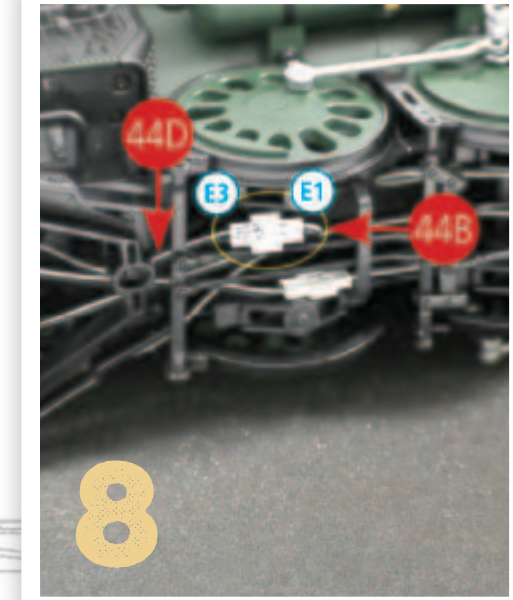
44D
E3
E1
44B
8

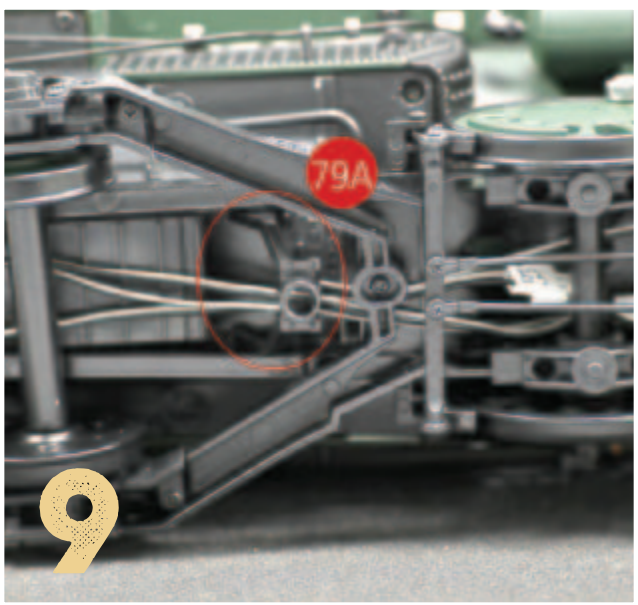
79A
9

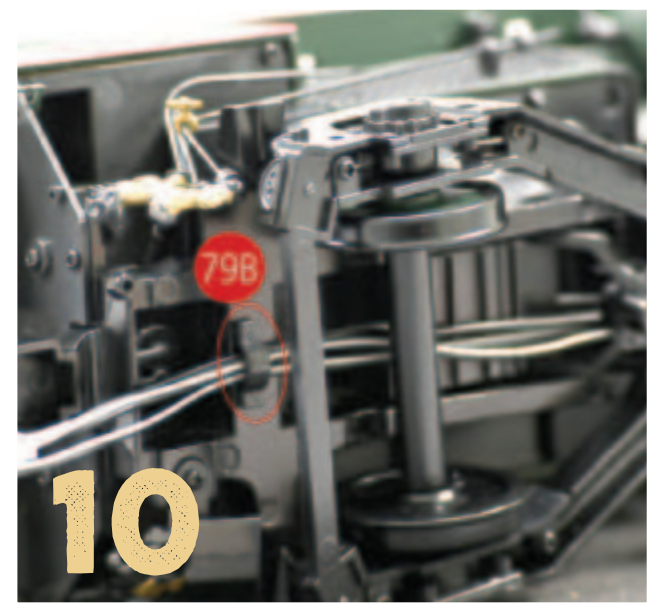
79B
10

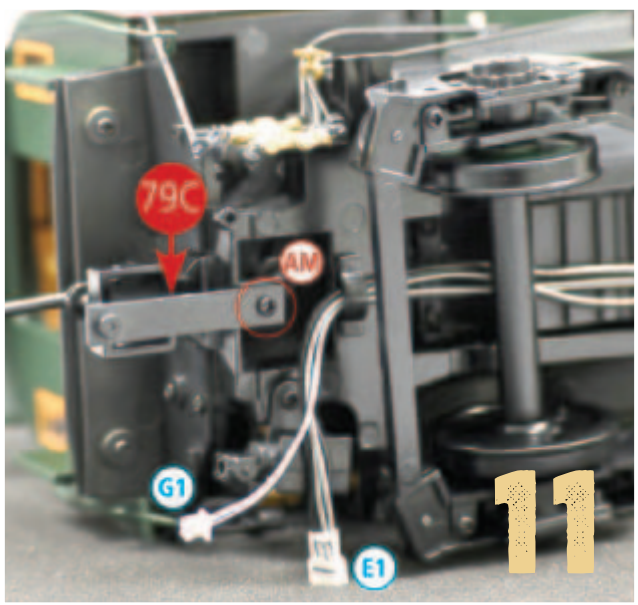
79C
AV
G1
E1
11

VUE FINALE

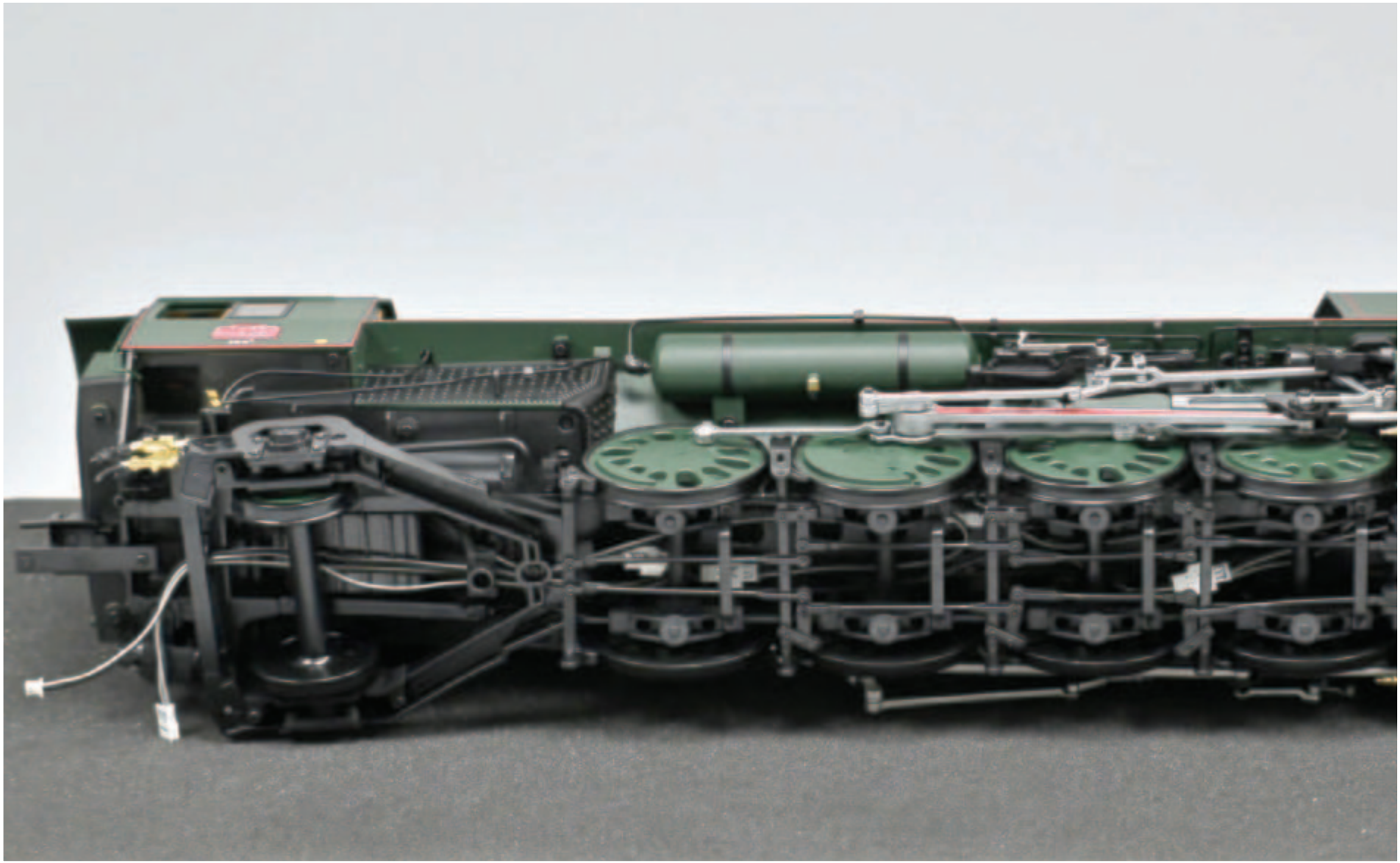

Caisse autoportante du tender

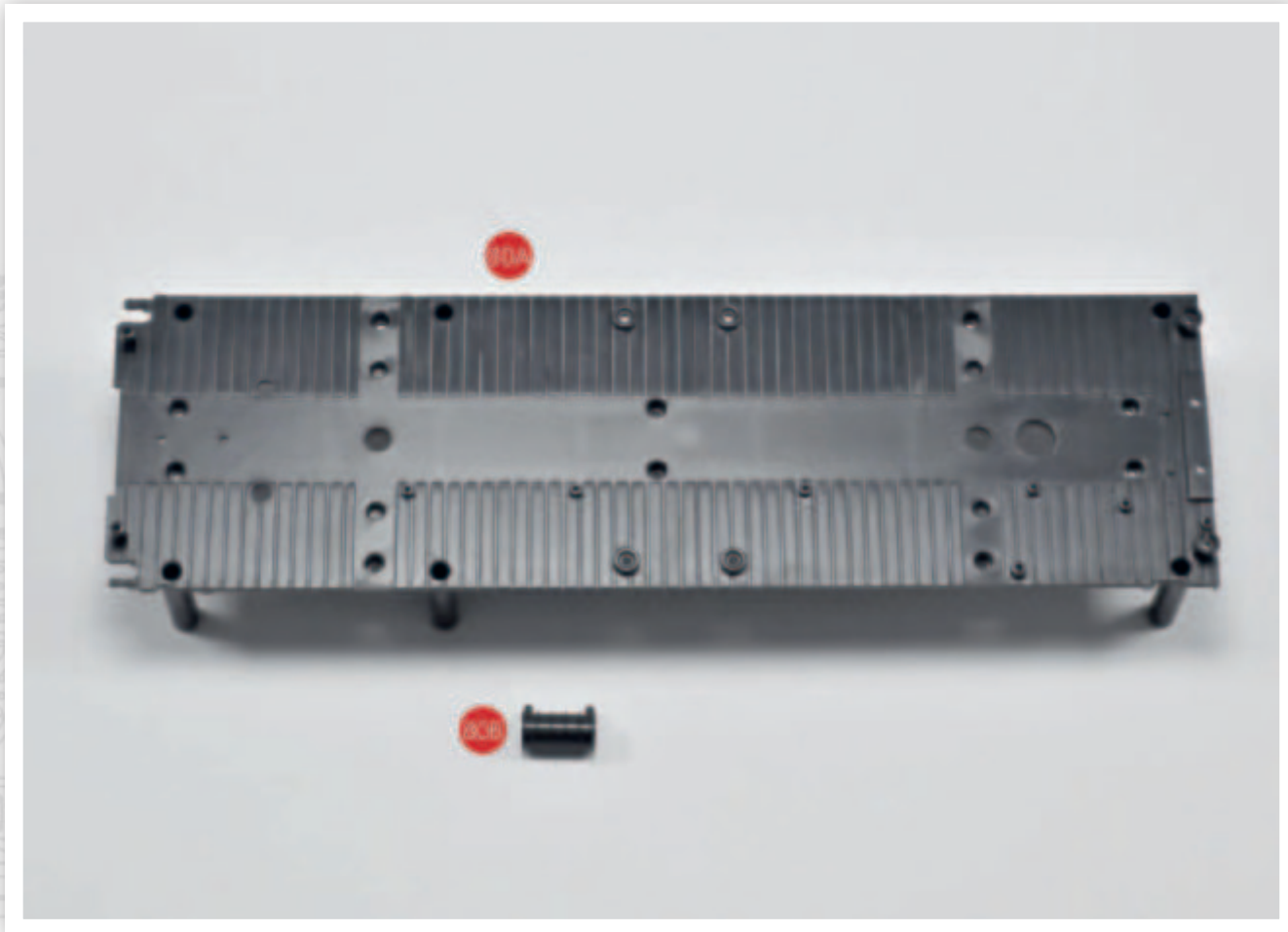

Les pièces du kit numéro 80

80A Dessous de caisse autoportante du tender
80B Cylindre

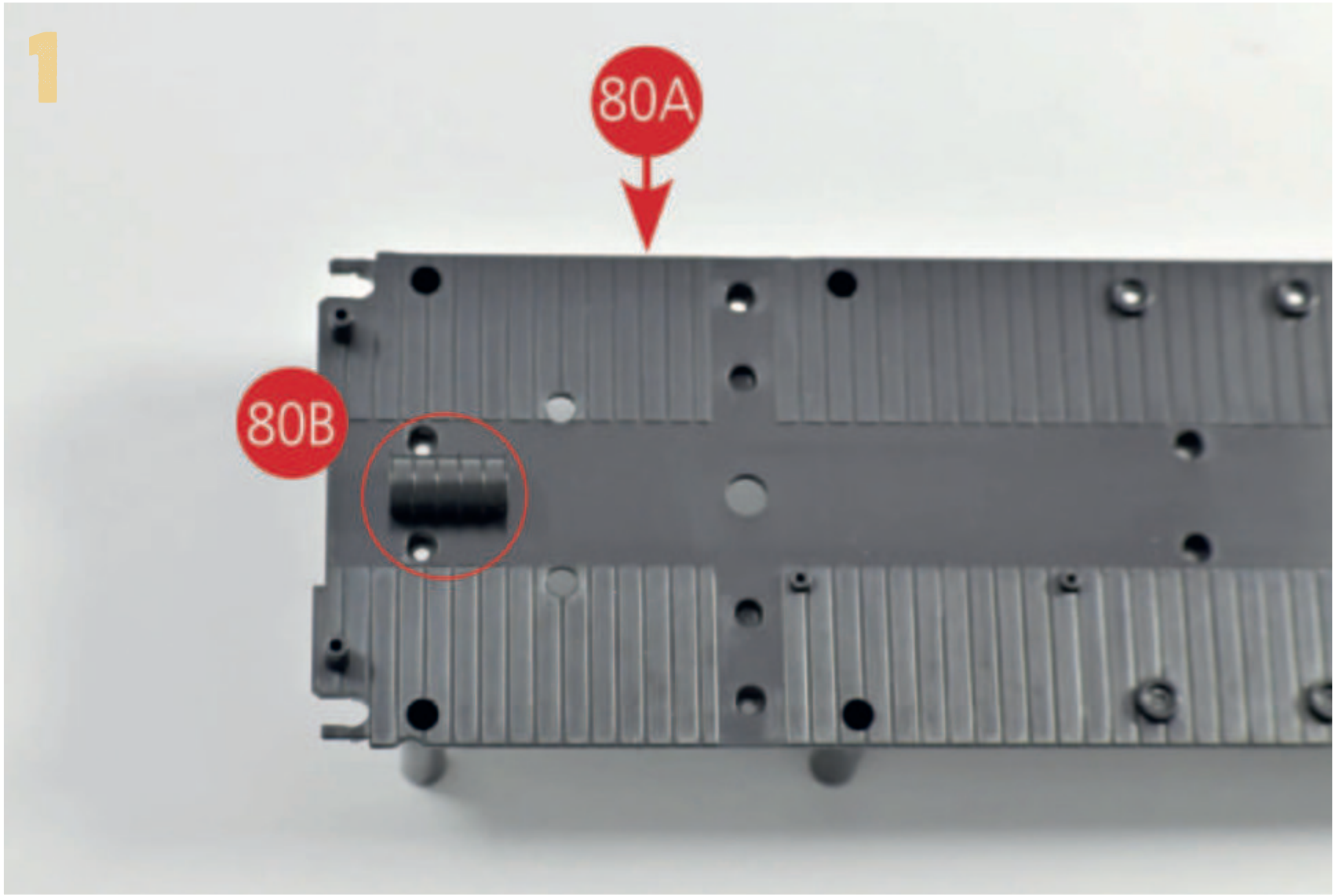
1
80A
80B

VUE FINALE

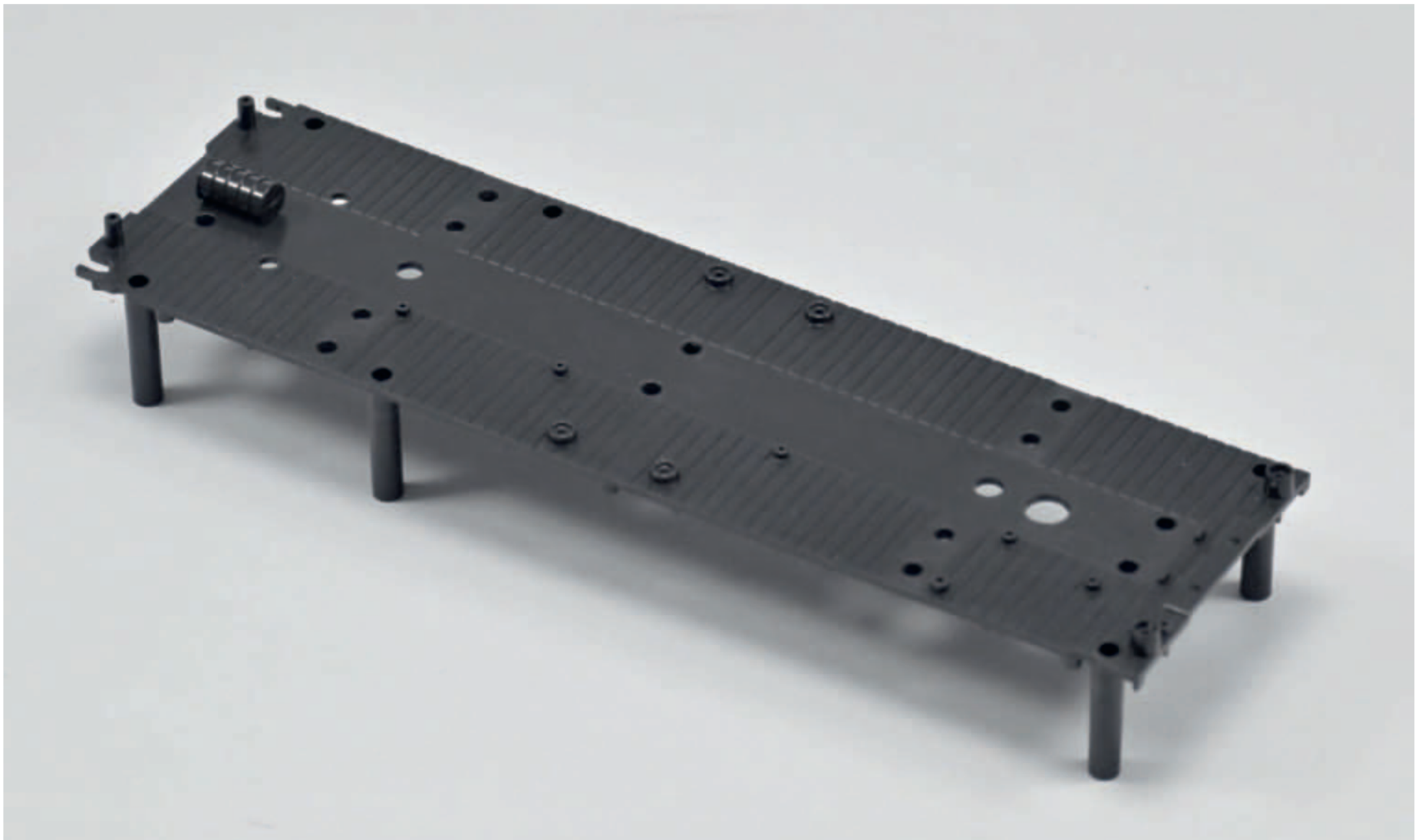

TOUTE UNE ÉPOQUE

Crédit : Document Alain Pras.

La petite gare de St-Didier, Côte d'or, ligne de Dracy-St-Loup à Maison-Dieu, est typique de ces points d'arrêt dont la garde-barrière assure un modeste service voyageurs et messageries. Nous sommes dans les années 1970. Le réseau ferré français rural se meurt dans l'indifférence, malgré les efforts des 141-R.

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°21

KITS 81-82-83-84

échelle 1/32

INFO SERVICE DIF SHOP 05 61 34 39 39

M 02357 - 21 - F: 59,99 € - EY

+LOCOMOTIVE BOX A MONTER

ixo COLLECTIONS

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Les 141-R, l'arrivée de la seconde tranche **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

Le petit bijou suisse, la locomotive A3/5 **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°21

Kits 81-82-83-84 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G. Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé, dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

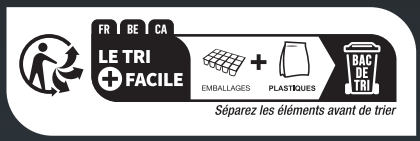

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande

Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.

2.2 Refus d'honorer la commande par la Société

La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.

2.3 Paiement de la commande

Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation

En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.

5.2 Retour des produits

Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.

5.3 Résiliation d'un abonnement

Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LES 141-R, L'ARRIVÉE DE LA SECONDE TRANCHE

Les locomotives 141-R-701 à 1340 forment la seconde tranche, livrée à partir du 15 août 1946, alors que celles de la première tranche sont encore en cours de livraison. La dernière 141-R livrée est la 1340, déchargée à Cherbourg le 5 septembre 1947.

Cette seconde tranche se compose de 205 locomotives chauffées au charbon, et de 27 locomotives chauffées au fuel. Ces dernières portent les numéros 961, 962, 964 à 968, 971 à 989 et enfin 999. Si les locomotives à charbon concernent l'ensemble des dépôts de la SNCF ayant déjà reçu des « R », les 141-R au fuel se retrouvent seulement dans les dépôts de Marseille-Blancarde et Le Teil.

Ci-contre : Les 141-R de la seconde tranche vont s'imposer sur les trains de voyageurs qui étaient le domaine noble réservé aux 141-P de la SNCF dessinées pendant la guerre. La concurrence sera rude : ici une 141-P vue en tête d'un express lourd sur le réseau de l'Est dans les années 1950.

Ci-dessus : *La 141-P, rivale de la 141-R, est plus rapide avec ses 105 km/h. Sa conception et sa conduite « à la française » rencontrent la faveur des mécaniciens de la SNCF. Ici la 141-P-53.*

Ci-contre : *La 141-R-532 trouve le temps long, en attente sur les rails très « fleuris » d'un dépôt de la région sud-est de la SNCF.*

DES LOCOMOTIVES QUELQUE PEU DIFFÉRENTES

La plupart de ces locomotives sont affectées au service des trains de marchandises et de messageries. En effet, au fur et à mesure que la guerre s'éloigne, la SNCF retrouve et remet en service son parc ancien de locomotives aptes aux trains de voyageurs avec de nombreuses « Pacific » des anciens réseaux, ou l'arrivée des toutes nouvelles 141-P dont la vitesse de pointe de 105 km/h est supérieure à celle des 141-R qui sont, provisoirement, limitées à 90 km/h vu le mauvais état du réseau ferroviaire français.

Les 141-R au fuel vont changer bien des coutumes et des habitudes dans les dépôts de la SNCF de l'époque : elles ont des roues « Boxpok » et des boîtes à rouleaux sur les essieux moteurs et accouplés. Certaines ont des échappements « Kylchap » (Kyläla et Chapelon). Mais, surtout, elles offrent une autonomie de marche d'environ 700 km grâce à des généreux réservoirs à fuel qui font oublier l'autonomie de 400 km offerte par les 141-R « charbonnières » précédentes. C'est pourquoi la SNCF va aussi faire transformer dans les dépôts de Nevers et de Niort 320 locomotives 141-R d'origine charbon en locomotives au fuel : ce fait est lié à la crise du charbon de la fin des années 1940, avec des prix qui s'envolent. Ces transformations se font en un temps record, en général de 5 à 8 jours seulement.

Sur la région Ouest, au Mans, à Laval, Rennes, St-Brieuc ou Argentan, les 141-R au fuel sont en concurrence ouverte avec les 141-P, notamment pour la traction de trains de voyageurs lourds sur la ligne de Bretagne-Sud ou Paris-Brest, et elles ne feront pratiquement que des trains de services marchandises « Régime accéléré » (RA) ou « Régime ordinaire » (RO).

Sur la région Méditerranée, pour prendre un autre exemple, les « fuel » sont réparties entre Avignon, Le Teil, Nîmes, Marseille et se font remarquer en tête des lourds trains de marchandises des deux rives du Rhône, ou en service voyageurs sur la Côte d'Azur (dépôts de Marseille et Nice) d'où elles feront rapidement disparaître les fameuses 241 du PLM !

L'EMPIRE DU CHARBON DÉSORMAIS EN DÉCLIN

Tout comme aujourd'hui, la SNCF était la plus importante consommatrice d'électricité en France. À l'époque, pour faire rouler ses trains, elle était également très gourmande en charbon, mais la conversion massive des 141-R du charbon vers le fuel, va peu à peu marquer la fin du règne du charbon entre 1947 et 1949. Un phénomène identique se produisit à la même époque dans d'autres pays d'Europe où la traction diesel ou la chauffe au fuel vécut ses derniers jours.

Une cinquantaine de dépôts SNCF devra trouver des terrains (ou détruire des installations) pour s'équiper de véritables stations de pompage afin de vider des trains entiers de wagons-citernes dans des réservoirs immenses pouvant stocker entre 50 et 1000 m^3 chacun. Il faudra aussi prévoir des voies cimentées et équipées de systèmes de chauffage permettant de maintenir le fuel à une température de 80°. Le pétrole ? Ce n'est pas aussi facile ou économique que prétendu ! C'est pourquoi, dès les années 1940, la SNCF prévoira un grand plan d'électrification de son réseau et songera à l'ère « atomique ».

Ci-dessus : *La 141-R-592 est en attente dans le dépôt de la région sud-est vers la fin des années 1960 : l'inaction grandissante du parc vapeur de la SNCF, devant l'électrification et la dieselisation, pèse lourdement sur le destin des 141-R.*

Ci-contre : *Magnifiquement restaurée, la 141-R se fait remarquer pendant les années 2010 en tête de trains pour amateurs. Ici nous sommes à la gare du Nord et en partance pour la Baie de Somme.*

LE PETIT BIJOU SUISSE, LA LOCOMOTIVE A3/5

Si la Suisse est un pays exemplaire et pionnier en matière d'électrification de son réseau ferré, il fut bien un temps où tous ses trains roulaient derrière une locomotive à vapeur. La très jolie A 3/5 fut une des locomotives les plus réussies parmi les 230 européennes, et elle fit ses preuves sur la difficile ligne du Saint-Gothard.

LA SUISSE DÉPEND DE L'ÉTRANGER

La ligne du Lötschberg en traction entièrement électrique marque, en 1913, une nouvelle ère : celle de l'électrification totale du réseau suisse. La confédération helvétique manque de charbon. Devant l'importer, la Suisse réalise à quel point il est dangereux de dépendre du marché international et des puissances étrangères. En 1920, la Suisse commence l'électrification de son réseau ferré pour le mettre à l'abri des aléas de la dépendance étrangère. Cette tâche gigantesque est en voie d'achèvement quand la Seconde Guerre mondiale éclate.

LA 230, TYPE CLASSIQUE DE L'ÉPOQUE

À l'époque, l'ensemble des réseaux européens utilise des locomotives du type 231 pour les trains de voyageurs rapides, mais les réseaux suisses préfèrent le type 230 qu'ils appellent 3/5 (3 essieux sur 5 sont moteurs), car ils pensent que, sur les lignes de montagne, une machine courte du type 230 s'inscrira mieux en courbe.

Ces locomotives numérotées de 701 à 809 ont été produites par la SLM entre 1902 et 1909. D'autre part, le chemin de fer du Saint-Gothard a été doté d'une série de 30 machines type A 3/5 à partir de 1905, numérotées 201 à 230, puis 901 à 930. Les machines numérotées de 931 à 938, et 601 à 649, dont certaines ont été produites par Maffei à Munich, se distinguent par une bielle attaquant le premier essieu moteur. Les dernières A 3/5 ont été retirées du service en 1946.

Ci-contre : *Une magnifique A3/5, numéro 932, produite par Maffei, en service sur la difficile ligne du Saint-Gothard dans les années 1940. On notera l'attaque de la bielle motrice par le premier essieu moteur.*

Cadre du bas de caisse du tender

Les pièces du kit numéro 81

81A	Cadre du bas de caisse du tender
81B	Boisseaux des tampons (x 2)
Vis AM	M1,7 x 4 (2 + 1)
Vis CP	M2,0 x 4 (6 + 1)

1
81A
81B

2
81B
81B
AM
AM

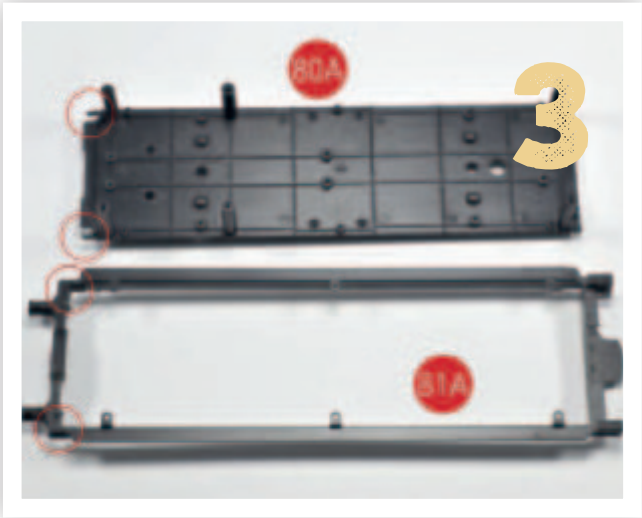
80A
3
81A

4
80A
81A

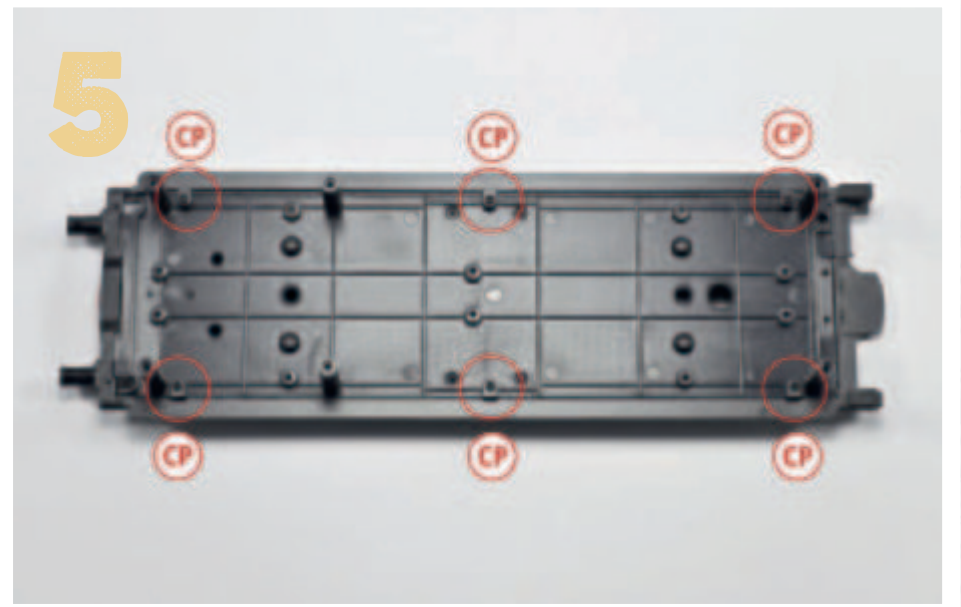
5
CP
CP
CP
CP
CP
CP

VUE FINALE

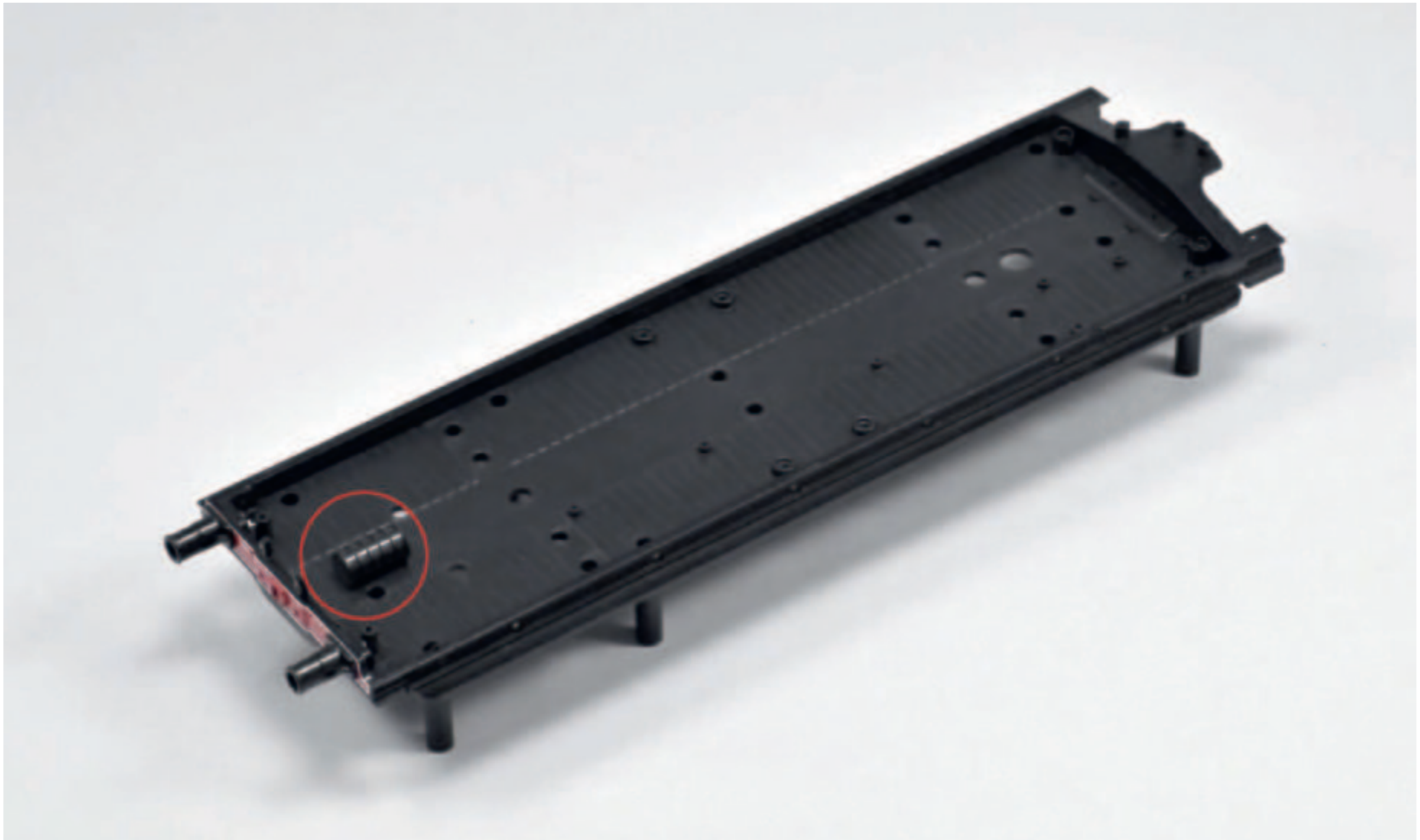

Attelage et renfort inférieur de la caisse du tender

IXOBOX N°21

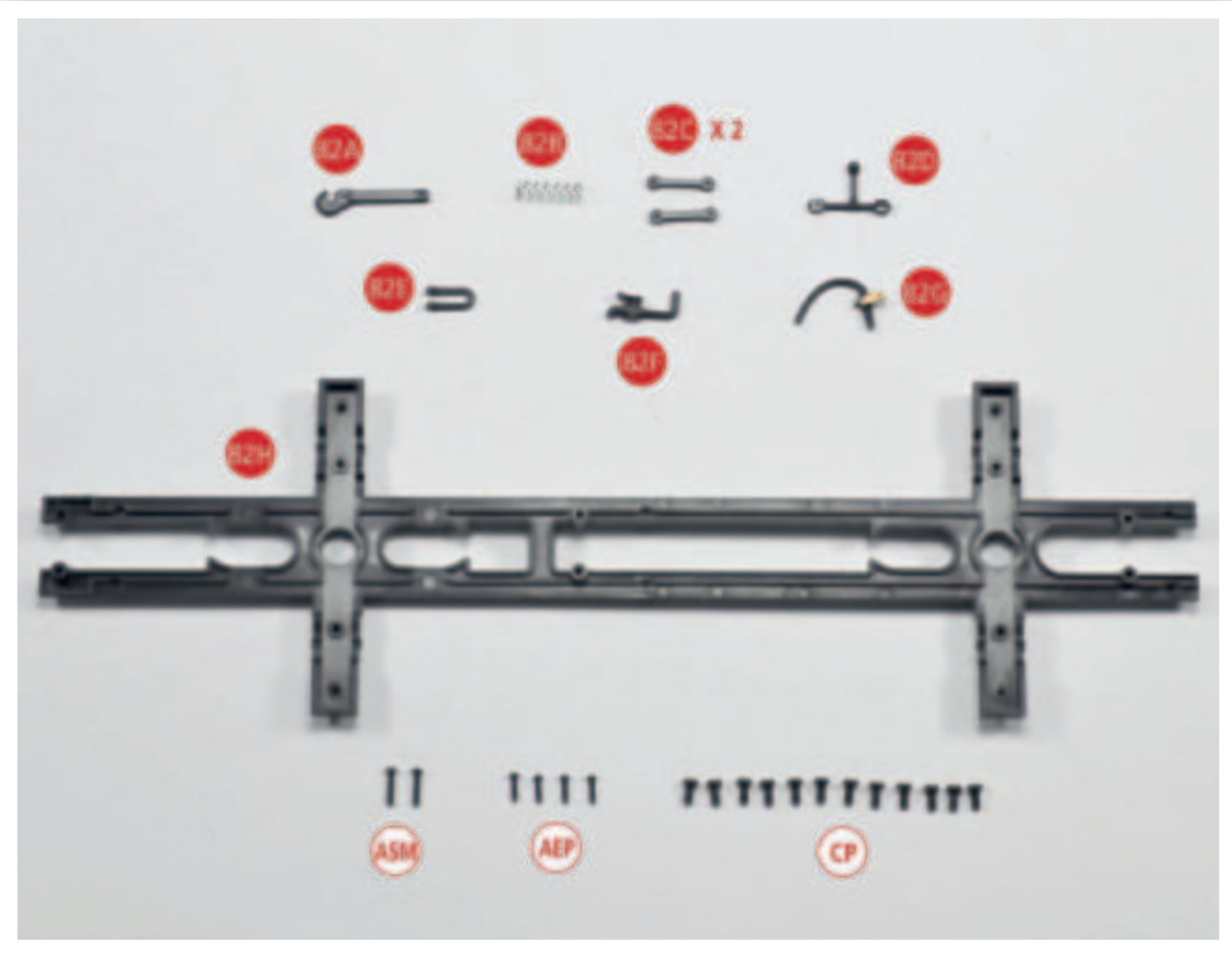

Les pièces du kit numéro 82

82A	Crochet d'attelage
82B	Ressort
82C	Biellettes d'attelage
82D	Vis et tendeur d'attelage
82E	Manille d'attelage
82F	Robinet de frein
82G	Conduite de freinage
82H	Renfort inférieur
Vis ASM	M1,7 x 7 (1 + 1)
Vis AEP	M1,2 x 5 (3 + 1)
Vis CP	M2,0 x 4 (10 + 2)

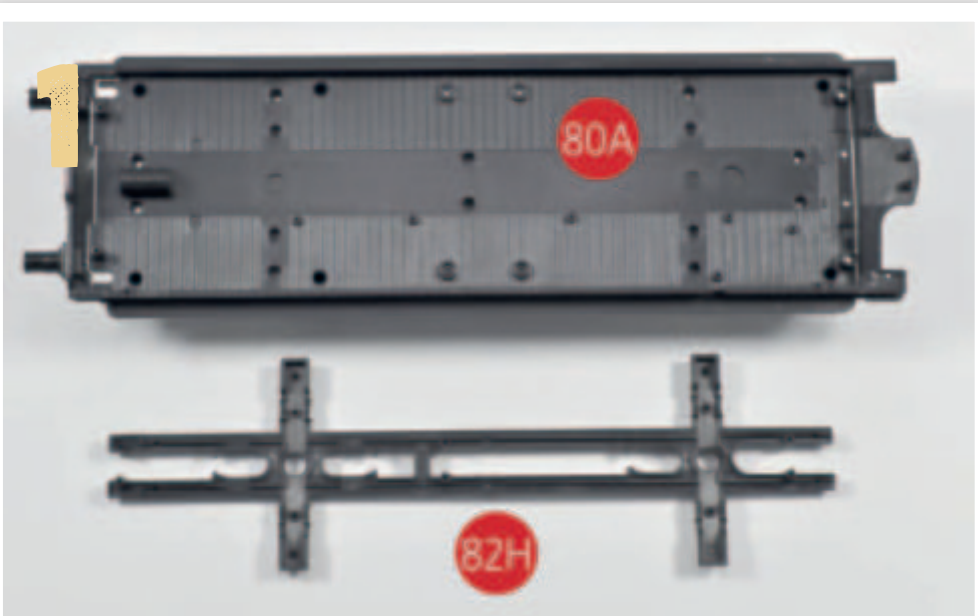
1
80A
82H

2
82H

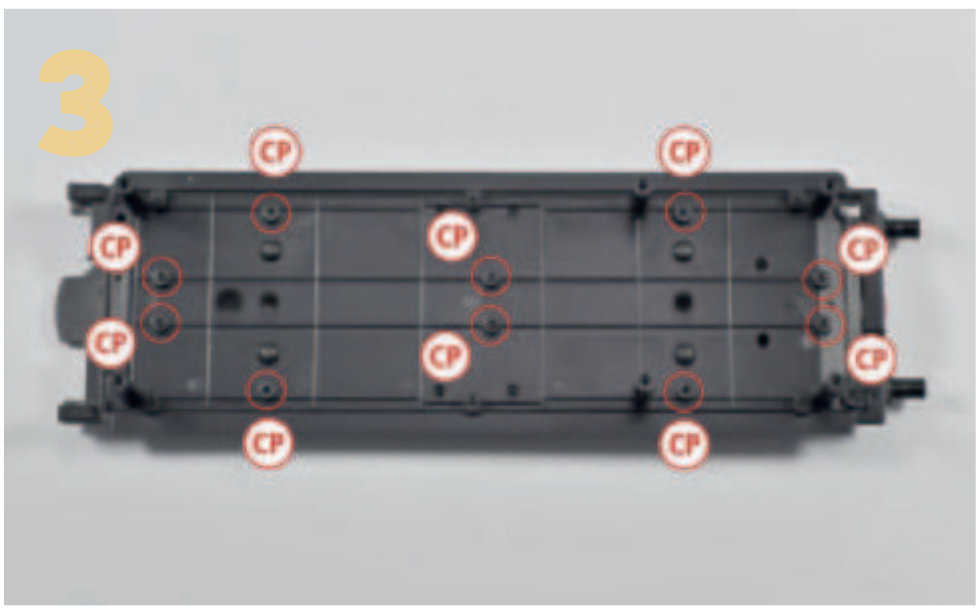
3
CP
CP
CP
CP
CP
CP
CP
CP

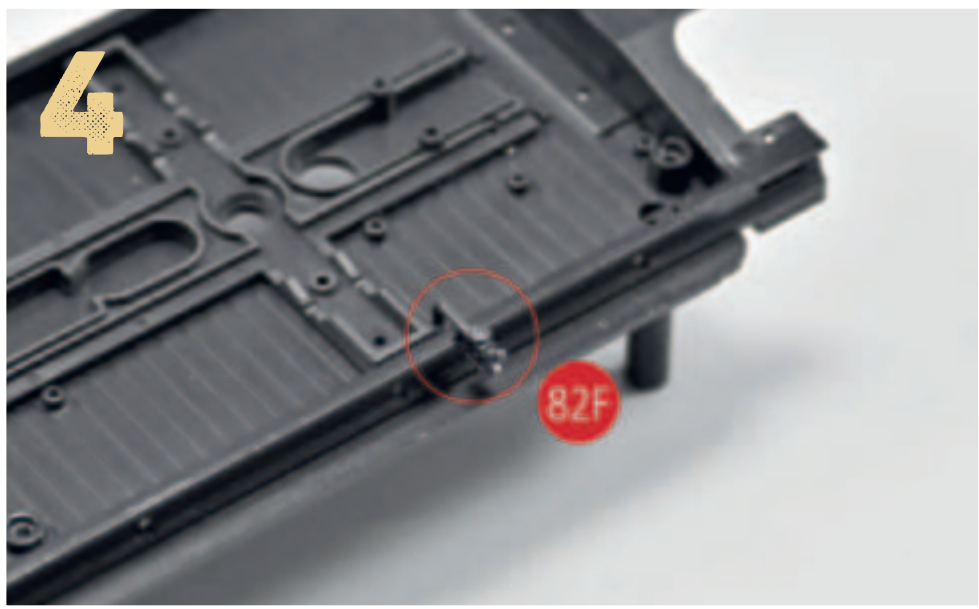
4
82F

5
82C
82D
AEP
82C

6
AEP
82A

7
82E
AEP

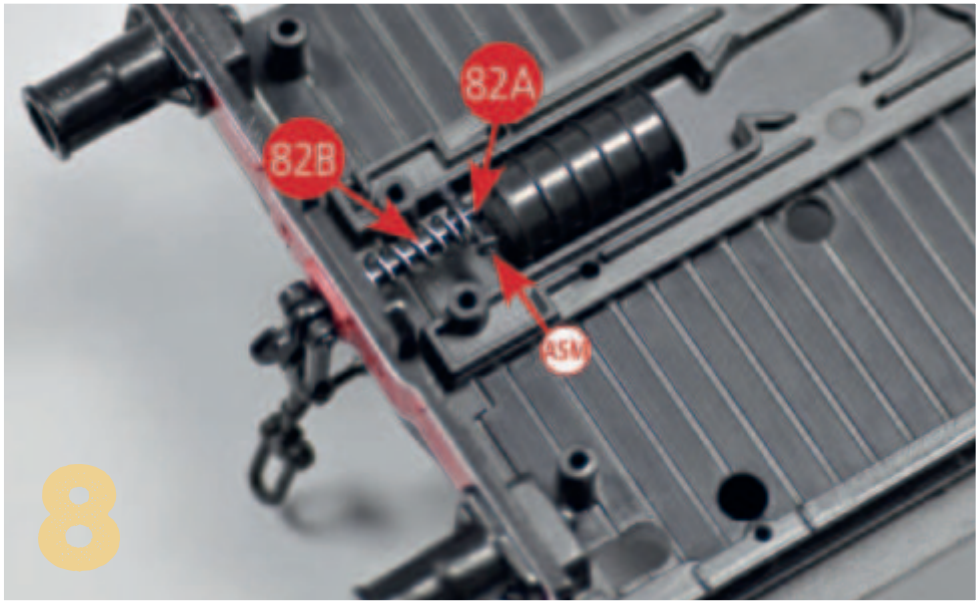
82A
82B
ASM
8

82E
9

10
82G

VUE FINALE

Renfort inférieur du tender et équipements

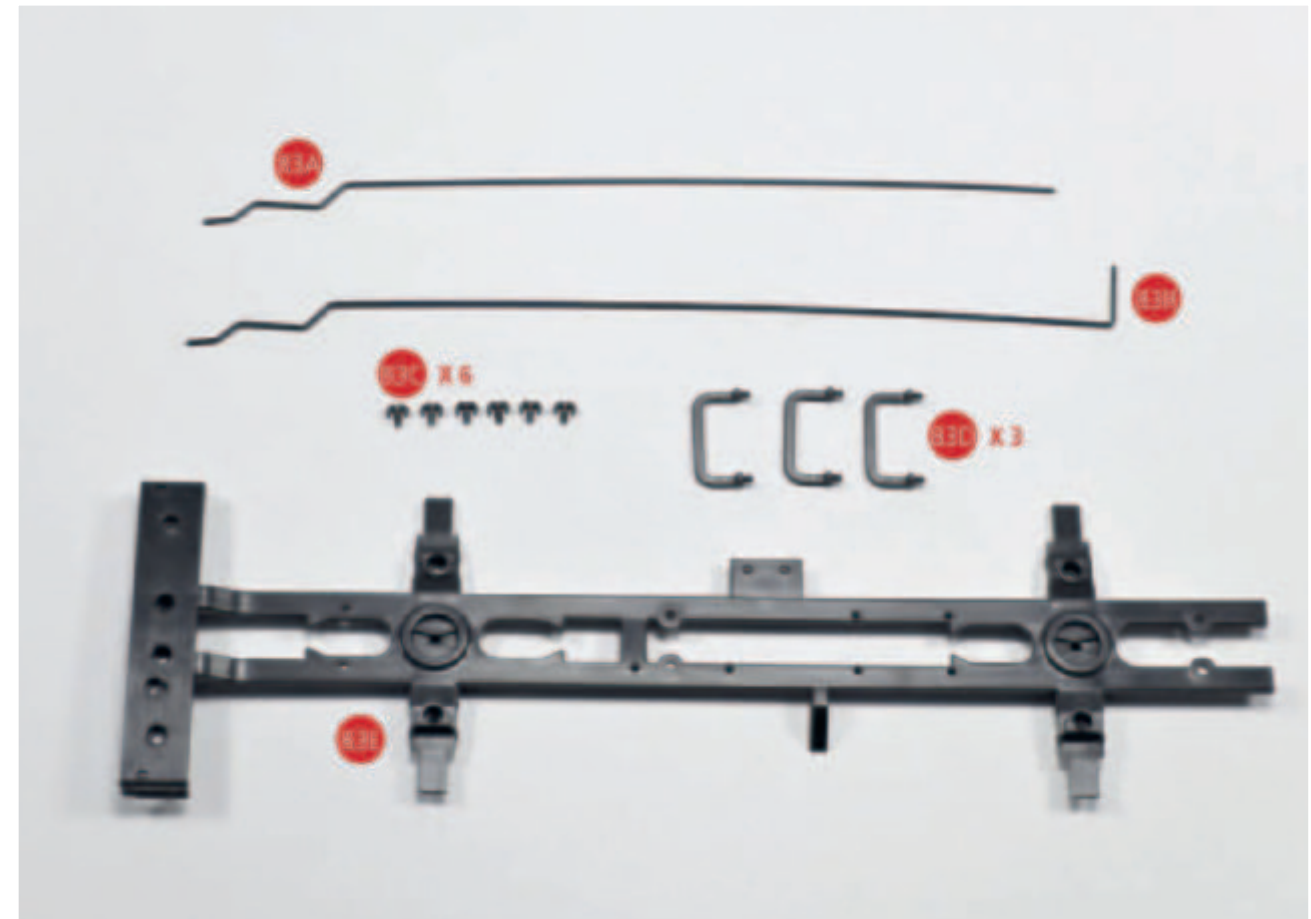

Les pièces du kit numéro 83

83A Conduite de freinage 1
83B Conduite de freinage 2
83C Cavaliers de maintien (x 6)
83D Barre de protection des répartiteurs de freinage (x 3)
83E Renfort inférieur

1
83C

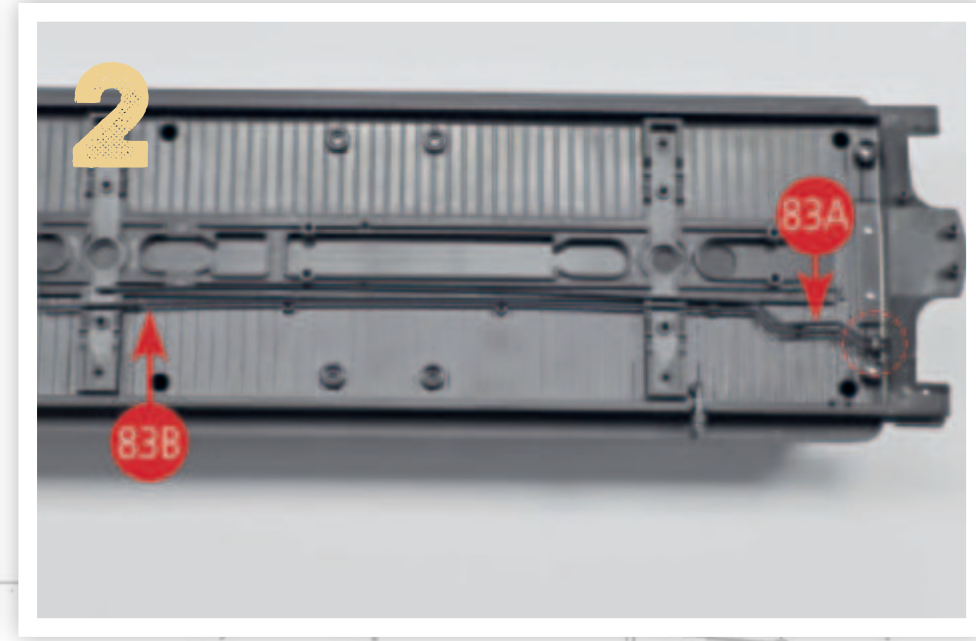
2
83A
83B

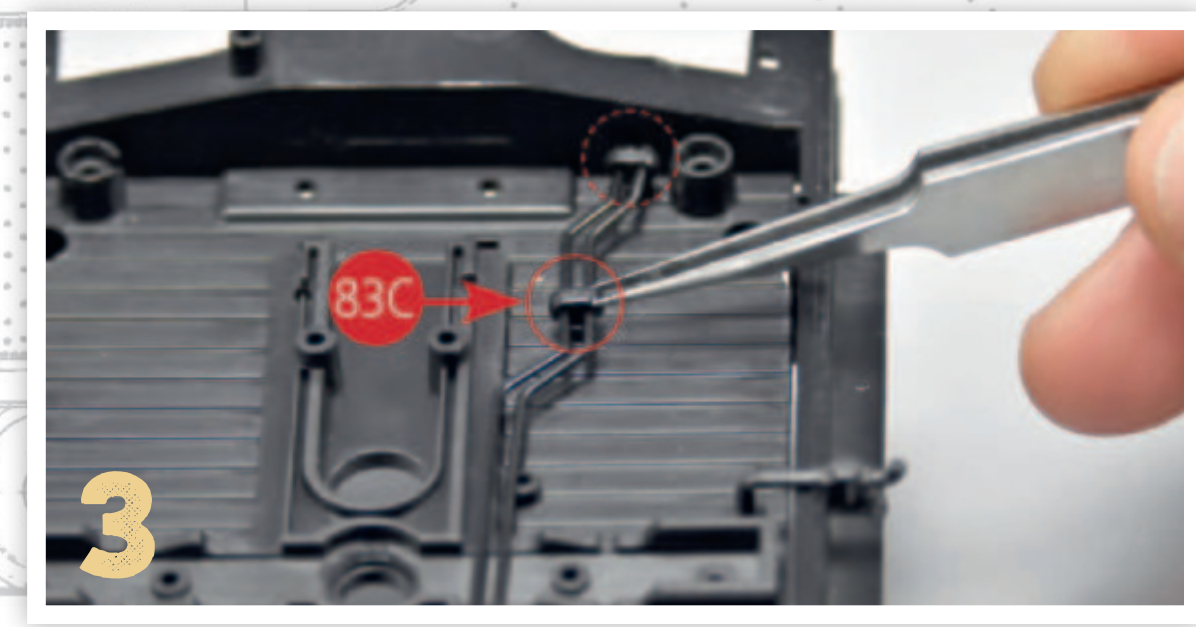
83C
3

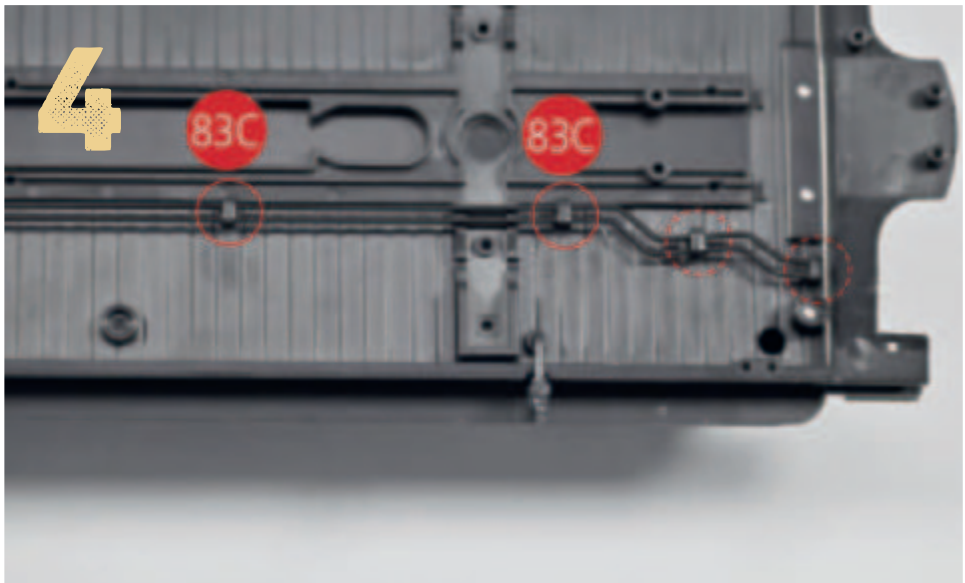
4
83C
83C

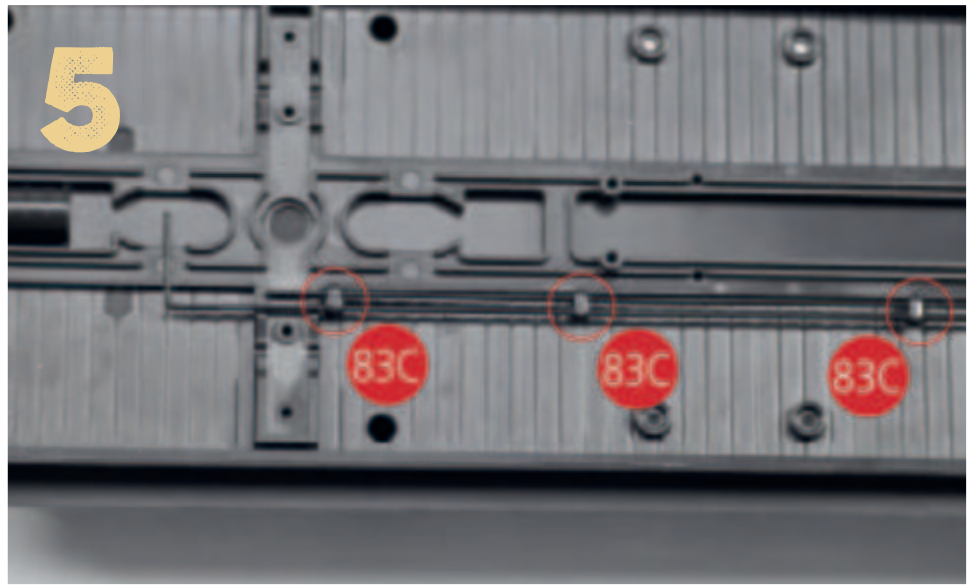
5
83C
83C
83C

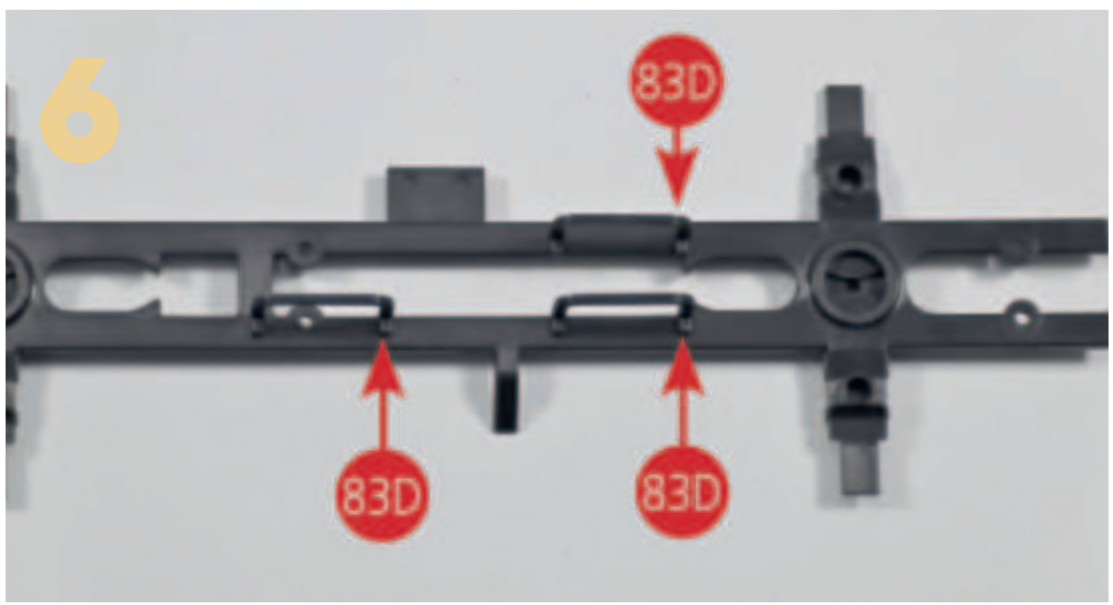
6
83D
83D
83D

VUE FINALE

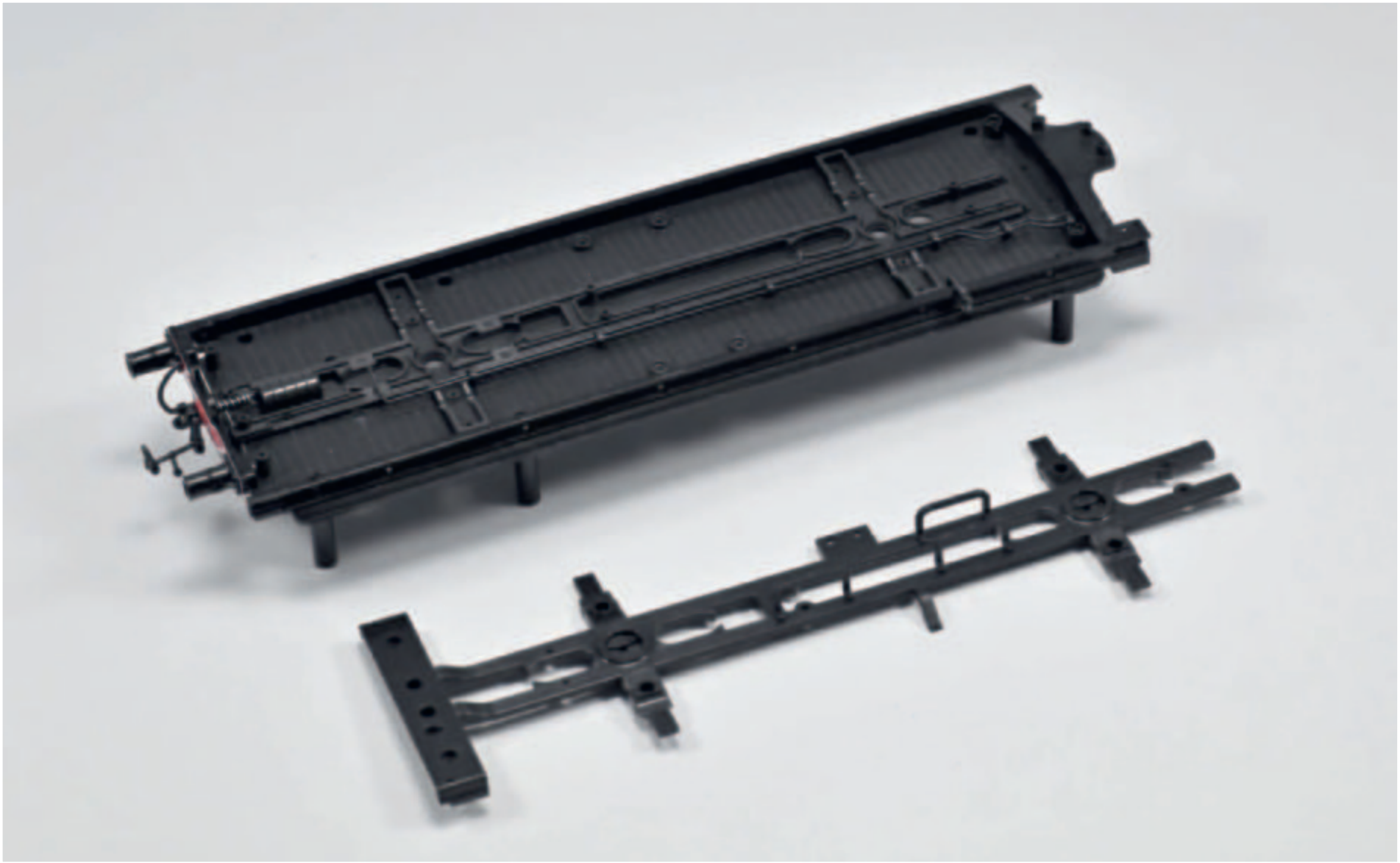

Mécanisme de freinage du tender

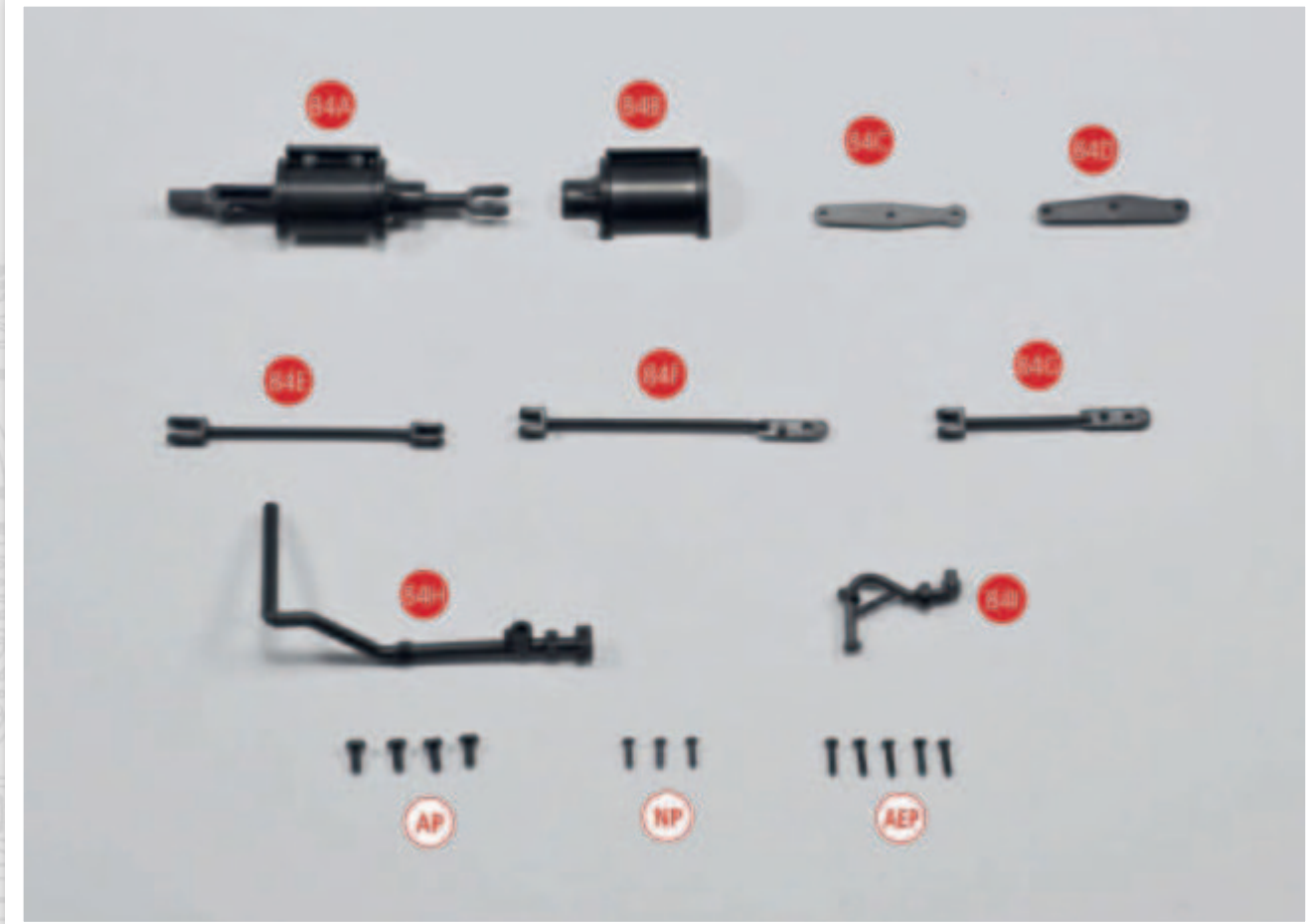

Les pièces du kit numéro 84

84A	Demi-cylindre de freinage 1
84B	Demi-cylindre de freinage 2
84C	Répartiteur de freinage 1
84D	Répartiteur de freinage 2
84E	Barre de poussée de freinage 1
84F	Barre de poussée de freinage 2
84G	Barre de poussée de freinage 3
84H	Conduite de freinage 1
84I	Conduite de freinage 2
Vis AP	M1,7 x 4 (3 + 1)
Vis NP	M1,2 x 4 (2 + 1)
Vis AEP	M1,2 x 5 (4 + 1)

1
84A
84B

2
84B
84A

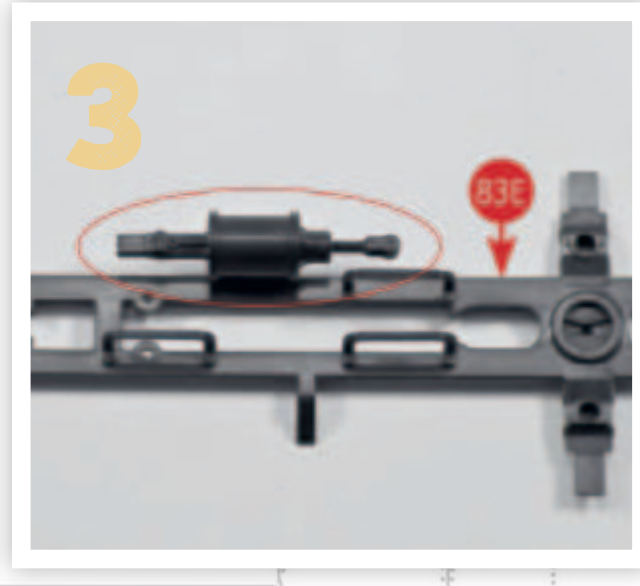
3
83E

AP
AP
84A
4

84D
84E
NP
5

6
84D
84E
NP

7
84C
84E
NP

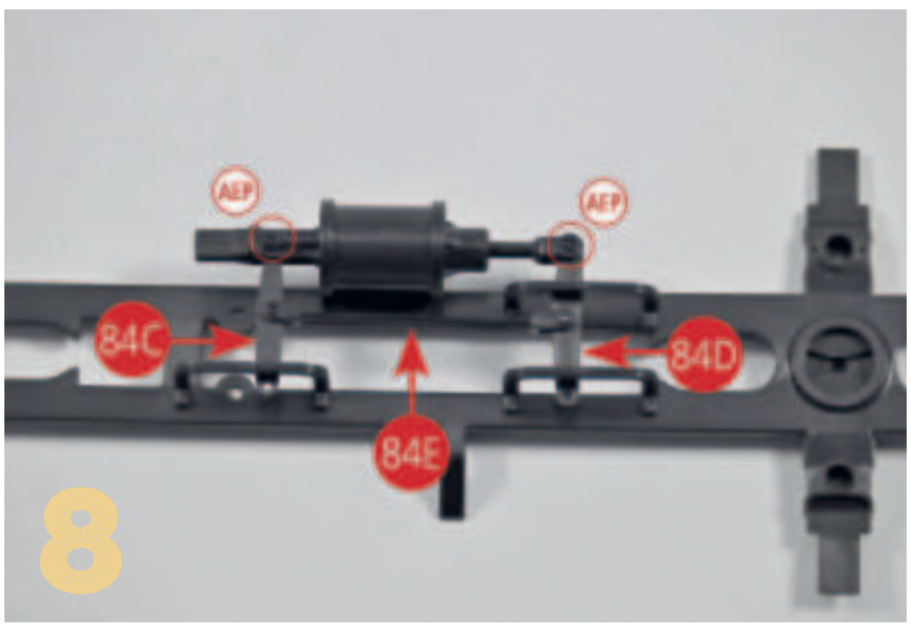
8
AEP
AEP
84C
84D
84E

9
84D
AEP
84G

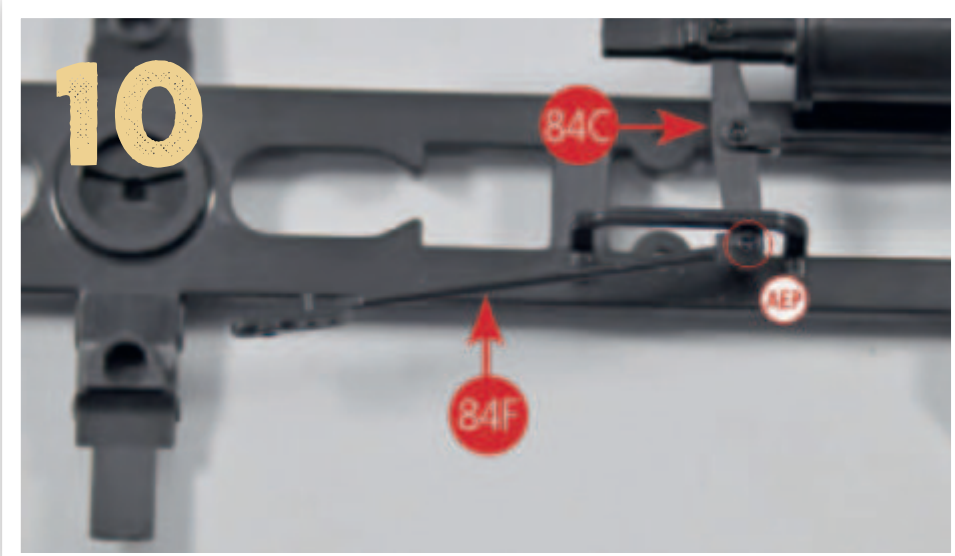
10
84C
AEP
84F

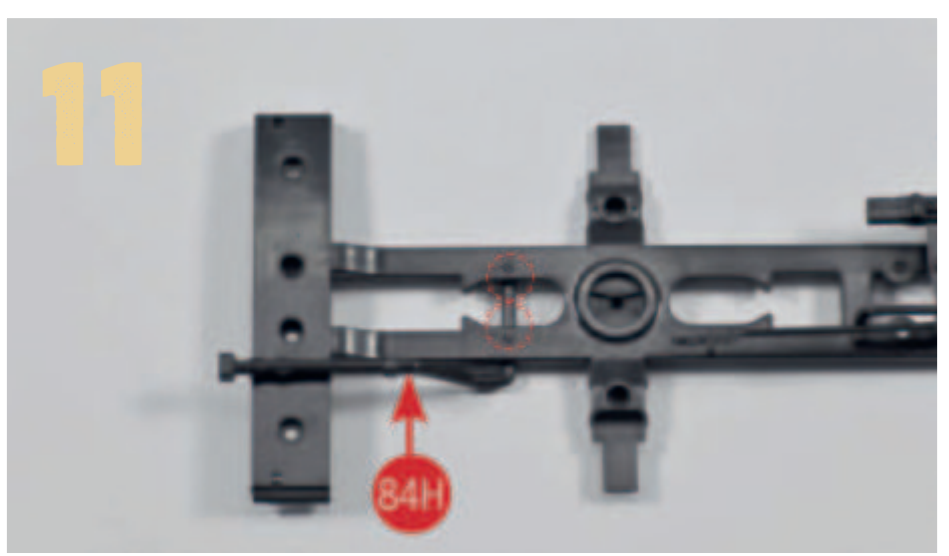
11
84H

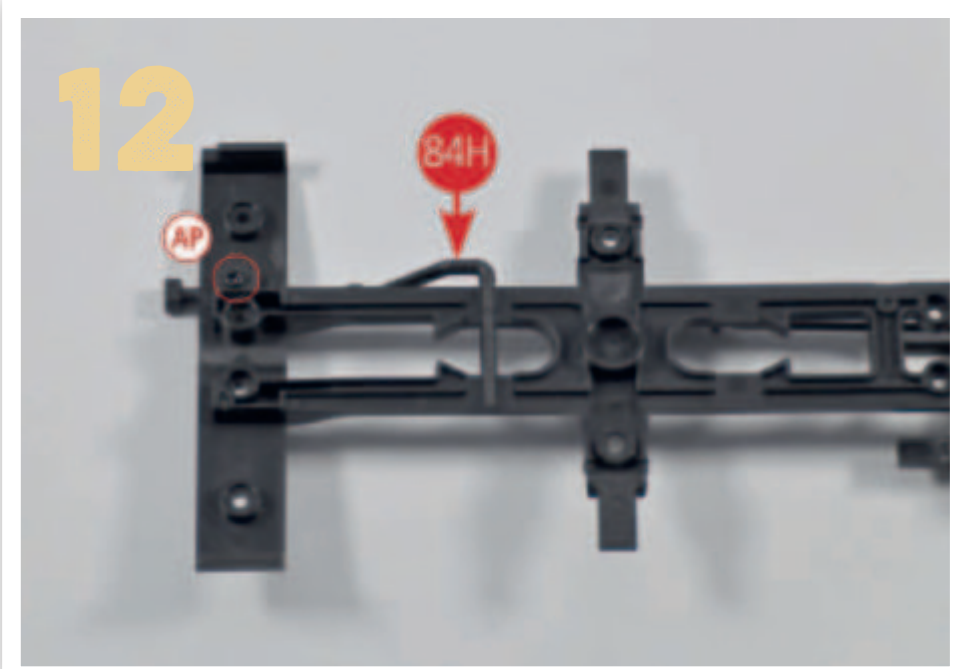
12
84H
AP

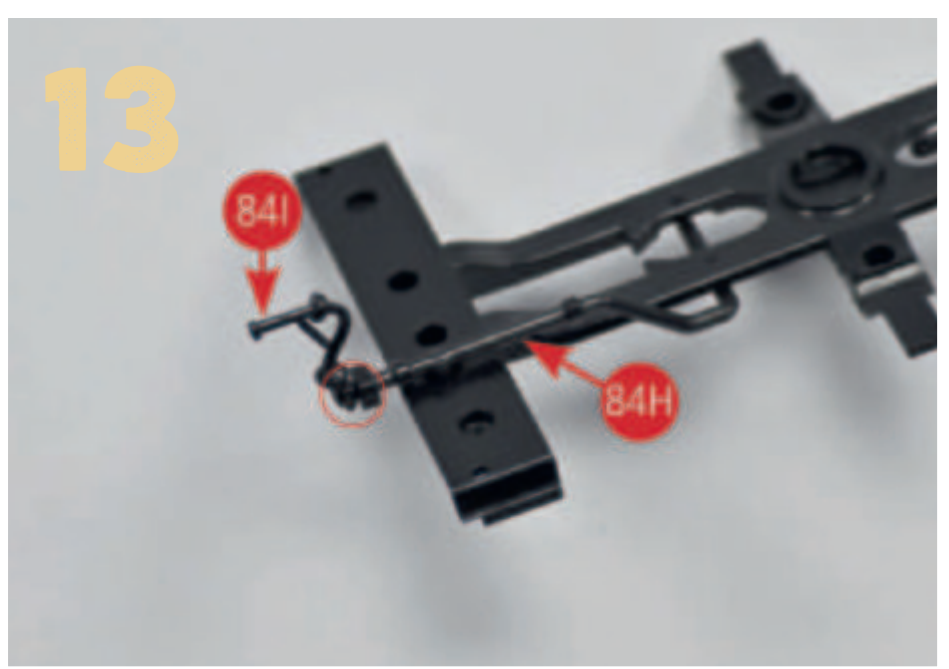
13
84I
84H

VUE FINALE

TOUTE UNE ÉPOQUE

Les autres concurrentes de la 141-R dans le domaine du service voyageurs : ici à Calais en 1964, les innombrables « Pacific » ex-PLM, série 231-K SNCF, assurent, à plus de 120 km/h, un vrai service rapide sur l'ensemble du réseau national. L'équipe de conduite de la 231-K-8 prend la pose pour le photographe Néel.

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°22

KITS 85-86-87-88

échelle 1/32

INFO SERVICE DIF SHOP 05 61 34 39 39

M 02357 - 22 - F: 59,99 € - EY

+LOCOMOTIVE BOX A MONTER

ixo COLLECTIONS

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Les 141-R, reines tardives du pétrole **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La 220 « Coupe-vent » du PLM, reine de la Belle Époque **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°22

Kits 85-86-87-88 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G. Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé, dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

FR | BE | CA
LE TRI FACILE
EMBALLAGES + PLASTIQUES
BAC DE TRI
Séparez les éléments avant de trier

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application
La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement
2.1 Conditions de la commande
Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.
2.2 Refus d'honorer la commande par la Société
La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.
2.3 Paiement de la commande
Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits
Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison
Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement
5.1 Délai de rétractation
En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.
5.2 Retour des produits
Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.
5.3 Résiliation d'un abonnement
Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété
La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie
En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle
Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles
Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable
Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LES 141-R, REINES TARDIVES DU PÉTROLE

Avec les 141-R, le règne du charbon en France décline subitement. Depuis sa création, au début du XIX^e siècle, faite par l'association de la locomotive à vapeur et de la voie ferrée, le charbon de haute qualité, de type industriel à haut pouvoir calorifique (Cardiff, Pennsylvanie, Ruhr, etc.) s'est imposé. Pour des pays comme la France, ce charbon doit être importé et son prix est exorbitant.

Tenders à charbon pour les locomotives 141-R-1 à 700 et 141-R-1201 à 1219

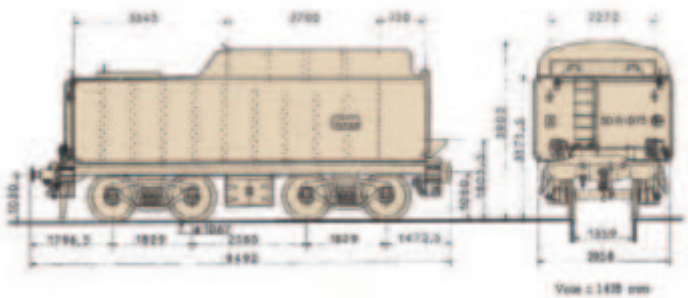

Tenders à mazout pour les locomotives 141-R-701 à 860 et 141-R-1021 à 1200

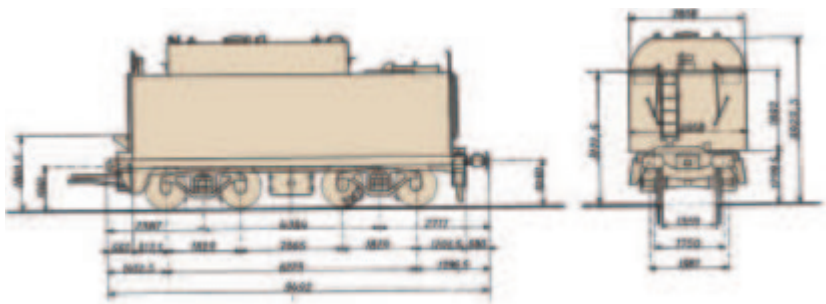

Le raffinage du pétrole permet d'obtenir de très nombreux produits spécifiques, mais tous ces produits doivent être traités et ne peuvent être utilisés directement. On obtiendra des gaz liquéfiés (butane, propane), de l'essence directe qui est à réformer par catalyse pour donner des carburants de type automobile ou aviation : le kérosène utilisé pour les réacteurs d'avion et le gazole utilisé pour les moteurs diesel. C'est l'époque où le «fuel-oil» devient du fioul et le «gas-oil» du gazole !

Ci-contre : La différence principale entre une 141-R « fuel » et une 141-R « charbon » réside surtout dans le tender. Sur le diagramme, en haut, le classique tender à charbon avec sa grande soute à toit ouvert dominant la caisse, et en bas, le tender à fuel avec son imposant réservoir à toit lisse et fermé. L'eau est dans des caisses entourant les soutes.

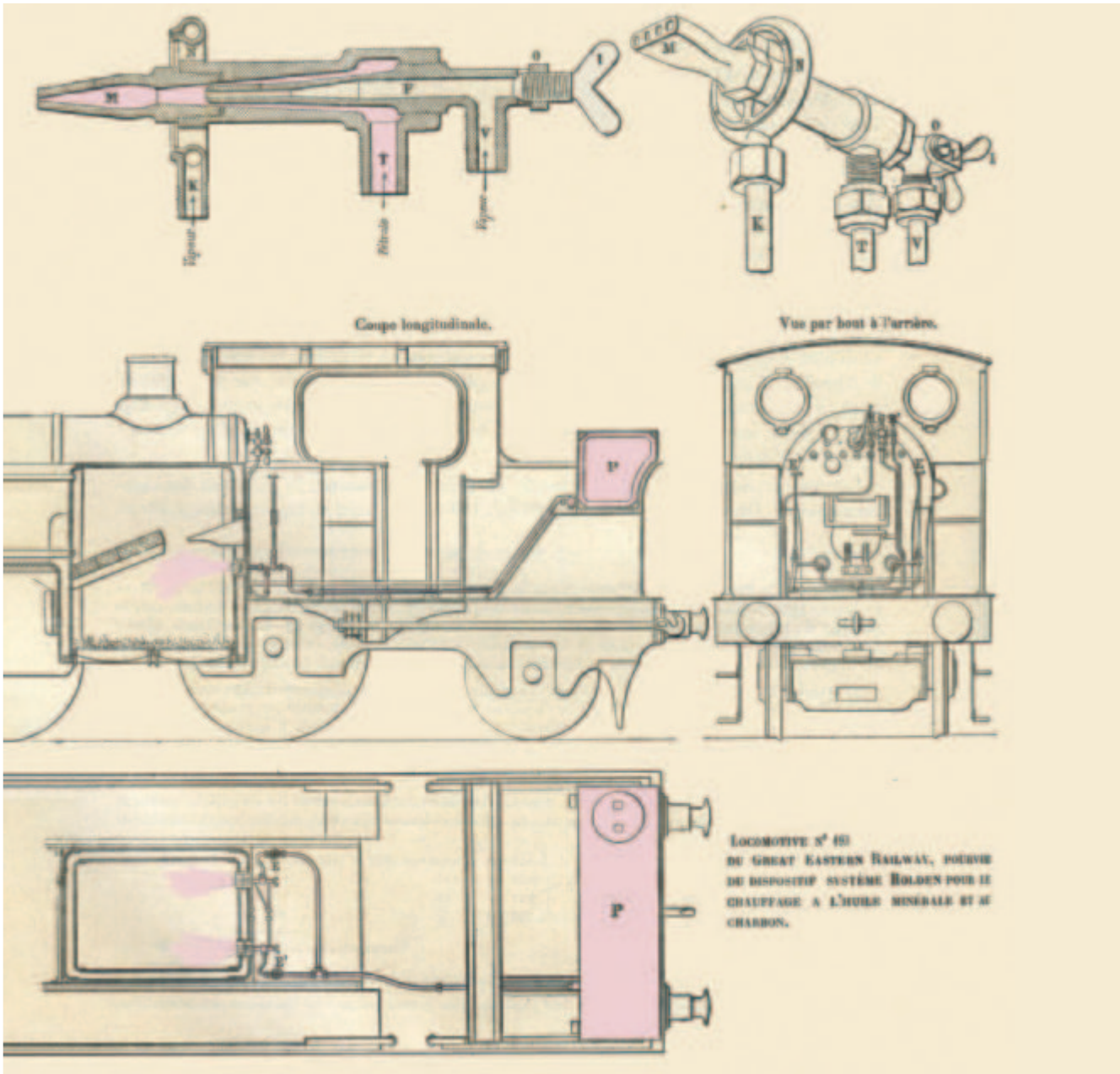

Locomotive n° 68 du Great Eastern Railway, pourvue du dispositif système Holden pour le chauffage à l'huile minérale et au charbon.

Le fioul est un produit lourd (huile combustible) appelé encore mazout. Enfin les paraffines et bitumes sont des produits lourds eux aussi, mais obtenus par distillation sous-vide des résidus. Le terme de « fuel-oil » (ou encore abrégé en « fuel ») est anglais, mais avec la 141-R il est francisé en « fioul ». Le terme « gas-oil » est devenu pour les mêmes raisons « gazole ».

LES PREMIERS ESSAIS

Ils ont commencé en 1887 en Roumanie, un pays qui manquait de charbon. À la suite du succès de ces essais, l'emploi du mazout s'est répandu en Russie et en Asie, mais sous la forme de la chauffe mixte avec projection de mazout sur le charbon.

Bien entendu la présence de champs pétrolifères aux États-Unis a conduit ce pays à équiper un très grand nombre de ses locomotives à vapeur. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les réseaux des États-Unis consomment 17 000 000 tonnes de mazout et 124 000 000 tonnes de charbon, soit 14% du mazout et 20% du charbon produit sur place.

L'Angleterre en fait de même durant les grèves minières de 1912, 1921 et 1926, puis abandonne cette technique pour la retrouver, comme en France, au lendemain de la guerre.

Ci-contre : *Dès 1888, au Royaume-Uni (pourtant grand producteur mondial de charbon) il est déjà question d'essayer sur les locomotives à vapeur du Great Eastern Railway le système Holden avec démarrage à l'huile minérale accélérant la combustion du charbon. En haut à droite : dessin d'un injecteur.*

UN EXEMPLE INTÉRESSANT : DES ESSAIS SUR PLM DÈS 1919

Le réseau français du PLM décide de faire l'essai de la chauffe au mazout dès 1919 sur des locomotives de manœuvres. La transformation de 35 locomotives dans les ateliers de Villeneuve-St-Georges coûte environ 450 000 francs, mais permet une économie annuelle de 300 000 francs. De fait, au lendemain de la Première Guerre mondiale, le charbon est devenu très cher. Devant les excellents résultats obtenus, la compagnie transforme ensuite 90 locomotives pour les dépôts de Villeneuve, Paris et Lyon.

LE DÉBAT SUR LA TRACTION DIESEL EN FRANCE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

La mise en service de nouvelles locomotives diesel de ligne et de manœuvres, de nouveaux types d'autorails unifiés marque ces années 1946-1950 durant lesquelles la SNCF se convertit progressivement à la traction diesel. Elle voit dans ce mode de traction un substitut à la traction vapeur sur les lignes dont le trafic ne justifie par une électrification. En effet, pour la SNCF, la traction diesel n'est pas une urgence. Elle laisse alors échapper l'opportunité d'utiliser un pétrole encore à très bas prix qui fera la joie de ses concurrents.

De nombreuses missions d'ingénieurs SNCF vont étudier le chemin de fer américain qui est encore, à la fin des années 1940, le meilleur du monde : ce qui frappe ces experts est l'abandon de la traction vapeur par le réseau américain au profit de la traction diesel ; alors que le pays produit un charbon excellent pour la traction et moins cher que le pétrole en coûts de traction. Le triomphe de la traction diesel aux USA va jusqu'à la dépose de caténaires sur des lignes électrifiées et la reconversion au diesel : un choix frappant quand on sait que les Américains passent pour ne rien faire au hasard et savoir investir dans ce qui rapporte.

La SNCF hésite à se lancer dans une politique intensive de la traction diesel. Elle a, c'est vrai, un parc important de locomotives à vapeur neuves ou récentes et performantes qu'il faut utiliser. La commande massive des 1 323 locomotives à vapeur type 141-R au lendemain de la guerre, signée par un Louis Armand pourtant partisan de la traction électrique, peut-elle apparaître comme une erreur économique privant la SNCF de l'opportunité offerte par un pétrole abondant et bon marché ? N'aurait-il pas fallu commander 1 323 locomotives diesel de performances équivalentes qui existaient déjà dans les catalogues des constructeurs américains ?

Ci-dessus : *Avec l'arrivée de la traction diesel, les dépôts changent et se transforment en véritables stations-service avec des postes de distribution du type automobile. Les dépôts utilisant des 141-R fuel s'équiperont ainsi, avec des voies de garage pour des trains entiers de wagons-citernes.*

LA 220 « COUPE-VENT » DU PLM, REINE DE LA BELLE ÉPOQUE

Cette très belle locomotive est la plus connue de la période appelée la Belle Époque. Elle est l'objet d'un véritable engouement parce qu'elle remorque les trains les plus prestigieux de la compagnie du PLM en direction de la Côte d'Azur.

IL FAUT PASSER D'UN ESSIEU À DEUX ESSIEUX MOTEUR

L'accroissement du poids des trains vers les années 1860, du fait de voitures plus lourdes, plus spacieuses et plus résistantes en cas de choc, impose des locomotives plus puissantes, plus lourdes, comportant alors deux essieux moteur accouplés par bielle. Mais l'ajout du bogie permet une meilleure inscription en courbe et un guidage précis de la locomotive.

DE LA «PETITE C» À LA «GROSSE C»

En 1894, l'ingénieur en chef du PLM Baudry lance les locomotives type 220 série C21 à C60. Elles sont capables de remorquer des trains de plus de 200 tonnes à 90 km/h, développant une puissance de plus de 1 000 chevaux au crochet de traction. Elles restent en service jusqu'en 1929. Mais en 1898, de nouvelles «C » furent mises en service : les «Grosses C» formant la série C61 à C180. Ces nouvelles locomotives sont les premières machines à vapeur françaises vraiment très puissantes ; elles sont capables d'assurer un service de Paris à Marseille à la vitesse commerciale de 87 km/h avec des trains de 200 à 300 tonnes. Elles restent en service jusqu'en 1936, et l'une d'elles, la C115, se trouve au musée de « La Cité du Train » à Mulhouse.

Ci-contre : *Locomotive PLM type 220, N° 80, série 220C61 à 220C180 puis 220A1 à 220A120, construite entre 1898 et 1901. Nous sommes à la gare de Cannes en 1906. La porte de boîte à fumée et l'avant de la cabine en « coupe-vent » feront la célébrité du type, jusque dans les trains-jouets.*

Montage des accessoires de l'avant du tender

IXOBOX N°22

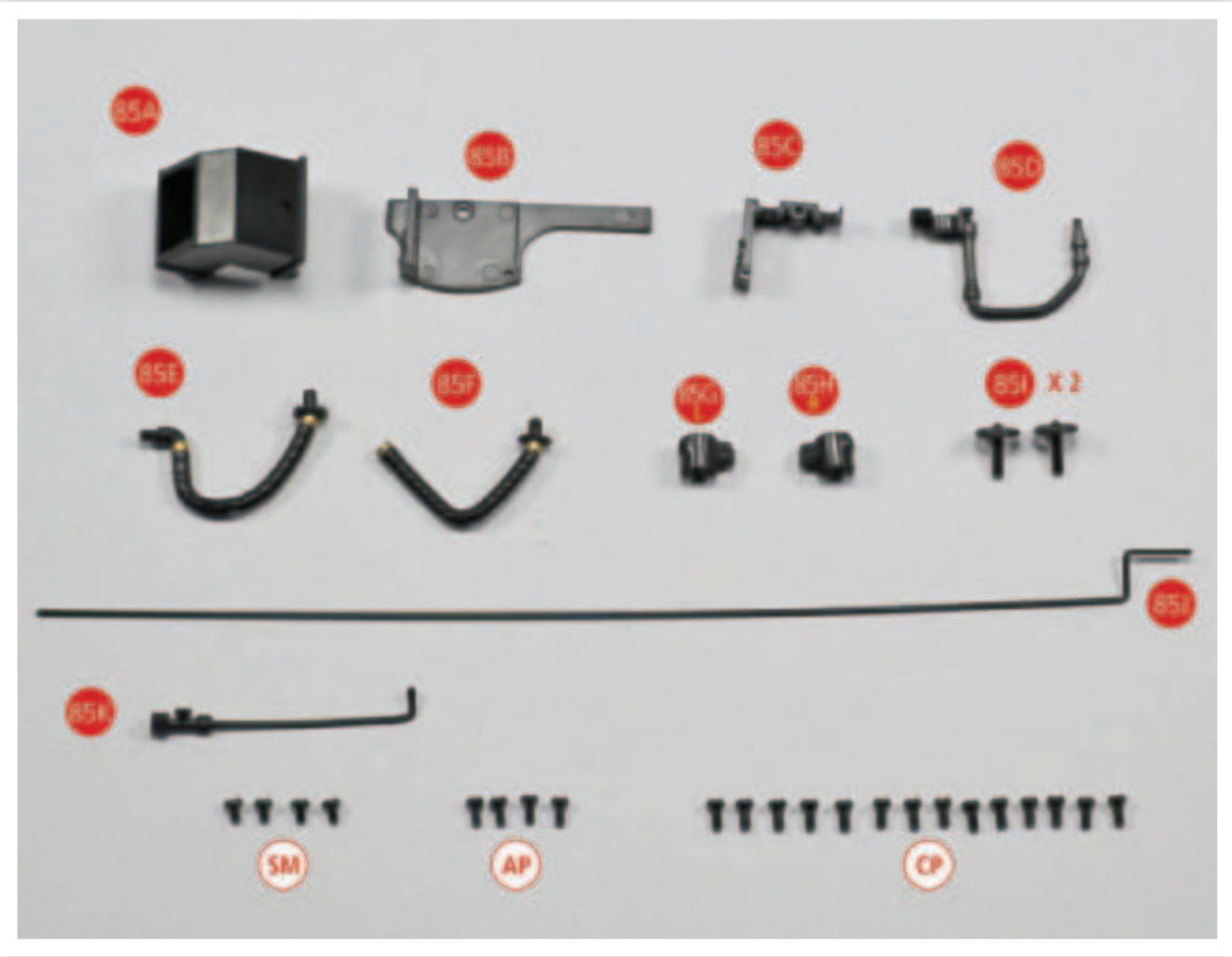

Les pièces du kit numéro 85

85A	Tête d'attelage du tender pièce 1
85B	Tête d'attelage du tender pièce 2
85C	Tête d'attelage du tender pièce 3
85D	Conduite d'eau 1
85E	Conduite d'eau 2
85F	Conduite d'eau 3
85G	Manchon 1
85H	Manchon 2
85I	Vanne (x 2)
85J	Conduite de freinage
85K	Raccord de freinage
Vis SM	M1,7 x 3 (3 + 1)
Vis AP	M1,7 x 4 (3 + 1)
Vis CP	M2,0 x 4 (12 + 2)

1
85C
AP
85B

2
85C
85B

3
85B
AP

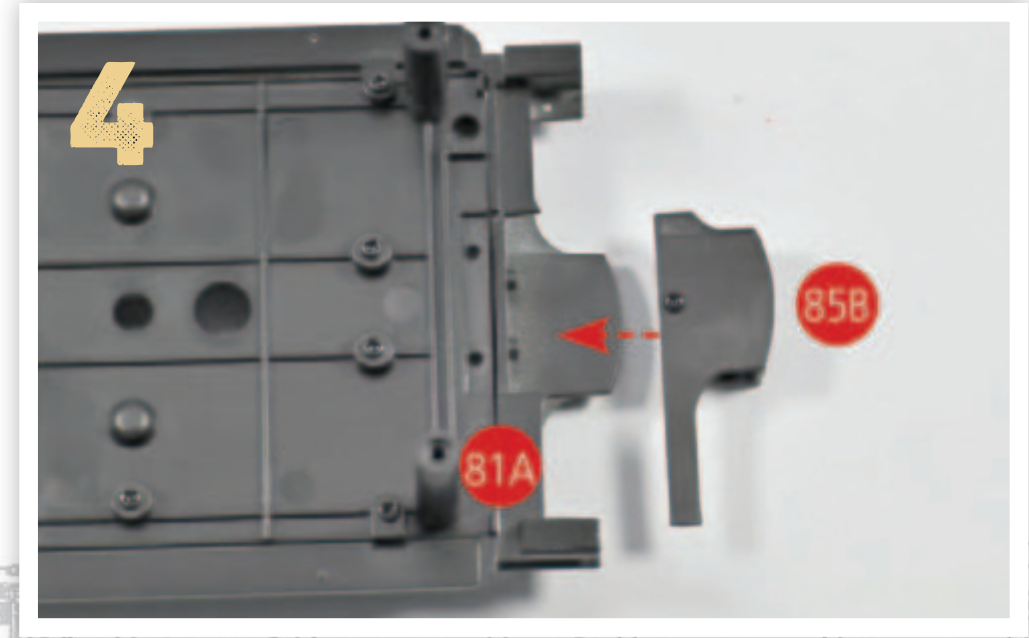
4
85B
81A

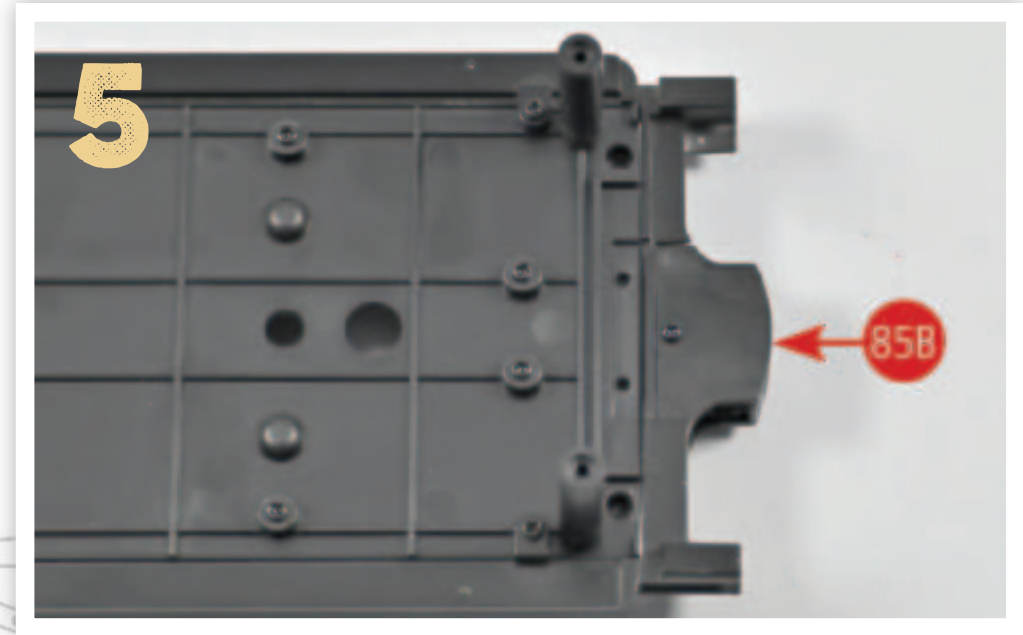
5
85B

6
SM
SM

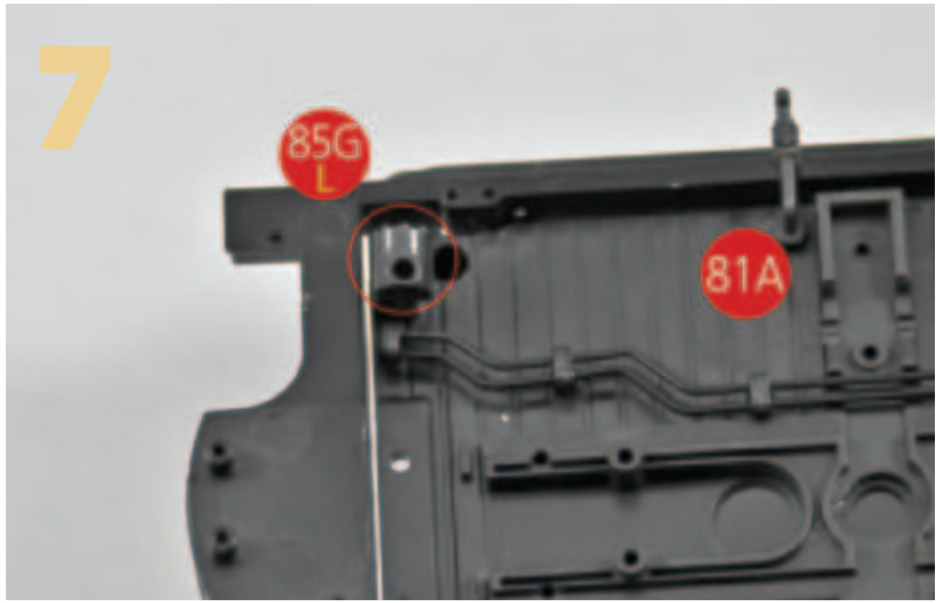
7
85G
L
81A

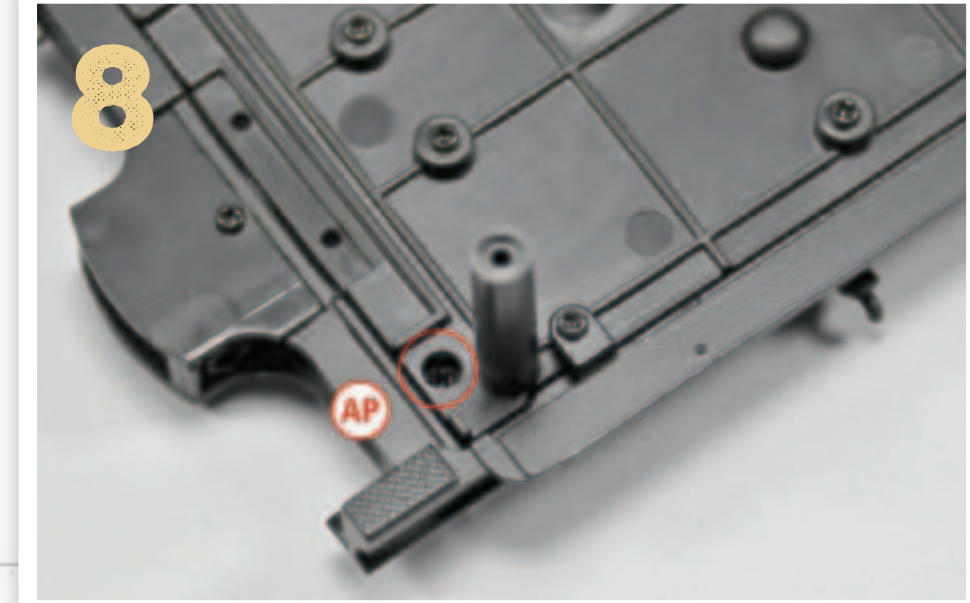
8
AP

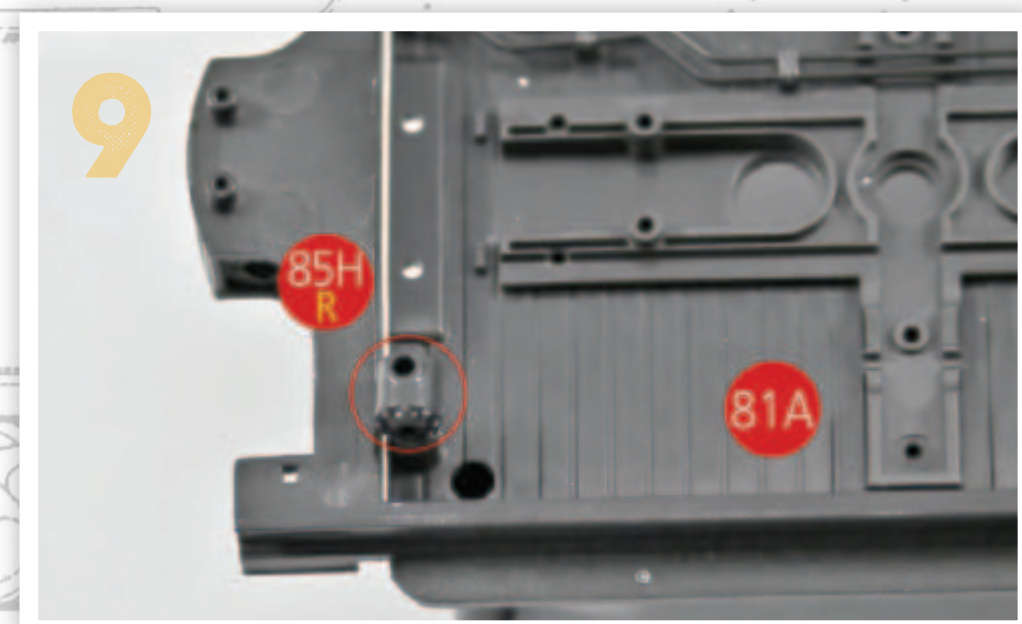
9
85H
R
81A

10
AP

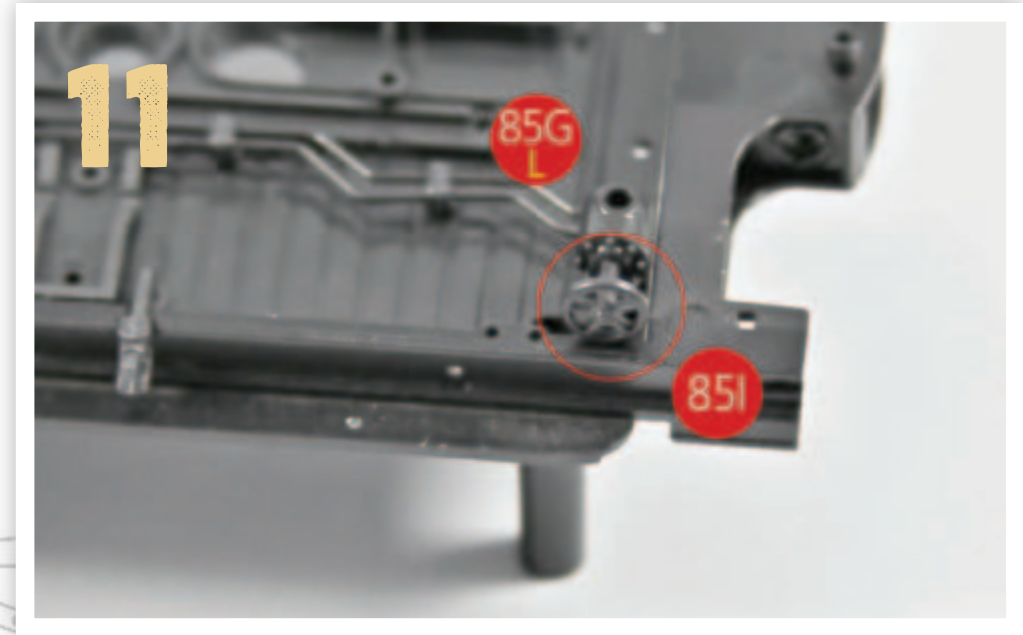
11
85G
L
85I

85H
R
85I
12

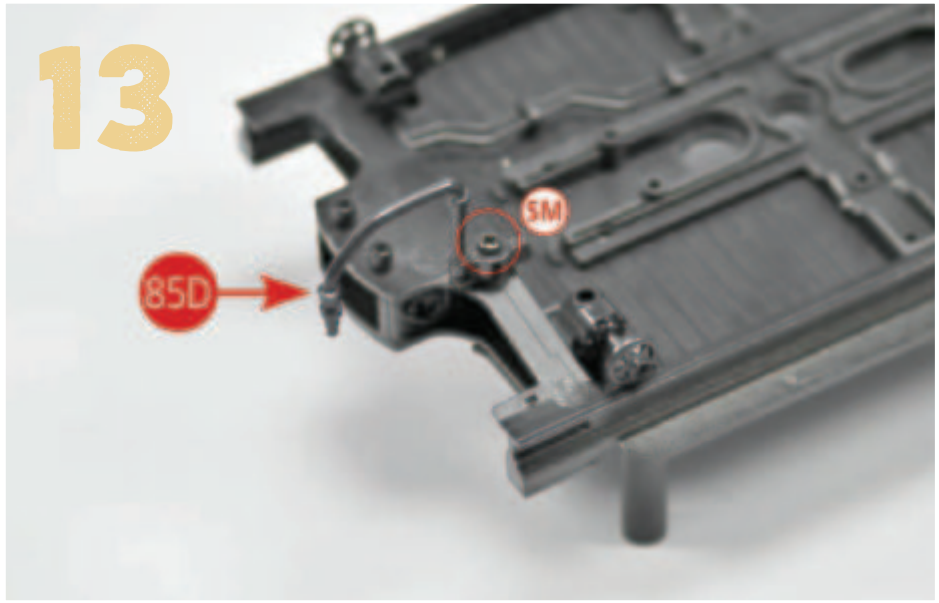
13
5M
85D

85D
14

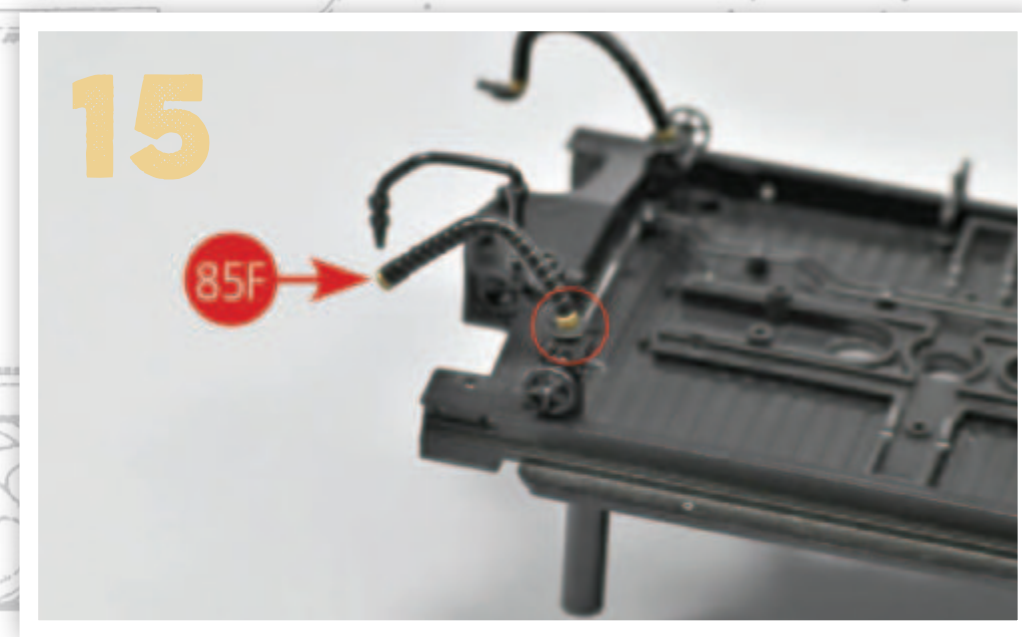
15
85F

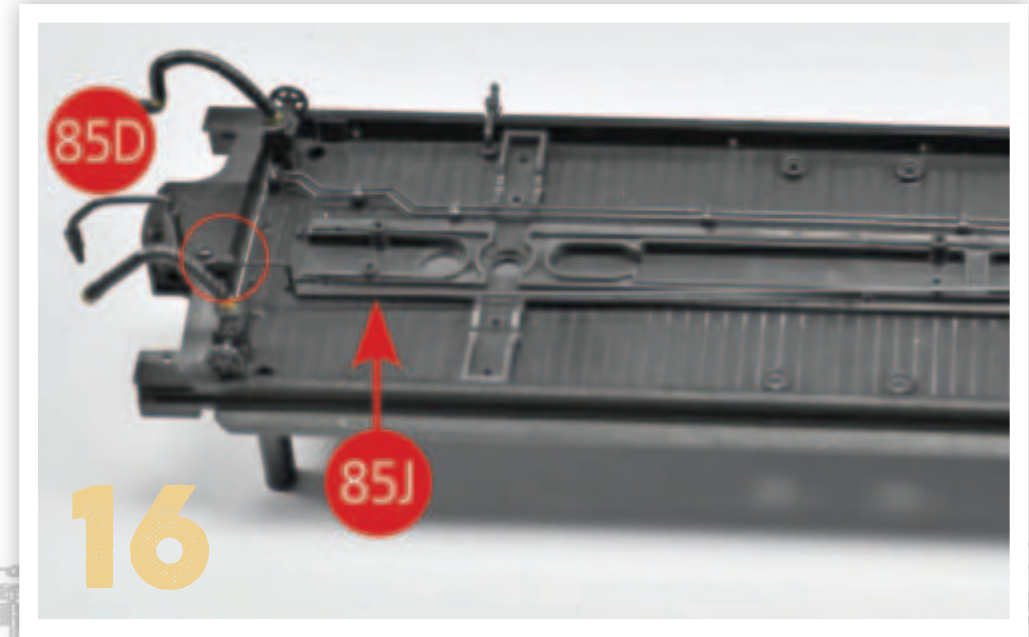
85D
85J
16

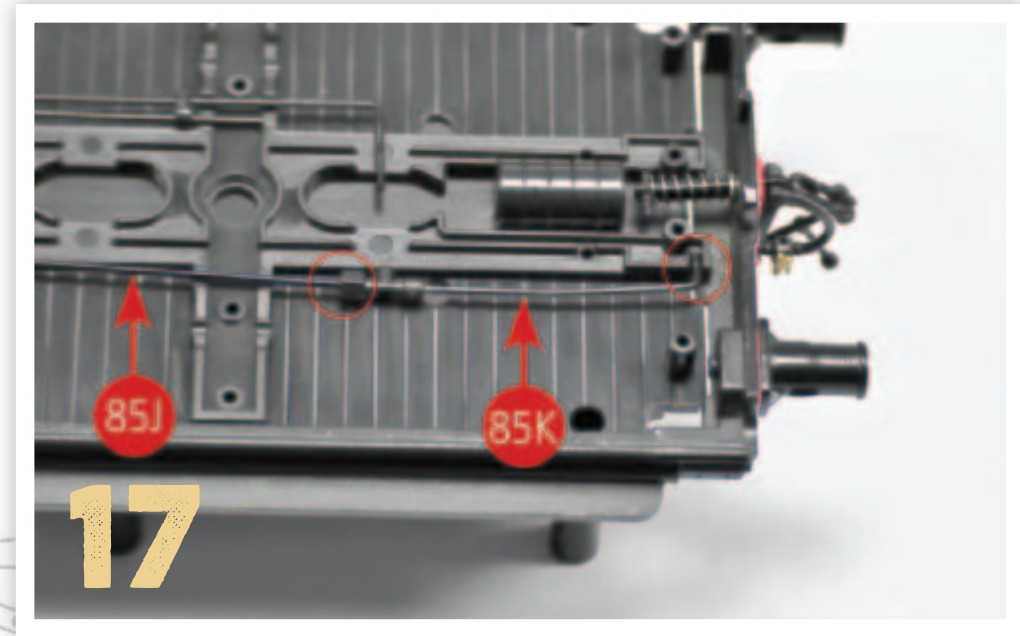
85J
85K
17

18
85A

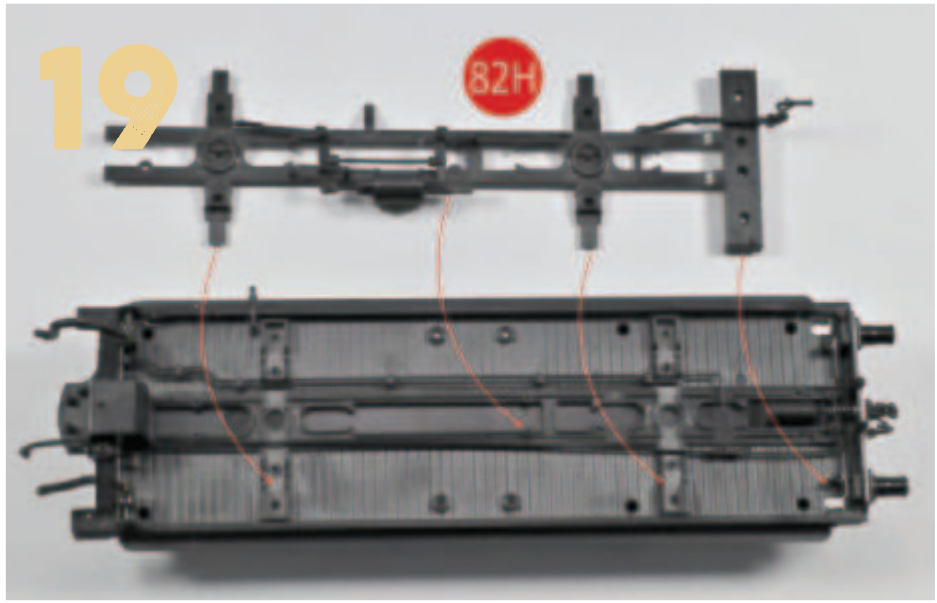
19
82H

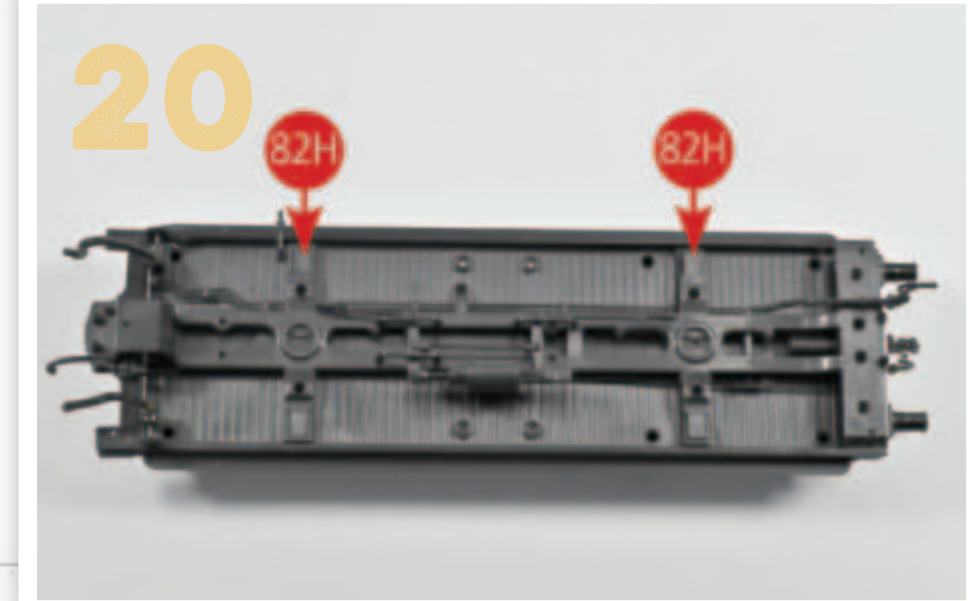
20
82H
82H

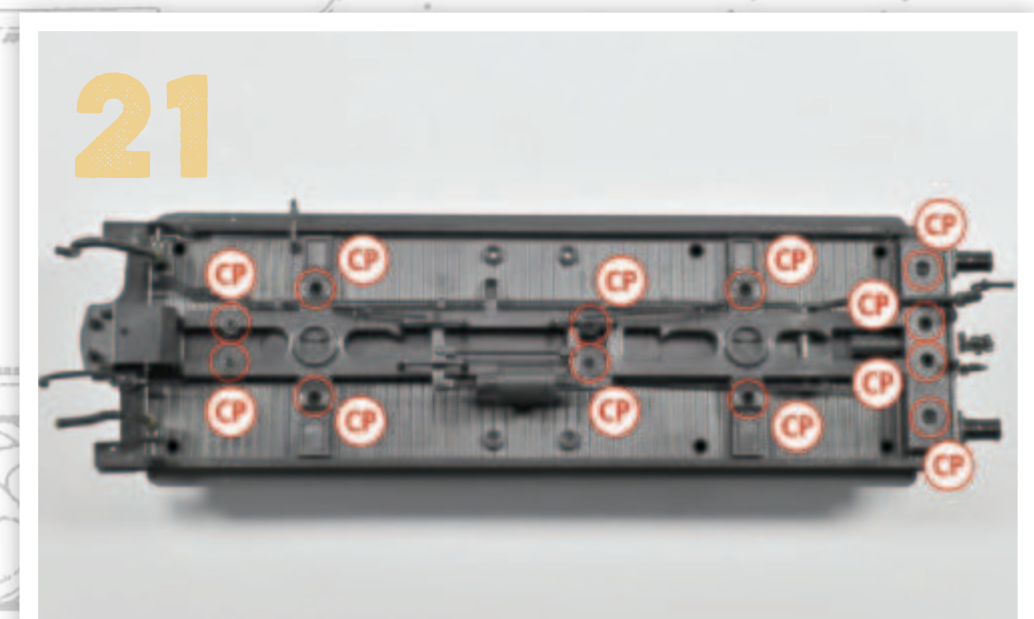
21
CP

VUE FINALE

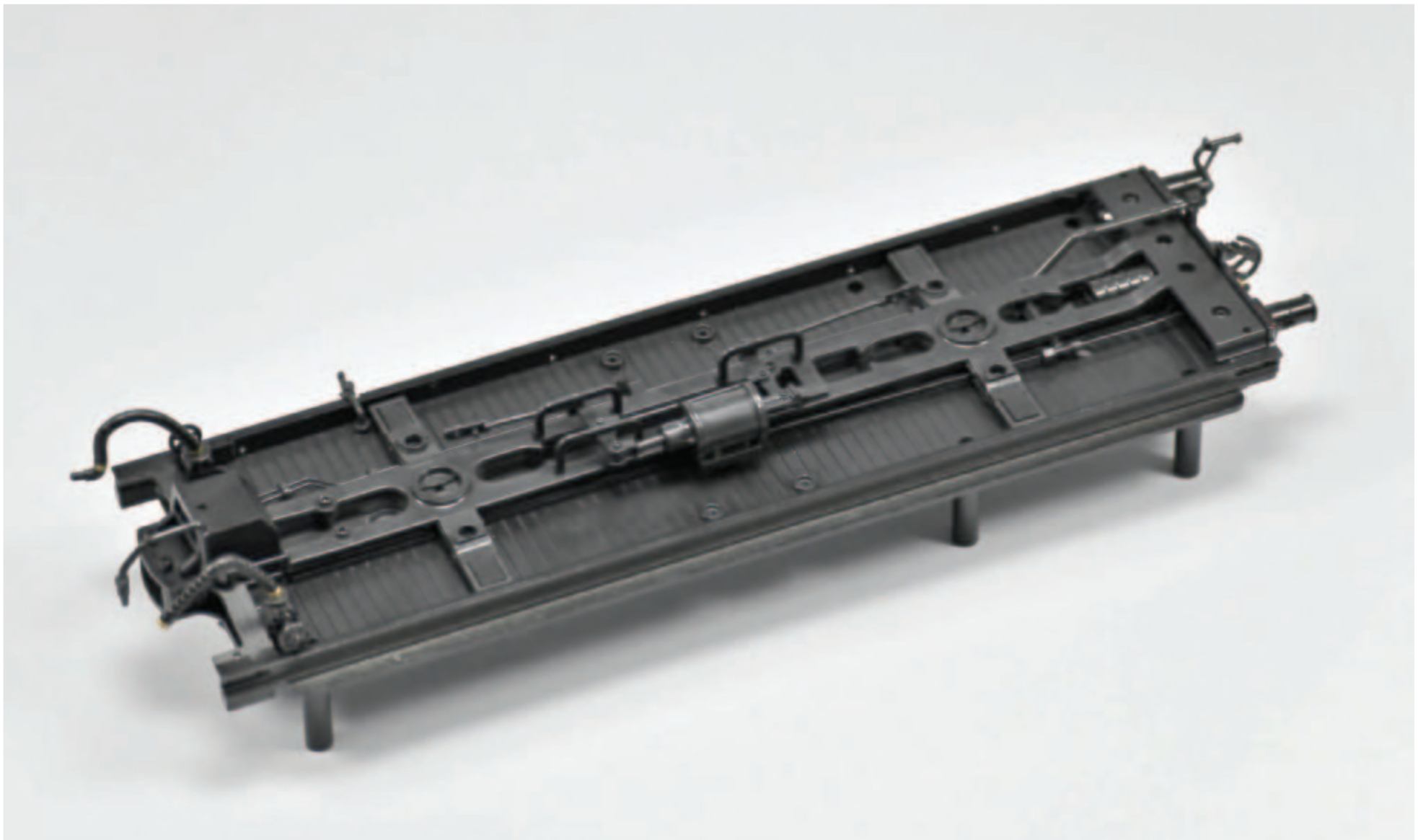

Équipement du dessous du châssis

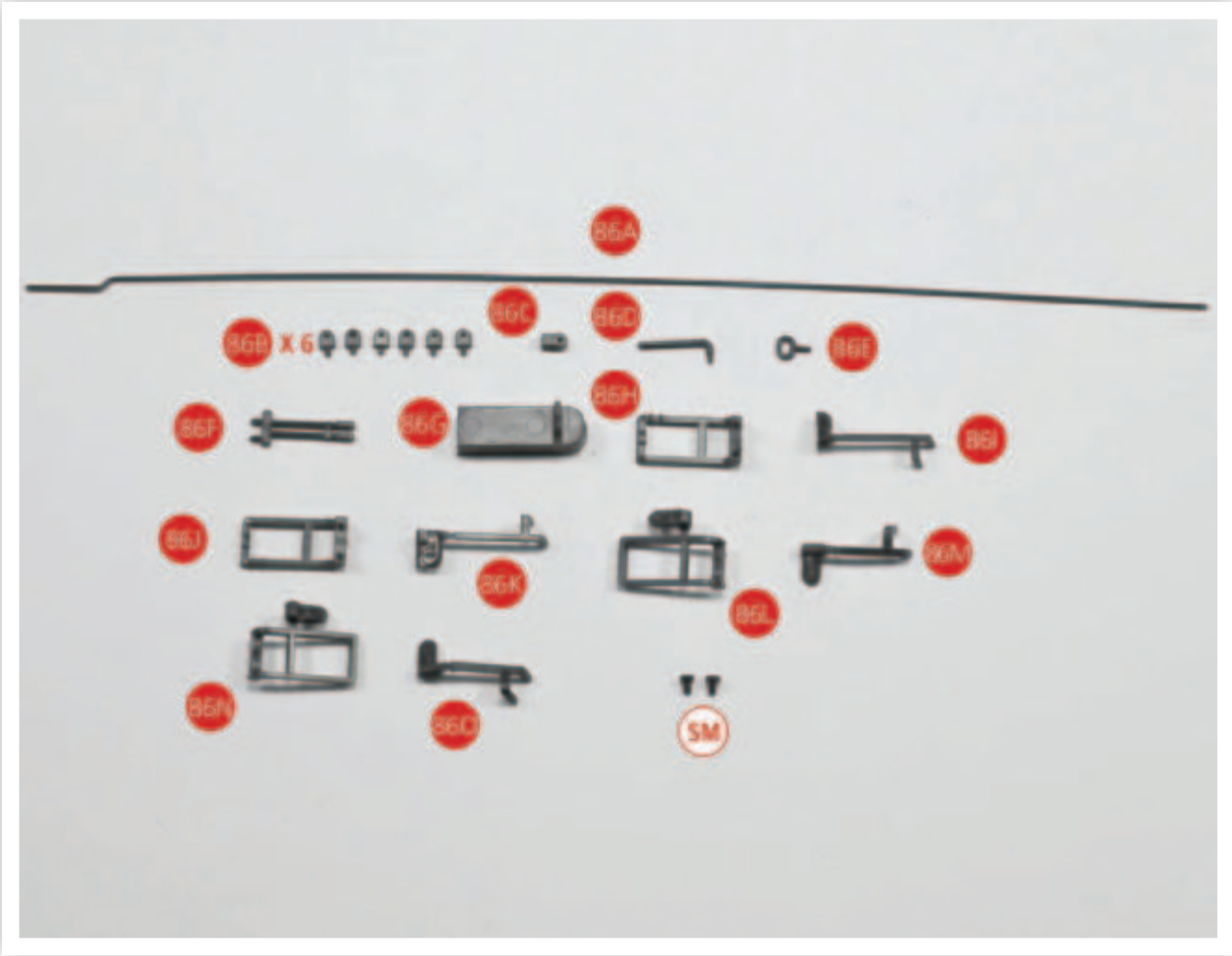

Les pièces du kit numéro 86

86A	Conduite de freinage
86B	Support de conduite 1 (x 6)
86C	Support de conduite 2
86D	Conduite 1
86E	Anneau
86F	Support
86G	Logement de l'extincteur
86H	Marchepied 1
86I	Marchepied 2
86J	Marchepied 3
86K	Marchepied 4
86L	Marchepied 5
86M	Marchepied 6
86N	Marchepied 7
86O	Marchepied 8
Vis SM	M1,7 x 3 (1 + 1)

1

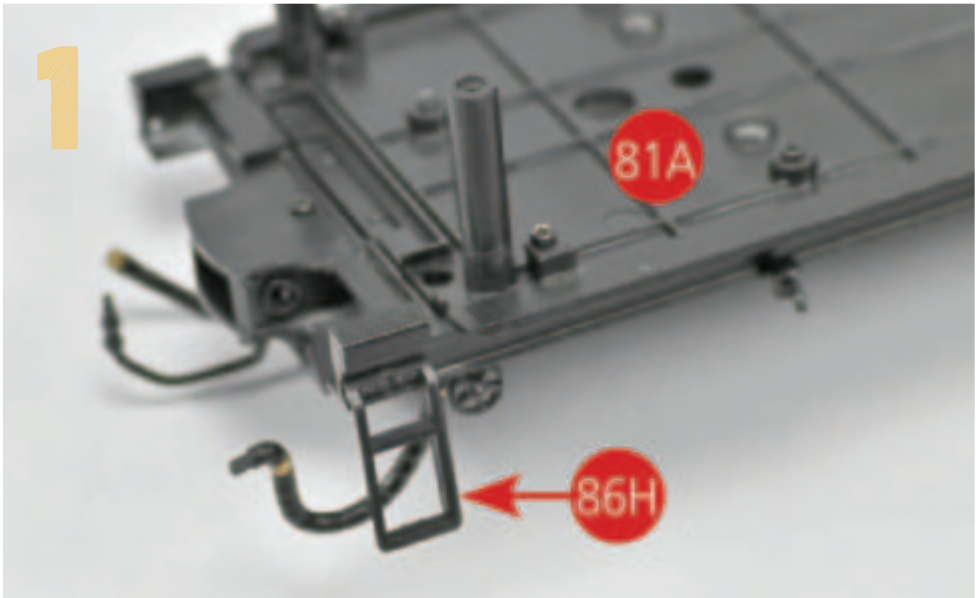

2

3

4

5
86J

6
86K

7
86K

8
86J
86K

9

10

11

12

13

14

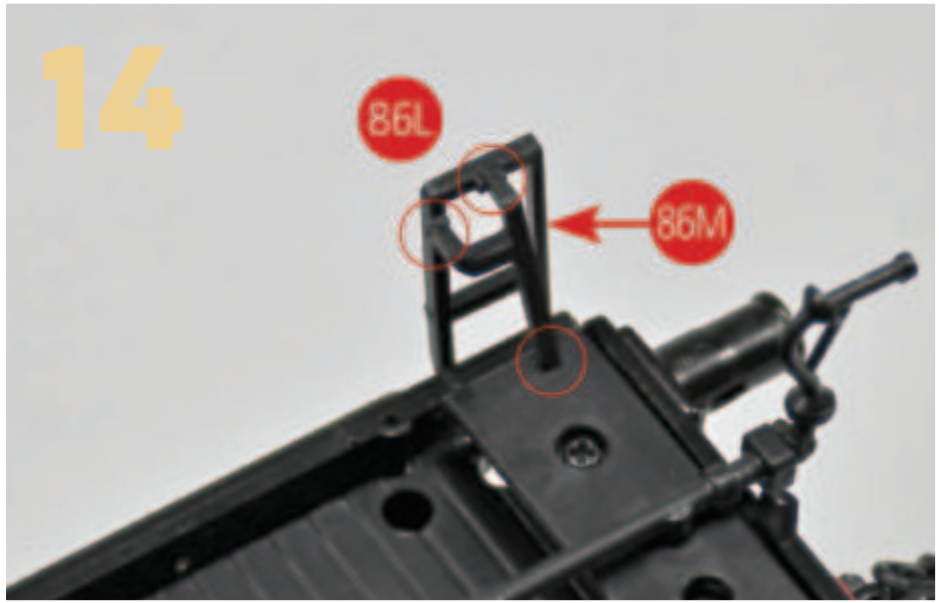

15

16

17
86N

18
860

19
860

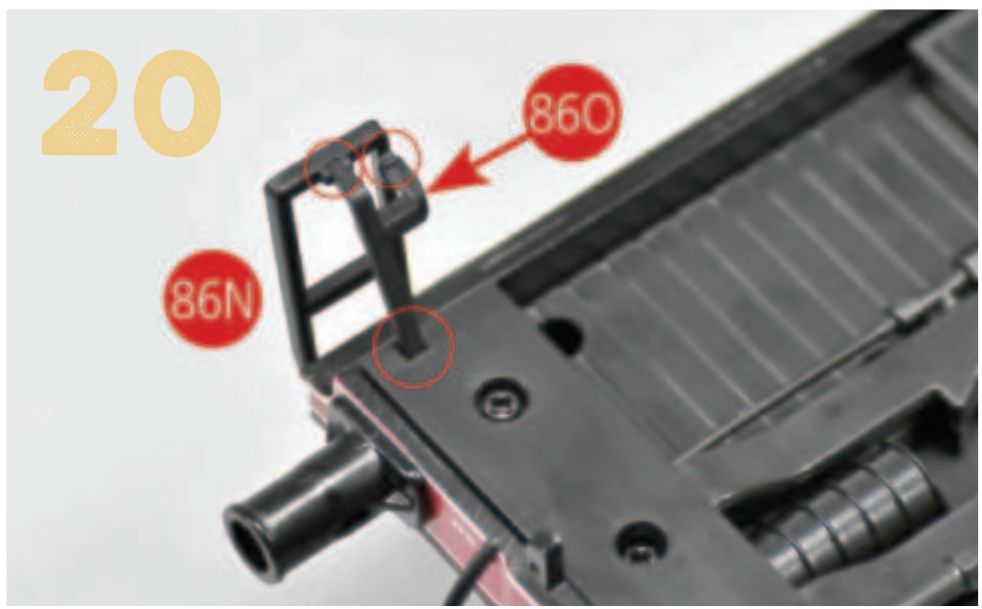
20
860
86N

21
86B X 8

22
86B
86B
86B
86B
86B
86B

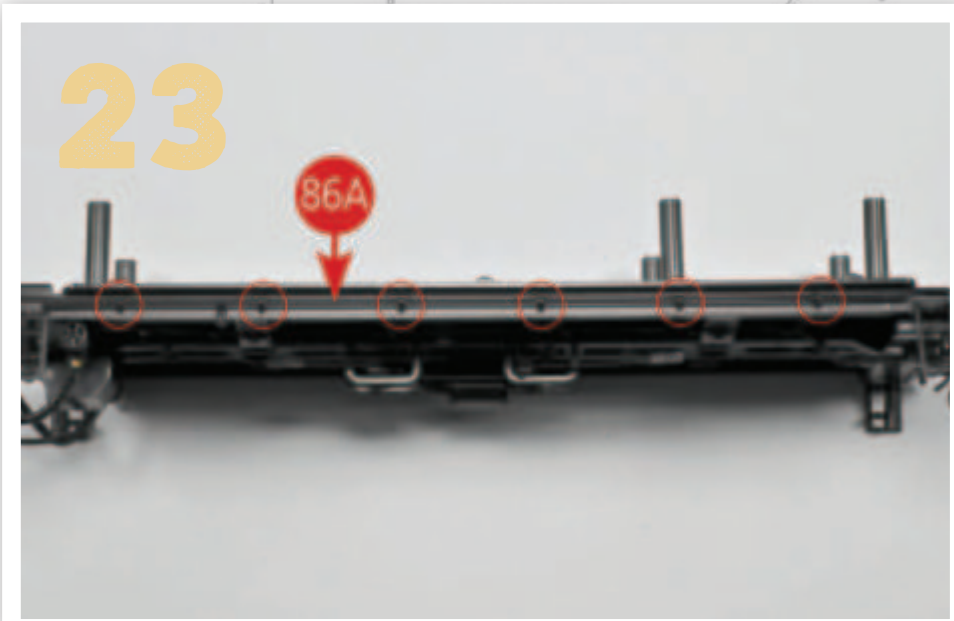
23
86A

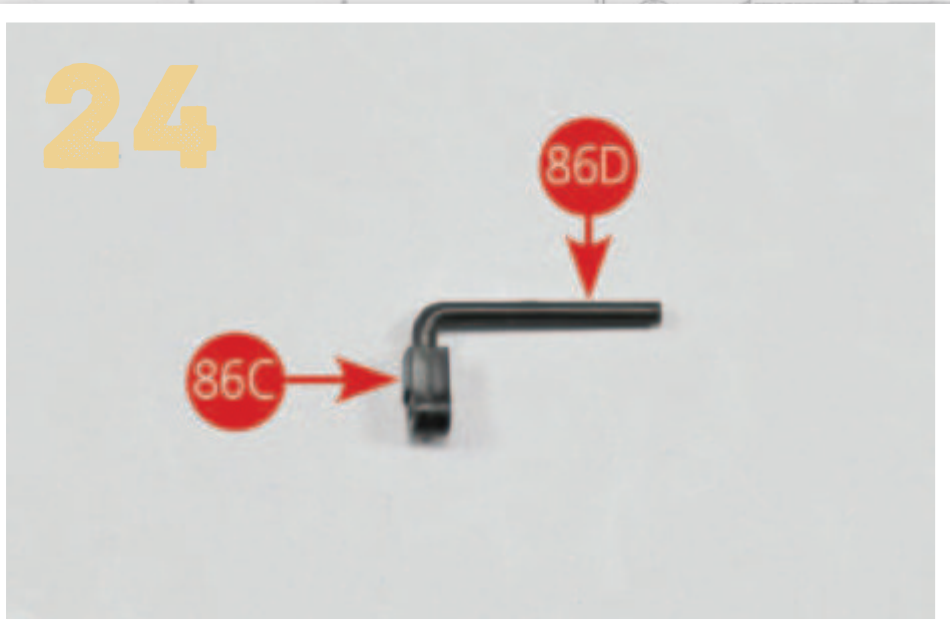
24
86D
86C

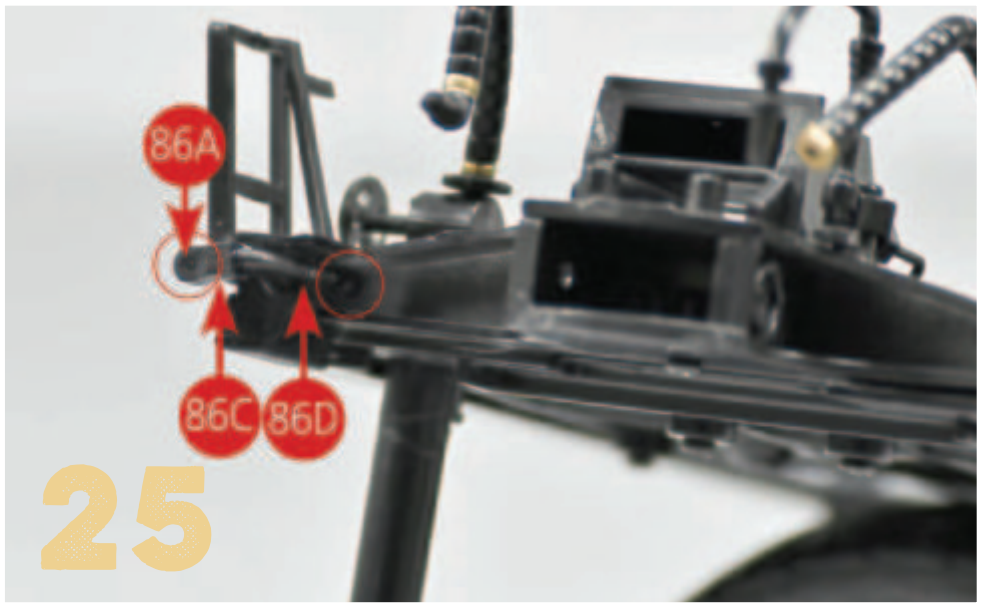
86A
86C
86D
25

26
86E

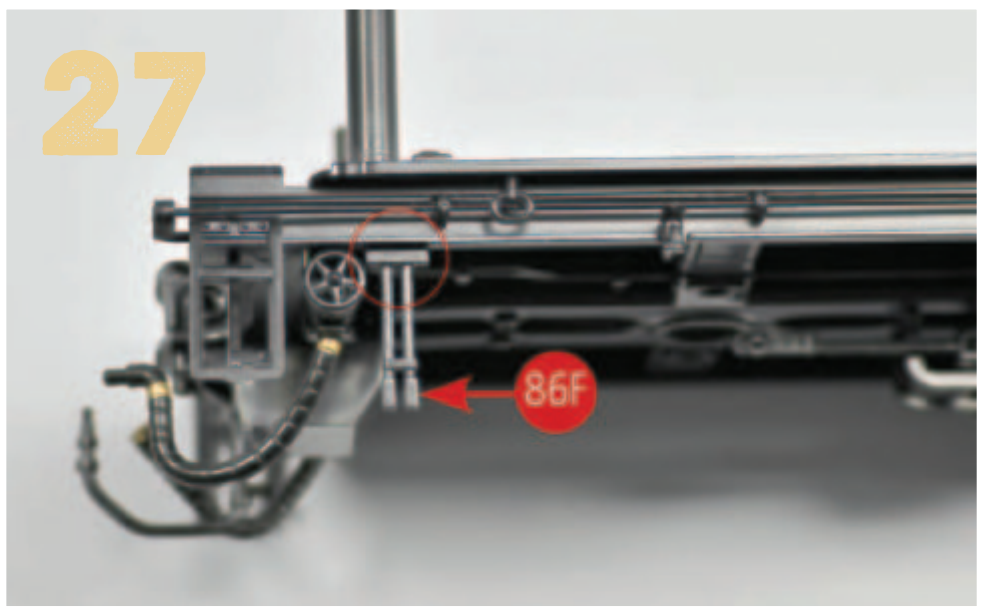
27
86F

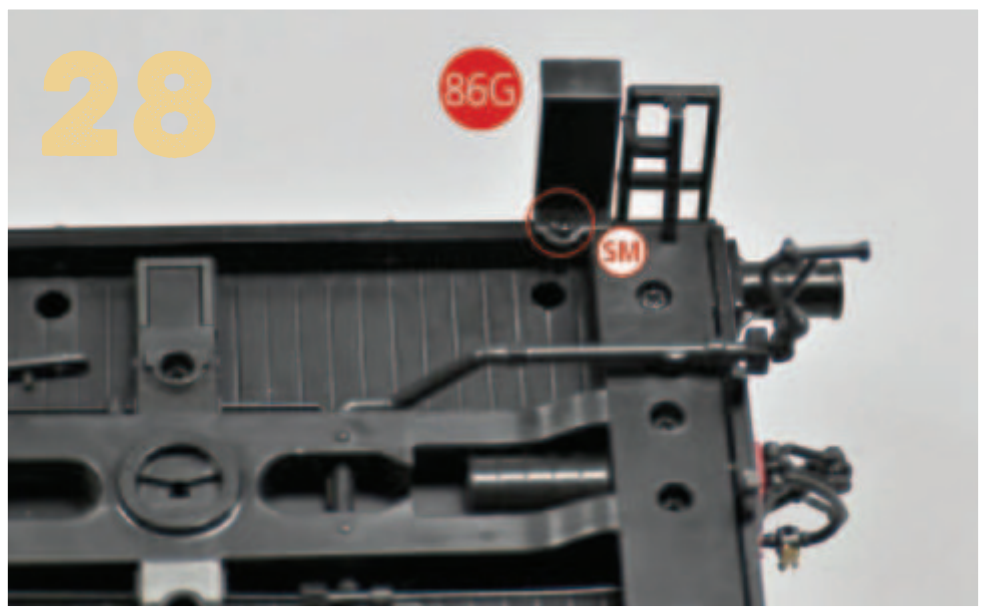
28
86G
SM

VUE FINALE

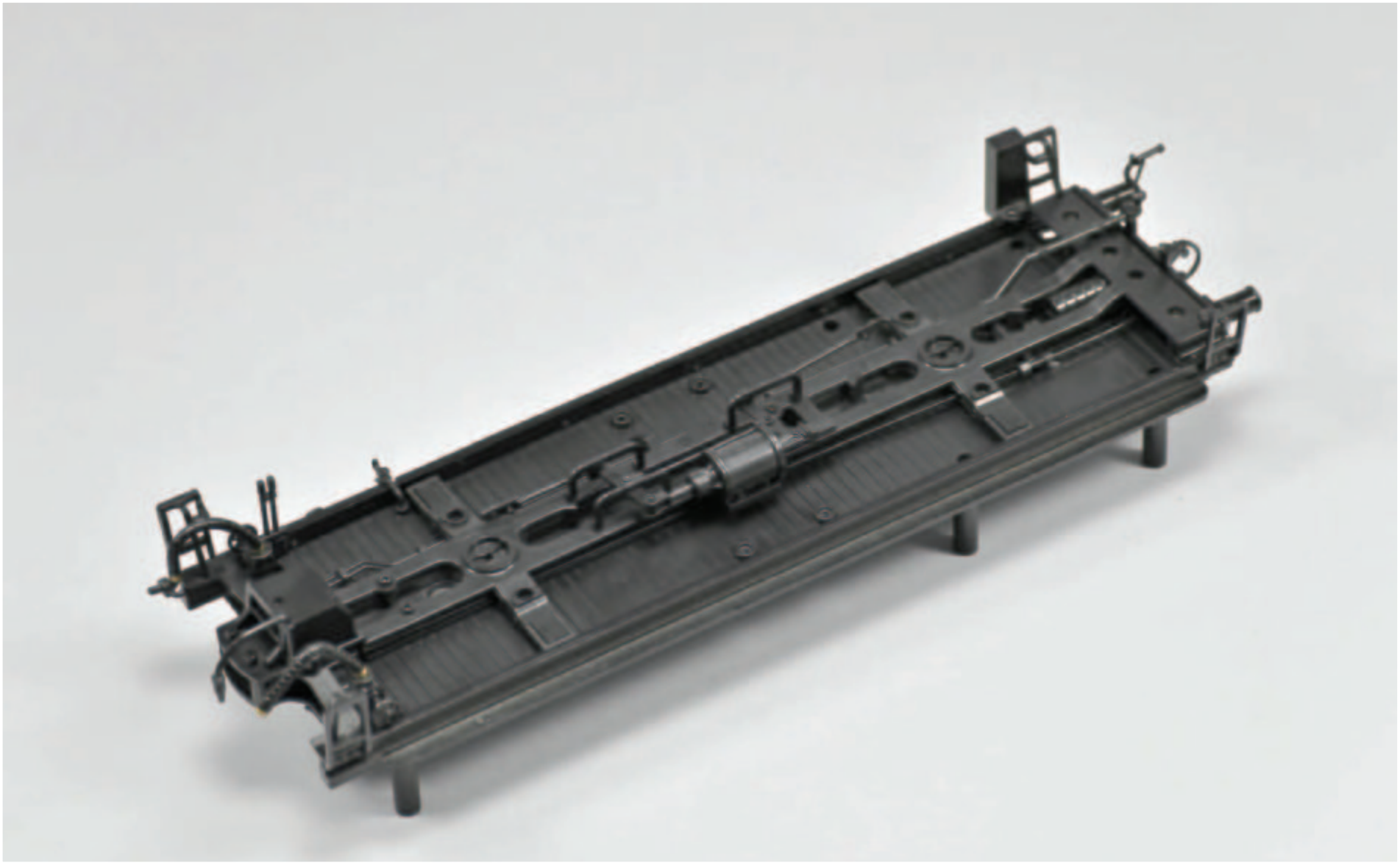

Montage des coffres

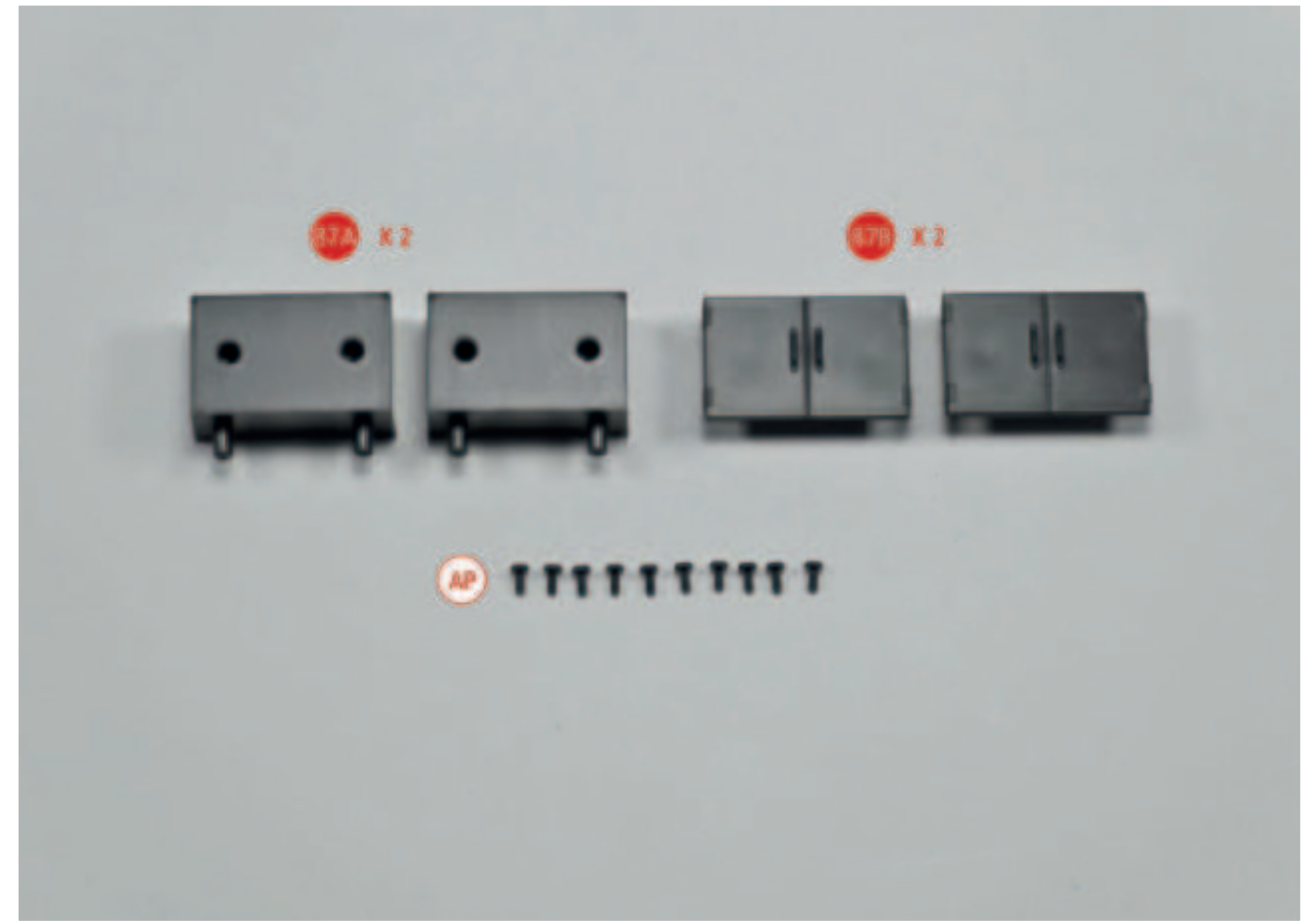

Les pièces du kit numéro 87

87A	Coffre 1 (x 2)
87B	Coffre 2 (x 2)
Vis AP	M1,7 x 4 (8 + 2)

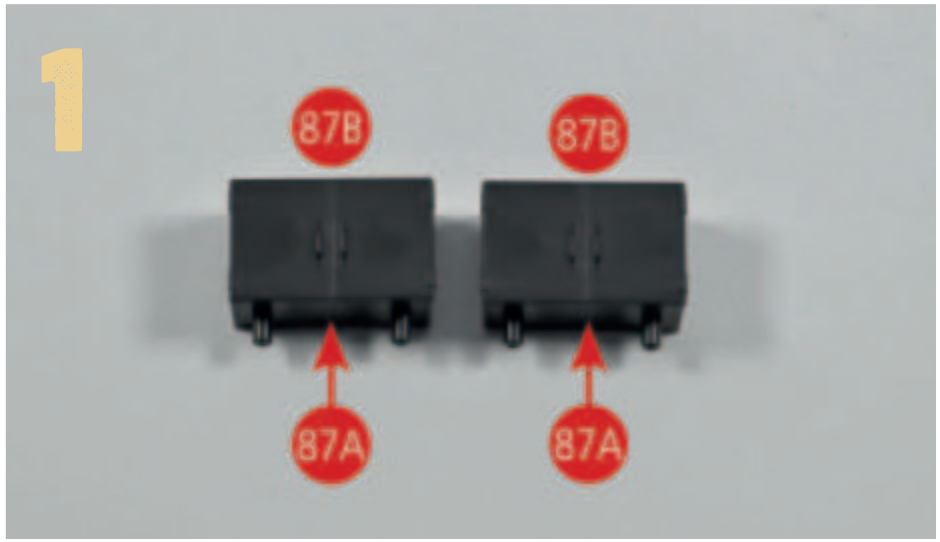
1
87B
87B
87A
87A

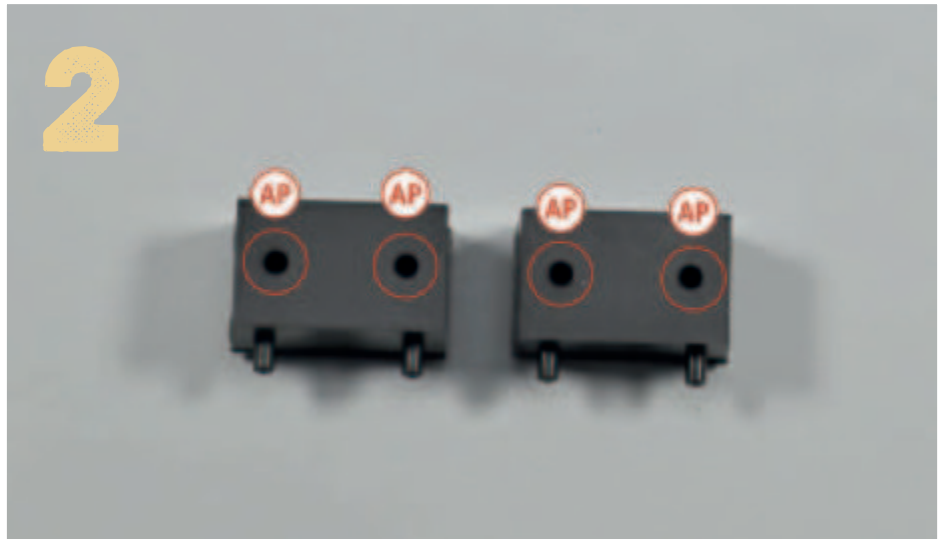
2
AP
AP
AP
AP

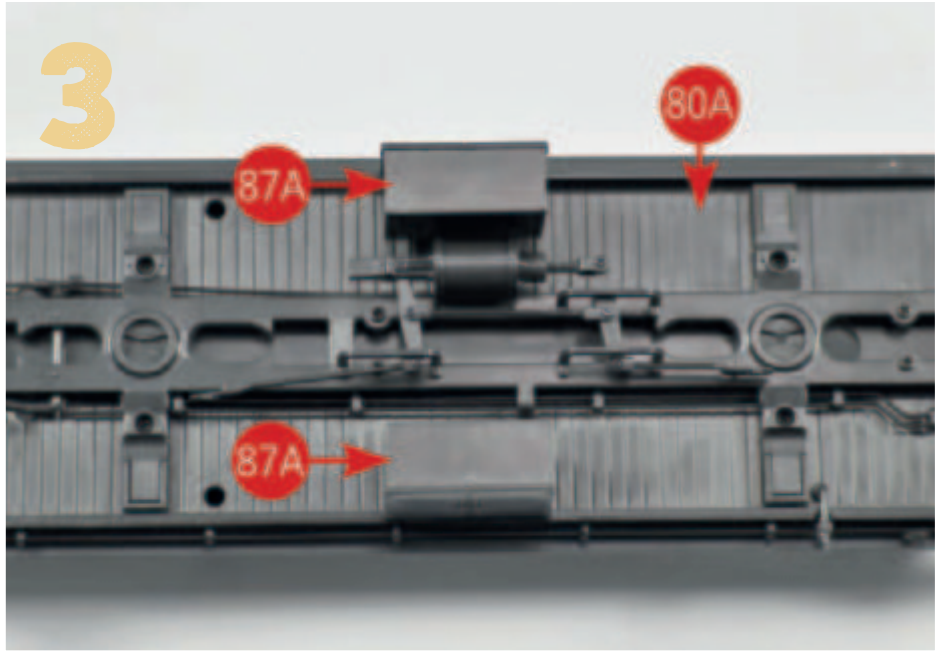
3
80A
87A
87A

4
AP
AP
AP
AP

VUE FINALE

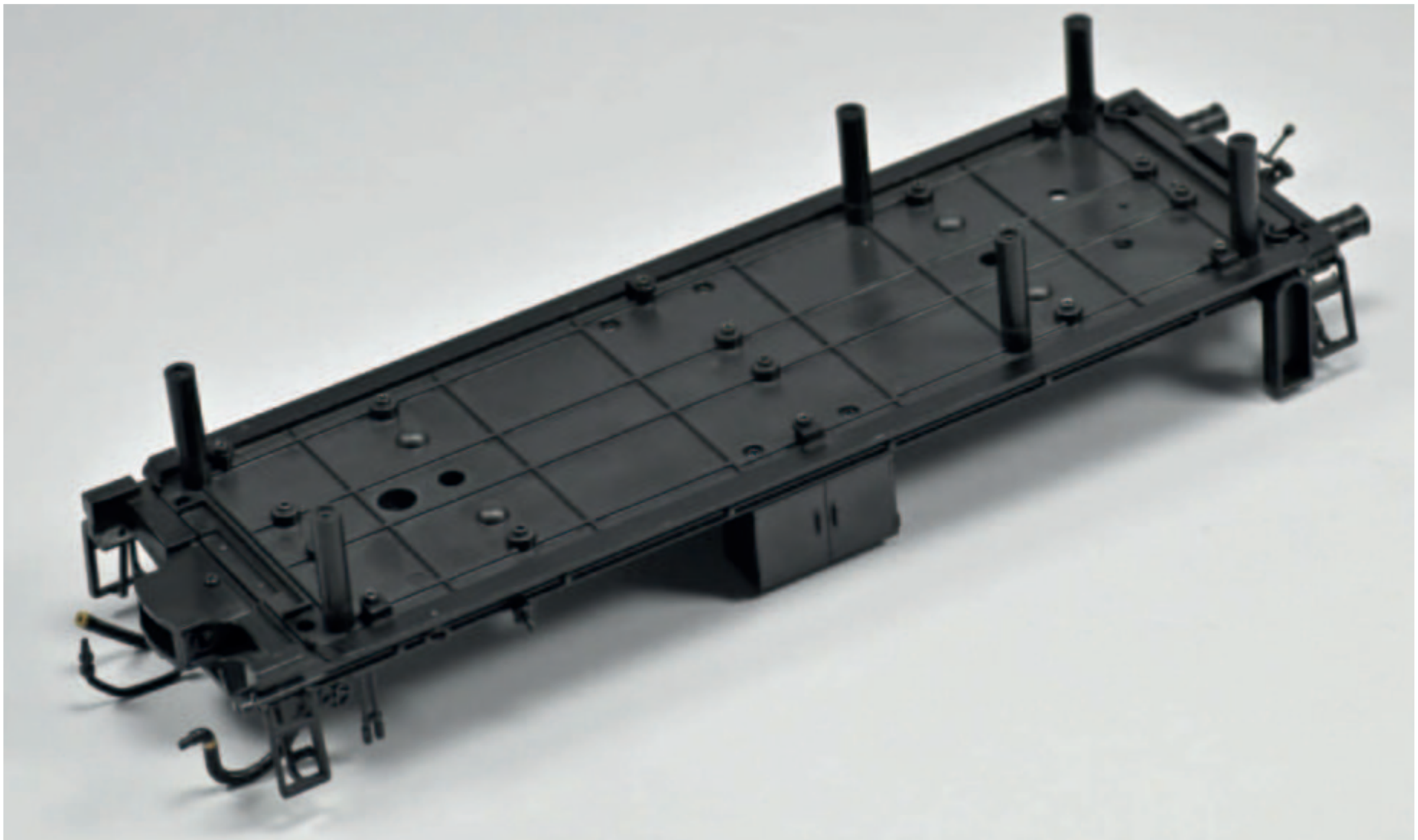

Assemblage du premier bogie du tender

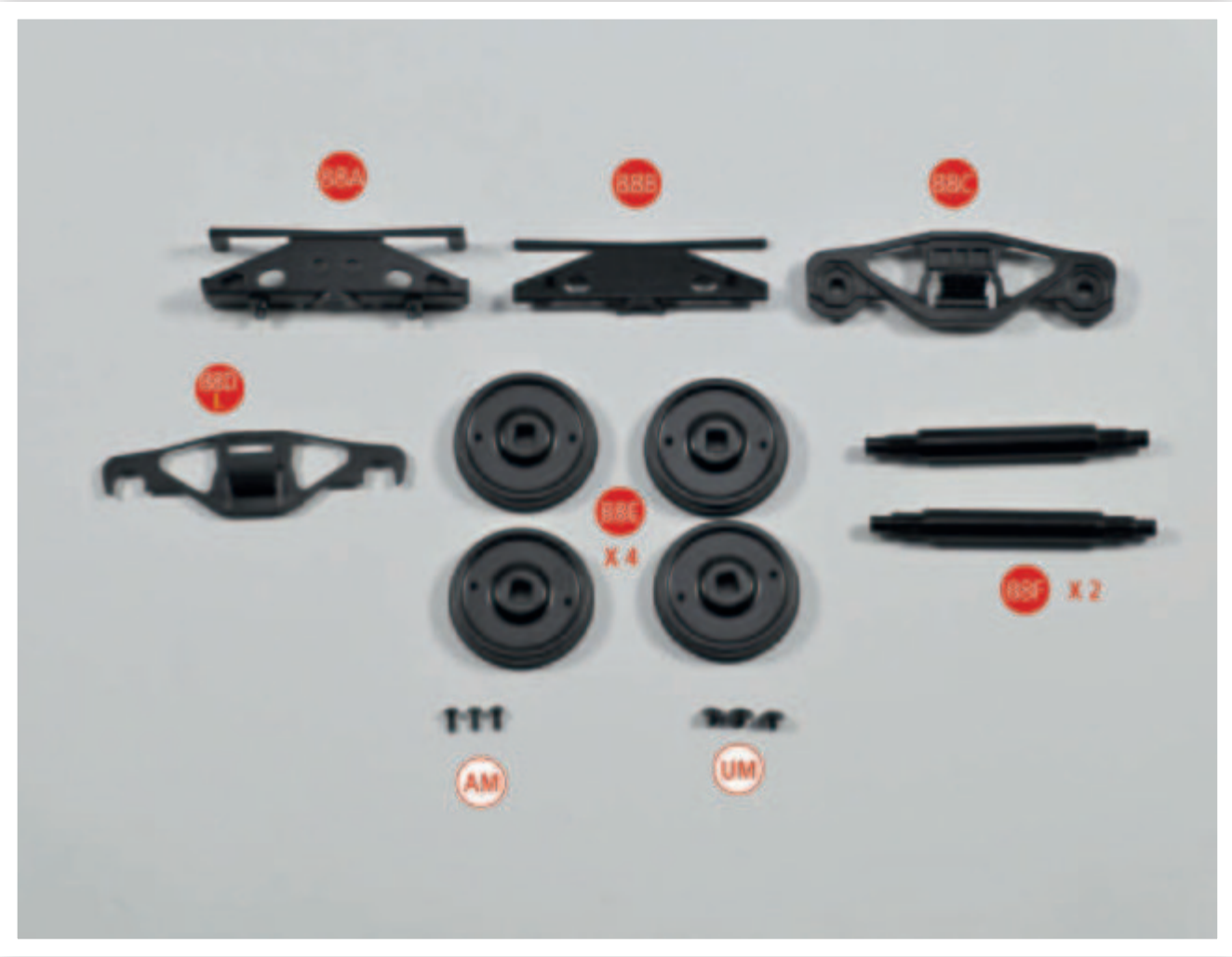

Les pièces du kit numéro 88

88A	Renfort de châssis de bogie 1
88B	Renfort de châssis de bogie 2
88C	Flanc de châssis de bogie Bettendorf 3
88D	Flanc de châssis de bogie Bettendorf 4
88E	Roue (x 4)
88F	Corps d'essieu (x 2)
Vis AM	M1,7 x 4 (2 + 1)
Vis UM	M1,7 x 3 x 5,5 (2 + 1)

1
88A
88B

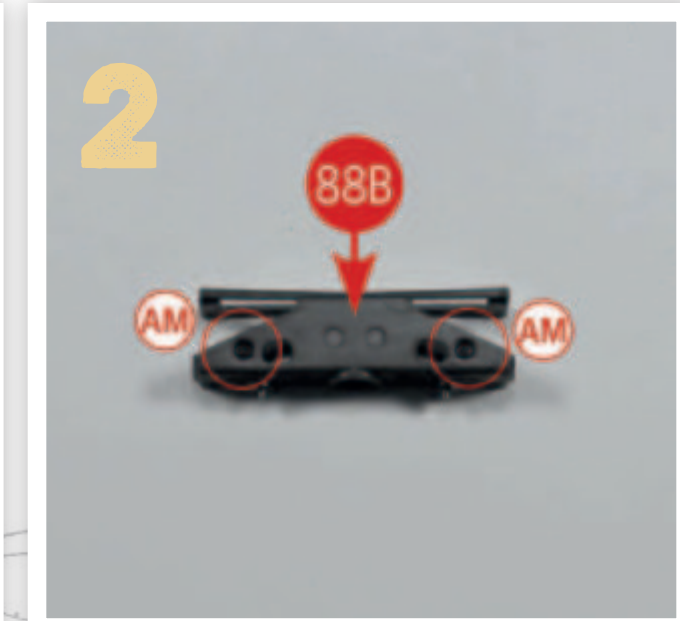
2
88B
AM
AM

3
88D
88C

4
88D
88C

5
88F
88F
88E
88E

6
88F
88F
88E
88E

7
88E
88E
88D
L
88C

8
88C
JM
JM

9
88F
88F
88E
88E

VUE FINALE

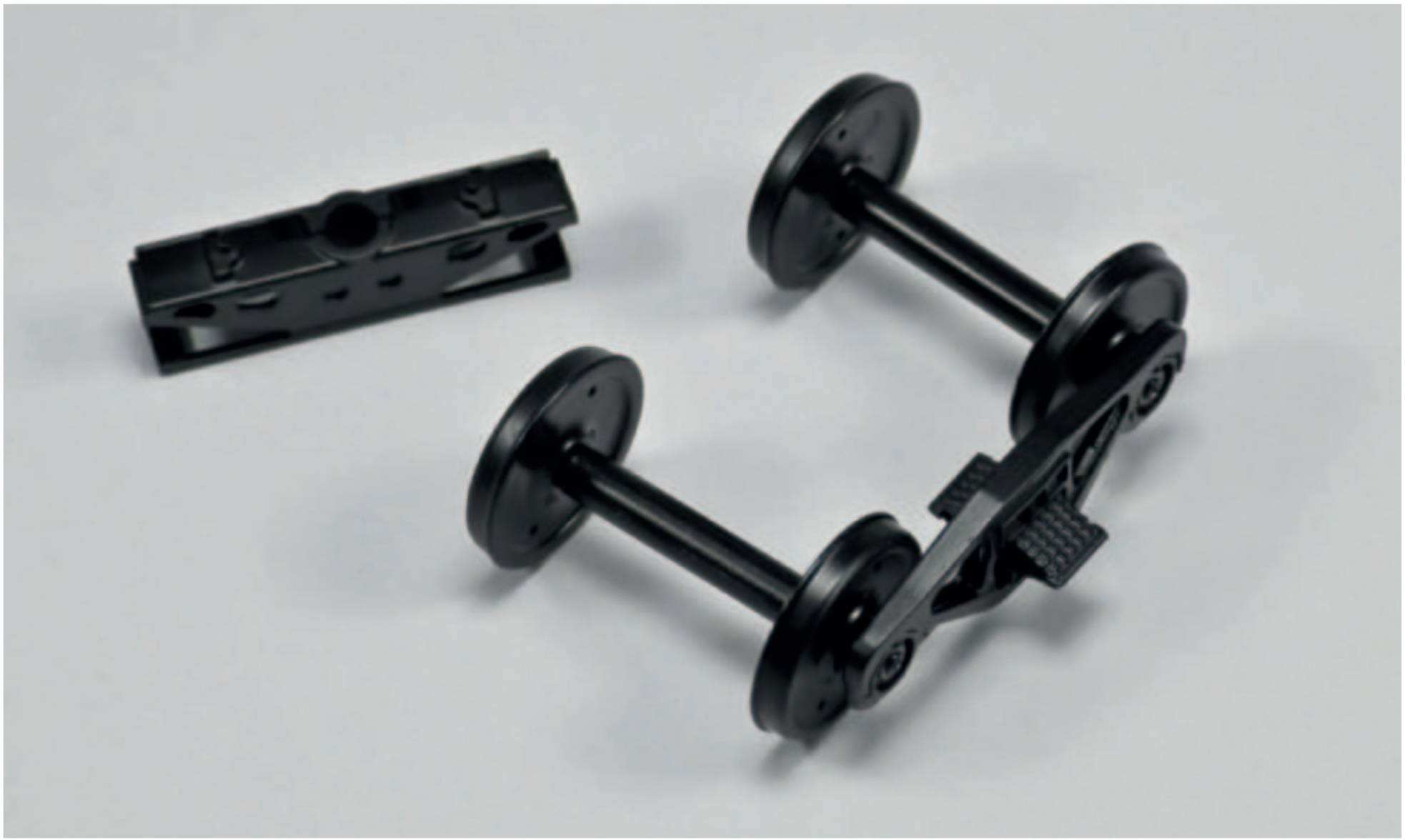

TOUTE UNE ÉPOQUE

En 1948, dans les grandes gares parisiennes règne l'habitude de « voyager lourd » avec une quantité de bagages incroyable. Des armées de porteurs et des « trains » électriques de chariots à bagages courent depuis les guichets d'enregistrement des bagages et les fourgons des trains à quai. Ce temps est, bien sûr, révolu…

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°23

KITS 89-90-91-92

échelle 1/32

ixoCOLLECTIONS

INFO SERVICE DIF SHOP 05 61 34 39 39

M 02357 - 23 - F: 59,99 € - EY

+LOCOMOTIVE BOX A MONTER

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Les 141-R au sommet de leur règne 3

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La « General », star du Far West y compris au cinéma 6

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°23

Kits 89-90-91-92 7

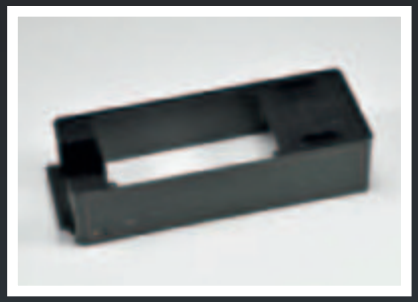

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G. Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A.
Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé, dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

FR BE CA
LE TRI FACILE
EMBALLAGES + PLASTIQUES
BAC DE TRI
Séparez les éléments avant de trier

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande

Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.

2.2 Refus d'honorer la commande par la Société

La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.

2.3 Paiement de la commande

Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation

En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.

5.2 Retour des produits

Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.

5.3 Résiliation d'un abonnement

Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LES 141-R, AU SOMMET DE LEUR RÈGNE

Commandées à l'industrie américaine, ces machines à vapeur sont très différentes des françaises et marquent, surtout par leur nombre de 1 323 locomotives, un tournant dans la fin de l'histoire de la traction vapeur en France.

Constituant la plus importante série ayant jamais roulé en France, la 141-R américaine assure, au début des années 1950, 44,8% du tonnage total de la SNCF. Capables d'assurer un parcours journalier de l'ordre du double des locomotives SNCF classiques, d'une grande robustesse et d'une grande simplicité, pouvant être conduites en « banalisation » (c'est-à-dire par des équipes non titulaires se relayant, contrairement à la tradition SNCF d'équipes titulaires de leur machine), ces locomotives sont produites pour la France par les USA dans le cadre du plan Marshall.

Ci-contre : L'arrivée des 141-R se fera sur un réseau SNCF qui se convertit massivement à la traction diesel, y compris pour des trains de voyageurs rapides et lourds. Les A1A-A1A-68500 feront difficilement leurs premières armes sur les grandes lignes et rappelleront, pour un temps encore, que la vapeur était puissante et fiable.

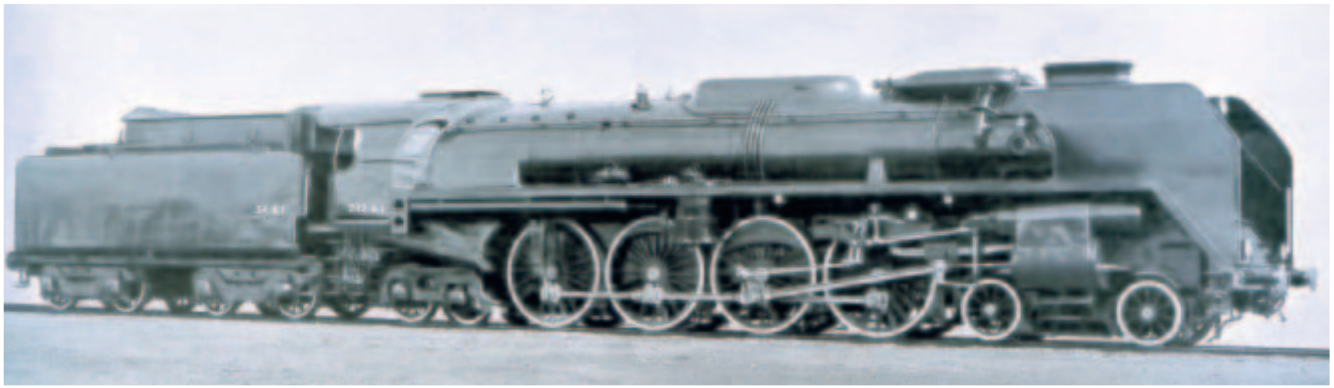

Ci-contre et ci-dessous : *Quand les 141-R arrivent, quelques ingénieurs SNCF croient encore en l'avenir de la vapeur, comme le célèbre André Chapelon à qui la SNCF laisse faire des essais avec la 242-A-1 qui développe 4 000 ch. Dès la retraite de Chapelon en 1953, la page sera tournée et cette locomotive sera ferraillée en 1957.*

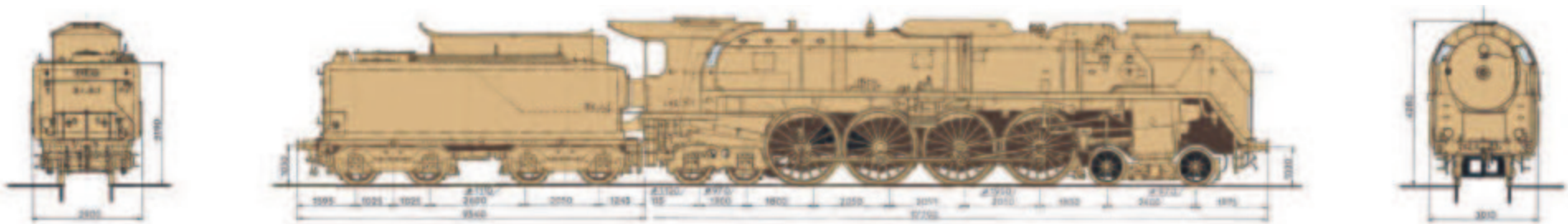

Elles sont fabriquées d'après un modèle ancien datant de 1918 et modifié ; elles sont livrées à partir de 1945. En 1946, déjà 700 locomotives R sont en service et, en 1947, la totalité des R sont actives et démontrent que des machines plus simples, moins économes en charbon parce que moins perfectionnées, peuvent être plus rentables.

ELLES OBLIGENT LES INGÉNIEURS SNCF À PRENDRE CONSCIENCE DE FAITS NOTOIRES

Ceci ne manque pas de provoquer au sein de la SNCF une réflexion en matière de politique de traction à la fin des dernières années 1940. Il ressort que la grande tradition française de locomotives perfectionnées, « poussées », conduites en finesse par des équipes titulaires et hautement qualifiées, était tout compte fait une politique chère et une grave erreur financière. Avec la 141-R une autre politique s'est mise en place par la force des choses, avec des machines à moteur à simple expansion, un graissage automatique, des rattrapages de jeu automatiques, etc. La SNCF découvre que le charbon, malgré son prix élevé, coûte moins cher que la main d'œuvre, et qu'il vaut mieux lutter sur le front des économies de maintenance et de conduite que sur celui du charbon seul ; en attendant de résoudre le problème du charbon par sa pure et simple suppression. La conversion d'une moitié des 141-R à la chauffe au fuel sera une solution, en attendant surtout la reprise des grandes électrifications ou l'arrivée de la traction diesel.

Pourtant, la commande des 141-R ne fut pas faite expressément dans ce sens : il s'agissait de faire appel à la seule industrie au monde capable, à la fin de la guerre, de fournir en un temps record 1 340 locomotives à la France. Seules les industries américaine et canadienne pouvaient le faire et elles y parvinrent avec les moyens du bord : à la demande d'une locomotive mixte de type 141 for-

mulée par la France, il n'était possible de répondre qu'avec ce type ancien USRA dont le poids par essieu et les dimensions générales fussent compatibles avec le réseau français. Par rapport à une moyenne nationale de 75 km/jour pour les locomotives classiques de la SNCF, les «R» assurent une moyenne de 200 km/jour dès leur mise en service, et atteignent 500 ou même exceptionnellement 800 km/jour en 1949 sur la région Ouest.

UNE IMAGE APPAUVRIE DE LA TRACTION VAPEUR

Avec le recul de l'historien, on peut penser que cette présence massive de locomotives 141-R, si elle a certes sauvé le chemin de fer français en le faisant renaître rapidement a contribué à détériorer l'image de la traction vapeur pas assez performante. Les «R» étaient sympathiques, fiables, robustes, mais totalement dépassées par rapport à ce qui se faisait de mieux sur les réseaux européens… et bien en-dessous des locomotives dessinées par l'anglais Gresley, l'allemand Wagner ou le français Chapelon, pour ne prendre que quelques exemples. Elles ont contribué à la détérioration de l'image de la traction vapeur, mais présagé la conduite et la maintenance de l'avenir. Cette arrivée de la banalisation des équipes de conduite, des parcours élevés pour les machines, d'un entretien à prix réduit, tout ceci a ouvert la voie à une politique de traction totalement nouvelle dont la SNCF ne se départira plus, quel que soit le mode de traction, et surtout en traction électrique.

Crédit : Document Philippe Mirville - Cité du Train.

Ci-dessus (haut) : *Construites entre 1953 et 1967, les BB-63001 à 64819 seront les « bonnes à tout faire » de la SNCF, assurant des trains de toutes sortes, marchandises comprises, sur l'ensemble des lignes moyennes et petites. Ici la N° 63013.*

Ci-dessus (bas) : *Par trains entiers envahissant les voies de service des dépôts, les wagons-citernes seront les fidèles serviteurs de la grande cause du diesel et de la politique du « tout pétrole ». Une stratégie brusquement remise en question avec le choc pétrolier de 1973 !*

LA « GENERAL », STAR DU FAR WEST, Y COMPRIS AU CINÉMA

Rendue très célèbre par le film «Le mécano de la General» de Buster Keaton, ce type de locomotive a été par excellence la locomotive de la conquête de l'Ouest américain. Construite à des milliers d'exemplaires, cette locomotive reçut le nom de « American ». Elle reste inséparable de la légende de la conquête du Far West.

Ci-dessus : *La vraie « General ». Il s'agit seulement d'une de ces innombrables type 220 dites « American », construites à plus de 26 000 exemplaires par l'ensemble des firmes et pour l'ensemble du réseau. Elles créent la puissance de la nation américaine.*

NON ! L'ÉPOUSE DU GÉNÉRAL NE JOUAIT PAS AU MECCANO...

Le film « Le mécano de la General » a été tourné en 1926 et son succès ne s'est jamais amoindri depuis sa sortie. Le seul problème est le titre du film, comme si l'épouse d'un général avait eu, à son service, un mécano pour lui réparer sa voiture... D'autres y ont vu que la générale en question aurait joué au « Meccano ». Non, il n'y a pas eu de générale : la locomotive immortalisée par Buster Keaton s'appelait « General » en hommage au célèbre général sudiste Lee de la guerre de Sécession.

LE CHEF-D'ŒUVRE DE ROGERS

Ce type de locomotive a été conçu par le fabricant Rogers, de Paterson, dans le New Jersey aux USA, en 1855. Respectant le pragmatisme américain, cette locomotive est le fruit de l'expérience et répond à un besoin très précis. Le bogie avant possède des essieux très espacés pour assurer une bonne stabilité sur des voies très inégales. Il dirige et soutient l'avant de la locomotive et facilite l'inscription en courbe. Le foyer est disposé à la verticale entre les essieux moteur pour assurer aussi une bonne stabilité et apporter le maximum de poids là où il faut : sur les essieux moteur. La suspension a un bon débattement et assure une assise en trois points indispensable pour la tenue sur voies déformées. Le châssis est léger et souple. La cabine de conduite, haute et vitrée, offre une vue très dégagée pour la conduite de trains dans un pays encore neuf et souvent hostile et où l'imprévu guette à chacune des courbes de la voie...

CÉLÈBRE, DONC IMITÉE

Très rapidement ce type de locomotive est imité par d'autres constructeurs américains comme Baldwin, Grant, Danforth et Hinkley, etc... Plus de 25 000 locomotives dites «American» furent ainsi vendues entre 1855 et 1880. Ce chiffre de 25 000 exemplaires est considérable : il reste, de très loin, le record mondial pour une série de locomotives.

Suite de l'assemblage du premier bogie du tender

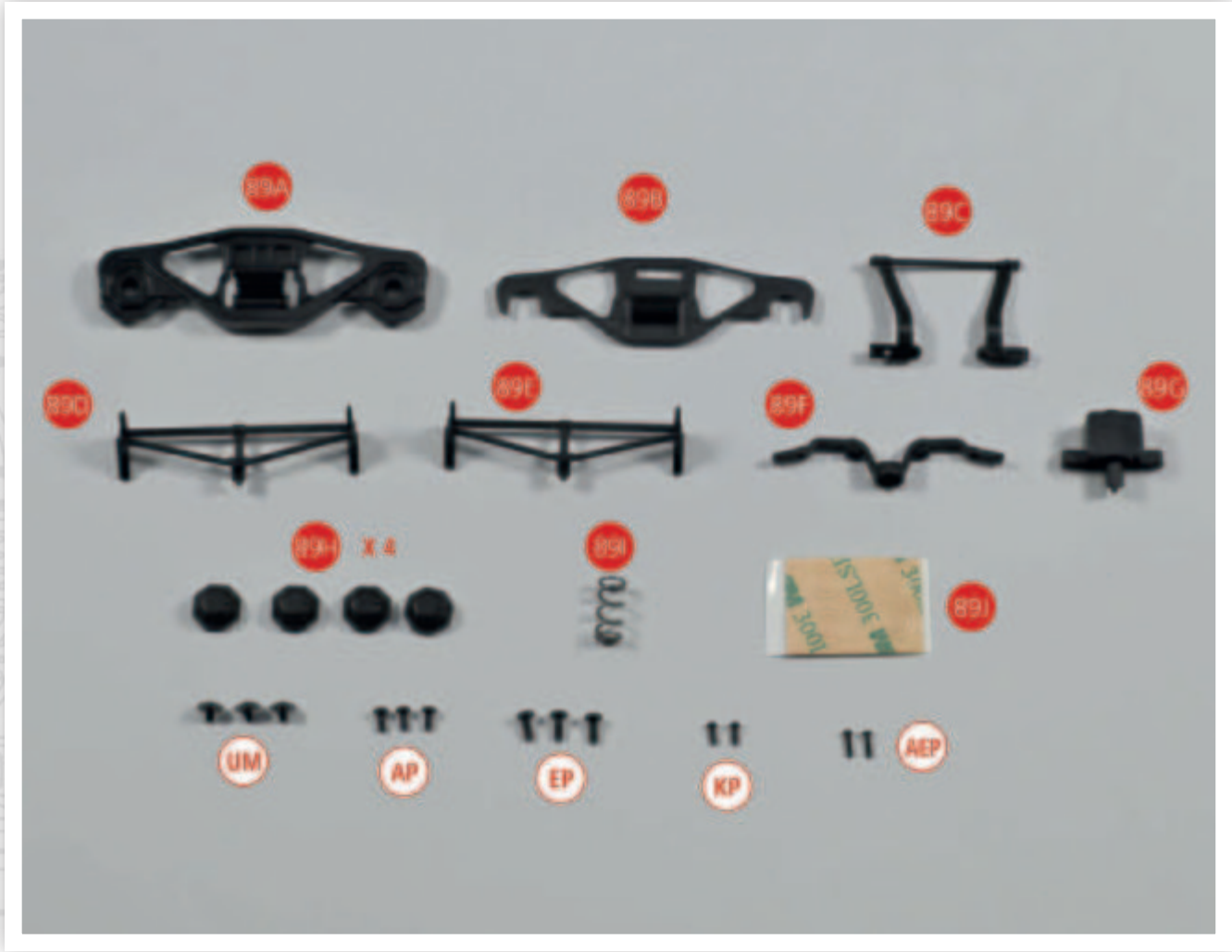

Les pièces du kit numéro 89

89A	Flanc de châssis de bogie Bettendorf 1
89B	Flanc de châssis de bogie Bettendorf 2
89C	Etrier de conjugaison 3
89D	Barre porte-sabots 4
89E	Barre porte-sabots 5
89F	Traverse 6
89G	Extrémité du bogie 7
89H	Couvre moyeu de roue (x 4)
89I	Ressort
89J	Autocollant (x 4)
Vis UM	M1,7 x 3 x 5,5 (2 + 1)
Vis AP	M1,7 x 4 (2 + 1)
Vis EP	M2,0 x 5 (2 + 1)
Vis KP	M1,4 x 4 (1 + 1)
Vis AEP	M1,2 x 5 (1 + 1)

1
88A
89G

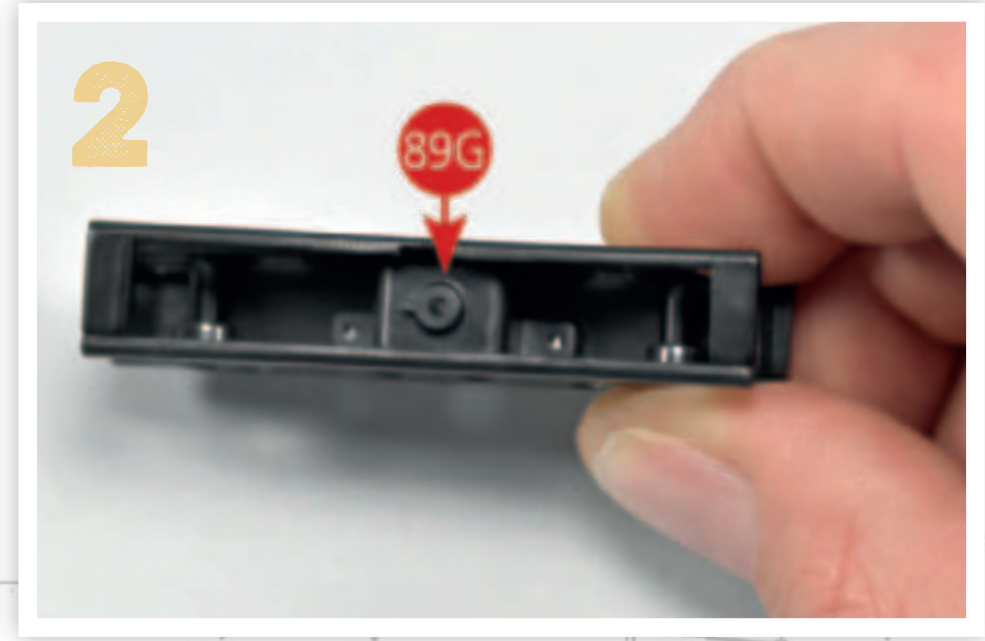
2
89G

3
AP
AP

4

5

6

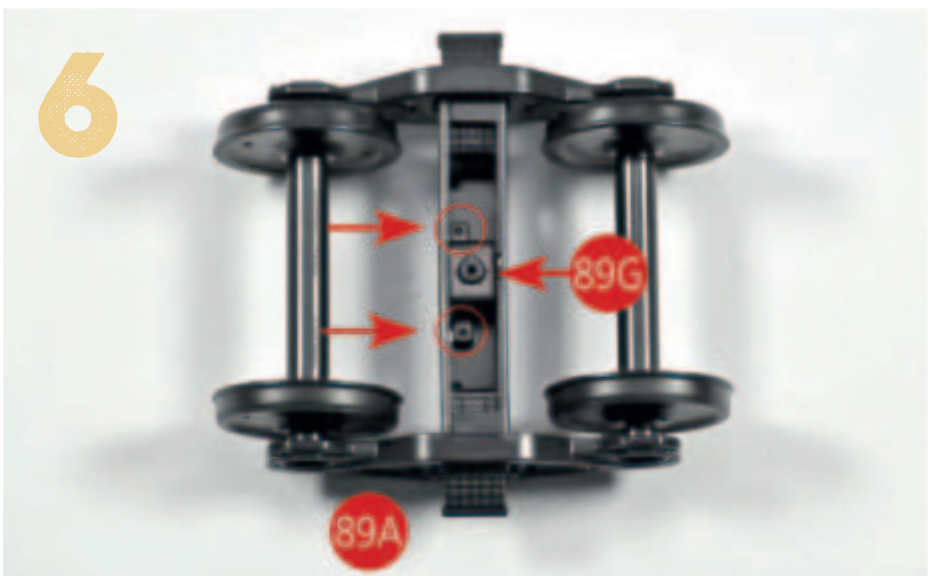

7
89A
UM
UM

8
89D
89F

9
89D
89E
89F

10

11

12

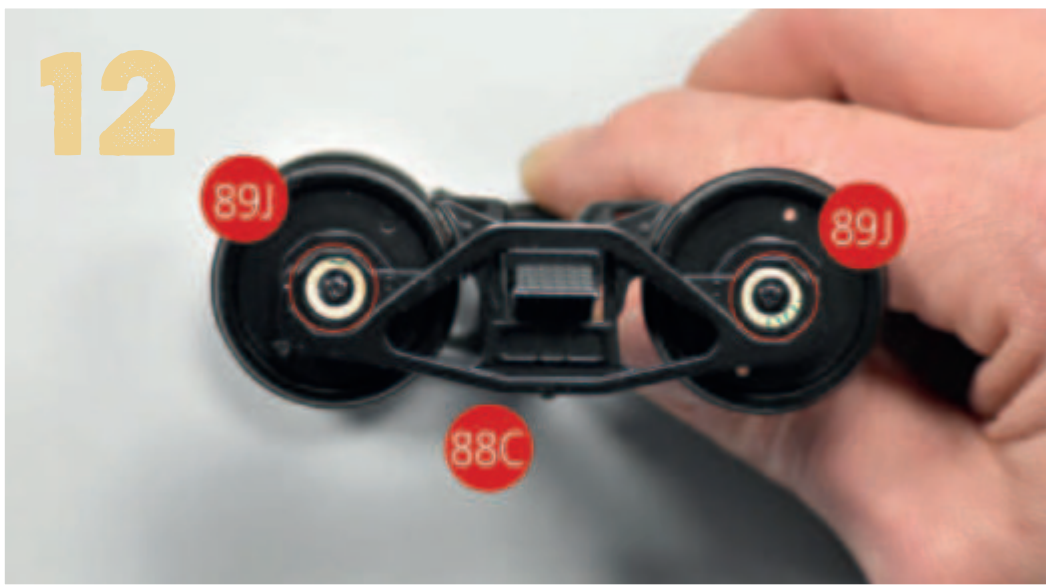

13
89J
89J
89A

14
89H
89H
88C

15
89H
89H
89A

89C
16

89C
89D
89E
17

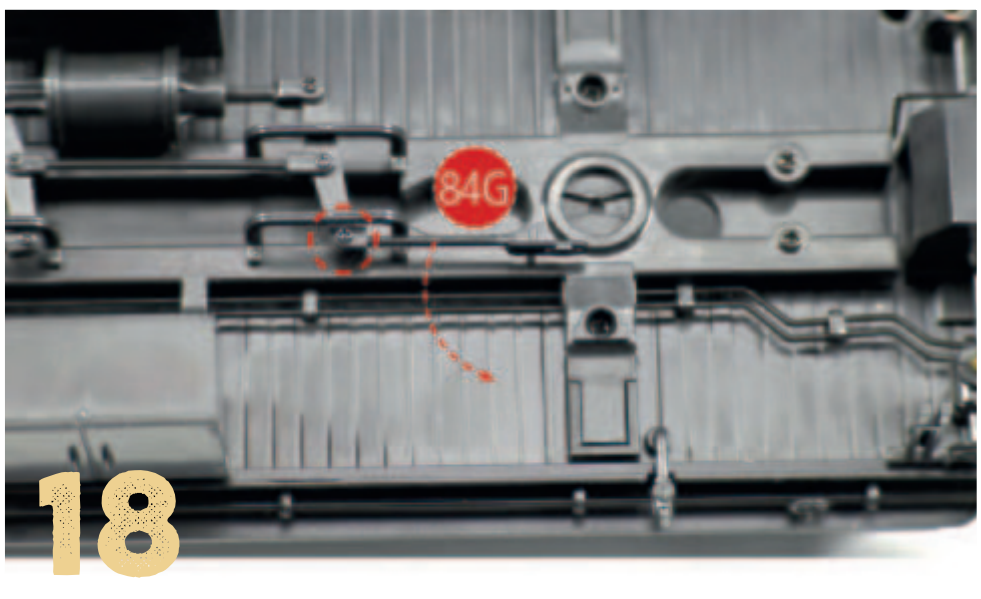
84G
18

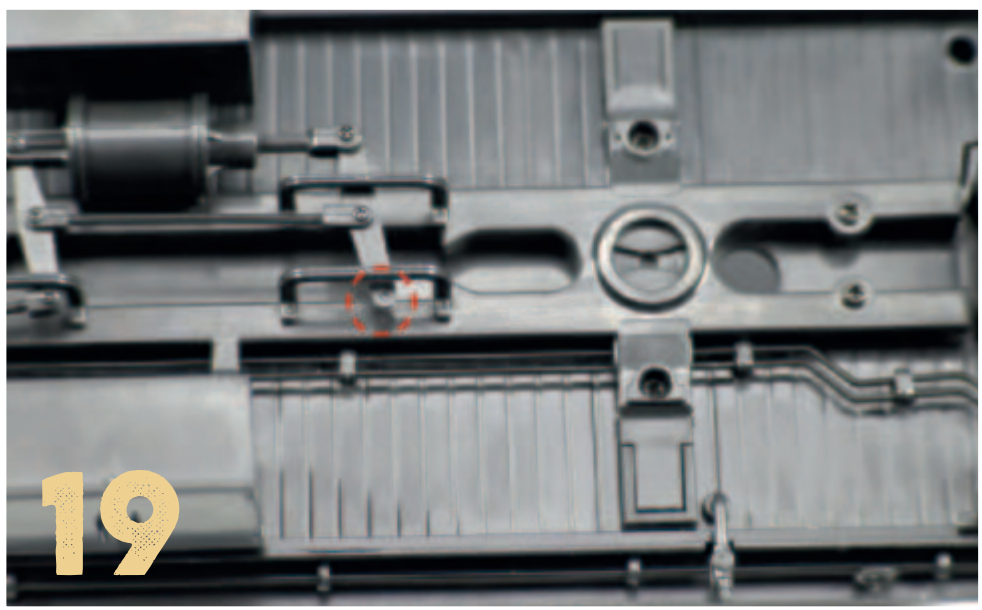
19

20
KP
89I
84G

21
89G

22
EP

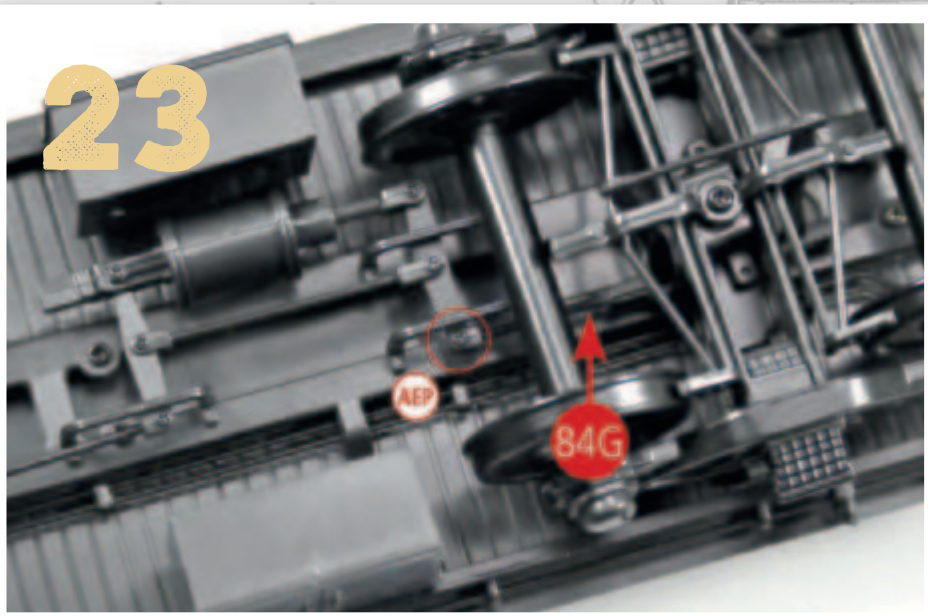
23
AEP
84G

VUE FINALE

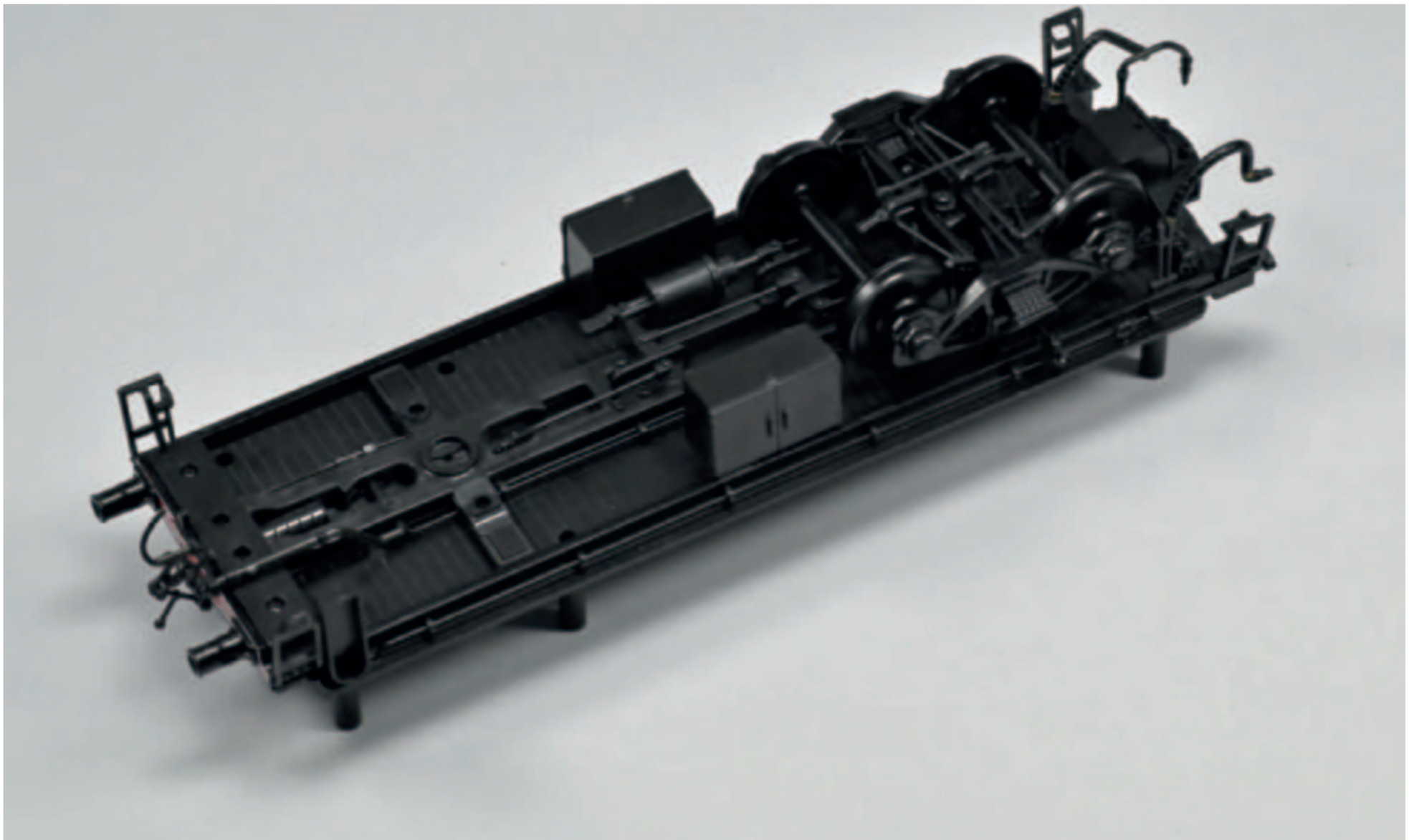

Assemblage du deuxième bogie du tender

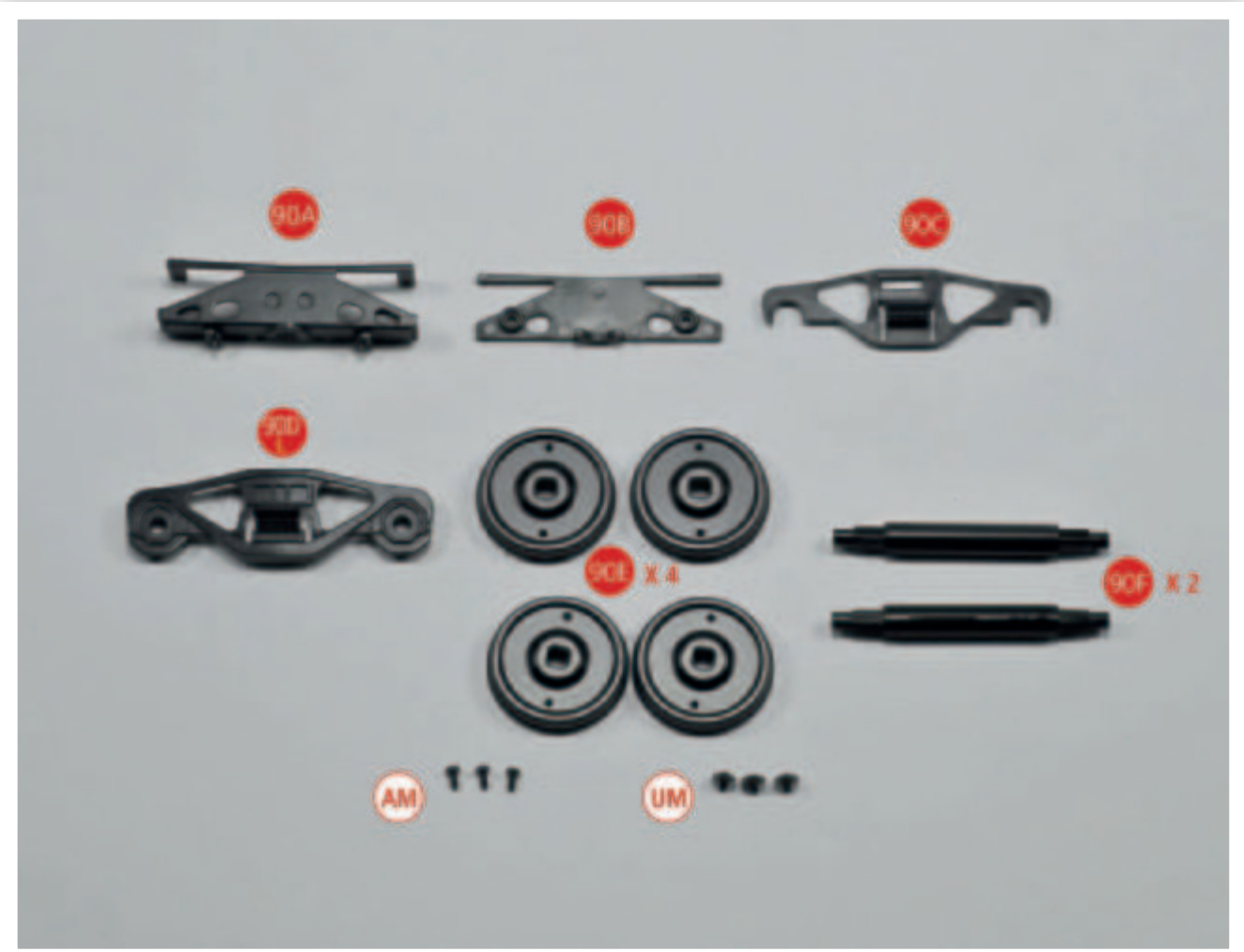

Les pièces du kit numéro 90

90A	Renfort de châssis de bogie 1
90B	Renfort de châssis de bogie 2
90C	Flanc de châssis de bogie Bettendorf 3
90D	Flanc de châssis de bogie Bettendorf 4
90E	Roue (x 4)
90F	Corps d'essieu (x 2)
Vis AM	M1,7 x 4 (2 + 1)
Vis UM	M1,7 x 3 x 5,5 (2 + 1)

1
90A
90B

2
AM
AM

3
90D
L
90C

4
90C
90D
L

5
90F
90F
90E
90E

6
90D
L

7
90D
L

8
UM
UM

9
90E
90E

VUE FINALE

Suite de l'assemblage du deuxième bogie du tender

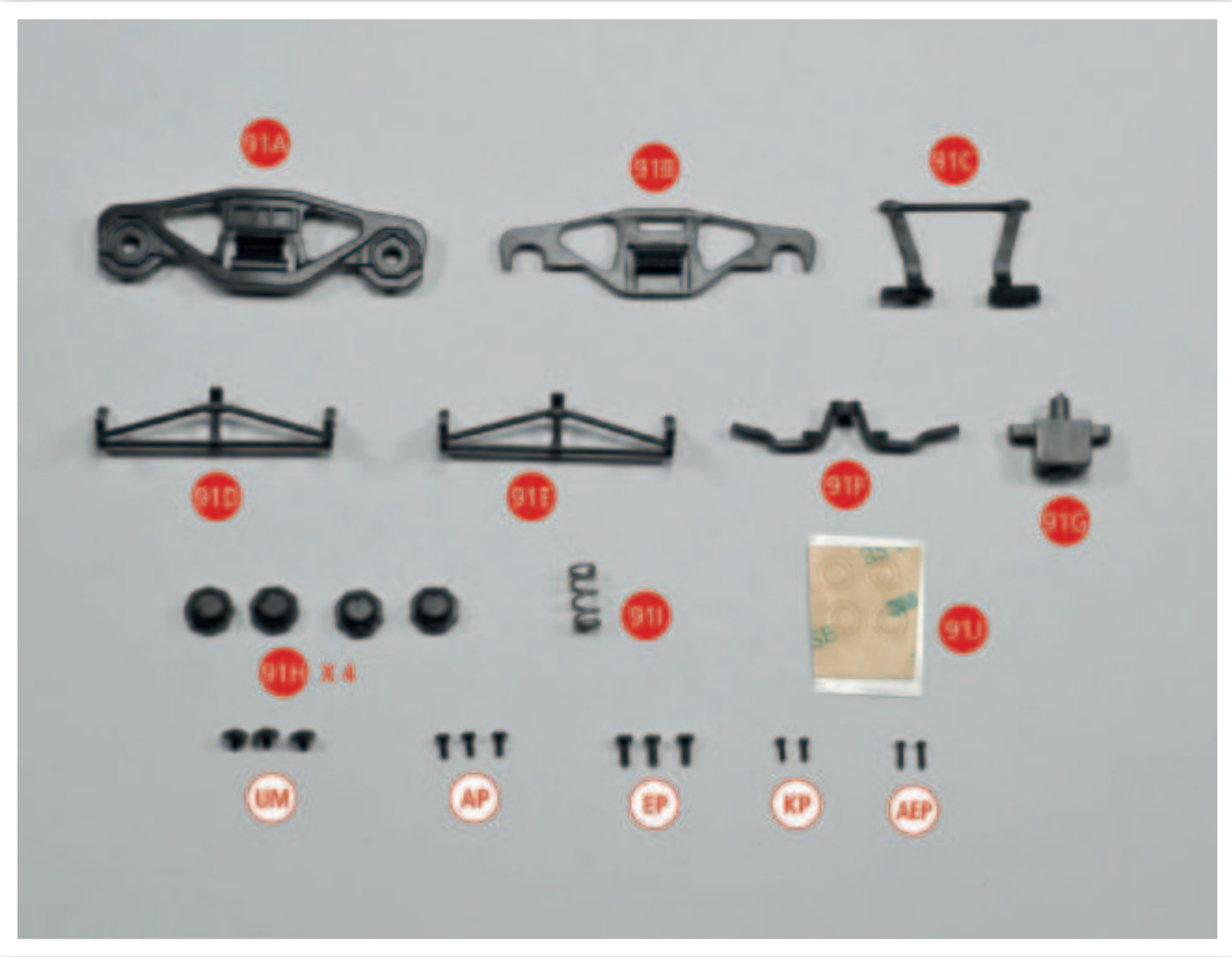

Les pièces du kit numéro 91

91A	Flanc de châssis de bogie Bettendorf 1
91B	Flanc de châssis de bogie Bettendorf 1
91C	Etrier de conjugaison 3
91D	Barre porte-sabots 4
91E	Barre porte-sabots 5
91F	Traverse 6
91G	Extrémité du bogie 7
91H	Couvre moyeu de roue (x 4)
91I	Ressort
91J	Autocollant (x 4)
Vis UM	M,7 x 3 x 5.5 (2 + 1)
Vis AP	M1,7 x 4 (2 + 1)
Vis EP	M2,0 x 5 (2 + 1)
Vis KP	M1,4 x 4 (1 + 1)
Vis AEP	M1,2 x 5 (1 + 1)

1

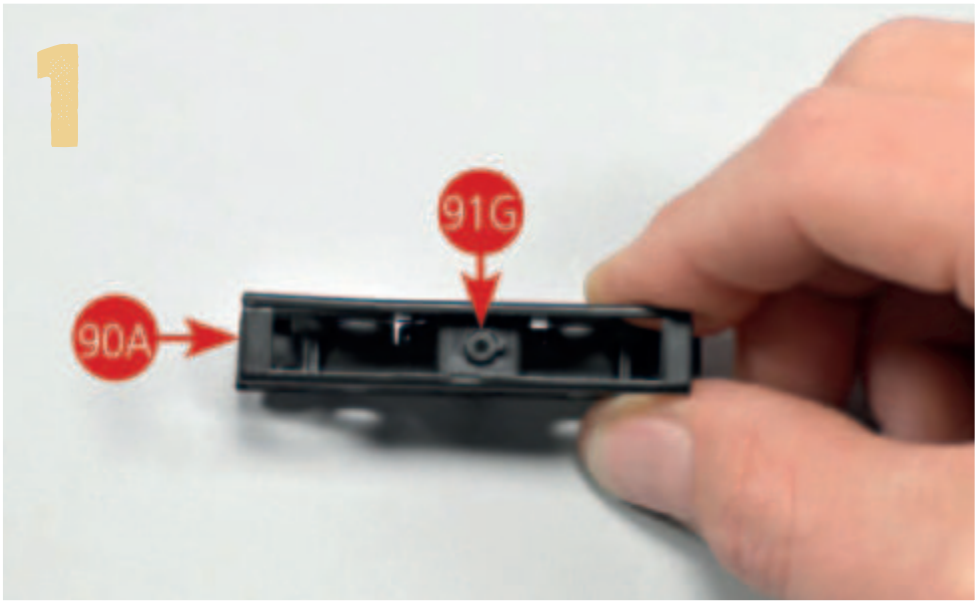

2

3

4
91B
91A

5
91A

6
91A
UM
UM

7

8

9

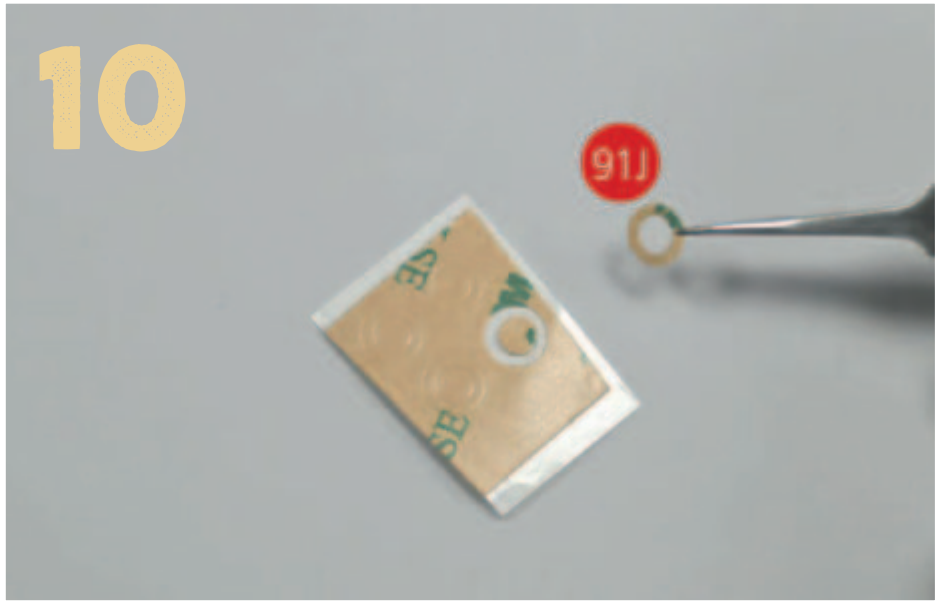
10
91J

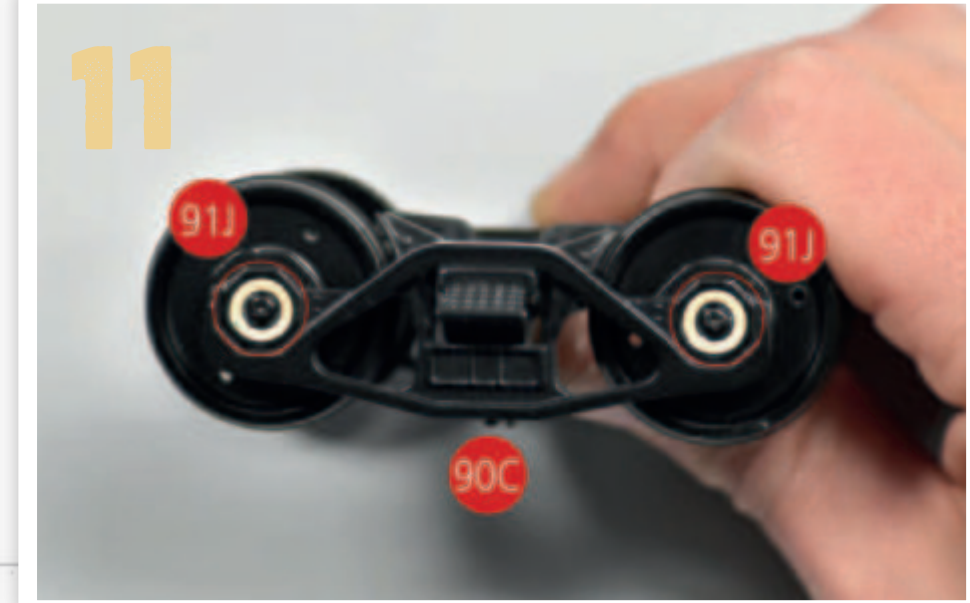
11
91J
91J
90C

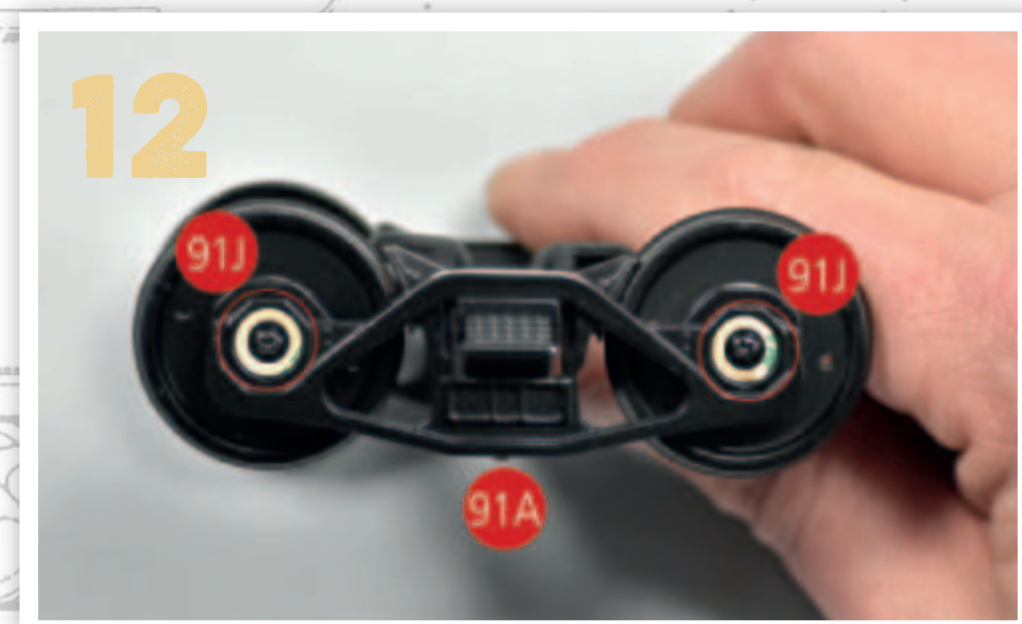
12
91J
91J
91A

13

14

15

16
91C

17
84F

18

19

20

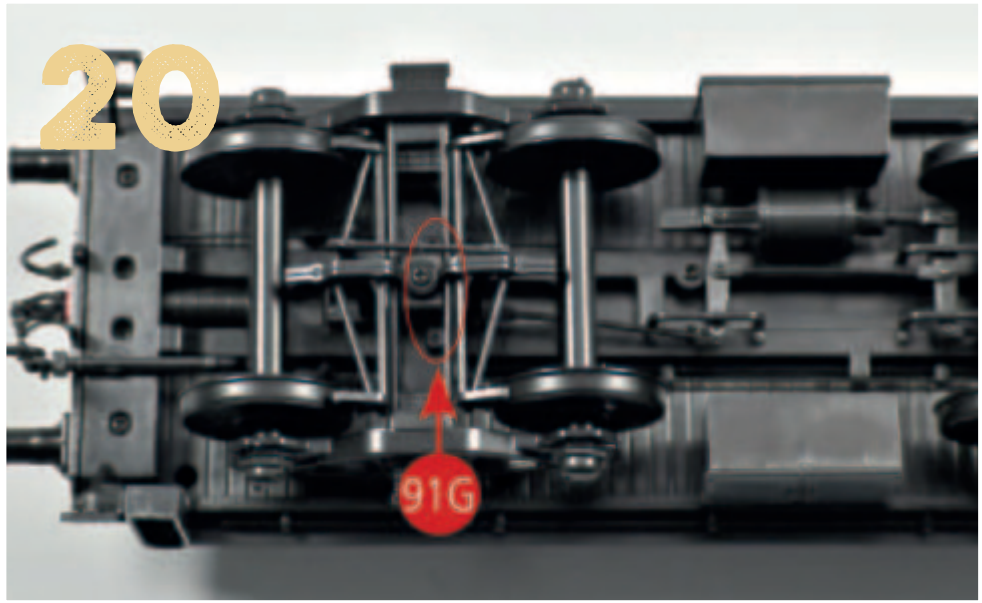

21

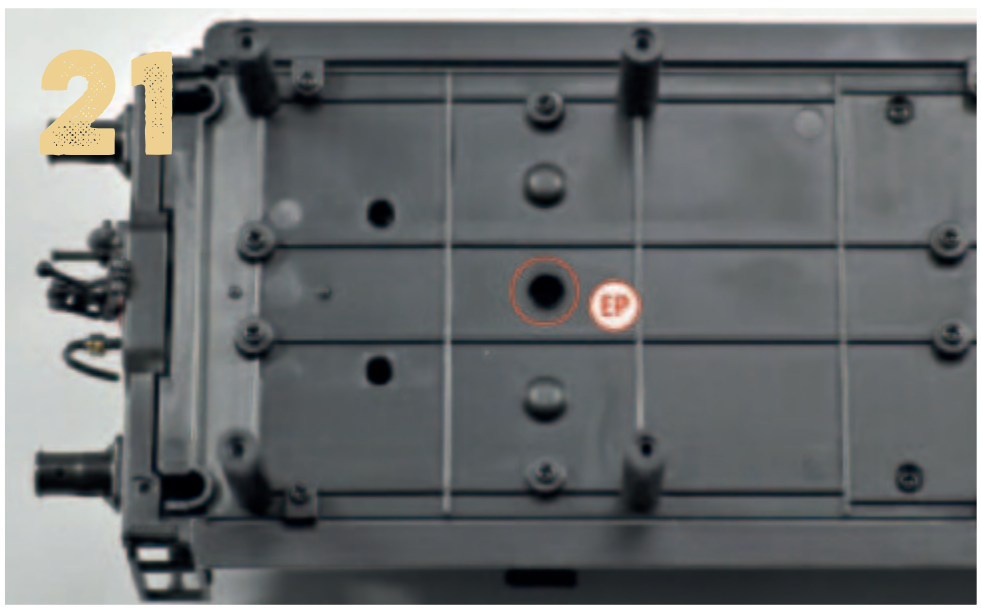

22

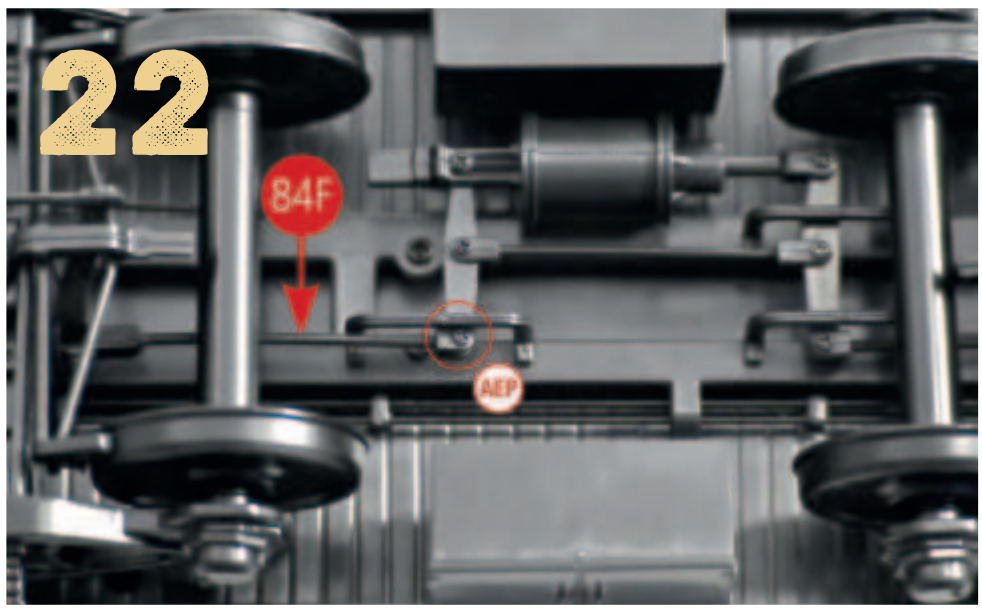

VUE FINALE

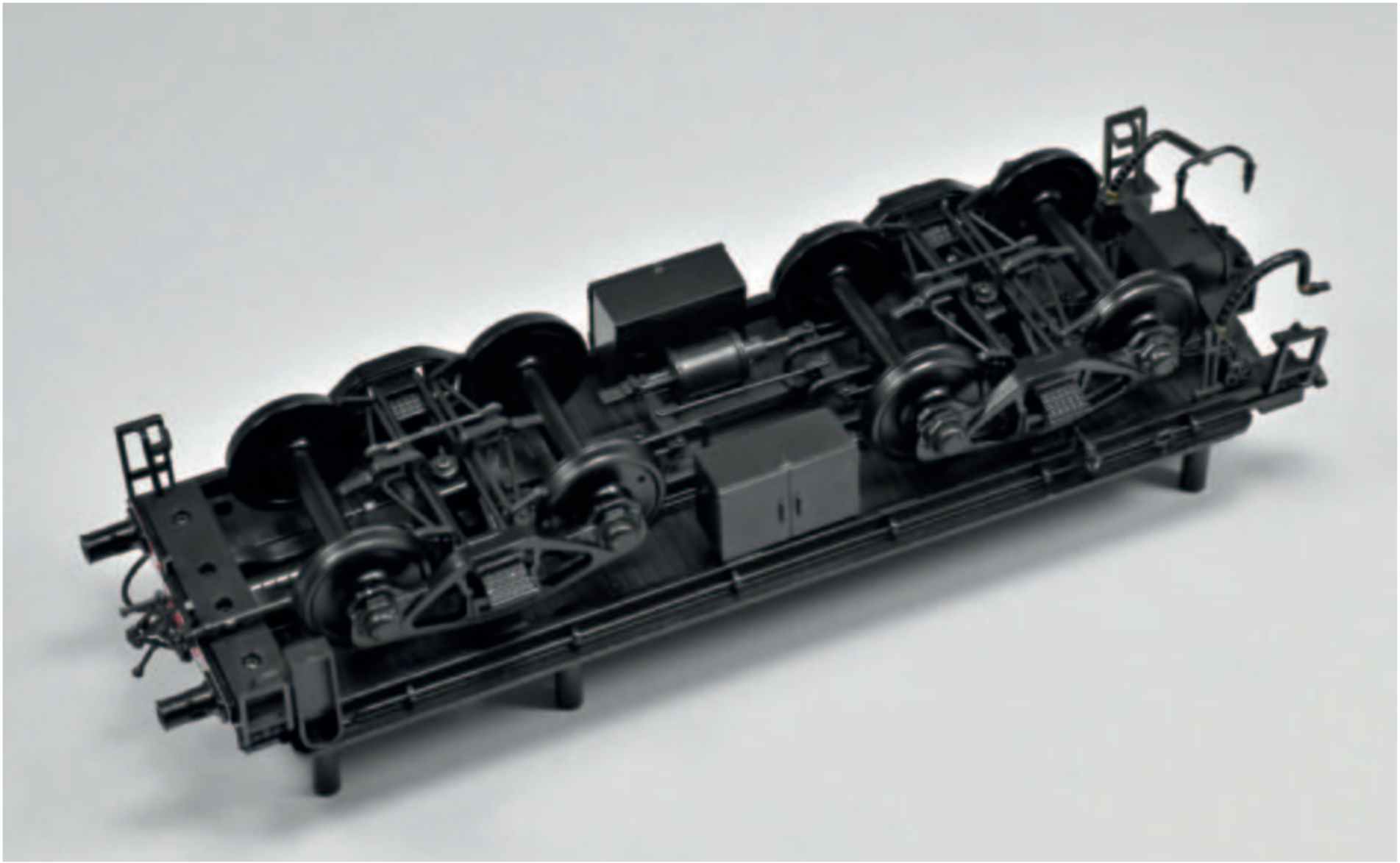

Montage de la passerelle du tender

Les pièces du kit numéro 92

92A Caisse du tender
92B Passerelle d'accès au tender 1
Vis AM M1,7 x 4 (2 + 1)

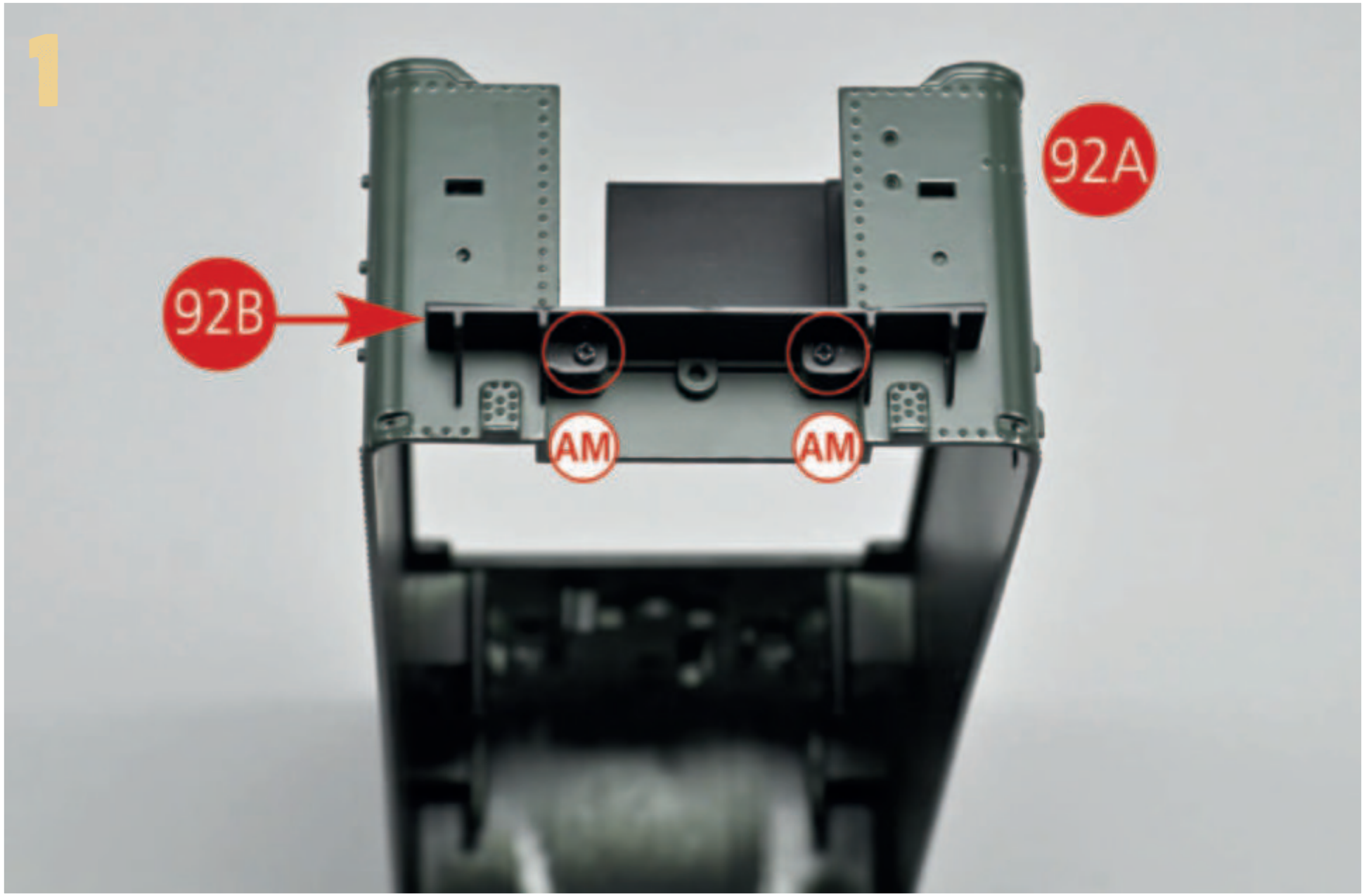
1
92A
92B
AM
AM

VUE FINALE

TOUTE UNE ÉPOQUE

Crédit : Document J. Renaud.

Quand les banlieues de Paris « fumaient » – au bon sens du terme. Ici nous sommes dans les années 1950 au dépôt de La Plaine-St-Denis, créé par le réseau du Nord en 1874. Des dizaines de locomotives enfument le ciel jour et nuit. L'horloge de la tour dite « Florentine » contrôle le temps à la minute près.

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

IXOBOX N°24

KITS 93-94-95-96

échelle 1/32

ixoCOLLECTIONS

INFO SERVICE DIF SHOP 05 61 34 39 39

M 02357 - 24 - F: 59,99 € - EY

+LOCOMOTIVE BOX A MONTER

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

La 141-R, les années 1958-1960 et l'apothéose **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La 241-P de la SNCF, la dernière des belles **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°24

Kits 93-94-95-96 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G. Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé, dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

FR BE CA
LE TRI FACILE
EMBALLAGES + PLASTIQUES
BAC DE TRI
Séparez les éléments avant de trier

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande

Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.

2.2 Refus d'honorer la commande par la Société

La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.

2.3 Paiement de la commande

Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation

En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.

5.2 Retour des produits

Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.

5.3 Résiliation d'un abonnement

Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LES 141-R, LES ANNÉES 1958-1960 ET L'APOTHÉOSE

Les électrifications n'ont pas cessé de progresser en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais les 141-R n'en ont pas souffert, portées par leurs qualités de robustesse, de maniabilité, de simplicité de conduite et d'entretien.

Mais c'est surtout leur très bas prix de revient qui est remarquable, alors qu'une électrification est ruineuse : il faut compter en milliards de francs pour la pose des caténaires et des sous-stations. Quant au coût d'achat des locomotives électriques avec leur technologie évoluée, il est deux fois plus cher.

LES 46 DÉPÔTS ÉQUIPÉS DE 141-R

Le chiffre est incroyable, pour un amateur actuel : 46 dépôts de la SNCF se partagent les 1 320 141-R en service au début des années 1960. Parmi ces 46 dépôts, pas moins de 7 en ont plus de 50 ! C'est le cas à Avignon, Blainville, Blancarde (Marseille), Chalons, Nevers, Nîmes et Vaires.

Ci-contre : La 141-R N° 192, avec son bogie arrière Delta et ses quatre essieux moteur à roues à rayons, encore en service dans les années 1960. Le mécanicien prend la pose avec fierté.

Chassées d'un dépôt à un autre du fait des progrès de la caténaire, les 141-R ne disparaissent pas pour autant, mais mettent fin dans d'autres dépôts aux carrières de vieilles locomotives dont certaines remontent jusqu'aux anciennes compagnies nées parfois au XIXe siècle. C'est ainsi que l'on voit, un peu partout en France, des 141-R assurer tout ce qui roule sur des rails SNCF : trains de travaux, trains de ballast, mais aussi trains de voyageurs omnibus ou express, trains de marchandises lourds ou trains de messageries de tous les poids et longueurs.

LES LIGNES DES 141-R DANS LES ANNÉES 1960

Dans la région Est, on voit beaucoup de 141-R entre Belfort et Delle, autour de Mulhouse ou de Sarreguemines, tandis que dans la région Nord, cela se passe autour de Calais et sur la ligne de Calais à Dunkerque, Béthune à St-Pol et vers Étaples ou entre Creil et Beauvais, mais aussi sur le bassin de la Sambre ou entre Valenciennes et Cambrai et Douai. C'est le cas aussi sur les lignes rayonnant autour d'Aulnoye. Dans la région Ouest, les 141-R roulent entre Dol et Folligny, Plouaret et Lannion autour de Cholet. Région Sud-Est, ancien réseau du glorieux PLM, les « R » ont envahi les lignes historiques autour de St-Etienne ou roulent entre Dôle et

Ci-contre : *La carte des dernières lignes encore assurées en traction vapeur en 1970. Pour les 141-R, les années sont comptées sur les doigts d'une main : il ne leur reste que quelques belles lignes régionales et transversales.*

Tavaux, Mouchard et Frasne, ou encore sur les lignes d'Évian au Bouveret, ou autour de Nîmes et particulièrement sur la rive droite du Rhône ou aussi de Livron à Veynes, de Marseille à Veynes sur la ligne des Alpes, de Cavaillon à Pertuis, de Nice à Breil, etc.

VAPEUR CONTRE VAPEUR : LES 141-R CHASSÉES PAR LES 241-P

Mais les 141-R vont peu à peu et durant les années 1960 abandonner et céder aux caténaires leurs lignes les plus actives comme celles de Longueau-Arras-Lille et surtout Dole-Vallorbe. Elles résistent encore pour un temps sur les lignes de Paris-Beauvais-Le Tréport ou Paris-Soissons-Laon ou sur la grande transversale Amiens-Rouen. Enfin les progrès des caténaires vont libérer un grand nombre de puissantes 241-P, aptes à la traction de trains de voyageurs rapides et lourds à 120 km/h : les 241-P libérées par les électrifications de Paris-Lille arrivent au Mans et s'emparent des beaux trains de voyageurs de la région Ouest vers Brest ou Nantes. De même on les retrouver à Vierzon, chassant les « R » des belles relations vers Tours, Clermont-Ferrand ou Montluçon. Mais les années de triomphe des 241-P sont également comptées et dès les années 1970 la traction vapeur aura presque complètement disparu du réseau ferré national.

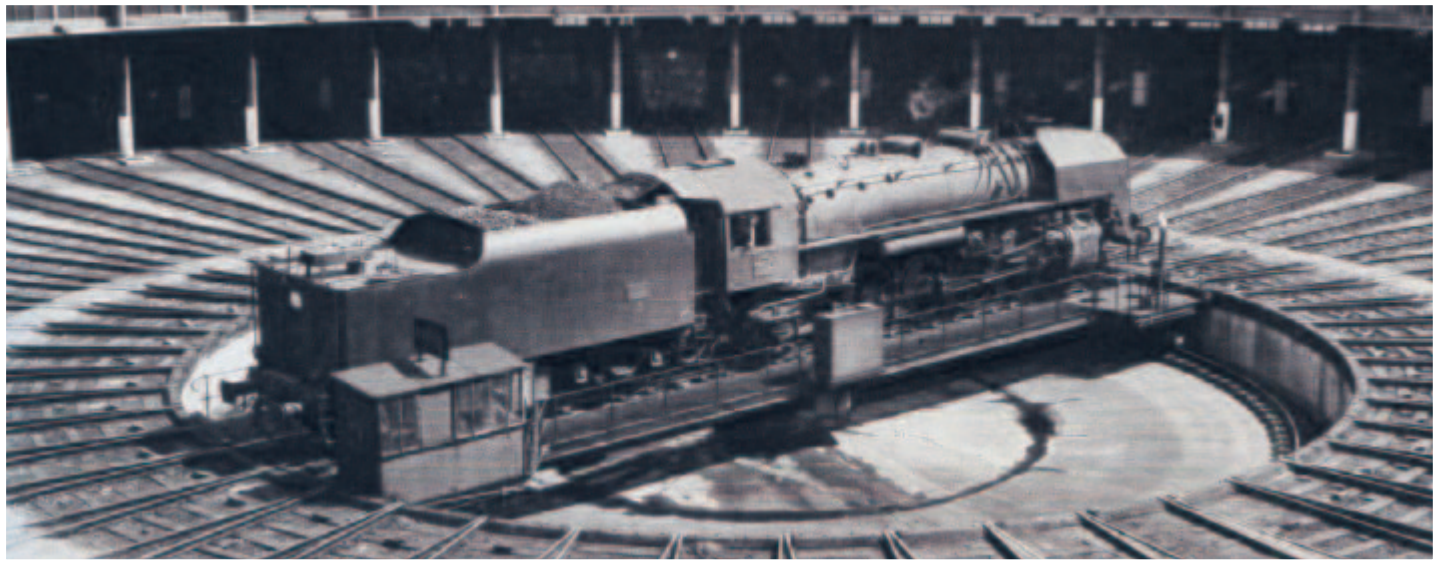

Crédit : Document Jacques Renaud.

Ci-dessus : *Locomotive type 141. Série 141-R-1 à 141-R-1340, vue au dépôt de Creil sur le magnifique pont tournant.*

Ci-contre : *Au début des années 75, la locomotive N° 141-R-232 assure encore un express régional dans la région Nord composé avec les belles voitures dites « C-11 Nord » à portières latérales et caisse galbée.*

LA 241-P DE LA SNCF, LA DERNIÈRE DES BELLES

Cette très belle locomotive se fait remarquer sur les lignes principales de la SNCF qui, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ne sont pas encore électrifiées mais qui voient passer des trains de voyageurs rapides et lourds et qui ont besoin de locomotives performantes.

IL Y A URGENCE...

La SNCF décide de construire, notamment, une nouvelle série de locomotives de type 241 déviées du type PLM 241 C de 1930. Le choix d'une telle machine ne manque pas de surprendre les experts de l'époque dans la mesure où la SNCF aurait pu continuer à construire des 240-P qui sont plus puissantes ou construire en série des locomotives type 242-A-1 qui développaient au moins 2 000 ch de plus que les 24- P.

BESOIN IMPÉRIEUX DE TRAINS RAPIDES ET LOURDS

Mais ces 241-P sont construites entre 1948 et 1949 par les établissements Schneider, au Creusot, et elles sont immédiatement engagées sur la ligne de Paris à Marseille, pas encore électrifiée mais dont l'électrification vient de commencer.

Elles ont pu développer des puissances estimées à environ 3 000 ch. On signale des trains de plus de 800 tonnes remorqués à 110 km/h en rampe de 5 pour mille sur la ligne de Nevers à Moulins, ce qui aurait demandé environ 4 000 ch. Construites à 35 exemplaires en 1948-1949, elles termineront leur carrière à la fin des années 1960.

Ci-dessus : *La 241-P-4 et son équipe de conduite. Le chauffeur s'en tient modestement au port du béret.*

Ci-contre : *La 241-P-9 en tête d'une remarquable rame de voitures DEV-Inox, sans doute pour un train d'association d'amateurs, vu le nombre de têtes dépassant dangereusement des fenêtres.*

Montage de l'avant droit de la caisse du tender

IXOBOX N°24

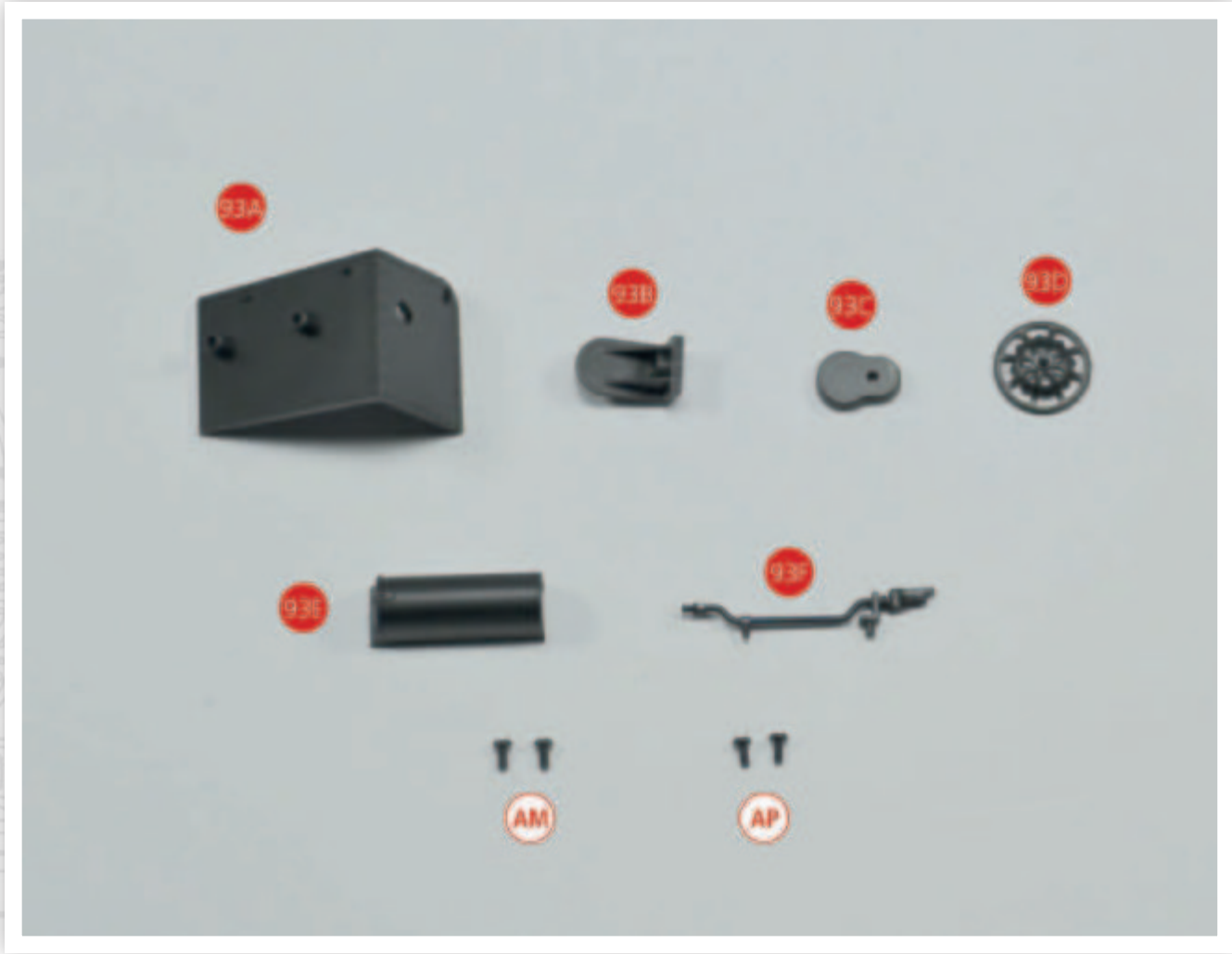

Les pièces du kit numéro 93

93A	Avant de caisse droit 1
93B	Support 2
93C	Support 3
93D	Volant 4
93E	Réservoir auxiliaire de freinage 5
93F	Conduite auxiliaire 6
Vis AM	M1,7 x 4 (1 + 1)
Vis AP	M1,7 x 4 (1+ 1)

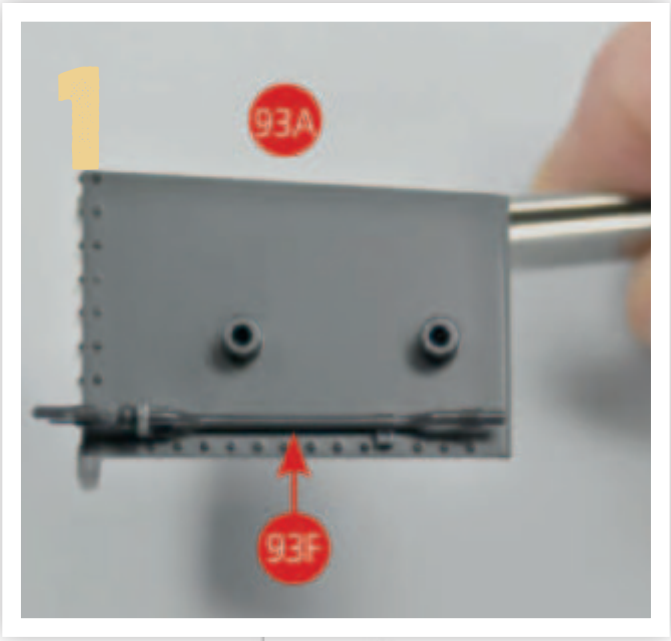
1
93A
93F

2
93E

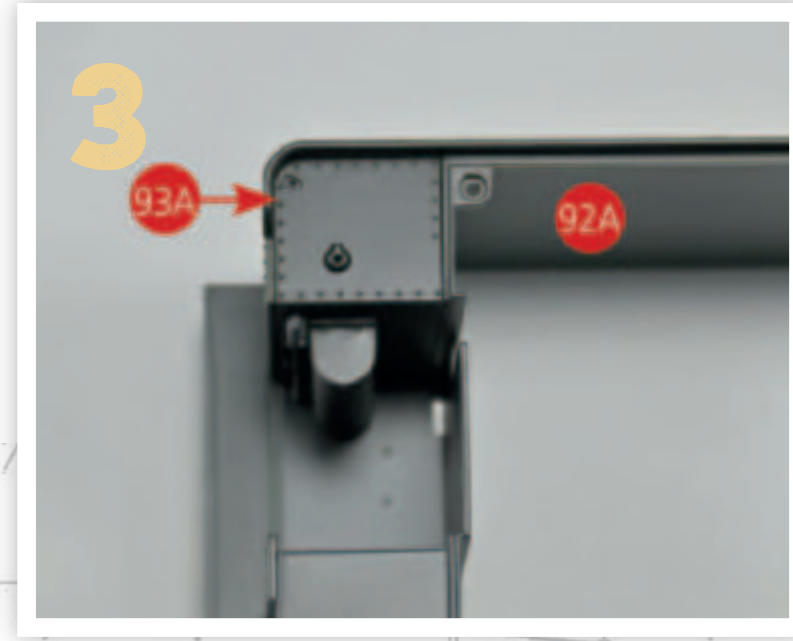
3
93A
92A

4
AP

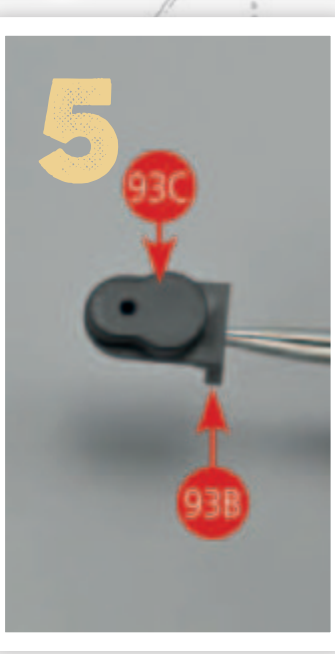
5
93C
93B

6
93D

7
93D
AM

VUE FINALE

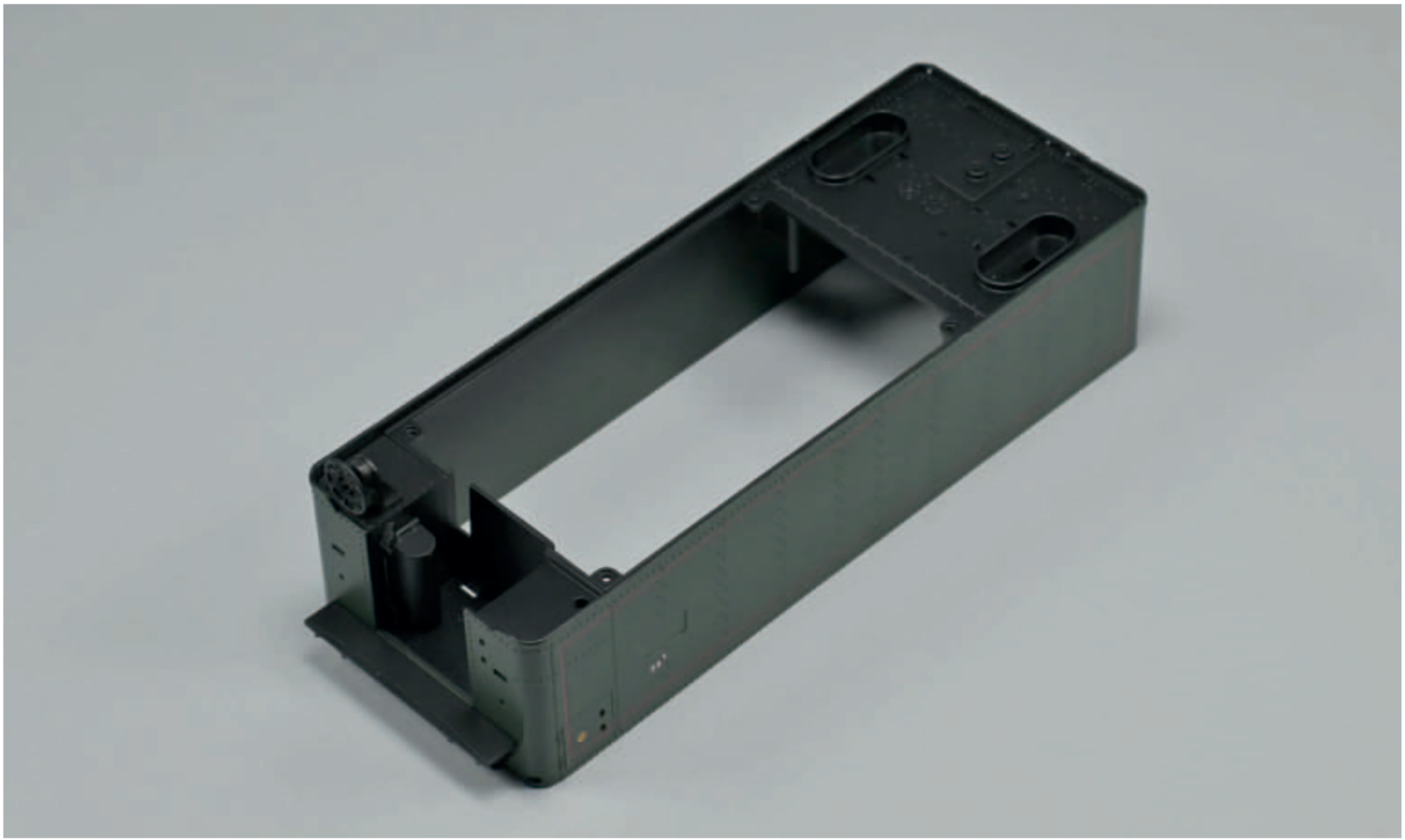

Montage de l'avant gauche de la caisse du tender

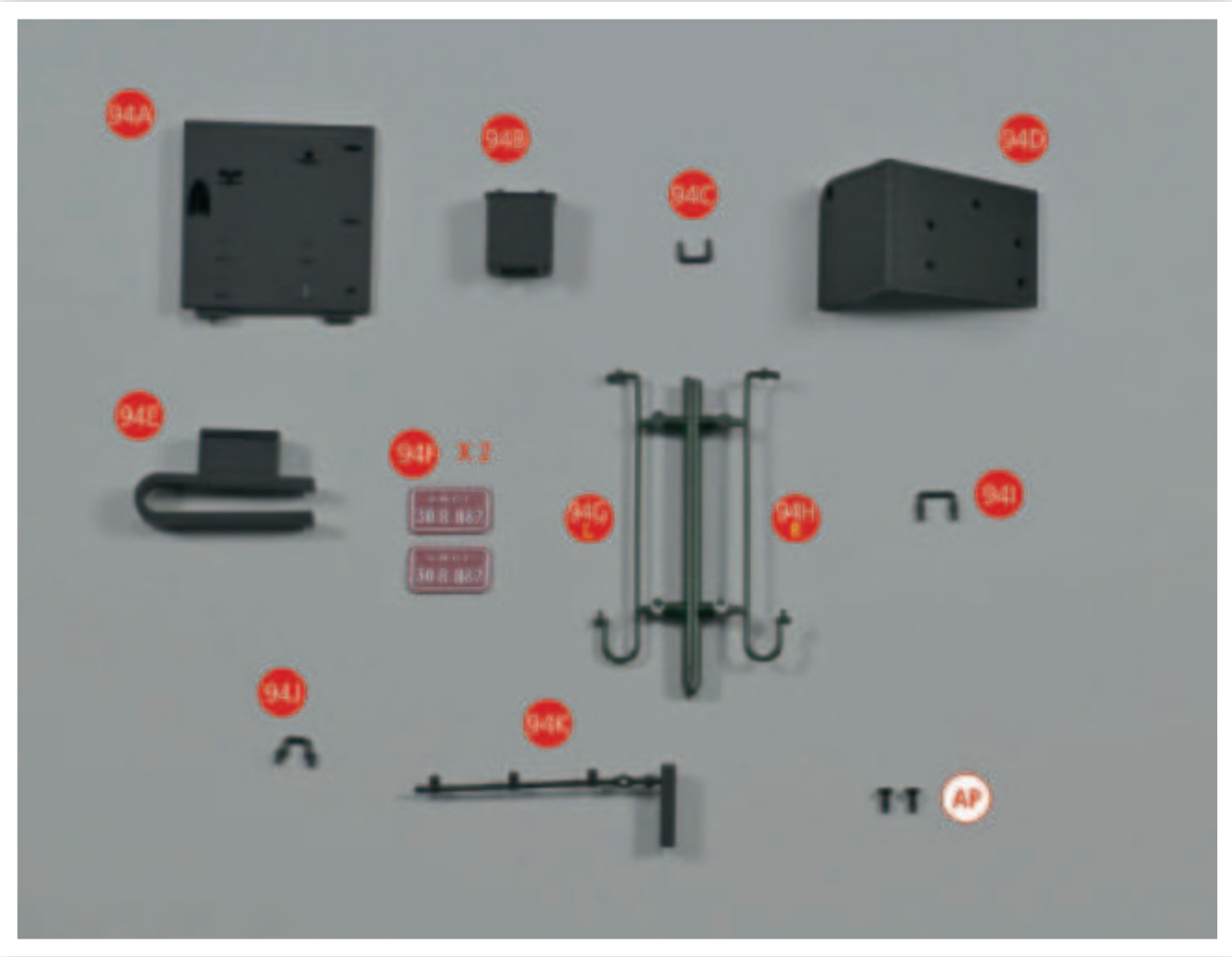

Les pièces du kit numéro 94

94A	Fermeture avant de la caisse du tender 2
94B	Support 3
94C	Poignée 4
94D	Avant de caisse gauche 5
94E	Support 6
94F	Plaque SNCF du tender (x 2)
94G	Main montoire 1
94H	Main montoire 2
94I	Poignée 3
94J	Poignée 4
94K	Rambarde 1
Vis AP	M1,7 x 4 (1 + 1)

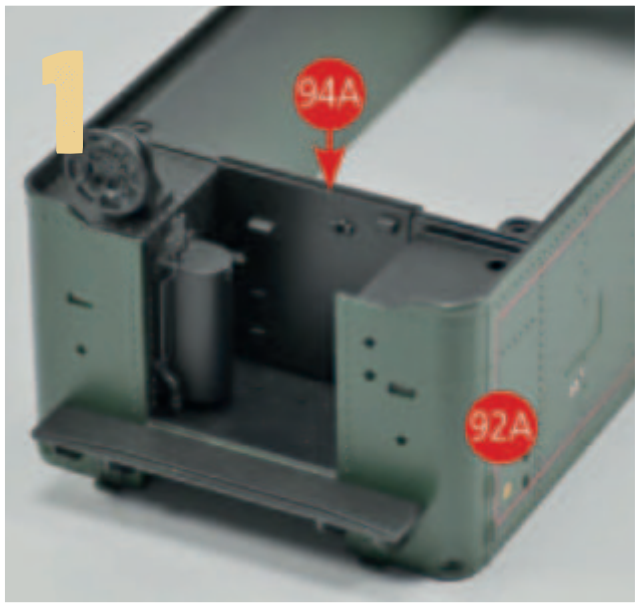
1
94A
92A

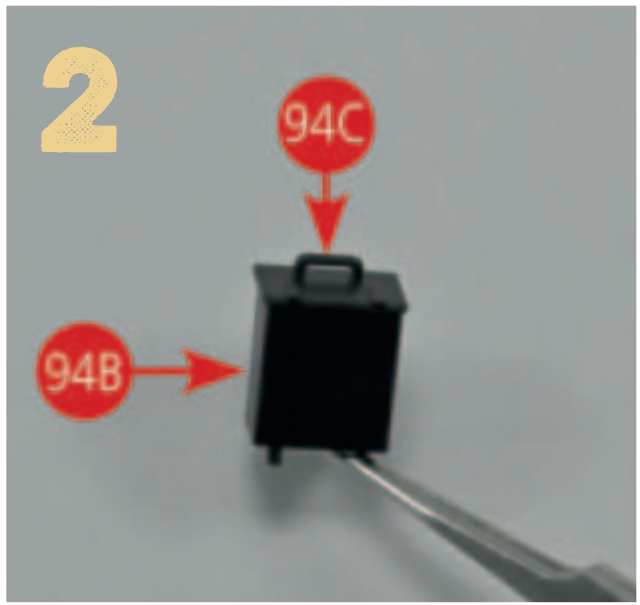
2
94C
94B

3
94B

4
94K

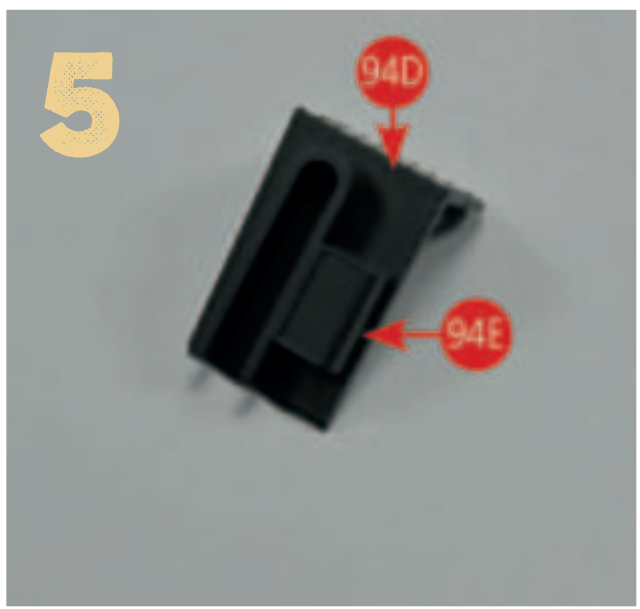
5
94D
94E

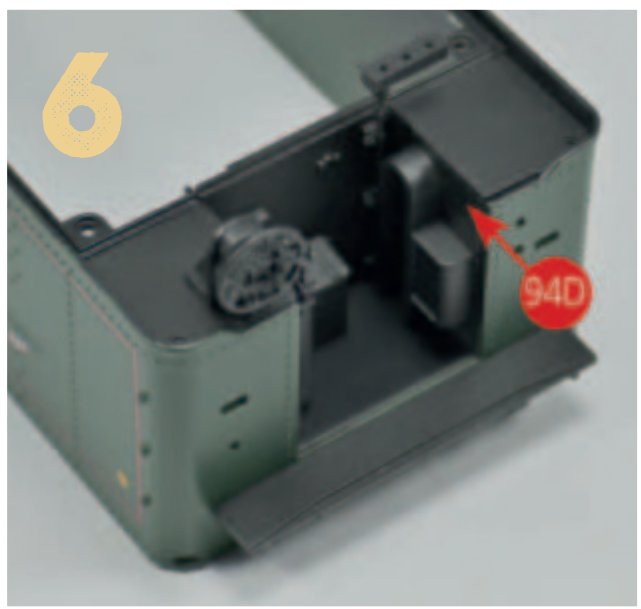
6
94D

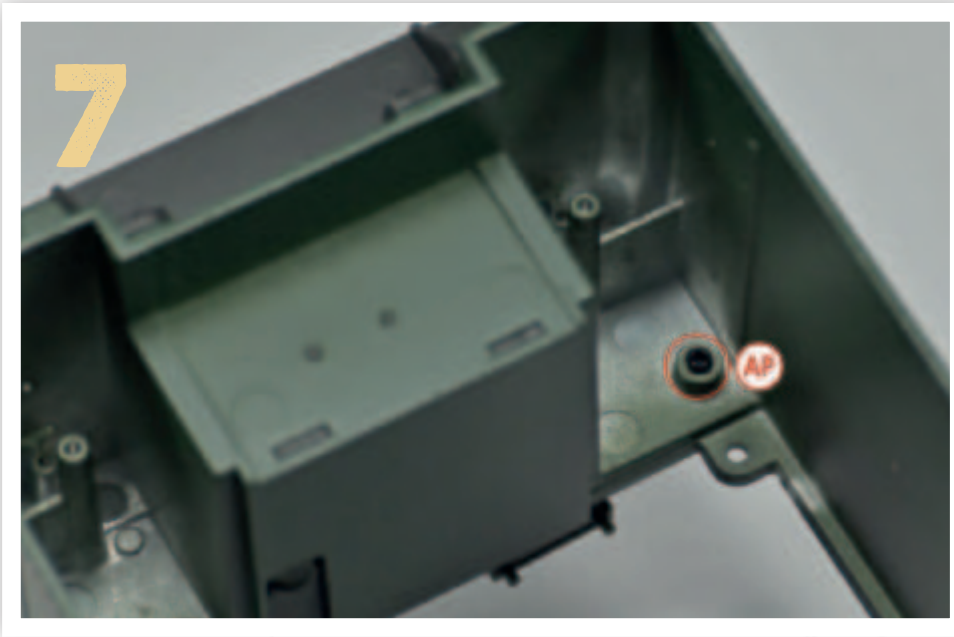
7
AP

8
94I

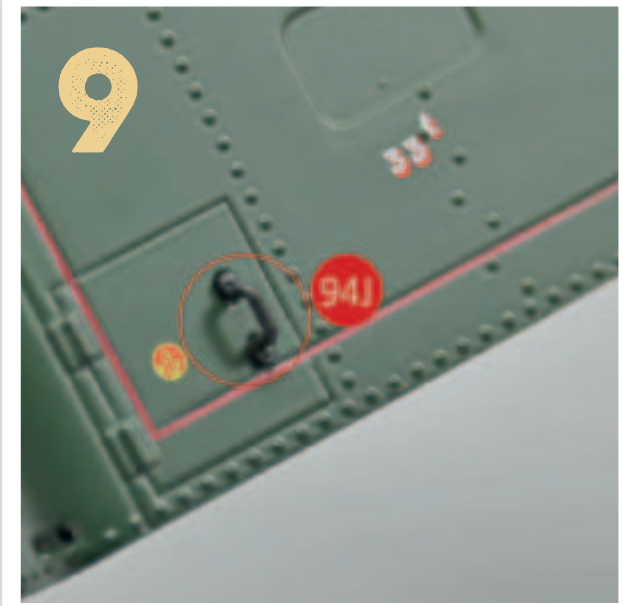
9
94J

10
94F X 2

11
94F

12
94F
S.N.C.F.
30 R. 1187

94H
R
13

14
94H
R

15
94G
L

16
94G
L

VUE FINALE

Mise en place des détails extérieurs du tender

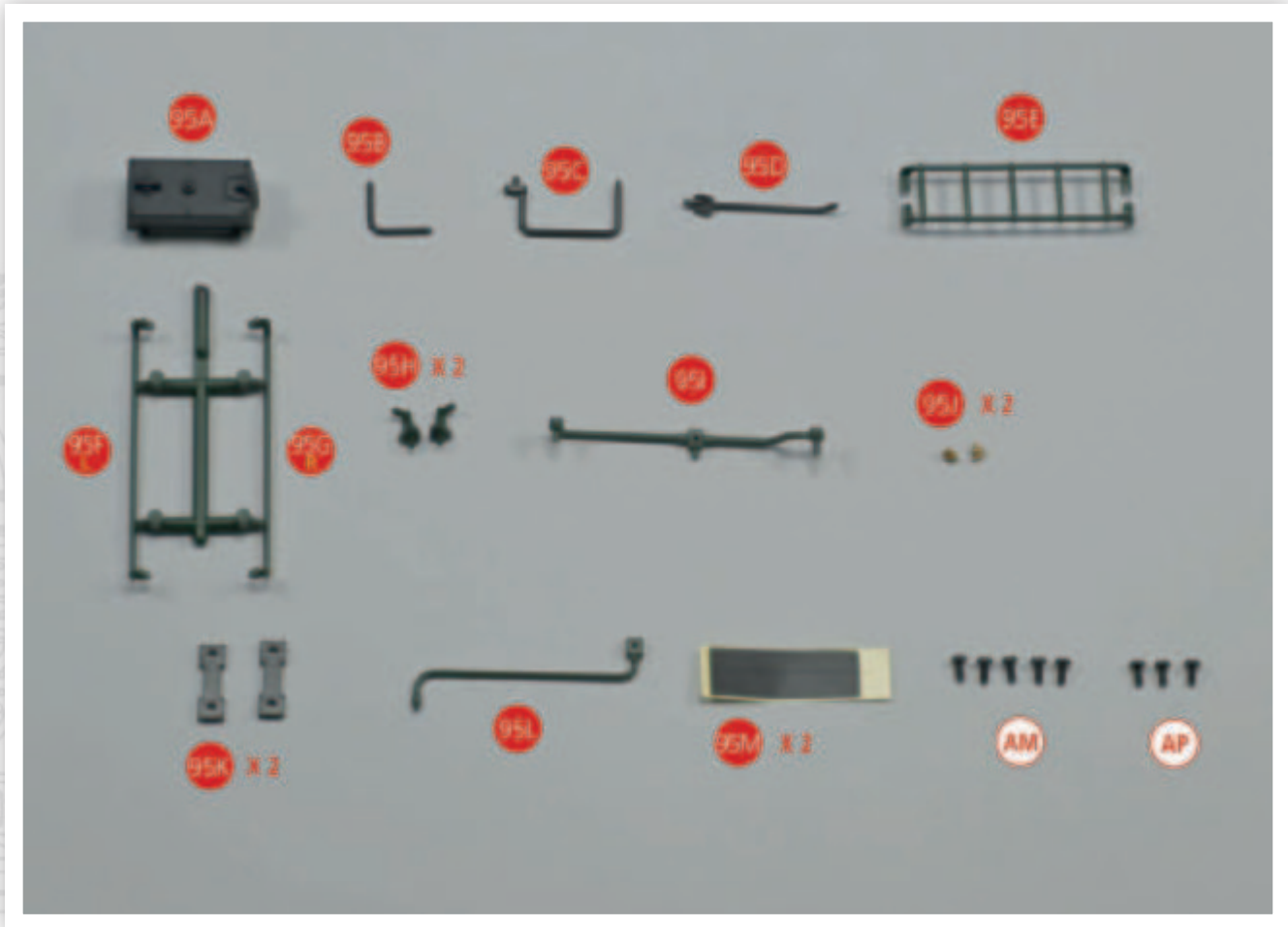

Les pièces du kit numéro 95

95A	Boîtier
95B	Tuyauterie
95C	Rambarde 1
95D	Rambarde 2
95E	Échelle
95F	Main montoire 1
95G	Main montoire 2
95H	Porte-lanterne (x 2)
95I	Tuyauterie 3
95J	Joint (x 2)
95K	Support (x 2)
95L	Tuyau (2)
95M	Autocollant (x 2)
Vis AM	M1,7 x 4 (4 + 1)
Vis AP	M1,7 x 4 (2 + 1)

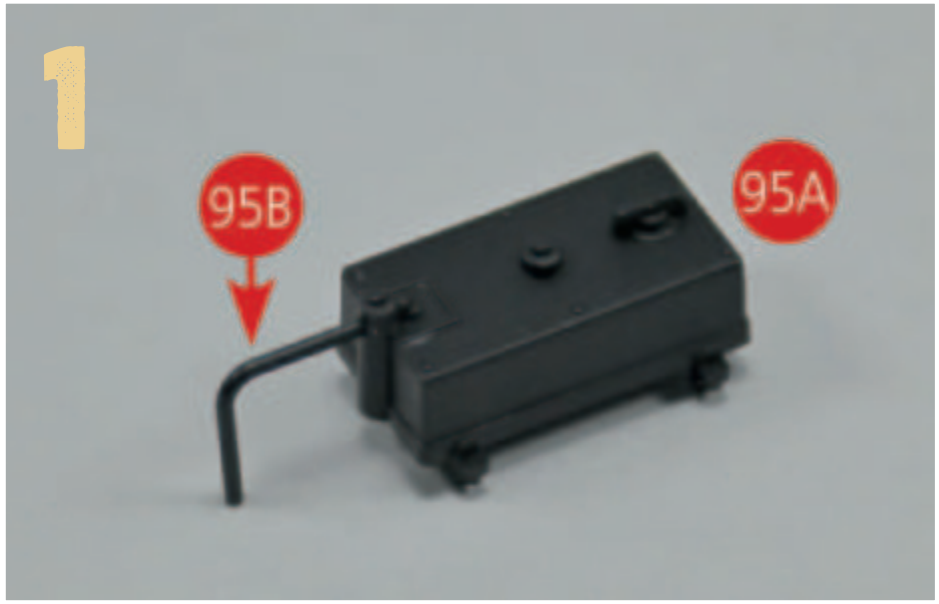
1
95B
95A

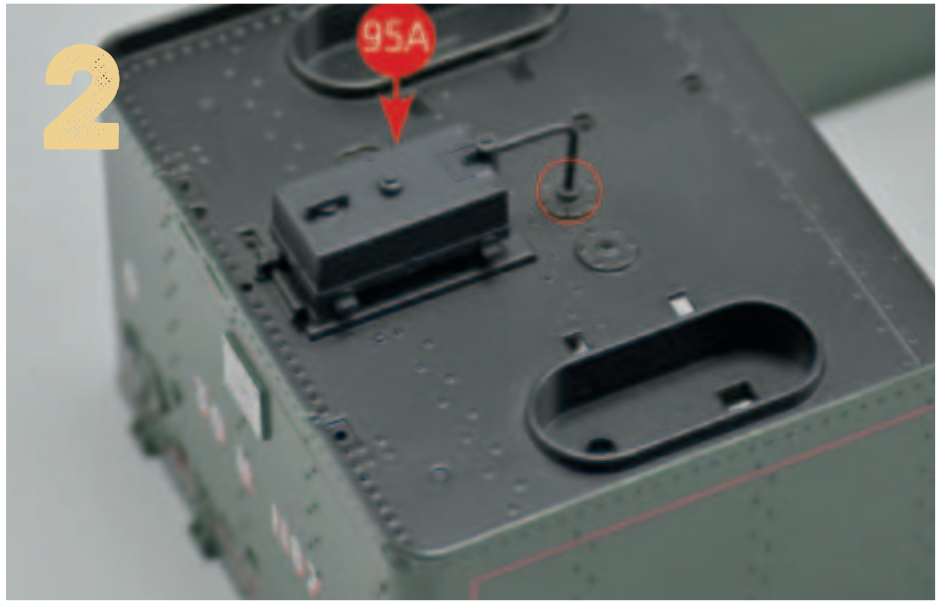
2
95A

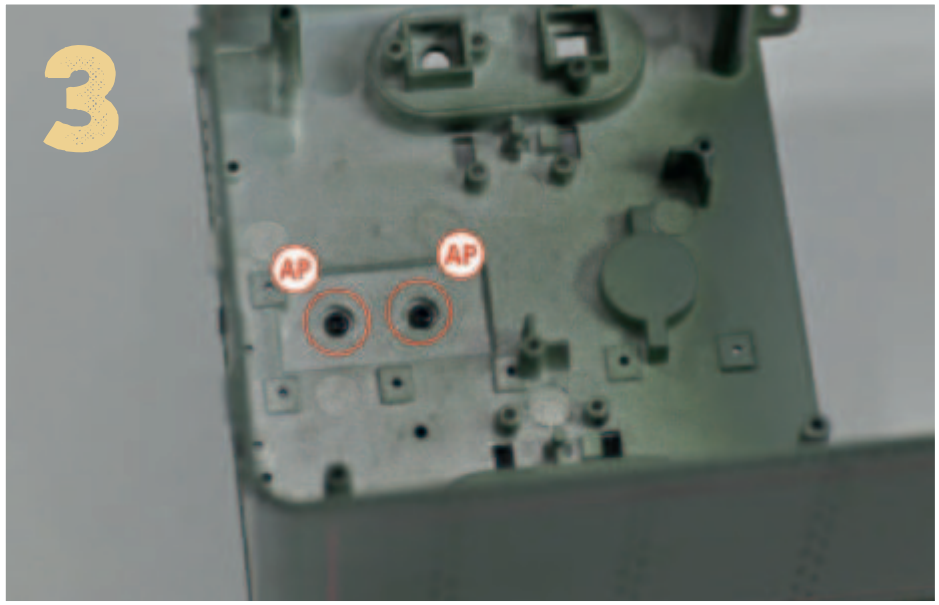
3
AP
AP

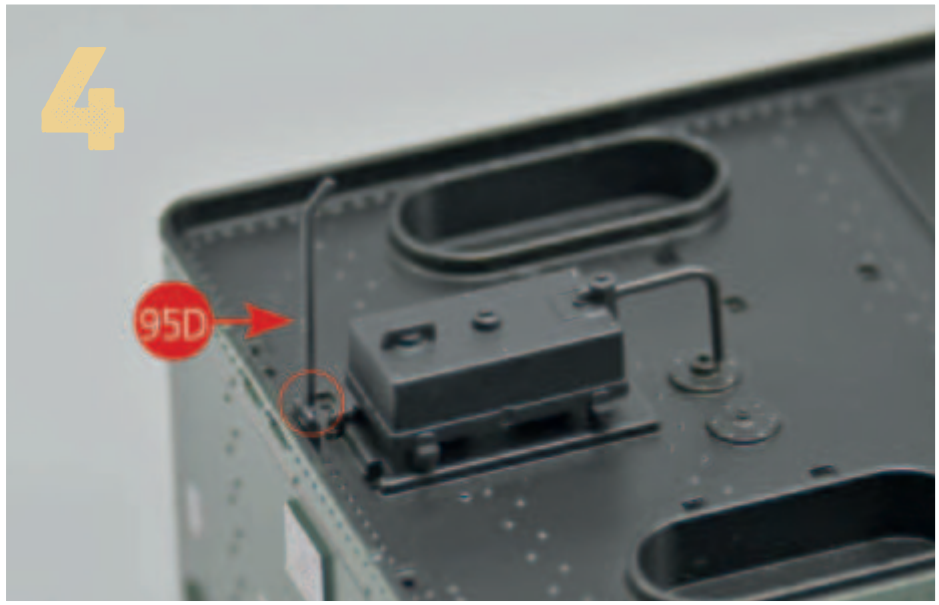
4
95D

5
5 30 R 1187
95H
95H

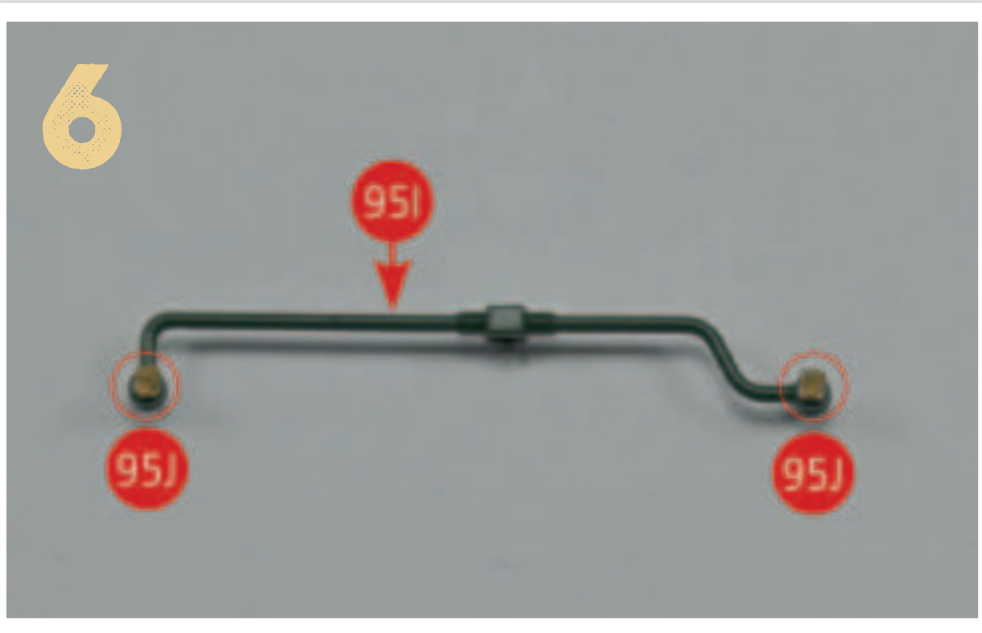
6
95I
95J
95J

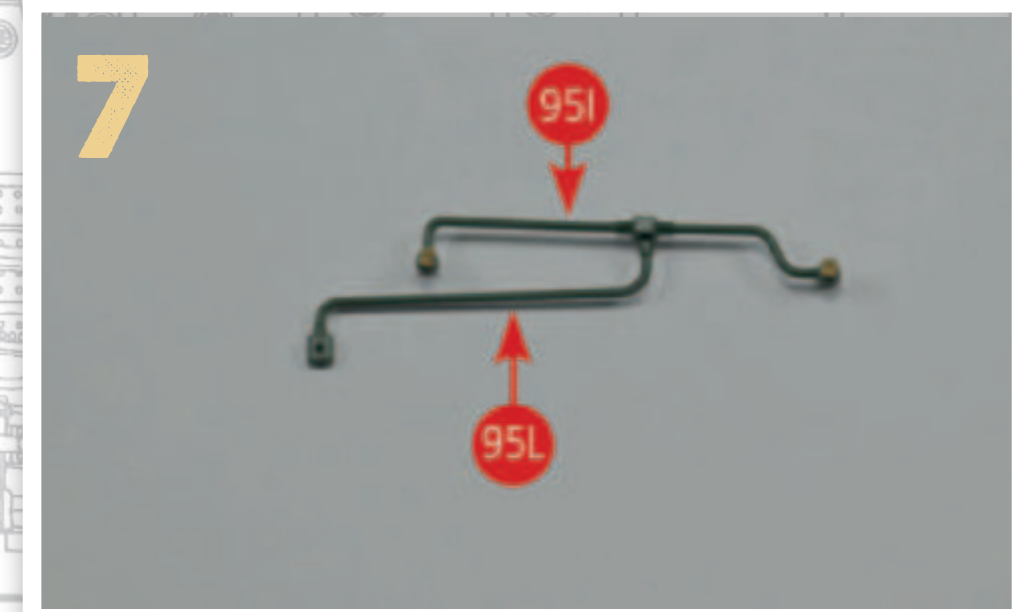
7
95I
95L

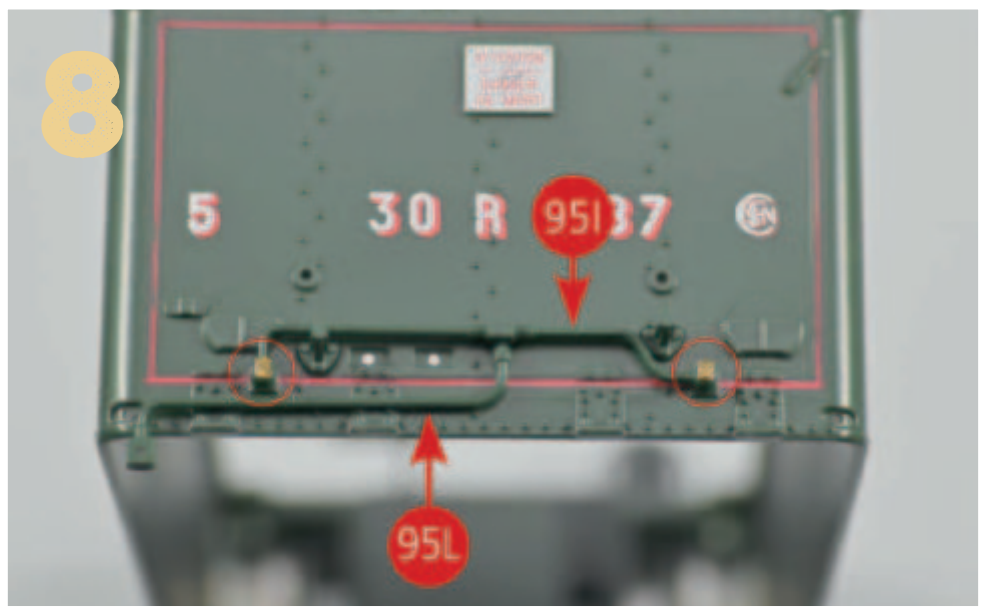
8
5 30 R 95I 37
95L

9
95E
5 30 R 1187

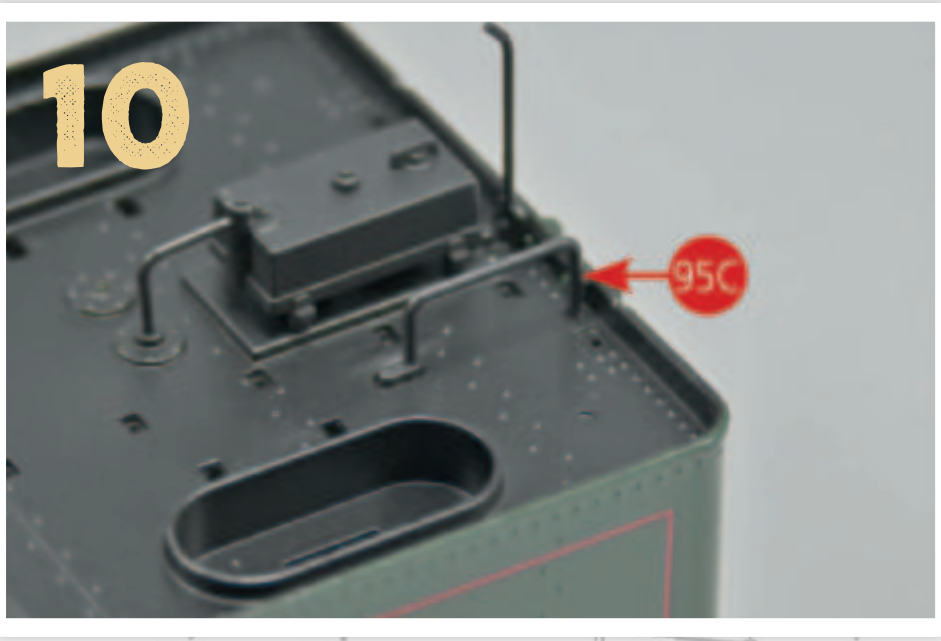
10
95C

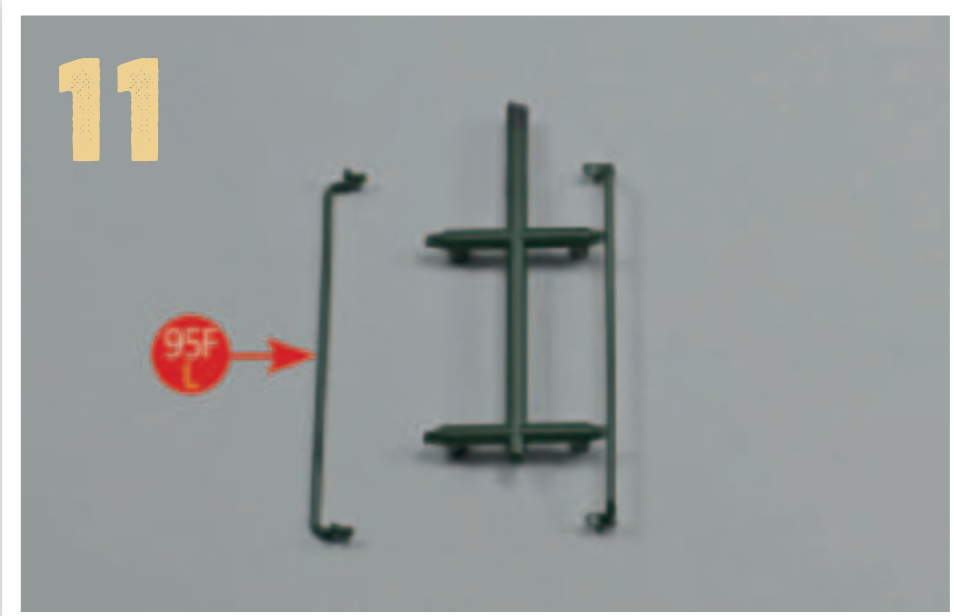
11
95F
L

12
95F
L
5
R 1187

13
95G
R

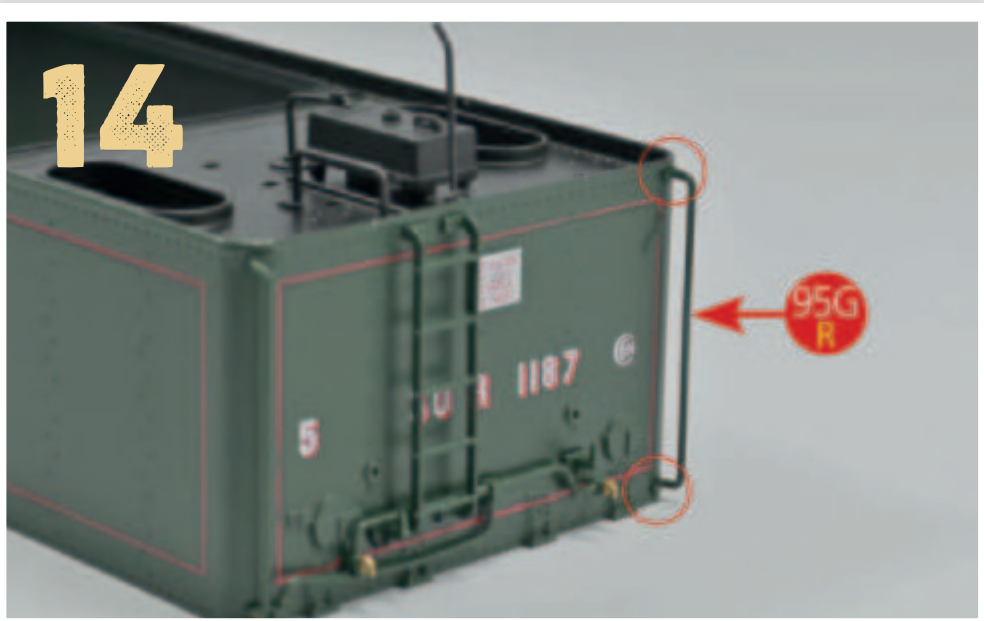
14
95G
R

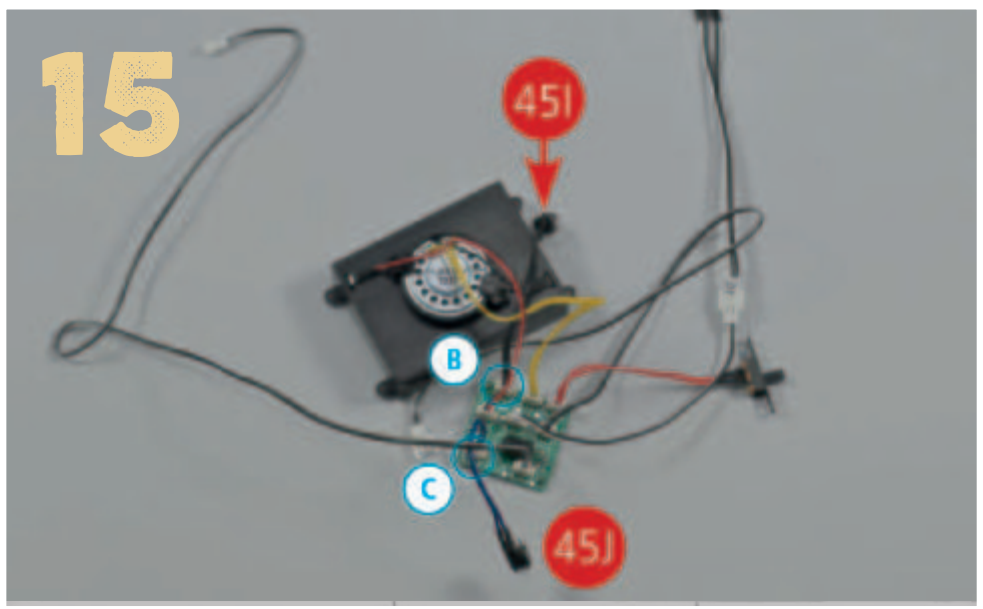
15
45I
B
C
45J

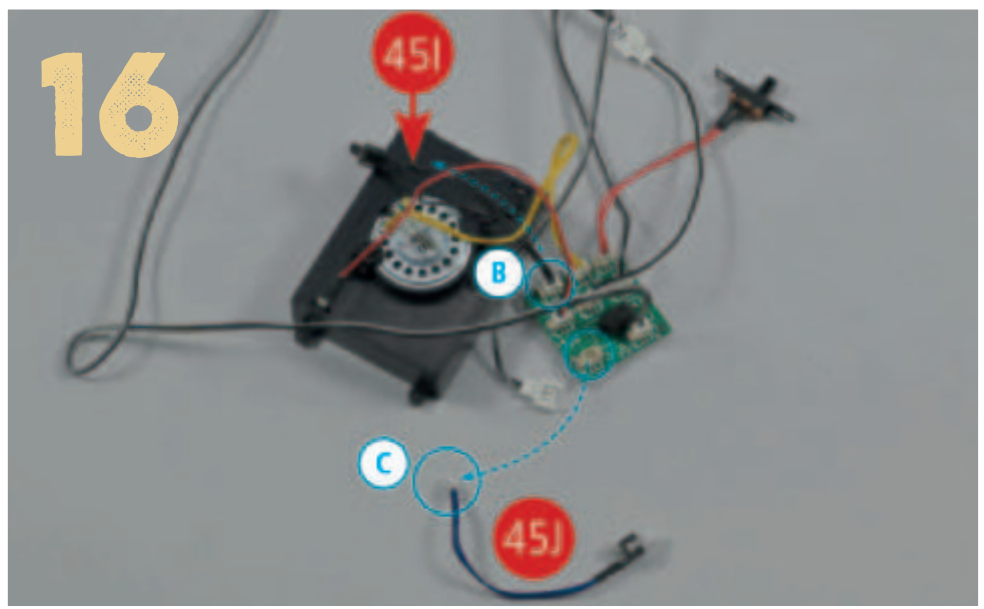
16
45I
B
C
45J

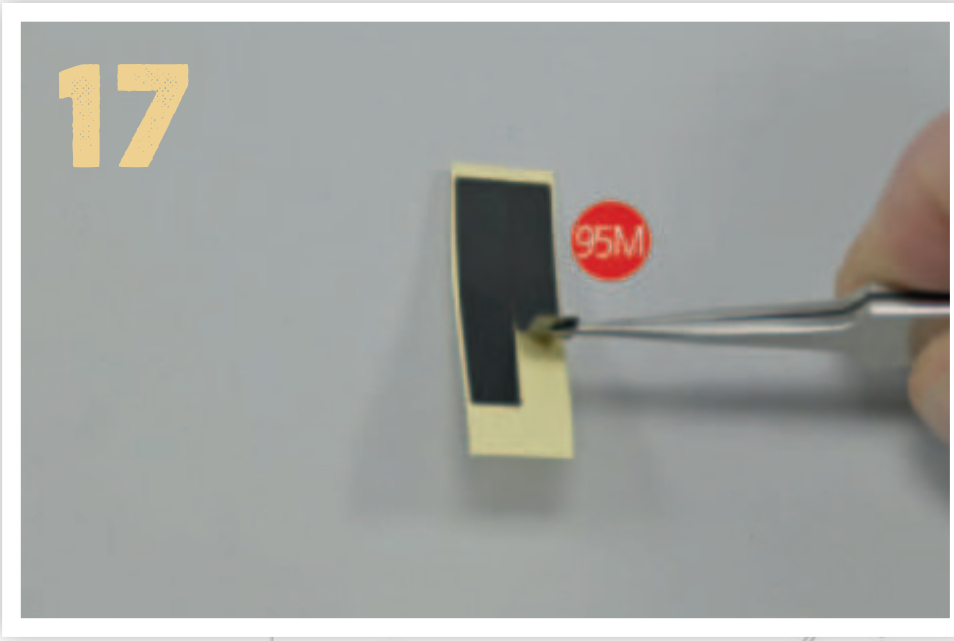
17
95M

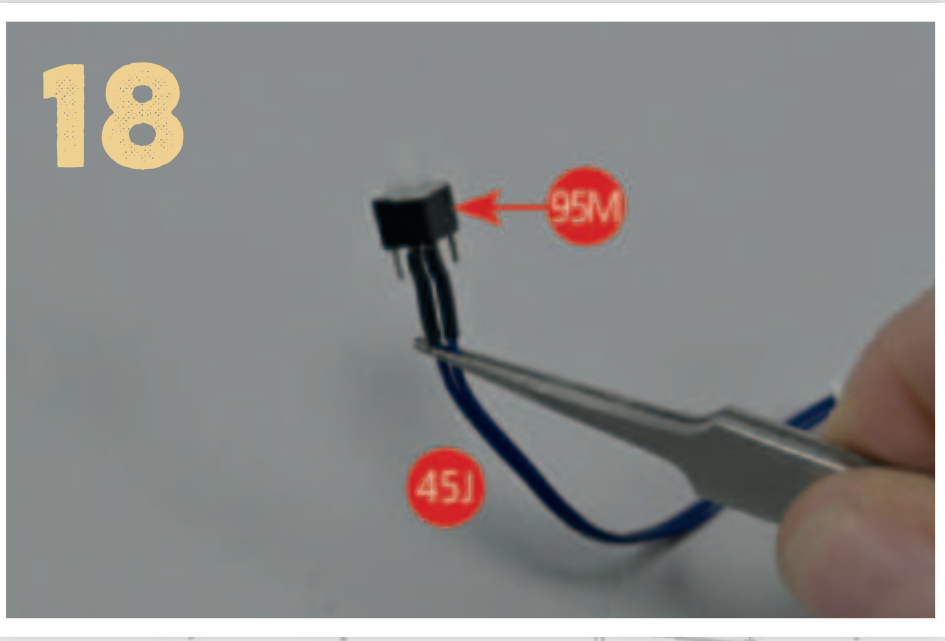
18
95M
45J

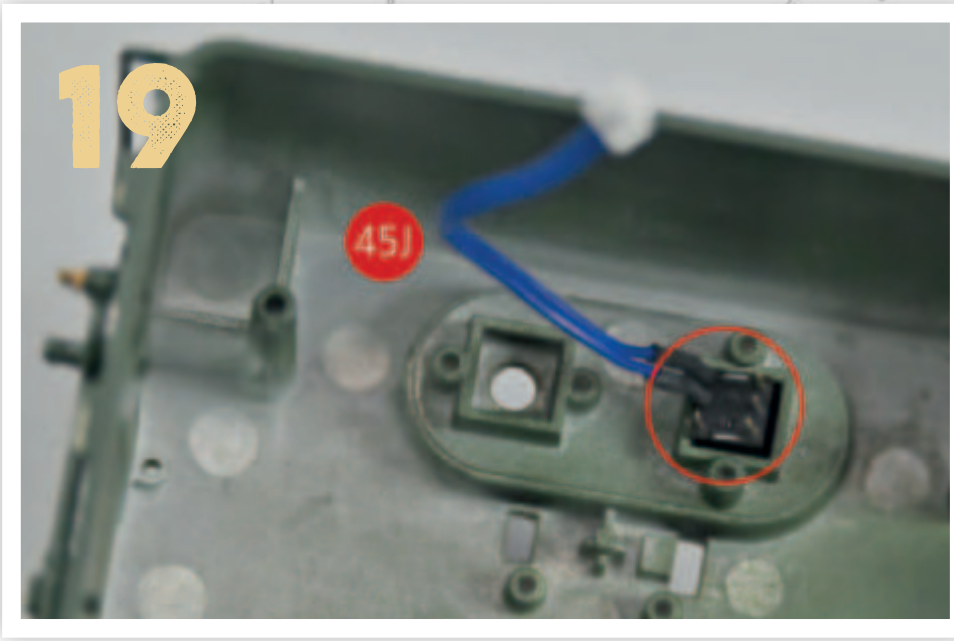
19
45J

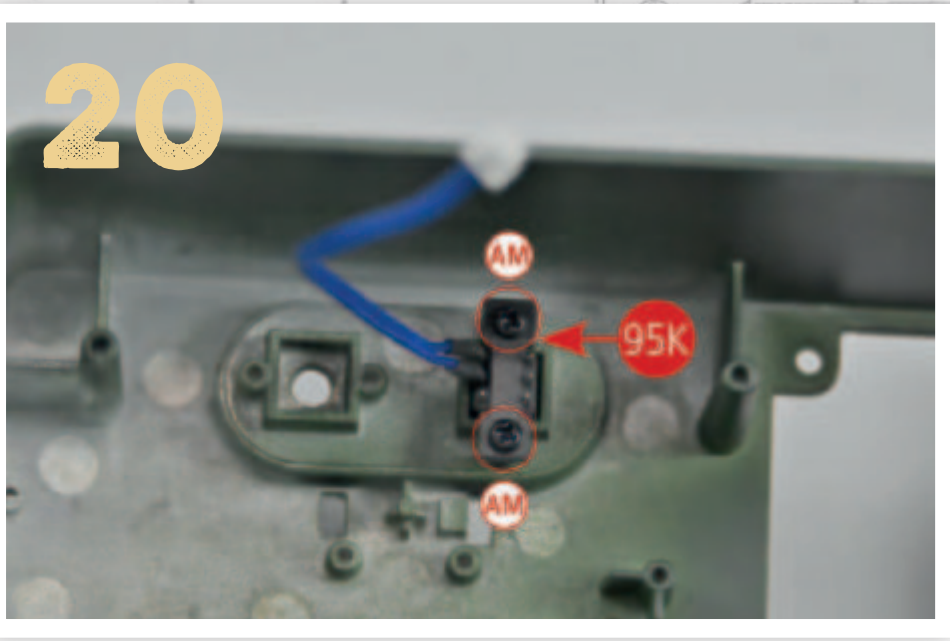
20
AM
95K
AM

21
B
45I

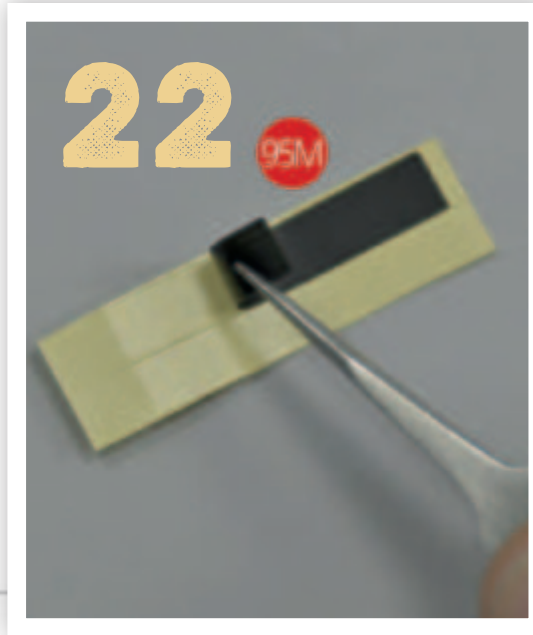
22
95M

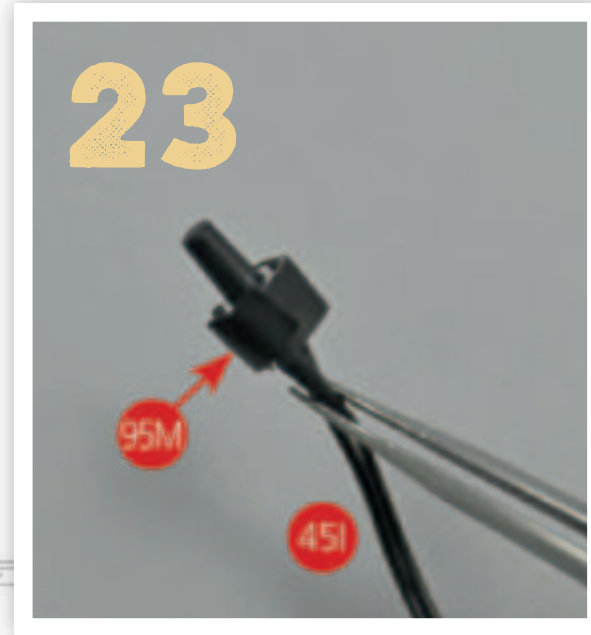
23
95M
45I

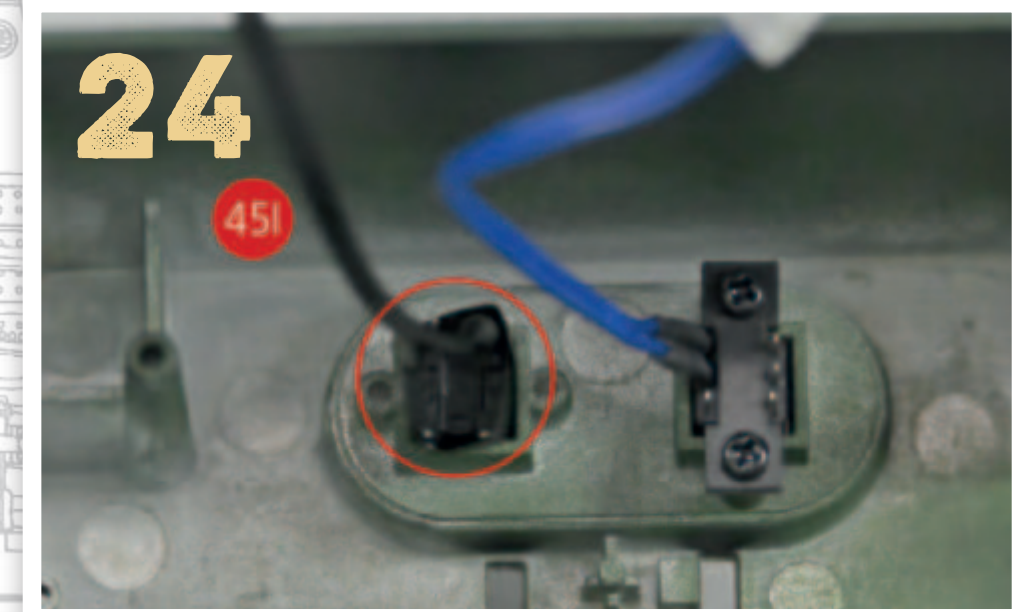
24
45I

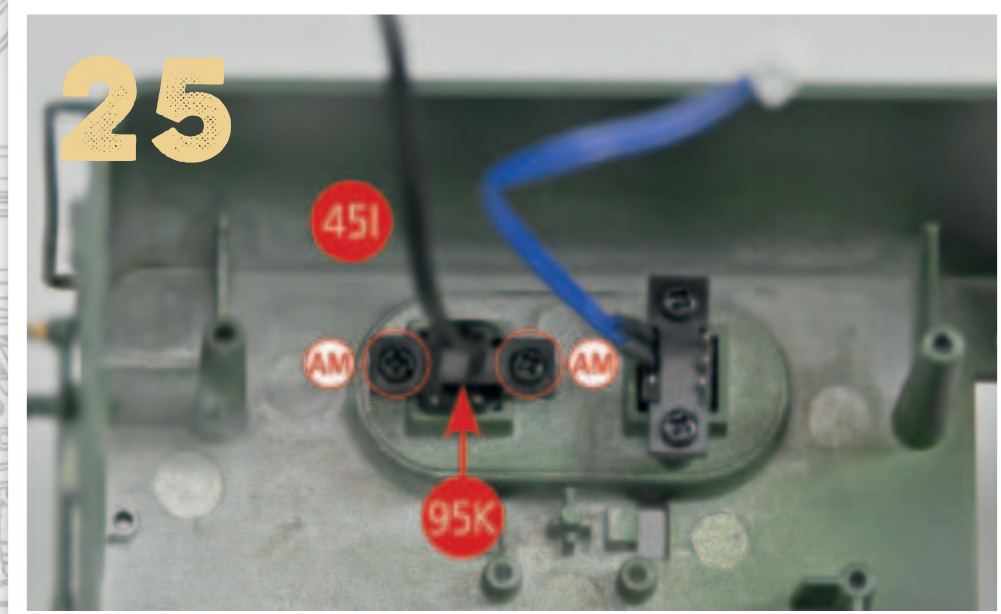
25
45I
AM
AM
95K

VUE FINALE

Équipement du plateau arrière du tender

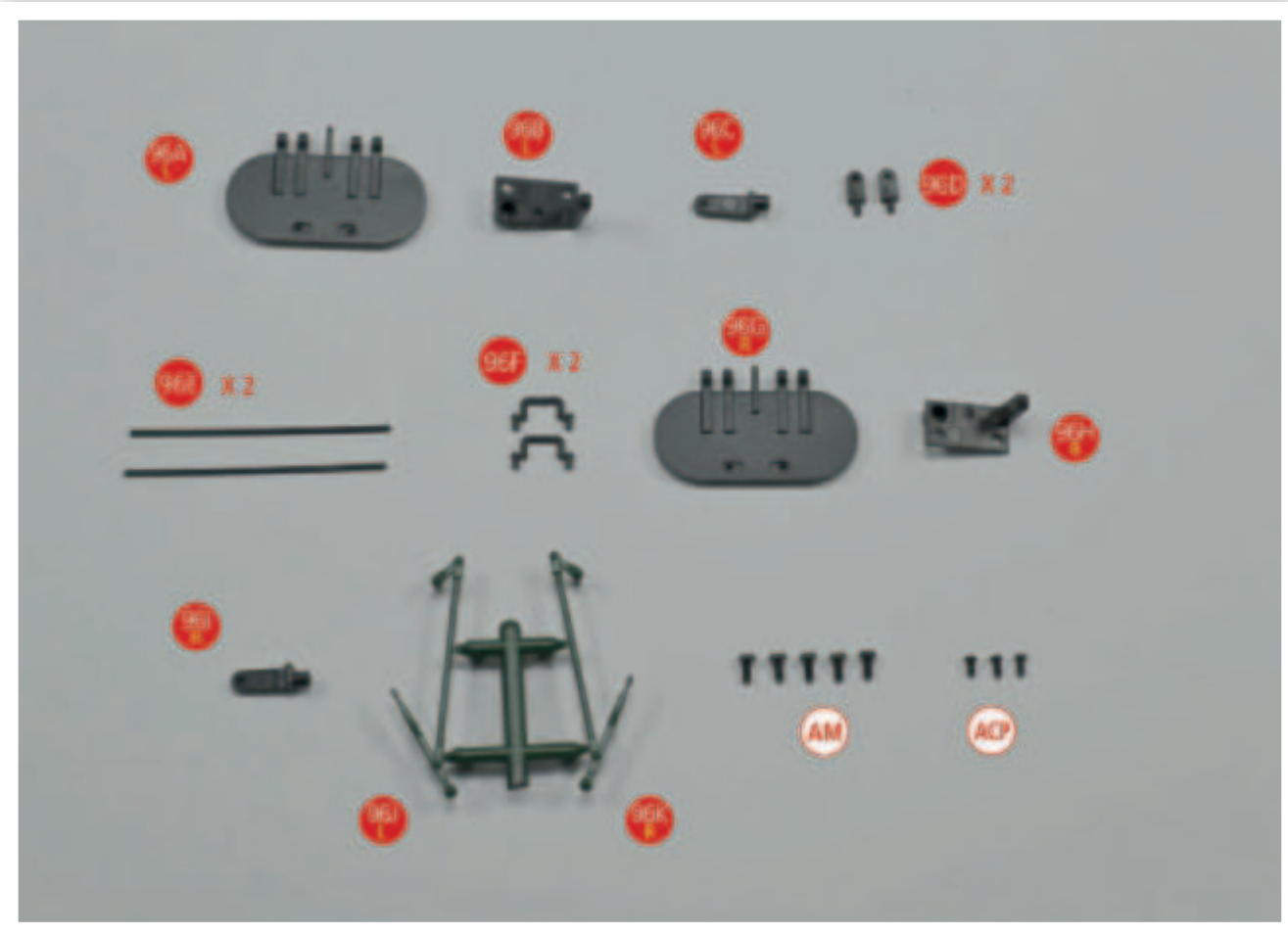

Les pièces du kit numéro 96

96A	Couvercle de vanne R
96B	Levier de couvercle L1
96C	Levier de couvercle L2
96D	Levier de couvercle L3 (x 2)
96E	Axe (x 2)
96F	Poignée de couvercle (x 2)
96G	Couvercle de vanne R
96H	Levier de couvercle droit R1
96I	Levier de couvercle R1
96J	Levier d'ouverture de vanne 1
96K	Levier d'ouverture de vanne 2
Vis AM	M1,7 x 4 (4 + 1)
Vis ACP	M1,4 x 3 (2 + 1)

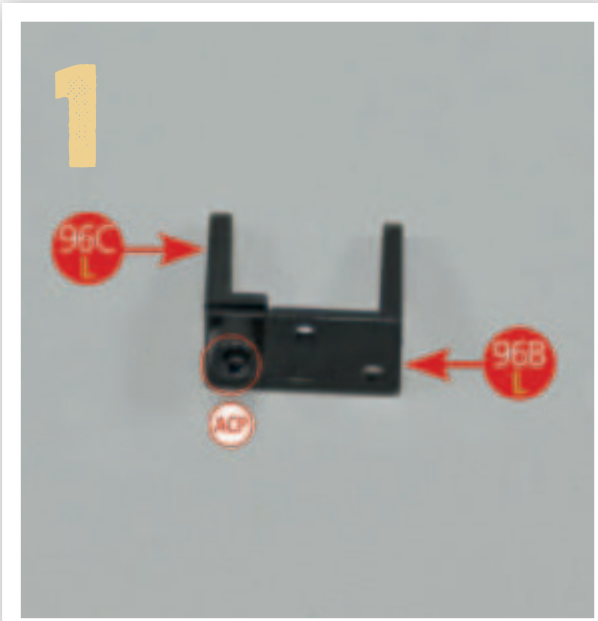
1
96C
L
96B
L
ACP

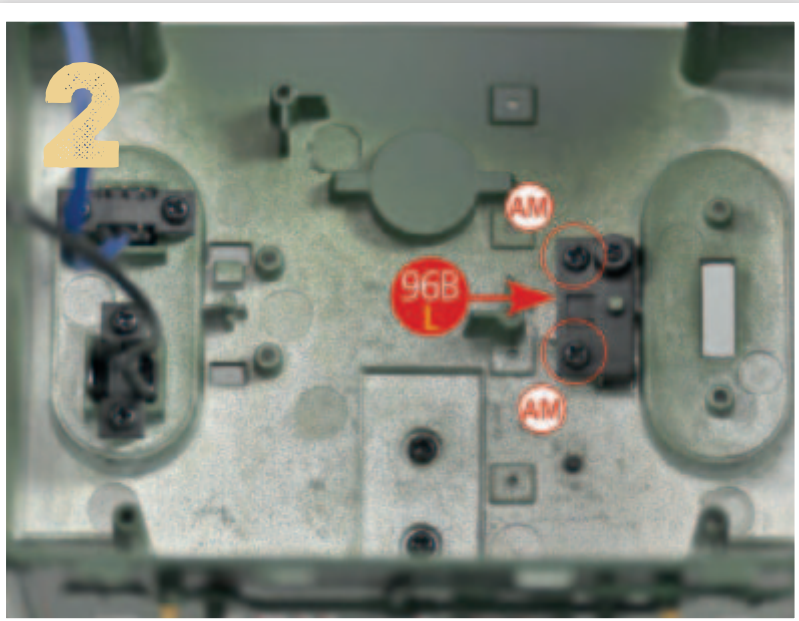
2
AM
96B
L
AM

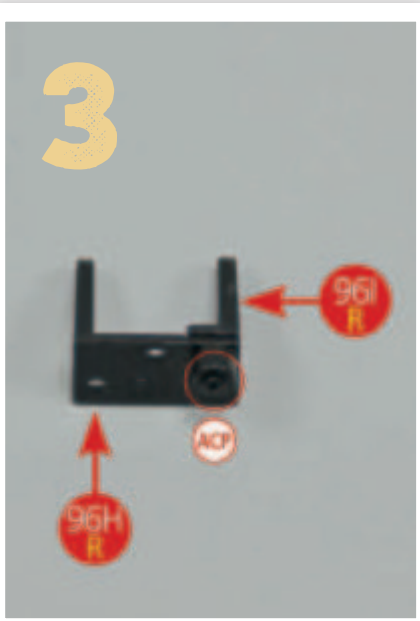
3
96I
R
ACP
96H
R

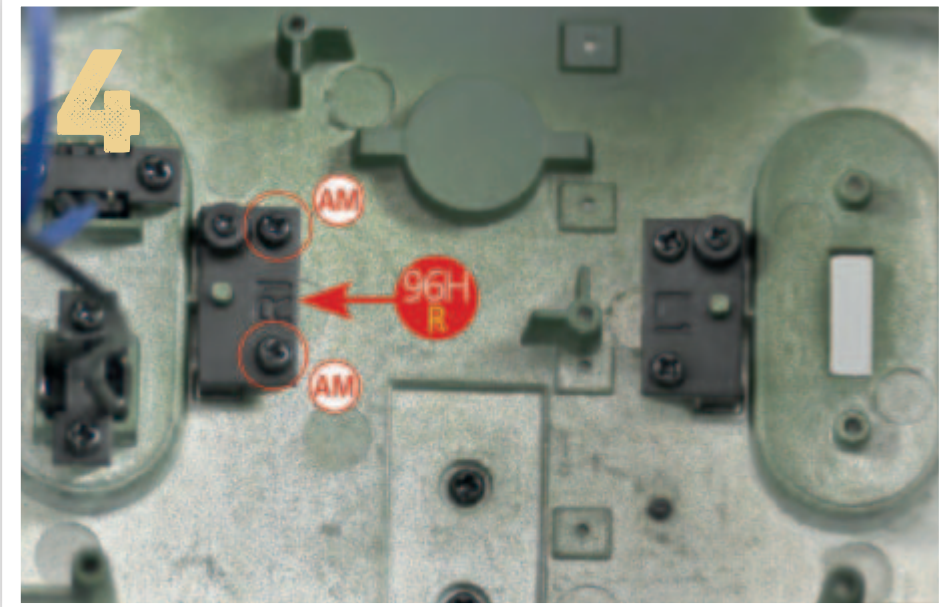
4
AM
96H
R
AM

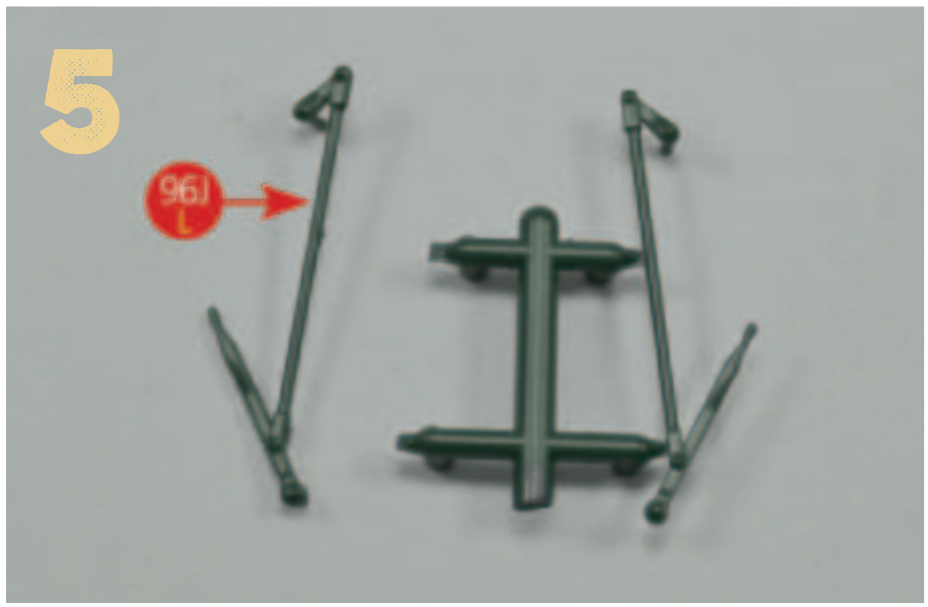
5
96I
L

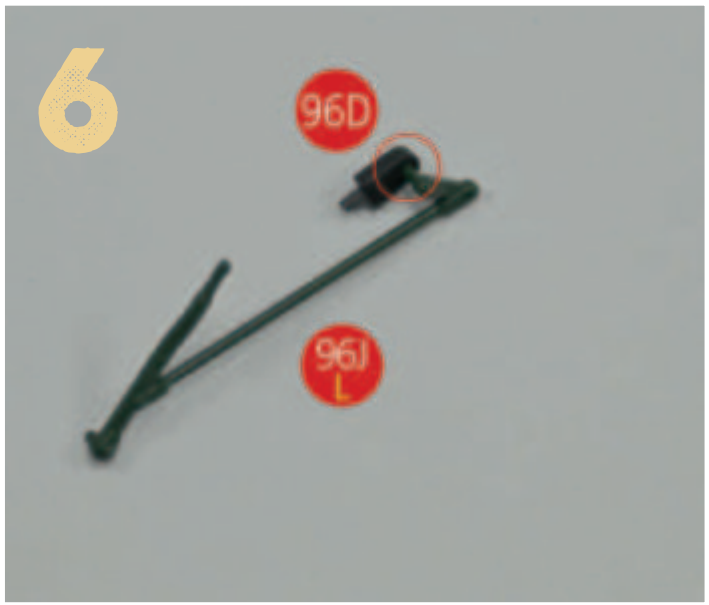
6
96D
96J
L

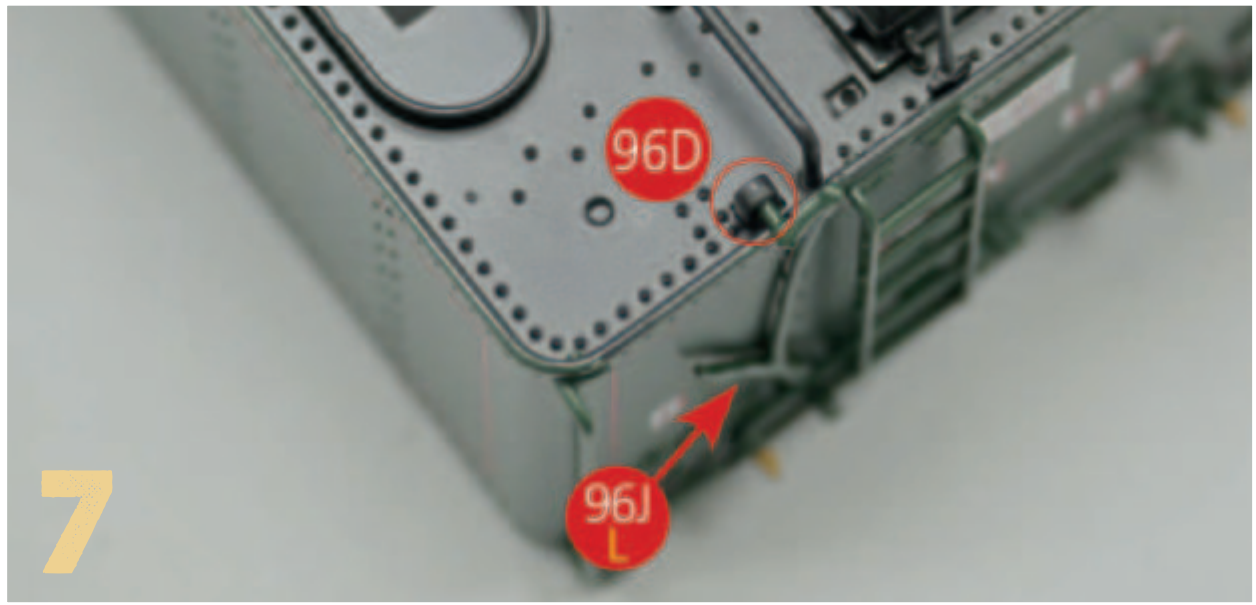
7
96D
96J
L

8
96D
96J
L
5 3U R 1187

9
96D
96K
R

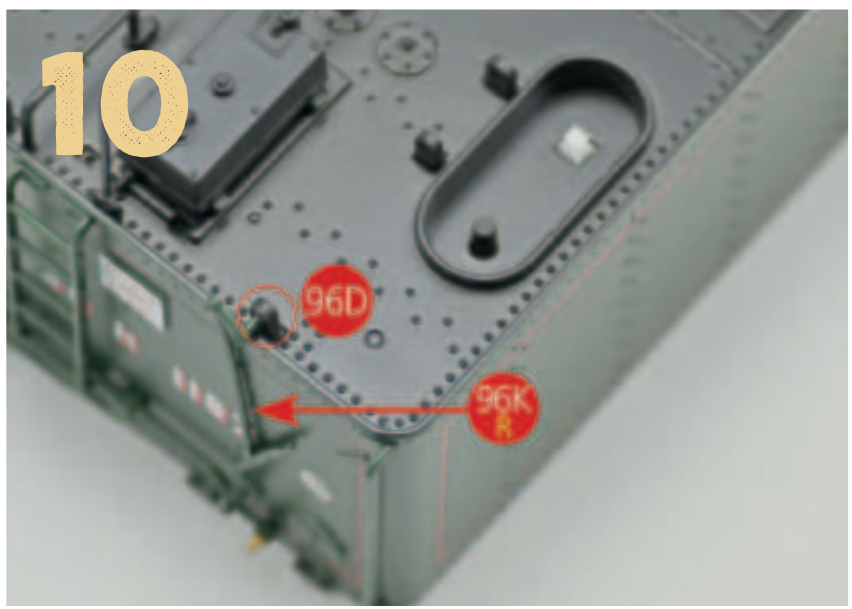
10
96D
96K
R

11
96D
96K
R
5 30 R 1187

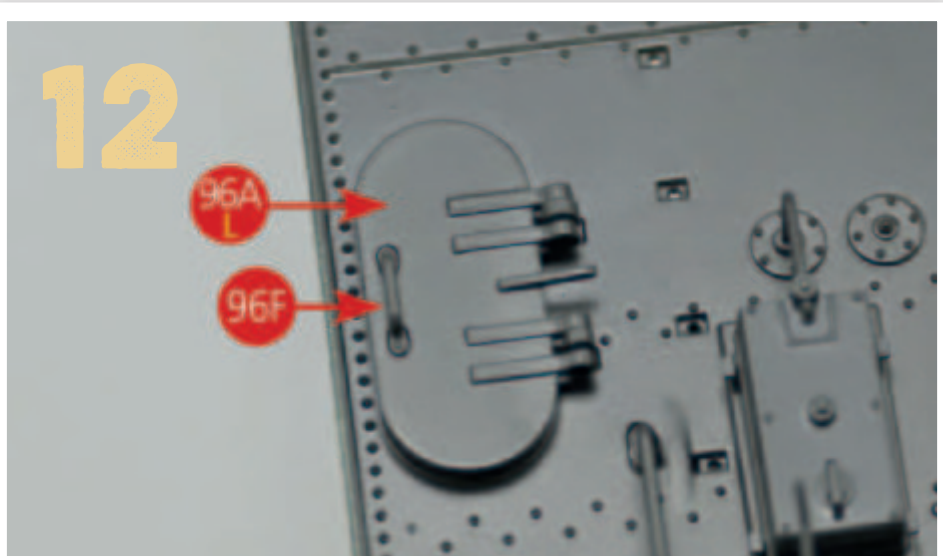
12
96A
L
96F

13
96E

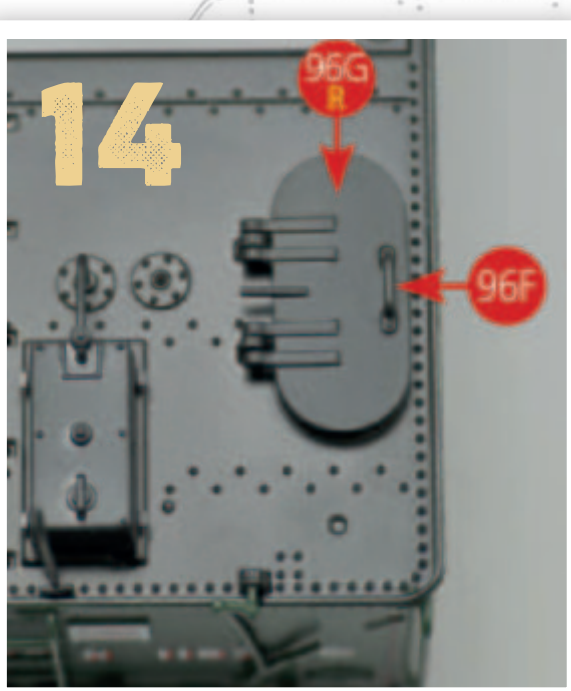
14
96G
R
96F

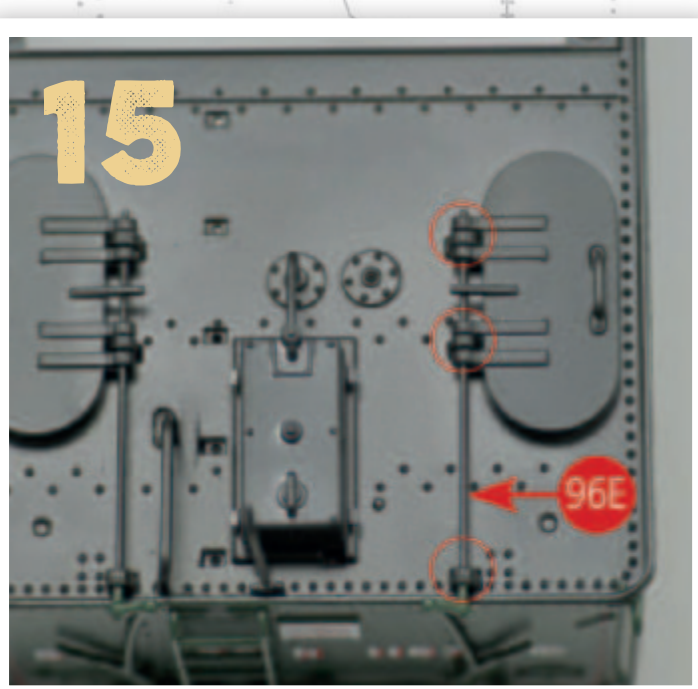
15
96E

VUE FINALE

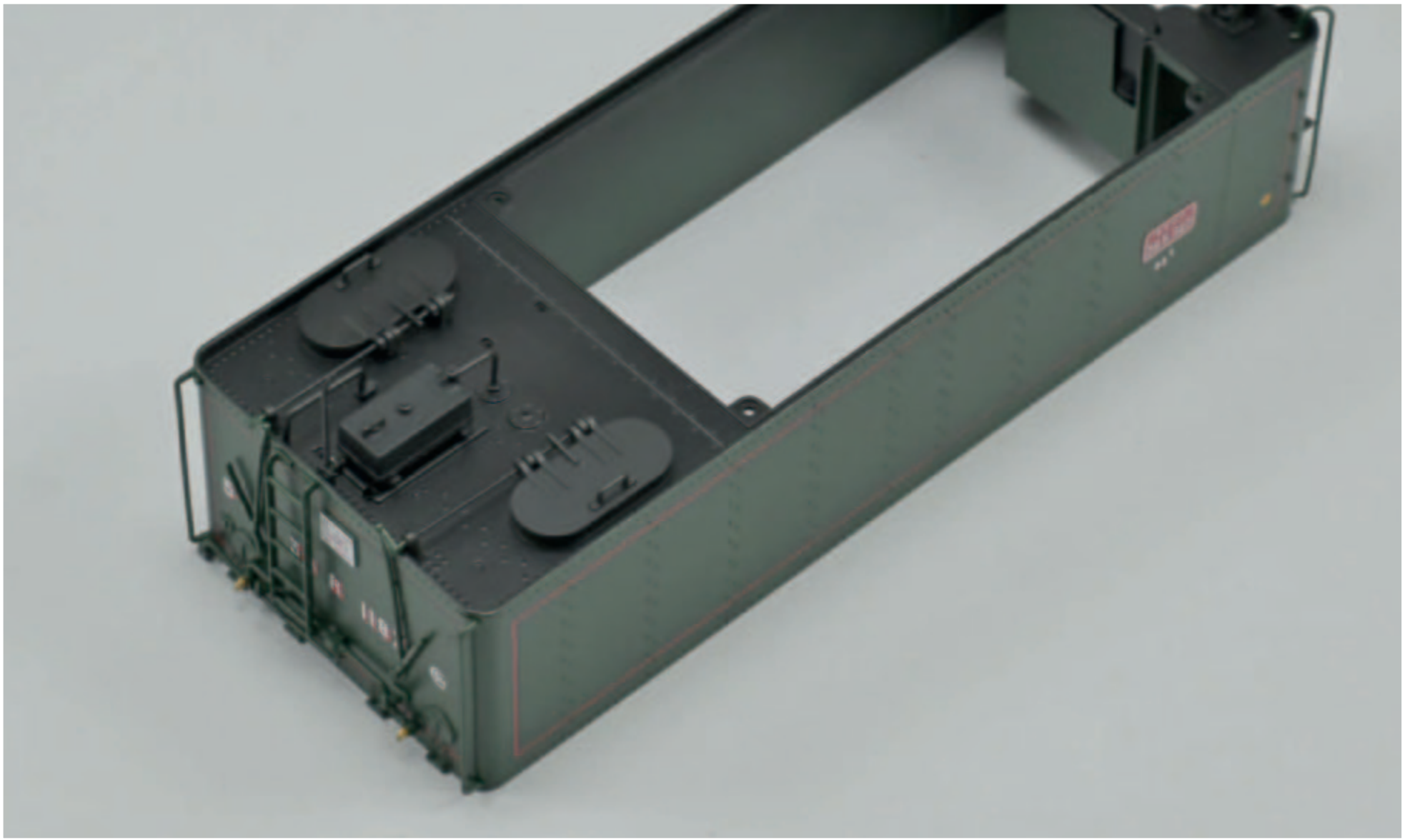

TOUTE UNE ÉPOQUE

La gare du Nord dans les glorieuses années 1950. Ce que l'on appelle « le fond de gare » (« tête de quai » pour les profanes) est encore très bien fréquenté par les fleurons de la belle cavalerie vapeur Nord, avec une 230 et des « Pacific » Chapelon. On notera les belles voitures « C-11 » Nord, avec la mixte-fourgon à guérite qui est rare.

IXOBOX N°25

KITS 97-98-99-100

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

échelle 1/32

INFO SERVICE DIF SHOP 05 61 34 39 39

M 02357 - 25 - F: 59,99 € - EY

+LOCOMOTIVE BOX A MONTER

ixo COLLECTIONS

Assemblez la locomotive

141-R

type mikado

SOMMAIRE

LA 141-R À L'ÉPOQUE DES TRENTE GLORIEUSES

Le déclin après avoir reconstruit l'économie française **3**

AILLEURS, À LA MÊME ÉPOQUE

La S 3/6, Reine de Bavière **6**

GUIDE DE MONTAGE - IXOBOX N°25

Kits 97-98-99-100 **7**

Société éditrice
Ixo Collections SAS
14 Rue du Bois Guillaume
91000 Evry-Courcouronnes
852 934 090 RCS Evry

Copyright : IXO Collections SAS
Président et actionnaire :
Premium and Collectibles Trading Ltd
Directeur de la publication : G. Duserre
Marketing et Editorial : GRB Conseils
Auteur : Clive Lamming
Maquette et direction artistique : Laura Borée
Crédits photographiques : Collection Trainsconsultant-Lamming

Imprimé en Italie par Stamperia Artistica Nazionale S.p.A. Via Massimo d'Antona 19, 10028 Trofarello (TO) - Italy.

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Diffusion en kiosque France :
Maison de la presse
Le prix de ce numéro comprend le fascicule et les pièces de montage.

Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans.
Contient de petites pièces et accessoires pouvant être avalés.
Conserver ces documents pour toute utilisation future.

Service Clients : contact@ixo-collections.fr

SNCF® est une marque déposée de SNCF et est propriété de SNCF. Tout droit de reproduction réservé.

La locomotive à vapeur 141-R fait partie de la collection du Patrimoine de SNCF et est exposée à la « Cité du Train – Patrimoine SNCF » à Mulhouse.

Avertissement
Toute reproduction, même partielle, du contenu du fascicule est prohibée sans l'autorisation de l'éditeur. Les éléments fournis sont réservés à un usage strictement privé, dans le cercle familial, conformément à l'article L122-5 2° du Code de la Propriété intellectuelle.
Le fascicule et les éléments de la maquette à monter ne peuvent être revendus, loués, prêtés ou exploités à des fins commerciales. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

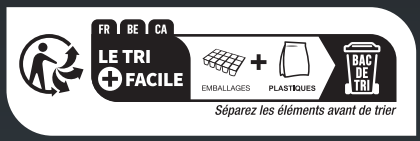

Numéro d'adhérent Léko : 1650353541044

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Champ d'application

La collection est éditée par la société Ixo Collections SAS (ci-après dénommée la « Société »), SAS au capital de 150'000 euros, dont le siège social est situé 14 Rue du Bois Guillaume 91000 Evry-Courcouronnes, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 852 934 090.
Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la collection. Elles sont susceptibles de faire l'objet de modifications et mises à jour, les conditions applicables à la commande d'un produit sont celles en vigueur au jour de la commande.
Le Client a la responsabilité de conserver une copie des informations contractuelles liées à sa commande.
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Toute commande ou achat d'une Collection implique donc l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2 Abonnement

2.1 Conditions de la commande
Pour passer commande, le Client doit être majeur, être en capacité de conclure un contrat et résider en France.
La revente de produits d'Ixo Collections n'est pas autorisée sauf accord écrit et contractuel avec la société Ixo Collections SAS. Le reconditionnement des produits pour la revente sous une autre marque n'est pas autorisé.
Les photographies et les textes illustrant les Produits n'entrent pas dans le champ contractuel.
2.2 Refus d'honorer la commande par la Société
La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande susceptible de présenter des anomalies telles que, par exemple, des quantités non cohérentes avec les besoins normaux d'une personne physique qu'il s'agisse d'une seule commande ou de plusieurs commandes effectuées successivement pour un même client, à une même adresse de livraison et/ou de facturation, ou encore si un litige sur une commande antérieure, notamment par rapport au paiement oppose le client ayant passé commande et la Société.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Société se réserve le droit d'interrompre la collection à tout moment en cas de ventes insuffisantes. Dans ce cas, le client pourra solliciter le remboursement des numéros précédemment achetés sous réserve du retour de la marchandise en parfait état. Pour ce faire le client adressera à la Société une demande de remboursement pour cause d'arrêt de la collection au service clients d'Ixo Collections (à l'adresse sav@ixo-collections.fr) qui l'informera de la procédure de retour et de remboursement.
En cas de rupture de stock, les cadeaux prévus dans l'offre seront remplacés par des cadeaux de nature et de valeur équivalente.
2.3 Paiement de la commande
Lors de la commande d'abonnement, le client choisit le mode de règlement qu'il souhaite utiliser parmi ceux disponibles sur le site. Lors de la commande, le client consent à ce que le moyen de paiement retenu (carte bancaire, PayPal ou autres), soit utilisé par Ixo Collections pour le règlement des futurs envois mensuels de la collection. En cas de résiliation de l'abonnement, les paiements mensuels par prélèvement sur le moyen de paiement renseigné lors de la commande seront stoppés.

3 Prix des produits

Les prix facturés sont ceux en vigueur à la date de la commande. Tout changement de taux de TVA applicable en cours d'abonnement pourra être répercuté sur les prix des produits.
La société se réserve le droit de modifier les prix des collections. En cas de paiement par prélèvement automatique le client sera informé de l'augmentation des prix dans le numéro précédent l'augmentation.
Si le client s'oppose à la modification du montant prélevé sur son compte son abonnement sera résilié, à défaut celui-ci sera automatiquement reconduit.

4 Livraison

Les délais de livraison des produits en abonnement sont précisés sur le site internet.

5 Droit de rétractation, retour des produits et résiliation d'un abonnement

5.1 Délai de rétractation
En application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, le Client n'a pas à justifier de motifs ou à payer de pénalités. L'ensemble des éléments du colis doit être retourné aux frais du Client et en parfait état dans un délai maximal de 14 jours suivant la communication de sa décision de rétractation pour permettre la remise en vente des produits par la Société.
Le Client est invité à consulter les CGV sur le site internet www-ixo-collections.com indiquant la procédure à suivre pour mettre en œuvre son droit de rétractation.
5.2 Retour des produits
Lorsque le produit est défectueux, ou que la livraison ne correspond pas à la commande, le retour se fera aux frais de la Société. Le produit sera retourné dans son ensemble, c'est-à-dire avec tous les composants du colis reçu, et dans son emballage d'origine ou à défaut dans un emballage offrant une protection équivalente des produits lors du retour, en parfait état pour permettre la remise en vente des produits par la Société. La procédure à suivre est détaillée sur le Site internet de la Société.
Les produits retournés usagés, incomplets, abîmés du fait du client ne seront pas remboursés.
5.3 Résiliation d'un abonnement
Le Client s'il est libre d'un engagement contracté lors de la commande, peut interrompre son abonnement à tout moment. Pour cela, il doit s'adresser au Service Client aux coordonnées indiquées dans le présent fascicule ou se connecter au Site et suivre la procédure de désabonnement.
La prise en compte du désabonnement sera effective dès le premier jour suivant la réception de la demande.
Le Client devra toutefois régler les produits déjà envoyés à la date de l'interruption et qui pourraient rester impayés.

6 Réserve de propriété

La Société conserve la propriété des produits livrés jusqu'à leur paiement intégral, c'est-à-dire jusqu'à ce que le crédit du paiement soit visible sur son compte bancaire. En cas de non-paiement ou de paiement partiel, la Société pourra exiger la restitution des produits, les frais de restitution étant à la charge du Client.

7 Garantie

En application des articles L217-4 et suivants du Code de la consommation, dans les cas où le Client constate à la livraison la non-conformité du produit à la commande, il dispose d'un délai de deux ans à compter de la réception du produit pour le retourner aux frais de la Société et obtenir un produit conforme à sa commande. En cas d'impossibilité de remplacement du produit le remboursement de son paiement sera effectué.
Pour cela, il devra contacter la Société via le Site ou le Service Client et suivre la procédure de retour de produit.
En application des articles 1641 et suivants du Code civil, dans le cas où le produit se révèle défectueux à l'usage, le Client pourra dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut, le retourner à la Société en contactant la Société via le Site (ou le Service Client) et en suivant la procédure de retour. Le Client obtiendra un remboursement du prix du produit s'il le retourne ou une réduction de prix s'il souhaite conserver l'article, ou un échange, dans la limite des stocks disponibles. Il est précisé néanmoins que conformément à l'article 1642 du Code Civil, la Société n'est pas tenue des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.
La Société ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que le(s) vice(s) caché(s) affectant le(s) produits auraient pu entraîner.

8 Propriété industrielle et intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur les œuvres, marques, logos, et tout autre bien susceptible de protection, contenus dans les produits appartiennent en exclusivité à la Société (ou aux tiers qui l'autorisent), à qui appartiendra l'exercice exclusif des droits d'exploitation de ces derniers sous toute forme et, en particulier, les droits de reproduction, copie, distribution, transformation, commercialisation et communication publique. La reproduction, distribution, commercialisation ou transformation non autorisées de ces œuvres, marques, logos, etc. constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de la Société ou au titulaire de ces derniers, et pourra donner lieu à l'exercice de toutes actions judiciaires ou extrajudiciaires qui pourraient leur appartenir dans l'exercice de leurs droits.
Moyennant l'acceptation des présentes Conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter les droits de Propriété industrielle et intellectuelle dont sont titulaires la Société et des tiers.

9 Données personnelles

Accordant une importance particulière à la protection des Données personnelles (ci-après « les Données ») que ses clients lui confient, la Société s'engage au respect de la vie privée de ces derniers.
La Société se conforme aux exigences des lois relatives au respect de la vie privée en vigueur, notamment à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018.
Le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de protection des données personnelles disponible sur le Site de la société à l'adresse www-ixo-collections.com.
Le Client dispose des droits suivants :
- Il peut s'opposer au traitement de ses données personnelles en cas de motif légitime
- Il a un droit d'accès aux données le concernant
- Il peut rectifier, mettre à jour et/ou supprimer les données le concernant
- Il peut demander la portabilité de ses données
- Il peut demander une limitation des traitements de ses données réalisés
- Il peut communiquer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après sa mort (directive post-mortem)

10 Juridiction et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.
Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer sa situation. En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux tribunaux français, sauf dispositions légales contraires.

LE DÉCLIN APRÈS AVOIR RECONSTRUIT L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Surnommée par les cheminots « Miss Liberty », cette belle américaine, débarquée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, aura fait renaître l'économie française, assurant à elle seule près de la moitié du trafic de la SNCF. Leur magnifique carrière pourtant se terminera avec l'année 1974.

Crédit : Document Néel.

À son arrivée, en 1945, la 141-R ne manque pas de provoquer une réflexion en matière de politiques de traction pour la SNCF des dernières années 1940. La grande tradition française de locomotives compound et très perfectionnées, dont on dit qu'elles sont « poussées », et qui sont conduites en finesse par des équipes titulaires et hautement qualifiées, apparaît désormais comme coûtant trop cher, et le choix des États-Unis ou de l'Allemagne pour des locomotives simples a été payant.

Ci-contre : Locomotive 141-R à roues « Boxpok » dans la région Nord et dans un magnifique état de fraîcheur.

Ci-dessus : *Mais oui, c'est elle la responsable… La traction diesel a bien tué la traction vapeur en France. Ici un couplage de BB-67400 dessert une grande ligne transversale à Vichy en tête d'un train de voyageurs lourd composé de voitures Corail très à la mode dans les années 1970.*

ORIGINALE MAIS AVEC MODÉRATION

Avec la 141-R, par la force des choses, on revient donc aux machines simples à moteur à simple expansion, mais dotées d'un graissage automatique et de rattrapages de jeu automatiques pour diminuer aussi les frais d'entretien. La SNCF de l'après-guerre est confrontée à un coût croissant de la main-d'œuvre, et pense qu'il vaut mieux lutter sur le front des économies de maintenance et de conduite. Le problème du prix du charbon reste cependant crucial, mais sera résolu par sa pure et simple suppression. La conversion d'une moitié des 141-R à la chauffe au fuel sera aussi une solution au problème de la cherté du charbon, en attendant surtout la reprise des grandes électrifications et l'arrivée de la traction diesel. C'est ainsi que, des trains de minerai en double traction aux trains express ou même rapides du service voyageurs, on voit les 141-R absolument partout, du Nord à la Côte d'Azur.

LA FIN DES « R » EN 1974

L'arrivée massive des 232 locomotives diesel 67400 dès 1969 a été calculée pour « éponger » la traction vapeur et elle y parvient rapidement. C'est

ainsi que, vingt-huit ans après l'arrivée des locomotives à vapeur « R », la 141-R-420 de la région Est aura l'honneur, si l'on peut considérer qu'il s'agit d'une bonne nouvelle, de clore l'ère en assurant le dernier train commercial vapeur le 29 mars, dans l'anonymat le plus total et l'absence de toute presse. Le 1er août 1974, pas moins de 39 machines sont placées en attente d'amortissement à Sarreguemines, le Mans, Vierzon, Vénissieux. Les dernières 141-R roulent encore au Mans pour 2 machines, Vierzon (6 locomotives), Nevers (6 locomotives), Vénissieux (2 locomotives) et Narbonne (6 locomotives). Nous tenons ce décompte de Bernard Collardey et André Rasserie dans leur ouvrage intitulé « Les 141-R, ces braves américaines » paru aux éditions LVDR… aucune ne verra l'année 1975.

Ci-dessus (haut) : *Une 141-R en service, en tête d'un train de voyageurs composé de voitures « Express Nord » caractéristiques des beaux trains régionaux de ce réseau.*

Ci-dessus (bas) : *La BB-67400, discrète et efficace, termine la traction vapeur en France pendant les années 1970 et chasse les 141-R des trains de voyageurs régionaux restants.*

Ci-contre : *Le réseau de la SNCF en 1972 d'après un document SNCF officiel. L'ensemble des grandes lignes nationales est enfin électrifié. Les vitesses croissent, mais on attend le TGV avec impatience : ce sera fait à partir de 1981.*

LA S 3/6, REINE DE BAVIÈRE

Signée par l'ingénieur Hammel de la célèbre firme Maffei, la S 3/6 est une des plus belles locomotives Pacific au monde et elle fait l'objet d'un véritable culte de la part des amateurs allemands et européens encore aujourd'hui.

Ci-dessus : *La très élégante « Pacific » S 3/6 allemande, construite en Bavière, devient dès 1906 la locomotive de vitesse par excellence sur le plan mondial.*

ELLE FAIT DE L'OMBRE À LA PRUSSE

Au sein d'une Allemagne qui s'unifie sous Bismarck, la Prusse prend naturellement le *leadership* du nouveau grand pays situé au cœur de l'Europe. Mais la Bavière, l'autre grand « pays » allemand, a toujours affirmé sa particularité, et son réseau a ses propres habitudes techniques et professionnelles et elle tient farouchement à les garder.

ENTRE MUNICH ET SALZBURG

La décision de construire cette locomotive S 3/6 remonte à 1906 quand le réseau bavarois souhaite disposer d'une locomotive dans le même genre que les IVf du réseau de Bade, mais capable de remorquer 400 tonnes en rampe de 2 pour mille à 95 km/h, et en rampe de 10 pour mille à 65 km/h. Les essais effectués entre Munich et Salzburg, avec un train de 410 tonnes, donnent une vitesse de marche de 70 km/h en rampe de 10 pour mille, de 96 km/h en rampe de 5 pour mille et une vitesse de pointe de 135 km/h est atteinte sans difficulté. Des vitesses moyennes de plus de 90 km/h sont maintenues en tête de trains de plus de 300 tonnes. Le réseau bavarois puis la Deutsche Reichsbahn commandent pas moins de 159 locomotives du type S 3/6, et ceci jusqu'en 1931.

Ci-dessus : *La « Pacific » S 3/6 allemande devient très rapidement, à tous les sens du terme, la locomotive attitrée des plus grands trains de luxe allemands. Ici en 1922, avec le fameux train « Rheingold ».*

Mise en place des portières du tender

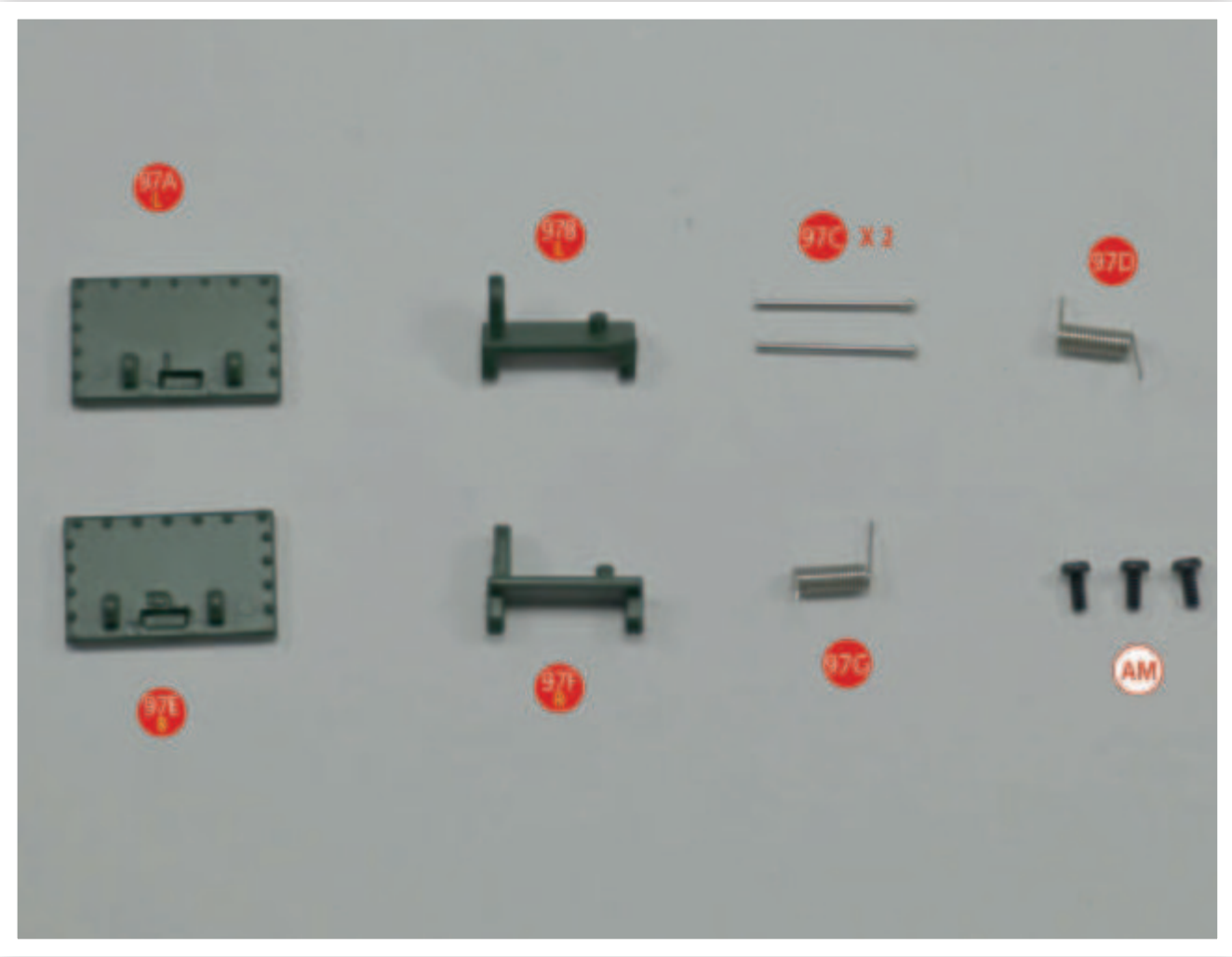

Les pièces du kit numéro 97

97A	Portière gauche
97B	Gondage de portière gauche
97C	Axe (x 2)
97D	Ressort gauche
97E	Portière droite
97F	Gondage de portière droite
97G	Ressort droit
Vis AM	M1,7 x 4 (2 + 1)

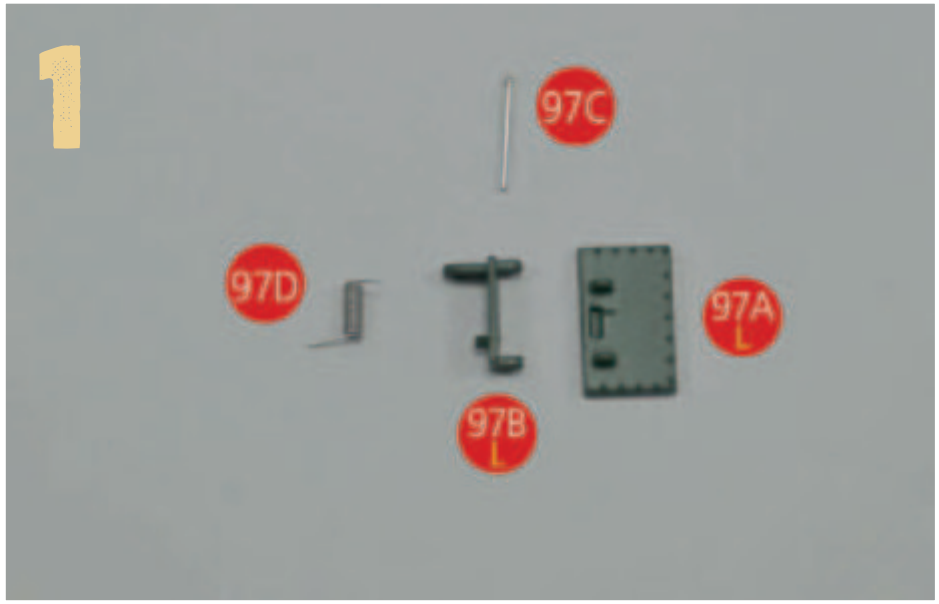
1
97C
97D
97A
L
97B
L

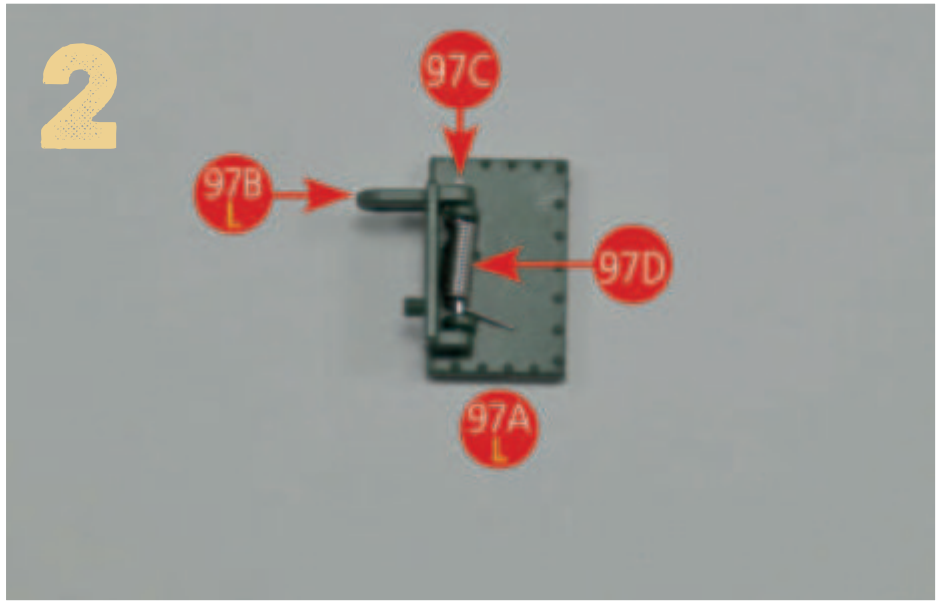
2
97C
97B
L
97D
97A
L

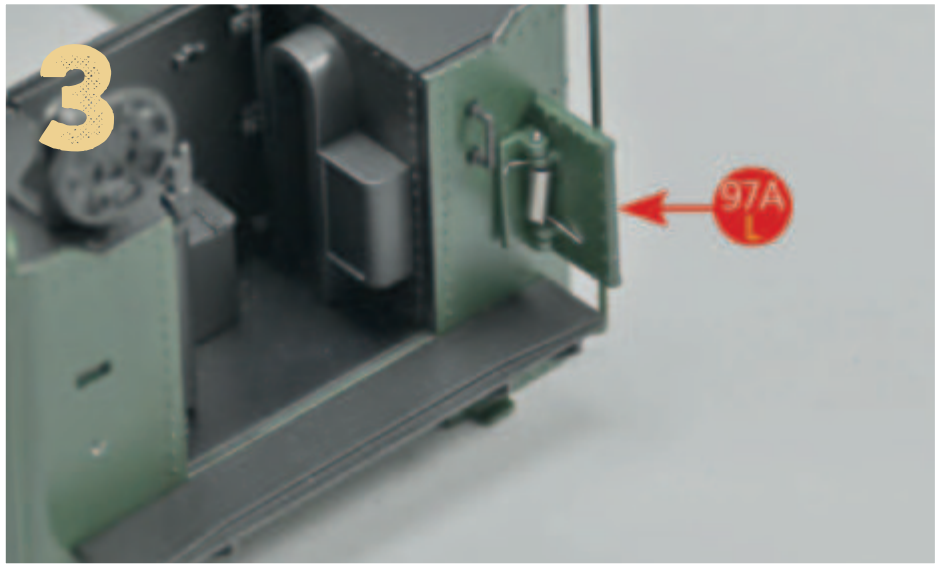
3
97A
L

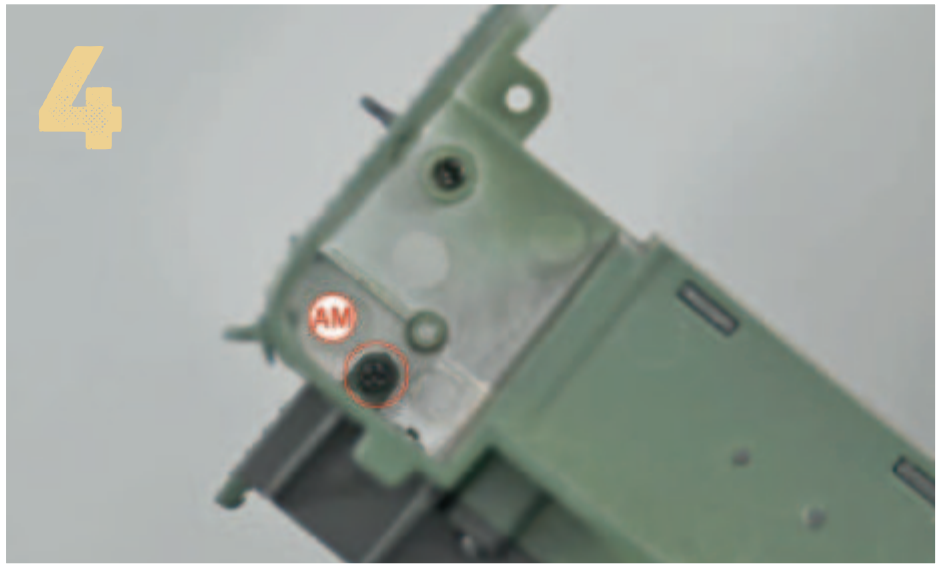
4
AM

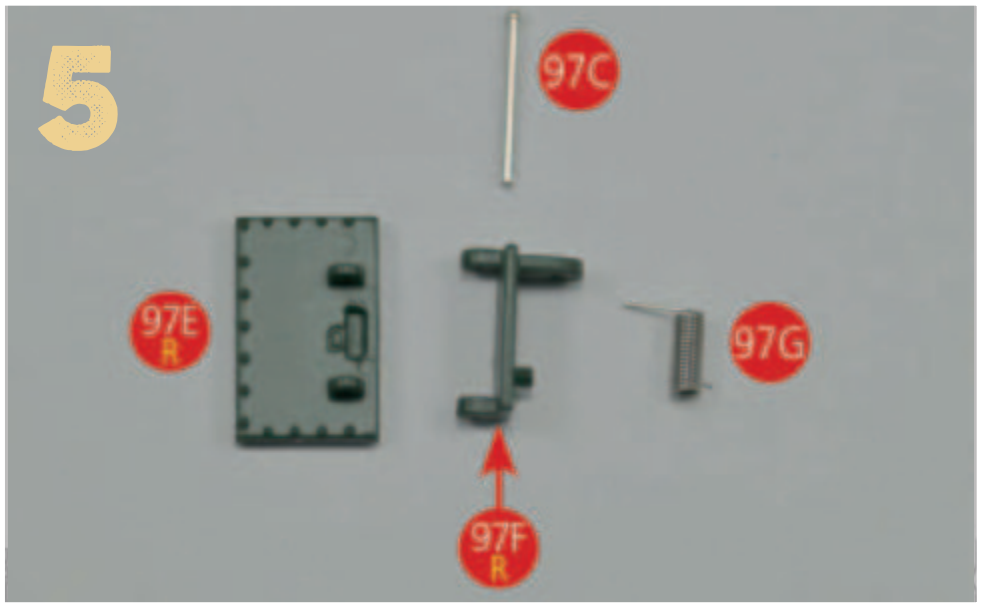
5
97C
97E R
97G
97F R

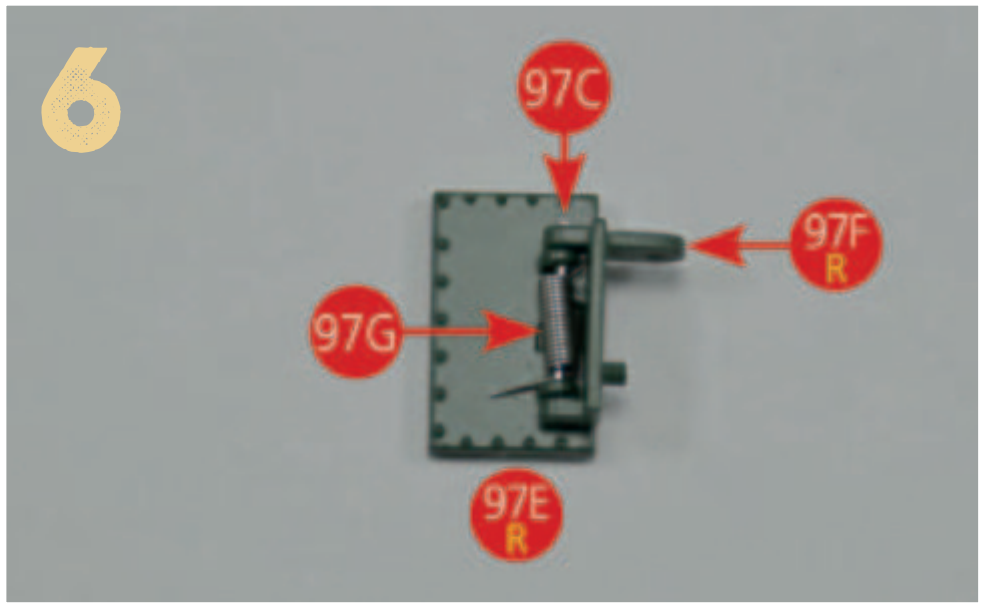
6
97C
97F R
97G
97E R

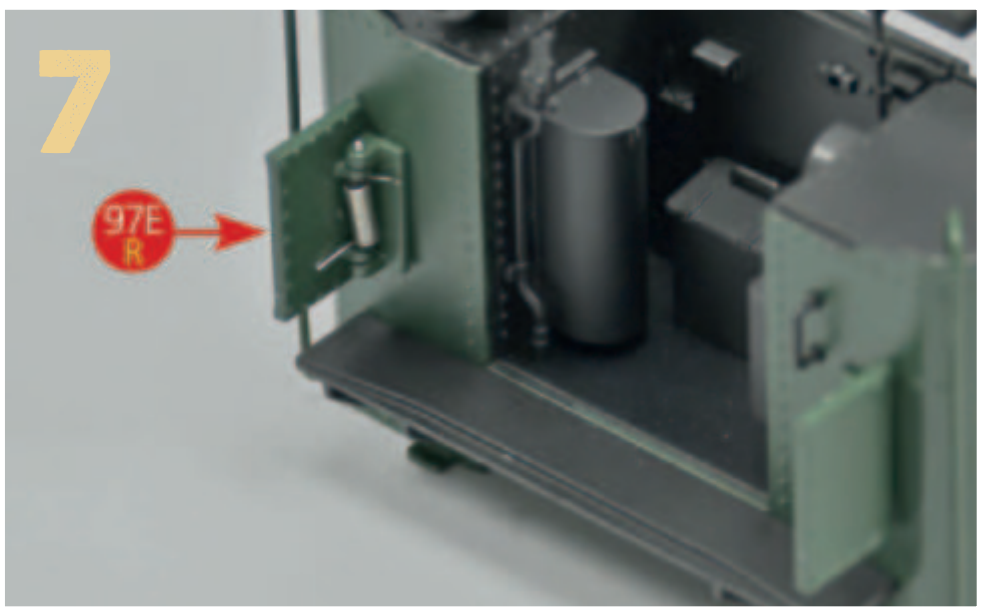
7
97E R

8
AM

VUE FINALE

Habillage du dessus de caisse du tender

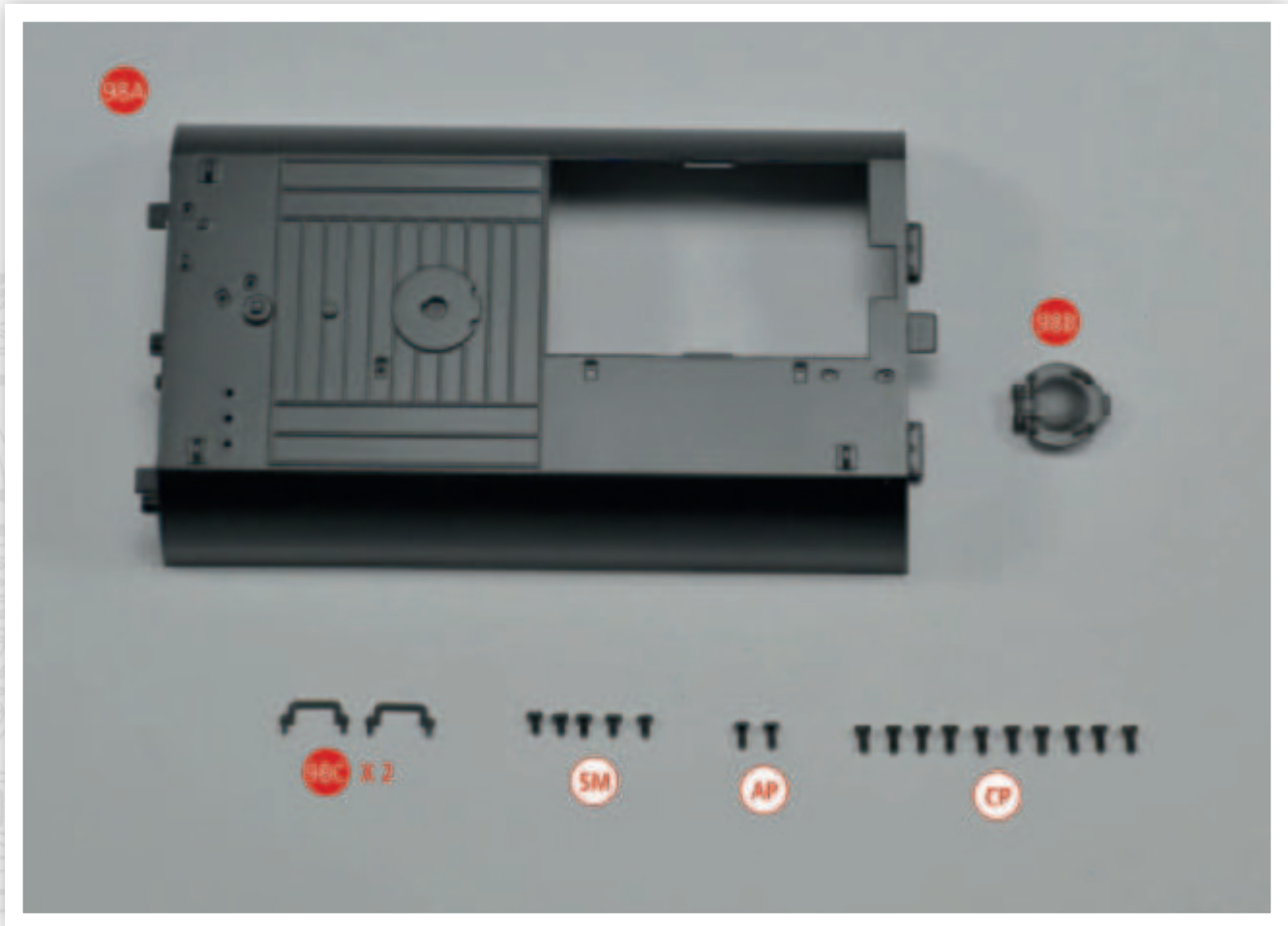

Les pièces du kit numéro 98

98A	Dessus de caisse
98B	Trappe d'accès
98C	Rambarde (x 2)
Vis SM	M1,7 x 3 (4 + 1)
Vis AM	1,7 x 4 (1 + 1)
Vis CP	M2,0 x 4 (8 + 2)

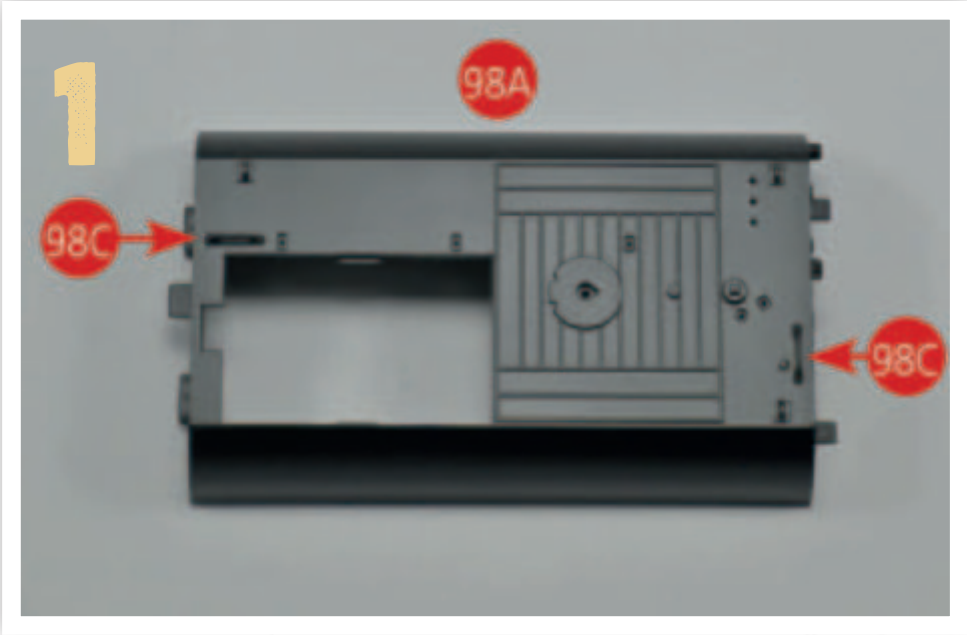
1
98A
98C
98C

2
98B

3
AP

4
98A
92A

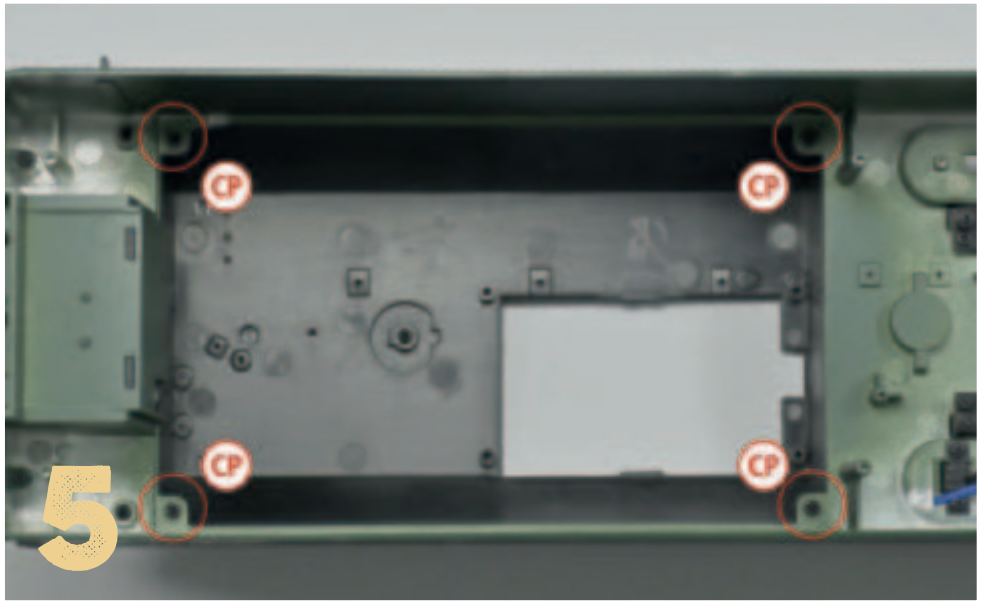
CP
CP
CP
CP
5

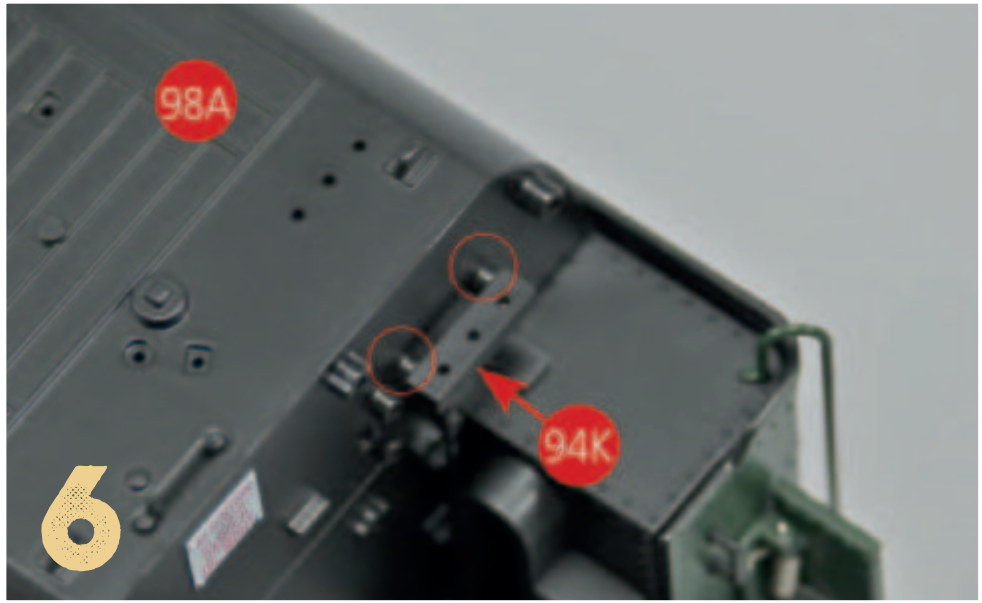
98A
94K
6

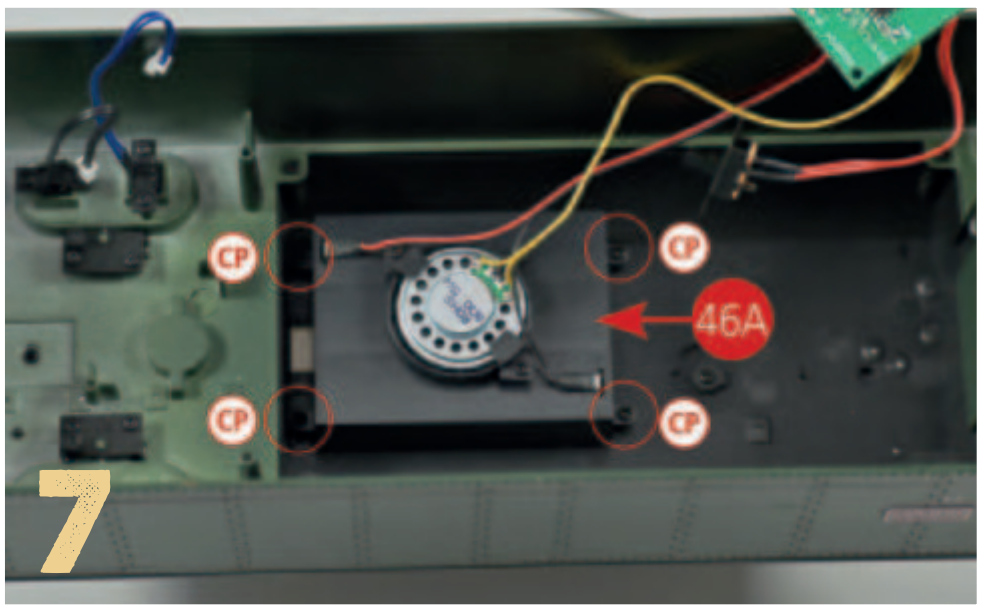
CP
CP
46A
CP
CP
7

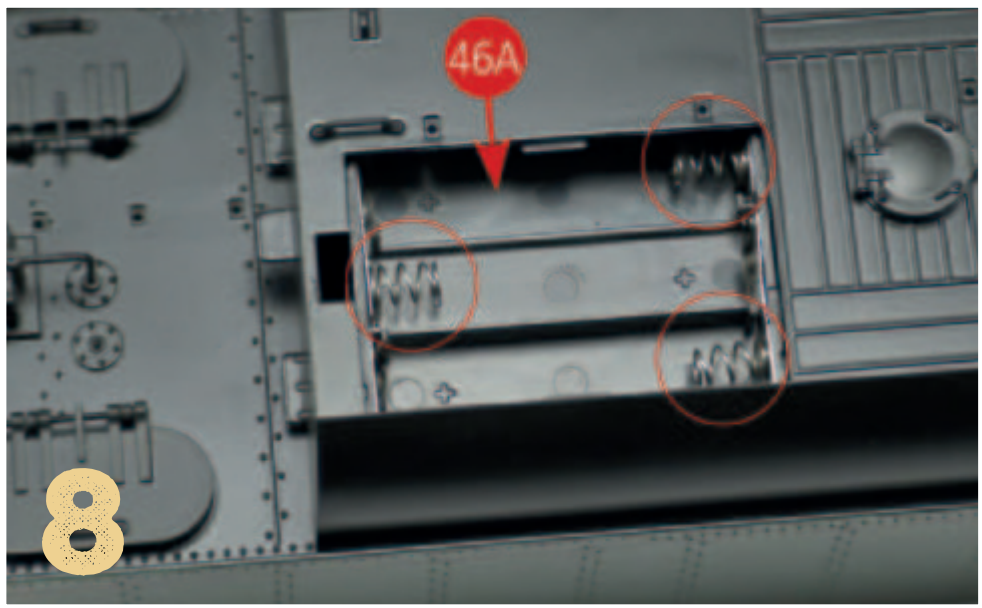
46A
8

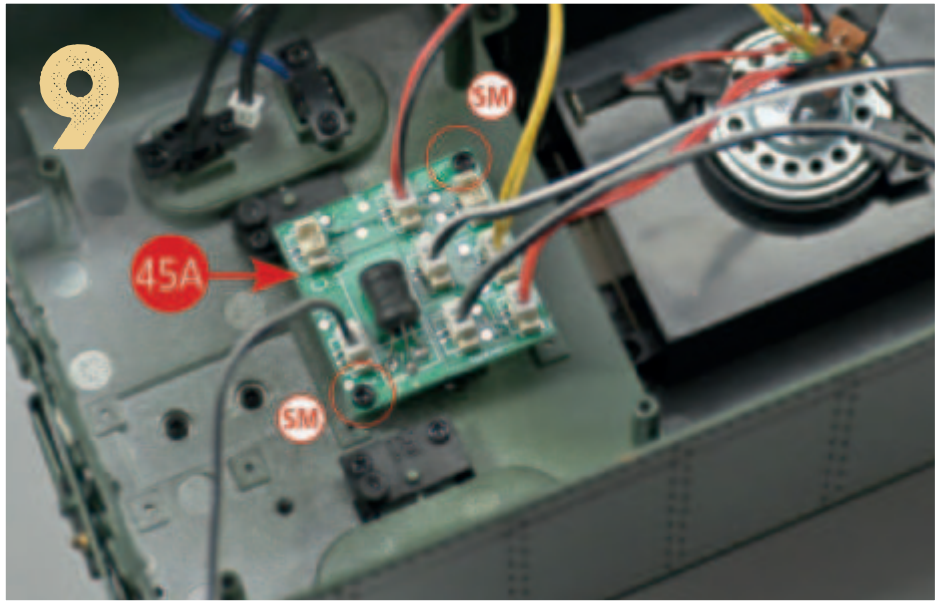
9
SM
45A
SM

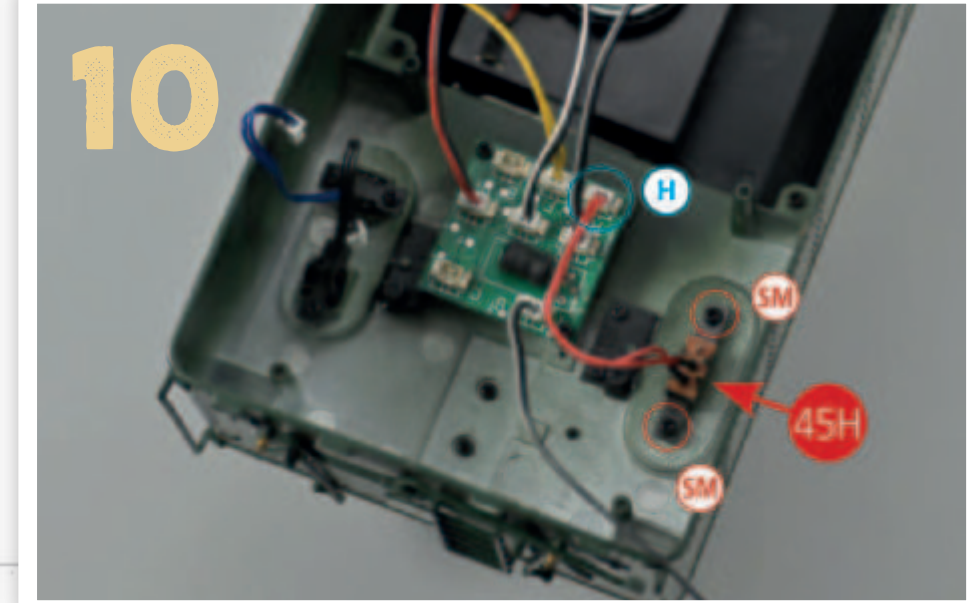
10
H
SM
45H
SM

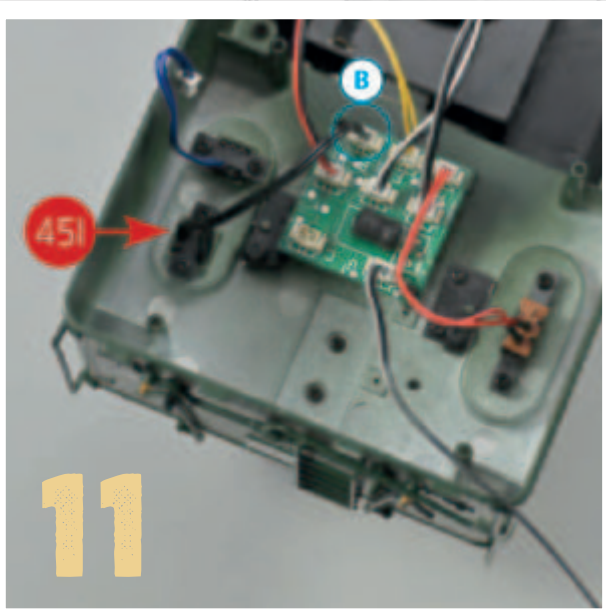
B
45I
11

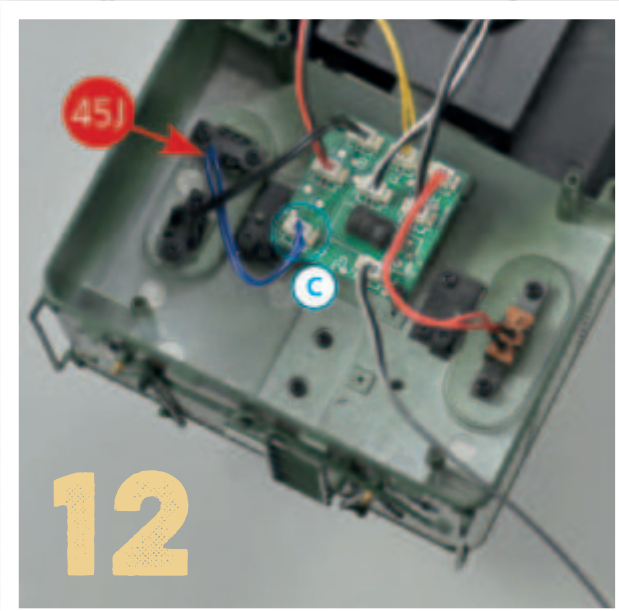
45J
C
12

AA x 3
13

VUE FINALE

Mise en place des détails de l'avant du tender

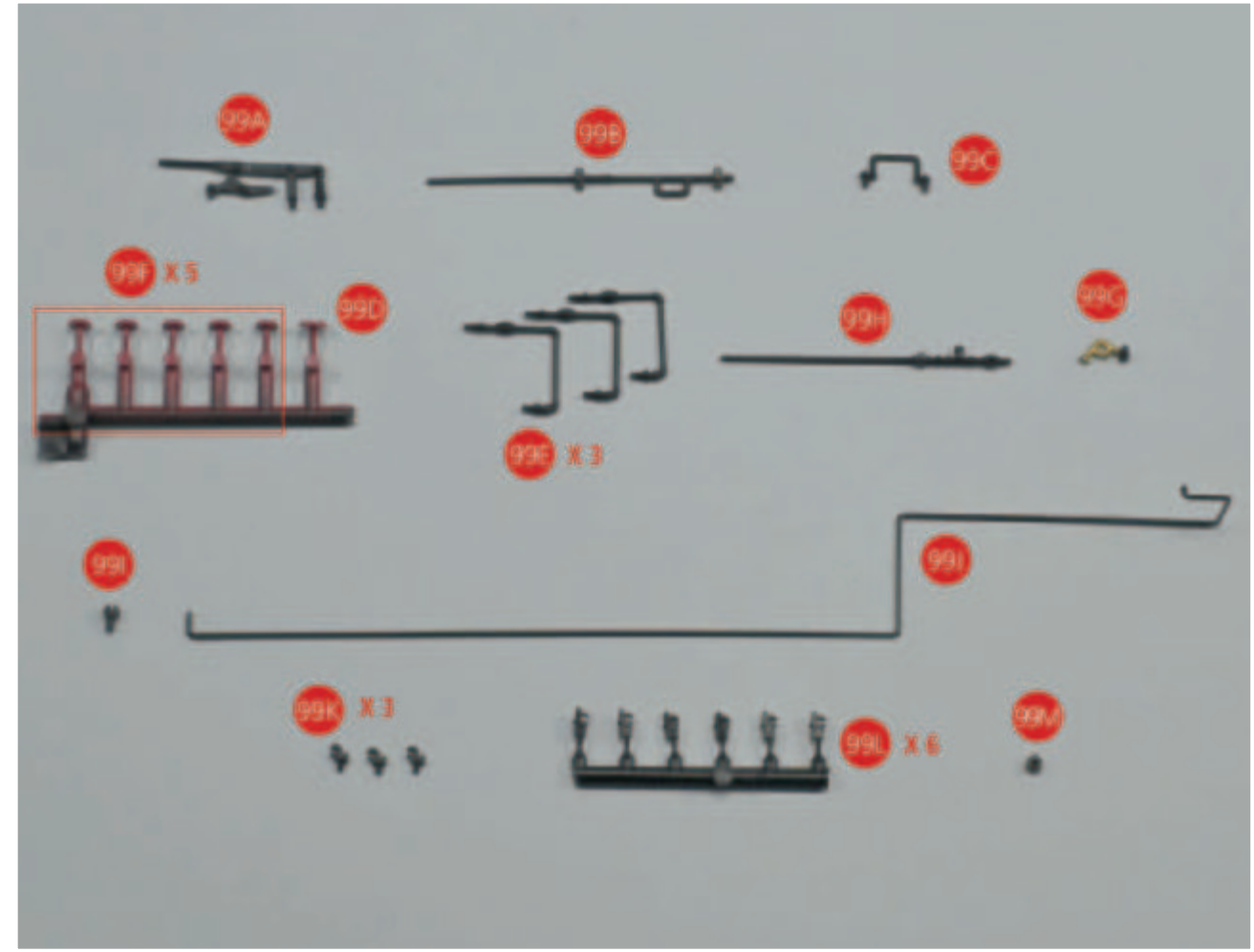

Les pièces du kit numéro 99

99A	Équipement de purge
99B	Niveau d'eau
99C	Poignée
99D	Robinet 1
99E	Purgeur 3 (x 3)
99F	Robinet 2 (x 5)
99G	Purgeur 4
99H	Tuyauterie 5
99I	Purgeur 6
99J	Tuyauterie
99K	Support de tuyauterie 1 (x 3)
99L	Support de tuyauterie 3 (x 6)
99M	Support de tuyauterie 4

1
99H

2
99C

3
99B

4
99M

99A
5

99D
6

7
99D

8
99G

99F
9

99F
99F
10

99E
99E
99E
99F
99F
99F
11

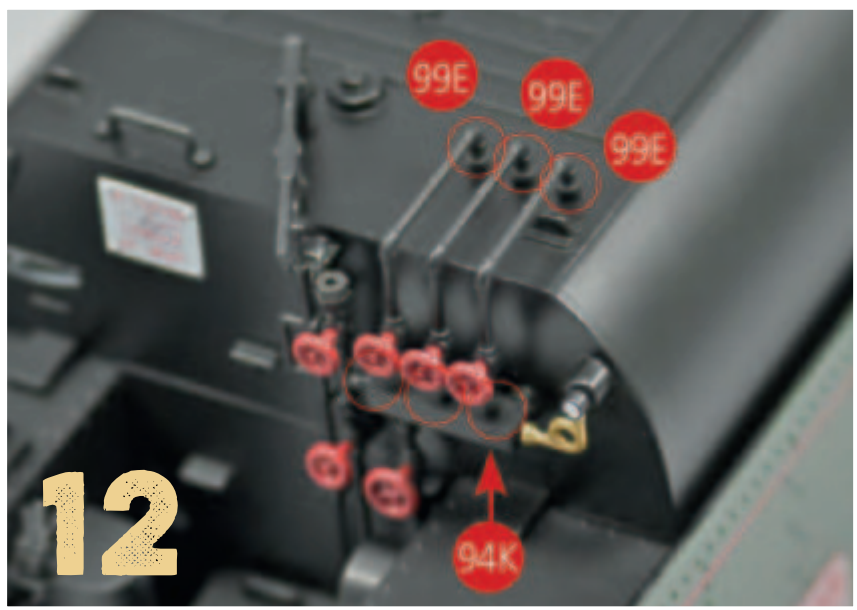
99E
99E
99E
94K
12

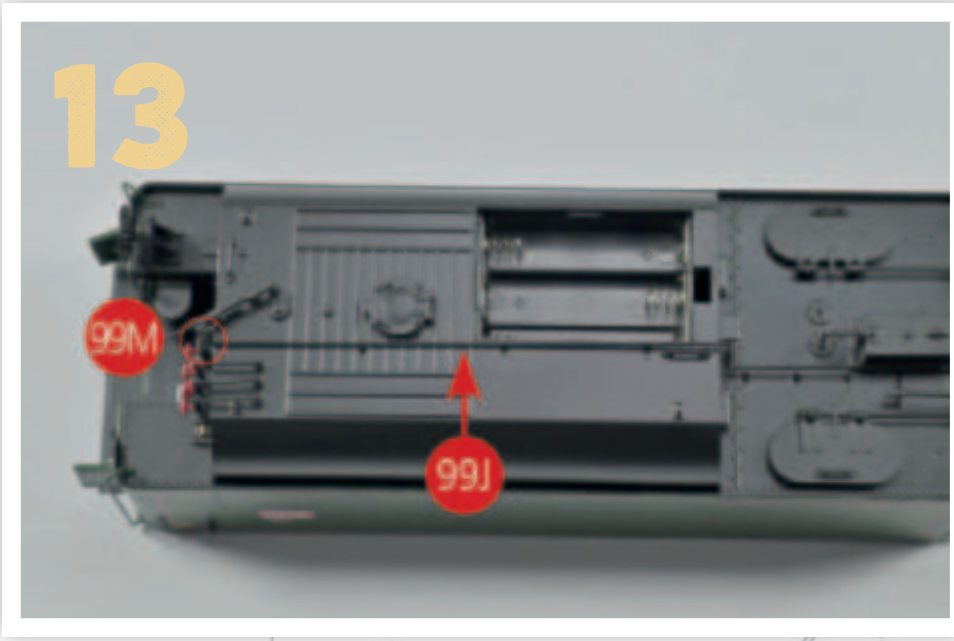
13
99M
99J

14
99K
99K
99K

15
99I

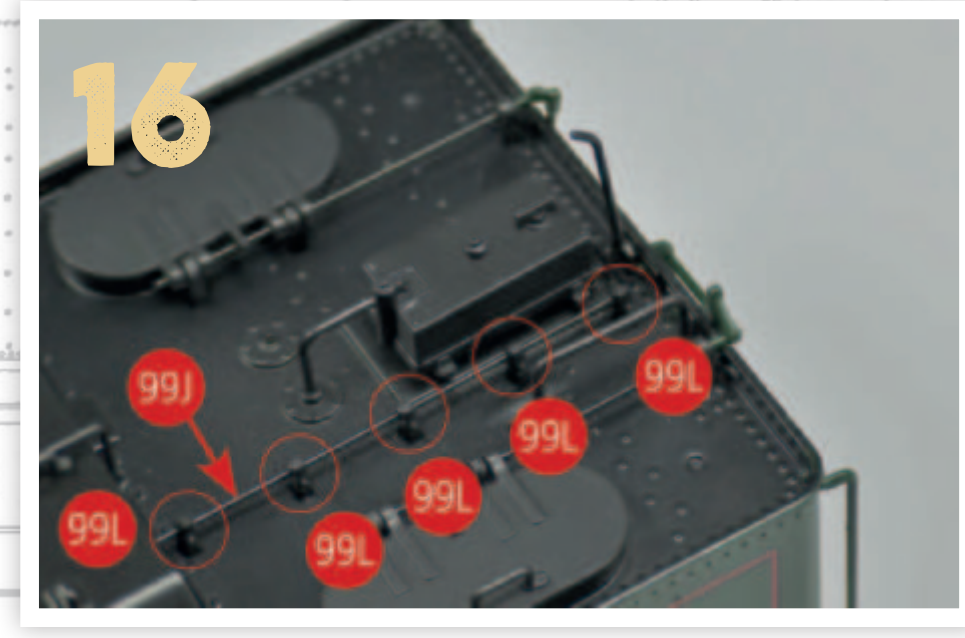
16
99J
99L
99L
99L
99L

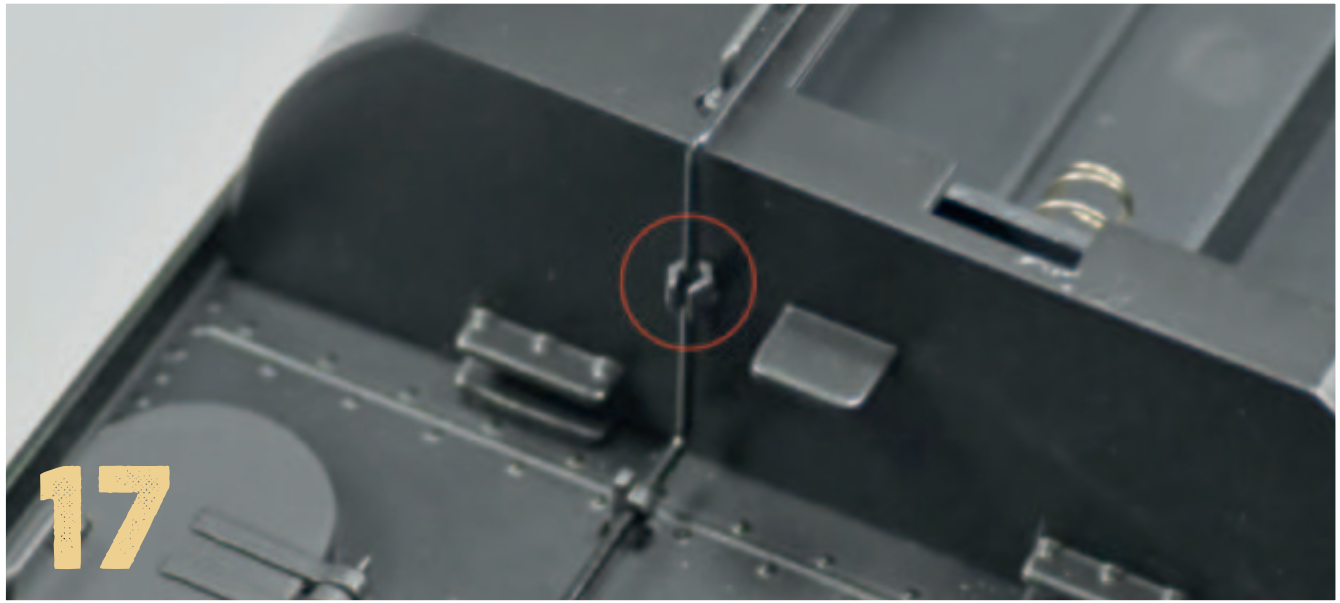
17

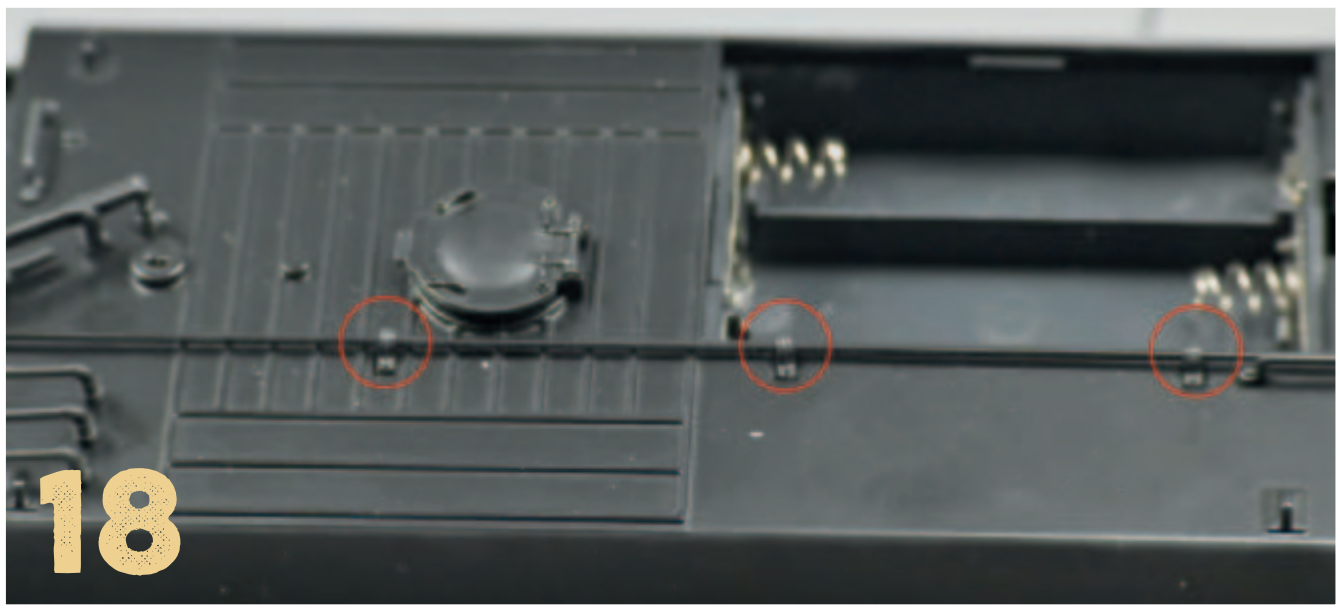
18

VUE FINALE

Fin de l'habillage du tender

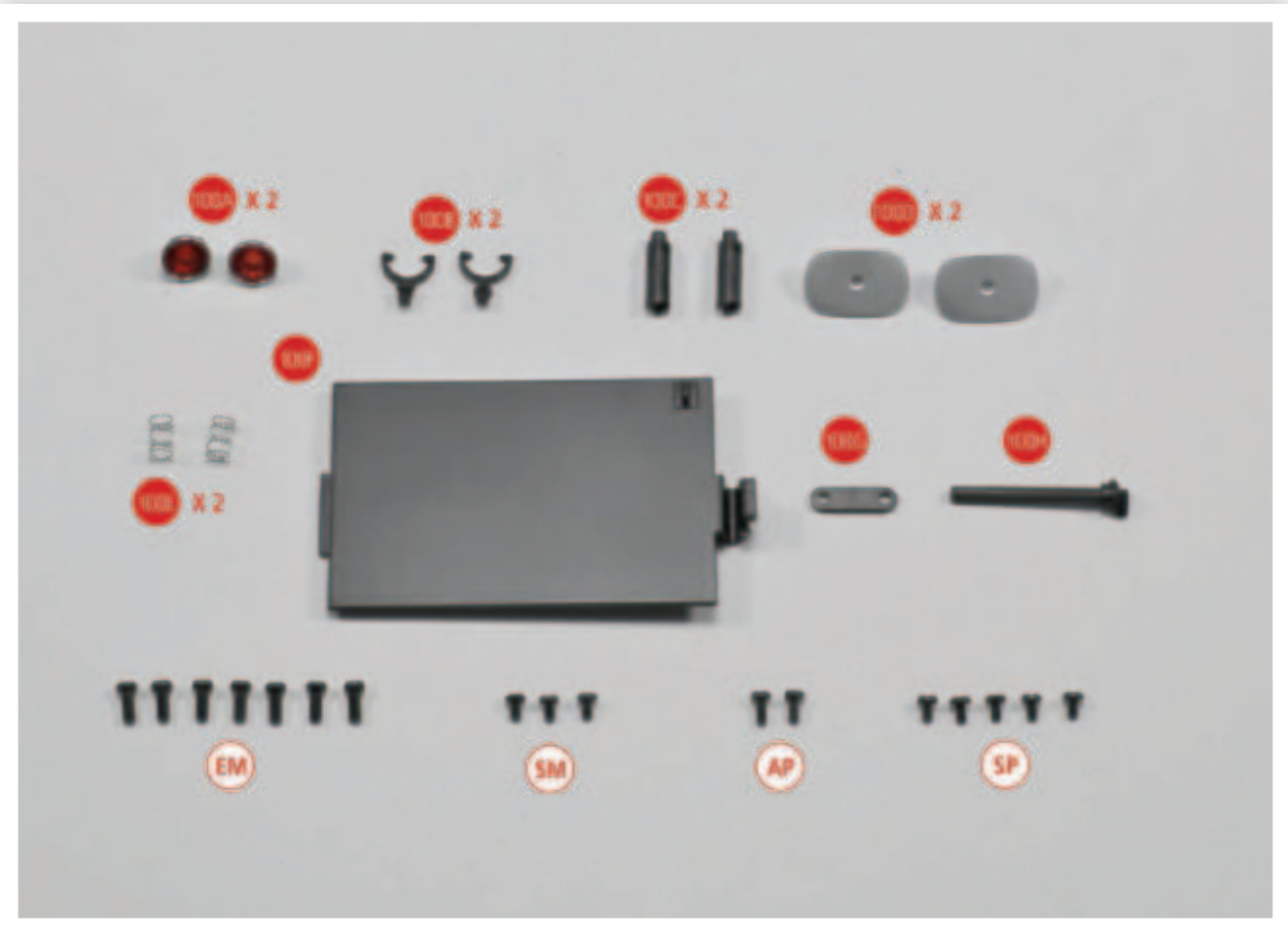

Les pièces du kit numéro 100

100A	Signalisation arrière (x 2)
100B	Support de signalisation arrière (x 2)
100C	Plongeur de tampon arrière (x 2)
100D	Plateau de tampon arrière (x 2)
100E	Ressort (x 2)
100F	Couvercle du coffre à piles
100G	Languette
100H	Pivot
Vis EM	M2,0 x 5 (6 + 1)
Vis SM	M1,7 x 3 (2 + 1)
Vis AP	M1,7 x 4 (1 + 1)
Vis SP	M1,7 x 3 (4 + 1)

1
100A
100A
100B
100B

2
81A
100A

3
100A

4
100D
100D
100C
100C

5
100E
100E

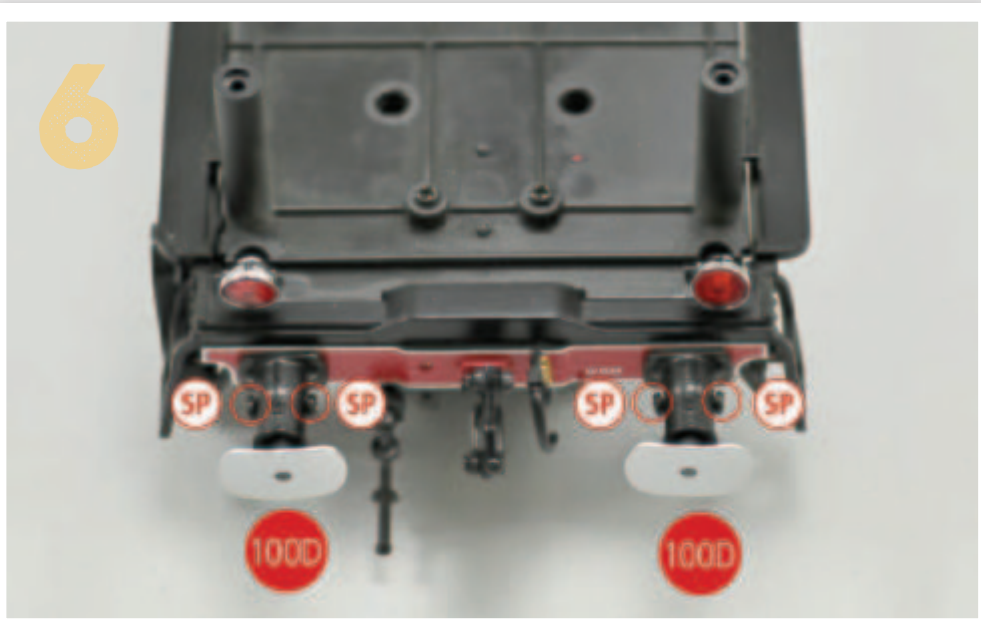
6
SP
SP
SP
SP
100D
100D

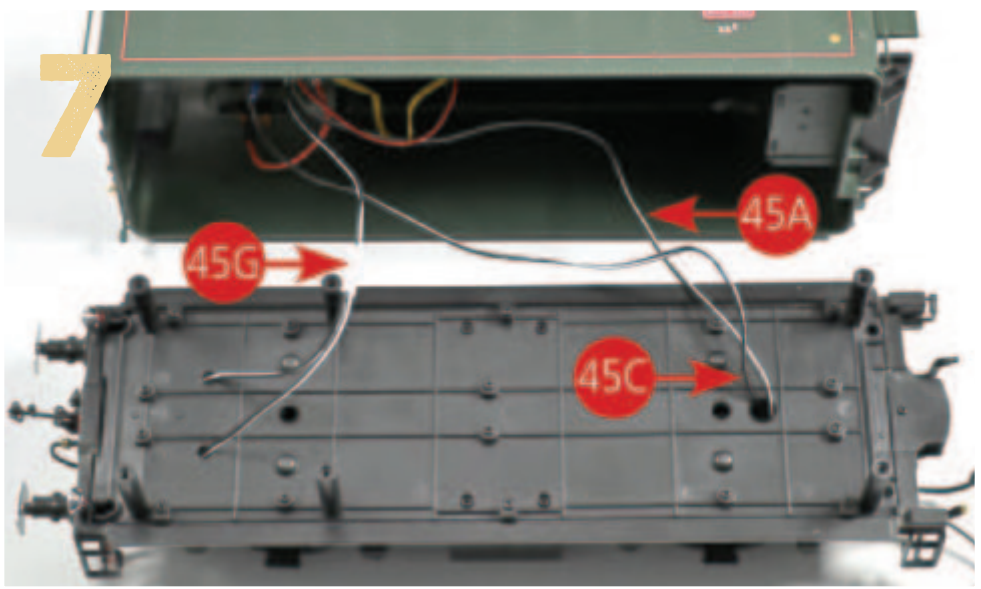
7
45A
45G
45C

8

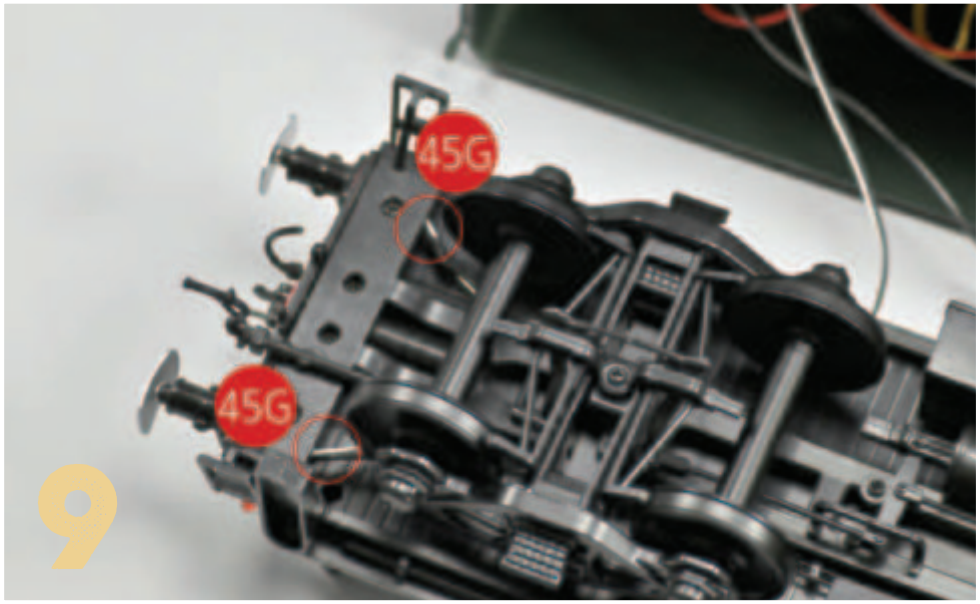
45G
45G
9

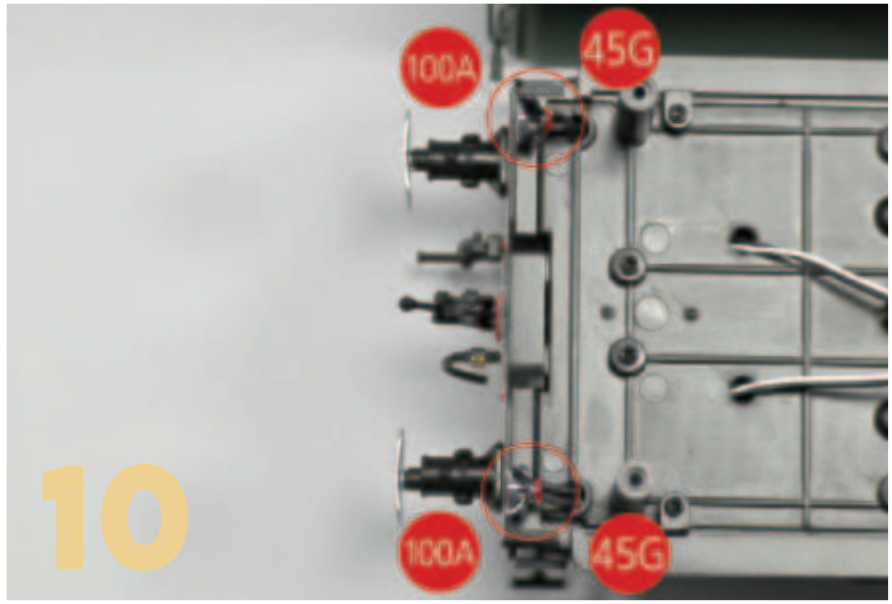
100A
45G
10
100A
45G

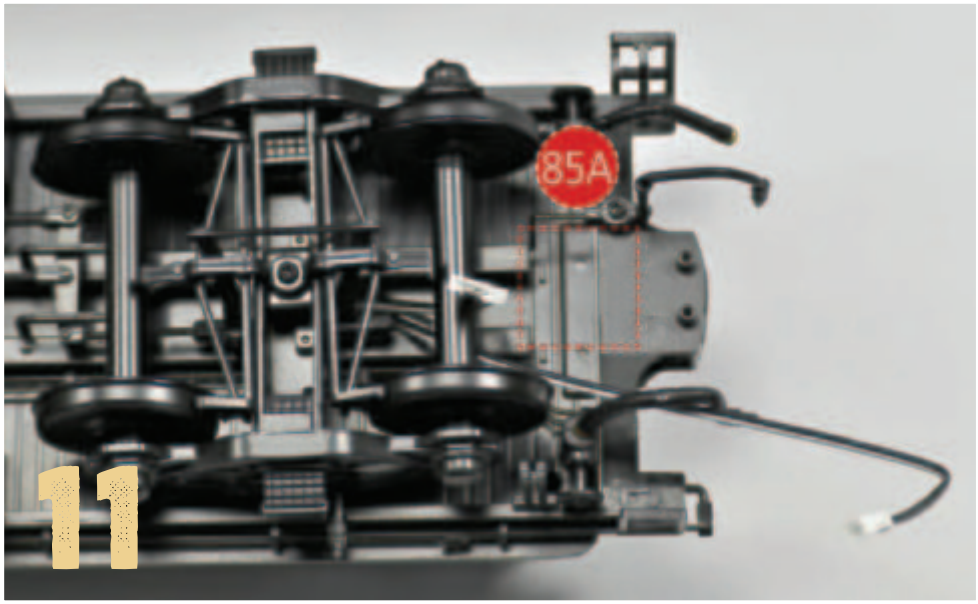
85A
11

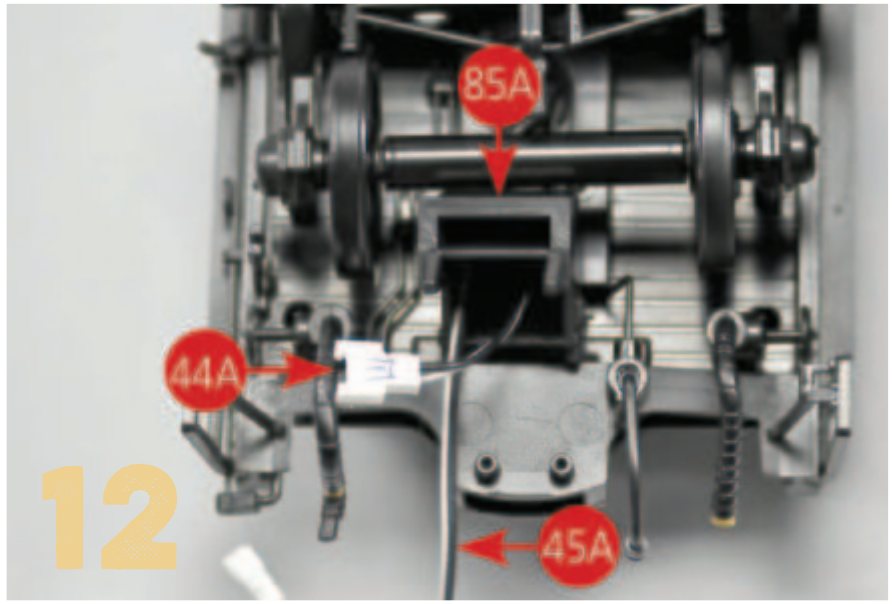
85A
44A
12
45A

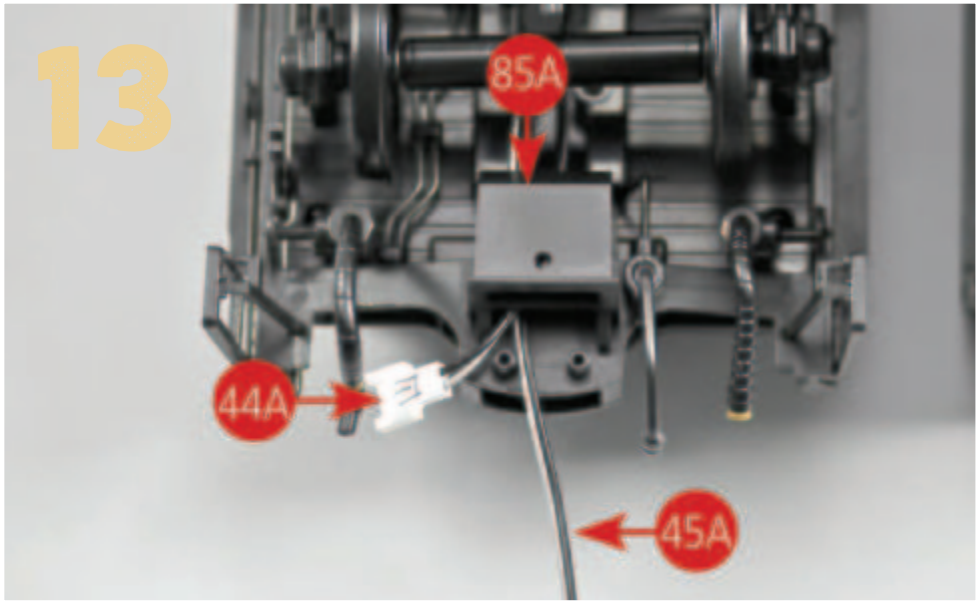
13
85A
44A
45A

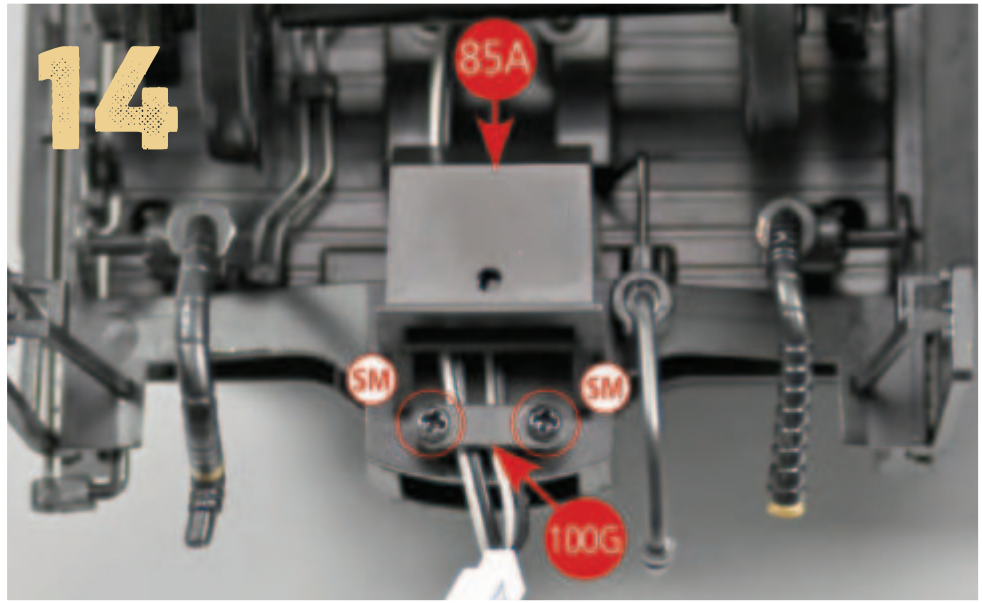
14
85A
SM
SM
100G

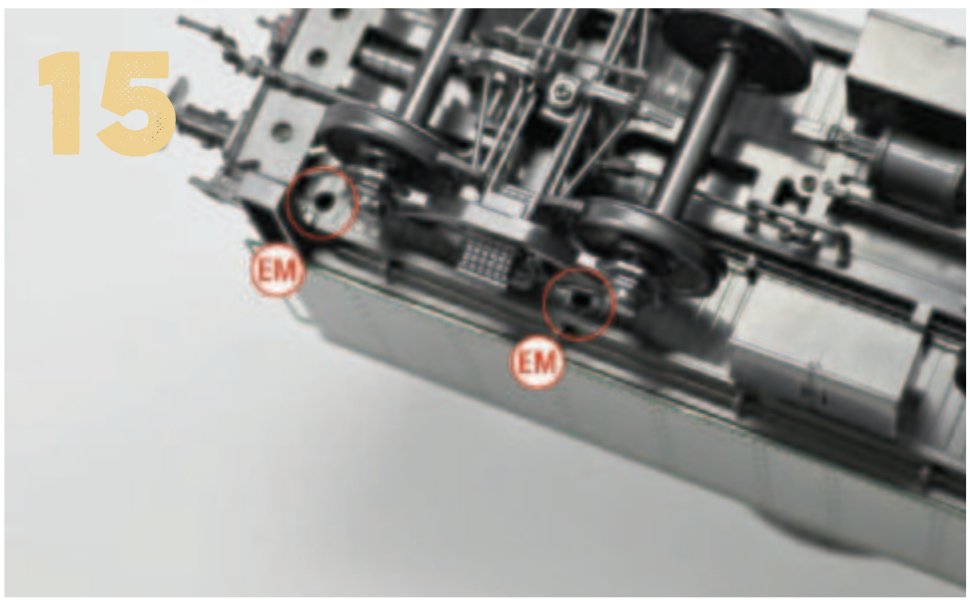
15
EM
EM

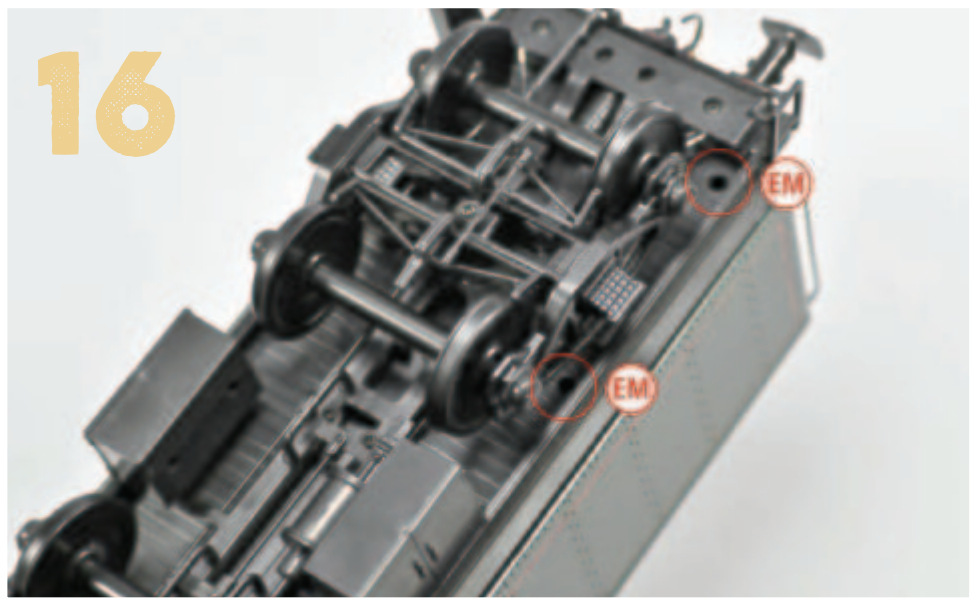
16
EM
EM

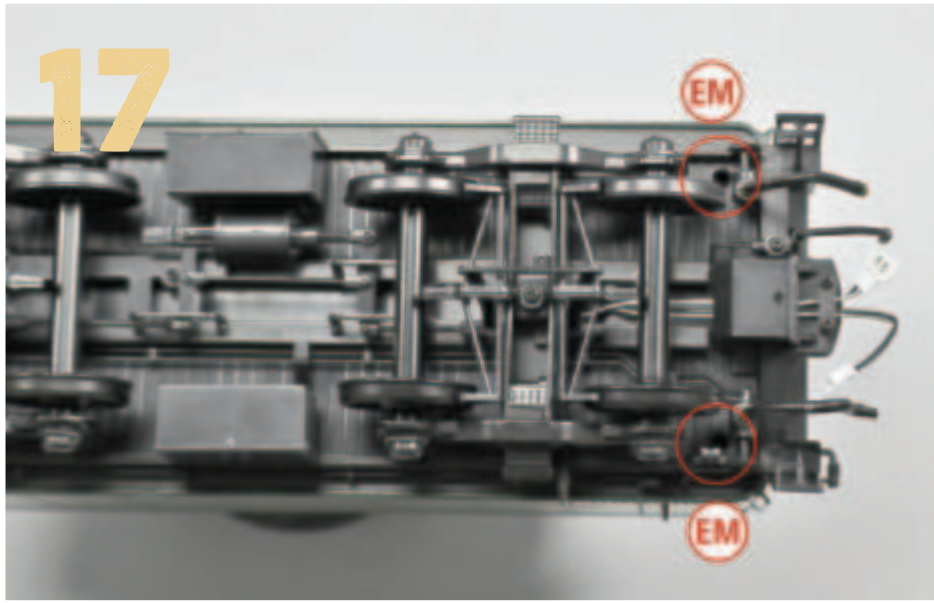
17
EM
EM

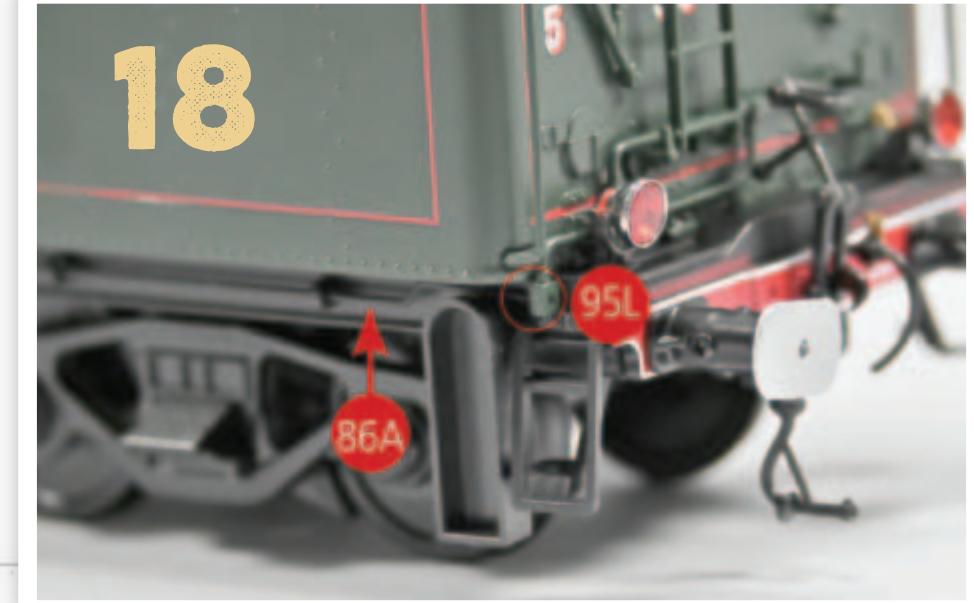
18
95L
86A

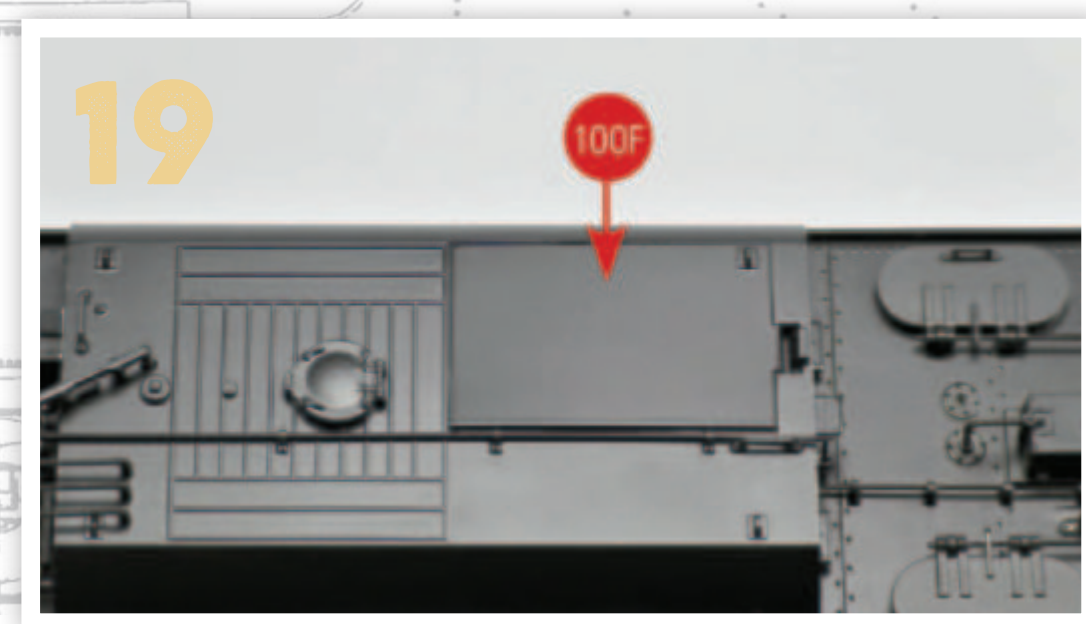
19
100F

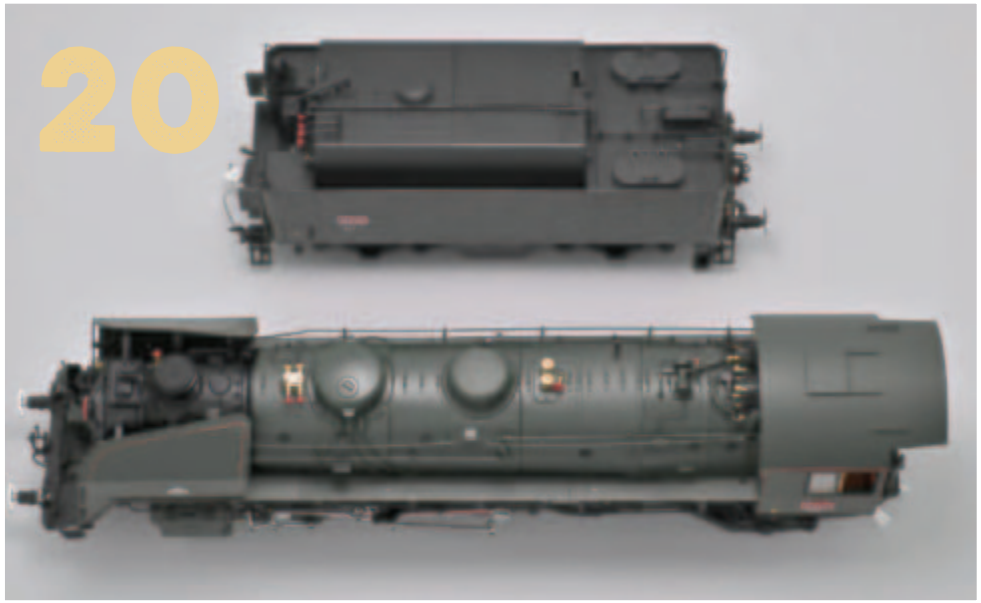
20

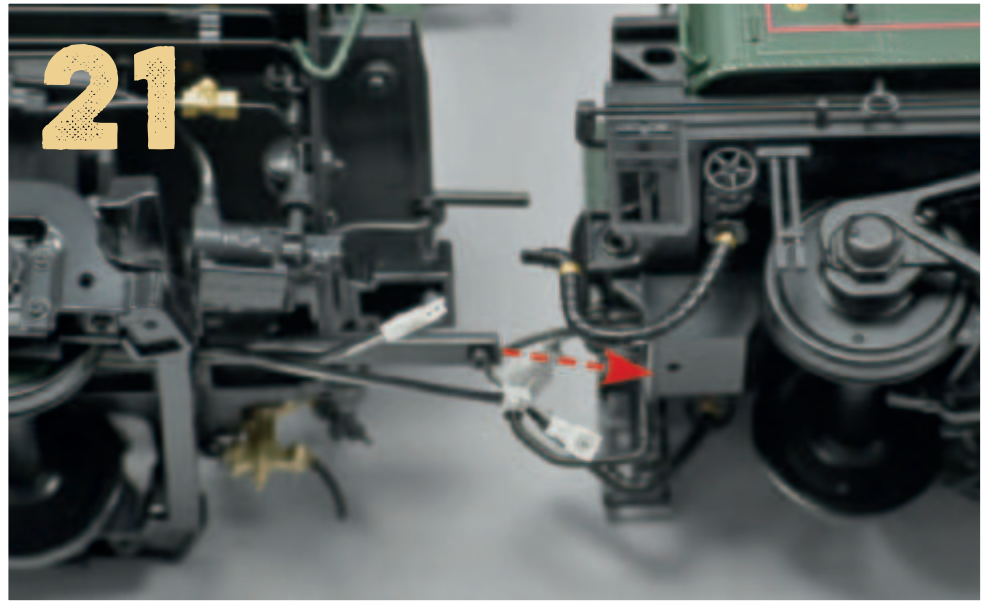
21

22
23A
85E

23
85D

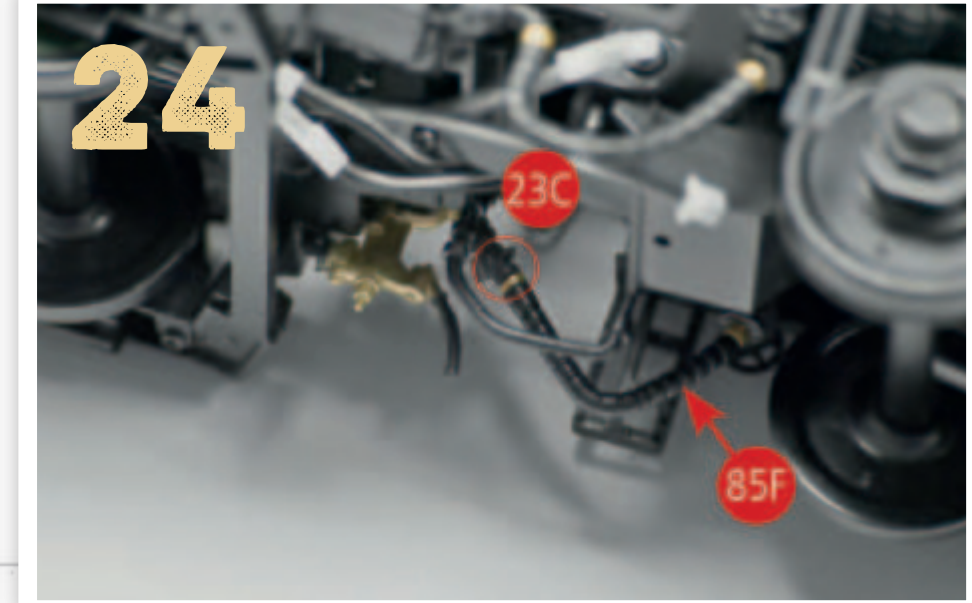
24
23C
85F

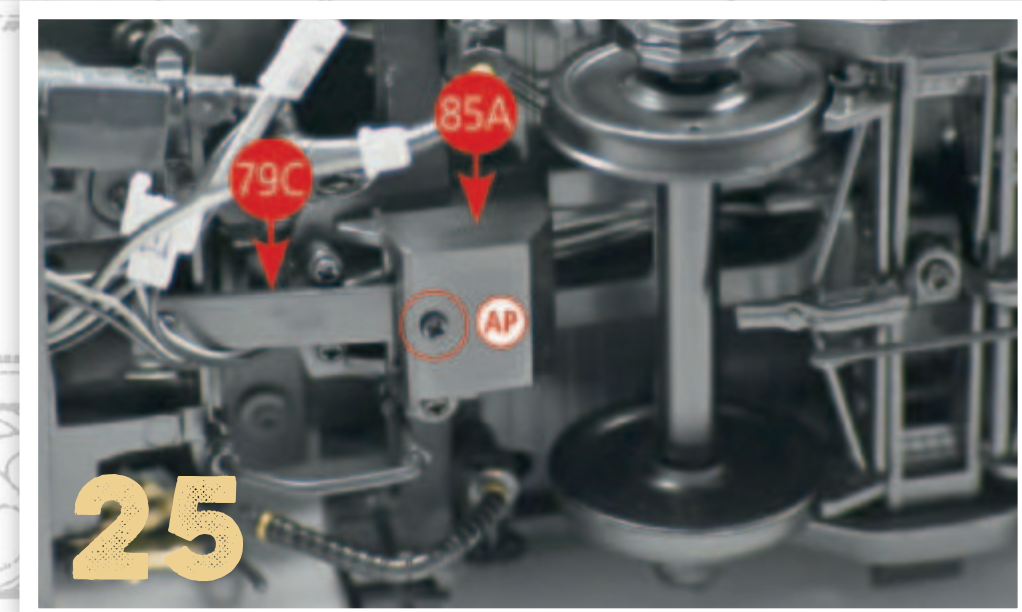
85A
79C
AP
25

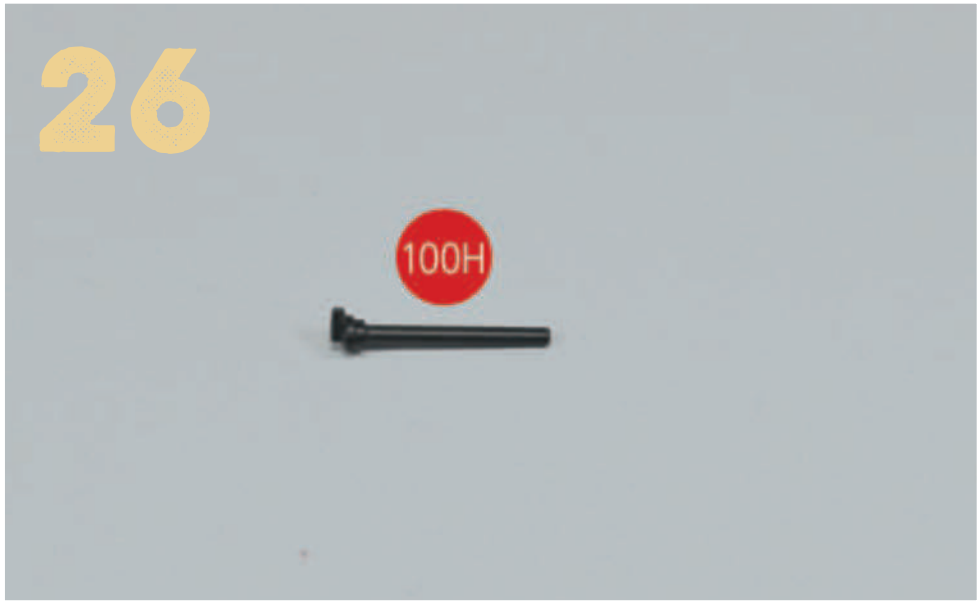
26
100H

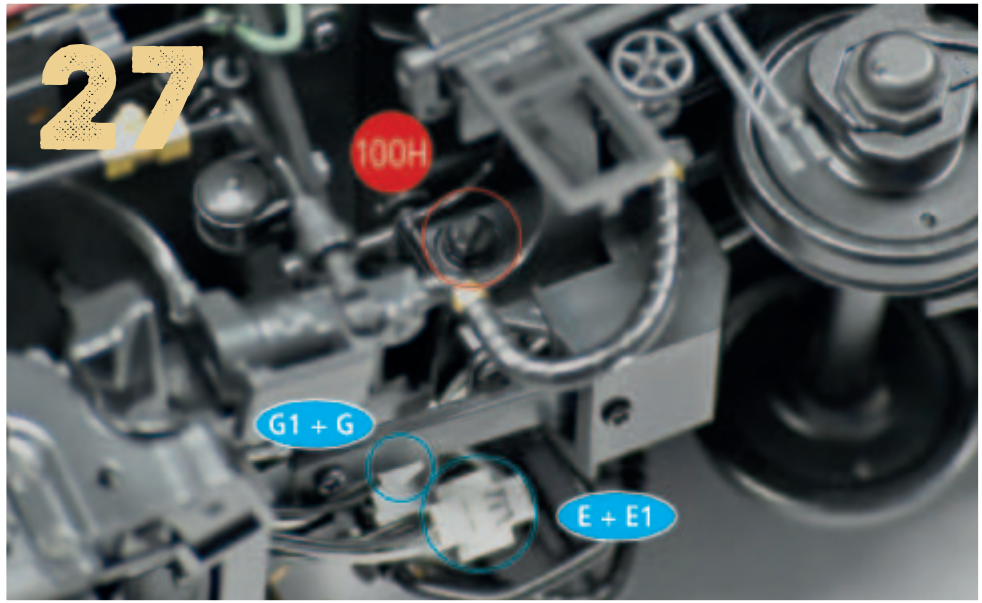
27
100H
G1 + G
E + E1

28
AA x 3

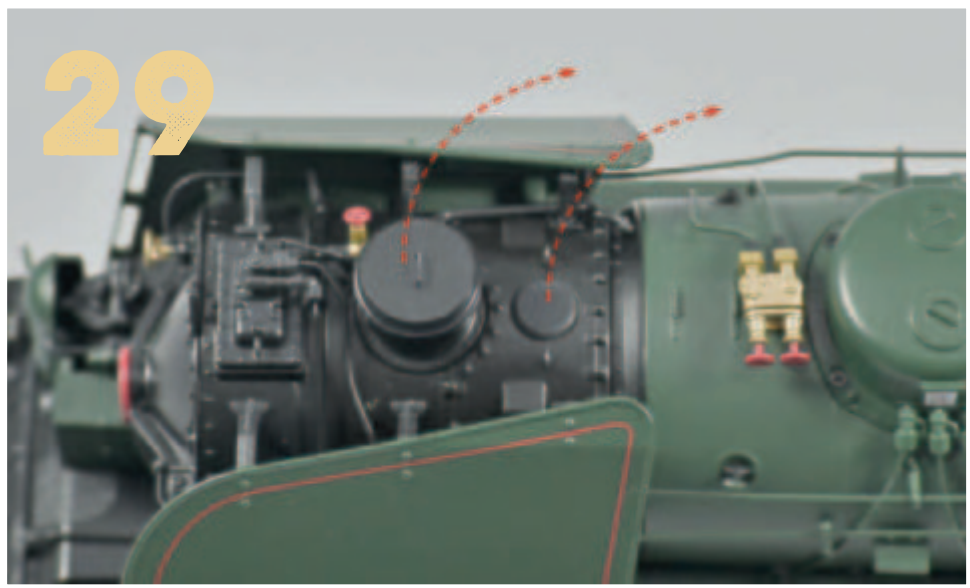
29

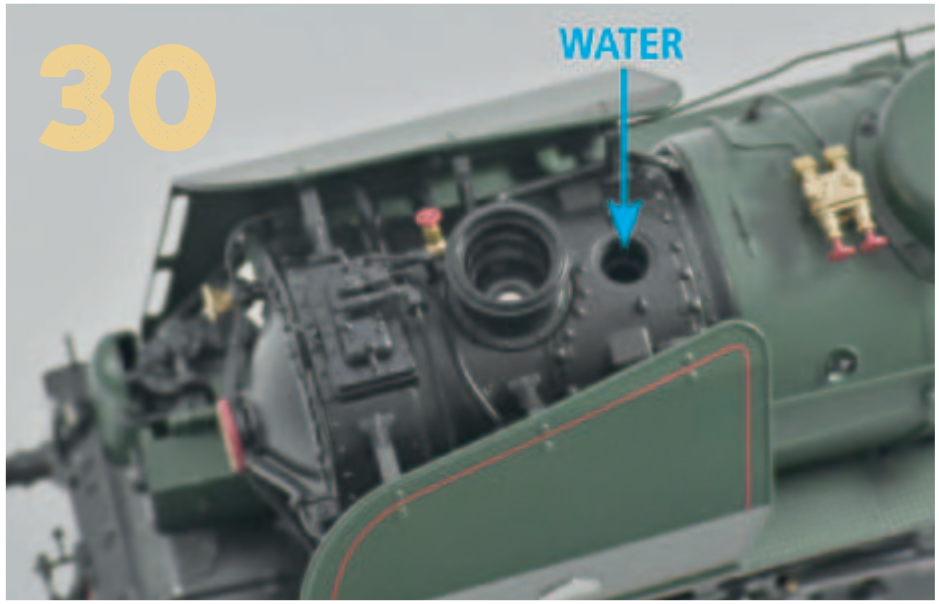
30
WATER

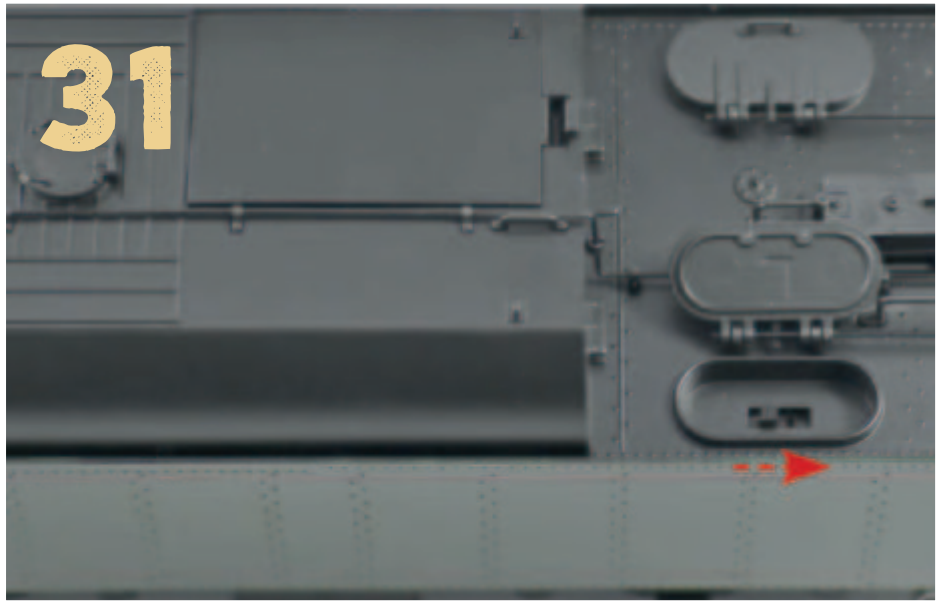
31

32

33
5 30 A 1187 6

34

35
Smoke
Sound

36

VUE FINALE

TOUTE UNE ÉPOQUE

L'uniforme des cheminots avait du panache... surtout la casquette du chef de gare, ce messager local du prestige de la compagnie symbolisait l'autorité et la compétence, reconnues par la nation entière. Le chef de gare portait une casquette devenue objet de collection.

Cher client,

Vous venez de recevoir la dernière IXOBOX de votre collection

et nous tenons à vous remercier de votre fidélité.

Nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients et espérons que vous avez pris plaisir à monter la plus célèbre des locomotives à vapeur françaises de l'après-guerre.

À bientôt afin de vous retrouver pour de nouveaux projets !

Sincèrement vôtre,
L'équipe IXO COLLECTIONS